

*LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT*

J
103
H7
1979

Canada. Parliament.
Senate. Standing Committee
on National Finance.
Proceedings.

N3	DATE	NAME — NOM
A1		

J
103
H7
1979
N3
A1



First Session
Thirty-first Parliament, 1979

Première session,
trente et unième législature, 1979

SENATE OF CANADA

SÉNAT DU CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

*Délibérations du comité
sénatorial permanent des*

National Finance

Finances Nationales

Chairman:
The Honourable DOUGLAS D. EVERETT

Président:
L'honorable DOUGLAS D. EVERETT

Tuesday, November 6, 1979

Le mardi 6 novembre 1979

Issue No. 1

Fascicule n° 1

First Proceedings on:

The Examination of the Main Estimates
laid before Parliament for the fiscal
year ending March 31, 1980

The Examination of the Supplementary
Estimates (A) laid before Parliament
for the fiscal year ending March 31, 1980

Premier fascicule concernant:

L'étude du Budget des dépenses déposé
au Parlement pour l'année financière
se terminant le 31 mars 1980

L'étude du Budget supplémentaire (A)
déposé au Parlement pour l'année
financière se terminant le 31 mars 1980

WITNESSES:
(See back cover)

TÉMOINS:
(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON
NATIONAL FINANCE

The Honourable D. D. Everett, *Chairman*
The Honourable W. Doody, *Deputy Chairman*

and

The Honourable Senators:

Austin	Manning
Balfour	Murray
Barrow	Nurgitz
Benidickson	*Perrault
Charbonneau	Phillips
Davey	Riel
Desruisseaux	Robichaud
*Flynn	Roblin
Godfrey	Sparrow
Hicks	Steuart

**Ex Officio Members*

(Quorum 5)

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DES FINANCES NATIONALES

Président: L'honorable D. D. Everett
Vice-président: L'honorable W. Doody

et

Les honorables sénateurs:

Austin	Manning
Balfour	Murray
Barrow	Nurgitz
Benidickson	*Perrault
Charbonneau	Phillips
Davey	Riel
Desruisseaux	Robichaud
*Flynn	Roblin
Godfrey	Sparrow
Hicks	Steuart

**Membres d'office*

(Quorum 5)

ORDERS OF REFERENCE

Extract from the Minutes of Proceedings of the Senate of Thursday, November 1, 1979:

With leave of the Senate,
The Honourable Senator Roblin, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Macdonald:

That the Standing Senate Committee on National Finance be authorized to examine and report upon the expenditures proposed by the Estimates laid before Parliament for the fiscal year ending 31st March, 1980.

The question being put on the motion, it was—
Resolved in the affirmative.

With leave of the Senate,
The Honourable Senator Roblin, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Macdonald:

That the Standing Senate Committee on National Finance be authorized to examine and report upon the expenditures set out in the Supplementary Estimates (A) laid before Parliament for the fiscal year ending 31st March, 1980.

The question being put on the motion, it was—
Resolved in the affirmative.

Le greffier du Sénat

Robert Fortier

Clerk of the Senate

ORDRES DE RENVOI

Extrait des procès-verbaux du Sénat du jeudi 1^{er} novembre 1979:

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Roblin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald,

Que le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à examiner les dépenses projetées dans le Budget des dépenses, déposé au Parlement, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1980, et à en faire rapport.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Roblin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald,

Que le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à étudier les dépenses projetées dans le Budget supplémentaire (A), déposé au Parlement, pour l'année financière close le 31 mars 1980, et à en faire rapport.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, NOVEMBER 6, 1979

(2)

[Text]

Pursuant to notice the Standing Senate Committee on National Finance met this day at 2:45 p.m. to consider the Main Estimates laid before Parliament for the fiscal year ending March 31, 1980 and the Supplementary Estimates "A" laid before Parliament for the fiscal year ending March 31, 1980.

Present: The Honourable Senators Everett (*Chairman*), Austin, Balfour, Barrow, Charbonneau, Godfrey, Murray, Nurgitz, Roblin, Steuart. (10)

In Attendance: Mr. Peter Dobell and Mr. Peter Kemball from the Parliamentary Centre.

From the Treasury Board the following witnesses were heard:

The Honourable S. M. Stevens, President;

Mr. J. L. Manion, Secretary;

Mr. L. J. O'Toole, Assistant Secretary.

In Attendance: Mr. E. A. Radburn, Director, Estimates Division, Program Branch.

The President of the Treasury Board made an opening statement and the Committee then proceeded with its examination of the Main Estimates and the Supplementary Estimates "A" for the fiscal year ending March 31, 1980.

It was agreed that the Honourable Senators Austin, Balfour, Barrow, Doody and Everett would be members of the Steering Committee.

A document entitled "Report Presented by the President of the Treasury Board to the House of Commons in October of 1979, Showing Special Warrants Issued Under Section 23 of the Financial Administration Act Since the Dissolution of Parliament on March 26, 1979" was tabled by the President of the Treasury Board.

At 4:50 the Committee adjourned to the call of the Chairman.

ATTEST:

Le greffier du Comité

J. H. M. Cocks

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 6 NOVEMBRE 1979

(2)

[Traduction]

Conformément à l'avis de convocation, le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui à 14 h 45 pour étudier le Budget des dépenses déposé au Parlement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1980 et le Budget supplémentaire (A) déposé au Parlement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1980.

Présents: Les honorables sénateurs Everett (*président*), Austin, Balfour, Barrow, Charbonneau, Godfrey, Murray, Nurgitz, Roblin, Steuart. (10)

Aussi présents: M. Peter Dobell et M. Peter Kemball du Centre parlementaire.

Les témoins suivants du Conseil du Trésor sont entendus:

L'honorable S. M. Stevens, président;

M. J. L. Manion, secrétaire;

M. L. J. O'Toole secrétaire adjoint.

Aussi présent: M. E. A. Radburn, Directeur, Division des prévisions budgétaires, Direction des programmes.

Le président du Conseil du Trésor fait une déclaration préliminaire et le Comité entreprend ensuite l'étude du Budget des dépenses et du Budget supplémentaire (A) pour l'année financière se terminant le 31 mars 1980.

Il est convenu que les honorables sénateurs Austin, Balfour, Barrow, Doody et Everett soient membres du Comité directeur.

Un document intitulé «Rapport présenté par le président du Conseil du Trésor à la Chambre des communes en octobre 1979, indiquant les mandats spéciaux émis en vertu de l'article 23 de la Loi sur l'administration financière depuis la dissolution du Parlement le 26 mars 1979» est déposé par le président du Conseil du Trésor.

A 16 h 50, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

ATTESTÉ:

EVIDENCE

Ottawa, Tuesday, November 6, 1979

[Text]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 2.45 p.m. to examine the Main Estimates laid before Parliament for the fiscal year ending March 31, 1980, and the Supplementary Estimates (A) laid before Parliament for the fiscal year ending March 31, 1980.

Senator Douglas D. Everett (*Chairman*) in the Chair.

The Chairman: Honourable senators, this afternoon we are going to consider the main estimates for the fiscal year ending March 31, 1980, and supplementary estimates (A).

Before we commence our proceedings, I should mention that I was asked by the committee to suggest a steering committee. So I would suggest: Senator Doody, (*Vice-Chairman*); Senator Barrow, the former *Vice-Chairman*; Senator Austin; Senator Balfour; and myself. Is that agreeable, honourable senators?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: We are honoured to have with us today, for the first time in his capacity as President of the Treasury Board, Mr. Sinclair Stevens. He is accompanied by: Mr. Jack Manion, Secretary of the Treasury Board; Mr. L. J. O'Toole, Assistant Secretary; and Mr. E. A. Radburn, Director of the Estimates Division.

I understand, Mr. Minister, that you have an opening statement, and perhaps you would like to proceed with that.

The Honourable Sinclair M. Stevens, President of the Treasury Board: Thank you, Mr. Chairman.

Honourable senators, I am pleased to accept your invitation to appear before this committee and to discuss with you the main estimates and the first supplementary estimates for the fiscal year 1979-80 which I tabled in the House of Commons on October 11.

For your information, sir, I shall likely be tabling tomorrow supplementary estimates (B) which will perhaps fill out the estimate consideration more fully. Unfortunately they are not tabled as of today.

I should first like to deal with the main estimates. At the time of tabling I indicated that these main estimates are exactly as tabled last February by the previous government but which did not receive parliamentary approval before Parliament was dissolved. The decision to re-table these identical estimates was, in our view, the most responsible method of obtaining parliamentary authority for funds required to keep the government operating smoothly in the current fiscal year. An alternative to this course of action would have been to develop, print and table a completely new set of estimates. This would clearly have been an expensive and time-consuming exercise.

This is not to say that the main estimates before you reflect totally our government's spending plans for the current year. Action has already been taken which would alter the spending plan represented by the estimates. For example, the level of

TÉMOIGNAGES

Le mardi 6 novembre 1979

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des Finances nationales se réunit aujourd'hui à 14 h 45 pour examiner le budget principal et le budget supplémentaire (A), présentés au Parlement et couvrant l'année financière se terminant le 31 mars 1980.

Le sénateur Douglas D. Everett (*président*) occupe le fauteuil.

Le président: Honorables sénateurs, cet après-midi nous allons étudier le budget principal pour l'année financière se terminant le 31 mars 1980, et le budget supplémentaire (A).

Avant de poursuivre, j'aimerais mentionner que le Comité m'a demandé de proposer avec vous des sénateurs qui seront membres du Comité directeur. Je propose donc le sénateur Doody, (*vice-président*); le sénateur Barrow, ancien vice-président; le sénateur Austin; le sénateur Balfour et moi-même. Êtes-vous d'accord, honorables sénateurs?

Des voix: D'accord.

Le président: Nous sommes heureux de recevoir aujourd'hui pour la première fois, en sa capacité de président du Conseil du Trésor, M. Sinclair Stevens. Il est accompagné de M. Jack Manion, secrétaire du Conseil du Trésor, de M. O'Toole, secrétaire adjoint, et de M. E. A. Radburn, directeur de la Division des prévisions budgétaires.

J'ai cru comprendre, monsieur le Ministre, que vous voulez faire une déclaration préliminaire, et je vous prie donc de procéder.

L'honorable Sinclair M. Stevens, président du Conseil du Trésor: Merci, monsieur le président.

Honorables sénateurs, je suis heureux de comparaître devant ce Comité et de discuter avec vous du budget principal et du premier budget supplémentaire pour l'année financière 1979-1980, que j'ai déposé à la Chambre des communes le 11 octobre.

Pour votre gouverne, monsieur, je prévois déposer demain le budget supplémentaire (B) qui complètera le tableau des prévisions. Malheureusement, il n'a pu être déposé aujourd'hui.

Je voudrais d'abord parler du budget principal. J'ai indiqué, en déposant le budget principal, qu'il est identique à celui que le gouvernement précédent a déposé en février dernier, puisque ce dernier n'avait pas reçu l'approbation du Parlement avant la dissolution de ce dernier. La décision de déposer le même budget représentait, à notre sens, la façon la plus responsable d'obtenir du Parlement l'autorisation des crédits nécessaires à la bonne marche du gouvernement pendant l'année financière en cours. Autrement, il nous aurait fallu rédiger, imprimer et déposer un budget entièrement nouveau. Cela aurait évidemment entraîné des dépenses considérables de temps et de deniers publics.

Cela ne signifie pas, toutefois, que le budget principal que vous avez devant vous traduit fidèlement les prévisions de dépenses du gouvernement pour l'année courante. Des mesures ont déjà été prises pour modifier le programme des dépenses

[Text]

authorized person-years for 1979-80, for which salary and other funds are included in these estimates, has been reduced by 2 per cent for a targeted reduction of 5,000 person-years. Once we have determined precisely in which programs and activities these reductions will be applied, the association funds in the estimates will be frozen in each department by the Treasury Board. As well, the moratorium on discretionary expenditures which was in effect from June 8 to October 15 will result in more authorities in the estimates, either lapsing or being available for new spending priorities of this government. These new priorities will be reflected in supplementary estimates which will be placed before you in the course of the fiscal year. I have already indicated that supplementary estimates (B) will likely be tabled tomorrow, and there will likely be a further supplementary tabled in the spring.

Nevertheless, I am recommending that Parliament approve the spending authorities in these estimates because it is the best means of ensuring an orderly transition to the spending plans of the new government without undue interruption of public services and government operations.

The main estimates total \$52,914 million and include budgetary estimates of \$50,768 million and gross loans, investments and advances of \$2,146 million. These Main Estimates were initially tabled in Parliament by the previous government as part of an overall spending plan of \$52.6 billion. This plan allowed for \$447 million in repayments on previous loans, \$1,217 million for normal lapses in spending authority and \$1,350 million in reserves for supplementary estimates and overruns of the estimated cost of statutory programs.

As I pointed out both in a press conference on July 20, and in a statement to the House on October 19, it is clear that the \$52.6 billion spending ceiling is completely unrealistic. Half the reserves were exhausted by the time this government took office two months into the fiscal year. That left, for the remaining 10 months of the year, only half the reserves to cover the really major increases in spending resulting from economic variables such as huge increases in OPEC oil prices and rising interest rates. I have already tabled a Supplementary Estimate for the oil import compensation program and will be accounting for increased costs of other programs such as public debt charges in future supplementary estimates.

The net result of all the additional requirements will be total spending that is several hundred million dollars higher than the \$52.6 billion figure. I can assure honorable senators, however, that this government is taking and will continue to take concerted action to minimize spending in this fiscal year. The spending moratorium and the reduction in authorized person-years already mentioned are good examples.

It may be useful to the committee, Mr. Chairman, if I provide just a brief profile of the financial resources in the budgetary main estimates. Of the total budgetary estimates of

[Traduction]

présenté dans le budget. Par exemple, le total d'années-hommes autorisées pour 1979-1980, pour lesquels les traitements et autres fonds ont été inclus dans ce budget, a été réduit de 2%, selon une réduction projetée de 5,000 années-hommes. Lorsque nous aurons déterminé de façon précise dans quels programmes et activités ces réductions seront effectuées, les fonds inscrits dans ce budget seront gelés dans chaque ministère par le Conseil du Trésor. Par ailleurs, la levée du moratoire sur les dépenses discrétionnaires, en vigueur du 8 juin au 15 octobre, libèrera des fonds inscrits au budget qui demeureront inutilisés ou qui seront affectés à d'autres priorités de dépenses du gouvernement. Les nouvelles priorités seront inscrites dans le budget supplémentaire qui sera déposé au cours de l'année financière. J'ai déjà indiqué que le budget supplémentaire (B) sera probablement déposé demain, et il y aura tout probablement un nouveau budget supplémentaire au printemps.

Néanmoins, je recommande que le Parlement autorise les postes de dépenses contenus dans ce budget, puisque c'est la meilleure façon d'assurer l'adoption ordonnée des projets de dépenses du nouveau gouvernement, sans trop bouleverser les services au public et les travaux du gouvernement.

Le montant du budget principal est de \$52,914 millions et comprend les prévisions budgétaires de \$50,768 millions et la somme globale des prêts, investissements et avances de \$2,146 millions. Ce Budget principal a d'abord été déposé à la Chambre par le gouvernement précédent dans le cadre d'un programme de dépenses de \$52.6 milliards. Ce programme prévoyait des paiements de \$447 millions pour des emprunts antérieurs, une somme de \$1,217 millions pour des erreurs normales relatives au pouvoir de dépenser et le versement de \$1,350 millions dans les réserves, aux fins des prévisions supplémentaires et des coûts excédentaires des programmes statutaires.

Comme je l'ai fait remarquer à une conférence de presse le 20 juillet et dans une déclaration à la Chambre le 19 octobre, il est évident que le plafonnement des dépenses à \$52.6 milliards est complètement irréaliste. La moitié des réserves étaient épuisées avant que le présent gouvernement entre en fonction soit deux mois après le début de l'année financière. Il ne restait pour les dix derniers mois de l'année que la moitié des réserves pour absorber des augmentations réellement importantes des dépenses découlant de variables économiques telles les hausses énormes des prix du pétrole établis par l'OPEP et l'augmentation des taux d'intérêt. J'ai déjà déposé un budget supplémentaire pour le programme de compensation des importations de pétrole et je justifierai les coûts majorés d'autres programmes, comme les coûts de la dette publique, dans des budgets supplémentaires ultérieurs.

Toutes ces exigences additionnelles se solderont par des dépenses s'élevant à plusieurs centaines de millions de dollars en sus des \$52.6 milliards prévus. Je peux toutefois assurer aux honorables sénateurs que le présent gouvernement n'épargnera aucun effort pour réduire les dépenses de la présente année financière. Le moratoire sur les dépenses ainsi que la réduction des années-personnes autorisées, dont il a déjà été question, en sont de bons exemples.

Il conviendrait peut-être, monsieur le Président, que je brosse au Comité un tableau des ressources financières du budget principal. De l'ensemble des prévisions budgétaires se

[Text]

\$50,768 million, transfer payments—including payments to persons, other levels of government and subsidies—account for 52 per cent. Public-debt costs amount to a further 16.5 per cent, and 28 per cent is required for the operating and capital expenses of government departments and agencies.

The public-debt cost share is increasing at a rapid rate—these costs accounted for 43 per cent of the increase in budgetary estimates from 1978-79 to 1979-80. Debt costs are driving spending growth upwards and squeezing out other demands on our resources. The challenge facing this government is to eliminate that problem by reducing the size of our deficit.

I would like to take this opportunity, Mr. Chairman, to draw to the attention of honourable senators a technical point related to the process of approval by Parliament of the main estimates. As you are aware, Parliament normally grants partial pending authority pending a review of the estimates by parliamentary committees. A supply bill requesting such authority to the end of December will be introduced shortly. You should be aware that some votes contained in this supply bill will be for the total authority requested in the Main Estimates rather than a portion thereof. These votes cover summer-oriented programs and others where there was a commitment to make payment prior to December 31, and which were paid under the authority of Special Governor General's warrants.

Turning to the main estimates for my own department, the Treasury Board Secretariat, you will note large changes for some of the centrally financed programs of government. For example, the two-year \$150 million, Federal Labour Intensive Projects program has been completed.

Therefore, there is no further provision for it in 1979-80, whereas last year's estimates provided \$100 million—\$50 million in main estimates and a further \$50 million in supplementary estimates (A).

Main estimates for the centrally financed program for student youth employment are \$21.6 million higher this year. This funding is for such programs as creation of permanent jobs in the private sector, summer-job programs and a new Youth Job Corps program to provide year-round employment opportunities for youth.

Eighteen million dollars have been eliminated from this year's estimates due to the termination of separate funding for administration of certain bilingualism measures in the public service. The \$18-million-dollar fund was a temporary measure designed to finance start-up costs and to facilitate the implementation of certain elements of the official languages policies which departments and central agencies are now able to finance from existing resources.

The main estimates for the Office of the Comptroller General, which also appear under the Treasury Board, show an increase of \$2.6 million and 64 person-years. These resources provide for a number of initiatives, including a pilot program

[Traduction]

chiffrant à \$50,768 millions, les paiements de transfert, y compris les paiements aux personnes, à d'autres palliers de gouvernement et les subventions, représentent, 52%; le coût de la dette publique: 16.5% et les frais d'exploitation et d'immobilisations des ministères et organismes du gouvernement, 28%.

Le coût de la dette publique s'accroît à un rythme accéléré—il compte pour 43% de l'augmentation des prévisions budgétaires entre 1978-1979 et 1979-1980. Le coût de la dette augmente les dépenses et monopolise des ressources qui pourraient aller à d'autres programmes le défi que doit relever le présent gouvernement consiste à éliminer ce problème en réduisant l'ampleur de notre déficit.

Je saisis cette occasion, monsieur le Président, d'attirer l'attention des honorables sénateurs sur une question technique relative au processus d'approbation du budget principal par le Parlement. Vous n'êtes pas sans savoir, que le Parlement accorde normalement une partie des pouvoirs de dépenser, avant même que les comités parlementaires étudient le budget. Une loi des subsides demandant l'autorisation de dépenses jusqu'à la fin de décembre sera présentée prochainement. Vous n'ignorez pas non plus que certains crédits prévus dans cette loi seront exigés en entier, et non pour une partie seulement du budget. Il s'agit de crédits pour des programmes d'été et d'autres programmes qu'on s'était engagé à payer avant le 31 décembre et qui ont été payés en vertu de mandats spéciaux du Gouverneur général.

Pour ce qui est du budget principal de mon propre ministère, le Secrétariat du Conseil du Trésor, vous remarquerez des changements importants en ce qui a trait à certains programmes centraux du gouvernement. Par exemple, le programme fédéral à forte concentration de main-d'œuvre mené pendant deux ans, à raison de \$150 millions par année est maintenant terminé.

Il n'y a donc pas de fonds prévus pour ce programme en 1979-1980, alors que le budget de l'année dernière consacrait \$100 millions, soit \$50 millions au budget principal et \$50 millions au budget supplémentaire A.

Les prévisions concernant le programme central d'emploi de la jeunesse étudiante sont de \$21.6 millions plus élevées cette année que l'an dernier. Ce financement est destiné à des programmes, comme la création d'emplois permanents dans le secteur privé, des programmes d'emplois d'été et un nouveau programme de la compagnie des jeunes travailleurs afin d'offrir à la jeunesse de l'emploi à longueur d'année.

Dix-huit millions de dollars ont été rayés du budget de cette année, grâce au financement distinct de l'administration de certaines politiques de bilinguisme dans la fonction publique qui a pris fin. Cette somme de \$18 millions était une mesure temporaire destinée à faciliter le financement des coûts de mise en activité et d'application de certains éléments de la politique des langues officielles, que les ministères et organismes centraux sont maintenant capables de financer au moyen des ressources existantes.

Le budget principal du Bureau du Contrôleur général qui s'intègre également au Conseil du Trésor accuse une augmentation de \$2.6 millions et de 64 années-personne. Ces ressources sont destinées à un certain nombre de projets, y compris un

[Text]

for development of government financial officers and a program for assessing and improving management practices and controls in departments and agencies.

I would now like to turn for a moment to supplementary estimates (A) for the current fiscal year. These supplementaries total \$1,002 million and include \$835 million for oil import compensation payments due to international price increases; \$67.1 million for capital payments to VIA Rail; \$10.4 million to Telesat Canada for satellites Anik C and D; \$9.9 million to the Grains and Oilseeds Program of Industry, Trade and Commerce to restore boxcars used to transport grain and to assist the Canadian rapeseed processing industry. As well, the authorized level of the Supply Revolving Fund at Supply and Services is increased by \$36 million.

Mr. Chairman, I would like to thank you for this opportunity to discuss these estimates with the committee, and I shall be pleased to answer any questions that you and honourable senators may have.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister.

Honourable senators, you have before you the statement of the minister, the supplementary estimates (A), the main estimates 1979-80, and the document entitled "Federal Expenditure Plan," which is the brown book, as well as the notes prepared by Mr. Kembal. Are there any questions for the minister?

Senator Murray: Mr. Stevens, I presume you have been getting by on Governor General's warrants since the beginning of this fiscal year. I should know the answer to this question, but what is the requirement for the government reporting to Parliament on when and how it obtains the Governor General's warrants, and in what amounts?

Hon. Mr. Stevens: Senator Murray, you perhaps are aware that I did make a statement in the House of Commons setting out in summary form what had transpired so far this year with respect to the obtaining of funds, including funds under Governor General's warrants.

For a more technical elaboration on that, perhaps I could call on one of the officials with Mr. Manion.

Mr. J. Manion, Secretary of the Treasury Board: I would ask Mr. O'Toole to elaborate.

Mr. L. J. O'Toole, Assistant Secretary of the Treasury Board: Mr. Chairman, I can add a little to what has been said. As I understand the Financial Administration Act, it requires reports to Parliament on the use of warrants, and in this case that report was tabled by the President on October 11. It sets out each of the warrants obtained in the course of the year and which had previously been published in the *Canada Gazette*.

[Traduction]

programme-témoin de perfectionnement d'agents financiers du gouvernement et un programme d'évaluation et d'amélioration des pratiques et des mesures de contrôle de gestion dans les ministères et organismes.

Maintenant, je voudrais parler un peu du Budget supplémentaire (A) pour l'année financière courante. Ce Budget supplémentaire se chiffre à \$1,002 millions et comprend \$835 millions en indemnités à l'importation du pétrole, étant donné l'augmentation du prix international; \$67,1 millions en paiements à VIA Rail, pour fins de la dépense en capital; \$10,4 millions en contributions à Téléstat Canada, pour l'acquisition des engins spatiaux Anik «C» et «D»; \$9,9 millions en contributions aux programmes relatifs aux céréales et graines oléagineuses du ministère de l'Industrie et du Commerce, pour la remise en état des wagons servant à transporter les céréales et pour aider l'industrie de la transformation du colza. Le montant de la réserve du Fonds renouvelable des approvisionnements du ministère des Approvisionnements et Services est également augmenté de \$36 millions.

Monsieur le président, je vous remercie de cette occasion de discuter du budget en comité, et je serai heureux de répondre aux questions que vous, et vos honorables sénateurs, pourriez m'adresser.

Le président: Merci, monsieur le ministre.

Honorables sénateurs, vous avez devant vous la déclaration du ministre, le Budget supplémentaire (A), le Budget des dépenses pour 1979-80 et le document intitulé Programme des dépenses fédérales, c'est-à-dire le livre marron, ainsi que les notes rédigées par M. Campbell. Y a-t-il des questions?

Le sénateur Murray: Monsieur Stevens, je suppose que vous vous tirez d'affaire grâce à des mandats spéciaux du Gouverneur général depuis le début de cette année financière. Je devais peut-être le savoir, mais comment le gouvernement fait-il rapport au Parlement sur le mandat spécial qu'il obtient du Gouverneur général et le montant que représente ce mandat?

L'honorable M. Stevens: Sénateur Murray, vous savez peut-être que j'ai fait rapport à la Chambre des communes en résumant ce qui s'était produit jusqu'à présent, comment j'avais obtenu des fonds, y compris des fonds en vertu de mandats spéciaux du Gouverneur général.

Pour vous exposer plus longuement le fonctionnement de ce procédé, je devais faire appel à un des représentants qui accompagnent M. Manion.

M. J. Manion, secrétaire du Conseil du Trésor: M. O'Toole, voulez-vous expliquer?

M. L. J. O'Toole, secrétaire adjoint du Conseil du Trésor: Monsieur le président, je ne peux pas ajouter grand-chose à ce qui a déjà été dit. Si j'interprète bien la Loi sur l'administration financière, elle exige que l'on fasse rapport au Parlement de l'utilisation de ces mandats spéciaux, et, dans ce cas, le rapport a été déposé par le Président le 11 octobre. Il expose chacun des mandats spéciaux obtenus au cours de l'année, mandats qui d'ailleurs avaient déjà été publiés dans la *Gazette du Canada*.

[Text]

This year there was one unusual feature, namely that warrants were used for part of the requirements that were included in supplementary estimates (B), 1978-79, which had been tabled but not passed at the time of dissolution. With respect to that, the President had tabled at the same time the report on the disposition of the requirements reflected in that set of supplementary estimates also on October 11.

Hon. Mr. Stevens: Mr. Chairman, if honourable senators feel it would be helpful on this, I could table a copy of the report that I presented to the House of Commons on October 11, which sets out, special warrant by special warrant, the amounts that were raised, the dates and some detail thereon. It runs from the dissolution of Parliament, on March 26, to October 11.

The Chairman: Is that your wish, honourable senators?

Senator Murray: You may be back again on Governor General's warrants as of tonight, for all we know.

How would you go about satisfying a suspicious mind like mine as to whether there is room for abuse of those warrants and as to whether there is at least no more freedom within Governor General's warrants for governments, ministers and departments to do what they want than there would be under estimates that have already been voted by the house?

Hon. Mr. Stevens: Well, senator, I would have to comment that I do not think there should be any tighter scrutiny than the scrutiny of Parliament itself of the various spending plans for government; but when Parliament is not sitting, I have taken special note of the process that develops before I sign a recommendation to the Privy Council, and then to the Governor General, that warrants be issued.

I think that there is quite a good policing mechanism within the Treasury Board Secretariat, within the departments concerned, to ensure that there is a good examination of the amount that is involved, and I have never, for example, in the various recommendations that I have signed in support of the obtaining of a warrant had any second thoughts that perhaps something was being advanced which should have been challenged.

Senator Balfour: Mr. Stevens, I wonder if you are satisfied with the present mechanism for parliamentary scrutiny of the estimates. If not, do you have in mind improving the system so that parliamentary scrutiny of the estimates could perhaps be more meaningful or improved?

Hon. Mr. Stevens: My short reply to that, Senator Balfour, is that I am not satisfied. I believe that, if committees of both houses had more in-depth staff, they could, perhaps in detail, go into certain of the expenditure estimates and challenge certain of the requests for funds. In short, I was hoping to appeal to you honourable senators today to come up with significant cuts in these estimates.

I believe that it should be not only the duty of the government to propose where they feel cuts can be made and where

[Traduction]

Fait particulier cette année, les mandats ont servi pour une partie des prévisions du Budget supplémentaire (B) 1978-1979, qui avait été déposé mais qui n'avait pas été adopté au moment de la dissolution du Parlement. A ce propos, le président avait déposé en même temps le rapport sur la disposition des exigences exposées dans ce volet du Budget supplémentaire, également le 11 octobre.

L'honorable M. Stevens: Monsieur le président, si les honorables sénateurs le jugent opportun, je peux leur présenter un exemplaire du rapport que j'ai déposé à la Chambre des communes le 11 octobre dernier, dans lequel figure une liste des mandats spéciaux, les montants et dates et certains renseignements supplémentaires. Le rapport porte sur la période s'étendant depuis la dissolution du Parlement, le 26 mars jusqu'au 11 octobre.

Le président: Le désirez-vous, honorables sénateurs?

Le sénateur Murray: D'après ce que nous savons, vous pourriez bien faire appel à un autre mandat spécial du Gouverneur général ce soir.

Comment rassurer un esprit méfiant comme le mien que l'on ne peut abuser de ces mandats spéciaux et qu'ils ne donnent pas plus de liberté à un gouvernement, des ministres ou des ministères que ces derniers n'auraient en vertu du Budget déjà adopté par la Chambre?

L'honorable M. Stevens: Sénateur, je dois dire que je ne crois pas qu'il puisse y avoir de contrôle plus strict que celui du Parlement lui-même ou celui des divers programmes de dépenses du gouvernement; mais lorsque le Parlement ne siège pas, je prête une attention particulière à ce qui se produit avant d'adresser au Conseil privé et ensuite au Gouverneur général une recommandation de délivrer un mandat spécial.

A mon avis, il existe un assez bon mécanisme de contrôle au sein du secrétariat du Conseil du trésor, au sein des ministères visés, pour assurer que l'on étudie comme il se doit le montant recherché et, dans les diverses recommandations que j'ai signées en vue d'obtenir un mandat spécial, je n'ai jamais eu à douter du bien-fondé de ce que l'on demandait.

Le sénateur Balfour: Monsieur Stevens, je me demande si vous êtes satisfait du mécanisme actuel d'études parlementaires du budget. Sinon, avez-vous l'intention d'améliorer le système de sorte que l'étude parlementaire du budget soit meilleure, améliorée?

L'honorable M. Stevens: Pour résumer, sénateur Balfour, le processus actuel ne me satisfait pas. A mon avis, si les comités des deux Chambres comptaient un plus grand nombre d'employés spécialisés, ils pourraient étudier de façon plus approfondie certains postes de dépense du Budget et demander la justification de certaines demandes de fonds. Bref, messieurs les sénateurs, j'avais l'intention de vous demander aujourd'hui de cerner les domaines où nous pourrions effectuer des coupures budgétaires considérables.

J'estime qu'il appartient non seulement au gouvernement de cerner les domaines où il pourrait être possible d'effectuer des

[Text]

there is some possibility of meaningful restraint, but in a period where we are so overspent, in the sense that we are spending about 25 per cent more than our revenue would justify, every member of Parliament, be he a senator or a Member of Parliament, should come up with some suggestion as to where it is felt, after reviewing the estimates, there could be some tightening.

Frankly, I think departments would welcome this, and I think cabinet ministers would welcome it, because, while we can take the overview, we in Treasury Board are, as you know, largely reactive in that people propose spending moneys on various things. We can be analytical. We can try, if you like, to hold them within some type of envelope, but basically the thrust comes from, say, the department.

There is room for a committee such as yours, Mr. Chairman, to come back with some suggestions as to where you feel there has been an overly, if you like, generous request for funds.

As you probably know, the present government has approached the question of expenditures in a longer term time frame than the previous government. We will be dealing, in our budgetary presentations, with four- to five-year overviews, which will show the trends that we are heading into if expenditure levels are not altered. They will also show, of course, the revenue trends. In that way I think that both houses will see much more accurately what the present spending trend is leading us into, not just in the current year but in the second, third and fourth years down the road.

This, frankly, I believe, is the most alarming thing about our present fiscal position in Canada. The current figures are serious enough, but it is when we start looking at the second, third and fourth years down the road that I think we see the alarming picture that literally has to be corrected if we are going to return this country to a responsible economic position. No government has any alternative when you see the projections.

Senator Austin: Where do you see those growths in costs coming from, Mr. Minister?

Hon. Mr. Stevens: There are three fields that are extremely awkward to live with. As you know, many of our programs are indexed; so the degree that inflation is not controlled in the country, you have an automatic increase in those types of expenditures.

A second and a related item to that is the cost of debt itself, because to the degree that you have inflationary factors—generally interest rates reflect that—you have an increased cost that to some degree is non-controllable if the debtor does nothing about the debt itself—

The third thing, of course, is the transfer payments that we have with various levels of government and individuals. They are often on formula bases which again respond to this inflationary factor.

I would suggest, senator, that all three things that I have referred to underline the tremendous need in this country to

[Traduction]

réductions et des compressions importantes, mais aussi, comme nous traversons une période de dépenses beaucoup trop élevées, en ce sens que nous dépensons à peu près 25% de plus que notre revenu nous le permet, aux sénateurs et députés, de déceler les domaines où, après avoir passé le budget en revue, il pourrait être possible de réduire les dépenses.

D'après moi, les ministères seraient très en faveur de cette façon de procéder, de même que les ministres du Cabinet, car bien que nous ayons une vue d'ensemble, le rôle du Conseil du Trésor consiste à répondre aux recommandations qui lui sont soumises concernant la façon de dépenser des fonds dans divers domaines. Nous pouvons procéder par analyse. Nous pouvons essayer de les restreindre à un genre d'enveloppe donné, mais l'initiative doit venir d'abord du ministère.

Il serait opportun qu'un comité comme le vôtre, Monsieur le président, cerne les domaines pour lesquels on présente des demandes de fonds un peu trop, disons, généreuses.

Comme vous le savez probablement, le gouvernement actuel a abordé la question des dépenses en fonction d'un terme beaucoup plus long que celui du gouvernement précédent. En effet, nos présentations budgétaires porteront sur des vues d'ensemble de quatre à cinq ans, qui indiqueront les tendances auxquelles nous devons nous attendre, si le degré de dépenses n'est pas modifié. Elles montreront, bien entendu, les tendances du revenu. De cette façon, je crois que les deux chambres auront une idée beaucoup plus exacte de la tendance actuelle des dépenses, non seulement pour l'année en cours, mais pour les deux, trois et quatre années à venir.

C'est, je crois, le facteur le plus inquiétant de la situation financière actuelle du Canada. Les données concernant l'année en cours sont déjà assez graves, mais l'examen des chiffres pour les deux, trois et quatre années à venir ne peut que donner lieu à de sérieuses inquiétudes. Cette situation devra être corrigée si nous voulons redonner à notre pays une situation économique viable. Étant donné les prévisions, le gouvernement n'a pas d'autre solution.

Le sénateur Austin: A quoi attribuez-vous cette augmentation des coûts, monsieur le ministre?

L'honorable M. Stevens: Il y a trois secteurs difficiles. Vous savez que bon nombre de nos programmes sont indexés. Par conséquent, dans la mesure où l'inflation n'est pas contrôlée dans ce pays, ce genre de dépenses augmente automatiquement dans ces secteurs.

Un deuxième facteur, en rapport avec le premier, est le coût de la dette, car dans la mesure où les taux d'intérêt reflètent habituellement les facteurs inflationnistes, l'augmentation n'est pas contrôlable dans une certaine proportion, surtout si le débiteur ne prend aucune disposition concernant ses dettes.

Le troisième secteur concerne évidemment les paiements de transfert que nous effectuons à divers échelons gouvernementaux à certains et à certains particuliers. Ils sont habituellement calculés à partir de formules établies qui tiennent également compte du degré d'inflation.

C'est pourquoi je prétends, monsieur le sénateur, que ces trois facteurs auxquels j'ai fait allusion suscitent le grand

[Text]

arrest the deficit growth that has taken place over the last five years. This country just cannot afford to be running such chronic deficits and, I emphasize, at the budgetary level that we have been experiencing over the last few years.

As I mentioned in my statement, I think the sad follow-up from this is that very worthwhile programs literally get crowded out from any expenditure considerations, because if you are spending most of your money on interest, or on some other item such as that, it means that so far as increased funds are concerned you have that much less to spend on some of the programs that perhaps people feel are desirable in the country.

The Chairman: As a supplementary, are you talking about suggestions that would reduce the current spending, or about suggestions that would affect future estimates?

Hon. Mr. Stevens: I would say, sir, both, in that I think there is room for suggestion, and certainly we will respond to any suggestions that this committee wishes to make concerning current spending in the fiscal year 1980.

The Chairman: That is, to amend the blue book?

Hon. Mr. Stevens: Yes. It will probably be reflected in our next supplementary estimates. We shall be bringing in the supplementary estimates (C) in February or March and it could be reflected there.

Perhaps the more sizeable reductions would be from any suggestions that we might implement of a longer term nature. Many of the programs we are living with might take statutory amendment in order to ensure some saving. If you have suggestions along those lines—

The Chairman: Let me put a problem to you. This committee, probably more than any other committee in government, has been concerning itself over the last few years with the intensive examination of government departments. Mr. Manion was the Deputy Minister of Manpower and Immigration at the time of our examination of that department, and he has some knowledge of how the committee operated and into what detail we went. Last week we presented to the Senate our expenditures for the last session, and I believe they totalled \$29,000. That included publication costs and a good deal of the hearings on Public Works. Also we were half way along in our examination of DREE. So our expenditures are not high in any terms. However, in order to produce the kind of report that we do, because of the fact that we are keeping a very tight lid on our expenditures, it takes us about a year and a half to two years to do each report.

If you are talking about parliamentary committees in the Senate and the House doing this kind of intensive examination of ongoing programs, I would be interested to know what kind of support you would propose for those committees and how you would put together the information that is required by those committees to make a valid assessment.

[Traduction]

besoin qu'a ce pays de mettre un frein à la croissance du déficit que nous accusons depuis les cinq dernières années. Notre pays n'a tout simplement pas les moyens de supporter de semblables déficits chroniques et, je tiens à le souligner, le niveau des dépenses budgétaires établi ces dernières années.

Comme je l'ai mentionné dans ma déclaration, cette situation entraîne des conséquences fort regrettables, en ce sens que des programmes très valables sont rayés des prévisions budgétaires tout simplement parce que vous consacrez une grande partie de vos fonds aux intérêts ou à d'autres facteurs semblables, ce qui fait que vous disposez de beaucoup moins de fonds pour des programmes que le public pourrait juger souhaitable d'instaurer dans ce pays.

Le président: Votre question supplémentaire se rapporte-t-elle à des recommandations qui entraîneraient une réduction des dépenses actuelles ou auraient un effet sur les prévisions budgétaires à venir?

L'honorable M. Stevens: Je dirais les deux; monsieur; en effet, je crois qu'il y a toujours lieu de faire des suggestions, et nous examinerons assurément toutes les suggestions que votre Comité désire faire relativement aux dépenses courantes de l'année financière 1980.

Le président: De modifier le livre bleu?

L'honorable M. Stevens: Oui. Nous en tiendrons probablement compte dans notre prochain budget supplémentaire. Nous pourrions les inclure dans le prochain budget supplémentaire (C) en février ou en mars.

Il se peut que les réductions les plus importantes découlent de suggestions que nous pourrions mettre en œuvre à plus long terme. Il se peut que des amendements statutaires doivent être apportés à de nombreux programmes présentement en cours si nous voulons réaliser certaines économies. Si vous avez des suggestions à faire en ce sens . . .

Le président: Permettez-moi de vous poser un problème: le présent comité, peut-être plus que tout autre comité, s'est chargé ces dernières années, de l'examen approfondi des divers ministères du gouvernement. M. Manion était sous-ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration au moment où nous avons procédé à l'examen de ce ministère de sorte qu'il est un peu courant de ce qu'a fait notre Comité et des travaux détaillés qu'il a dû entreprendre. La semaine dernière, nous avons présenté au Sénat nos dépenses pour la dernière session et je crois qu'elles s'établissaient à \$29,000. Elles visaient entre autre la publication de notre rapport sur les Travaux publics ainsi qu'une bonne partie des audiences à ce sujet. Nous étions également à mi-chemin dans notre examen du MEER. Nos dépenses ne sont pas du tout élevées. Toutefois, en raison de l'envergure de nos rapports et du fait que nous restreignons le plus possible nos dépenses, il nous faut entre un an et demi et deux ans, pour rédiger chacun d'entre eux.

Si vous pensez que les comités parlementaires du Sénat et de la Chambre pourraient procéder à cet examen rigoureux des programmes en cours, je serai curieux de savoir quel genre d'appui vous compteriez donner à ces comités et de quelle façon vous compteriez rassembler les renseignements dont ils auraient besoin pour procéder à une évaluation valable.

[Text]

We have estimated here that at the rate we are travelling we will be able to get once around the whole of government in something like 33 years. I know that you are expecting some personal longevity in politics, but I will be surprised if it goes that long. So we would really be looking for some direction from you as to how we might accomplish this, both in this house and in the other place.

Hon. Mr. Stevens: Mr. Chairman, there are three or four comments that I might make in response to your observation, which I think is very valid. The first is that I feel that perhaps we have had too much emphasis on justifying expenditures as opposed to challenging expenditures. It seems that the tilt of government, the tilt of parliamentary committee reviews, is more as to "Why is more not being spent?", as opposed to getting down to the nitty-gritty of "Are we sure that we are getting ample return for whatever is being spent?"

The Chairman: If I might interject here, that has not been the approach of this committee, in its examination of the information services of government, Canada Manpower, Public Works and DREE. It has been challenging government every step of the way. Indeed, in both Canada Manpower and Public Works, on which reports were most recently published, I think that of the recommendations for Manpower, the department agreed to implement 52 out of 56. The score on Public Works is equally as high. They were, I believe, very challenging reports in which we accepted very little of the sort of conventional operation and said, "We thought you ought to do it this way," and "You should consider doing it that way."

Hon. Mr. Stevens: My initial comment was not meant to relate necessarily to this committee. I was making a general comment with respect to my observation of government and the general operation of Parliament. I was saying it really as a supportive comment to the second thing that I was going to mention, which is that people sometimes find it inconsistent that on the one hand I will try to resist expenditure increases, as President of the Treasury Board, and on the other hand I approve expenditure increases on activities which are of a kind of policing nature. You will notice that the Comptroller General has in the main estimates an increase of \$2.6 million for funding and 64 person-years. I have discussed this with Mr. Rogers and I am satisfied that, if anything, perhaps we can be spending more money in the tighter scrutiny of what has been going on, as opposed to trying to make that kind of saving.

Again, in Treasury Board, while we feel that we can save some money in, say, the 1980-81 fiscal year, I am hesitant to cut Treasury Board down unduly, because I think that in turn it will mean that perhaps tens of millions of dollars of expenditure will start coming out the other side because we have not been able to keep a tight enough ship. I may say that I will be speaking to both the Speaker of the Senate and the Speaker of the House of Commons concerning their on-going budgets, and I would be well disposed to hearing your suggestions if you

[Traduction]

Nous avons déterminé ici qu'au rythme où nous allons, il nous faudra quelque chose comme 33 ans pour passer en revue l'ensemble de l'administration gouvernementale. Je sais que vous vous attendez à passer de longues années en politique, mais je doute que vous y restiez aussi longtemps. Nous aimerions donc que vous nous indiquiez de quelle façon nous pourrions atteindre cet objectif tant ici que dans l'autre endroit.

L'honorable M. Stevens: Monsieur le président, j'aimerais ajouter trois ou quatre points à votre observation très valable à mon avis. En tout premier lieu, je crois que nous avons beaucoup trop insisté ici sur la justification des dépenses plutôt que sur leur contestation. Il me semble que le gouvernement ou le comité parlementaire ont beaucoup trop tendance à se demander pourquoi les sommes dépensées ne sont pas plus importantes, alors qu'ils devraient plutôt s'attaquer au nœud gardien, c'est-à-dire nous demander si nos dépenses portent suffisamment fruit?

Le président: Si je puis me permettre de vous interrompre, telle n'a pas été l'approche du comité tant au cours de l'examen des services d'information du gouvernement, de Main-d'œuvre Canada, des Travaux publics et du MEER. A mesure que nous avançons, nous provoquons le gouvernement. De fait, des rapports ont été publiés très récemment, tant pour Main-d'œuvre Canada que pour les Travaux publics. Dans le cas des recommandations relatives à la main-d'œuvre, le ministère a accepté d'en mettre en œuvre 52 sur 56. Quant aux Travaux publics, les chiffres sont comparables. Il s'agissait, je crois, de rapports très exigeants dans lesquels nous acceptions très peu d'opérations conventionnelles. Nous disions plutôt: «Nous estimions que vous devriez agir de cette façon» et «vous devriez songer à agir de cette façon».

L'honorable M. Stevens: Je ne voulais pas, par ce commentaire, attaquer nécessairement votre comité. Je faisais un commentaire général sur ce que j'ai observé du gouvernement et du fonctionnement du Parlement. Je disais cela tout simplement pour appuyer le deuxième point que je voulais mentionner, à savoir que la population s'étonne quelquefois que d'une part, j'essaie de m'opposer à un accroissement des dépenses, à titre de Président du Conseil du Trésor, et que d'autre part, j'en approuve à l'égard d'activités qui font intervenir certains programmes. Vous remarquerez que le Contrôleur général bénéficie, dans le budget principal, d'une augmentation de \$2.6 millions pour le financement et de 64 années-homme. J'en ai parlé à M. Rogers et je suis convaincu que nous pourrions peut-être dépenser plus d'argent en examinant de façon plus rigoureuse les programmes actuels plutôt qu'en essayant de réaliser ce genre d'économie.

Je le répète, nous du Conseil du Trésor, bien que nous estimions être en mesure de réaliser des économies au cours de l'exercice financier de 1980-1981 par exemple, j'hésite à restreindre indûment le Conseil du Trésor parce que j'estime que par ricochet cela signifiera peut-être des dizaines de millions de dollars de dépenses à l'autre bout, parce que nous n'aurons pas su maintenir les cordons de la bourse. Je m'adresserai au Président du Sénat et à l'Orateur de la Chambre des communes, à propos de leurs budgets en cours et je serais disposé à

[Text]

feel that further funding would help you to carry out a better study and overview of our expenditures.

I would also suggest to you that if you wish to call on the Treasury Board Secretariat, I will certainly ask that they co-operate with you in whatever way seems to be reasonable. I am sure that the Comptroller General would also have that type of reaction. As you know, I have no direct responsibility for the Auditor General, but from personal discussions I have had with him I feel sure that he would use his office to assist you in on-going reviews, also.

Incidentally, the Auditor General has indicated to me that he feels that the office has perhaps been structured too much in the direction of dealing with the history or aftermath of decisions, as opposed to trying to get more upfront oversight as to how certain problems can be averted, rather than simply commenting on them one or two years down the road, as is the normal practice of the Auditor General.

The Chairman: We have always felt in this committee that one of the differences between us and the Auditor General is that we can comment on government policy, saying where we think it is wrong, whereas the Auditor General is under some constraint. I am not entirely sure how much constraint he is under—I suppose it largely depends on the government of the day—but he is under some constraint with regard to criticizing government policy. We feel that the examination of on-going programs is important, because we are able to criticize policy. That makes an essential difference.

Hon. Mr. Stevens: Perhaps I may add one further point, Mr. Chairman. As you probably recall, in the Throne Speech mention was made of the fact that certain special committees will be set up in the House of Commons. One of those will have the responsibility for looking at over-runs that are occurring in the government. We feel that this is needed not so much for purposes of a witch hunt type of thing, though we can put some examples of real horror stories before that committee, but rather to have them perhaps look at some of these problems and tell us where controls can be better put in position, with the object of ensuring that we do not have these over-runs in the future. Certainly I, coming from the private sector, never experienced such things there. I just cannot understand how government can be so incompetent as to permit 100 per cent or 200 per cent over-runs on projects that one would normally think could have been built within the estimate originally given.

Senator Godfrey: I would like to follow up this question of committees. There has been criticism of the practice of sending the estimates to individual committees in the House of Commons, such as the Agricultural Committee. Those committees are serving a special constituency, and they want more money and not less. How do you get around that?

Hon. Mr. Stevens: You mean, within the parliamentary framework?

[Traduction]

connaître vos suggestions au cas où vous estimeriez qu'un financement supplémentaire vous aiderait à faire un meilleur examen, à réaliser une meilleure vue d'ensemble de nos dépenses.

J'ajoute que, si vous voulez faire appel au Secrétariat du Conseil du Trésor, je lui demanderai de vous assurer sa collaboration, dans la mesure du raisonnable. Je suis certain que le contrôleur général réagirait de la même manière. Vous savez que je ne suis en rien responsable directement en ce qui concerne le vérificateur général, mais je sais, pour en avoir parlé avec lui, qu'il serait disposé à vous assister dans votre travail de contrôle.

Soit dit en passant, le vérificateur général m'a confié que son service a peut-être été trop conçu pour traiter de la genèse ou des suites des mesures prises, plutôt que d'étudier comment obvier à certains problèmes ou, comme le vérificateur général le fait ordinairement, de les commenter une ou deux années plus tard.

Le président: Nous avons toujours cru, dans ce Comité, que nous pouvions faire des observations sur la politique du gouvernement, dire là où elle nous semble justifiée, alors que le vérificateur général est plutôt gêné de le faire. Je ne sais pas exactement jusqu'à quel point, et je suppose qu'il dépend essentiellement du gouvernement en place de lui laisser plus ou moins de liberté sur ce rapport. Nous pensons que l'examen des programmes en cours est important, parce que nous pouvons critiquer une politique. Ce en quoi nous différons essentiellement.

L'honorable M. Stevens: Je pourrais peut-être ajouter un mot, monsieur le Président. Comme vous vous en souvenez sans doute, il a été dit dans le discours du trône que certains comités spéciaux seraient créés à la Chambre. L'un d'entre eux sera chargé de signaler les cas où le gouvernement va bien au-delà des crédits prescrits. Nous pensons que le besoin s'en fait sentir, non pas tant dans l'esprit d'une espèce de chasse aux sorcières, bien que nous puissions rapporter au comité quelques cas à faire dresser les cheveux, mais plutôt pour leur exposer certains de ces problèmes et nous dire là où des mesures de contrôles s'imposeraient le plus, en vue de prévenir ces dépenses excédentaires. Quant à moi, qui viens du secteur privé, je n'y ai jamais vu ce genre de chose, c'est certain. Cependant, il m'est impossible d'imaginer comment le gouvernement peut être assez maladroît pour tolérer des excédents de dépenses de 100 ou de 200% sur des projets dont on aurait normalement pensé qu'ils auraient été réalisés dans le cadre des estimations prévues.

Le sénateur Godfrey: J'aimerais poursuivre cette question des comités. On a beaucoup critiqué l'usage de communiquer les prévisions budgétaires aux différents comités de la Chambre, celui de l'agriculture par exemple. Ces comités sont au service de secteurs bien spéciaux et ils veulent plus d'argent, non pas moins. Alors, comment faire?

L'honorable M. Stevens: Voulez-vous dire, à l'intérieur du cadre parlementaire?

[Text]

Senator Godfrey: Yes. How are you going to get proper scrutiny in the parliamentary framework if you are going to send the estimates to special committees like Health and Welfare and Agriculture, who are inclined to try to get more money for those functions, or for the Canada Council, or whatever it may be.

Hon. Mr. Stevens: Well, senator, you live with that phenomenon within government itself, as you know. Without some type of discipline it is natural for ministers always to be pushing for further expenditure in their own departments. We are hoping to at least contain that, or help to contain it, with this envelope approach that we are taking. This is a concept of establishing a global ceiling for all spending. We are hoping, for example, to be able to identify what we think will be a suitable ceiling for 1984 for federal spending. That would allow us, once we have identified what we think the revenue will be for that year, to define what our cash requirements will be for 1984.

We then work back from that point, which means you have a global ceiling for each of the fiscal years, and then, within that global ceiling—for example for 1981—you identify, say, five or six envelopes, which is where discipline then comes in among the ministers. Instead of just having the Department of Agriculture decide that they would like more money, they, in effect, have to prioritize their wish against the wishes of various other ministers, all having to stay within the envelope that that group has been given. It may be that in your review of the estimates you might consider that type of an approach, where, if you wanted, you could certainly learn how the government is structuring the various departments; for example, who is a member of the Social Affairs Committee, as far as the envelope is concerned, and who is a member of the Economy in Government Committee, which is the one I chair. Very few want to get into the Economy in Government Committee, incidentally. It is, however, something that you might at least consider, that you use the same groupings when you are examining the estimates. For example, in the Economy in Government Committee we have Public Works, with respect to many of their projects; we have the Post Office; we have the two sides of National Revenue—that is, Customs and Taxation; we have many of the agencies, such as the Economic Council of Canada; we have the Comptroller General's Office; of course, the Treasury Board comes in there; and it is a total spending envelope of about \$4 billion. It is highly related to the Public Service in that many of the people who are employed in the Public Service come under the departments that are in that economy-in-government envelope. I just give you this as an example. In your review you may find it very beneficial to get the various people coming in, so that you can ask them to prioritize, and state why they think they need \$300 million when some other department is saying that they need \$100 million for something else.

[Traduction]

Le sénateur Godfrey: Exactement. Comment arrivez-vous à obtenir, dans le cadre parlementaire, un examen approprié si vous communiquez les prévisions budgétaires à des comités spéciaux, Santé et Bien-être ou encore Agriculture, naturellement enclins à essayer d'obtenir plus d'argent pour leur secteur, ou encore, pour le Conseil des arts du Canada, ou quelqu'autre organisme que ce soit.

L'honorable M. Stevens: Vous n'ignorez pas, sénateur, que vous cotoyez ce genre de phénomène à l'intérieur du gouvernement lui-même. Sans une certaine discipline, il est naturel que les ministres essaient d'obtenir plus d'argent pour leur circonscription. Nous espérons que nous y mettrons un frein, ou que nous aiderons à limiter les dégâts, grâce à cette technique que nous allons adopter. Il s'agira de fixer un plafond global pour toute la dépense. Nous espérons, par exemple, pouvoir fixer un plafond qui nous paraîtra raisonnable pour les dépenses fédérales en 1984.

Une fois connu le plafond total de l'année financière, nous serons en mesure de dire combien il nous faudra d'argent. Une fois établies ces sommes, nous attribuons un plafond global pour chacune des années financières, et ensuite, par rapport à ce plafond global, par exemple pour 1981, nous pouvons fixer le montant de, par exemple, cinq ou six enveloppes et c'est là que la discipline intervient à l'intérieur du groupe ministériel. Au lieu de laisser par exemple le ministre de l'Agriculture décider qu'il a besoin de plus de crédits, il lui faudra défendre ses priorités face à celles des autres ministres, qui doivent tous respecter l'enveloppe qui leur a été remise. Il se peut que, dans votre révision du budget, vous en arriviez à envisager ce type d'approche, alors que vous pourriez aussi bien, si vous le désirez, savoir comment le gouvernement s'y prend pour structurer les différents ministères; par exemple, en matière d'enveloppe, qui fait partie du Comité des questions sociales et qui siège au Comité chargé de l'économie gouvernementale, que je préside et auquel d'ailleurs très peu veulent participer. Cependant, vous pourriez peut-être être intéressés par cette technique, et utiliser les mêmes groupements, lorsque vous examinez le budget. Par exemple, au Comité chargé de l'économie gouvernementale, nous avons les Travaux publics, dont nous examinons de nombreux projets; nous avons les Postes; nous avons les deux côtés du Revenu national, c'est-à-dire, les Douanes et Impôt; il y a aussi de nombreuses agences, telles que le Conseil économique du Canada; nous avons également le Bureau du contrôleur général où, bien sûr, intervient le Conseil du Trésor et cela fait au total une enveloppe d'environ \$4 milliards de dépenses. Cela touche de près la Fonction publique, étant donné que beaucoup de fonctionnaires relèvent des ministères qui sont dans l'enveloppe de l'économie gouvernementale. Je ne vous donne cela qu'à titre d'exemple. Au cours de votre étude, il se peut que vous trouviez très avantageux de convoquer certaines autorités pour leur demander de fixer leurs priorités et de préciser pourquoi elles pensent avoir besoin de \$300 millions alors que d'autres ministères ont besoin de \$100 millions.

[Text]

Senator Godfrey: One further question. I remember, when I became a senator about six years ago, that I was amazed to find that this was the only building in the country that I knew of that had automatic elevators with operators. I managed to get the operators eliminated from the Senate. In spite of many snide remarks from ministers of the former government, there are still automatic elevators operated by operators in the House of Commons, and this is six months into your regime. Do you think we might be able to save the salary of one elevator operator by allowing the members of the House of Commons to press their own button?

Hon. Mr. Stevens: I will come back to you with a report, senator, on that; but you might be interested to know that one of the early columns that I wrote when I was first elected was exactly on that theme. I could not understand why, in a crowded elevator, it had to be more crowded as a result of the presence of an operator standing there pushing the buttons for you.

Senator Godfrey: You use that elevator every day, so it will remind you of my question.

Hon. Mr. Stevens: All right. The only answer I could get was from someone I will not name, since he is not a member of the House now, to the effect that he had a touch of claustrophobia and did not like to get into an elevator alone. He felt better if he had someone standing there, namely, the operator.

Senator Godfrey: We had the same excuse in the Senate. We arranged to have a messenger accompany a particular senator, however.

Senator Barrow: Mr. Minister, in connection with this envelope management system that you have spoken of, how do you review the 60 per cent of expenditures that are statutory?

Hon. Mr. Stevens: I think that one of the greatest cop-outs among people who are elected to govern is that because something is in statutory form it is untouchable. The point is, any statute is amendable. If it is felt that the amount of money that is being spent as a result of some statutory provision is either too large, or is going in the wrong direction, I do not know why we should not challenge it or amend it or change it. But I think that those who are being called upon to control expenditures and come back with the answers—there is not much we can do about it, because, of course, the statutory should be changed on that.

Senator Austin: What about if it is the result of an agreement with a province or provinces, and the statute simply incorporates an agreement that the federal government entered into with one or more of the provinces?

Hon. Mr. Stevens: Again, as you know, senator, many of our agreements come up in 1981 and 1982, and I think that now is the time to start thinking and seeing if there are some provisions in some of those agreements that we feel are unduly harsh on the federal side.

[Traduction]

Le sénateur Godfrey: J'aurais une autre question. Je me souviens que lorsque je suis devenu sénateur, il y a environ 6 ans, j'ai été surpris de voir que cet immeuble était le seul au Canada, à ma connaissance, à avoir des ascenseurs automatiques actionnés par des garçons. J'ai réussi à faire disparaître les garçons d'ascenseur au Sénat. Malgré de nombreuses remarques désobligeantes de la part des ministres de l'ex-gouvernement, il y a encore à la Chambre des communes des ascenseurs automatiques actionnés par des garçons, et ça fait six mois que le nouveau gouvernement a été élu. Pensez-vous que nous pourrions économiser le salaire d'un garçon d'ascenseur en demandant aux députés d'appuyer eux-mêmes sur le bouton?

L'honorable M. Stevens: Sénateur, je vous en ferai rapport plus tard; mais vous serez peut-être heureux d'apprendre que l'un des premiers articles que j'ai écrit une fois élu portait précisément sur ce sujet. Je ne pouvais pas comprendre pourquoi, dans un ascenseur bondé, il devait y avoir en plus un garçon qui appuie sur le bouton à notre place.

Le sénateur Godfrey: Vous empruntez cet ascenseur tous les jours, alors vous vous souviendrez de ma question.

L'honorable M. Stevens: Bien entendu. La seule réponse que j'ai pu obtenir à ce sujet m'a été faite par quelqu'un que je ne nommerai pas, étant donné qu'il ne fait plus partie de la Chambre maintenant. Cette réponse était la suivante: le député en question souffrait de claustrophobie et n'aimait pas prendre l'ascenseur seul. Il se sentait mieux lorsqu'il y avait quelqu'un avec lui en l'occurrence, le garçon d'ascenseur.

Le sénateur Godfrey: Ayant eu la même réponse au Sénat, nous avons vu à ce qu'un messenger accompagne un certain sénateur.

Le sénateur Barrow: Monsieur le ministre, en ce qui a trait à ce système d'enveloppe budgétaire auquel vous avez fait allusion, comment examinez-vous les 60% de dépenses qui sont statutaires?

L'honorable M. Stevens: L'une des meilleures excuses pour un élu c'est de croire que parce qu'une dépense est statutaire, elle ne peut être remise en question. La vérité est que toute loi peut être modifiée, si on croit que les montants dépensés en vertu d'une disposition statutaire sont trop considérables ou ne sont pas bien utilisés... Je ne vois pas pourquoi nous ne pourrions pas les modifier ou les changer. Et là, je pense à ceux à qui on demande de contrôler les dépenses et qui disent qu'on ne peut pas y faire grand'chose, car étant donné, bien entendu, la loi doit être modifiée.

Le sénateur Austin: Qu'est-ce qui se passe si la dépense découle d'une entente conclue avec une ou plusieurs provinces ou que la loi vient simplement paraffier une entente que le gouvernement a signée avec une ou plusieurs provinces.

L'honorable M. Stevens: Comme vous le savez, sénateur, beaucoup de nos ententes devront être reconduites en 1981 et 1982, et je crois qu'il est maintenant temps de commencer à penser et à regarder si certaines dispositions de ces ententes heurtent indûment le gouvernement fédéral.

[Text]

As a backgrounder to that, I would invite you to take a look at the comparative deficits of any one of our provinces compared to the per capita deficit run up by the federal government at the present time. We may feel that some of those agreements should be renegotiated. I agree with you that we cannot do anything about it immediately, and I am not suggesting that.

Senator Austin: But you are suggesting that they should share some of the federal deficit with us.

Hon. Mr. Stevens: I suppose I am reiterating the fact that people sometimes tend to turn to the federal government and seriously suggest, "If we put up half the money, will you put up the other half?" without realizing that we are not in shape to put up that half. They have a very small deficit in most instances compared to our deficit, but I should of course emphasize that that is on a per capita basis.

Senator Austin: Well, I think you are going in the right direction.

Hon. Mr. Stevens: There is one point that I should perhaps have clarified. Our envelopes, of course, do include all the statutory items. We are not dealing just with non-statutory items. That is precisely what we want the various committees to look into, and if they feel that savings are possible and that involves a statutory change, then that is the recommendation we would like them to come back with.

Senator Barrow: Mr. Minister, in connection with the setting up of those envelopes, are there amounts that are set up for loans that are guaranteed? Do you have a sort of credit budget for that?

Hon. Mr. Stevens: I shall let one of my officials deal more specifically with that, but I can tell you that I think a great deal of contingent liability in the past has not been properly reflected in the accounts of Canada. This is something that I have had discussions on, both with the Auditor General and the Comptroller General, and in future we hope to get a much more accurate presentation of not only the things we are directly involved in as far as loans are concerned but also those things we are indirectly involved in, such as the PetroCan type of situation. To what extent have we guaranteed \$1.4 billion borrowed by PetroCan to complete one of their deals? Perhaps the more disturbing fact is that the government previously got into the habit of issuing what they called "comfort letters" which were really not technically guarantees, but they were very definite contingent liabilities on the Consolidated Revenue Fund of Canada. For example, we have approximately \$50 million invested in Canadair, but the government to date has given \$350 million in comfort letters to back up bank borrowings on the part of Canadair. This is something we feel has to be changed, and if the government is going to get into that type of guarantee activity, it should be more properly and clearly presented in the estimates so that Parliament can decide.

[Traduction]

En tant que personne renseignée à ce sujet, je vous suggère d'examiner les déficits de n'importe laquelle de nos provinces et de les comparer au déficit actuel par habitant du gouvernement fédéral. Vous constaterez peut-être que certaines de ces ententes devraient être renégociées. Je conviens avec vous que nous ne pouvons rien faire pour le moment, et je ne suggère pas d'agir.

Le sénateur Austin: Vous dites, cependant, que les provinces devraient assumer une partie du déficit fédéral.

L'honorable M. Stevens: Je me réfère aux nombreuses occasions où des personnes ont eu tendance à s'adresser au gouvernement fédéral et à lui demander sérieusement: «Si nous fournissons la moitié des fonds, fournirez-vous l'autre moitié?» Et ce, sans se rendre compte que nous ne sommes pas en mesure de fournir l'autre moitié des fonds. Dans la plupart des cas, elles ont un très petit déficit comparativement au nôtre; je veux parler, bien entendu, du déficit par habitant.

Le sénateur Austin: Je crois que vous avez raison.

L'honorable M. Stevens: Il y a un point sur lequel j'aimerais peut-être avoir des précisions. Nos enveloppes comprennent évidemment tous les postes statutaires. Nous ne nous en tenons pas aux postes non statutaires. C'est précisément ceux que nous voulons voir étudier par les divers comités; c'est là qu'on peut faire des économies et pour ce faire, il faut que des changements soient apportés à la loi. C'est donc ce genre de recommandation que nous aimerions voir.

Le sénateur Barrow: Monsieur le ministre, en ce qui concerne ces enveloppes, y a-t-il des montants prévus pour des prêts garantis? Avez-vous un genre de budget prévu à cette fin?

L'honorable Stevens: Je laisserai à l'un de mes fonctionnaires le soin de vous parler plus précisément de cette question, mais je peux vous dire qu'à mon avis, par le passé, un grand nombre d'engagements éventuels n'ont pas été bien inscrits dans les comptes du Canada. J'en ai discuté avec le vérificateur général et le contrôleur général et, à l'avenir, nous espérons obtenir des données beaucoup plus précises non seulement pour les postes qui nous touchent directement, comme les prêts, mais également pour les questions qui nous concernent indirectement, comme Petro-Canada. Dans quelle mesure avons-nous garanti le prêt de \$1,4 milliard contracté par Petro-Canada pour finaliser un de ses marchés? Ce qui est plus grave encore, peut-être, c'est que le gouvernement avait pris l'habitude d'accorder ce qu'on appelle des «lettres d'accord» qui ne sont réellement pas des garanties, mais qui ont définitivement été des engagements éventuels à même le Fonds du revenu consolidé du Canada. Par exemple, nous avons investi environ 50 millions dans Canadair, mais jusqu'à présent, le gouvernement a accordé 350 millions en «lettres d'accord» pour garantir les emprunts bancaires contractés par Canadair. A notre avis, cela doit changer et, si le gouvernement veut commencer à donner des garanties, il devra l'indiquer plus clairement et plus convenablement dans le budget afin que le Parlement puisse prendre des décisions.

[Text]

To put that into perspective, there has been a lot of talk, for example, of where the United States government is thinking of guaranteeing a loan to Chrysler for \$1.5 billion, but in our context, we gave more than twice that amount to help Canada in the sense that a \$1.5 billion guarantee in United States terms is approximately equal to \$150 million here, and it shows you how far we have extended ourselves in trying to help in certain situations. But to get to your point in a more technical way, perhaps I could ask Mr. O'Toole to deal with this matter.

Mr. O'Toole: I think the direct question was whether or not there is an amount or a quota, as it were, allocated in the supplementary estimates or in this envelope system for the giving of guarantees, and the answer is that there is no such arrangement, as far as I am aware now. As far as the estimates are concerned, I am sure the honourable senator is aware that loan guarantees, as such, have to be approved by Parliament either in the form of a statute or in the estimates themselves.

The recording of the effect of such a guarantee in the accounts of Canada is another matter, and at the present time is not probably adequate and is under review. The other point to be made is that loans themselves, as distinguished from the guarantee, are revealed in the estimates, or, again, in the statutes, or in the non-budgetary account where it is treated as any other outlay.

Senator Austin: May I say, Mr. Minister, that you start with a good point when you come to tell us that we need more money to do our work. You are obviously going to charm our chairman in that respect.

One part of your statement involved the Oil Import Compensation Program, and I imagine that you are anticipating quite a substantial amount to be provided for in supplementary estimates (C) in terms of price changes as between the domestic and the foreign prices. Have you any idea what the numbers are? According to your report, I think you are saying that up to March 31, 1979 a total of \$5.4 billion was paid out, while the revenues were \$4.2 billion during that period. Do you have any idea what it would be in the six months since March 31?

Hon. Mr. Stevens: I am not quite sure what figures you are referring to, Senator Austin.

Senator Austin: There is a part of your text that you did not put on the record, and I am trying to get you to do that.

Hon. Mr. Stevens: You are referring to the paragraph beginning "From 1974, . . . " ?

The Chairman: I think it starts on page 3, the last paragraph, "Coming back to the oil import compensation payment, . . ."

Hon. Mr. Stevens: Oh, yes.

[Traduction]

Mais pour nous ramener dans le contexte, on a beaucoup discuté, par exemple, du fait que le gouvernement des États-Unis songe à garantir un prêt à la société Chrysler de \$1,5 milliard, mais ici, nous avons consenti plus de deux fois cette somme à la société Canadair; ainsi la garantie de \$1,5 milliard aux États-Unis équivaut approximativement à \$150 millions ici; cela vous montre à quel point nous avons essayé de fournir de l'aide dans certains cas. Mais pour vous donner une réponse plus précise, j'aimerais demander à M. O'Toole de répondre à la question.

M. O'Toole: Je crois que la question est de savoir si une somme ou un quota, comme il se doit, est attribué ou non dans le Budget supplémentaire des dépenses ou encore dans cet ensemble d'affectations budgétaires pour les garanties, et je dois vous répondre qu'il n'existe aucune entente de ce genre, d'après ce que je sais maintenant. En ce qui concerne le Budget des dépenses, je suis sûr que l'honorable sénateur sait très bien que les garanties de prêts doivent être approuvées par le Parlement, soit sous forme de loi ou encore dans le Budget des dépenses lui-même.

Quant aux conséquences de cette garantie sur les comptes du Canada, c'est là une toute autre question, qui, actuellement, est probablement inadéquate et fait l'objet d'une révision. Autre question à soulever: les prêts mêmes, qui sont différents des garanties, figurent dans le Budget des dépenses ou encore dans les lois ou dans un compte non budgétaire où ils sont considérés comme une autre dépense.

Le sénateur Austin: Permettez-moi de vous dire, monsieur le Ministre, que vous soulevez là d'abord un bon point lorsque vous nous dites que nous avons besoin de plus d'argent pour réaliser nos projets. De toute évidence, vous allez charmer notre président à ce propos.

Une partie de votre déclaration concernait le programme d'indemnisation des importateurs de pétrole, et j'imagine que vous prévoyez devoir fournir une somme assez importante dans le Budget supplémentaire (C) pour tenir compte des variations des prix du pétrole national et du pétrole étranger. Est-ce que vous avez une idée de ce que seront ces écarts? Il appert, selon votre rapport, que jusqu'au 31 mars 1979, une somme de \$5,4 milliards a été versée alors que les recettes n'étaient que de \$4,2 milliards au cours de cette période. Est-ce que vous pouvez prévoir ce qui en sera des six mois écoulés depuis le 31 mars?

L'honorable M. Stevens: Je ne suis pas tout à fait certain de savoir de quels chiffres vous parlez, sénateur Austin.

Le sénateur Austin: Il y a une partie de votre texte que vous n'avez pas inscrite au compte rendu, et j'essaie de vous amener à le faire.

L'honorable M. Stevens: Vous voulez parler du paragraphe qui commence en ces termes: «A partir de 1974, . . . »?

Le président: Je crois qu'il commence à la page 3, dernier paragraphe: «Pour revenir aux indemnisations des importateurs de pétrole, . . . ».

L'honorable M. Stevens: Oui! oui!

[Text]

Coming back to the oil import compensation payments, I want to stress the impact of rising world oil prices on Canada's finances.

The oil import compensation payments account for more than 80 per cent of the \$1 billion in spending covered by the supplementary estimates now before you. They now total \$1,575 million for this fiscal year, and any unexpected further increases in OPEC prices before April 1980 could cause this amount to increase substantially. This sum is one of the largest ever paid out to refiners and other importers of crude oil and petroleum products by the federal government.

From 1974, when the federal government started subsidizing oil prices under Part IV of the Petroleum Administration Act, up to March 31, 1979, a total of \$5,400 million was paid out. Revenues in the form of taxes on oil exports meanwhile have amounted to \$4,200 million during the same period. As you can see, rising oil prices affect substantially the government's expenditures.

Now, Senator Austin, I believe your specific question was as to whether I could be more precise with respect to the first six months of this year, and what we anticipate for the last six months of this year. I know I have seen those figures, and perhaps later on in the meeting I could produce them for you, but there is a definite short fall between the figure we are referring to, the \$1,575 billion, and the revenue we have available to cover it.

Senator Austin: I imagine this is an area in which you feel you have no discretion—the program has to be continued and you are forced into a deficit position by whatever the international oil price may be and the difference between that price and the domestic price.

Hon. Mr. Stevens: Yes. As you know, we are caught not only by that force, and that is the international pricing problem, but there is an agreement, or there is what is regarded as an agreement, among the provinces and the federal government that says that the maximum increase in January should only be \$1. So if you acknowledge those two things, you can see the dilemma. You are controlled so far as your domestic Canadian price is concerned and yet you are not controlled so far as your international price is concerned.

Senator Austin: At the moment my understanding is that, without factoring in transportation and other auxiliary costs, the spread in price is \$13.75 Canadian or domestic and somewhere between \$28 and \$30 U.S. for international oil. That means that, if you run for any length of time at that spread, your deficit will mount quite dramatically, particularly when, as you are well aware, Mr. Minister, the export charges are no longer providing important amounts of revenue for you to offset.

[Traduction]

Pour revenir aux indemnisations des importateurs de pétrole, je voudrais insister ici sur les conséquences de l'augmentation du prix du pétrole mondial sur les finances du Canada.

Les indemnisations accordées aux importateurs de pétrole représentent plus de 80% du \$1 milliard de dépenses prévues dans le Budget supplémentaire des dépenses que vous étudiez actuellement. Ces indemnisations atteignent maintenant la somme totale de \$1,575 million pour la présente année financière et toute augmentation imprévue des prix de l'OPEP, avant avril 1980, pourrait augmenter ces chiffres sensiblement. Cette somme est l'une des plus importantes jamais versée par le gouvernement fédéral aux raffineurs et autres importateurs de pétrole brut et de produits du pétrole.

A partir de 1974, lorsque le gouvernement fédéral a entrepris—de subventionner le pétrole conformément à la Partie IV de la Loi sur l'administration du pétrole, jusqu'au 31 mars 1979, le gouvernement a versé un total de \$400 millions. Entre-temps, les recettes perçues sous forme de taxes sur les importations de pétrole se sont élevées à \$4,200 millions au cours de la même période. Comme vous pouvez le constater, les augmentations des prix du pétrole influent largement sur les dépenses des gouvernements.

Et maintenant, sénateur Austin, je crois que vous vouliez justement avoir plus de précisions sur les six premiers mois de cette année, et sur nos prévisions pour les six prochains mois. Je sais que j'ai vu ces chiffres et peut-être, un peu plus tard au cours de la réunion, je pourrai vous les donner, mais il existe un déficit bien précis entre les chiffres auxquels vous faites allusion, les \$1,575 milliards et les recettes dont nous disposons pour éponger ce déficit.

Le sénateur Austin: C'est là une question, je crois que vous estimez ne pouvoir laisser en suspens—le programme doit être poursuivi et vous devez continuer d'absorber ce déficit, savoir quel sera le prix du pétrole international et connaître la différence entre ce prix et le prix canadien.

L'honorable M. Stevens: Oui. Comme vous le savez, nous ne sommes pas seulement pris dans cet étau qu'est le problème du prix international du pétrole, mais il existe aussi une entente, ou encore ce qui est considéré comme une entente, entre les provinces et le gouvernement fédéral selon laquelle l'augmentation maximale en janvier ne doit être que de \$1. Donc, si vous prenez ces deux choses en considération, vous pouvez voir qu'il y a là dilemme. Nous sommes aux prises avec le prix du pétrole canadien et avec le prix international du pétrole.

Le sénateur Austin: Ce que je comprends, c'est que, sans tenir compte des frais de transport et autres frais, il y a une différence entre le prix du pétrole canadien qui est de \$13.75 et le prix international du pétrole qui se situe entre \$28 et \$30 US. J'en conclus donc que si vous essayez de gagner du temps tout en absorbant cet écart, votre déficit va augmenter de façon dramatique, en particulier lorsque, comme vous le savez tous, monsieur le ministre, les frais à l'exportation ne constituent plus tellement des sommes importantes de recettes que vous pouvez utiliser pour compenser l'augmentation.

[Text]

Hon. Mr. Stevens: My recollection, senator, is that you are correct on your \$13.75 per barrel price so far as Alberta oil is concerned. I think you are a bit high, though, on your international pricing. It may be you are referring to some spot prices, but certainly the Chicago prices are not as high as the \$28 figure you are referring to.

Senator Austin: But our international oil is purchased from OPEC producers at \$18 U.S. from Saudi Arabia and we get about 35 per cent of our supply today from that source. The rest ranges widely. My information is that it averages about \$28 to \$30 now.

Hon. Mr. Stevens: We would not have figures on that today. Does the energy minister come before you?

The Chairman: He can, yes.

Senator Austin: What I would appreciate knowing, Mr. Minister, is how much this program is costing; what kind of deficit have you run in the first six months of this fiscal year? What do you anticipate? What are you budgeting that you may run in the next six months? What are you forecasting?

I suppose I am asking whether you feel you have any room to change the program in any way, aside from the raising of the domestic Canadian price.

Hon. Mr. Stevens: The figures that you are referring to, senator, are something that we can certainly try to obtain for you.

Senator Austin: I would appreciate that, and, if you would, perhaps you could just answer it in the form of a letter which I could show other members of the committee if they are interested in this area. I would be glad to send them a copy of your letter.

The Chairman: Perhaps the minister could address the letter to the committee and we would distribute it to all members.

Hon. Mr. Stevens: Certainly. You are certainly correct, Senator Austin, in anticipating that there is a deficit. I would sooner have the specific figures, as opposed to throwing out a ballpark figure for you.

Senator Austin: I am sure it is a very large pressure on you.

In answer to one of my interventions, Mr. Minister, you talked about interest costs, the cost of carrying the debt, the transfer payment item, and you talked about your revenues not rising because of the indexing program, which I believe was a program supported in most parts of the house, certainly by your party and by my own when it was introduced and passed. But what percentage of your budget do you really feel is discretionary? What part of that total budget of \$52 billion do you really have some serious say and influence over?

Hon. Mr. Stevens: Well, if I can make a comment and then answer your specific question, senator, I was one of those who supported Mr. Stanfield when he suggested that we index personal income tax. As you will recall, John Turner, the then Minister of Finance, at that time initially opposed it.

[Traduction]

L'honorable M. Stevens: Si je me souviens bien, sénateur, vous avez raison de dire que le prix de notre baril est de \$13.75 pour le pétrole de l'Alberta. Je crois que vos données sont un peu trop élevées en ce qui concerne le prix du pétrole international. Vous faites peut-être allusion ici à certains prix ponctuels, mais certes, les prix de Chicago ne sont pas de \$28, comme vous le dites.

Le sénateur Austin: Mais nous achetons notre pétrole international des pays producteurs de l'OPEP à \$18 US de l'Arabie Saoudite et nous tirons de cette source environ 35% de notre approvisionnement actuel. Le reste varie largement. D'après ce que je sais, le prix moyen est de \$28 à \$30 maintenant.

L'honorable M. Stevens: Nous n'avons pas de chiffres à cet égard aujourd'hui. Le ministre de l'Énergie peut-il venir témoigner devant votre comité?

Le président: Certainement.

Le sénateur Austin: Ce que j'aimerais savoir, monsieur le ministre, c'est combien coûte ce programme; quel déficit avez-vous absorbé au cours des six premiers mois de l'année financière? Que prévoyez-vous? Quelles sont les prévisions budgétaires pour les six prochains mois?

Je demande, en somme, si vous croyez qu'il soit possible de changer le programme d'une façon quelconque, à part d'augmenter les prix nationaux au Canada.

L'honorable M. Stevens: Sénateur, nous pouvons très certainement essayer de vous obtenir les chiffres dont vous parlez.

Le sénateur Austin: Je vous en serais reconnaissant; peut-être vous serait-il possible de répondre par une lettre que je pourrais montrer aux autres membres du Comité qui s'intéressent à cette question. Je serais heureux de leur transmettre une copie de votre lettre.

Le président: Peut-être le ministre pourrait-il adresser la lettre au Comité et nous la distribuerions à tous les membres.

L'honorable M. Stevens: Certainement. Vous avez très probablement raison, sénateur Austin, de prévoir un déficit. Il préférerais vous donner des chiffres précis plutôt qu'estimatifs.

Le sénateur Austin: Je suis certain que c'est pour vous un gros surcroît de travail.

En réponse à une de mes interventions, monsieur le ministre, vous avez parlé des taux d'intérêt, du coût de report de la dette, du paiement de transfert, ainsi que de vos recettes qui n'augmentent pas, par suite du programme d'indexation qui a été, je crois, appuyé par la plupart des partis de la Chambre, et certainement par le vôtre et le mien, lorsqu'il a été présenté et adopté. Mais quel pourcentage considérez-vous vraiment comme discrétionnaire? Sur quelle proportion du budget total de \$52 milliards avez-vous sérieusement un mot à dire et une influence à exercer?

L'honorable M. Stevens: Sénateur, si je peux formuler une observation, puis répondre à votre question précise, j'ai appuyé M. Stanfield lorsqu'il a proposé que nous indexions l'impôt personnel sur le revenu. Vous vous souviendrez que John

[Text]

The thing that I think is forgotten is that Mr. Stanfield suggested that income tax be indexed in order to deprive the government of what they were then regarding as a tax dividend. The elasticity with regard to personal income taxes was such that with, say, a 10 per cent growth in your economy the personal income taxes went up perhaps 19 per cent—certainly, 17 per cent to 19 per cent.

Mr. Stanfield's feeling was that this was one way to get a new restraint on government, a new discipline on government, and that rather than put spending programs in place in anticipation of the so-called tax dividends the government would have to be more frugal with the people's money.

Unfortunately, we got half the equation—we got the indexing; but the government did not become frugal with people's money, and we have ended up in the sad state you have before you, where we are literally spending 25 per cent more than our revenue justifies. This is why I am calling on you now to put in place the other side of the equation, to help us to get the spending down to where the revenue would dictate it should be.

Senator Austin: I don't want to engage in a political debate with you, Mr. Minister; we would probably differ on some aspects of your statement. By not getting into the debate I don't want this committee to think I am in agreement with what you have said, but I would like you to deal with the specific question.

Hon. Mr. Stevens: As I say, that was just a comment, but dealing more specifically with your question, what do I feel is discretionary? That brings me back to the point I made a little earlier, and that is that I think really anything, speaking in the broadest sense, is discretionary. To be realistic, you cannot take immediate action on interest, for example.

When Governor Bouey told us he had to raise the interest rate on Canada Savings Bonds another point, that cost us \$181 million. The only place that we can perhaps correct that is to ensure that in future years we have smaller deficits which, in turn, will mean less borrowing which, hopefully, will mean less pressure on interest rates and we can get the whole thing back to a more normal level.

I would have to say, Senator Austin, that it is very much a question of degree. There are some items that are 100 per cent discretionary. For example, if we don't want to build a building in a certain town, that to me is 100 per cent discretionary. You can build it or you can decide not to. But you move from that point to those situations that while, technically, there is some element of discretion, virtually they are beyond your control; and I have given you the example of the interest cost.

[Traduction]

Turner, qui était à l'époque ministre des Finances, s'était d'abord opposé à ce projet.

Je pense que ce que l'on a oublié, c'est que M. Stanfield a proposé que l'impôt sur le revenu soit indexé afin de priver le gouvernement de ce que l'on considérait alors comme un dividende d'impôt. Telle était l'élasticité, en matière d'impôt personnel sur le revenu que, par exemple, une croissance de 10 p. 100 dans votre économie aurait haussé les impôts personnels sur le revenu de peut-être; 19 p. 100 en tout cas de 17 à 19 p. 100.

M. Stanfield était d'avis qu'il s'agissait là d'un moyen d'imposer une nouvelle limitation, une nouvelle discipline au gouvernement et, plutôt que de mettre en place des programmes de dépense en prévision des prétendus dividendes d'impôt, le gouvernement aurait à se montrer plus économe avec l'argent de ses contribuables.

Malheureusement, nous avons eu la moitié de l'équation, nous avons obtenu l'indexation mais le gouvernement ne s'est pas montré économe de l'argent de ses contribuables. Nous avons abouti à la triste situation où nous nous trouvons et où nous avons littéralement dépensé 25 p. 100 de plus que ne le justifient nos recettes. C'est la raison pour laquelle je vous demande maintenant de mettre en place votre partie de l'équation afin de vous aider à ramener les dépenses où elles devraient être en fonction des recettes.

Le sénateur Austin: Monsieur le ministre, je ne veux pas m'engager avec vous dans un débat politique; nous ne serions pas certainement du même avis sur certains aspects de votre déclaration. En n'entamant pas le débat, je ne veux pas que ce Comité pense que je suis d'accord avec ce que vous avez déclaré, mais je voudrais traiter de la question.

L'honorable M. Stevens: Comme je l'ai dit, il ne s'agissait là que d'une observation, mais en ce qui concerne de façon précise votre question, qu'est ce qui est discrétionnaire à mon avis? Cela me ramène la question que j'ai déjà soulevée et, dans un sens large, je pense que cela est vraiment discrétionnaire. Pour être réaliste, vous ne pouvez pas, par exemple, prendre de mesures immédiates en ce qui concerne l'intérêt.

Lorsque le gouverneur Bouey nous a déclaré qu'il devait augmenter d'un autre point le taux d'intérêt sur les obligations d'épargne du Canada, cela nous a coûté \$181 millions. La seule correction que nous puissions peut-être apporter est de nous assurer, à l'avenir, que nous aurons des déficits plus faibles qui appelleront des emprunts moindres. Il est à espérer qu'il en résultera des pressions plus faibles sur les taux d'intérêt, ce qui nous permettra de ramener le taux à un niveau plus normal.

Je dois dire, sénateur Austin, que c'est dans une grande mesure une question de degré. Il existe des domaines qui sont 100 p. 100 discrétionnaires. Par exemple, si je ne veux pas construire un immeuble dans une certaine ville, cette décision est pour moi 100 p. 100 discrétionnaire. Vous pouvez le construire ou décider de ne pas le faire. Toutefois, vous aboutissez à partir de là à des situations où, bien qu'il y ait techniquement certains éléments discrétionnaires, ils sont vir-

[Text]

Senator Austin: You are talking about a roughly \$52 billion budget, Mr. Minister. What percentage of that would be in transfer payments, and what percentage of that budget would be in payment for debt, which would be two items you would not have too much immediate flexibility to deal with?

Hon. Mr. Stevens: Well, I could perhaps give you the breakdown as nearly as we can, senator.

Payments to persons represent 22.2 per cent; payments to other levels of government, 21.6 per cent; the operating and capital expenditures of non-defence departments and agencies, 19.6 per cent; and the public debt itself costs 16.5 per cent to service.

I would point out that our projections show that that figure becomes almost one dollar in five if we are not able to get a handle on the servicing costs of our public debt. But at the present time it is approximately 16.5 per cent.

National Defence, 8.6 per cent; subsidies and other transfer payments, 8.4 per cent; and payments to certain crown corporations, 3.1 per cent.

Senator Austin: In which of those categories do you feel you have some leverage to reduce expenditures?

Hon. Mr. Stevens: About 28 per cent of governmental expenditures are of an operating capital expense nature, and are fairly easy to try to control in the sense that you are referring to, namely, minimizing expenditures. But I again emphasize that it is a question of degree. While they are fairly easy, it does not mean that there are not possibilities to change the expenditure levels in certain other federal government expenditures, including transfers to persons and to provinces.

Senator Austin: Transfers to persons would be reduction in family allowance payments, for example?

Hon. Mr. Stevens: If you are recommending that—

Senator Austin: No. That is a question. I understand that one of your colleagues is considering it. That would be an example of reductions in that category, I imagine.

Hon. Mr. Stevens: As you probably know, senator, that is included in the general classification of transfers to persons.

Senator Austin: Are you on target with respect to the reduction in the Public Service, which you said you would undertake?

Hon. Mr. Stevens: You mean, senator, the initial target of 5,000 for the current fiscal year?

Senator Austin: Yes. Have you been able to achieve that, or are you in the process of achieving that?

Hon. Mr. Stevens: That is right; we are in the process of achieving it. We think it is quite attainable. We have an additional 30,000, which we feel we would like to achieve,

[Traduction]

tuellement en dehors de notre contrôle, et je vous ai donné l'exemple du coût de l'intérêt.

Le sénateur Austin: Monsieur le ministre, vous parlez en gros d'un budget de \$52 milliards. Quel serait le pourcentage en paiements de transfert et le pourcentage en paiements de dette qui constitueraient deux rubriques pour lesquelles vous n'auriez pas dans l'immédiat beaucoup de flexibilité pour vous occuper?

L'honorable M. Stevens: Sénateur, je pourrais peut-être vous fournir un état détaillé aussi exact que possible.

Les paiements à des personnes représentent 22.2 p. 100; les paiements à d'autres niveaux du gouvernement sont de 21.6 p. 100; les dépenses d'exploitation et d'immobilisation des ministères et agences n'appartenant pas à la défense sont de 19.6 p. 100 et la dette publique s'élève elle-même à 16.5 p. 100.

Je dois signaler que nos projections montrent que les chiffres atteignent presque un dollar pour cinq, si nous ne sommes pas en mesure de saisir les coûts de service de notre dette publique. A l'heure actuelle, ils sont toutefois d'environ 16.5 p. 100.

La défense nationale représente 8.6 p. 100, les subventions et les autres paiements de transfert 8.4 p. 100 et les paiements à certaines sociétés de la Couronne représentent 3.1 p. 100.

Le sénateur Austin: Dans lesquelles de ces catégories pensez-vous avoir la possibilité de diminuer les dépenses?

L'honorable M. Stevens: Environ 28 p. 100 des dépenses du gouvernement constituent une dépense en capital d'exploitation et il est très facile de les contrôler dans le sens auquel vous faites allusion, à savoir en révisant au minimum les dépenses. Toutefois, j'insiste encore sur le fait qu'il s'agit d'une question de degré. Bien qu'il soit très facile à contrôler, cela ne signifie pas qu'il n'est pas possible de modifier les niveaux de dépenses dans certaines autres dépenses du gouvernement fédéral, y compris les transferts aux personnes et aux provinces.

Le sénateur Austin: Les transferts aux personnes constitueraient-ils, par exemple, une réduction dans les paiements d'allocations familiales?

L'honorable M. Stevens: Si vous recommandez que . . .

Le sénateur Austin: Non, il s'agit d'une question. D'après ce que je comprends, un de vos collègues est en train de l'examiner. J'imagine que cela serait un exemple de réduction dans cette catégorie.

L'honorable M. Stevens: Comme vous le savez probablement sénateur, cela est inclus dans la classification générale des transferts aux personnes.

Le sénateur Austin: Avez-vous, atteint votre objectif en ce qui concerne la réduction dans la Fonction publique, que vous aviez promise?

L'honorable M. Stevens: Entendez-vous, sénateur, l'objectif initial de 5,000 fonctionnaires pour l'année financière actuelle?

Le sénateur Austin: Oui. Avez-vous pu atteindre cet objectif ou êtes-vous en voie de le réaliser?

L'honorable M. Stevens: C'est exact, nous sommes en voie de le réaliser. Nous pensons que c'est tout à fait réalisable. Nous avons 30 000, autres postes, objectif que nous aimerions

[Text]

being 30,000 fewer working for the Public Service—in what you generally regard as the Public Service. On top of that there are 5,000 which we feel could be reduced from those who are not in the Public Service as such but are in the agencies. If you add that 5,000, plus 30,000, plus 5,000, you are up to 40,000. Our additional 20,000 come from the proposed privatization of various crown corporations, which will give us our target of 60,000 fewer working for the federal government within about a three- to three-and-a-half-year period.

Senator Austin: With respect to people working for the federal government who are not in agencies or crown corporations, have you designated envelopes or sectors which are key targets for reduction of person years?

Hon. Mr. Stevens: I cannot say that we have designated sectors. Our approach is really not of that nature, in the sense that we feel that the attrition, if you like, or the reduction in the Public Service comes more as an incidental thing to our general restraint program—in the sense that as we get cleaner government, as we find that we do not have to be as active in a certain field, the incidental result is that you need fewer people there.

With the Public Service having approximately 36,000 retiring or in some way severing from the Public Service every year, you can see that it gives us a lot of latitude to reach our target of, say, 10,000 fewer public servants next year, but at the same time not having to lay people off in the normal sense that people would refer to that.

Senator Austin: Don't you have a very difficult distribution problem? You may get the gross numbers, but you may have the problem of the statistician who drowned in a river whose average depth was one foot. Obviously, the people you want to leave are not necessarily going to oblige you, and the people you will want to stay will tend to want to leave. How are you going to move around so that you get the impact where you want it?

Hon. Mr. Stevens: That is something that I do not deny. It is not an easy task, but I think that for a government that is in the financial strait that it is in, it is something that it must accept as a challenge, because we need the overall containment of expenditure. As I say, that will mean that there will be fewer public servants needed.

The fact that we have, say, 36,000 who leave, and our target is to have in that year 10,000 fewer public servants, it means that we can hire two new people for every person by which we are trying to reduce the Public Service. That gives you the latitude. There may be cases where we will have to move people, where we will have to encourage them to move, or we will have to retrain people. We have to acknowledge, as you know, the various levels that we think must be maintained in the Public Service, including the ratio of native people, of francophones, of handicapped, and that type of thing. I am not dismayed by the challenge. I think it can be done, and, in fact, I am most encouraged.

[Traduction]

atteindre, 30 000 fonctionnaires de moins à la Fonction publique, ce qui est généralement considéré comme la Fonction publique. En plus, nous estimons que pouvoir supprimer 5 000 postes relevant non de la Fonction publique comme telle, mais de divers organismes. Si vous ajoutez ces 5 000, aux 30 000, et aux autres 5 000, vous obtenez un total de 40 000. Les autres 20 000 résultent des projets de remise au secteur privé de diverses sociétés d'État. Nous établissons ainsi l'objectif de réduction de 60 000 postes au gouvernement fédéral sur une période d'environ 3 ans et demi.

Le sénateur Austin: En ce qui concerne ceux qui travaillent pour le gouvernement fédéral sans être à l'emploi d'organismes ni de sociétés d'État, allez-vous désigner des secteurs cibles pour la réduction des années-personnes?

L'honorable. M. Stevens: Je ne peux dire que nous ayons désigné de secteurs. Ce n'est pas du tout ainsi que nous procédons; nous estimons que l'attribution ou si vous préférez, la réduction du personnel de la Fonction publique, est une conséquence de notre programme général de restrictions et que du fait que nous avons affaire à un gouvernement plus strict, dans la mesure où nous estimons que nous n'avons pas à être aussi actif dans un certain domaine, il appert que nous avons besoin de moins de fonctionnaires.

Comme chaque année environ 36 000 employés prennent leur retraite ou quittent pour d'autres raisons la Fonction publique, nous avons toute la latitude voulue pour atteindre notre objectif de quelque 10 000 fonctionnaires de moins l'an prochain, et ce, sans recourir à des licenciements.

Le sénateur Austin: N'avez-vous pas un très épineux problème de répartition? Vous avez peut-être les chiffres bruts, mais vous pouvez connaître le problème du statisticien qui s'est noyé dans une rivière d'une profondeur moyenne d'un pied. Il est bien certain que ceux que vous voulez voir partir ne vont pas nécessairement vous faciliter la tâche, et que ceux que vous voudriez voir rester auront peut-être tendance à partir. Comment feriez-vous pour obtenir les effets voulus en temps voulus?

L'honorable M. Stevens: Je ne le nie pas, ce n'est pas une tâche facile. Mais je pense que tout gouvernement qui se trouve dans pareille impasse financière doit relever le défi parce qu'il faut vraiment procéder à cette réduction globale des dépenses. Comme je l'ai dit, il en résultera une diminution du nombre des fonctionnaires dont le gouvernement a besoin.

Le fait que quelque 36 000 fonctionnaires partent et que notre objectif de cette année est de réduire l'effectif de 10 000 signifie que pour chaque fonctionnaire dont nous entendons alléger la Fonction publique, nous pouvons en embaucher deux. Cela nous laisse donc une bonne marge de manœuvre. Dans certains cas, nous aurons à déplacer des gens. Il nous faudra à l'occasion en inciter certains à se déplacer ou nous arranger pour recycler certains. Nous devons évaluer, comme vous le savez, les divers niveaux que nous estimons importants dans la Fonction publique, comme le pourcentage d'autochtones, de francophones, d'handicapés et autres. Je ne suis pas

[Text]

Senator Austin: And an increasing participation by women in the executive role of the Public Service.

Hon. Mr. Stevens: Yes, that is another thing. I you have any suggestions regarding women that you feel we should be inviting into more senior levels of government, we would like to have those.

Senator Austin: I would be delighted to accept that invitation, Mr. Minister.

Senator Steuart: He will start his talent hunt tomorrow.

Senator Austin: I have another question. The last few years have been relatively prosperous in Canada and we have had high labour mobility. Senator de Cotret has told us that the next 18 months will be troublesome, and we may not have the kind of separations in our Public Service because there will be difficulty in moving to other assignments. I leave that with you. That is not a question, unless you have some expectations. Do you feel that separation will take place at about the same speed in the next two years as it has empirically over the last five?

Hon. Mr. Stevens: I would not want to take issue with one of my Senate colleagues. We have not seen any particular evidence of this so far. It may well develop that if there is a less buoyant economy, people may be less inclined to sever whatever connection they have with the Public Service, but we have not seen any hard figures on it yet.

Senator Austin: I have two further areas of questioning, if I may, Mr. Chairman. Is the Treasury Board still acting as chief negotiator for the government in labour relations contracts with the Public Service?

Hon. Mr. Stevens: Oh, yes; there is no change there.

Senator Austin: Have you set targets that can be made available to us with respect to percentages of wage increase, at least across the board, for the Public Service in the next round of labour negotiations?

Senator Roblin: To do that, are you not setting a floor, senator?

Senator Austin: It is a matter of negotiation.

Senator Roblin: In the United Kingdom, as was said the other day, they have set a floor of 18 per cent. All the trade unions are challenging that.

Hon. Mr. Stevens: Senator Roblin has almost taken the words out of my mouth. Our difficulty, in dealing with the various settlements—

Senator Austin: He may be of help to you, but he is not helping me.

[Traduction]

effrayé par ce défi. Je pense que la chose est réalisable, et je suis très optimiste.

Le sénateur Austin: Il faut aussi prévoir une participation accrue des femmes aux niveaux supérieurs de la Fonction publique.

L'honorable M. Stevens: C'est une autre chose. Si vous avez des suggestions à faire en ce qui concerne des femmes qui, à votre avis, mériteraient d'être invitées à travailler à des échelons supérieurs, nous aimerions en prendre connaissance.

Le sénateur Austin: Je me ferais un plaisir de répondre à cette invitation, monsieur le ministre.

Le sénateur Steuart: Il commencera dès demain sa chasse aux talents.

Le sénateur Austin: J'aimerais poser une autre question. Ces dernières années, le Canada a connu une période de prospérité relative et de très forte mobilité de sa main d'œuvre. Le sénateur de Cotret nous a prédit que les prochains 18 mois seront pénibles et que, nous n'aurons peut-être pas tant de cessations de services à la Fonction publique parce qu'il sera difficile d'accéder à d'autres postes. A vous de juger. Ce n'est pas une question, à moins que vous ayez quelques prévisions à ce sujet. Pensez-vous qu'au cours des deux prochaines années, les cessations d'emploi s'effectueront au même rythme qu'au cours des cinq dernières années?

L'honorable M. Stevens: Je ne tiens pas à contredire l'un de mes collègues du Sénat. Nous n'en avons jusqu'ici eu aucune preuve. Il se peut toutefois très bien que si la conjoncture économique se montre moins changeante, les gens seront moins portés à rompre les liens qu'ils peuvent avoir avec la Fonction publique, mais nous n'avons pas encore pris connaissance de données précises à ce sujet.

Le sénateur Austin: J'ai deux autres questions à poser, monsieur le Président, si vous le permettez. Le Conseil du Trésor agit-il toujours comme principal négociateur pour le gouvernement dans les conventions collectives de la Fonction publique?

L'honorable M. Stevens: Certainement; rien n'a changé.

Le sénateur Austin: Avez-vous établi des objectifs dont nous pourrions prendre connaissance en ce qui concerne les pourcentages d'augmentations salariales globales pour la Fonction publique au cours de la prochaine ronde de négociations collectives?

Le sénateur Roblin: Pour ce faire, n'établissez-vous pas un plancher, monsieur le sénateur?

Le sénateur Austin: C'est une question de négociation.

Le sénateur Roblin: Au Royaume-Uni, comme il a été déclaré l'autre jour, un plancher de 18% a été fixé. Tous les syndicats s'y opposent.

L'honorable M. Stevens: Le sénateur Roblin m'a pratiquement enlevé les mots de la bouche. Le problème auquel nous faisons face dans les divers règlements...

Le sénateur Austin: Peut-être vous vient-il en aide à vous, mais pas à moi.

[Text]

Hon. Mr. Stevens: . . . and agreements is the fact that we do not bargain en masse. We have dozens of agreements that come up for renegotiation, and each one is usually unique, in the sense that you find that certain public servants may be slightly ahead salarywise than their counterparts in the public sector and certain others may be behind. So we take that type of thing into consideration when we are setting the mandate. It would be quite misleading if I were to give you the figure to which you are referring, because it would have no direct relevance to any particular contract that we are negotiating.

Senator Austin: That is true, and I would accept that, but the point is that you must do macro budgeting. You cannot avoid having a ceiling. In fact, one of the lovely ideas that has been produced is this concept of an envelope—which I am not exactly endorsing, but I am not critical of either. It is something that I would like to see in operation. You need some strategic ideas of where you may be going, and the cost of labour in the Public Service is one of your most critical costs; it is one of the most substantial parts of any program of government. You must have targets. You may not want to tell us what they are, but I would not believe you if you told me you did not have targets.

Hon. Mr. Stevens: We certainly have our in-house guidelines. I think you can well understand, though, that we cannot say what the target is, because we would immediately find that those that we tried to settle with below that target would say that we are being unfair to them, and of course there is no way that you will get those that are willing to settle higher than the target to agree with that.

Senator Austin: But why do you not give the Public Service a wage envelope? What is wrong with that idea? You experiment with it departmentally; why do you not try it with the Public Service?

Hon. Mr. Stevens: I think, frankly, senator, that the difficulty would be that you are not negotiating with them en masse. You have dozens of bargaining groups to meet with, and they all feel that they have different claims.

The Chairman: It is an interesting analogy, nevertheless. You are not dealing with the various ministers in the envelopes en masse either. They all have their various claims.

Hon. Mr. Stevens: Yes, but what we find—and, of course, the present dispute that is taking place within the CLC is a good illustration of this—is that one bargaining unit would not necessarily feel that they have any rapport with another one. In other words, they would not accept the concept that you have \$1 million to somehow divvy up, and that they should get together and decide who gets \$600,000 and who gets the \$400,000. I am referring to Mr. McDermott's comments.

Senator Austin: Is is very much in their interest not to see the point of the argument, but if there is a sense of fairness as to what the public should pay by way of increases to public

[Traduction]

L'honorable M. Stevens: . . . et diverses ententes tient au fait que nous ne négocions pas globalement. Des douzaines d'ententes doivent être renégociées, et chacune est habituellement unique; en effet, certains fonctionnaires peuvent être, du point de vue des traitements, légèrement en avance sur leurs collègues du secteur public et certains autres, en retard. Si bien que nous devons prendre ces choses en considération lors des négociations. Il serait très trompeur de vous fournir les données auxquelles vous faites allusion puisque elles n'auraient aucun rapport avec aucune entente précise dont nous aurons à négocier la conclusion.

Le sénateur Austin: C'est juste. Je le reconnais, mais le fait est que vous devez procéder à une macro-budgétisation. Vous ne pouvez éviter d'atteindre un plafond. En réalité, parmi les bonnes idées qui ont été émises, se trouve celle d'une enveloppe budgétaire, que je n'appuie pas entièrement, sans toutefois la critiquer. C'est une chose que j'aimerais voir mise en application. Il vous faut mettre au point quelques tactiques pour savoir vers quoi vous vous dirigez et le coût de l'effectif de la Fonction publique est certainement une question des plus épineuse, qui constitue l'un des aspects les plus importants de tout programme gouvernemental. Vous devez avoir des objectifs. Vous désirez peut-être ne pas nous les révéler, mais je ne vous croirai pas si vous me dites que vous n'en avez pas.

L'honorable M. Stevens: Nous avons certainement des lignes de conduite internes. Je pense que vous pouvez comprendre qu'il nous est impossible de mentionner quel est notre objectif, parce que ceux que nous aurions essayer d'inclure au-dessous de cet objectif diraient que nous sommes injustes envers eux; en outre, il sera naturellement impossible de faire accepter cet objectif à ceux qui veulent être inclus au-dessus de cet objectif.

Le sénateur Austin: Mais pourquoi ne donnez-vous pas à la Fonction publique une enveloppe salariale? Qu'est-ce qui cloche? Vous en avez fait l'expérience à l'échelon ministériel; pourquoi ne pas l'essayer au sein de la Fonction publique?

L'honorable Stevens: Sénateur, je pense franchement que la difficulté découlerait du fait que vous ne négociez pas globalement avec la Fonction publique. Il existe des douzaines d'unités de négociation qui croient toutes avoir des revendications différentes.

Le président: C'est tout de même une analogie intéressante. Vous ne négociez pas globalement avec les différents ministères. Ils ont tous des revendications différentes.

L'honorable M. Stevens: Oui, mais ce dont il s'agit—et naturellement le différend actuel au sein du CTC en est une bonne illustration—c'est qu'une unité de négociation ne croirait nécessairement pas qu'elle a un certain lien avec une autre. Autrement dit, elle n'accepterait pas la théorie selon laquelle ils doivent se séparer un million de dollars en se réunissant et en décidant laquelle obtiendra \$600,000 et laquelle obtiendra \$400,000. Je fais allusion aux observations de M. McDermott.

Le sénateur Austin: Ignorer cet argument joue beaucoup en leur faveur, mais s'il doit exister une certaine équité quant aux augmentations que la population devra verser aux fonctionnai-

[Text]

employees, surely that fairness is an over-all concept when we try to reach that target, to be fair to the taxpayers.

Hon. Mr. Stevens: Well, I would think that retroactively you can see our level of settlements, and if you were interested in that figure, I would have no objection to producing it; but where I do have difficulty is in giving you current targets that might be used in negotiations. For example, with regard to bargaining units, there are 81 of these, for which 15 bargaining agents have been certified, and for which the Treasury Board is the employer. Now, these units, in total, cover 257,000 employees. It is therefore a fairly complicated thing.

The other thing, as you know, senator, is that some bargaining units may wish to follow the strike route, some may wish to go by way of a conciliation board, while yet others may wish to make use of arbitration. The envelope system really could not be worked in connection with conciliation, for example.

Senator Austin: Without telling me the number, is it not the case that the Treasury Board officials have produced a percentage increase concept in the labour cost package, and that you are budgeting to achieve a certain target in that particular package? Now, it may be that the target is simply an increase to recover inflation, and keep the Public Service, in real terms, at the same level as it was at the time of the last round; but you must have a target. You must, as a consequence, also have a strategy for dealing with the allocation of that target among the various sectors with which you deal.

Hon. Mr. Stevens: In a general way, senator, you are perhaps referring indirectly to how we establish an on-going estimate for, for example, fiscal 1981, or fiscal 1980. You have to make an assumption as to what you think salary increases might be, but—and Mr. Manion will comment in a more definitive way—we do not have a target in the sense that you are referring to, in terms of which we arbitrarily say that we think "X" is the amount, and have them work back from that. It is, rather, in the setting of the estimates. Certainly you make assumptions, but the day-to-day settlements that we try to arrive at are not made in the context of this over-all target that you are referring to. Perhaps Mr. Manion could go into it more fully.

Mr. Manion: Mr. Chairman and senators, there are some technical aspects of the treatment of salaries in the envelope that it is important to know about. First of all, in planning the expenditures for a given year, naturally an assumption has to be made about levels of salaries. Those assumptions are built into the costing formulae that enter into the main estimates. One takes the total number of workers in each classification level and multiplies this out as a salary increase factor. Now, this does not mean that it is a target; it is simply an assumption and a costing forecast. In the collective bargaining we would, of course, try to restrain these cost increases as much as possible.

[Traduction]

res, il faut sûrement s'en tenir à ce principe d'équité lorsque nous essayons d'obtenir l'objectif suivant, soit d'être juste envers les contribuables.

L'honorable M. Stevens: A posteriori, je pense que vous pouvez savoir à quelles ententes nous en sommes arrivées, et si vous désirez connaître ce chiffre, je n'aurais aucune objection à vous le donner; il m'est cependant difficile de vous révéler les objectifs actuels qui seront utilisés lors des négociations. Il y a notamment 81 unités de négociation qui disposent de 15 agents négociateurs accrédités et dont l'employeur est le Conseil du Trésor. Ces différentes unités regroupent en tout 257 000 employés. C'est donc un problème passablement compliqué.

Comme vous le savez, sénateur, l'autre problème est que certaines unités de négociation peuvent désirer recourir à la grève, quelques-unes à la conciliation et d'autres à l'arbitrage. La méthode de l'enveloppe budgétaire ne pourrait réellement pas fonctionner en cas de conciliation notamment.

Le sénateur Austin: Sans me citer de chiffres, n'est-il pas vrai que les fonctionnaires du Conseil du Trésor ont établi une augmentation procentuelle pour le coût total de la main-d'œuvre, et que vous établissez le budget afin d'en arriver à un certain objectif à cet égard? Il se peut que cet objectif ne constitue tout simplement qu'une augmentation pour compenser le taux d'inflation et, en réalité, qu'une façon de garder les fonctionnaires au même niveau qu'avant la dernière ronde de négociations; vous devez cependant avoir un objectif. Par conséquent, vous devez également avoir une stratégie quant à la façon de répartir cet objectif entre les différents secteurs avec lesquels vous négociez.

L'honorable M. Stevens: Sénateur, d'une façon générale vous faites peut-être allusion indirectement à la façon dont nous établissons les prévisions, par exemple pour l'année financière 1981 ou 1980. Nous devons tout d'abord estimer quelle sera l'augmentation salariale,—M. Manion apportera plus de précisions à ce sujet—, mais nous n'avons pas d'objectif dans le sens où vous l'entendez, c'est-à-dire que nous ne fixons pas arbitrairement un montant "X" à partir duquel les négociations commencent. Il s'agit plutôt d'établir des prévisions. Il faut certes imaginer des hypothèses, mais les ententes quotidiennes que nous essayons de signer ne se négocient pas à partir de cet objectif global auquel vous faites allusion. M. Manion pourrait peut-être aborder cette question plus en détail.

M. Manion: Monsieur le président et honorables sénateurs, cette enveloppe comporte certains aspects techniques qu'il est important de connaître, notamment en ce qui concerne les salaires. En premier lieu, lorsqu'il s'agit de prévoir les dépenses pour une donnée, il faut naturellement estimer quel sera le niveau des salaires. Ces estimations sont basées sur les formules d'établissement des coûts pour le budget principal. Il suffit de prendre le nombre total de travailleurs de chaque niveau de classification et de le multiplier pour obtenir un facteur d'augmentation salariale. Ce n'est pas un objectif, mais tout simplement une estimation et une prévision des coûts. Lors d'une négociation collective, nous essaierions naturellement de limiter le plus possible ces augmentations de coûts.

[Text]

In the allocation of funds to an envelope, the allocation that is made when the main estimates are approved by the Treasury Board would give to the departments in the envelope an amount for salaries that is quite strictly controlled. The amounts are not there in the envelope to be used for any other purpose. If, as a result of the collective bargaining, the actual salary rates are such that all of the salary moneys are not used, those moneys would then be frozen by the Treasury Board. They would not be available to be used for any other purposes. Conversely, if the Treasury Board were to negotiate salary increases that took the cost up somewhat from the figures shown in the main estimates for the department, for salaries, the Treasury Board would provide, from its reserves, an amount to cover that. Treasury Board, therefore, is a negotiator on behalf of the employer, and it would reimburse departments for the impact of those negotiations.

I hope I have not added to the complexity of the subject.

Senator Austin: No. I appreciate the outline of the procedure.

Just one last area, Mr. Minister. PetroCan, on its books, is carrying liabilities totalling what amount?

Hon. Mr. Stevens: I can get those figures in more precise terms. The total government commitment, equity-wise, is, I think, \$935 million.

The Chairman: I think the question was with regard to the liabilities of PetroCan itself.

Hon. Mr. Stevens: That is right.

Senator Austin: I am referring to the liabilities of PetroCan itself.

The Chairman: Including capital?

Senator Austin: Yes. I treat that as a liability to the shareholders.

Hon. Mr. Stevens: I could have those figures down for you in a few minutes in precise terms. They are on my desk upstairs. For obvious reasons, I had those figures brought out this morning, senator.

Senator Austin: Yes. I wonder whether you have decided to accept the McDougall Commission's report suggestion to sever those obligations from the assets of PetroCan, and assume those as part of the direct debt and liability structure of the government of Canada.

Hon. Mr. Stevens: No. We are presently simply reviewing the McDougall report. We have noted their suggestions, but no decision has been taken within cabinet as to what would be our suggested approach to the privatization of PetroCan.

Senator Austin: Would you agree that to accept that suggestion would be going in exactly the opposite direction from the one that you have said you would like to travel in?

Hon. Mr. Stevens: Well, I do not know whether I should anticipate what cabinet might do on PetroCan in the sense that I have indicated. We certainly have received the report—

[Traduction]

Prenons l'exemple des crédits d'une enveloppe budgétaire. Les crédits accordés lorsque le budget principal est approuvé par le Conseil du Trésor comprendraient, dans l'enveloppe globale du ministère un montant affecté aux salaires qui serait strictement contrôlé. Ce montant ne peut pas être utilisé à d'autres fins. Si, à la suite d'une négociation collective, les salaires réels sont inférieurs aux crédits accordés à cette fin, le Conseil du Trésor bloquerait les montants non utilisés qui ne pourraient pas être affectés à d'autres fins. Par contre, si le Conseil du Trésor négociait des augmentations salariales excédant quelque peu les chiffres inscrits dans le budget principal pour ce ministère au poste des salaires, le Conseil comblerait la différence en puisant à même ses propres réserves. Par conséquent, le Conseil est le négociateur de l'employeur et, à la suite des négociations il rembourserait les ministères déficitaires.

J'espère que je n'ai pas compliqué ce problème.

Le sénateur Austin: Non. J'apprécie la façon dont vous avez décrit ce processus.

J'aimerais aborder une dernière question, monsieur le ministre. D'après ses propres livres, à combien s'élèvent les dettes de Petro-Canada?

L'honorable M. Stevens: A cet égard, je peux vous fournir des chiffres plus précis. Je pense que l'engagement total du gouvernement, par rapport à la valeur réelle, s'élève à \$935 millions.

Le président: Je pense que la question porte sur les dettes de Petro-Canada.

L'honorable M. Stevens: C'est exact.

Le sénateur Austin: Je fais allusion aux dettes envers le gouvernement ou les autres parties.

Le président: Y compris les immobilisations?

Le sénateur Austin: Oui. Je considère qu'il s'agit d'une dette envers les actionnaires.

L'honorable M. Stevens: Je pourrais vous fournir ces chiffres dans quelques minutes. Ils sont dans mon bureau, à l'étage supérieur. Pour des raisons évidentes, j'ai fait valoir ces chiffres ce matin, sénateur.

Le sénateur Austin: Oui. Je me demande si vous avez décidé d'accepter la proposition du rapport de la Commission McDougall visant à retrancher ces obligations de l'actif de Petro-Canada et à les considérer comme une partie de la dette directe et du passif du gouvernement du Canada.

L'honorable M. Stevens: Non. A l'heure actuelle, nous ne faisons qu'étudier le rapport McDougall. Nous avons pris note des propositions, mais le cabinet n'a pas encore pris de décision sur l'attitude que nous adopterons à propos de la privatisation de Pétro-Canada.

Le sénateur Austin: Seriez-vous d'accord pour dire qu'en acceptant cette proposition, vous iriez exactement dans la direction inverse de celle que vous vous proposiez de suivre?

L'honorable M. Stevens: Je ne crois pas pouvoir me prononcer sur la décision que prendra le cabinet. Nous avons effectivement reçu le rapport et il fait partie des documents sur

[Text]

it is part of the input that we are dealing with; but it will not necessarily be our final approach to the privatization of Petro-Can. It is an interesting study, of course. I think it will result in our wanting to make sure that the Canadian public fully understands the true cost of Petro-Can to the Canadian treasury. It is a much more severe cost than is being represented, and this, I think, will all be part of the process.

Senator Austin: And you will balance that off with the true benefits and assets that Petro-Can is contributing to the Canadian public, as well.

Hon. Mr. Stevens: Well, I lay heavy emphasis on your expression "true benefits". Naturally, if they can be identified they can always be balanced off against the expenditures.

Senator Murray: More specifically, Mr. Stevens, have you looked at the various cash flow projections for Petro-Can over the four-year period, 1980-1984?

Hon. Mr. Stevens: Yes, I could probably give figures on that, as we understand them. Mind you, any cash flow estimates are subject to pricings.

Senator Murray: Well, they are made on various hypotheses, but if you look at the schedule of debt servicing and repayment and also at the existing capital commitments of Petro-Can, is it not a fact that there will be a considerable cash flow shortfall over a four- or five-year period?

Hon. Mr. Stevens: On the scenario shown to me, that is true. Now, if there is any unforeseen circumstance that might relieve the government from having to cover that cash flow, I have yet to hear of it.

Senator Murray: The main question I am raising is whether doing nothing is an alternative. You have to take some decision about Petro-Can in terms of its present structure.

Senator Barrow: But, Mr. Stevens, is there a point in time where this thing will even out?

Hon. Mr. Stevens: We are talking about two separate things here.

The Chairman: Are you asking, Senator Barrow, if there will be a point in time when there will be a positive cash flow?

Senator Barrow: Yes.

The Chairman: Well, then, perhaps we should let the minister answer the question.

Senator Austin: You know I can hardly restrain myself when it comes to the question of Petro-Canada.

Hon. Mr. Stevens: I am going by memory now, but perhaps I am at least within the ballpark on costs. The last I saw, the net cost to the treasury of Petro-Canada was \$47 million. That is in the current year. That did not take into account that no allowance had been made for the investment on the part of Canada of \$935 million.

[Traduction]

lesquels nous nous penchons; cependant, il ne dictera pas forcément l'orientation que nous allons prendre quant à la privatisation de Petro-Canada. Il est sûr que cette étude est intéressante. Je crois qu'à la suite de ce rapport, nous voudrions nous assurer que le public canadien prendra parfaitement conscience de ce que Petro-Canada coûte vraiment au Trésor canadien. Ce coût est beaucoup plus élevé qu'on ne le croit, et cette étape fait partie du processus.

Le sénateur Austin: Et vous comparerez ce coût aux bénéfices réels que Petro-Canada apporte au public canadien?

L'honorable M. Stevens: J'insiste particulièrement sur votre expression «bénéfices réels». Évidemment, si nous pouvons les définir, nous pourrions toujours les opposer aux dépenses.

Le sénateur Murray: De façon plus précise, monsieur Stevens, avez-vous entendu parlé des prévisions sur le cash flow que Petro-Canada devrait obtenir au cours de la période comprise entre 1980 et 1984?

L'honorable M. Stevens: Oui, je pourrais probablement vous fournir des chiffres sur ce cash flow tel que nous l'interprétons. Vous reconnaîtrez que toute prévision sur le cash flow est en fonction de la fixation des prix.

Le sénateur Murray: Les prévisions se fondent sur diverses hypothèses, mais en tenant compte des échéances pour le service de la dette et le remboursement ainsi que des engagements de capitaux actuellement pris par Pétro-Canada, n'est-il pas vrai de dire que Pétro-Canada connaîtra un déficit considérable en matière de cash flow au cours des quatre ou cinq prochaines années?

L'honorable M. Stevens: D'après le scénario qui m'est fourni ici, c'est vrai. Mais s'il existe une circonstance imprévue qui pourrait soustraire le gouvernement à l'obligation de couvrir ce cash flow, je n'en ai pas encore entendu parler.

Le sénateur Murray: Je voudrais surtout savoir si le statu quo constitue une solution de rechange. Vous devez prendre une décision quant aux structures actuelles de Pétro-Canada.

Le sénateur Barrow: Monsieur Stevens, pouvons-nous prévoir le moment où ces éléments s'équilibreront?

L'honorable M. Stevens: Nous parlons de deux choses distinctes.

Le président: Sénateur Barrow, voulez-vous savoir si à un moment donné, il y aura un cash flow positif?

Le sénateur Barrow: Oui.

Le président: Alors nous pourrions peut-être laisser au ministre le soin de répondre à la question.

Le sénateur Austin: Vous savez, j'ai de la difficulté à me taire lorsqu'il est question de Pétro-Canada.

L'honorable Stevens: Je fais ici appel à ma mémoire, mais j'ai au moins une idée assez précise des coûts. Selon les derniers chiffres que j'ai consultés, la caisse de Pétro-Canada devait assumer un coût net de \$47 millions, et ceci vaut pour l'année en cours. Ces chiffres ne tiennent toutefois pas compte du fait que le Canada a investi \$935 millions.

[Text]

Senator Barrow: But there is no return on that.

Hon. Mr. Stevens: No, there is no return on that. In other words, if you assume that kind of money—Canada Savings Bond rates are costing 12 per cent per year—you say it is costing only 10 per cent, then that is over \$90 million that the treasury in effect is losing simply by having to carry the debt on the one side and that asset on the other side. The trick that they pulled with the income on what they called the term preferred shares of \$1.4 billion of financing that they put through the chartered banks six days before the November 16 budget, with Mr. Shoyama sitting on their board, as you will recall, that cost the treasury something over \$70 million in loss of revenue. If you add up those items you can see that you are up to about one-quarter of a billion dollars.

The Chairman: But it seems to me that we ought to come back to where we started. We were asking a financial question, not a political question. I believe the question was: Is there any point in time, exclusive of the investment which the Government of Canada has in PetroCan, whether it is equity or debt—and I believe it is equity—in your projection at which the cash flow becomes positive?

Hon. Mr. Stevens: I do not have those figures, Mr. Chairman, to give you at the moment. I could attempt to obtain them for you, if that would be helpful.

The Chairman: Speaking almost personally at this point, how much do you have invested in this company?

Hon. Mr. Stevens: We have \$923.8 million.

The Chairman: Then I would think you would be very interested in whether there will ever be a positive cash flow.

Senator Austin: I believe the company is projecting positive cash flows continuously over the next four years, so I would be very interested to know what figures you are using and I would appreciate it if you could make the figures available to the chairman for the members of this committee.

I do not want to get into a political argument over Petro-Canada, but I think the minister would certainly know that the capital assets of Petro-Canada have grown quite substantially even in the short four years of its existence. I think the minister might agree that those assets are providing a good return for the investment made. He may disagree philosophically as to whether the government should hold shares in Petro-Canada or not, but Petro-Canada has been quite successful.

You may also appreciate, Mr. Minister, because I know you have started new businesses, that new businesses take a little while to gather momentum, and you don't get high cash flow results in the first one, two or three years of business. You get your cash flow targets once your business has matured.

Hon. Mr. Stevens: I think, Mr. Chairman, that when we are dealing with PetroCan, we must not confuse things. When we refer to its having \$3 billion in total assets, that is entirely due to the actions of the Government of Canada. I think the image being conjured up as that somehow this is an active and

[Traduction]

Le sénateur Barrow: Mais il n'y a pas de bénéfices rattachés à ces chiffres.

L'honorable Stevens: Non. En d'autres termes, si l'on suppose que les obligations d'épargne du Canada coûtent 12 p. 100 par année, dans le cas qui nous intéresse, le coût n'est que de 10 p. 100 et en fait, le Trésor perd plus de \$90 millions simplement en supportant la dette d'une part et en conservant cet actif d'autre part. A propos du revenu que rapporte ce qu'on a appelé les actions privilégiées à terme totalisant \$1.4 milliard en financement, il faut se rappeler que cette somme a été confiée aux banques à charte six jours avant l'annonce du budget du 16 novembre; (M. Shoyama faisait partie du conseil d'administration) ainsi le Trésor essuie des pertes de revenus dépassant \$70 millions. Si l'on additionne tous ces chiffres, on obtient environ un quart de milliard de dollars.

Le président: Il me semble que nous devrions revenir au point de départ. Nous nous intéressons à l'aspect financier et non politique. Je crois que la question consistait à déterminer s'il arrivera un moment où, à votre avis, Pétro-Canada—sans parler des investissements que le gouvernement du Canada y a fait sous forme d'actions ou de dettes, et je crois qu'il s'agit d'actions—pourra enregistrer un cash flow positif?

L'honorable Stevens: En ce moment, monsieur le président, je ne dispose pas des chiffres pour vous répondre. Je pourrais toutefois les mettre à votre disposition.

Le président: Question presque personnelle: combien avez-vous investi dans cette société?

L'honorable Stevens: \$923,8 millions.

Le président: Alors, je suppose que vous aimeriez grandement savoir si le cash flow sera un jour positif.

Le sénateur Austin: Je crois que la société prévoit enregistrer un cash flow positif constant au cours des quatre prochaines années; ainsi, j'aimerais que vous nous disiez de quels chiffres vous vous servez et que vous les mettiez à la disposition du président et des membres du Comité.

Je ne veux pas me lancer dans un débat politique à propos de Pétro-Canada, mais je crois que le ministre sait pertinemment que les avoirs de Pétro-Canada ont augmenté considérablement, même au cours des quatre brèves années de son existence. Je crois que le ministre reconnaîtra que ces actifs donnent un bon rendement par rapport aux investissements. Il ne sera peut-être pas d'accord sur le principe selon lequel le gouvernement devrait ou non détenir des actions de Pétro-Canada, mais cette société a connu un certain succès.

Je sais, monsieur le ministre, que vous avez lancé de nouvelles entreprises et qu'il leur faut un certain temps pour démarrer et que les bénéfices ne sont pas importants au cours de la première, de la deuxième ou de la troisième année. En termes de bénéfices, vous atteignez vos objectifs une fois l'entreprise bien établie.

L'honorable Stevens: Monsieur le président, je crois qu'il faut éviter de confondre certains aspects lorsqu'on parle de Pétro-Canada. Lorsque nous disons que son actif total atteint \$3 milliards, nous reconnaissons que cela n'est pas entièrement attribuable aux mesures du gouvernement du Canada. Je crois

[Text]

profitable company doing these imaginative things. The most imaginative thing they did was to get the virtual blank cheque from the Government of Canada to borrow funds and to have funds guaranteed for the calling of equity. And any suggestion—and I do not know whether you meant it this way, Senator Austin—that somehow the \$3 billion is largely because the company has been so successful, just is not true. They are really a reflection of the loans that the government has made available and the equity that the government put in, the grants the government has given or the guarantees that the government has extended.

So how successful they will be in coming years is yet to be determined. I would only suggest that unless they can make at least \$90 million-plus on the \$900 million we have given them in basic equity, they are not being very successful. Certainly this year they are not going to make anything like \$90 million on equity.

Our feeling is that—and I could take you through many examples of this—there is a great lack of proper perspective when people start thinking in terms of crown corporations. To some people a corporation that notionally makes \$1 million is a profitable crown corporation, without taking into account how much public funds have in effect been invested in that.

Senator Austin: As a businessman, starting Petro-Canada, what would your target be for a rate of return? Would it be one year for a full 15 per cent DCF, or would it be two or three from a standing start? I understand that the assets of Petro-Canada, by virtue of the change in prices, have increased 25 per cent.

Hon. Mr. Stevens: You had better thank the Arabs for that. If the underlying value of oil has shot up, what does PetroCan have to do with that?

Senator Austin: That is the same measure I would apply in respect of the rest of the oil and gas industry.

Hon. Mr. Stevens: In answer to your question, senator, I think that if I were a businessman I would look at the various integrated oil companies that are available to see what their earnings ratio is, their net worth, their ratio to reserves, and I would judge Petro-Canada against those corporations.

Senator Austin: Do you think that Petro-Canada overpaid for ARCAN or Pacific Petroleum?

Hon. Mr. Stevens: At the time they purchased Pacific Petroleum, I understand they did overpay, but in today's context, with rising prices, they probably did not overpay. Whether that was good foresight or just time skating them on-side, that is another question.

Senator Austin: It would not have taken great brilliance to predict that prices would rise over this past year.

[Traduction]

qu'on essaie de donner l'image d'une société rentable en pleine activité faisant ces choses pleines d'imagination. L'acte le plus imaginatif qu'ils aient fait a été d'obtenir un chèque presque en blanc du gouvernement du Canada pour emprunter des fonds et pour avoir ces fonds garantis pour l'appel de participation. Et toute suggestion—je ne sais pas si c'est de cette façon que vous avez voulu le laisser entendre, sénateur Austin—selon laquelle les 3 milliards de dollars proviennent du fait que la société est tellement rentable est tout simplement fausse. Ce montant reflète les prêts que le gouvernement a consentis et les mises de fonds auxquelles il a contribué, les conventions qu'il a accordées ou les garanties qu'il a consenties.

Le succès de ces sociétés au cours des prochaines années reste donc à déterminer. J'estime qu'à moins qu'elles puissent faire au moins 90 millions de dollars par rapport aux 900 millions de dollars que nous leur avons consentis, en intérêt de base, elles n'auront pas beaucoup de succès. Il est évident que cette année elles seront loin de réaliser 90 millions par rapport à ce capital.

Nous estimons—et je pourrais énumérer de nombreux exemples de ce genre—que les gens manquent de perspective lorsqu'ils pensent aux sociétés de la Couronne. Pour certains, une corporation qui fait 1 million de dollars à l'échelle nationale est une société de la Couronne rentable, sans tenir compte de la proportion de fonds publics qui y ont été investis.

Le sénateur Austin: En tant qu'homme d'affaires lançant? Pétro-Canada, quel profit tenteriez-vous d'atteindre? 15 p. 100 répartis sur un an ou encore sur deux ou trois ans, départ arrêté? Je crois comprendre qu'en raison du changement des prix l'actif de Pétro-Canada a augmenté de 25 p. 100.

L'honorable Stevens: Remerciez-en les Arabes. Qu'est-ce que Pétro-Canada a à voir avec la montée en flèche de la valeur du pétrole?

Le sénateur Austin: Je mettrais la même mesure en application en ce qui concerne le restant de l'industrie du gaz et du pétrole.

L'honorable Stevens: En réponse à votre question, sénateur, je crois que si j'étais un homme d'affaires, je tiendrais compte des différentes sociétés pétrolières intégrées afin d'étudier leur pourcentage de gains, leur valeur nette, et leur pourcentage de réserves et j'évaluerais ensuite Pétro-Canada par rapport à ces firmes.

Le sénateur Austin: Croyez-vous que Pétro-Canada a trop payé pour ARCAN ou Pacific Petroleum?

L'honorable Stevens: Au moment où le gouvernement a acheté Pacific Petroleum, je crois qu'il a en effet trop payé. Mais aujourd'hui, si l'on tient compte des prix croissants, on peut dire qu'il n'a probablement pas trop payé. Qu'il s'agisse de prévoyance ou de chance, c'est là une autre question.

Le sénateur Austin: Nul besoin d'être très brillant pour prévoir l'augmentation des prix cette année.

[Text]

Thank you very much, Mr. Chairman. I appreciated that exchange with the minister in respect to PetroCan.

The Chairman: Senator Barrow, did you have further questions along that line?

Senator Barrow: No. I just wondered if you deal with tax expenditures. That is, do you limit them in the same manner as you do budgetary expenditures?

Hon. Mr. Stevens: Yes. This is something that we have taken into account because we feel that perhaps to too great an extent we have in Parliament become too consumed with the normal expenditure side without realizing that there are literally billions of dollars that are, in effect, being expended through tax concessions of one kind or another. I would hope that in coming presentations there could be a much more accurate reflection of that, not just the \$53 billion that you now have before you but also how much is being lost, in effect, in what you call tax expenditures.

It is a big figure, and perhaps the family allowance change last year is a good example of how it can be quite deceptive, in that, to the degree that the de-indexing of the family allowance saved money, the bulk of that was lost through a tax credit approach. I am not saying that it was not better put through the tax credit side.

Senator Barrow: Of course, that was the intention at the time that that was put through. One was to offset the other.

Hon. Mr. Stevens: It was not the initial intention. I understand that the initial intention was to try to curb spending, but by the time it got through the Cabinet it came out the other way, where rather than the money being totally saved it got converted into a tax expenditure.

I am not challenging that maybe the money is not better routed, but what I am saying is that from our standpoint, when you are trying to get a handle on rising expenditures, you should keep your eye on both sides.

The Chairman: Just dealing with that tax expenditure situation for a moment, I have two questions.

First, how would you propose to present what you call tax expenditures? If I understand it, a tax expenditure appears to be any amount of tax that is forgiven to the taxpayer from a certain norm. Where would you present that, and how would you present that?

Hon. Mr. Stevens: I think when you are dealing with a technical thing like that, Mr. Chairman, I should perhaps call on Mr. O'Toole or Mr. Manion to answer the question. We acknowledge that it is a difficult thing to identify, and of course those that are reluctant to show tax expenditures use that as an argument. They say that it is something you cannot present with the precision that you can the other expenditures. But we are grappling with the definition and as to how we might present it. But I would ask Mr. Manion to speak on that.

[Traduction]

De toute façon, je vous remercie, monsieur le président. L'échange de vues avec le ministre en ce qui touche Pétro-Can a été très profitable.

Le président: Sénateur Barrow, avez-vous d'autres questions à poser à ce sujet?

Le sénateur Barrow: Non. Je me demandais seulement si vous vous occupiez des dépenses fiscales; enfin, les limitez-vous comme vous le faites pour les dépenses budgétaires?

L'honorable M. Stevens: Oui. C'est une chose dont nous devons tenir compte parce que nous estimons que nous sommes peut-être devenus trop préoccupés par le côté normal des dépenses, sans réaliser qu'il existe des milliards de dollars qui sont, en fait, dépensés à cause de concessions fiscales de toutes sortes. J'espère qu'au cours des prochains exposés, nous nous pencherons davantage sur cette question, non seulement sur les 53 milliards de dollars qui vous sont maintenant présentés mais aussi sur les montants qui sont perdus, en fait, à cause de ce que vous appelez les dépenses fiscales.

C'est un chiffre impressionnant et le changement de l'année dernière dans les allocations familiales illustre bien à quel point ce montant peut être trompeur si l'on considère que, bien que la dé-indexation des allocations familiales nous ait permis de réaliser des économies, la plus grande partie de ce montant a été perdue à cause d'un projet de dégrèvement fiscal. Je ne veux pas dire par là que le dégrèvement fiscal n'a pas été un bon choix.

Le sénateur Barrow: C'était bien là l'intention au moment où cela a été présenté. L'un devait compenser pour l'autre.

L'honorable M. Stevens: Ce n'était pas là l'intention originale. Je crois que la première intention était de freiner les dépenses, mais qu'après étude par le Cabinet, plutôt qu'être économisé, ce montant a été converti en dépenses fiscales.

Je ne veux pas laisser entendre que cet argent n'est pas mieux utilisé, mais ce que je veux dire, c'est qu'à notre avis, si vous voulez mettre un frein aux dépenses croissantes, vous devez tenir compte des deux côtés.

Le président: J'ai deux questions à poser sur la situation des dépenses fiscales.

D'abord, comment proposez-vous de présenter ce que vous appelez les dépenses fiscales? Si je comprends bien, une dépense fiscale semble être une taxe allouée aux contribuables à partir d'une certaine norme. Où et comment présentez-vous cette taxe?

L'honorable M. Stevens: Je crois que lorsqu'il s'agit d'une question technique, monsieur le président, il serait peut-être bon de faire appel à M. O'Toole ou à M. Manion. Nous reconnaissons que c'est une chose difficile à déterminer et ceux qui hésitent à présenter des dépenses fiscales invoquent cet argument. Ils affirment qu'il s'agit d'un point que vous ne pouvez présenter avec la même précision que les autres sortes de dépenses. Nous sommes aux prises avec cette définition et la façon dont nous pouvons la présenter. Mais j'aimerais demander à M. Manion de donner son opinion à ce sujet.

[Text]

The Chairman: Before you speak on that, I should ask the second half of the question: What is the norm? What is the level of taxation that, in any particular case if you go below that, constitutes a tax expenditure?

Mr. Manion: Mr. Chairman, that is the key question. The Department of Finance is wrestling with that now. I believe the Minister of Finance has indicated his intention of trying to shed some light on this as regards totality of tax expenditures that are out there, identifying which ones are really programs delivered through the tax system as distinct from one aspect or another of the normal tax system itself.

In the envelope system, without in any sense identifying specifically all of the programs delivered through taxes that are out there now, there has been developed a discipline for the envelope committees that will ensure that future programs are not shunted off to be delivered through the tax system casually. In other words, if an envelope committee recommends that a particular program should be delivered through the tax system or that it be converted from a normal expenditure system to a tax expenditure system, there will have to be adjustments made to the envelope. So there is no free ride or free lunch, in other words.

There have been a number of programs in the past several years where it was debatable whether the most efficient means of delivery was through the normal program expenditure route or through the tax system. Without some discipline there is always a bias in favour of doing it through the tax system, because it does not show up in the estimates, it does not show up in the totality of outlays.

I think the discipline that has now been built into the envelope system will diminish that bias.

The Chairman: I am glad to hear that, except that will require a very precise definition as to what constitutes a tax expenditure. Otherwise, if you try to include such information in the main estimates, the presentation will go from the vague to the incomprehensible at that point.

Mr. Manion: This is with the Department of Finance now, Mr. Chairman.

The Chairman: But no definition has yet been made?

Mr. Manion: No. It is easy to define at the margins, but where they come together it is very difficult to present.

The Chairman: Mr. Minister, these was a release from the office of the Prime Minister on August 30 from Jasper which dealt with the new expenditure management system. On page 4 thereof, dealing with the objectives, item No. 3, Reviewing Expenditures on an Ongoing Basis, reads as follows:

Procedures will be established to review programs on an ongoing basis to determine whether the original objectives are still valid and to determine whether programs have been effective in meeting their stated objectives.

[Traduction]

Le président: Avant d'aborder cette question, j'aimerais poser la deuxième partie de ma question: quelle est la norme? Quel est le niveau d'imposition qui, lorsqu'il est inférieur à cette norme, constitue une dépense fiscale?

M. Manion: Monsieur le président, il s'agit là de la question clé. C'est avec cette question qu'est aux prises le ministère des Finances à l'heure actuelle. Je crois que le ministre des Finances a manifesté l'intention d'essayer d'éclaircir la situation en ce qui concerne l'ensemble des dépenses fiscales, en déterminant celles qui constituent vraiment des programmes réalisés par le système fiscal et distinctes d'un aspect ou de l'autre du système fiscal normal lui-même.

Dans le système de regroupement, sans vouloir identifier précisément tous les programmes qui sont actuellement en vigueur, les comités du regroupement ont élaboré une méthode afin de s'assurer que les programmes futurs ne soient pas soumis au système fiscal que par hasard. En d'autres termes, si un comité du regroupement recommande qu'un programme particulier soit soumis au système fiscal ou qu'il soit converti d'un système normal de dépenses à un système fiscal de dépenses, il faudra procéder à des rajustements au regroupement. Il ne s'agit donc pas d'une question facile à aborder.

En ce qui concerne un certain nombre de programmes, il a été discuté au cours des dernières années à savoir si le moyen le plus efficace était d'imputer ces dépenses au programme normal ou par l'intermédiaire du système fiscal. Sans une méthode appropriée, on est toujours porté à favoriser l'imputation de ce programme au système fiscal, parce qu'ainsi il ne paraît pas dans le budget des dépenses, et par conséquent n'apparaît pas dans les déboursés.

Je crois que cette méthode qui a maintenant été intégrée dans le système de regroupement pourra enrayé ce préjugé.

Le président: Je suis heureux de l'entendre, sauf que nous parlons actuellement du moyen de présentation et nous devons obtenir une définition très précise de ce que constitue une dépense fiscale. Autrement, si l'on essaie d'inclure de telles données dans le budget principal des dépenses, la présentation, en plus d'être vague, sera incompréhensible.

M. Manion: Cela incombe maintenant au ministère des Finances, monsieur le président.

Le président: Mais aucune définition n'en a encore été donnée, n'est-ce pas?

M. Manion: Non. Il est facile de trouver une définition, mais quand il s'agit d'exprimer, c'est très difficile.

Le président: Monsieur le ministre, il y a eu un communiqué émanant du bureau du Premier ministre le 30 août de Jasper, qui traitait du nouveau système de gestion des dépenses. A la page 4 de ce communiqué, à la question 3 traitant des objectifs, examen continue des dépenses, on lit ce qui suit:

Des méthodes seront élaborées en vue d'examiner continuellement les programmes afin de déterminer si les objectifs originaux sont encore valables et si ces programmes ont réussi à atteindre les objectifs fixés.

[Text]

Could you tell me what mechanism has been put together to carry out that objective?

Hon. Mr. Stevens: There will be sunset law legislation proposed which will be designed to meet at least partly the objective that was referred to in Jasper. That legislation is now in the drafting stage. It anticipates that there will be various approaches taken to legislation and that in some cases we may find that more statutes will be put on, say, a ten-year basis, such as the Bank Act, where automatically the act will run out until it is reviewed or revised or extended. Other times the provisions in the sunset legislation will say that the statute should have specific review periods in it.

There are various ways this can be done. It can be done in some type of formula way, where automatically, if certain things happen, the program has to be brought back for some kind of parliamentary committee review.

The other thing that has been suggested—and I am emphasizing that these are the thoughts that are going behind the type of legislation we are working on—is that it may be that the committees of Parliament can trigger their own reviews, where there would be an opportunity for a committee to say, “We would like to have such and such a program brought in for an intensive study to find out if it is serving its original mandate,” in the sense of whatever was initially said. FIRA is perhaps an example of this.

The Chairman: Let us assume that parliamentary committees could ask for programs to be reviewed, how would they be reviewed? I am assuming there that you are talking about some sort of Treasury Board organization which would do the review and then give the material of the review to the parliamentary committee.

Hon. Mr. Stevens: Well, I imagine that Treasury Board could assist. We would initially, I suppose, be thinking more that it would be a parliamentary-inspired review in the sense of, for example, FIRA. I would think that a committee could ask for various studies to be done as to the running of FIRA. I think it would be very interesting to read what initially was said at the time that legislation was introduced; what did we hope it would achieve; to what degree has it been successful in trying to contain foreign ownership in the country, if that is the chief objective? In short, our feeling is that we can initially set up a mechanism. How it would be most effectively put in place—whether it is that the committee should have better staff to develop their reviews, and hopefully their reports, or whether we can rely on ongoing secretariats such as you refer to the Treasury Board, in practice we would have to find out.

The Chairman: This communiqué refers to providing ministers with an increased capacity to hold departments and agencies fully accountable, for the efficient and effective discharge of their responsibilities. It goes on to name the methods by which this can be done. They are: integrating the policy decision; resource allocation process; providing clear and early

[Traduction]

Pourriez-vous nous dire quel mécanisme a été instauré pour la poursuite de cet objectif?

L'honorable M. Stevens: On proposera des lois à durée d'application limitée qui auront pour but d'atteindre au moins en partie l'objectif dont il a été question à Jasper. Cette loi est actuellement à l'étape de la rédaction. Il est prévu que l'on élaborera différentes méthodes pour l'étude des projets de loi et que, dans certains cas, il sera nécessaire de fixer un terme, disons de 10 ans, à certaines lois, comme la Loi sur les banques, qui devient automatiquement désuète avant d'être révisée ou élargie. En ce qui concerne d'autres lois, les dispositions de la Loi à durée d'application limitée stipuleront qu'il faudra procéder à des révisions à des dates qui seront indiquées dans la loi.

Cela peut être fait de différentes façons. On pourrait adopter une formule où automatiquement, lorsque certaines choses se produisent, le programme doit être soumis à l'examen de comités parlementaires.

L'autre proposition qui a été faite—et j'insiste sur le fait que certains avis ont été exprimés sur le genre de loi sur laquelle nous travaillons—est que les comités du Parlement pourraient décider de procéder à un examen des lois, lorsque l'occasion se présenterait pour un comité de dire: «Nous voudrions que tel programme soit soumis à une étude en profondeur afin de vérifier s'il remplit bien son mandat original», dans le sens de ce qui avait d'abord été proposé. L'Agence d'examen de l'investissement étranger en est un exemple.

Le président: Supposons que les comités parlementaires demandent à étudier un programme; comment procéderaient-ils? Je suppose qu'il s'agit d'un genre d'organisme du Conseil du trésor qui procéderait à l'étude et qui soumettrait le résultat de l'étude à un comité parlementaire.

L'honorable M. Stevens: J'imagine que le Conseil du trésor pourrait aider. Je suppose que nous penserons d'abord à une étude d'inspiration parlementaire comme par exemple l'Agence d'examen de l'investissement étranger. Je serais porté à croire qu'un comité pourrait demander à procéder à différentes études sur la façon dont est dirigée l'Agence d'examen de l'investissement étranger. A mon avis, il serait très intéressant de lire ce qui avait d'abord été dit au moment où la loi a été déposée, ce que nous espérons accomplir, jusqu'à quel degré cette agence a réussi à empêcher la mainmise étrangère dans notre pays, si c'était bien là l'objectif principal? En bref, nous croyons qu'il nous serait possible de mettre un mécanisme en marche. Quelle serait la meilleure façon de le faire—que ce soit en augmentant les effectifs du comité pour procéder à ces études, et espérons-le à rédiger son rapport, ou continuer à nous fier sur des secrétariats actuels, comme celui du Conseil du trésor; il faudrait étudier cette question.

Le président: Ce communiqué prévoit accorder aux ministres une compétence accrue en vue d'obliger les ministères et organismes à rendre compte entièrement de leurs responsabilités. Il ajoute les méthodes propres à accomplir cela, en intégrant les décisions de politique; le processus d'allocation des ressources; en fournissant aux ministères des directives claires

[Text]

direction to departments; reviewing expenditures on an ongoing basis—which is what I mentioned; facilitating comparison of alternatives to meet objectives; and accountability and responsibility.

It seems pretty clear that you are not dealing there with sunset legislation; nor are you dealing with the initiative of a parliamentary committee saying, "We would like to have a look at FIRA." This apparently has some other meaning which, according to the communiqué, comes from the Prime Minister's office. It says:

Procedures will be established to review programs on an ongoing basis to determine whether the original objectives are still valid and to determine whether programs have been effective in meeting their stated objective.

It seems to me that what is intended here is something considerably more than the sort of thing that you have been talking about. Of course, this committee has a great interest in that because that is precisely what we have been doing with very limited resources. That is what we have been asking government to do for the last five years. If that is what you are going to do, we would like to know precisely what it is that you have in mind, and how you intend to proceed with those reviews.

Hon. Mr. Stevens: As I was indicating—I do not want to get too tied up with terminology—what is being referred to in paragraph 3 is substantially the sunset law approach. We do have legislation that will be tabled, which will show, in more detail than I would care to suggest at the present time, where we see the various alternatives in our ongoing parliamentary system with a view to this review. I have indicated that it could take several different approaches.

The reason I started off with the Bank Act type of thing is that we are all familiar with that. We know that that ensures that Parliament has a fresh overview and an analysis of that act once every 10 years. That is one of the types of things that we would like to see perhaps put into other acts, where there would be a definite termination. In addition, there could well be the empowering of committees to trigger their own reviews, such as I have indicated.

The Chairman: The committees have the right to trigger their own reviews now. So long as we get the approval of the Senate, we can decide to look at any part of government, and indeed up to the time that the previous Parliament was dissolved we were well into an examination of the Department of Regional Economic Expansion.

So there is nothing new in saying that committees can review the situation. There may be a rule in the House of Commons that gives committees a wider ambit to investigate what they want to investigate, but that is not a problem we have in the Senate. All we have to do is ask the Senate to give us the right to review, and to provide us with the meager amount of funds we require for that process.

I want to know what is different about this, because I do not think anything is different about it. Sunset legislation is good and valid, but that is not what this says. This is not referring to

[Traduction]

et précises; en examinant les dépenses sur une base permanente—ce que j'ai déjà mentionné; en facilitant l'étude comparative des solutions de rechange pour atteindre les objectifs; l'imputabilité et la responsabilité.

Il semble très clair qu'il ne s'agit pas d'une loi à durée d'application limitée, ni d'une initiative d'un comité parlementaire disant «nous désirons étudier la loi d'examen sur les investissements étrangers.» Ce qui semble avoir un autre sens que ce qu'a voulu exprimer le communiqué émanant du bureau du premier ministre qui disait:

Des méthodes seront élaborées en vue d'examiner continuellement les programmes afin de déterminer si les objectifs originaux sont encore valables et si ces programmes ont réussi à atteindre les objectifs fixés.

A mon avis, il semble que ce communiqué en dit beaucoup plus long que ce dont vous avez parlé. Évidemment, notre comité accorde beaucoup d'intérêt à cette question parce que c'est précisément ce que nous avons toujours fait avec des ressources très limitées. C'est ce que nous demandons au gouvernement depuis cinq ans. Si c'est ce que vous voulez faire, nous aimerions connaître vos intentions précises et de quelle façon vous pensez procéder à ces études.

L'honorable M. Stevens: Comme je l'ai indiqué—je ne veux pas trop m'attarder sur la terminologie—ce dont il est question à l'alinéa 3 est sensiblement la méthode de la loi à durée d'application limitée. Nous avons un projet de loi qui sera déposé et qui donnera une version plus détaillée de ce que je pourrai vous dire actuellement sur les différentes solutions de rechange de notre système parlementaire actuel en ce qui concerne cette étude. J'ai indiqué que cela pourrait prendre la forme de plusieurs méthodes différentes.

La raison pour laquelle j'ai d'abord mentionné la Loi sur les banques est que nous la connaissons tous. Nous savons que cela nous assure que le Parlement fait une nouvelle étude et une analyse de cette loi une fois tous les dix ans. C'est là un des traits que nous aimerions voir éventuellement appliqués à d'autres lois, pour qu'il y ait une fin déterminée. On pourrait en outre habiliter les comités à déclencher eux-mêmes leurs études, comme je l'ai indiqué.

Le président: Les comités en ont actuellement le droit. Dans la mesure où nous obtenons l'approbation du Sénat, nous pouvons décider d'examiner n'importe quel secteur du gouvernement; en fait, au moment où l'ancienne législature a été dissolue, nous étions fort avancés dans l'examen du ministère de l'Expansion économique régionale.

Ce n'est donc rien de neuf. A la Chambre, un règlement pourrait être adopté en vue d'accorder aux comités un plus vaste champs d'enquête, plus de latitude pour ce qu'ils veulent étudier; mais ce n'est pas un problème que nous avons au Sénat. Tout ce que nous avons à faire, c'est demander au Sénat de nous autoriser à procéder à tel examen et de nous fournir la petite somme qu'il nous faut à cette fin.

J'aimerais bien savoir où se trouve la différence; personnellement, je n'en vois pas. La loi sur la dissolution des organismes est bonne et valable, mais ce n'est pas ce qu'on dit ici. On

[Text]

sunset legislation. What we want is a review of ongoing programs.

If you are saying, "Go ahead and do it yourselves," we have known for some time that we can do that. What we are hopeful of is that you will give consideration to an ongoing review, and that the review will be made available to parliamentary committees in both houses for examination, for calling in the minister and officials, to talk to them about what they expect to do about that review. That is what we would like to see.

I wonder if we could ask you to give the matter some consideration. You have said, "You tell us what you want done." We will indeed prepare a paper for you telling you what we would like to see done; but we would like you to give consideration to this kind of examination, which is sorely and sadly needed in government.

Hon. Mr. Stevens: Part of the problem, Mr. Chairman, is that I do not think that we in the House of Commons are perhaps as fortunate as you committeewise, in that our committees to date have not been successful in empowering any of their own studies. It is very frustrating. I recall that in our Finance Committee we wanted several times to get a review of the commodity tax situation, but we could never get the government to agree to it.

What we have in mind here is that committees would have greater authority. In other words, they would be granted authority from Parliament to go off into various fields that, in the House of Commons, anyway, they are not empowered to get into it at the present time.

However, I will take that observation back to cabinet. Our Minister of State for the Treasury Board, Perrin Beatty, is working on the sunset legislation, and I will pass your comment on to him.

The Chairman: I wonder if we could have a reaction from you, as President of the Treasury Board, to some examination of this nature. We will also prepare a document for you based on our experience with the examination of ongoing programs and departments, as to how we think it might be done. Would that be reasonable?

Hon. Mr. Stevens: Yes.

Senator Steuart: I have two questions, Mr. Chairman. One could be considered as a supplementary to the discussion.

Mr. Minister, you spoke about transfers to other governments of about 2.16 per cent. I presume they are various transfers, including cost-sharing programs which, as you probably know, started to grow almost out of control 15 years ago. Do you envision a review of those, that may or may not fall under a sunset law? Some of them may or may not be a direct outgrowth of legislation, or they may all be. I feel very strongly that this is an area that binds you to some extent in your flexibility to move, because there must be over \$10 billion transferred to other governments. Do you envision a review of those in the method you have been speaking about?

[Traduction]

ne fait pas allusion à cette loi. Ce que nous voulons, c'est un examen des programmes en cours.

Si vous nous dites: «Allez-y et faites-le vous-mêmes», nous vous répondrons que nous savons depuis un certain temps que nous pouvons le faire. Ce que nous espérons, c'est que vous réfléchirez à l'idée d'une analyse suivie, et que cette idée sera soumise aux comités parlementaires des deux chambres, qui convoqueront le ministre et les hauts fonctionnaires afin de savoir ce qu'ils pensent faire à ce sujet. C'est ce que nous aimerions.

Pourriez-vous y réfléchir. Vous nous avez dit: dites-nous ce que vous voulez que nous fassions. Nous rédigerons en fait à votre intention un document dans lequel nous vous dirons ce que nous aimerions voir réaliser; mais nous aimerions que vous vous penchiez sur ce type d'examen, dont nous avons désespérément besoin au gouvernement.

L'honorable M. Stevens: Le problème consiste en partie, monsieur le président, en ce que nous, de la Chambre des communes, ne sommes peut-être pas aussi fortunés que vous, du Sénat, en ce que nos comités n'ont pas jusqu'à maintenant réussi à autoriser eux-mêmes leurs études. C'est très frustrant. Je me souviens que notre Comité des finances a plusieurs fois manifesté le désir de faire une analyse de la situation relative à l'impôt sur les biens, mais n'a jamais pu obtenir l'assentiment du gouvernement.

Ce que nous souhaitons ici, c'est l'élargissement du pouvoir des Comités. Autrement dit, que le Parlement leur accorde le pouvoir d'examiner divers domaines, domaines que les Comités de la Chambre ne sont pas habilités à analyser à l'heure actuelle.

J'en ferai également la remarque au cabinet. Notre Ministre d'État au Conseil du Trésor, Perrin Beatty, travaille actuellement sur la loi sur la dissolution des organismes, et je lui en ferai part.

Le président: Je me demandais si vous pouviez nous faire part de votre réaction à un examen de ce genre en tant que Président du Conseil du Trésor. Nous rédigerons en outre à votre intention un document qui s'inspirera de notre propre expérience de l'examen de programmes en cours et de ministères, dans lequel nous vous exposerons notre point de vue sur la façon de procéder. Serait-ce convenable?

L'honorable M. Stevens: Oui.

Le sénateur Steuart: J'ai deux questions, monsieur le président. L'une pourrait être jugée complémentaire à la discussion.

Monsieur le Ministre, vous avez parlé de transferts à d'autres gouvernements, de transferts d'environ 2.16 p. 100. Je présume qu'il s'agit de transferts divers, entre autres au niveau des programmes de partage des coûts, qui ont, comme vous le savez sans doute, commencé à pulluler il y a environ 15 ans. Envisagez-vous une analyse de ces programmes, lesquels tomberont éventuellement sous le coup d'une loi sur la dissolution des organismes. Certains de ces programmes, peut-être même tous, pourraient être la cause directe de cette loi. Je suis sûr que c'est là un domaine qui diminue jusqu'à un certain point votre liberté d'action, car c'est plus de \$10 milliards de dollars qui doivent être transférés à d'autres gouvernements. Envisa-

[Text]

Hon. Mr. Stevens: That is certainly one of the fields in which we should consider reviews. I say that speaking not just as a federal government person, but from talking to the provinces. I have asked my counterparts in some provinces where do they feel that some of the overspending is being triggered? One of the things they come back with is that they feel the whole concept, for example, in DREE, of saying the federal government will put up 90 per cent if the province puts up 10, is inviting each jurisdiction to trigger the other. It is very tempting for a province to say, "What have we got to lose? If we propose a \$10 million deal, it means \$1 million of our money and \$9 million of theirs." Sometimes we fail to see, in the overall approach, an awareness that there is only one taxpayer in the country. It does not matter whether we are getting at him through the federal, provincial or municipal level, he is the poor fellow who has to pay. I think that in that context we would like to have a good look at it.

Senator Steuart: My second question concerns the fact that you mentioned the envelopes. You said that very few agencies wanted to get into the same envelope as you. I presume that getting into the same envelope as the President of the Treasury Board is like taking a game warden on a hunting expedition. Could you give us a list of the agencies, the distribution of the five or six envelopes that you have of the agencies and departments? That may be available. You have divided up the departments and agencies into the envelopes. Could we have a list?

Hon. Mr. Stevens: You would like a listing of the departments and agencies that fit into the various envelopes?

Senator Steuart: Yes, that is right.

Mr. Manion: Mr. Chairman, the list is being fine-tuned now. The list of envelopes has been established, but the envelopes will only apply to the 1980-1981 fiscal year—they are not being applied to the present time—so there are some minor rough spots as between given agencies, and there is still a question as to whether, say, a small agency should be switched from envelope A to envelope B. If a list were given now it would be a tentative one.

Senator Steuart: These really would not be in effect until next March 31.

Mr. Manion: April 1, 1980.

Hon. Mr. Stevens: That is right. They are really fiscal 81.

Take Mr. Manion's old portfolio, Employment and Immigration: it is difficult to decide just where to put the employment side; does it come under economic development, or social affairs? These are the kinds of considerations that we are trying to weigh. I think, however, we can get back to you in a general sense without being too precise as to how we divide it up.

Senator Steuart: Eventually, however, it will be public knowledge as to how you divide it up.

[Traduction]

gez-vous une analyse de cette situation qui s'inspirera de la méthode dont vous avez parlé?

L'honorable M. Stevens: C'est, certes, l'un des domaines que nous devrions envisager d'analyser. J'en ai d'ailleurs parlé, non seulement au gouvernement fédéral, mais aussi dans les provinces. J'ai demandé à mes homologues de certaines provinces quelle était, à leur avis, la source d'une partie des dépenses excédentaires? De l'avis de tous, en ce qui concerne le MEER, par exemple, le fait de dire que le gouvernement fédéral apportera une contribution de 90 p. 100 si la province en met 10 incite chaque sphère de compétence à défier l'autre. Il est très tentant pour une province de se dire «Qu'avons-nous à perdre? Si nous proposons un marché de \$10 millions de dollars, cela veut dire \$1 million de notre argent et \$9 millions du leur». Nous oublions parfois, dans notre approche globale, qu'il n'y a qu'un seul contribuable au pays. Peut importe que vous passiez par le niveau fédéral, provincial ou municipal, c'est monsieur tout le monde qui doit payer. C'est en ce sens, je pense, que nous aimerions un examen de la situation.

Le sénateur Steuart: La deuxième question concerne vos propos sur les postes budgétaires. Vous avez dit que très peu d'organismes voulaient avoir les mêmes postes que les vôtres. Je présume qu'être placé sous les mêmes postes que ceux du président du Conseil du Trésor, c'est comme emmener un garde-chasse en safari. Pourriez-vous nous donner une liste des organismes, c'est-à-dire la répartition des cinq ou six postes que vous avez pour les organismes et ministères? Cela peut-être obtenu. Vous avez réparti les ministères et organismes par postes. Pourrions-nous en avoir une liste?

L'honorable M. Stevens: Vous aimeriez avoir une liste des ministères et organismes placés sous ces divers postes?

Le sénateur Steuart: C'est cela.

M. Manion: Monsieur le président, la liste est maintenant au point. La liste des postes a été établie, mais ces postes ne s'appliqueront qu'à l'année financière 1980-1981. Ils ne s'appliquent pas à la période actuelle. Il y a donc des petites différences avec la situation actuelle de certains organismes. Il reste aussi à déterminer si tel petit organisme, par exemple, devrait être déplacé du poste A à B. La liste qu'on vous donnerait maintenant serait provisoire.

Le sénateur Steuart: Cette liste n'entrera en vigueur qu'après le 31 mars prochain.

M. Manion: Après le 1^{er} avril 1980.

L'honorable M. Stevens: C'est juste. Il s'agit de l'année financière 1981.

Prenons l'ancien portefeuille de M. Manion: l'Emploi et l'Immigration. Il est difficile de situer exactement l'emploi chômage; relève-t-il de l'expansion économique ou des affaires sociales? Ce sont les considérations que nous essayons de peser. Je pense toutefois que nous pourrions revenir devant vous et vous en parler sans être trop précis quant à la façon dont nous avons établi nos répartitions.

Le sénateur Steuart: Éventuellement, le public saura comment vous opérez la division.

[Text]

The other question is this. What disciplines do you envisage as between the various agencies and departments within an envelope? Who is going to be the referee? I can see you being the referee, over all—that is your job—but how are you going to get these 10 or 12 departments and agencies over in, for example, envelope No. 1 to discipline themselves? It will be like a cat fight, will it not? Or a dog fight. It depends on the mix, I suppose.

Hon. Mr. Stevens: I suppose, in answering that question, I have to back up to what I understand happened under the former government. That was that a great deal of the expenditure demands ended up before the full cabinet. That is an extremely difficult process to start disciplining, because you may have the president of the Treasury Board fighting against the expenditure, and he might have the help of the Minister of Finance, and that would be it. They are the odd men out.

Our system is really structured around the inner cabinet concept, in that the inner cabinet have the over-all setting of these global levels. They in turn set what they feel is a suitable envelope for each of their committees. Flora MacDonald, for example, is the chairman of the cabinet committee on foreign affairs and defence, so she, in effect, within the inner cabinet, dealing with a global amount, ends up agreeing how much of that global amount she feels she can live with in her committee. David MacDonald is social affairs chairman. Your senator de Cotret is economic development chairman. In effect, they all leave with their envelopes, and the real discipline has got to come from those individual chairmen. They, in effect, sit down with their various ministers and say, "This is the global figure, if you like, in the envelope sense, of \$10 billion that we have got to live with and get within even if it means a cutback."

The initial thing that happens is that we project ahead as to where we are going for 1981. If they do not want to reach that level, it means that they have to go down 5 per cent, or whatever it is. When they get down that 5 per cent, the chairman then gives them their new figure and says, "For us to achieve our ceiling, you, in department "X", have to find that amount of money." Do you follow me?

Senator Steuart: Yes.

Hon. Mr. Stevens: Well, the second thing that he does is, we hope, to create a reserve, because during any year it is normal for new demands to be made. So instead of just notionally hitting the ceiling, you have to hit the ceiling plus a reserve. The way this is done, really, is for them to ask the departments to prioritize their demands and indicate which has the least priority, and which are the ones that they say are really untouchable. They have to say, "It does not matter how rough our expenditure program is, we just cannot get away without spending money on that."

Now, once that is done it is largely a consensus process. I have been surprised, so far, by how well it seems to work. People will state their case for either cutting or not cutting,

[Traduction]

Voici l'autre question. Quel ordre entendez-vous imposer aux divers organismes et ministères composant un regroupement budgétaire? Qui sera l'arbitre? Je puis concevoir que vous soyez l'arbitre, après tout—c'est votre travail—mais comment allez-vous procéder pour que les dix ou douze ministères et organismes contenus dans le regroupement 1, par exemple se répartissent les crédits entre eux? Ce sera un peu comme une bataille de chats, ou une bataille de chiens, n'est-ce pas? Tout dépend du mélange, je présume.

L'honorable M. Stevens: Pour répondre à cette question, je dois sans doute expliquer ce qui, selon moi, s'est produit sous l'ancien gouvernement. Un nombre considérable de demandes de dépenses se sont retrouvées devant le cabinet plénier. Il est extrêmement difficile de commencer à établir un ordre, parce qu'il se peut que le président du Conseil du Trésor s'oppose à la dépense et, ce faisant, il pourrait être appuyé par le ministre des Finances, un point c'est tout. Ils font bande à part.

Notre système est réellement structuré à partir du concept d'un cabinet restreint, en ce sens que le cabinet restreint a la représentation complète de ces niveaux globaux. Il établit ensuite ce qu'il juge être une distribution budgétaire appropriée pour chacun de ses comités. Flora MacDonald, par exemple, préside le Comité du Cabinet sur les affaires extérieures et la défense; elle doit donc, en fait, au sein du cabinet restreint, traiter avec un montant global, et convenir finalement de la portion de ce montant global qui pourra suffire à son Comité. David MacDonald est président des Affaires sociales. Votre sénateur de Cotret est président du développement économique. En fait, ils évoluent tous dans le cadre de leur budget, et l'affectation réelle des crédits doit être décidée par chacun de ces présidents. Ils se réunissent avec leurs divers ministres pour leur proposer un chiffre global, dans le sens du regroupement budgétaire, de \$10 milliards, par exemple, dans le cadre duquel ils doivent fonctionner même s'il représente une réduction budgétaire.

Nous commençons par fixer un objectif pour 1981. S'ils ne veulent pas atteindre ce niveau, ils doivent perdre quelque 5 p. 100. Lorsqu'ils effectuent cette réduction de 5 p. 100, le président leur donne leur nouveau chiffre et leur dit que pour leur permettre d'atteindre leur plafond, le ministère X doit, pour sa part, trouver cette somme d'argent. Me suivez-vous?

Le sénateur Steuart: Oui.

L'honorable M. Stevens: Bien, deuxièmement, nous l'espérons, le président crée une réserve, car il est normal au cours d'une année de recevoir de nouvelles demandes. Par conséquent, au lieu de simplement toucher le plafond, il faut atteindre ce plafond, plus une réserve. Pour y arriver, il demande aux ministères de mettre leurs demandes par ordre de priorité et d'indiquer lesquelles sont les moins prioritaires, et celles qui sont réellement intouchables. Ils doivent insister sur le fait que malgré les restrictions imposées au programme des dépenses, des deniers doivent être absolument consacrés à telle ou telle demande.

Cette procédure accomplie, il s'agit principalement d'établir un consensus. J'ai été surpris, jusqu'à maintenant, du bon fonctionnement de ce processus. On donnera ses raisons de

[Text]

and eventually the envelope will be narrowed down to, initially, the ceiling we are trying to achieve, and then the second level is to get the reserve established, which will give the envelope some room to accommodate whatever new demands come up in the coming year.

Senator Steuart: So in effect, each inner cabinet minister—each super-minister—will be in charge of an envelope. You will be the referee at this level, once they have agreed with that.

Hon. Mr. Stevens: Yes. Between myself and the Minister of Finance and, of course, the Prime Minister, the inner cabinet is the ultimate referee, but I think everybody understands that the system will not work if the various cabinet committees try to appeal up to the inner cabinet. In other words, they have to accept their ceiling and, in effect, not come back to the inner cabinet.

Senator Steuart: Good luck.

Senator Austin: A supplementary. Do the ministers within an envelope discuss one another's priorities in the trade-off game? For example, the Minister of Energy, Mines and Resources might say to the Minister of Industry, Trade and Commerce, "Well, I think my program is more vital to our government than yours is," identifying specific programs? Does that happen?

Hon. Mr. Stevens: I would presume it could happen. I have not heard of it happening in exactly those terms.

Senator Austin: They are struggling for the same money, and therefore the prioritization you are talking about must be within the envelope as a whole.

Hon. Mr. Stevens: It is both. It is a prioritization. For example, you go to the Department of Agriculture and say, "Your on-going budget will leave you approximately, let us say, \$1 billion next year. Now, to accomplish your over-all ceiling you cannot spend \$1 billion; you can spend \$950 million." The minister, in effect, tries to find the \$50 million that he feels is least needed in order to get within that over-all ceiling.

Senator Austin: The game can be played, as I imagine it, either on a priority basis, on a qualitative basis, or on an across-the-board cut basis. The game could go to the point where nobody could decide on one another's priorities, and so you would just average everyone across the board, and that makes your programs a little less sensitive to what you want to do with them inside the envelope.

Senator Roblin: I was just going to say that I operated the envelope system for 10 years in a provincial context, and it does get down to a consideration of priorities. You have to decide what is the bottom of the scale. Across-the-board cuts do not work. It has to be on a priority basis, in terms of which you decide what is important and what it not, and you have to

[Traduction]

réduire ou de ne pas réduire les crédits, éventuellement le regroupement budgétaire sera réduit, d'abord, au plafond que nous essayons de respecter. Ensuite, le second niveau consiste à faire établir la réserve, ce qui donnera au regroupement budgétaire suffisamment de latitude pour faire face à toutes nouvelles demandes au cours de l'année qui vient.

Le sénateur Steuart: Ainsi, chaque ministre du Cabinet restreint—chaque super ministre sera effectivement responsable du budget d'un regroupement de ministères et organismes. Vous serez l'arbitre à ce niveau, lorsqu'ils y auront consenti.

L'honorable M. Stevens: Oui. Moi-même, le ministre des Finances et, bien sûr, le Premier ministre constituons le Cabinet restreint qui est l'ultime arbitre; mais il est facilement compréhensible que le système ne fonctionne pas, si les divers comités du Cabinet essaient d'interjeter appel auprès du Cabinet restreint. En d'autres termes, ils doivent accepter leur plafond et, ne pas en appeler au Cabinet restreint.

Le sénateur Steuart: Bonne chance.

Le sénateur Austin: Une question supplémentaire. Les ministres d'un même regroupement discutent-ils entre eux des priorités qui présideront à l'attribution des crédits? Par exemple, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources pourrait déclarer au ministre de l'Industrie et du Commerce que son programme est plus vital pour le gouvernement que le sien, en mentionnant des programmes précis? Cela se produit-il?

L'honorable M. Stevens: J'imagine que cela pourrait arriver. Je n'ai pas entendu dire que cela se soit produit exactement comme vous le dites.

Le sénateur Austin: Ils se disputent le même argent et, par conséquent, l'établissement de priorités dont vous parlez doit viser tout le regroupement.

L'honorable M. Stevens: Il s'agit des deux à la fois. C'est un établissement de priorités. Par exemple, je fais constater au ministre de l'Agriculture que son budget actuel lui laissera, par exemple, environ un milliard de dollars, l'an prochain. Je lui fais observer que, pour respecter son plafond global, il ne peut dépenser un milliard de dollars, mais bien \$950 millions. Le ministre doit ensuite essayer de trouver les \$50 millions qu'il juge les moins nécessaires, pour ne pas dépasser ce plafond global.

Le sénateur Austin: On peut jouer, j'imagine, sur les priorités, la qualité ou sur une réduction généralisée. On pourrait même en arriver au point où personne ne pourrait décider de ses priorités réciproques et vous n'auriez alors qu'à établir une moyenne générale, ce qui rendrait vos programmes un peu moins aptes à atteindre les objectifs que vous aviez fixés pour eux au sein du regroupement.

Le sénateur Roblin: J'allais dire que j'ai utilisé le système de regroupement pendant dix ans dans un contexte provincial, et qu'il se résume à une étude de priorités. Il faut déterminer le bas de l'échelle. Les réductions généralisées ne fonctionnent pas. Elles doivent s'effectuer selon un ordre de priorités, qui permet de distinguer ce qui est important de ce qui ne l'est pas,

[Text]

decide about the bottom million, or two million, or whatever it is, that has to go.

I do not know whether the experience will be the same in these circumstances, but I used to call that the "bloody minded" system. It was a little bit different from the envelope system. It worked quite well, and seemed to be the only way to control expenditures; that is, to set the amount you are going to spend to start with. Then you really get a strong purchase on priorities.

Senator Austin: I think it is a good system, conceptually. The tendency will be, however, that the rationality that is required for the process does not proceed right down through the whole bargaining system. Sooner or later the power structure begins to become threatened, and sometimes the only way you can deal with it is to toss a coin or take the average slice.

We used to have, in our "X" budget days, Mr. Minister, — and that was quite an exercise—what I used to call the Isaac formula. You will remember that Isaac was about to be sacrificed by Abraham, but it did not quite happen. I tell you this in case it is of some help. Departments in those days would pick as Isaac, for cutting, something they knew no one would ever take, and thereby quite successfully, sometimes, to keep programs that they thought were a little vulnerable.

The Chairman: Jean Chrétien said in this committee one time that the first priority was closing a park in his riding.

Hon. Mr. Stevens: There is a book, with references to that, called "The Private Management of Public Funds", that makes intriguing reading. A couple from New York have done an over view of the treasury activity in Great Britain. They have literally gone through years of Treasury Board difficulties in controlling the United Kingdom budget, and in effect have catalogued all the ploys that people use to frustrate control. I was jokingly saying the other day that perhaps I should put numbers on all these ploys, and when people come into Treasury Board in future we could say, "That is ploy No. 33, and we are on to it. It just won't work." But you are dead right. I think there is a tendency to offer up things that people feel are unacceptable. But so far we have had good co-operation both from the ministers and from the departments concerned.

Senator Balfour: Mr. Chairman, returning to the topic of reductions in the Public Service, in the overall number of 60,000, what proportion would come from agencies, crown corporations and commissions?

Hon. Mr. Stevens: The breakdown is 20,000 will come from the privatization of crown corporations as such; in other words, the Canadair type of thing.

Senator Balfour: That is approximately one-third.

[Traduction]

et il faut prendre une décision au sujet du million, ou des deux millions les moins prioritaires qui doivent sauter.

J'ignore si l'expérience sera la même ici, mais j'avais l'habitude de qualifier ce système de «satané système». Il était légèrement différent du système de regroupement. Il fonctionnait assez bien, et semblait être la seule façon de contrôler les dépenses, c'est-à-dire, d'établir le montant initial des dépenses. Vous obtenez ensuite une bonne idée des priorités.

Le sénateur Austin: Je crois que c'est un bon système, théoriquement. On notera la tendance suivante toutefois: la rationalité qui est requise pendant le processus ne préside pas à tout le système de négociation. Tôt ou tard, la structure hiérarchique est menacée et parfois le seul moyen d'y remédier est de faire pile ou face ou de prendre la «tranche moyenne».

Nous avions auparavant, à l'époque du budget «X», monsieur le ministre,—et c'était toute une affaire—ce que j'avais l'habitude d'appeler la «formule Isaac». Vous vous rappellerez sans doute qu'Isaac était sur le point d'être sacrifié par Abraham, mais que finalement cela ne s'est pas produit. Je vous rappelle cet événement au cas où il pourrait vous éclairer. Donc, à cette époque les ministères s'efforçaient, comme Isaac, d'obtenir quelque chose que, chose certaine, personne ne chercherait à prendre, ce qui leur permettait d'entamer des négociations très heureuses parfois, pour pouvoir conserver des programmes qu'ils estimaient être un peu vulnérables.

Le président: Un jour Jean Chrétien a déclaré à ce comité que la première priorité consistait à fermer un parc de sa circonscription.

L'honorable M. Stevens: Il existe un livre à ce sujet qui s'intitule «the Private Management of Public Funds», et qui est des plus curieux. Un couple de New-York a effectué une étude globale des activités du Conseil du trésor de Grande-Bretagne. Il passe en revue les années de difficultés du Conseil du trésor à contrôler le budget du Royaume-Uni, et en fait a catalogué toutes les tactiques qu'utilisent les gens pour entraver le contrôle exercé. Je disais en blaguant l'autre jour que l'on devrait peut-être affecter des numéros à chaque tactique et ainsi lorsque les gens viendraient voir le Conseil du trésor, nous pourrions leur dire; «C'est la tactique numéro 33; nous connaissons. Ça ne marchera pas.» Mais vous avez tout à fait raison. Je pense qu'il existe une tendance consistant à offrir quelque chose que l'on sait pertinemment être inacceptable. Mais, jusqu'à maintenant, les ministres et les ministères concernés, se sont montrés coopérants.

Le sénateur Balfour: Monsieur le président, pour revenir à la question de la réduction des fonctionnaires qui est de l'ordre de 60,000, quelle serait la proportion concernant les organismes gouvernementaux, les sociétés de la Couronne et les commissions?

L'honorable M. Stevens: D'après la ventilation: 20,000 postes seront supprimés à la suite du transfert au secteur privé des sociétés de la Couronne en tant que telles, en d'autres termes des sociétés comme Canadair.

Le sénateur Balfour: Ce qui représente environ un tiers.

[Text]

Hon. Mr. Stevens: One-third, yes. An additional 5,000 will come from what we call agencies, and by that I mean organizations such as the CBC. We refer to them as agencies in that they are not directly under the control of Treasury Board. I think I indicated earlier that there are about 257,000 public servants directly under our control, but in addition to that there are people employed by the federal government in, for example, the CBC, who do not come directly under us, but which we are hoping will be collectively reduced by about 5,000.

Senator Balfour: So that would be 35,000 and 5,000?

Hon. Mr. Stevens: That is correct. There are 35,000 out of the Public Service.

Senator Balfour: With reference to the 35,000, how is that being monitored? Has a letter gone forward to individual departments of government?

Hon. Mr. Stevens: The initial 5,000 was a 2 per cent reduction in authorized person-years.

Senator Balfour: Right across the board?

Hon. Mr. Stevens: Right across the board. That leaves us a little room, because we had hoped to achieve about a 5,000 reduction, and if you work out the 2 per cent, it really amounts to something over 6,000 in total reduction of authorized person-years. So we have a little leeway there if somebody comes back and says the 2 per cent is too harsh. But that is how we achieve the 5,000 fewer in the current fiscal year. We are now working on a more specific program as to how to achieve the 10,000 reduction for fiscal year 1981.

Senator Balfour: But the whole program is being monitored by Treasury Board?

Hon. Mr. Stevens: Yes.

Senator Balfour: Has any attention been directed to the so-called contractual employees at that level which falls outside the direct government employment field?

Hon. Mr. Stevens: Yes. As you know, this is related to the total problem. One of the things we initially emphasized is that we did not want departments to frustrate the program by accepting person-year reductions only to contract for them through some other revenue source. Now it is to be hoped that we can discourage that. A second point is that there were a lot of term employees that were really permanent employees, but they were never given that determinate status. We asked that that be clarified because it was a very confusing thing.

The Chairman: Are there any further questions?

Then, on behalf of the committee, Mr. President, I would like to thank you very much for coming to be with us this afternoon and for your forthright answers to our questions, with a minimum of political input, I thought.

[Traduction]

L'honorable M. Stevens: En effet, 5,000 autres postes seront supprimés dans les organismes gouvernementaux et j'entends par là des organismes comme Radio-Canada. Nous les appelons comme ça parce qu'ils ne dépendent pas directement du Conseil du trésor. Je pense avoir indiqué plus tôt qu'il y a environ 257,000 fonctionnaires qui dépendent directement de nous, mais qu'en plus de ces derniers, il y a des personnes employées par le gouvernement fédéral et travaillant par exemple à Radio-Canada, et qui ne dépendent pas directement de nous; parmi cette catégorie nous espérons en retrancher 5,000.

Le sénateur Balfour: Cela fera donc 35,000 et 5,000?

L'honorable M. Stevens: C'est exact. 35,000 proviennent de la Fonction publique.

Le sénateur Balfour: En ce qui concerne ces 35,000, comment cette réduction est-elle effectuée? Est-ce qu'une lettre a été envoyée à chaque ministère?

L'honorable M. Stevens: Les premières 5,000 personnes correspondaient à une réduction de 2 p. 100 en personnes-années autorisées.

Le sénateur Balfour: Net?

L'honorable M. Stevens: Oui. Cela nous laisse encore un peu plus de latitude, car nous avons espéré atteindre une réduction d'environ 5,000 postes et si vous calculez les 2 p. 100, cela s'élève en fait à un chiffre légèrement supérieur à 6,000 dans la réduction totale des années-hommes autorisées. Il nous reste donc une certaine marge si quelqu'un nous dit que 2 p. 100 est trop élevé. Mais c'est comme cela que nous atteignons le chiffre de 5,000 personnes en moins au cours de l'exercice actuel. Nous mettons actuellement au point un programme plus précis sur la manière d'atteindre la réduction de 10,000 personnes pour l'exercice 1981.

Le sénateur Balfour: Mais l'ensemble du programme est sous le contrôle du Conseil du trésor.

L'honorable M. Stevens: Oui.

Le sénateur Balfour: S'est-on penché sur le cas des employés dits à contrat qui ne sont pas directement embauchés par le gouvernement?

L'honorable M. Stevens: Oui. Comme vous le savez, cela se rapporte au problème global. Nous avons souligné à l'origine que nous ne voulions pas que les ministères freinent le programme en acceptant de faire des réductions d'années-hommes, tout en offrant, par ailleurs, des contrats aux intéressés grâce à d'autres sources de revenu. Nous espérons pouvoir décourager ce genre de pratique. D'autre part, nombre d'employés provisoires sont en fait des employés permanents, bien qu'ils n'en aient jamais reçu le statut officiel. Nous avons demandé que cette question soit clarifiée car cela prête extrêmement à confusion.

Le président: Y a-t-il d'autres questions?

Dans ce cas, au nom du Comité, monsieur le président, je voudrais vous remercier d'être venu parmi nous cet après-midi et d'avoir répondu à nos questions sans trop d'éléments politiques.

[Text]

Honourable senators, we will meet again on Thursday to consider supplementary Estimates (A) *ad seriatim* with the officials of the Treasury Board. Thank you very much.

The committee adjourned.

[Traduction]

Honorables sénateurs, nous nous retrouverons jeudi pour étudier le budget supplémentaire (A) par rang d'ordre, avec des représentants du Conseil du trésor. Merci beaucoup.

La séance est levée.



If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacre-Coeur Boulevard,
Hull, Quebec, Canada, K1A 0S7
En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à
Imprimerie du gouvernement canadien,
Approvisionnement et Services Canada,
45, boulevard Sacre-Coeur,
Hull, Quebec, Canada, K1A 0S7

WITNESSES—TÉMOINS

From the Treasury Board:

The Honourable S. M. Stevens, President;
Mr. J. L. Manion, Secretary;
Mr. L. J. O'Toole, Assistant Secretary.

In Attendance:

Mr. E. A. Radburn, Director, Estimates Division, Program
Branch.

Du Conseil du Trésor:

L'honorable S. M. Stevens, président;
M. J. L. Manion, secrétaire;
M. L. J. O'Toole, secrétaire adjoint.

Aussi présent:

M. E. A. Radburn, directeur, Division des prévisions budgétaires, Direction des programmes.



First Session,
Thirty-first Parliament, 1979

Première session de la
trente et unième législature, 1979

SENATE OF CANADA

SÉNAT DU CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

*Délibérations du comité
sénatorial permanent des*

**National
Finance**

**Finances
nationales**

Chairman:

The Honourable DOUGLAS D. EVERETT

Président:

L'honorable DOUGLAS D. EVERETT

Thursday, November 8, 1979

Le jeudi 8 novembre 1979

Issue No. 2

Fascicule n° 2

Second and final Proceedings on:

The Examination of the Supplementary
Estimates (A) laid before Parliament
for the fiscal year ending March 31, 1980

Deuxième et dernier fascicule concernant:

L'étude du Budget supplémentaire (A)
déposé au Parlement pour l'année
financière se terminant le 31 mars 1980

REPORT OF THE COMMITTEE

RAPPORT DU COMITÉ

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON
NATIONAL FINANCE

The Honourable D. D. Everett, *Chairman*
The Honourable W. Doody, *Deputy Chairman*

and

The Honourable Senators:

Austin	Manning
Balfour	Murray
Barrow	Nurgitz
Benidickson	*Perrault
Charbonneau	Phillips
Davey	Riel
Desruisseaux	Robichaud
*Flynn	Roblin
Godfrey	Sparrow
Hicks	Steuart

**Ex Officio Members*

(Quorum 5)

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DES FINANCES NATIONALES

Président: L'honorable D. D. Everett
Vice-président: L'honorable W. Doody

et

Les honorables sénateurs:

Austin	Manning
Balfour	Murray
Barrow	Nurgitz
Benidickson	*Perrault
Charbonneau	Phillips
Davey	Riel
Desruisseaux	Robichaud
*Flynn	Roblin
Godfrey	Sparrow
Hicks	Steuart

**Membres d'office*

(Quorum 5)

Published under authority of the Senate by the
Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and
Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Sénat par
l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnement et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

ORDER OF REFERENCE

Extract from the Minutes of Proceedings of the Senate of Thursday, November 1, 1979:

“With leave of the Senate,

The Honourable Senator Roblin, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Macdonald:

That the Standing Senate Committee on National Finance be authorized to examine and report upon the expenditures set out in the Supplementary Estimates (A) laid before Parliament for the fiscal year ending 31st March, 1980.

The question being put on the motion, it was—
Resolved in the affirmative.”

Le greffier du Sénat

Robert Fortier

Clerk of the Senate

ORDRE DE RENVOI

Extrait des procès-verbaux du Sénat du jeudi 1^{er} novembre 1979:

«Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roblin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald,

Que le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à étudier les dépenses projetées dans le Budget supplémentaire (A), déposé au Parlement, pour l'année financière close le 31 mars 1980, et à en faire rapport.

La motion, mise aux voix, est adoptée.»

—\$235 million for Energy, Mines and Technical Surveys to cover the cost of the development of the Mackenzie River Basin.

—\$7 million for the Department of Transport to cover payments to VIA Rail Canada Inc.

—\$26 million for Supply and Services to increase the amount that may be outstanding at any time under the Supply Revolving Fund.

—\$10 million for the Department of Communications for contributions to Métist Canada in connection with the AMK D project.

(3) Treasury Board, through the Committee with a list explaining the SI items in Supplementary Estimates "A" which is attached as Appendix A.

(6) The Committee discovered that the government had intended to use the Main Estimate to provide the legislative basis for a national home insulation program which will eventually cost hundreds of millions of dollars. Mr. O'Toole, Assistant Secretary, Treasury Board Program Branch, mentioned that hundreds of government programs have in fact been introduced by using supplementary estimates.

The Committee is extremely concerned with a practice which allows introduction of major government programs

—\$235 millions au ministère de l'Énergie, des Mines et des Surveys techniques pour couvrir les paiements effectués à VIA Rail Canada Inc.

—7 millions au ministère des Transports pour couvrir les paiements effectués à VIA Rail Canada Inc.

—26 millions au ministère des Approvisionnements et Services pour augmenter le montant de la réserve imputable en tout temps au Fonds renouvelable des approvisionnements.

—10 millions au ministère des Communications à titre de contribution à Métist Canada relativement à l'AMK D.

(3) Le Comité a reçu de la part du Comité une liste expliquant les postes de SI qui figurent au budget supplémentaire «A», etc. enjoint en Annexe A.

(6) Le Comité a découvert que le gouvernement avait l'intention d'utiliser le budget principal pour justifier financièrement un programme national d'isolation des maisons qui coûtera éventuellement des centaines de millions de dollars. M. O'Toole, secrétaire adjoint, Directeur des programmes, Conseil du Trésor, a mentionné que des centaines de programmes gouvernementaux ont en fait été créés à l'aide de budgets supplémentaires.

Le Comité s'inquiète vivement de cette pratique qui permet de créer d'importants programmes gouvernementaux sans que

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, NOVEMBER 8, 1979

(3)

[Text]

Pursuant to adjournment and notice the Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:30 a.m. to consider the Supplementary Estimates (A) laid before Parliament for the fiscal year ending March 31, 1980.

Present: The Honourable Senators Everett (Chairman), Austin, Balfour, Barrow, Charbonneau, Godfrey, Hicks, Nurgitz, Riel, Robichaud, Steuart. (11)

Present but not of the Committee: The Honourable Senators Fournier (*Madawaska-Restigouche*), Leblanc, Bosa.

In attendance: Mr. Peter Kemball from the Parliamentary Centre.

From the Program Branch of the Treasury Board the following witnesses were heard:

Mr. L. J. O'Toole, Assistant Secretary;

Mr. E. A. Radburn, Director, Estimates Division;

Mr. E. R. Stimpson, Director, Expenditure Analysis Division.

Supplementary Estimates (A) were approved and the Chairman was instructed to report accordingly to the Senate.

At 11:40 a.m. the Committee adjourned to the call of the Chairman.

ATTEST:

Le greffier du Comité

J. H. M. Cocks

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 8 NOVEMBRE 1979

(3)

[Traduction]

Conformément à la motion d'ajournement et à l'avis de convocation, le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui à 9 h 30 pour étudier le Budget supplémentaire (A) déposé au Parlement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1980.

Présents: Les honorables sénateurs Everett (président), Austin, Balfour, Barrow, Charbonneau, Godfrey, Hicks, Nurgitz, Riel, Robichaud et Steuart. (11)

Présents mais ne faisant pas partie du Comité: Les honorables sénateurs Fournier (*Madawaska-Restigouche*), Leblanc et Bosa.

Aussi présent: M. Peter Kemball du Centre parlementaire.

De la Direction des programmes du Conseil du trésor, les témoins suivants sont entendus:

M. L. J. O'Toole, secrétaire adjoint;

M. E. A. Radburn, directeur, Division des prévisions budgétaires;

M. E. R. Stimpson, directeur, Division de l'analyse des dépenses.

Le Budget supplémentaire (A) est approuvé et le président est prié d'en faire rapport au Sénat.

A 11 h 40, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

ATTESTÉ:

REPORT OF THE COMMITTEE

November 8, 1979

The Standing Senate Committee on National Finance to which the Supplementary Estimates "A" laid before Parliament for the fiscal year ending March 31, 1980, were referred, has in obedience to the order of reference of Thursday, November 1, 1979, examined the said Supplementary Estimates "A" and reports as follows:

(1) The Committee was authorized by the Senate as recorded in the Minutes and Proceedings of the Senate of November 1, 1979 to examine and report upon the expenditures proposed by the Supplementary Estimates "A" laid before Parliament for the fiscal year ending March 31, 1980.

(2) In obedience to the foregoing, your Committee examined the Supplementary Estimates "A" and heard evidence from the following officials of the Treasury Board: the Honourable S. M. Stevens, President; Mr. J. Manion, Secretary; Mr. L. J. O'Toole, Assistant Secretary; Mr. E. A. Radburn, Director, Estimates Division, Program Branch; Mr. E. R. Stimpson, Director, Expenditure Analysis Division, Program Branch.

(3) These Supplementary Estimates "A" total \$1,001 million which represent funds for which Parliament is being asked to provide new authority. The budgetary expenditures total \$947 million and the non-budgetary expenses, that is to say, loans, investments, and advances amount to \$54 million. The total estimates for the fiscal year ending March 31, 1980 are now increased to \$53,915 million.

(4) In these Supplementary Estimates some of the major items are:

- \$835 million for Energy, Mines and Resources to increase oil compensation payments.
- \$67 million for the Department of Transport to cover payments to VIA Rail Canada Inc.
- \$36 million for Supply and Services to increase the amount that may be outstanding at any time under the Supply Revolving Fund.
- \$10 million for the Department of Communications for contributions to Telesat Canada in connection with the Anik D spacecraft.

(5) Treasury Board supplied the Committee with a list explaining the \$1 items for Supplementary Estimates "A" which is attached as Appendix A.

(6) The Committee discovered that the government had intended to use the Main Estimates to provide the legislative basis for a national home insulation program which will eventually cost hundreds of millions of dollars. Mr. O'Toole, Assistant Secretary, Treasury Board Program Branch, mentioned that hundreds of government programs have in fact been introduced by using estimates, mains or supplementary.

The Committee is extremely concerned with a practice which allows introduction of major government programs

RAPPORT DU COMITÉ

Le 8 novembre 1979

Le Comité permanent des finances nationales auquel a été rapporté le budget supplémentaire «A» déposé devant le Parlement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1980, a, conformément à l'ordre de renvoi du jeudi 1^{er} novembre 1979, examiné ce budget et en fait maintenant rapport.

(1) Le Comité a été autorisé par le Sénat, comme l'indique le procès-verbal du Sénat du 1^{er} novembre 1979, à examiner les dépenses proposées par le budget supplémentaire «A» déposé devant le Parlement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1980, et à en faire rapport.

(2) Conformément à ce qui précède, le Comité a examiné le budget supplémentaire «A» et a entendu les témoignages des hauts fonctionnaires du Conseil du trésor suivants: l'honorable S. M. Stevens, président; M. J. Manion, secrétaire; M. L. J. O'Toole, secrétaire adjoint; M. E. A. Radburn, directeur, Division des prévisions budgétaires, Direction des programmes; M. E. R. Stimpson, directeur, Division de l'analyse des programmes, Direction des programmes.

(3) Ce budget supplémentaire «A» totalise \$1,001 millions qui représentent des fonds pour lesquels on demande au Parlement une nouvelle autorisation. Les dépenses budgétaires s'élèvent à \$947 millions et les dépenses non budgétaires, c'est-à-dire les prêts, les investissements et les avances atteignent \$54 millions. Le budget total pour l'année financière se terminant le 31 mars 1980 est maintenant porté à \$53,915 millions.

(4) Voici quelques-uns des principaux postes de ce budget supplémentaire:

- \$835 millions au ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources pour augmenter les indemnités à l'importation du pétrole.
- \$67 millions au ministère des Transports pour couvrir les paiements effectués à VIA Rail Canada Inc.
- \$36 millions au ministère des Approvisionnements et Services pour augmenter le montant de la réserve imputable en tout temps au Fonds renouvelable des approvisionnements.
- \$10 millions au ministère des Communications à titre de contribution à Telesat Canada relativement à l'engin spatial Anik D.

(5) Le Conseil du trésor a fourni au Comité une liste expliquant les postes de \$1 qui figurent au budget supplémentaire «A»; elle est jointe en Annexe A.

(6) Le Comité a découvert que le gouvernement avait l'intention d'utiliser le budget principal pour justifier législativement un programme national d'isolation des maisons qui coûtera éventuellement des centaines de millions de dollars. M. O'Toole, secrétaire adjoint, Direction des programmes, Conseil du trésor, a mentionné que des centaines de programmes gouvernementaux ont ainsi été créés à l'aide de budgets, principal ou supplémentaire.

Le Comité s'inquiète vivement de cette pratique qui permet de créer d'importants programmes gouvernementaux sans que

without ensuring satisfactory Parliamentary scrutiny. While the Committee has objected for many years to the use of 'dollar votes' to amend existing legislation, the general practice of providing programs with their original legislative authority in an appropriations act is far more deleterious to effective Parliamentary consideration of the government's activities.

The Committee recognizes that insisting that no program have its legislative base solely in an appropriations act would have major implications for the legislative calendar. Thus additional information is required to determine the extent of the practice and the Committee will report further on this matter in its report on the Main Estimates for the fiscal year 1979-80.

Respectfully submitted,

Le président

D. D. Everett

Chairman

le Parlement puisse effectuer un examen satisfaisant. Bien que le Comité se soit opposé pendant de nombreuses années à l'utilisation des «crédits d'un dollar» pour modifier des lois existantes, l'usage qui consiste à prévoir dans une loi de finances l'autorisation nécessaire à la création de programmes nuit bien davantage à un examen parlementaire sérieux des activités gouvernementales.

Le Comité reconnaît qu'en se refusant à ce que seule une loi de finances porte création des programmes, on peut s'attendre à ce que des répercussions importantes s'ensuivent sur le calendrier législatif. Il est donc nécessaire d'obtenir des renseignements supplémentaires pour déterminer l'étendue de cette pratique et le Comité se prononcera plus avant sur cette question dans son rapport sur le budget principal pour l'année financière 1979-1980.

Respectueusement soumis,

(2) In objection to the following items from the following offices of the Treasury Board: Honorable S. M. Stovenc, President; Mr. J. Manson, Vice-President; Mr. U. O'Toole, Assistant Secretary; Mr. R. Simpson, Director, Expenditure Analysis; Director, Estimates; Director, Program Branch; Mr. E. R. Simpson, Director, Expenditure Analysis; Director, Program Branch.

(3) These supplementary estimates "A" total \$1,001 million which represent funds for which Parliament is being asked to provide new authority. The budgetary expenditures total \$297 million and the supplementary expenditures total \$704 million. The total estimate for the fiscal year ending March 31, 1980 is now estimated to be \$2,704 million.

(4) In these supplementary estimates some of the major items are:

- \$232 million for Energy, Mines and Resources to increase oil compensation payments.
- \$67 million for the Department of Transport to cover payments to VIA Rail Canada Inc.
- \$26 million for Supply and Services to increase the amount that may be outstanding at any time under the Supply Revolving Fund.
- \$10 million for the Department of Communications for contributions to Telecom Canada in connection with the Air D special.

(5) Treasury Board supplied the Committee with a list explaining the 21 items for Supplementary Estimates "A" which is attached as Appendix A.

(6) The Committee discovered that the government had intended to use the main Estimates to provide the legislative basis for a national home insulation program which will eventually cost hundreds of millions of dollars. Mr. O'Toole, Assistant Secretary, Program Branch, has in fact found that hundreds of government programs have in fact been introduced by using estimates, many of supplementary.

The Committee is extremely concerned with a practice which allows introduction of major government programs

(3) Ce budget supplémentaire "A" totalise \$1 001 millions qui représentent des fonds pour lesquels on demande au Parlement une nouvelle autorisation. Les dépenses budgétaires totalisent 297 millions et les dépenses non budgétaires 704 millions. L'estimation totale pour l'exercice se terminant le 31 mars 1980 est maintenant estimée à 2 704 millions.

(4) Voici quelques-uns des principaux postes de dépenses supplémentaires:

- 232 millions au ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources pour augmenter les indemnités à l'augmentation de pétrole.
- 67 millions au ministère des Transports pour couvrir les paiements effectués à VIA Rail Canada Inc.
- 26 millions au ministère des Approvisionnements et Services pour augmenter le montant de la réserve temporaire en tout temps au Fonds revolving des approvisionnements.
- 10 millions au ministère des Communications à titre de contribution à Telecom Canada en relation avec le service spécial Air D.

(5) Le Conseil du Trésor a fourni au Comité une liste expliquant les postes de 21 qui figurent au budget supplémentaire "A"; elle est jointe en Annexe A.

(6) Le Comité a découvert que le gouvernement avait l'intention d'utiliser le budget principal pour mettre à disposition un programme national d'isolation des maisons qui coûtera éventuellement des centaines de millions de dollars. M. O'Toole, secrétaire adjoint, Division des programmes, du Conseil du Trésor, a noté qu'un nombre de centaines de programmes gouvernementaux ont été créés à l'aide de budgets principaux ou supplémentaires.

Le Comité s'inquiète vivement de cette pratique qui permet de créer d'importants programmes gouvernementaux sans que

APPENDIX A

LIST OF ONE DOLLAR VOTES
INCLUDED IN
SUPPLEMENTARY ESTIMATES (A), 1979-80

The 12 one dollar votes included in these Estimates are listed in Appendix I by ministry and agency along with the page number where each vote may be located in the Estimates.

These one dollar votes are grouped below into categories according to their prime purpose. The votes are also identified in Appendix I according to these categories. The category for each vote has been designated by an "X". In those instances where a vote falls into more than one category, the prime category is designated by an "X" and other categories by an

- A. Five votes which authorize the transfer of funds from one vote to another. (An explanation of the new requirement and the source of funds is provided in Supplementary Estimates).
- B. Five votes which authorize the payment of grants. (An explanation of the new requirement and the source of funds is provided in Supplementary Estimates).
- C. Two other votes:
—one Vote to authorize the guarantee of a loan; and
—one Vote to authorize the payment of increased pensions.

(Additional explanations are provided in Appendix II.)

Estimates Division
Treasury Board
October 22, 1979

APPENDIX II

List of \$1 Votes in Supplementary Estimates (A), 1979-1980

Page	Department or Agency	Vote	Categories		
			A	B	C
6	Agriculture	15a		x	
10	—Canadian Livestock Feed Board	50a	x		
14	Consumer and Corporate Affairs	5a	x		
16	Employment and Immigration				
	—Canada Employment and Immigration Council	15a		x	
18		20a	x		
24	External Affairs				
	—Canadian International Development Agency	30a		x	
38	Public Works	40a	x		
40	—Canada Mortgage and Housing Corporation	51a	x		
44	Secretary of State	20a	*	x	
48	Solicitor General	5a	*	x	
52	Transport	60a	x		
54		90a	x		

ANNEXE A

LISTE DES CRÉDITS DE UN DOLLAR
COMPRIS DANS
LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (A) 1979-1980

Les 12 crédits de un dollar compris dans le présent Budget sont énumérés, à l'Annexe I, par ministère et organisme; chaque crédit est accompagné du numéro de la page où il se trouve dans le Budget.

Ci-dessous, ces crédits de un dollar sont groupés en catégorie selon leur objectif premier. Les crédits sont également identifiés à l'Annexe I selon ces catégories. La catégorie de chaque crédit est représentée par un «X». Dans le cas où un crédit appartient à plus d'une catégorie, on désigne d'un «X» la catégorie principale et d'une «*» les autres catégories.

- A. Cinq crédits autorisent le virement de fonds d'un crédit à un autre (le Budget supplémentaire fournit une explication complète du nouveau besoin ainsi que la source des fonds).
- B. Cinq crédits autorisent le paiement de subventions (le Budget supplémentaire fournit une explication complète du nouveau besoin ainsi que la source des fonds).
- C. Deux autres crédits:
—un crédit qui autorise la garantie d'un prêt; et
—un crédit qui autorise le versement de pensions accrues.

(L'Annexe II donne d'autres explications.)

Division des prévisions budgétaires
Conseil du Trésor
Le 22 octobre 1979

ANNEXE II

Liste des crédits de \$1 compris dans le budget supplémentaire (A) 1979-1980

Page	Ministère ou organisme	Crédit	Catégorie		
			A	B	C
7	Agriculture	15a		x	
11	—Office canadien des provenides	50a	x		
15	Consommation et Corporations	5a	x		
17	Emploi et Immigration				
	—Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada	15a		x	
19		20a	x		
25	Affaires extérieures				
	—Agence canadienne de développement international	30a		x	
39	Travaux publics	40a	x		
41	—Société canadienne d'hypothèques et de logement	51a	x		
45	Secrétariat d'État	20a	*	x	
49	Solliciteur général	5a	*	x	
53	Transports	60a	x		
55		90a	x		

ADDITIONAL EXPLANATIONS

Category C

Agriculture

Vote 15a—To authorize the guarantee of a loan to Canfarm Co-operative Services Limited in the amount of \$4 million.

Explanation—The Canfarm Services Program of the Department of Agriculture was privatized effective April 1, 1979. To effect an orderly transfer of Canfarm to the private sector, the government agreed to provide a loan guarantee of up to \$4 million to cover the necessary line of credit to be extended to the newly formed Canfarm Co-operative Services Limited by its principal lending agencies (Canadian Co-operative Credit Society, Co-operative Insurance and Co-operative Trust Company of Canada). Provision for the government loan guarantee was included in 1978-79 final Supplementary Estimates but was not approved prior to dissolution of Parliament.

In order to carry on with the privatization, an interim government loan was authorized on conditions no more favourable than could have been achieved under the loan guarantee. With the Parliamentary authority for the \$4 million loan guarantee, the interim loan will be paid back to the government when the loans outstanding are transferred to the private sector.

Solicitor General

Vote 5a—To authorize the payment of pensions to the survivors of two former penitentiary officers at the same rate as members of the Royal Canadian Mounted Police.

Explanation—The families of two deceased penitentiary officers, who were killed in the fall of 1978 while on duty, would normally receive pensions at the rates payable under the Government Employees Compensation Act. Authority is requested by this Supplementary Estimate to provide pensions to the survivors at the same rates which they would have been paid had the officers been members of the Royal Canadian Mounted Police at the time of their deaths. This item is proposed because pensions payable under the Government Employees Compensation Act are inadequate to support the families of the deceased officers. Provision has been made to ensure that double payment of pensions does not occur.

Similar provisions were made in 1964-65 (Supplementary Estimates (A) and (B)), 1975-76 (Supplementary Estimates (A)), and 1978-79 (Supplementary Estimates (A)) for other officers killed while on duty. This item was included but not approved in 1978-79 (Supplementary Estimates (B)).

EXPLICATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Catégorie C

Agriculture

Crédit 15a—Pour autoriser la garantie d'un prêt fait à la Coopérative des services Canfarm Limitée du montant de 4 millions de dollars.

Explication—Le Programme des services Canfarm du ministère de l'Agriculture a été privatisé avec effet au 1^{er} avril 1979. Afin que le transfert de Canfarm au secteur privé se fasse d'une façon ordonnée, le gouvernement a offert dans un accord une garantie de prêt jusqu'à concurrence de 4 millions de dollars pour couvrir les facilités de crédit nécessaires consenties à la Coopérative des services Canfarm Limitée, nouvellement créée, par les sociétés de prêt (Canadian Co-operative Credit Society, Co-operative Insurance et Co-operative Trust Company of Canada) des mandats. La disposition relative à la garantie de prêt du gouvernement figurait dans le dernier Budget supplémentaire de 1978-1979 mais n'a pas été approuvée avant la dissolution du Parlement.

Afin de réaliser la privatisation, un prêt temporaire du gouvernement a été autorisé à des conditions non plus favorables que celles que l'on aurait pu obtenir aux termes de la garantie de prêt. Avec l'autorisation du Parlement d'accorder la garantie de prêt de 4 millions de dollars, le prêt temporaire va être remboursé au gouvernement lorsque les prêts en cours seront transférés au secteur privé.

Solliciteur général

Crédit 5a—Pour autoriser le paiement de pensions aux survivants de deux anciens agents de pénitencier au même taux que les membres de la Gendarmerie royale du Canada.

Explication—Les familles de deux agents de pénitencier, tués en service à l'automne de 1978, recevraient normalement des pensions aux taux payables aux termes de la Loi sur l'indemnisation des employés de l'État. Le présent Budget supplémentaire demande l'autorisation de verser aux survivants des pensions aux taux qui se seraient appliqués s'ils avaient été membres de la Gendarmerie royale du Canada au moment de leur mort. Cet article figure ici parce que les pensions payables en vertu de la Loi sur l'indemnisation des employés de l'État sont insuffisantes pour subvenir aux besoins des familles des agents tués. Les dispositions nécessaires ont été prises afin de veiller à ce qu'il n'y ait pas de double versement des pensions.

Des dispositions semblables figurent dans les Budgets supplémentaires (A et (B) de 1964-1965, dans le Budget supplémentaire (A) de 1975-1976 et dans le Budget supplémentaire (A) de 1978-1979 pour d'autres agents tués en service. Cet article figurait dans le Budget supplémentaire (B) de 1978-1979 mais n'a pas été approuvé.

EVIDENCE

Ottawa, Thursday, November 8, 1979

[Text]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9.30 a.m. to examine the Main Estimates laid before Parliament for the fiscal year ending March 31, 1980, and the Supplementary Estimates (A) laid before Parliament for the fiscal year ending March 31, 1980.

Senator Douglas D. Everett (Chairman) in the Chair.

The Chairman: Honourable senators, today we are dealing specifically with supplementary estimates (A) for the fiscal year ending March 31, 1980.

Honourable senators will recall that we had the President of the Treasury Board here on Tuesday in respect of the main estimates and supplementary estimates (A). Today we have as witnesses Mr. O'Toole, Assistant Secretary of the Treasury Board, Mr. Radburn, Director of Estimates Division, both of whom are known to you, and Mr. Stimpson, who is the Director of the Expenditure Analysis Division.

I think we should go straight into the *ad seriatim* review.

Perhaps I should preface my remarks by saying that the supplementary estimates are for a total of \$1001.5 million, composed of \$946 million in voted budgetary items and \$54 million in voted non-budgetary items. There are no statutory items in the supplementary estimates.

Mr. O'Toole tells me he has no opening statement and will rely on the minister's statement. There is a table at the bottom of page 4, "Explanation of Reductions." Perhaps Mr. O'Toole could give us an explanation of that.

Mr. L. J. O'Toole, Assistant Secretary of the Treasury Board: I think the table is intended merely to show the adjustments on the non-budgetary side that help reconcile the voted authorities back to the government spending plan. These adjustments were also made known at the time the main estimates were tabled last February. I do not think the amounts have changed.

The three items in question are, in the first line an estimate of changes in the outstanding amounts in revolving funds. As you know, the existing revolving funds policy is one in which Parliament authorizes the amount that may be outstanding in a fund; it is a non-lapsing authority, and in order to estimate cash requirements it is necessary to estimate the changes up or down in the outstanding amounts in those revolving funds in the course of the coming year. That was our estimate last February of the change that would occur during this fiscal year. As you know, the policy on revolving funds is due to change at the end of this fiscal year; they will hereafter be recorded on the budgetary side and you will not see this type of adjustment.

TÉMOIGNAGES

Ottawa, le jeudi 8 novembre 1979

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui à 9 h 30 pour étudier le Budget des dépenses déposé au Parlement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1980 et le Budget supplémentaire (A) déposé au Parlement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1980.

Le sénateur Douglas D. Everett (président) occupe le fauteuil.

Le président: Honorables sénateurs, nous allons étudier aujourd'hui le Budget supplémentaire (A) pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1980.

Les honorables sénateurs se rappelleront que comparaissait mardi le Président du Conseil du Trésor relativement au Budget des dépenses ainsi qu'au Budget supplémentaire (A). Nous avons comme témoins aujourd'hui deux personnes que vous connaissez bien M. O'Toole, secrétaire adjoint du Conseil du Trésor, M. Radburn, Directeur, Division des prévisions budgétaires, et M. Stimpson, Directeur, Division de l'analyse des dépenses.

Je crois que nous devrions passer immédiatement à l'étude *ad seriatim*.

Je devrais peut-être commencer en disant que le Budget supplémentaire se chiffre à \$1001.5 millions, dont \$946 millions sont des postes budgétaires à voter et \$54 millions des postes non budgétaires à voter. Il n'y a aucun poste statutaire dans le Budget supplémentaire.

M. O'Toole me dit qu'il n'a aucune déclaration préliminaire et qu'il s'en remettra à la déclaration préliminaire et qu'il s'en remettra à la déclaration du ministre. Il y a un tableau en bas de la page 4, «Explication des réductions.» M. O'Toole pourrait peut-être nous l'expliquer.

M. L. J. O'Toole, secrétaire adjoint du Conseil du Trésor: Je crois que le seul objectif du tableau est d'indiquer les rajustements du côté non budgétaire qui permettent de faire cadrer dans le programme de dépenses du gouvernement les crédits à voter. Ces rajustements ont également été révélés au moment de la présentation du budget principal en février dernier. Je ne crois pas que les montants aient changé.

Les trois postes en question sont en tout premier lieu, une prévision du montant non dépensé dans les fonds renouvelables. Comme vous le savez, aux termes de la politique actuelle relative aux fonds renouvelables, le Parlement autorise le montant qui ne doivent pas être dépensés dans le fonds. Comme il s'agit d'une autorité non caduque et qu'il faut prévoir les exigences d'encaisse, il est nécessaire de prévoir les changements tout à la hausse qu'à la baisse des montants non dépensés dans ces fonds de roulement au cours de l'année qui vient. Il s'agissait de nos prévisions de février dernier relatifs aux changements qui se produiraient au cours du présent exercice financier. Comme vous le savez, cette politique relative aux fonds renouvelables devrait être modifiée à la fin de la présente année financière; à partir de ce moment, ces montants

[Text]

The other two items are, I think, self-explanatory. Most of the loan votes in the estimates are shown on a net basis. Do we have some examples?

Mr. E. R. Stimpson, Director, Expenditure Analysis Division, Program Branch, Treasury Board Secretariat: The ones shown as net are the Export Development Corporation and the Farm Credit Corporation.

Mr. O'Toole: We have here, then, repayments of loans that have been made in the past for which there is no new authority being sought. The Veterans Land Act is the best example. Loans have been authorized in years gone by, but there is a constant inflow of repayments and, since there are no new authorities, you do not find that loan anywhere in the estimates; you will find DVA loans in the estimates, and therefore we here register the repayments on it.

The third item is foreign exchange transactions, and is simply to recall the fact that these amounts of the authorities are charged as foreign exchange transactions rather than directed to the CRF.

The Chairman: We will start our review with Agriculture.

Senator Godfrey: On page 6, Vote 15a is a vote to extend the purposes of Agriculture Vote 15 of the main estimates, to authorize the minister in accordance with terms and conditions approved by the Governor in Council, to guarantee a loan not exceeding \$4 million to Canfarm Co-operative Services Limited. Is that, in effect, using the estimates as a way to amend an act, or to do something that is ordinarily done by amendment to an act or authorized by an act?

Mr. O'Toole: The answer is, yes, so far as it is a reference to an appropriation act. However, I believe the reference is to the requirement not to use estimates to amend an act other than an appropriation act. I think you would agree that this does not offend against that principle, because we are simply, in effect, adding an authority to the authority already existing under previous appropriation acts. As I understand it, Vote 15 did not in its previous form authorize the Minister of Agriculture to make loans, so that authority is being added through the operation of Vote 15a.

Mr. Stimpson: The Financial Administration Act states that where there is to be a guarantee, the guarantee must be approved by Parliament. This is one of the methods that have always been used to guarantee loans by the federal government.

Senator Barrow: If it was a guarantee, why was it necessary to put the money up or provide for it in the estimates?

Mr. O'Toole: That whole matter arose because of the event of May 22. In the supplementary estimates (A) and the estimates of 1978-79 there was sought from Parliament the

[Traduction]

seront inscrits du côté budgétaire et vous ne verrez plus ce genre de rajustement.

Je crois que les autres postes se passent de commentaire. Pour la plupart des crédits de prêts faisant l'objet de prévisions les montants sont nets. Avons-nous des exemples?

M. E. R. Stimpson, directeur, Division de l'analyse des dépenses, Direction des programmes, secrétariat du Conseil du Trésor: Les montants indiqués comme nets se rapportent à la Société d'expansion des exportations et la Société du crédit agricole.

M. O'Toole: Nous avons ici les remboursements de prêts qui ont été effectués par le passé et pour lesquels aucune nouvelle autorisation n'est demandée. La Loi sur les terres destinées aux anciens combattants en est le meilleur exemple. Des prêts ont été autorisés et des remboursements sont constamment effectués, mais comme aucune nouvelle autorité n'apparaît, il est impossible de repérer ce prêt dans les prévisions; comme vous ne trouverez aucun prêt aux termes de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants dans les prévisions, nous en inscrivons ici le remboursement.

Le troisième poste concerne les transactions en monnaie étrangère; il s'agit simplement de rappeler que ces montants ont été imputés en tant que transactions en monnaie étrangère plutôt que sous la rubrique du Fonds du revenu consolidé.

Le président: Nous commencerons notre étude par l'Agriculture.

Le sénateur Godfrey: A la page 6, le crédit 15a est un crédit pour étendre la portée du crédit 15 (Agriculture) du budget des dépenses principal, afin d'autoriser le Ministre, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil, à garantir à la Canfarm Co-operative Services Limited un prêt d'un montant ne devant pas dépasser \$4,000,000. S'agit-il, en effet, de se servir des prévisions afin de modifier une loi ou de poser un geste que l'on pose habituellement en vertu d'une modification à une loi ou autorisé par une loi?

M. O'Toole: La réponse est oui, tant qu'il y a un renvoi à une loi des finances. Je crois toutefois qu'on veut surtout parler de l'exigence voulant qu'on ne se serve pas des prévisions pour modifier une loi autre qu'une loi des finances. Je crois que vous conviendrez que ce n'est pas aller à l'encontre de ce principe, parce que nous ajoutons simplement une autorité à l'autorité qui existe déjà aux termes des lois des finances antérieures. D'après ce que je comprends, le crédit 15, dans sa forme antérieure, n'autorisait pas le ministre de l'Agriculture à effectuer des prêts; une autorité a donc été ajoutée grâce au crédit 15a.

M. Stimpson: La Loi sur l'administration financière stipule qu'il doit y avoir une garantie et que cette dernière doit être approuvée par le Parlement. Il s'agit d'une des méthodes qui a toujours été utilisée pour garantir les prêts par le gouvernement fédéral.

Le sénateur Barrow: S'il s'agissait d'une garantie, pourquoi était-il nécessaire de fournir l'argent ou de le prévoir dans les prévisions?

M. O'Toole: Tout a commencé par l'affaire du 22 mai. Au budget supplémentaire (A) et au budget de 1978-1979, on a été tenté d'obtenir du Parlement le pouvoir de garantir le prêt.

[Text]

authority to guarantee the loan—in other words, effectively the same item as Vote 58 which you have in front of you now.

Because the final supplementaries were not passed due to the dissolution of Parliament, there was no authority to issue such a guarantee. On the other hand, Canfarm needed the money, and it was in the government's interest to provide it to them in some fashion. Therefore, the government approved the making of the loan to them on an interim basis, pending receipt from Parliament of the authority to guarantee the bank loan. In effect, that was done under a Governor General's warrant. Therefore, it is now necessary to, in effect, reconfirm the loan because the \$4 million in Vote 21a was advanced under warrants. It is necessary to return to Parliament for confirmation of that authority but, in fact, since the guarantee to the bank is signed under Vote 15a those funds will be used to repay the \$4 million loan. It is one of those little complexities that arose out of the timing of the election.

Senator Leblanc: I believe there was a lot of fuss raised in the other place regarding the \$1 items. We usually obtained an explanation on every \$1 item at the start of the examination of the estimates.

I am wondering if Treasury Board intends to continue the practice of the \$1 items, which are not self-explanatory. We need a great deal of explanation on what you intend to do with these \$1 items. Do you intend to continue that practice, or do you wish to cut it off entirely? Is that difficult to do when you present the sups? Do you think you can do without having the \$1 items?

Mr. O'Toole: Mr. Chairman, I believe there are two questions, the first being the intention as far as the practice of the \$1 vote item goes, and I can speak to that. The second question is whether there is any problem of continuing the practice of distributing the supplementary analysis, and there is no problem with that. We would continue to make that available to the committees of Parliament when they are examining the estimates.

As far as the first question is concerned, the use of \$1 votes by the government has been modified rather progressively in recent years with the increasing interest shown by both houses and the Speakers in the matter. I think, if I could just take a minute to describe our present stance on the question, you would agree that it is one that meets the concerns of the Speakers and the members.

The practice that was really challenged was that of using them to amend the statute, as I referred to earlier. That, so far as we are concerned, is simply no longer attempted. I do not want to say "never", because that is a big word. It is quite possible that occasions will arise when, for one reason or another, a minister who wishes to do something in a particular way will urge his colleagues in government to proceed through estimates rather than through the presentation of legislation. That could happen for a variety of reasons. I can assure you that, if it ever does occur, it will occur after a thorough discussion among ministers and after a deliberate decision is

[Traduction]

Autrement dit, il s'agit effectivement du même poste que le crédit 58 que vous avez devant vous.

Comme les prévisions supplémentaires définitives n'ont pas été adoptées en raison de la dissolution des Chambres, il n'existait aucun pouvoir de fournir pareille garantie. D'autre part, la Canfarm avait besoin d'argent, et il était dans l'intérêt du gouvernement de le lui fournir d'une certaine façon. Par conséquent, le gouvernement a autorisé le prêt, provisoirement, en attendant de recevoir du Parlement l'autorisation de garantir le prêt bancaire. En réalité, l'opération a été effectuée par ordonnance du Gouverneur général. Il faut maintenant reconfirmer le prêt, puisque les \$4 millions figurant au crédit 21a ont été avancés par ordonnance et s'adresser de nouveau au Parlement pour confirmation de cette autorisation. Puisque la garantie bancaire est signée en regard du crédit 15a, ces fonds seront utilisés pour rembourser le prêt de \$4 millions. C'est l'une de ces petites subtilités qui découlent du choix du moment du déclenchement de la campagne électorale.

Le sénateur Leblanc: Je pense qu'on a fait grand cas, à l'autre endroit, des crédits de \$1. D'habitude, nous obtenions une explication pour tout crédit de \$1, au début de l'examen des prévisions budgétaires.

Je me demande si le Conseil du Trésor a l'intention de poursuivre cette pratique, en ce qui concerne les crédits de \$1 qui ne s'expliquent pas eux-mêmes. Il nous faut beaucoup d'explications sur la façon dont on entend en user. Entendez-vous de maintenir cette pratique ou avez-vous l'intention de la supprimer? Est-ce difficile à faire lorsque vous soumettez le budget supplémentaire? Pensez-vous pouvoir vous passer des crédits de \$1?

M. O'Toole: Monsieur le Président, je pense qu'il y a là deux questions: la première ayant trait à la raison d'être de cette pratique du crédit de \$1, et je peux en parler. La deuxième consistant à savoir s'il y a des objections à ce que soit maintenue la pratique d'étalement de l'analyse des prévisions supplémentaires, et cela ne pose aucun problème. Nous continuerions à l'assurer aux comités du Parlement lorsqu'ils étudient les prévisions.

Au sujet de la première question, le recours aux crédits de \$1 par le gouvernement a été modifié assez progressivement au cours des dernières années, en raison de l'intérêt croissant que portent à cette question les deux Chambres ainsi que leurs présidents. Si vous me permettez de prendre quelques secondes pour exposer notre point de vue sur la question, vous conviendrez, je pense, qu'il peut contribuer à apaiser les préoccupations des présidents et des membres.

Comme je l'ai dit précédemment, la pratique qui a été vraiment contestée consistait à les utiliser pour modifier le statut. En ce qui nous concerne, elle n'a plus cours. Je ne dirai pas «jamais» parce que c'est un bien grand mot. Il est bien possible qu'à l'occasion, pour une raison ou une autre, un ministre qui entend faire quelque chose d'une façon donnée pressera ses collègues de recourir aux prévisions plutôt qu'au processus de présentation d'un texte législatif. La chose pourrait se produire pour diverses raisons. Je peux toutefois vous assurer que, si jamais cela arrive, ce ne sera qu'après un entretien sérieux entre ministres, et seulement lorsque ces

[Text]

taken by ministers to proceed in that fashion. Presumably they will only do so after giving a satisfactory explanation to the House and the Senate for proceeding that way. At the official level it is a "no, no" and will not be accepted.

I am satisfied that the ministers, both of the previous government and the present government, support us on the other uses to be made of this \$1 vote item. First of all, we would continue to use the \$1 vote to transfer funds between budgetary votes within programs. That would be in the case of a program embracing an operating vote, a capital vote, and a grants and contributions vote. We would consider that to be a legitimate use of the \$1 vote authority to transfer between programs.

We would equally feel it practical to continue to use that means when transferring funds within a department or agency. We would no longer permit it, as happened occasionally in the past, to be used to transfer funds between departments and agencies within a ministry. In the past, from time to time, this was regarded as being a legitimate thing to do because it was under the authority of a single minister. Our stance now is that that would not be done except in cases where there is a distinct transfer of a function that is known and that is a reorganization.

We have not, to my knowledge, permitted the use of this means of transferring funds between ministers and, of course, we would not do so in the future either. We have not in the past permitted, nor would we in the future permit, the use of a transfer of funds to or from non-budgetary votes. In other words, we feel non-budgetary authorities are in a very distinct class by themselves and are permitted by Parliament for very specific purposes and reasons. It is quite another ball of wax when considering using those for budgetary purposes.

We would, of course, consider that, if there is no other practical means that a \$1 vote to get Parliamentary authority for grants within a vote for deletion of debts, to reimburse special accounts that have lost or obsolete inventory, and that sort of thing, or as we have in some cases, to amend previous appropriations acts—a \$1 vote is a new appropriation act amending or changing an old one—in that case we would continue to think that is a practical thing to do.

That is really the present posture of the use of the \$1 votes. As I say, I think all senators will agree that it meets most of the tests that have been presented.

Senator Leblanc: Then I take it that you will not attempt to try to put through any legislation by a \$1 vote item, and that all the arguments you have put forward and the statement you have made will be abided by in the future?

[Traduction]

derniers auront en toute connaissance de cause décidé d'agir de cette façon. Il est probable qu'ils ne le feront qu'après avoir donné une explication satisfaisante à la Chambre et au Sénat sur leur façon de procéder. Au niveau officiel, ce ne sera pas accepté.

Je suis sûr que les ministres du gouvernement précédent ainsi que ceux du gouvernement actuel, nous appuient en ce qui concerne les autres utilisations qu'on peut faire de ce crédit d'un dollar. Premièrement, nous continuerions à utiliser le crédit d'un dollar pour transférer les fonds entre les crédits budgétaires des programmes. Cela se produirait dans le cas d'un programme comprenant un crédit d'exploitation, un crédit d'immobilisations et un crédit de subventions et de contributions. Nous considérerions cela comme étant une utilisation légitime du crédit d'un dollar pour transférer les fonds entre programmes.

Nous serions également d'avis qu'il est pratique de continuer à utiliser ce moyen pour transférer les fonds à l'intérieur d'un ministère ou d'un organisme. Nous ne permettrions plus, comme cela s'est produit à l'occasion par le passé, qu'il soit utilisé pour transférer des fonds entre des départements et des organismes relevant d'un ministère. Par le passé, cette façon d'agir a été considérée à quelques reprises comme étant légitime, étant donné qu'elle se faisait sous la surveillance d'un seul ministre. Maintenant, cela ne se produirait plus, sauf dans les cas où il y a transfert d'une fonction qui est connue et qui est une réorganisation.

A ma connaissance, nous n'avons pas permis d'utiliser ce moyen pour transférer des fonds entre ministres et, bien entendu, nous ne le ferions pas non plus à l'avenir. Par le passé nous n'avons pas permis de transfert de fonds que ce soit pour augmenter ou diminuer des crédits non budgétaires, et nous ne le ferons pas là l'avenir. En d'autres termes, nous estimons que les autorisations non budgétaires forment une catégorie distincte et sont accordées par le Parlement pour des buts et des raisons très précises. C'est une toute autre affaire lorsqu'on pense à les utiliser pour des crédits budgétaires.

Bien entendu, s'il n'y avait pas d'autre moyen pratique, à part un crédit d'un dollar, pour que le Parlement permette l'obtention de subventions sur un crédit afin de supprimer des dettes, nous accepterions de rembourser des comptes spéciaux ayant un inventaire perdu ou désuet, et comme cela se produit dans certains cas, de modifier les lois précédentes portant affectation de crédits; un crédit d'un dollar est une nouvelle loi portant affectation de crédits qui modifie ou change la précédente. Dans ce cas, nous continuerions à penser que le procédé est utile.

C'est de cette façon qu'on utilise présentement les crédits d'un dollar. Je le répète, à mon avis, tous les sénateurs seront d'accord qu'il satisfait la plupart des conditions mentionnées.

Le sénateur Leblanc: Par conséquent, dois-je en déduire que vous n'essaieriez pas de faire adopter une loi à l'aide d'un crédit d'un dollar, et que, à l'avenir, vous respecterez tous les arguments que vous avez formulés ainsi que la déclaration que vous avez faite?

[Text]

Mr. O'Toole: I think you could rely on that expectation, senator, with the exception I mentioned that, if the government should consciously decide to try to seek parliamentary authority or some legislative nature through this means, far be it from me to suggest that they not do it. That is between you and the government, but you would be alerted to them by the categorization that you have now. I wanted to make the statement in the positive sense of the use we see continuing to be made of the \$1 device. I thought it was more productive to do it that way than in the negative sense of what we would not do.

Senator Leblanc: It is a good change. It should improve the presentation of the estimates. The elimination of as many of these \$1 items as possible will make the estimates easier to understand.

The Chairman: There was an understanding between Treasury Board and the committee that the study on the alternatives to be used would be tabled before the committee. I do not recall now whether we had that understanding with you or with the previous President of the Treasury Board. Would it be possible to have that document provided to the committee?

Mr. O'Toole: Mr. Chairman, it was not with me that the committee discussed that matter. To my knowledge, there is no study, as such. The parameters of the problem are well known to us, as they are to this committee. What I have tried to do this morning is to set out for you the operating position of the Treasury Board Secretariat, as approved by ministers, and recently re-affirmed. It was not based on any study; rather, it was a matter of taking decisions to do things in the same way.

The Chairman: Perhaps, then, you could incorporate that into a policy paper and provide us with a copy.

Mr. O'Toole: I shall be pleased to outline what I have said this morning in a letter.

The Chairman: Fine.

Is there anything further on Agriculture? If not, we will move to Communications.

Senator Godfrey: One question, Mr. Chairman. Vote 10a shows an increase of \$10,383,000 over the previous estimates of \$5,167,000. Why is there such a great increase?

Mr. O'Toole: Vote 10a is simply the grants and contributions vote of the department. It does not include the operating and capital costs. It was only \$5 million in the main estimates, and the rather massive new items for the Anik C and the Anik D are, I agree, disproportionate when compared to the basic amount contained in that vote.

Senator Godfrey: So, they were not included at all in the previous estimates?

Mr. O'Toole: They were not included in the main estimates.

The Chairman: Are there any further questions on Communications? If not, we shall move to Consumer and Corpo-

[Traduction]

M. O'Toole: Vous pouvez avoir confiance, sénateur, je n'agirai autrement que si le gouvernement décide de façon consciencieuse d'essayer d'obtenir un pouvoir parlementaire ou législatif à l'aide de ce moyen, et je suis loin de dire qu'il ne doit pas agir ainsi. Cela est entre vous et le gouvernement, mais vous seriez averti par la catégorisation que vous avez maintenant. J'ai voulu faire une déclaration sur l'aspect positif de l'utilisation que nous faisons présentement du crédit d'un dollar. J'ai pensé que ce serait plus efficace que de dire ce que nous ne ferions pas.

Le sénateur Leblanc: Changement agréable. Cela devrait améliorer la présentation du budget. La suppression du plus grand nombre possible de ces crédits d'un dollar rendra le budget plus facile à comprendre.

Le président: Il avait été entendu entre le Conseil du trésor et le Comité que l'étude des solutions de rechange à utiliser serait déposée au Comité. Je ne me souviens pas si nous avons conclu cette entente avec vous ou avec l'ex-président du Conseil du trésor. Serait-il possible d'obtenir ce document afin qu'il soit distribué aux membres du Comité?

M. O'Toole: Monsieur le président, ce n'est pas avec moi que le Comité a étudié cette question. A ma connaissance, il n'existe aucune étude du genre. Nous connaissons les paramètres du problème tout aussi bien que les membres du Comité. Ce que j'ai essayé de faire ce matin, c'est de vous présenter la position du secrétariat du Conseil du trésor, telle qu'elle a été approuvée par les ministres et encouragée récemment. Elle n'est pas fondée sur une étude; il s'agit plutôt de se décider à faire les choses de la même façon.

Le président: Par conséquent, vous pourriez peut-être rédiger une politique sur ce sujet et nous en faire parvenir une copie.

M. O'Toole: Je me ferai un plaisir d'expliquer ce que j'ai dit ce matin dans une lettre.

Le président: D'accord.

Y a-t-il d'autres questions sur le ministère de l'Agriculture? Sinon, nous passerons au ministère des Communications.

Le sénateur Godfrey: Monsieur le président, j'aimerais poser une question. Le crédit 10a indique que le budget est passé de \$5,167,000 à \$10,383,000. Pourquoi y a-t-il eu une augmentation aussi considérable?

M. O'Toole: Le crédit 10a est simplement le crédit des subventions et des contributions du ministère. Il n'englobe pas les frais d'exploitation et d'immobilisations. Il ne s'élevait qu'à \$5 millions dans le budget principal, et les nouveaux postes pour les engins spatiaux Anik C et Anik D sont, je l'admets, disproportionnés lorsqu'on les compare aux montants de base contenus dans ce crédit.

Le sénateur Godfrey: Donc, ils ne sont pas compris dans le budget précédent?

M. O'Toole: Ils ne sont pas compris dans le budget principal.

Le président: Y a-t-il d'autres questions sur le ministère des Communications? Sinon, nous passerons au ministère de la

[Text]

rate Affairs. Did you have a question on this, Senator Godfrey?

Senator Godfrey: No, Mr. Chairman.

The Chairman: Next, Employment and Immigration.

Senator Barrow: Mr. Chairman, I have two questions in relation to Employment and Immigration. At page 16, there is an item in respect of local economic development assistance, and then it says:

Less: Funds available within the Vote due to reduced requirements for contributions.

Were there certain programs that were discontinued and new ones substituted therefor?

Mr. O'Toole: I believe the situation, Senator Barrow, is that at the time the main estimates were put together, it was the intention to fund this program of local economic development assistance by way of contributions. It was only later that, in examining the program design in more detail and entering into discussions with the groups, it was found that the grant methodology served the purpose better.

So, funds were provided in the main estimates, but the fact that it was decided that it had to be done through grants requires us to come back and seek parliamentary authority to make those grants. It is the same money as had previously been planned to be paid by way of contributions.

Senator Barrow: Is this for the same thing, then—local economic development assistance?

Mr. O'Toole: That is correct.

Senator Barrow: At page 18 there is \$31 million provided under a \$1 item. It states:

Increased resources for Indochinese refugees.

Does this mean that there was \$31 million provided in vote 15 for something that has now been discontinued in order to provide funds for the Indochinese refugees?

Mr. O'Toole: That is certainly quite a different situation, senator. There was no money provided explicitly for Indochinese refugees in the main estimates as the situation was not known at the time of the preparation of the main estimates. What you have in front of you is the government's response to quite a new situation. In trying to find the means to fund a refugee program without recourse to supplementary spending, a number of departments were asked to re-jigger their priorities, if I can put it that way, in order to free up funds and people to make the refugee program possible.

Unfortunately, I do not have any additional information with me as to precisely what activities were foregone in order to provide these funds.

Senator Barrow: Is this an indication that there was \$31 million in "fat" provided to that program?

Mr. O'Toole: No, I do not think any such construction can be put on it. It is fairer to say that this is a classic case of priorities having to be re-established in the face of a new

[Traduction]

Consommation et des Corporations. Avez-vous une question à ce sujet, sénateur Godfrey?

Le sénateur Godfrey: Non, monsieur le président.

Le président: Prochain ministère, Emploi et Immigration.

Le sénateur Barrow: Monsieur le président, j'ai deux questions concernant le ministère l'Emploi et de l'Immigration. A la page 16, il y a un poste concernant l'aide à l'expansion économique locale, et il est écrit:

Moins: Fonds disponibles à même le crédit en raison d'une réduction des besoins au chapitre des contributions.

A-t-on mis fin à certains programmes et les a-t-on remplacés?

M. O'Toole: Je crois, sénateur Barrow, que le fait est qu'au moment où le budget principal a été établi, on avait l'intention de financer ce programme d'aide au développement économique local au moyen de contributions. Ce n'est que plus tard, en examinant en détail la conception du programme et en discutant avec les différents groupes, qu'on s'est rendu compte que la méthode de subventions était plus appropriée.

Des fonds étaient prévus dans le budget principal, mais parce qu'on a décidé qu'il serait mieux d'obtenir des subventions, nous avons été obligés de demander l'autorisation du Parlement pour accorder ces subventions. Il s'agit des mêmes fonds qui devaient être versés sous forme de contributions.

Le sénateur Barrow: Était-ce pour la même chose, c'est-à-dire l'aide au développement économique local?

M. O'Toole: C'est cela.

Le sénateur Barrow: A la page 18, \$31 millions sont prévus par un crédit d'un dollar. Il est écrit:

Ressources accrues relativement aux réfugiés indochinois.

Cela signifie-t-il qu'une somme de \$31 millions était prévue en vertu du crédit 15 pour quelque chose qui est maintenant abandonné afin de fournir des fonds pour les réfugiés indochinois?

M. O'Toole: Il s'agit là de quelque chose de tout à fait différent, sénateur. Dans le budget principal, il n'y a aucun fonds spécialement prévu pour les réfugiés indochinois, étant donné que la situation dans laquelle ils sont présentement n'existait pas au moment où on a préparé le budget. Ce que vous avez devant vous c'est la réaction du gouvernement face à une situation tout à fait nouvelle. En essayant de trouver un moyen de financer un programme d'aide aux réfugiés sans avoir recours au budget supplémentaire, on a demandé à un certain nombre de ministères de modifier leurs priorités afin de libérer des fonds et des personnes pour rendre possible ce programme.

Malheureusement, je n'ai pas avec moi de renseignements sur les activités précises qui ont été abandonnées pour trouver ces fonds.

Le sénateur Barrow: Doit-on comprendre que 31 millions de dollars «superflus» ont été versés pour ce programme?

M. O'Toole: Non, je ne crois pas qu'on puisse l'interpréter ainsi. Il est plus juste de dire qu'il s'agit ici d'un cas classique des priorités à établir en présence d'une nouvelle exigence.

[Text]

requirement. The government felt that the need to mount this refugee program became an overriding priority and therefore asked the various departments to consciously set some pre-existing activities at a lower rank in order to free up funds for this refugee program.

Senator Barrow: Perhaps you could provide us with a memorandum outlining the programs which were affected by this reduction.

Mr. O'Toole: You would like us to send you a letter in that respect?

Senator Barrow: I think we should have it on the record.

Mr. O'Toole: We will try to specify the activities from which the funds were drawn. In general terms, it would have been employment creation—probably some of the changes in the Canada Works Program that the government announced. No doubt, that would have resulted in part of the funds in question.

Senator Barrow: I think we should have an explanation in that respect on the record, Mr. Chairman.

The Chairman: Agreed.

Are there any further questions on Employment and Immigration? If not, we shall move to Energy, Mines and Resources.

Senator Barrow: Mr. Chairman, I have a question in connection with Energy, Mines and Resources. I note that there is \$6 million provided for the development of hydro-electric power potential of the Lower Churchill River in Labrador. Is this in addition to other funds that have been provided for this particular purpose, or is this the government's contribution to that project?

Mr. O'Toole: I believe this represents the first infusion of federal equity into the Lower Churchill Development Corporation. I would not swear to the fact that it is the first dollar the federal government has spent in relation to the Lower Churchill development. There may have been studies or consultants' reports commissioned in years gone by as part of the evaluation of the development, but the corporation, I believe, has just been formed or is in the process of being formed, and this was the first purchase of the federal government.

Senator Hicks: If we are going to acquire 49 per cent of the shares, what kind of total figure are we talking about?

Mr. O'Toole: I do not think I am in a position to say. Now, I am not sure that even the department could say because the equity subscriptions at this time are specifically intended to fund the feasibility and technical studies leading up to a decision on whether or not to develop and, if so, to what extent. I suppose the financial requirements would be relatively massive.

Senator Hicks: Hundreds of millions of dollars.

Mr. O'Toole: Hundreds of millions of dollars if they do proceed, but that position has not been taken.

[Traduction]

Selon le gouvernement, ce programme pour les réfugiés a priorité et c'est pourquoi il a demandé aux différents ministères de remettre consciencieusement certaines activités préalables à l'arrière-plan afin de libérer des fonds pour ce programme.

Le sénateur Barrow: Peut-être pourriez-vous nous fournir un mémoire mentionnant les programmes qui ont été touchés par cette réduction.

M. O'Toole: Vous voudriez que l'on vous envoie une lettre à ce propos?

Le sénateur Barrow: Je crois que cela devrait être consigné dans nos dossiers.

M. O'Toole: Nous essaierons de spécifier de quels projets ces fonds ont été retirés. D'une façon générale, il aurait été question de la création d'emplois, probablement en ce qui concerne certains des changements que le gouvernement a annoncés dans le cadre du programme Canada au travail. Une partie des fonds en question aurait probablement été puisée à partir de cette source.

Le sénateur Barrow: Je crois qu'une explication à ce propos devrait être contenue dans nos dossiers, monsieur le président.

Le président: D'accord.

Y a-t-il d'autres questions sur l'Emploi et l'Immigration? Dans la négative, nous passerons maintenant à l'Énergie, aux Mines et aux Ressources.

Le sénateur Barrow: Monsieur le président, j'ai une question à poser sur le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources. J'ai noté qu'une somme de 6 millions de dollars avait été prévue pour l'exploitation de l'énergie hydro-électrique de la rivière Lower Churchill au Labrador. Ce montant s'ajoute-t-il à d'autres fonds qui ont été prévus à cette fin, ou représente-t-il la contribution du gouvernement à ce projet?

M. O'Toole: Je crois qu'il s'agit des premiers capitaux engagés par le gouvernement fédéral dans la Lower Churchill Development Corporation. Je ne pourrais jurer qu'il s'agit du premier dollar dépensé par le gouvernement fédéral pour ce projet. Des études ou des rapports par des experts-conseils ont peut-être été ordonnés, il y a longtemps, dans le cadre de l'évaluation de ce projet, mais je crois que la corporation vient d'être créée ou est en train d'être créée et qu'il s'agit du premier achat fait pour le gouvernement fédéral.

Le sénateur Hicks: Si nous avons l'intention d'acheter 49 p. 100 des actions, quel en est donc le montant total?

M. O'Toole: Je ne crois pas être bien placé pour le dire. J'ignore si le ministère lui-même pourrait le dire parce qu'à l'heure actuelle, la participation à cette mise de fonds sert à financer les études de rentabilité et les études techniques devant déterminer si l'on donnera ou non suite à ce projet et, dans l'affirmative, dans quelle mesure. Je suppose que les exigences financières seraient relativement considérables.

Le sénateur Hicks: Des centaines de millions de dollars.

M. O'Toole: Des centaines de millions de dollars, si on y donne suite, mais aucune décision n'a été prise jusqu'ici.

[Text]

Senator Barrow: Was this something that was debated in Parliament?

Mr. O'Toole: I cannot answer that question.

Senator Leblanc: Is that corporation one of those corporations that are earmarked for privatization?

Mr. O'Toole: It is not earmarked at the moment. My personal opinion would be that it would not be a candidate for quite a long time.

Senator Robichaud: It is a Newfoundland corporation owned by the province of Newfoundland.

Mr. O'Toole: The province of Newfoundland is the other partner.

Senator Robichaud: What is its connection with Brinco and Lower Churchill Development Corporation?

Mr. O'Toole: I am afraid I cannot answer in specific terms. There is no private sector investment in this corporation, I believe. On the other hand, I do not frankly know the exact status of Brinco or the involvement of the Newfoundland government.

The Chairman: Any further questions on natural resources?

External Affairs.

Senator Barrow: In connection with this, I notice that allowances have increased from \$14 million to \$19.5 million. What is the reason for that substantial increase of more than one-third in advances to posts abroad established by loans, investments and advances?

Mr. O'Toole: That is entirely a technical adjustment in that the revolving account or the working capital advance in question is the means that is used by the department for, in effect, establishing bank accounts for the daily operating needs of the posts abroad. The requirement for the level of authority needed to be available in that working capital advance is almost entirely a function of the cash flow at the posts.

It takes something like two to three months for the accounting transactions to occur. The posts have to send in their bank reconciliation and their commitment records at the end of the month from, say, the Congo. They come to Ottawa and they have to be audited and processed, and only then can they be charged the appropriation.

Senator Barrow: The thing I was questioning was the substantial increase from the amount that was available before.

Mr. O'Toole: I guess I was getting to it by the long way around. Having explained what it is used for, you can see that every foreign inflation situation contributes to the need for a higher cash flow. Prices and local wages go up, and so a post that was funding itself at the rate of \$100,000 a month at this time last year now requires \$140,000 a month to pay the same number of people for the same number of services. That in turn, adds up to, let's say, a three-month lag time which is 25 per cent greater.

[Traduction]

Le sénateur Barrow: Cette question a-t-elle été débattue en Chambre?

M. O'Toole: Je ne peux répondre à cette question.

Le sénateur Leblanc: Cette corporation est-elle l'une de celles qui sont destinées à la privatisation?

M. O'Toole: Pas à l'heure actuelle. A mon avis, cela ne se produira pas avant longtemps.

Le sénateur Robichaud: C'est une corporation de Terre-Neuve qui appartient à cette province.

M. O'Toole: La province de Terre-Neuve est l'autre associée.

Le sénateur Robichaud: Quel est le rapport entre la Brinco et la Lower Churchill Development Corporation?

M. O'Toole: Je crains de ne pouvoir répondre avec précision à cette question. Je ne crois pas que l'investissement dans le secteur privé soit permis en ce qui concerne cette corporation. Par ailleurs, j'avoue ne pas connaître la situation exacte de la Brinco ou la participation du gouvernement de Terre-Neuve.

Le président: Y a-t-il d'autres questions sur les richesses naturelles?

Affaires extérieures.

Le sénateur Barrow: A ce propos, j'ai remarqué que les allocations avaient passé de 14 millions de dollars à 19,5 millions de dollars. Pourquoi cette augmentation considérable de plus d'un tiers en paiements par anticipation destinés à des délégations à l'étranger réalisés par des prêts, des investissements et des paiements anticipés?

M. O'Toole: Il s'agit ici d'une rectification d'ordre entièrement technique puisque le ministère se sert du compte renouvelable ou du capital d'exploitation anticipés pour, en fait, établir les comptes de banque nécessaires pour satisfaire les besoins de tous les jours des délégations à l'étranger. Le niveau d'autorité nécessaire pour avoir accès au capital d'exploitation anticipé dépend presque uniquement des ressources d'autofinancement des délégations.

Il faut de deux à trois mois pour exécuter les opérations de comptabilité. Les délégations doivent envoyer leurs réconciliations de comptes et leurs listes d'engagements à la fin du mois, d'un endroit comme le Congo, par exemple. Ces documents arrivent alors à Ottawa où ils doivent être vérifiés et traités et ce n'est qu'alors qu'on peut procéder à l'affectation des crédits.

Le sénateur Barrow: Ce que je mettais en cause, c'est cette augmentation considérable par rapport au montant préalable.

M. O'Toole: Je suppose que j'y arrivais en prenant le chemin le plus long. Vous ayant expliqué l'utilisation qu'on en faisait, vous pouvez constater que toute situation inflationniste à l'étranger fait ressortir le besoin d'un capital d'exploitation plus élevé. Les prix et les salaires locaux ont augmenté et une délégation qui pouvait il y a un an s'autofinancer au rythme de \$100 000 par mois a maintenant besoin de \$140 000 par mois pour payer le même nombre de gens pour le même nombre de services. Ce qui, en retour, s'élève à environ trois mois de délai, c'est-à-dire 25 p. 100 de plus.

[Text]

Senator Barrow: It is primarily inflation?

Mr. O'Toole: Primarily. Currency is the other factor. When the value of the Canadian dollar sinks, you have to send more of them to buy the same amount of foreign currency that is used in that post.

The Chairman: Any further questions on External Affairs?

Finance.

Senator Barrow: I have a question on Finance: It says:

Payments to Quebec pursuant to an agreement under the Established Programs (Interim Arrangements) Act—\$5,781,706

Why was this not provided for in the original estimates?

Mr. O'Toole: So far as I can make out, it is required to vote this amount because the drafting of the Established Programs Financing Act was defective in this respect. The other payments under the Established Programs Financing Act are statutory. They do not require manual authority from Parliament. This is the final accounting of prior year adjustments that were envisioned in the agreements underlying that new act in 1974. For some reason there was no provision written into the new legislation to replace the authority in the old fiscal arrangements act that provided for these prior year adjustment payments. Therefore, we are coming to Parliament for authority to supplement the authority in the statute itself to make the contract of payment.

Senator Barrow: It might have been a little clearer if you had put in that it referred to prior years. That is all I have to say.

Senator Hicks: It occurs to me, as a result of that explanation, that it is strange that the prior year adjustment payments relate only to the province of Quebec. I should have thought that similar situations would arise in relation to other provinces.

Mr. O'Toole: I believe, Mr. Chairman, the explanation for that is that these refer specifically to the contracting-out arrangement for hospital insurance under the old program where Quebec was the only province which contracted out.

The Chairman: Any further questions on Finance?

Are there any questions on Fisheries and Oceans?

Senator Barrow: I notice that the amount provided relates to Atlantic salmon fishermen, \$1,572,000, and to Pacific halibut fishermen, \$1,929,000. Is this something that happened within the last few months?

Mr. O'Toole: Not exactly the last few months. Perhaps we can find exactly when it happened, but they were certainly not known about at the time of the printing of the main estimates. I cannot speak specifically to the cause of the Atlantic situation, but I know that the Pacific one was due to the negotia-

[Traduction]

Le sénateur Barrow: S'agit-il essentiellement d'inflation?

M. O'Toole: Essentiellement. L'autre facteur c'est la monnaie. Lorsque le dollar canadien baisse, vous devez payer plus cher les devises étrangères utilisées à ce poste.

Le président: Y a-t-il d'autres questions concernant les affaires extérieures?

Finances.

Le sénateur Barrow: J'ai une question concernant les finances. On peut lire:

Versements faits au Québec conformément à un accord conforme à la Loi des programmes établis (Arrangements provisoires)—\$5,781,706

Comment se fait-il que les premières prévisions n'en fassent pas mention?

M. O'Toole: A mon sens, il faut voter cette somme étant donné que le projet de la loi de financement des programmes établis n'y pourvoyait pas. Les autres versements prévus par cette loi sont statutaires. Il n'est pas nécessaire d'avoir recours à une autorisation du Parlement. Nous avons ici la comptabilité finale des ajustements de l'année précédente qui ont été prévus dans les accords sous-jacents à la nouvelle loi de 1974. Pour une raison que j'ignore, aucune disposition écrite ne prévoit dans la nouvelle législation de remplacer l'autorisation prévue par l'ancienne loi fiscale permettant les versements compensatoires de l'année précédente. Aussi, il nous faut avoir recours à l'autorisation du Parlement pour suppléer à l'autorité du statut lui-même, désignée pour faire exécuter ce paiement.

Le sénateur Barrow: Les choses auraient été un peu plus claires si vous aviez noté qu'il s'agissait des années passées. Voilà ce que je voulais dire.

Le sénateur Hicks: J'ai l'impression, après avoir entendu ces explications, qu'il est étrange que les versements compensatoires relatifs à l'année précédente concernent uniquement la province de Québec. Il m'a semblé que ce même genre de situation aurait dû se présenter pour les autres provinces.

M. O'Toole: Je pense, monsieur le président, que l'explication est contenue dans le fait qu'il est question exclusivement d'accord de sous-traitance concernant l'assurance-hospitalisation, dans le cadre de l'ancien programme, alors que le Québec était la seule province à sous-traiter.

Le président: D'autres questions concernant les finances? . . .

D'autres questions concernant Pêches et Océans?

Le sénateur Barrow: Je remarque que les sommes prévues sont affectées aux pêcheurs de saumon de l'Atlantique, c'est-à-dire \$1,572,000, et aux pêcheurs de flétan du Pacifique, \$1,929,000. S'agit-il d'une mesure intervenue au cours des derniers mois?

M. O'Toole: Pas exactement ces derniers mois. Nous pouvons peut-être retrouver la date exacte, mais les mesures n'étaient pas connues à l'époque où le budget principal a été imprimé. Je ne peux pas parler de façon précise de la situation atlantique, je sais, en ce qui concerne le Pacifique, que des

[Text]

tions with the United States over the Dixon entrance boundary crossing. The fisheries agreement resulted in the Americans being given the right to shut our halibut fishermen out of some traditional waters. In that whole complicated set of issues surrounding the negotiations, Canada had agreed to this, but the government felt an obligation to compensate fishermen who had lost out. I expect it was something similar in the case of the Atlantic, but at the moment I do not know the exact situation.

Senator Barrow: I notice that part of it is being provided for by reduced grants to lobster fishermen. Does this mean that they did not suffer the losses they had expected to suffer, or does it mean the government had provided an excessive amount?

Mr. O'Toole: It is a case of the losses being less than predicted on the part of the lobster fishermen.

Senator Robichaud: On what basis are these grants paid to fishermen? Is it on the basis of the previous year's catch? How does a government official know how much money fisherman "X" has lost because of closure of a fishery?

Mr. O'Toole: I am not sure that I would have the details of the compensation arrangements available to me. They could be provided. It does not mean to say the situation of each fisherman is evaluated individually on its merits. Rather, the particular situation in a fishery giving rise to a need for compensation is examined, and based on that evaluation a set of criteria, standards and formulae are established for the compensation program. I know that in some cases it is a question of, in effect, buying back the equipment at some depreciated value if, because of the loss of the fishery, the people there will never again have any reason to go back into it. They then usually arrange a program by which the equipment is repurchased, and perhaps on top of that some grant is made on a declining basis for loss of income, or something of that sort. In other cases, where it is only a temporary closure, I assume the repurchase of equipment would not enter into it, but it will be something keyed only to loss of income for that one season. It varies considerably with the situation, and we would have to get the department to provide more details if the committee so wished.

Senator Robichaud: What can the government do with the equipment that is purchased? Is it sold to other fishermen when the season is closed?

Mr. O'Toole: I cannot answer that either, except to say that the government's intention is not to make money out of the transaction. If it felt there is a need to compensate the fishermen for equipment that is no longer of value, then certainly the government is not out to purchase a valuable asset.

Senator Robichaud: Does the government destroy the equipment?

Mr. O'Toole: I cannot answer that. Would you like to have more details?

[Traduction]

négociations devaient être entreprises avec les États-Unis sur la question de la frontière à l'embouchure du Dixon. Les accords sur les pêches ont finalement permis aux Américains d'interdire à nos pêcheurs de flétan l'accès à certaines eaux qu'ils avaient l'habitude d'exploiter. Dans le cadre assez compliqué de ces questions et de ces négociations, le Canada a donné son accord, mais le gouvernement a estimé qu'il a fallu dédommager les pêcheurs. Je pense que la même chose s'est reproduite pour l'Atlantique, mais je peux en dire plus.

Le sénateur Barrow: Je remarque qu'une partie de ces sommes provient de réductions de crédits aux pêcheurs de langoustes. Dois-je comprendre qu'il n'ont pas à subir les dommages que l'on avait escomptés ou s'agit-il simplement d'une affectation de crédit trop importante du gouvernement.

M. O'Toole: Les pertes qu'ils ont subies ont été moindres que prévues.

Le sénateur Robichaud: De quelle façon ces sommes sont-elles versées aux pêcheurs. Se base-t-on sur la pêche de l'année précédente? De quelle façon le gouvernement arrive-t-il à établir les sommes qu'un pêcheur X a pu perdre en raison de la fermeture d'une pêcherie?

M. O'Toole: Je ne suis pas sûr d'avoir les détails de la comptabilité du dédommagement. Je pourrais me les procurer. Je ne pense pas que la situation de chaque pêcheur soit appréciée individuellement. C'est plutôt la situation dans l'ensemble d'une pêcherie qui donne lieu à un dédommagement, et à un examen basé sur un ensemble de critères, d'éléments de référence et de formules qui servent à établir le programme de dédommagement. Je sais que, dans certains cas, on rachète son équipement de pêche au pêcheur après amortissement, si la fermeture d'une pêcherie signifie la cessation du travail. On établit habituellement un programme permettant le rachat du matériel, et, ce qui est peut-être encore plus important, on accorde une subvention décroissante pour perte de revenus, ou quelque chose de ce genre. Dans d'autres cas, quand il n'y a que fermeture temporaire, par exemple, je présume qu'il n'y aurait pas rachat, mais simplement compensation pour perte de revenus pour cette saison. Tout dépend de la situation, et si le Comité le désire, nous demanderons au ministère de lui fournir plus de détails.

Le sénateur Robichaud: Que peut faire le gouvernement du matériel racheté? Le vend-il à d'autres pêcheurs une fois la saison terminée?

M. O'Toole: Tout ce que je puis dire, c'est que l'intention du gouvernement n'est pas de faire de l'argent par ces transactions. On estime qu'il est nécessaire de dédommager les pêcheurs pour du matériel qui n'a plus de valeur; le gouvernement n'est par ailleurs pas là pour acheter un élément d'actif de valeur.

Le sénateur Robichaud: Le gouvernement détruit-il le matériel?

M. O'Toole: Je ne saurais dire. Voudriez-vous obtenir plus de détails?

[Text]

Senator Robichaud: I think it would be interesting. I cannot see the point of purchasing equipment that will be of absolutely no use to anybody.

Senator Barrow: It is not really purchasing; it is compensation given because they cannot use that equipment for that particular purpose. That has been done for lobster fishermen, where licenses were not renewed for various people because they were not able to comply with the new regulations.

Senator Robichaud: What happens to the physical assets?

Senator Barrow: That I cannot tell you.

Senator Hicks: I do not think the physical assets, as Senator Robichaud describes them, are involved in either of these grants. At the bottom it says quite clearly that the Atlantic grants have to do with compensation to commercial Atlantic salmon fishermen for the loss of income resulting from the closure of the fishery. There is a similar situation in relation to halibut fishermen on the Pacific coast.

Mr. O'Toole: You are quite right. I believe those words can be taken to indicate that there was no repurchase of capital assets involved in those two cases.

Senator Robichaud: Straight compensation, based on certain criteria that you do not have in your possession this morning?

Mr. O'Toole: That is correct. Incidentally, I have just been reminded that, like any other assets the government has in its hands that are declared surplus to requirements, anything that was acquired under such a program would go to Crown Assets Disposal.

The Chairman: Are there any further questions under Fisheries and Oceans?

Are there any questions on Department of Indian Affairs and Northern Development?

Senator Barrow: Mr. Chairman, I notice the explanation appearing there states:

To extend the purposes of Indian Affairs and Northern Development Vote 65 . . . to authorize contributions to Métis and Non-Status Indians for claims research;

Is this \$1,500,000 all for claims research or for some other purpose than claims research?

Mr. O'Toole: It is entirely for the purpose stated—that is, for claims research. I understand it will go to different groups and associations, and so forth. In other words, it is not one cheque to one party.

Senator Hicks: I might as well reveal my ignorance. What is claims research?

Senator Godfrey: Would it not be land claims?

Mr. O'Toole: It would be principally land claims, but I believe in some cases it could be used for other forms of entitlement. Specifically in the case of Métis and Non-Status,

[Traduction]

Le sénateur Robichaud: Je pense que ce serait intéressant. Je ne vois pas pourquoi il achèterait du matériel qui ne sert absolument plus à personne.

Le sénateur Barrow: Ce n'est pas vraiment un achat. C'est plutôt une indemnité accordée pour du matériel qui n'est plus utilisable à cette fin particulière. On l'a accordée aux pêcheurs de homards, dont le permis n'avait pas été renouvelé parce qu'ils ne pouvaient se conformer au nouveau règlement.

Le sénateur Robichaud: Qu'advient-il du bien lui-même?

Le sénateur Barrow: Je ne saurais dire.

Le sénateur Hicks: Je ne pense pas que ni l'une ni l'autre de ces subventions ne sert au rachat des éléments d'actif décrits par le sénateur Robichaud. Au bas de la page, il est dit clairement que ces subventions visent à indemniser les pêcheurs commerciaux de saumon de l'Atlantique pour perte de revenus attribuables à la fermeture de la pêche. On a accordé un traitement semblable aux pêcheurs de flétan de la côte du Pacifique.

M. O'Toole: Vous avez tout à fait raison. Je crois qu'on peut en conclure dans ces deux cas qu'il n'y a pas eu rachat d'actifs immobilisés.

Le sénateur Robichaud: Il s'agissait strictement d'indemnités fondées sur certains critères que vous n'avez pas en votre possession ce matin?

M. O'Toole: C'est juste. Soit dit en passant, on vient de me rappeler que, comme tout actif du gouvernement déclaré excédentaire par rapport aux besoins, tout ce qui est acheté dans le cadre d'un tel programme va à la Corporation de disposition des biens de la Couronne.

Le président: Y-a-t-il d'autres questions sur le Programme des pêches et de la mer?

Y-a-t-il des questions sur le ministère des Affaires indiennes et du Nord?

Le sénateur Barrow: Monsieur le président, je remarque que l'explication donnée ici dit:

Pour étendre la portée du crédit 65 (Affaires indiennes et Nord canadien) . . . afin d'autoriser des contributions aux Métis et aux Indiens de fait pour fins de recherches sur les revendications;

Est-ce que la totalité des \$1,500,000 sert à des fins de recherches sur les revendications, ou sert-elle aussi à d'autres fins?

M. O'Toole: Exclusivement à la fin énoncée, soit les recherches sur les revendications. Je crois comprendre que cette somme sera répartie entre différents groupes et associations. Autrement dit, il ne s'agit pas d'un chèque au nom d'une seule partie.

Le sénateur Hicks: Je ne suis peut-être pas brillant, mais que sont les recherches sur les revendications?

Le sénateur Godfrey: Ne s'agirait-il pas des revendications territoriales?

M. O'Toole: Principalement, oui. Mais je crois que dans certains cas, on peut aussi s'en servir pour faire des recherches sur d'autres droits. Dans le cas des Métis et des Indiens de fait,

[Text]

there may be an attempt to do research to establish other kinds of rights besides those to land.

Senator Barrow: Would this be hunting rights, fishing rights, and rights to minerals or oil?

Mr. O'Toole: Any of those sorts of things, I would imagine, Mr. Chairman.

Senator Barrow: Would it have anything to do with a northern pipeline?

The Chairman: Would you like to see a list of what it is for?

Senator Barrow: Yes, I think so.

The Chairman: And a list of how it is administered?

Senator Barrow: Yes.

The Chairman: Mr. O'Toole, I believe some time last summer a group of Indians—and I do not know whether they were Status or Non-Status, or whether they included Métis or not—went over to Great Britain to make an appearance before a parliamentary committee. As I recall it, they were refused entry. I wonder if you would be able to find out if any funds were expended by the Government of Canada in respect of that trip.

Mr. O'Toole: I guess we could ask the Department of Indian Affairs and Northern Development to shed light on that matter. Perhaps when we receive an answer we could write to the committee.

The Chairman: That seems a little tentative. After all, you are the Treasury Board and if anybody should be able to find out where the money is being spent, I would think it would be the Treasury Board. It is up to the Treasury Board to find out where the money is being spent, when asked. Whether you have to ask the Department of Indian Affairs and Northern Development is relatively immaterial to us.

Mr. O'Toole: Mr. Chairman, I can assure you now that the Treasury Board was not asked and did not give any money to anybody to pay for the cost of that trip.

The Chairman: That is an answer as far as it goes. What the committee wants to find out is whether any department of government gave money for that purpose.

Senator Godfrey: Are these block grants? If they decide to go to London, can the funds be used to pay for the trip?

Mr. O'Toole: I can only say I am sure that if those who administer the claims research branch find out any money was used for that purpose it would be subtracted from the next grant.

If I may, Mr. Chairman, my difficulty in responding to the question is because there are so many different programs under which funds, by way of grants or contributions, are provided to many different kinds of associations, national local and regional, or Status and Non-Status Indians. Where grants and contributions are provided directly to various bands for

[Traduction]

on peut faire des recherches pour établir d'autres types de droits que les droits territoriaux.

Le sénateur Barrow: S'agirait-il de droits de chasse et pêche, ou de droits miniers ou pétroliers?

M. O'Toole: De tous ces droits, j'imagine, monsieur le président.

Le sénateur Barrow: Cela aurait-il quelque chose à voir avec un pipe-line du nord?

Le président: Aimeriez-vous avoir une liste de ce que cela couvre?

Le sénateur Barrow: Oui, je pense.

Le président: Et une explication de la façon dont c'est administré?

Le sénateur Barrow: Oui.

Le président: Monsieur O'Toole, je crois qu'à un moment donné, l'été dernier, un groupe d'Indiens—je ne sais pas si c'était des Indiens inscrits ou non, ou s'il y avait aussi des Métis—est allé en Grande-Bretagne témoigner devant un comité du Parlement. Si j'ai bonne mémoire, on ne leur a pas permis d'entrer. Je me demandais si vous pourriez faire des recherches pour voir si des fonds du gouvernement du Canada ont été affectés à ce voyage?

M. O'Toole: Nous pourrions probablement le demander au ministère des Affaires indiennes et du Nord, pour éclaircir la question. Nous pourrions aviser le Comité de la réponse qu'on nous a faite.

Le président: Cette réponse semble quelque peu timide. Après tout, vous représentez le Conseil du Trésor et s'il existe un organisme habilité à connaître la destination des fonds publics, c'est bien, à mon avis, le Conseil du Trésor. Il incombe en effet au Conseil du Trésor de découvrir, lorsqu'on en fait la demande, où sont affectés les fonds. Que vous deviez poser la question au ministère des Affaires indiennes et du Nord nous intéresse relativement peu.

M. O'Toole: Monsieur le président, je puis vous assurer dès maintenant qu'aucune demande de fonds à cette fin n'a été faite au Conseil du Trésor et qu'aucun crédit n'a été accordé à quiconque pour faire les frais de ce voyage.

Le président: C'est une réponse. Mais le Comité veut savoir si un ministère a accordé de l'argent à cette fin.

Le sénateur Godfrey: Ces subventions sont-elles des subventions globales? Quand ces gens ont décidé d'aller à Londres, se peut-il que les fonds aient servi à payer le voyage?

M. O'Toole: Je peux simplement affirmer que si les responsables de la direction des enquêtes relatives aux revendications découvrent que des fonds ont été utilisés à cette fin, ces sommes seront soustraites des prochaines subventions.

Si vous me permettez, monsieur le président, la difficulté que j'éprouve à répondre à cette question réside dans le fait qu'il existe un grand nombre de programmes différents à l'égard desquels des fonds, par voie de subventions et de contributions sont attribués à de nombreuses associations nationales, locales et régionales d'Indiens inscrits et non ins-

[Text]

various purposes, it would certainly be beyond the resources of the Treasury Board to be able to tell you that some band somewhere did not, out of the same bank account, buy an airplane ticket for some purpose.

The Chairman: This is something a little more than that. As I recall it, a large number of people went to Great Britain. I believe they were in London for a few days.

I am not suggesting it was financed by government, because it could have been financed out of their own pockets. I am not suggesting it was not. We would like to know if it was financed by the Government of Canada. I would suspect that probably the Department of Indian Affairs and Northern Development would have some knowledge of whether or not it was. I would think part of the function of Treasury Board is to ask them that and to cause them to investigate that matter to see whether, indeed, the money did come from the Government of Canada.

Are there any further questions on the Department of Indian Affairs and Northern Development?

Senator Nurgitz: Do I understand that the fund is just for legal research on land claims, provincial and federal?

The Chairman: Senator Nurgitz has asked whether the claims research fund is purely for legal research on land claims against the provinces or the federal government.

Mr. O'Toole: It is for, I believe, legal and historical types of research. It would certainly apply to potential claims against either federal or provincial governments.

The Chairman: And the list you will provide us with will show this? Knowing how various groups pull in their own way, I guess the concern is that the money is not being paid to several groups for the same kind of research.

Mr. O'Toole: I believe the information we would get from the office which administers this program would be principally the recipient organization and something about the purposes.

The Chairman: We would like to know the purposes, the recipient, and any information they have on how they administered the funds themselves—that is, how the offices administered the funds.

Mr. O'Toole: I just checked to see if these were contributions or grants, and I see that these were contributions, so they are accountable. They must give an accounting back to the granting authority on how the funds were used, which does, I am sure, ensure it was not used to go to London to see the Queen.

The Chairman: I was not suggesting that the funds for that trip came out of the research fund. They might have come from almost anywhere and, indeed, as I say, they may have come from sources outside of government altogether. However,

[Traduction]

crits. Dans le cas de subventions et de contributions versées directement à diverses bandes à des fins diverses, le Conseil du Trésor serait certainement en peine de vous dire qu'une bande d'une certaine région n'a pas tiré du même compte de banque les fonds nécessaires à l'achat d'un billet d'avion pour une quelconque raison.

Le président: La situation est un peu plus grave. Si je me souviens bien, un grand nombre de personnes sont allées en Grande-Bretagne. Je crois qu'ils ont séjourné à Londres pendant quelques jours.

Je ne prétends pas que ce voyage a été financé par le gouvernement, car ils en ont peut-être assumé eux-mêmes les frais et je ne dis pas le contraire. Nous aimerions savoir si le voyage a été financé par le gouvernement du Canada. J'ai l'impression que le ministère des Affaires indiennes et du Nord saurait probablement ce qui en est. Je serais porté à croire que, de par ses fonctions, le Conseil du Trésor devrait notamment lui demander et même l'enjoindre de faire une enquête à ce sujet pour voir si effectivement les fonds provenaient du gouvernement du Canada.

Y a-t-il d'autres questions sur le ministère des Affaires indiennes et du Nord?

Le sénateur Nurgitz: Si je comprends bien, la caisse est réservée aux enquêtes relatives à des revendications foncières, provinciales et fédérales?

Le président: Le sénateur Nurgitz a demandé si la caisse est réservée exclusivement aux enquêtes relatives aux revendications foncières auprès des gouvernements provinciaux et fédéral.

M. O'Toole: Je crois qu'elle est destinée à de telles enquêtes. Elle s'appliquerait sûrement à des revendications éventuelles contre les gouvernements fédéral ou provinciaux.

Le président: Et la liste que vous nous remettrez en fera état? En sachant combien divers groupes travaillent dans leur propre intérêt, il s'agit de veiller, je crois, à ce que les fonds ne soient pas versés à plusieurs groupes pour les mêmes enquêtes.

M. O'Toole: Je crois que l'information que nous pourrions obtenir du bureau responsable de ce programme porterait principalement sur les organismes destinataires et leurs objectifs.

Le président: Nous aimerions connaître les objectifs, les destinataires et tous les renseignements qu'ils possèdent sur la façon dont ils ont administré les fonds.

M. O'Toole: Je viens de vérifier s'il s'agissait de contributions ou de subventions et ce sont des contributions et elles doivent faire l'objet d'un rapport. Les destinataires doivent présenter au bureau qui leur a accordé les fonds un rapport quant à l'utilisation de ces derniers, ce qui signifie, j'en suis sûr, qu'ils n'ont pas été utilisés pour aller voir la Reine à Londres.

Le président: Je ne prétends que les fonds pour ce voyage provenaient de la caisse. Ils peuvent avoir été tirés de n'importe où et, en fait, je dis qu'ils peuvent provenir de sources à l'extérieur complètement du gouvernement. Cependant, nous

[Text]

we would be interested in knowing whether the government was involved in financing that expedition.

Are there any further questions dealing with the Department of Indian Affairs and Northern Development?

Industry, Trade and Commerce?

Senator Godfrey: I have a couple of questions on that. I notice that the cost of rehabilitating 1,000 boxcars for Canadian Pacific Railways is approximately \$5,890,000, and the cost for Canadian National is \$7,956,000. That would be the case doubling the figures which appear on page 36. It would mean that it cost roughly \$2,000,000 more to rehabilitate the Canadian National Railways' cars. Is there any explanation for that?

Senator Barrow: One is private industry and the other is government run.

Senator Godfrey: That is the kind of answer one would expect at the Toronto Club.

Mr. O'Toole: Mr. Chairman, I can only speculate that the CN cars are in worse condition.

Senator Hicks: And that means, of course, that CNR uses its cars more intensively than does CPR.

Senator Godfrey: You might inquire as to whether or not it is private enterprise that repairs the cars, too.

Senator Barrow: Perhaps the remark one would hear at the Toronto Club is correct.

Senator Godfrey: It could very well be true. That is what I am trying to find out. I am not looking for a knee-jerk reaction. I am looking for the facts.

In any event, perhaps Mr. O'Toole would look into that and provide us with an explanation.

The next item on which I should like clarification has to do with freight rates. The item reads:

Contributions to assist the Canadian rapeseed processing industry in adjusting to increased transport costs for rapeseed products.

And the amount of the item is \$3 million. I can remember hearing, *ad nauseam*, from people from the west that the Crowsnest rates favour eastern manufacturers, and they would use as an example that under the Crowsnest rates you could bring rapeseed to Montreal to be processed at a lower rate than you could transport rapeseed to western millers, with the result that the Montreal millers had a great advantage over the western millers.

When I read the Hall Report, I discovered that there were no rapeseed mills in Montreal. There had been at one time, but they are now out of business, and the only mills in operation are those in the west. Given that fact, this argument seems to be irrelevant.

Do I gather from this \$3 million item that the Crowsnest rate is being extended to the rapeseed processing industry even though there is no competition in eastern Canada, or has a mill sprung up since the Hall Report?

[Traduction]

voudrions savoir si le gouvernement a participé au financement de ce voyage.

Y a-t-il d'autres questions au sujet du ministère des Affaires indiennes et du Nord?

Industrie et Commerce?

Le sénateur Godfrey: J'ai quelques questions à ce sujet... en effet, le coût de la remise en état de 1,000 wagons couverts pour le Canadien Pacifique est d'environ \$5,890,000, et le coût pour le Canadien National est de \$7,950,000. Il s'agirait du cas dont il est question à la page 36. Il en coûte donc environ \$2 millions de plus pour remettre en état les wagons du Canadien National. Comment explique-t-on cela?

Le sénateur Barrow: Une société relève du secteur privé alors que l'autre est dirigée par l'État.

Le sénateur Godfrey: C'est le genre de réponse à laquelle on pourrait s'attendre au Toronto Club.

M. O'Toole: Monsieur le président, je peux simplement supposer que les wagons du CN sont en pire état que ceux du CP.

Le sénateur Hicks: Et sans doute le CN utilise plus ses wagons que le CP.

Le sénateur Godfrey: On pourrait se demander également si c'est l'entreprise privée qui effectue les réparations.

Le sénateur Barrow: La réponse que l'on entendrait au Toronto Club est peut-être exacte.

Le sénateur Godfrey: Ce pourrait bien être le cas. C'est ce que je tente de savoir. Je ne cherche pas une réponse-réflexe. Je cherche des faits.

De toute façon, M. O'Toole pourrait peut-être faire des recherches et nous apporter des explications.

La prochaine question sur laquelle j'aimerais des éclaircissements porte sur les frais de transport. Le poste se lit comme suit:

Contributions pour aider l'industrie canadienne de transformation du colza à faire face à la hausse des coûts du transport des produits du colza.

Et le montant est de \$3 millions. Je me souviens d'avoir entendu, maintes et maintes fois, des gens de l'Ouest dire que les Tarifs Nid-de-Corbeau favorisent les producteurs de l'Est, et citer en exemple qu'en vertu des ces Tarifs, il était plus avantageux de transporter le colza à Montréal pour le transformer que de l'expédier à des meuneries de l'Ouest, ce qui plaçait les meuneries de Montréal dans une situation avantageuse par rapport à celles de l'Ouest.

Quand j'ai lu le rapport Hall, j'ai appris qu'il n'y avait pas de meuneries de colza à Montréal. Il y en avait déjà eu, mais leurs portes étaient maintenant fermées, et les seules meuneries en exploitation étaient celles de l'Ouest. Devant ce fait, cet argument semble superflu.

Dois-je supposer, compte tenu des ces \$3 millions, que l'on étend les Tarifs du Nid-de-Corbeau à l'industrie de transformation du colza même s'il n'y a aucune concurrence dans l'Est

[Text]

Senator Steuart: You forgot to look west to Vancouver. It is cheaper to buy rapeseed and take it to Japan for processing than it is to transport that rapeseed to Vancouver and have it processed.

I thought I might just add to the "ad nauseam."

Mr. O'Toole: I again can only share my very modest knowledge with the senator. I think this is principally export-oriented processed goods. This relates to oil and margarine and processed rapeseed products which do not travel west to the ports under Crowsnest rates. India, for example, can buy the rapeseed, get it to Vancouver under Crowsnest rates, ship it to India and make oil out of it cheaper than they can buy the oil from western Canada. This is an attempt to put the oil and processed-product exporters on a more or less equal footing with the farmers selling the grain.

Senator Godfrey: So, it is aimed at foreign competition rather than competition from eastern Canadian manufacturers?

Mr. O'Toole: It relates to foreign markets. It is an attempt to create a situation in which the secondary processing industry in Canada has an opportunity to compete.

Senator Leblanc: If that is the case, why do we not so indicate in the text of the estimates?

Mr. O'Toole: A very good point.

The Chairman: An excellent point.

Senator Godfrey: Mr. Chairman, I am interested in finding out whether the situation still exists that there are no rapeseed processors in eastern Canada, or whether that situation has changed since the Hall Report came out.

The Chairman: I am not sure who can give us that information.

Senator Leblanc: Mr. Chairman, I would suggest that that question be put to the Minister of Industry, Trade and Commerce, who is sitting with us in the Senate.

The Chairman: Perhaps that is a question you can ask the minister this afternoon, Senator Godfrey.

If there are no other questions on Industry, Trade and Commerce, we shall move to Public Works.

Senator Balfour, I believe you had a question in this area.

Senator Balfour: I am interested in finding out the reason for the extremely precise language in which vote 51a is couched. I think I know the answer, but I would like confirmation. Is it to conform with the corresponding provision in the Income Tax Act, or just why is the wording so precise and elaborate?

[Traduction]

canadien? Où une meunerie serait-elle nouvellement en exploitation depuis la parution du rapport Hall?

Le sénateur Steuart: Vous n'avez pas considéré le problème à l'ouest de Vancouver. Il est plus économique d'acheter de la graine de colza et de la faire transformer au Japon que de la transporter à Vancouver où elle sera transformée.

J'ai pensé que je pouvais peut-être ajouter ces quelques mots à cette intervention «ad nauseam».

M. O'Toole: Une fois de plus, je ne peux que partager mes très modestes connaissances avec le sénateur. Je crois il s'agit principalement de biens transformés destinés à l'exportation. Il est ici question d'huile et de margarine ainsi que de produits transformés du colza qui ne sont pas acheminés à l'ouest selon les termes de l'Accord du Nid-de-Corbeau. L'Inde, par exemple, peut acheter de la graine de colza, l'envoyer à Vancouver aux taux décrétés dans l'Accord du Nid-de-Corbeau, l'expédier en Inde et en tirer de l'huile à meilleur prix que si elle achetait l'huile de l'ouest du Canada. On vise ici à placer les exportateurs d'huile et de produits transformés sur un pied d'égalité, plus ou moins, avec les agriculteurs qui vendent la graine de colza.

Le sénateur Godfrey: Donc, la disposition s'applique plutôt à la concurrence étrangère qu'à celle des fabricants de l'Est du Canada?

M. O'Toole: La disposition s'applique aux marchés étrangers. On veut essayer de donner à l'industrie secondaire de transformation au Canada la chance de devenir concurrentielle.

Le sénateur Leblanc: Si tel est le cas, pourquoi ne l'indiquons-nous pas dans le Budget principal des dépenses?

M. O'Toole: Très bonne idée.

Le président: Excellente idée.

Le sénateur Godfrey: Monsieur le président, j'aimerais savoir si l'Est du Canada ne compte toujours pas de transformateur de la graine de colza ou si les choses ont changé depuis la parution du rapport Hall.

Le président: Je ne sais pas très bien qui pourrait répondre à votre question.

Le sénateur Leblanc: Monsieur le président, je propose que cette question soit posée au ministre de l'Industrie et du Commerce, lui aussi membre du Sénat.

Le président: Vous pourriez peut-être poser cette question au ministre cet après-midi, sénateur Godfrey.

Si vous n'avez pas d'autres questions sur les crédits du ministère de l'Industrie et du Commerce, nous passerons à ceux des Travaux publics.

Sénateur Balfour, je crois que vous aviez une question.

Le sénateur Balfour: J'aimerais connaître la raison pour laquelle le crédit 51a est rédigé en termes aussi précis. Je crois connaître la réponse, mais j'aimerais avoir une confirmation. Désire-t-on que le crédit soit conforme à la disposition correspondante de la Loi de l'impôt sur le revenu, ou simplement pourquoi les termes du crédit sont-ils aussi précis et détaillés?

[Text]

Mr. O'Toole: This is simply a repetition of the authority that is found in the main estimates. It is repeated because of the requirement to authorize the transfer of funds and so provide Parliament with full information of the authority that is in the main estimates but for which the additional funds are being transferred.

Senator Balfour: I understand that. It is a \$1 vote. What arouses my curiosity is the unusually precise language employed in the vote. I realize it is a duplication of the vote that appears in the main estimates. Nevertheless, I would appreciate an explanation as to why the wording is so unusually precise.

Mr. O'Toole: The reason for that, Mr. Chairman, is simply that this is the authority for this program. This is Parliament's means of providing all of the authority the minister needs to administer this particular program. This is very carefully worded, legally worded, to circumscribe the authority of Parliament.

Senator Balfour: Is this an example, then, of what was referred to earlier, namely, a form of legislating through the estimates?

Mr. O'Toole: It in no way amends the existing statute. You will find a great many programs in the estimates that have no relation to any existing statute, but the programing effect is created and authorized in a particular fashion when funds are sought for them from Parliament. I think you will find many of these in the main estimates. The dollar, I am reminded, is simply in order to authorize the transfer. You will find, if you check it in the main estimates, the vote for the \$47.3 million has the same words except for the last couple of lines concerning the transfers.

Senator Balfour: On page 42 there is an item which states:

Ex-gratia payments to former owners and tenants of land expropriated at Mirabel—\$2,700,000

I would be interested to know why such payments are ex-gratia and not either pursuant to expropriation award or to negotiated agreements for the acquisition of the property.

Mr. O'Toole: I am not sure of the name of the act, but the explanation, senator, is simply that the expropriations took place at Mirabel before the passage of the new Expropriation Act by the federal government. That new act specified many of the conditions and the formula that should be used to create fair compensation under the conditions of expropriation.

What happened here is that the expropriation of part of the Mirabel lands occurred under the old régime where there was no Expropriation Act, and the remainder occurred following passage of the Expropriation Act. Therefore, the owners of the properties that had been expropriated under the former régime appealed to the sense of justice and fairness of the government, and they have been progressively, in effect, renegotiating to bring them into line with the formula contained in the new Expropriation Act.

[Traduction]

M. O'Toole: On répète simplement les pouvoirs accordés dans le Budget principal des dépenses. Nous utilisons les mêmes termes parce que nous devons autoriser le transfert des crédits et ainsi donner au Parlement tous les renseignements sur les pouvoirs contenus dans le Budget principal des dépenses et pour lesquels les crédits supplémentaires sont transférés.

Le sénateur Balfour: Je comprends. Il s'agit d'un crédit de \$10. Ce que je trouve curieux, c'est la précision peu commune dans la rédaction du crédit. Je me rends compte qu'on répète les termes du crédit qui figure dans le Budget principal des dépenses. Néanmoins, j'aimerais bien qu'on m'explique pourquoi les termes sont si inhabituellement précis.

M. O'Toole: La raison, Monsieur le président, est qu'il s'agit simplement des pouvoirs accordés à ce programme. C'est de cette façon que le Parlement accorde tous les pouvoirs dont a besoin le Ministre pour appliquer ce programme particulier. Le crédit est soigneusement articulé, légalement rédigé, pour détailler les pouvoirs du Parlement.

Le sénateur Balfour: Est-ce là alors un exemple de ce dont on a parlé tout à l'heure, une forme de loi insérée dans le Budget?

M. O'Toole: Le crédit ne modifie en rien la loi actuelle. Vous allez trouver dans le Budget des dépenses un très grand nombre de programmes qui ne concernent en rien une loi actuelle, mais le programme est mis sur pied et autorisé de façon précise lorsque la demande de crédits est présentée au Parlement. Je crois que vous allez en trouver nombre d'exemples dans le Budget. Le crédit de \$1, si je me souviens bien, n'est là que pour autoriser le transfert. Vous découvrirez, à la lecture du Budget principal des dépenses, que le crédit de \$47,3 millions est rédigé dans les mêmes termes, sauf pour les quelques dernières lignes concernant les transferts.

Le sénateur Balfour: A la page 42, on dit ceci:

Paiements de pure bienveillance aux anciens propriétaires et locataires de terrains expropriés à Mirabel—\$2,700,000

J'aimerais savoir pourquoi ces paiements sont des paiements de pure bienveillance et ne concernent pas les indemnités accordées pour les expropriations ni les ententes négociées pour l'acquisition de biens.

M. O'Toole: Je ne me souviens pas très bien du titre de la Loi, mais l'explication, sénateur, c'est que tout simplement les expropriations ont eu lieu à Mirabel avant l'adoption de la nouvelle Loi sur les expropriations par le gouvernement fédéral. Cette nouvelle loi précise nombre des conditions d'expropriation, et la formule qui doit être utilisée pour accorder une indemnité juste dans ces conditions.

Dans le cas qui nous occupe, l'expropriation d'une certaine partie des terres de Mirabel s'est faite sous l'ancien régime où l'on ne disposait d'aucune loi sur les expropriations, et le reste des expropriations s'est fait après l'adoption de la Loi sur les expropriations. Par conséquent, les propriétaires des terrains qui ont été expropriés sous l'ancien régime en ont appelé du sens de la justice et de l'équité du gouvernement et, progressivement, en effet, on a renégoié les ententes avec eux confor-

[Text]

If I am not mistaken, this is the last group which is really just being topped up and brought up to the level of existing government expropriation policy.

Senator Balfour: Part of the land was acquired under a former statute, and part was acquired under a later statute. The former statute was less favourable in terms of compensation to the owners and, therefore, they were voluntarily brought into parity with the later act?

Mr. O'Toole: Yes, the word "voluntarily" is the key, because that is what makes it exgratia. It is not a payment of right; it is a payment made out of a voluntary sense of justice by the Crown.

Senator Hicks: I wanted to ask another question about the Canada Mortgage and Housing Corporation which is referred to on page 40. It seems curious to me that all the provinces and territories of Canada are enumerated in vote 51a except Nova Scotia and Prince Edward Island. There must be some obvious explanation for that because I know the policy has applied in those provinces as well.

Mr. O'Toole: The answer is quite straightforward. There was a prior program called "H.I.P."—Home Insulation Program—which was set up specifically for those provinces when they first encountered their massive energy problems. It was in existence for a year or two before the broader program was instituted, but the two are still not quite the same. The Nova Scotia and the P.E.I. programs are somewhat more generous.

Senator Leblanc: Which heading would the amount spent in those two provinces come under?

Mr. O'Toole: You will find it in a separate vote in the main estimates.

Senator Leblanc: Regarding the supplementary of \$15 million which you transfer from one vote to the other, does that mean that the first estimate was too low and that the program was so good that Canadians took advantage of it, and we had to increase the amount?

Mr. O'Toole: That is correct. It is a little more complicated than that—it always is. In fact, the program was enriched following the main estimates. Two main changes were introduced in spring of this year when the main estimates were long since in print. The changes were very expensive changes, I might say. The first was to make homes built prior to 1961 eligible where previously only homes older than 1946 were eligible. Therefore, a whole new flood of homes became eligible. The second enrichment was to compensate for labour as well as materials under the program.

Senator Leblanc: We increased the amount?

Mr. O'Toole: That is right.

Senator Leblanc: Of the individual homes?

[Traduction]

mément à la formule contenue dans la nouvelle Loi sur les expropriations.

Si je ne m'abuse, c'est ce dernier groupe qui, en réalité, vient tout juste d'être réindemnisé et de fait soumis à la politique gouvernementale actuelle d'expropriation.

Le sénateur Balfour: Une partie des terres a été acquise en vertu d'une ancienne loi, et une autre partie, en vertu d'une loi plus récente. L'ancienne loi indemnissait moins les propriétaires et, par conséquent, on leur a bénévolement accordé la parité avec la loi ultérieure?

M. O'Toole: Oui, le terme «bénévolement» est un mot clé, car c'est ce qui justifie l'utilisation de l'expression «de pure bienveillance». Il ne s'agit pas d'un paiement de droit, mais d'un paiement effectué par la Couronne à partir d'un sentiment bienveillant de justice.

Le sénateur Hicks: Je voulais vous poser une autre question au sujet de la Société centrale d'hypothèques et de logement, mentionnée à la page 40. Il me semble étrange que toutes les provinces et tous les territoires du Canada soient énumérés dans le crédit 51a, sauf la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard. Il doit y avoir à cela une explication évidente, car je sais que cette politique a été appliquée à ces provinces également.

M. O'Toole: La réponse est très simple. Il y a déjà eu un programme d'isolation des maisons qui avait été spécialement créé pour ces provinces, lorsqu'elles ont dû faire face à leurs graves problèmes énergétiques. Ce programme a existé pendant un an ou deux jusqu'à ce qu'un programme plus vaste soit institué, mais les deux ne sont pas encore exactement identiques. Les programmes destinés à la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard sont quelque peu plus généreux.

Le sénateur Leblanc: Sous quelle rubrique le montant dépensé dans ces deux provinces figure-t-il?

M. O'Toole: Vous le trouverez dans un crédit distinct du budget principal.

Le sénateur Leblanc: Quant au montant supplémentaire de \$15 millions que vous transférez d'un crédit à l'autre, faut-il en déduire que la première prévision était trop basse, que le programme étant si bon, les Canadiens en ont tiré profit et qu'il nous a fallu alors augmenter le montant?

M. O'Toole: C'est exact. C'est un peu plus complexe toutefois, comme toujours. En fait, le programme a été étendu après le budget principal. Deux changements principaux ont été apportés au printemps de cette année alors que le budget principal était depuis longtemps imprimé. Les changements ont été très coûteux, si je puis dire. Le premier consistait à rendre les maisons construites avant 1961 admissibles, alors qu'auparavant seules les maisons antérieures à 1946 l'étaient. Par conséquent, une quantité considérable de maisons ont été touchées. La seconde augmentation visait à indemniser le propriétaire pour la main-d'œuvre ainsi que pour les matériaux utilisés dans le cadre du programme.

Le sénateur Leblanc: Nous avons augmenté le montant?

M. O'Toole: Oui.

Le sénateur Leblanc: De chaque maison?

[Text]

Mr. O'Toole: We added labour on top of the previous program which was only materials, and that was announced in, perhaps, April. What you have in front of you is just the first instalment because this \$15 million was only printed in these estimates because it was already authorized under warrants. We had to provide money under Governor General's warrants beyond the \$47 million because of the new applications. Supplementary estimates (B) that were tabled yesterday contain another \$120 million for this program.

Senator Leblanc: Could we have a breakdown, province by province, of that program stating how much each province has received, including the amount contained in supplementary estimates (B)? Perhaps this could be obtained from the Department of Public Works. I think that would be interesting, especially in the context of the province of Quebec.

Mr. O'Toole: I would be reluctant to undertake, on behalf of the Department of Public Works, that that can be provided now because the program is in mid-stream. You could count it in terms of the cheques already issued, or you could count it in terms of cheques issued plus applications of which there are millions.

It might even be the view of the minister that it would be contentious to publish it because they pay them as they come in. Therefore, I feel that it would be preferable to have an accounting at the end of the calendar or the fiscal year when an accounting of the whole year's activity would be available.

Senator Leblanc: It would be at the end of March or sometime in June.

Mr. O'Toole: Either December 30, I suppose would be a logical time, or March 31.

Senator Leblanc: Our fiscal year does not correspond with the calendar year.

Mr. O'Toole: We could ask the department to have the figures ready for March 31 when we will be appearing in front of you again.

The Chairman: How is this program legislated?

Mr. O'Toole: The authority is provided in the estimates.

The Chairman: So, in effect, that is a form of legislation there.

Mr. O'Toole: Yes.

The Chairman: The only difference being that this is done in the main estimates and not by virtue of a \$1 vote.

Mr. O'Toole: No, I think the difference is that it is an original authority. It is not related to any existing authority in the statute. As I mentioned earlier, I think you will find the estimates are chockablock with such authority. The Expropriation Act itself is a piece of legislation and contains hundreds of examples of specific authority being granted by Parliament to go with this money.

[Traduction]

M. O'Toole: Nous avons ajouté la main-d'œuvre au programme précédent qui ne portait que sur les matériaux, et ce changement a été annoncé en avril, je crois. Ce que vous avez devant vous n'est que le premier acompte; en effet ces \$15 millions n'ont été introduits parce qu'ils étaient déjà autorisés par ordonnances. Nous avons dû fournir de l'argent en vertu d'ordonnances du Gouverneur général en plus des \$47 millions en raison des nouvelles demandes. Le budget supplémentaire (B) qui a été déposé hier contient un autre montant de \$120 millions affectés à ce programme.

Le sénateur Leblanc: Pourrions-nous avoir une répartition par province du montant perçu par chaque province dans le cadre du programme, y compris le montant contenu dans le budget supplémentaire (B)? Nous pourrions peut-être l'obtenir du ministère des Travaux publics. Je crois que ce serait intéressant, surtout dans le contexte de la province de Québec.

M. O'Toole: J'hésiterais à m'adresser au ministère des Travaux publics parce que le programme est à mi-chemin. Vous pourriez l'évaluer en fonction des chèques déjà émis, ou des chèques émis en plus des demandes reçues qui sont par millions.

Le ministre pourrait même être d'avis qu'il pourrait être litigieux de publier cette répartition parce qu'il paie ces demandes au fur et à mesure de leur arrivée. Par conséquent, j'estime qu'il serait préférable d'établir une comptabilité à la fin de l'année civil ou de l'année financière alors qu'il sera possible d'établir une comptabilité de l'activité annuelle.

Le sénateur Leblanc: Ce serait à la fin de mars ou en juin.

M. O'Toole: Le 30 décembre, je présume, ou le 31 mars seraient un moment logique.

Le sénateur Leblanc: Notre année financière ne correspond pas à l'année civile.

M. O'Toole: Nous pourrions demander au ministère de préparer ces chiffres pour le 31 mars, date à laquelle nous comparaitrons à nouveau devant vous.

Le président: Quels est le fondement législatif de ce programme?

M. O'Toole: L'autorisation est accordée par le budget.

Le président: Il s'agit en fait d'une forme de législation.

M. O'Toole: Oui.

Le président: La seule différence réside dans le fait que l'on procède par le budget principal et non par un crédit d'un dollar.

M. O'Toole: Non, je crois que c'est parce qu'il s'agit d'une autorisation originale. Elle n'est liée à aucune autorisation actuellement prévue par la loi. Comme je l'ai déjà dit, vous trouverez que le budget est très proche d'une telle autorisation. La Loi portant affectation de crédits elle-même est un texte législatif qui contient une centaine d'exemples d'autorisations précises accordées par le Parlement pour disposer de cet argent.

[Text]

The Chairman: If I understood you earlier, you are saying Treasury Board is going to avoid legislating by way of \$1 votes. How does it make any significant difference if you legislate by way of an estimate?

Mr. O'Toole: I think what I was alluding to earlier was the cessation of the practice of using the estimates to amend, extend or annul statutes other than appropriation acts. As I understand it, that was always really the objectionable practice, that you had a perfectly good act on the books and tried to change it in some fashion without asking Parliament to look at the act; you simply asked them to do something to the estimates. I understood that to be the objection.

The Chairman: Is there not an analogy here? Ignore for a moment that these are supplementary estimates and go back to the fact that this appears in the main estimates. Is there not an analogy there, that there is legislation *de novo*, just going through as an appropriation act?

Mr. O'Toole: I think I understand your analogy, but it is not my understanding of the controversy. In other words, I have not been aware that anyone has suggested the estimates are not legislation. They have been and will continue to be legislation in an appropriation bill. I at least cannot conceive of an appropriation bill that does not convey authority to the government.

The Chairman: There are a number of appropriation bills that convey money permitting a piece of legislation to be effected.

Mr. O'Toole: There are some of those, yes.

Senator Balfour: I think this is the point I raised earlier. In effect, if I understand you correctly, what you have there is a \$47,300,000 program that has never been debated in Parliament, and which is in effect contained in main estimates in this language. Is that the situation?

Mr. O'Toole: That is exactly right, and I am trying to emphasize the fact that there are hundreds of them in the estimates.

The Chairman: If that is a problem when it is a \$1 vote, it seems to me to be an equal problem, as Senator Balfour is pointing out, when you do the same thing with the main estimates.

Senator Hicks: I suppose the answer is that there is an opportunity to debate it in Parliament when the appropriation bill is before Parliament?

The Chairman: That was the argument used in respect of the \$1 votes, that they were legislative in nature and could be debated on the examination of the supplementary estimates.

Senator Hicks: It is quite true that if you legislate in this way you do not call the program so precisely to the attention of members of Parliament as you would do by introducing separate bills.

Mr. O'Toole: I suppose the question that could be debated is one of degree. I am not sure how one would go about defining that.

[Traduction]

Le président: Si je vous ai bien compris, le Conseil du Trésor a l'intention d'éviter de légiférer par des crédits de \$1. Quelle différence cela fait-il si vous légiférez par le budget?

M. O'Toole: Je faisais plutôt allusion à la cessation de la pratique de se servir du budget pour modifier, prolonger ou annuler des lois autres que les lois portant affectation de crédits. J'ai toujours trouvée discutable cette pratique d'essayer de changer une loi parfaitement adaptée dans les statuts sans demander au Parlement de l'étudier en lui demandant tout simplement de modifier le budget. Je crois que c'est là l'objection.

Le président: N'y a-t-il pas une certaine analogie? Oublions pour un moment que nous étudions le budget supplémentaire et supposons que cela figure au budget principal. N'y a-t-il pas ici une analogie, à savoir qu'une nouvelle loi sera déposée comme étant une loi portant affectation de crédits?

M. O'Toole: Je crois comprendre votre analogie, mais je ne partage pas votre opinion sur la controverse. Autrement dit, je n'ai jamais pensé que quelqu'un ait suggéré que les budgets n'aient pas force de loi. Il y a toujours une certaine législation dans une loi portant affectation de crédits. Il m'est impossible de concevoir une loi portant affectation de crédits qui ne confère pas un certain pouvoir au gouvernement.

Le président: Il existe un certain nombre de lois portant affectation de crédits qui réservent des fonds pour l'exécution d'une loi.

M. O'Toole: En effet, il existe des lois de ce genre.

Le sénateur Balfour: Je crois que vous en êtes maintenant arrivé à la question que j'ai soulevée plus tôt. En fait, si je vous comprends bien, nous sommes en présence d'un programme de \$47,300,000 qui n'a jamais été étudié au Parlement et qui est porté au budget principal sous cette forme. Est-ce bien cela?

M. O'Toole: Vous avez parfaitement raison et j'essaie de vous faire comprendre qu'il existe des centaines de programmes semblables dans le budget.

Le président: S'il y a là un problème pour un crédit de \$1, il me semble qu'il y a un problème équivalent, comme le fait remarquer le sénateur Balfour, lorsque vous traitez de la même façon le budget principal.

Le sénateur Hicks: La réponse est, je suppose, qu'il y a une occasion d'en discuter au Parlement, lors du dépôt du projet de loi portant affectation de crédits?

Le président: C'est là le raisonnement invoqué pour les crédits de \$1, c'est-à-dire que ceux-ci sont de nature législative et qu'ils peuvent faire l'objet de débats lors de l'examen du budget supplémentaire.

Le sénateur Hicks: Il est vrai que si vous légiférez de cette façon, vous n'attirez pas autant l'attention des députés sur le programme que vous ne le feriez en présentant des projets de loi distincts.

M. O'Toole: Je crois que c'est une question de degré qui pourrait être débattue. Je ne suis pas sûr comment on pourrait définir cela.

[Text]

The Chairman: Maybe in dollar terms or something.

Mr. O'Toole: You might even find that turned out to be unsatisfactory. It might be more a matter of complexity.

The Chairman: I think Senator Balfour has raised an excellent point. Here is a major legislative program that affects citizens right across the country, and it is unlikely that in this form it would be debated to any great extent.

Mr. O'Toole: There are considerations of, for example, duration. It has just been pointed out to me that this is intended to be a temporary program; the vote wording sets out a termination date, December 31, 1984.

The Chairman: So is the Income Tax Act.

Mr. O'Toole: There are all those kinds of factors that would enter into a discussion. How much is too much authority to try to seek through estimates?

The Chairman: It is pretty broad legislative authority, I think.

Senator Bosa: I have a question on who qualifies for assistance under the Home Insulation Program. How is the qualifying year determined? When the program started out I believe dwellings built to 1950 qualified. Since then the program has been revised and it was raised to 1961. How is it determined? Is it according to the amount of funds the department has at its disposal, according to demand, or what are the criteria behind it?

Mr. O'Toole: The criteria are published by the department. The specific form in which they require proof of the age of the building I simply do not know. They may require a copy of the building permit. They must have some means of requiring the applicant to satisfy the department.

Senator Bosa: I was not referring to substantiating the validity of the request. I was more interested in how the department goes about determining what year the dwelling has been built in order that it qualifies for the program. The age of the dwelling to qualify for the program has been shortened. What is the validity then?

Mr. O'Toole: I think the only straightforward answer is that it is a decision by the government in trying to balance the desire to have as many people as possible reinsulate their homes, on the one hand. That is the pressure to open up the eligibility. The conflicting pressure is what they can afford to spend on it. The department has enough data to be able to make a stab at predicting the cost of extending the eligibility from, say, 1961 up to 1965; they would have data on how many homes were built during that period, and probably they have some indication of what percentage of those home owners would apply. Ideally, I guess you could say that the desire to have homes insulated and save energy would lead the government to make all dwellings eligible, but they could not afford to do so.

Senator Bosa: Did the department make representations to the provinces to obtain a building code so that a current

[Traduction]

Le président: Peut-être en termes monétaires?

M. O'Toole: Même en termes monétaires, vous pourriez ne pas encore être satisfaits. C'est peut-être plus une question de complexité.

Le président: Le sénateur Balfour pose une question intéressante. Nous sommes en présence d'un programme législatif d'envergure qui touchera un grand nombre de citoyens et il est peu probable que, sous sa forme actuelle, il soit étudié en détail.

M. O'Toole: Nous devons tenir compte de certaines questions, la durée par exemple. On m'a justement fait remarquer que ce programme doit être temporaire; la formulation du crédit précise la date de fin de programme, soit le 31 décembre 1984.

Le président: Tout comme la Loi de l'impôt sur le revenu.

M. O'Toole: Tous ces facteurs pourraient prêter à discussions. Jusqu'à quel point peut-on essayer d'obtenir des autorisations par le biais du budget?

Le président: A mon avis, le budget confère une autorité assez large.

Le sénateur Bosa: J'aimerais savoir qui peut demander un remboursement en vertu du programme d'isolation thermique. Comment fixe-t-on l'année limite? Au début du programme, je crois, le remboursement n'était offert que pour les résidences construites avant 1950. Depuis, les modifications au programme ont porté l'année limite à 1961. Comment détermine-t-on cette année limite? Est-ce selon les sommes dont dispose le Ministère, selon les demandes ou selon quels autres critères?

M. O'Toole: Le Ministère fixe ses critères. Quelles preuves demande-t-il pour déterminer l'âge de l'immeuble, je l'ignore. Le Ministère demande peut-être une copie du permis de construction. Le Ministère a sûrement trouvé un moyen d'obliger les candidats à lui présenter une preuve.

Le sénateur Bosa: Je ne parlais pas de la justification de la validité de la demande. Je suis plus intéressé à savoir comment le Ministère fait pour fixer la limite d'âge de la résidence qui rend le propriétaire admissible au remboursement. La limite d'âge du logement pour le programme a été ramenée. Comment cela est-il justifié?

M. O'Toole: Je crois que la seule réponse directe à cette question est qu'il s'agit là d'une décision du gouvernement qui essaie d'équilibrer son souhait d'amener le plus grand nombre possible de personnes à isoler leur résidence et ses impératifs budgétaires. C'est là les facteurs contradictoires. Le Ministère dispose de données suffisantes pour évaluer ce qu'il lui en coûterait de porter la date d'admissibilité de 1961 à 1965; il connaît le nombre de maisons construites pendant cette période et il a probablement une idée du pourcentage des propriétaires qui présenteraient une demande de remboursement. Théoriquement, je crois qu'on pourrait dire que le gouvernement veut tellement faire isoler les maisons et économiser ainsi l'énergie qu'il voudrait que toutes les résidences soient admissibles, mais il ne peut pas se le permettre.

Le sénateur Bosa: Le ministère a-t-il présenté aux provinces des recommandations afin d'obtenir un code du bâtiment qui

[Text]

dwelling could be built to government standards? Has any effort been made in that direction?

Mr. O'Toole: My understanding is that there is a continuing effort being made to both upgrade the building standards and to, as far as possible, standardize the building codes across the country. I cannot speak to the degree of success.

Senator Bosa: What dwellings qualify for assistance now? What I mean is, what year must they have been built in order to qualify for assistance?

Mr. O'Toole: I am sorry, I do not have that information, either.

Senator Leblanc: The program was started to build up the demand for material and labour. That is why the program goes until 1984. It is to spread it around. If the program period were shorter, all houses would qualify in the same year, and you know what would result from that; there would be inflation. So it had to be done that way to make sure it spread over five or six years.

Mr. O'Toole: That certainly would be a contributing consideration. My only point is that I do not know whether the government has decided, even between now and 1984, to extend the eligibility to homes built in 1978. I do not think there was any such commitment at the outset.

Senator Barrow: Mr. Chairman, may I revert to page 38. I notice that there is another \$1 vote item. It says, "Free for management of Toronto Harbourfront." It goes on to set out professional and special services, and under "Explanation of Requirement", it states:

Less: Funds provided for this purpose in Public Works Vote 45.

When one looks at Public Works Vote 45, it states:

Vote 45—to reimburse Central Mortgage and Housing Corporation for the amounts of loans forgiven, grants, contributions and expenditures made,—

What does Central Mortgage and Housing Corporation have to do with the Toronto Harbourfront?

Mr. O'Toole: Mr. Chairman, the Toronto Harbourfront, as I understand it, was previously under the aegis of the Department of Urban Affairs. With government reorganization, the Urban Affairs Ministry was eliminated and there was a redistribution of functions. This is one of those the management of which was transferred to Public Works.

Senator Barrow: These are just for professional and special services. What other commitments would there be in addition to that?

Mr. O'Toole: There could be, from time to time, capital expenses. If they decided on a particular development project within the Harbourfront area, conceivably that could be seen as a separate item in some set of estimates.

[Traduction]

permettrait d'isoler les habitations actuelles conformément aux normes gouvernementales? Des tentatives ont-elles été faites en ce sens?

M. O'Toole: Je crois comprendre que des efforts permanents sont déployés afin d'améliorer les normes de construction et d'uniformiser, dans la mesure du possible, les différents codes du bâtiment au Canada. Je ne peux cependant pas vous dire dans quelle mesure ces efforts ont porté leurs fruits.

Le sénateur Bosa: Quelles habitations sont actuellement admissibles à ces subventions? Je veux dire par là, en quelle année doivent-elles avoir été construites pour être admissibles?

M. O'Toole: Je suis désolé, mais je ne peux pas répondre à cette question non plus.

Le sénateur Leblanc: Ce programme a été lancé afin d'accroître la demande de matériaux et de main-d'œuvre. Il se poursuivra jusqu'en 1984 afin que la majorité en profite. S'il avait duré moins longtemps, toutes les habitations auraient été admissibles la même année, et vous savez quel en aurait été le résultat: l'inflation. Il a donc fallu procéder de cette façon afin de garantir un étalement sur cinq ou six ans.

M. O'Toole: Il s'agit certainement d'un facteur dont il faut tenir compte. Je voudrais simplement ajouter que je ne sais pas si le gouvernement a décidé que, d'ici à 1984, les habitations construites en 1978 seront admissibles à ce programme. Initialement, je ne pense pas que le gouvernement s'est engagé de la sorte.

Le sénateur Barrow: Monsieur le président, permettez-moi de revenir à la page 38. Je remarque qu'il y a un autre crédit de \$1. Il y est écrit: «Honoraires de gestion relativement à l'aménagement portuaire de Toronto». Un peu plus bas, il est écrit pour services professionnels et spéciaux. A la rubrique, «Explication du besoin», il est inscrit:

Moins: Fonds prévus à cette fin au titre du crédit 45 (Travaux publics).

Si l'on jette un coup d'œil sur ce crédit, il y est inscrit:

Crédit 45—pour rembourser la Société centrale d'hypothèques et de logement du montant des remises accordées sur les prêts consentis, des subventions et contributions versées et des dépenses faites . . .

Quel est le rapport entre la Société centrale d'hypothèques et de logement et l'aménagement portuaire de Toronto?

M. O'Toole: Je crois comprendre que l'aménagement portuaire de Toronto relevait, auparavant, du ministère des Affaires urbaines. A la suite de la réorganisation du gouvernement, le ministère des Affaires urbaines a disparu et ses fonctions ont été attribuées à d'autres ministères, notamment la gestion de l'aménagement portuaire de Toronto a été confiée au ministère des Travaux publics.

Le sénateur Barrow: Il ne s'agissait que de services professionnels et spéciaux. Quels autres engagements avaient été pris?

M. O'Toole: Il pouvait s'agir, parfois, d'immobilisations. Si les responsables décidaient d'un projet de développement dans le secteur du port, il est concevable que ce projet ait été

[Text]

Senator Barrow: This is fees for management of the Toronto waterfront.

Mr. O'Toole: No, it is the Harbourfront which is a specific area of the lands and buildings which are federally-owned. There is a Harbourfront Corporation.

Senator Barrow: Is this an ongoing expenditure?

Mr. O'Toole: I believe it is an annual contract. In layman's terms, yes, it would be an ongoing expenditure. It would have to be managed next year, so it is ongoing in that sense. The price may change and, theoretically, the management corporation could change.

Senator Leblanc: If it is an ongoing contract, why is it not under the main estimates?

Mr. O'Toole: This is only the transfer. It was in the main estimates but under Urban Affairs.

Senator Hicks: The confusion arises, then, from the fact that I thought the Harbourfront had to do with part of Toronto. It is a description of real property.

Senator Godfrey: At the time of the 1972 election the government built a so-called national park in the heart of Toronto.

The Chairman: Who is the recipient of the moneys?

Mr. O'Toole: The Harbourfront Corporation. I don't have any further details.

The Chairman: Is it associated with the Campeau Corporation?

Mr. O'Toole: I have no way of answering that question. I am not aware that it is, but, then again, I am not aware that it is not.

The Chairman: Could you find out who the officers and directors are?

Mr. O'Toole: Yes, we can provide that information. To the best of my understanding, it is a provincial, municipal and federal board.

Senator Godfrey: It is a representative board. I think three levels of government are represented on it.

The Chairman: What do they do with the money, make further grants?

Mr. O'Toole: They manage buildings and decide whether or not they should be torn down, refurbished or re-rented.

Senator Godfrey: It is an ongoing program.

The Chairman: Senator Bosa, did you get an answer to your question?

Senator Bosa: Not really.

Mr. O'Toole: I was not able to determine from my notes exactly what the eligible year is at this precise time.

[Traduction]

considéré comme un poste distinct dans certaines prévisions budgétaires.

Le sénateur Barrow: Il s'agit d'honoraires de gestion relativement à l'aménagement portuaire de Toronto.

M. O'Toole: Non. C'est le port qui constitue un ensemble précis de terrains et de bâtiments appartenant au gouvernement fédéral. Il y a une société d'aménagement portuaire.

Le sénateur Barrow: S'agit-il de dépenses permanentes?

M. O'Toole: A mon avis, il s'agit d'un contrat annuel. Pour les profanes, il s'agit en effet de dépenses permanentes. L'an prochain, des crédits seront accordés. Nous pouvons par conséquent dire qu'il s'agit de dépenses permanentes. Les prix peuvent changer et, en théorie, la société de gestion pourrait également changer.

Le sénateur Leblanc: S'il s'agit d'un contrat permanent, pourquoi n'est-il pas inscrit dans le budget principal?

M. O'Toole: Il s'agit tout simplement d'un transfert. Ce programme se trouvait dans le budget principal, à la rubrique Affaires urbaines.

Le sénateur Hicks: Le problème provient du fait, que, selon moi, le port fait partie de Toronto. Il s'agit d'une description d'un bien immeuble.

Le sénateur Godfrey: A la suite des élections de 1972, le gouvernement a construit un parc dit national en plein centre de Toronto.

Le président: Qui reçoit ces crédits?

M. O'Toole: La société d'aménagement portuaire. Je ne possède pas plus de précisions.

Le président: Cette société est-elle associée avec la société Campeau?

M. O'Toole: Je ne peux pas répondre à cette question, ni par la négative ni par l'affirmative.

Le président: Pourriez-vous découvrir quels sont les agents et les directeurs?

M. O'Toole: Oui, nous pouvons vous fournir ces renseignements. A ma connaissance, il s'agit d'une commission tripartite, provinciale, municipale et fédérale.

Le sénateur Godfrey: C'est une commission où les trois pouvoirs publics sont représentés.

Le président: Que fait-elle de ces crédits? Accorde-t-elle d'autres subventions?

M. O'Toole: Elle s'occupe de la gestion des bâtiments et décide si elle doit les démolir, les rénover ou les céder de nouveau en location.

Le sénateur Godfrey: C'est un programme permanent.

Le président: Sénateur Bosa, avez-vous obtenu une réponse à votre question?

Le sénateur Bosa: Pas réellement.

M. O'Toole: D'après mes documents, je n'ai pas pu déterminer exactement quelle est l'année d'admissibilité.

[Text]

The Chairman: Do you wish Treasury Board to provide that information?

Senator Bosa: Yes. I would also appreciate knowing what the program will be next year. What is the eligibility for compensation or for assistance in the future?

Mr. O'Toole: I can undertake to obtain a copy of the program brochure. This will contain all the information that is available.

Senator Bosa: I have received representations in this respect from a homeowner in Toronto whose home, which was built in 1961, fell into the eligible category a year after he had re-insulated it. He tried to get some assistance, but was turned down. It seems to me we should let Canadians know what homes are going to qualify at least two or three years in advance of their qualification.

Senator Leblanc: It was published in all of the newspapers on quite a frequent basis.

The Chairman: If you would put your precise question in writing and forward it to the committee, Senator Bosa, we shall follow it up and get you an answer.

Next, Secretary of State.

Senator Balfour: Mr. Chairman, on page 46 there is an item in the amount of \$5 million, "Open House Canada" grants, contributions and other transfer payments. I am curious as to the legislative base for this item.

Mr. O'Toole: I believe the legislative base is only the granting authority in the estimates.

Senator Hicks: What is the difference between a grant and a contribution? At the bottom of the page, \$3.5 million of this is shown as a grant and \$1.5 million by way of contributions. There must be some reason for using the two terms.

The Chairman: Perhaps I can explain that to you. A grant requires no audit, no explanation of what happened to the funds, whereas a contribution does. The government follows up on contributions and requires an explanation.

Senator Hicks: Is that a definition of the two terms of general application?

Mr. O'Toole: That certainly is the principal difference. A grant is entirely a front-ended type of administration. Terms and conditions of eligibility are established, as well as purposes, and that type of thing, and if people qualify under those criteria, the funds are granted.

Senator Hicks: And a contribution might require a matching fund from the recipient?

Mr. O'Toole: It requires a good deal more than that. It may or may not require matching funds. What a contribution does require is a result. The recipient of a contribution receives that contribution for a specific purpose at a specific time, specified

[Traduction]

Le président: Voulez-vous que le Conseil du trésor vous fournisse ce renseignement?

Le sénateur Bosa: Oui, j'aimerais également savoir en quoi consistera le programme l'an prochain. Quelles seront les conditions d'admissibilité à la compensation ou à la subvention?

M. O'Toole: Je peux essayer d'obtenir un exemplaire de la brochure traitant de ce programme. Elle contiendra tous les renseignements dont vous avez besoin.

Le sénateur Bosa: J'ai reçu des doléances à ce sujet d'un propriétaire de Toronto dont la maison, qui avait été construite en 1961, est devenue admissible à ce programme un an après qu'il l'avait fait réisoler. Il a essayé d'obtenir une subvention, mais elle lui a été refusée. A mon avis, nous devrions publier au moins deux ou trois ans à l'avance les normes d'admissibilité des maisons à ces subventions, afin que les Canadiens le sachent.

Le sénateur Leblanc: Ces normes ont été souvent publiées dans tous les journaux.

Le président: Si vous pouvez poser cette question par écrit au comité, sénateur Bosa, nous y donnerons suite et nous vous ferons parvenir une réponse.

Rubrique suivante, Secrétariat d'État.

Le sénateur Balfour: Monsieur le président, il y a à la page 46 un poste de \$5 millions intitulé «Programme Hospitalité Canada» subventions, contributions et autres paiements de transfert. J'aimerais connaître la législation se rapportant à ce poste.

M. O'Toole: Je crois que la législation ne concerne que le pouvoir d'accorder des subventions dans le budget des dépenses.

Le sénateur Hicks: Quelle est la différence entre une subvention et une contribution? Au bas de la page, \$3.5 millions de ce montant est montré comme subvention et \$1.5 million comme contribution. Il doit y avoir une raison pour l'utilisation de ces deux termes.

Le président: Peut-être puis-je vous l'expliquer. Une subvention ne réquiert aucune vérification comptable, aucune explication de la façon dont les fonds ont été dépensés, tandis que c'est le contraire pour une contribution. Le gouvernement surveille les contributions et demande des explications.

Le sénateur Hicks: Est-ce une définition des deux termes dans leur application générale?

M. O'Toole: C'est certainement la principale différence. Pour une subvention, il y a une préparation du financement par l'administration. Les conditions d'admissibilité sont établies, de même que le but, etc., et si les requérants sont admissibles conformément à ces critères, les fonds sont accordés.

Le sénateur Hicks: Et une contribution peut exiger une mise de fonds égale par le récipiendaire?

M. O'Toole: On exige beaucoup plus. On peut ou non exiger une mise de fonds égale mais ce que la contribution exige ce sont les résultats. On accorde une contribution dans un but précis à un moment précis, déterminé par le gouvernement et

[Text]

by the government, and he must come back and show that he has carried that out. Theoretically, the contribution is repayable if he has not carried out the project for which the contribution was provided.

In this instance, grants to groups and organizations is a true grant. If, for example, the Earl of March High School qualifies for a trip to Calgary or Quebec City for 30 of its students, they simply receive the money to go. They do not have to prove that they in fact made the trip. On the other hand, contributions to groups and organizations who promote and arrange for such exchange visits are accountable. Such groups and organizations are in effect acting as an arm of the government.

The Chairman: Are there any further questions on Secretary of State? If not, we can move to Solicitor General. I believe Senator Charbonneau has a question in this area.

Senator Charbonneau: Could you explain what exactly is meant by vote L19a on page 48? It is not quite clear to me.

Mr. O'Toole: Mr. Chairman, this vote represents the working capital advance previously authorized. It has been in existence, as you know, since 1955, and is for the specific purpose of funding the industrial activity in prisons—the workshops, and so forth. This provides funds for purchasing materials and the costs of processing those materials. When the products are sold, the proceeds of sale are refunded back into this account. It is a revolving advance. The purpose of the parliamentary authority is to set the level which may be outstanding at any one time.

The volume of such industrial activity in prisons has been stepped up considerably, with the result that the turnover requires an increase in authority. You will notice the wrinkle about the special warrants. Since Parliament was not sitting and the government was unable to obtain the authority that is being sought in this vote, an amount of \$700,000 under warrants had to be provided to supplement the requirements temporarily.

Senator Charbonneau: I presume this applies across the country. It is not for a specific area?

Mr. O'Toole: No, this is for the workshops and industrial activities in all prisons across Canada.

Senator Steuart: What kind of accounting is expected from these institutions?

Mr. O'Toole: I shall ask Mr. Stimpson to respond to that.

Mr. Stimpson: As materials are purchased, they are paid for out of the Consolidated Revenue Fund and charged to the account that is established for that purpose. Like any other operation, when the products from those materials are sold, accounts receivable are issued and, when payment is received, payment is credited back to that account. At the end of the

[Traduction]

le récipiendaire doit faire rapport et montrer qu'il a atteint l'objectif fixé. Théoriquement, la contribution doit être remboursée si le projet pour lequel elle avait été accordée n'a pas été réalisé.

Dans ce cas, les subventions à des groupes ou à des organisations sont de véritables subventions. Si, par exemple, l'école secondaire Earl of March est admissible pour un voyage de 30 de ses étudiants à Calgary ou à Québec, ils reçoivent simplement la somme d'argent pour y aller. Ils n'ont pas à prouver qu'ils ont fait le voyage. Par contre, les contributions à des groupes ou à des organisations qui veulent promouvoir et organiser ces visites d'échange, nécessitent des explications. Ces groupes et organisations agissent en effet au nom du gouvernement.

Le président: Y a-t-il d'autres questions concernant le Secrétariat d'État? Sinon, nous pouvons passer au Solliciteur général. Je crois que le sénateur Charbonneau désire poser une question à ce sujet.

Le sénateur Charbonneau: Pourriez-vous expliquer ce qu'est exactement le Crédit L19a à la page 48? Il ne me semble pas très clair.

M. O'Toole: Monsieur le président, ce crédit représente les avances de fonds de roulement autorisées précédemment. Comme vous le savez, il existe depuis 1955, et a pour objectif précis de financer les activités industrielles dans les prisons—les ateliers, etc. Ces fonds permettent d'acheter le matériel et de couvrir les frais d'exploitation de ce matériel. Lorsque les produits sont vendus, les recettes de la vente sont créditées à ce compte. C'est un fonds renouvelable. L'autorisation du Parlement a pour but de fixer le niveau des fonds à découvert à tout moment.

Le volume de ces activités industrielles dans les prisons a augmenté considérablement, ce qui a nécessité un pouvoir accru pour l'approbation du fonds de roulement. Vous remarquerez les garanties spéciales. Puisque le Parlement ne siégeait pas et que le gouvernement était incapable d'obtenir l'autorisation nécessaire pour ce crédit, un montant de \$700,000 en vertu des garanties a dû être fourni pour répondre temporairement aux besoins.

Le sénateur Charbonneau: Je suppose que ce crédit s'applique dans tout le pays? Ce n'est pas pour une région particulière?

M. O'Toole: Non, c'est pour les ateliers et les activités industrielles dans toutes les prisons du Canada.

Le sénateur Steuart: Comment ces institutions rendent-elles compte?

M. O'Toole: Je demanderais à M. Stimpson de répondre à cette question.

M. Stimpson: Les sommes nécessaires à l'achat du matériel proviennent du fonds du revenu consolidé et sont imputées au compte prévu à cette fin. Comme dans toute autre opération, lorsque les produits faits avec ce matériel sont vendus, on émet des comptes recevables et lorsque le paiement est reçu, il est crédité à ce compte. A la fin de l'année, en supposant que tout

[Text]

year, assuming everything that was purchased has been manufactured and sold, the accounts would have a zero balance.

Senator Stuart: If there were no bad debts.

Mr. Stimpson: If there were no bad debts, that is right.

Senator Stuart: In a penitentiary!

The Chairman: Are there any other questions on Solicitor General?

Next, Supply and Services. Are there any questions on Supply and Services?

Senator Charbonneau: I have a question, Mr. Chairman. We see here an increase from \$75 million to \$111 million, which is close to a 50 per cent increase. Why was the revolving fund underestimated to that extent and what is this \$36 million all about? Is this a new program?

Mr. O'Toole: It is indeed, Mr. Chairman, an extension of the use being made of the Supply Revolving Fund. I guess you are familiar with the use made of the supply revolving fund where DSS procures material and services on behalf of all government departments. This is a case where a major service was not previously channelled through that agency in order to meet advertising. It was decided to do so in order to have centralized, and presumably more effective and efficient, procurement activities. Advertising costs a lot of money, and the revolving fund had to be enlarged.

Senator Charbonneau: Was it taken out of other departments or is this an additional advertising expense?

Mr. O'Toole: Bear in mind that this is a revolving fund. The ultimate payee is still the department that wants the advertising, but that is certainly not the total annual value of advertising. DSS buys and pays for this, and they send the bill to, say, Employment and Immigration.

Senator Charbonneau: This is all advertising?

Mr. O'Toole: That is the biggest item. There is also a general increase in the procurement activity on the prices they pay for goods, so the turnover in dollar terms is higher. However, the advertising item was the biggest single increase.

Senator Charbonneau: Do you have any idea what it is?

Mr. O'Toole: I understand \$10 million to \$15 million of the increase was required because of the procurement of advertising, but that is certainly not the total annual value of advertising purchases. This is just the amount of turnover in the fund attributable to the procurement of advertising.

Senator Charbonneau: Does any of that apply to the Canadian arsenals for armaments?

Mr. O'Toole: I think munitions of that kind come out of the Defence Production revolving account. It is a separate account.

[Traduction]

ce qui avait été acheté a été fabriqué et vendu, les comptes devraient montrer une balance nulle.

Le sénateur Stuart: S'il n'y a pas de mauvaises créances.

M. Stimpson: S'il n'y a pas de mauvaises créances, c'est exact.

Le sénateur Stuart: Dans un pénitencier!

Le président: Y a-t-il d'autres questions concernant le Solliciteur général?

Rubrique suivante, Approvisionnements et services. Y a-t-il des questions concernant le ministère des Approvisionnements et Services?

Le sénateur Charbonneau: J'ai une question, monsieur le président. Nous voyons ici une augmentation de \$75 millions à \$111 millions, ce qui représente près de 50%. Pourquoi a-t-on sous-estimé dans une telle mesure le fonds du revenu consolidé et pourquoi ces \$36 millions? S'agit-il d'un nouveau programme?

M. O'Toole: Il s'agit, monsieur le président, d'un accroissement de l'utilisation du crédit renouvelable des Approvisionnements. J'imagine que vous savez à quoi sert le Fonds renouvelable, lorsque le MAS procure des biens et services au nom des ministères. Cela se produit lorsqu'un service essentiel n'a pas, préalablement, été affecté par cet organisme pour faire face aux frais de publicité. On a décidé de procéder de la sorte pour avoir des activités d'approvisionnement centralisées et, probablement, plus efficaces. La publicité coûte très cher et il fallait donc augmenter le fonds renouvelable.

Le sénateur Charbonneau: A-t-on retiré ces fonds du budget d'autres ministères, ou est-ce que cela constitue une dépense publicitaire additionnelle?

M. O'Toole: N'oubliez pas qu'il s'agit d'un fonds renouvelable et le bénéficiaire, en dernier lieu, c'est toujours le ministère qui désire la publicité. Le MAS s'occupe de cette dernière et envoie ensuite la facture à, disons, le ministère de l'Emploi et de l'Immigration.

Le sénateur Charbonneau: On parle toujours de publicité?

M. O'Toole: Oui, c'est le plus gros élément. Il y a également une augmentation générale des prix que paie le MAS pour les biens, d'où son chiffre d'affaires plus élevé. Toutefois, le domaine de la publicité constitue l'augmentation la plus importante.

Le sénateur Charbonneau: Avez-vous une idée de cette importance?

M. O'Toole: Apparemment, 10 à 15 millions de dollars de l'augmentation ont été requis pour payer la publicité, mais cela n'en représente certainement pas le coût total annuel. Il s'agit uniquement du montant du chiffre d'affaires pour ce qui est du fonds attribuable à l'acquisition de moyens publicitaires.

Le sénateur Charbonneau: Est-ce que l'un de ces fonds s'applique aux arsenaux canadiens aux fins d'armement?

M. O'Toole: Je pense que ce genre de munitions est imputé au compte renouvelable du ministère de la Défense, c'est donc un compte distinct.

[Text]

The Chairman: Any further questions on Supply and Services?

Transport.

Senator Charbonneau: Could I have an explanation in connection with air transportation? I know it is a \$1 item.

Mr. O'Toole: It is a \$1 item because funds are available within the vote. Are you asking what the program consists of? It goes back to the discontinuation of federal private ferry services to the Queen Charlotte Islands and, I guess, all the west coast ferries, under what was assumed to be an agreement by the province to replace those services somewhere along the line. The province has still not replaced those commuter ferry services to the Queen Charlotte Islands. As a result of this, the residents have no means of transportation other than air, and the federal government has been paying a per capita grant, in effect, to users of this air service for a number of years now.

Each year, apparently, the department thinks it is on the brink of getting some agreement with B.C. to do something about this and, therefore, it has become a pretty regular item. About the time of the main estimates they think they have the problem solved, and they find out two or three months later that they still have to continue with this payment. This amounts to something like \$5 to each person who travels on the ferry. Five dollars one way; ten dollars return.

Senator Hicks: It has the effect of reducing their airfare to that extent.

Senator Charbonneau: On the next page there is mention of VIA Rail. What is the total estimate of capital expenditure for VIA Rail on a three- or four-year basis? Has this been established?

Mr. O'Toole: I do not have the cumulative total. This is the total capital contribution for the year 1979-80. I do not have the cumulative total.

Senator Charbonneau: Has an estimate been made of the total?

Mr. O'Toole: This may be the first capital payment.

Senator Charbonneau: I was wondering what the total amount is going to be over a few years. Is this going to be an ongoing capital expenditure with no ceiling in sight?

Mr. O'Toole: I think it is fair to say that as long as VIA exists, there will have to be capital contributions because VIA Rail is not going to make any money.

Senator Charbonneau: Have they made any estimates or is this just an ongoing expense? Have they planned ahead? I have seen these things get out of hand. I was on the CN board at one point, and I know what can happen to these things.

Mr. O'Toole: We will certainly provide you with a copy of the capital budget which, I presume, would have been tabled

[Traduction]

Le président: D'autres questions en ce qui concerne le ministère des Approvisionnements et Services?

Passons aux Transports.

Le sénateur Charbonneau: J'aimerais avoir des éclaircissements sur le transport aérien, je sais qu'il s'agit d'un crédit de un dollar.

M. O'Toole: Il s'agit d'un crédit de un dollar, parce que les fonds font déjà partie du crédit. Voulez-vous savoir en quoi consiste le programme? Cela remonte à la cessation des services de traversiers financés par le gouvernement fédéral pour aller aux Îles de la Reine Charlotte, et également de ceux de la côte Ouest en vertu d'un accord conclu par la province consistant à remplacer ces services d'une autre manière. Or, la Colombie-Britannique n'a toujours pas remplacé les services de navette pour se rendre aux Îles de la Reine Charlotte. En conséquence, les résidents doivent utiliser le transport aérien et le gouvernement fédéral verse, depuis un certain nombre d'années déjà, une subvention par habitant, c'est-à-dire en fait aux usagers du service aérien.

Chaque année, apparemment, le ministère des Transports pense être sur le point de conclure un accord avec la Colombie-Britannique pour remédier à la situation et c'est devenu maintenant un élément qui revient régulièrement. Au moment du budget principal, le ministère pense que le problème est résolu et il s'aperçoit deux ou trois mois plus tard qu'il doit continuer à effectuer les versements. Le montant est de l'ordre de \$5 par personne qui se déplacerait autrement en traversier: cinq dollars aller, \$10 aller-retour.

Le sénateur Hicks: Ce qui réduit en fait d'autant le montant de leur billet aérien.

Le sénateur Charbonneau: À la page suivante, on parle de VIA. Quelle est la prévision totale des dépenses de capital pour VIA sur une période de trois ou quatre ans? A-t-on fait le calcul?

M. O'Toole: Je n'ai pas le total cumulatif, mais ce chiffre représente l'apport total de capital pour l'exercice 1979-80.

Le sénateur Charbonneau: A-t-on fait une estimation du total?

M. O'Toole: C'est peut-être le premier versement de capital.

Le sénateur Charbonneau: Je me demandais quel sera le montant total d'ici quelques années. Est-ce que cela va constituer une dépense de capital permanente, sans aucun plafond?

M. O'Toole: On peut dire que tant que la ligne VIA existe, il faudra faire des apports de capitaux, étant donné que cette ligne ne tirera aucun profit.

Le sénateur Charbonneau: Ont-ils fait des prévisions budgétaires ou s'agit-il uniquement d'une dépense permanente? Ont-ils planifié? Ils pourraient bien se faire dépasser par les événements. J'ai fait partie, à un moment donné, du conseil du CN, et je sais le cours imprévu que peuvent prendre les événements.

M. O'Toole: Nous vous enverrons certainement un exemplaire du budget principal qui, j'imagine, aura été préalable-

[Text]

in the Senate as well as the House of Commons. That would reflect whatever plans there are. I am not aware— if this is your question—that the government has set any cumulative ceiling on the total future capital contribution to VIA Rail.

Senator Barrow: Who pays the deficits in connection with VIA Rail?

Mr. O'Toole: Her Majesty.

Senator Barrow: What provision has been made for that?

Mr. O'Toole: The services provided by VIA Rail are provided under contract with the Minister of Transport, and the negotiation of a contract for given service really amounts to payment of the deficit. It is a calculation of the total cost and the net revenue that will likely be yielded by this service. The Minister of Transport then enters into a contract for a particular payment which usually represents the deficit. The contracts so far entered into are to be found in the main estimates, vote 105.

The whole idea of VIA Rail is that they will provide particular passenger services contracted for by the Minister of Transport on services and lines as specified in a rail transportation plan spelled out by the CTC.

I think, if I am not mistaken, what is in the main estimates represents the contracts for the transcontinental services which, at the time of the main estimates, were the only services which had been specifically spelled out by the CTC and contracted for by the Minister of Transport. I am told there are a number of other contracts reflected in supplementary estimates (B).

The Chairman: In respect of the VIA Rail capital grants, why would it be a grant? Why not a contribution?

Mr. O'Toole: It is indeed more like a contribution. I think they are described as payments, but they are quite specific. It has been pointed out to me that the capital payments are recorded under Standard Object 12, which is described as "All other expenditures," which is the catch-all. The reason for that is that our accounting system does not permit us to capture all the specifics of exactly what VIA Rail spends that money on, in the sense of what kinds of goods and services they buy with it, but it is paid against the capital budget.

The Chairman: And they submit the budget to you?

Mr. O'Toole: They submit the budget to government, who in turn submit it to Parliament.

The Chairman: It is paid against the capital budget itself?

Mr. O'Toole: That is right. This is their only source of capital other than internally generated funds. The alternative to this, incidentally, would have been private sector borrowing under government guarantee.

The Chairman: If they do not use the funds in conformance with the capital budget, what do they do then?

[Traduction]

ment déposé au Sénat et à la Chambre. Il reflètera les projets éventuels. A ma connaissance, le gouvernement n'a pas fixé de plafond cumulatif pour ce qui est de l'apport total de capitaux à venir pour la ligne VIA.

Le sénateur Barrow: Qui absorbe les déficits de la ligne VIA?

M. O'Toole: Sa Majesté.

Le sénateur Barrow: Quelles sont les dispositions à ce sujet?

M. O'Toole: Les services assurés par la ligne VIA sont offerts en vertu d'un contrat passé avec le ministère des Transports. En fait, la négociation d'un contrat pour services rendus correspond au paiement du déficit. On fait le calcul du coût total et du revenu net que produira vraisemblablement ce service. Le ministre des Transports passe ensuite un contrat en vue d'effectuer un certain paiement qui correspond habituellement au déficit. Vous trouverez dans le budget principal, vote 105, les contrats passés jusqu'à maintenant.

En fait, la ligne VIA a pour objectif d'assurer certains services obtenus sous contrat par le ministère des Transports pour les services ou les parcours que mentionne le programme de transport ferroviaire mis au point par la Commission canadienne des transports.

Sauf erreur de ma part, le budget principal contient les contrats concernant les services transcontinentaux qui, au moment de la présentation du budget principal, étaient les seuls services à avoir été définis d'une manière précise par la Commission canadienne des transports et à avoir été contractés par le ministère des Transports. On m'a dit qu'il était fait mention de plusieurs autres contrats dans le Budget supplémentaire (B).

Le président: Pour ce qui est des subventions en capital de VIA Rail, pourquoi s'agit-il d'une subvention plutôt que d'une contribution?

M. O'Toole: En fait, ces subventions ressemblent davantage à une contribution. Je crois qu'on les décrit comme des versements, mais ils revêtent un caractère bien particulier. On m'a fait remarquer que les versements en capital figurent à l'article courant n° 12, «Toutes autres dépenses», qui regroupent le reste des dépenses. La raison en est que notre système de comptabilité ne nous permet pas de donner tous les détails sur la façon dont VIA Rail effectue ses dépenses; nous ne pouvons pas connaître précisément les biens et les services que la société achète, mais les fonds sont tirés du budget en capital.

Le président: Et la société vous soumet son budget?

M. O'Toole: Elle le présente au gouvernement qui le soumet à son tour au Parlement.

Le président: Les dépenses sont tirées du budget en capital?

M. O'Toole: Oui. C'est là la seule source de capitaux de la société, si l'on fait exception des fonds que rapportent les opérations internes. Incidemment, une autre solution aurait été pour la société d'effectuer dans le secteur privé des emprunts garantis par le gouvernement.

Le président: Que fait la société lorsqu'elle n'utilise pas des fonds que lui accorde son budget en capital?

[Text]

Mr. O'Toole: They don't use them, or they seek an amendment if they want to do something different.

The Chairman: So they must do it in conformity with the budget; they don't just keep the funds?

Mr. O'Toole: No.

The Chairman: And they cannot use \$1 votes to transfer.

Senator Robichaud: They would like to try.

Mr. O'Toole: They could come back and seek Governor in Council approval of an amended capital budget if they wanted to build a tunnel instead of building a railroad terminal. That amended capital budget will again be tabled in Parliament. The original plan, for the interest of honourable senators, had been that VIA Rail would borrow on the capital market for its capital needs, but when it came before Treasury Board they felt that would be very offensive to Parliament, because it is as clear as anything ever can be that VIA Rail is not going to have the ability out of its own earnings to be able to repay any kind of capital debt, so it is to us an open and shut case to recognize the liability by making a budgetary contribution at the outset.

Senator Charbonneau: Do you have any details on the grants to the Province of Quebec?

Mr. O'Toole: It is a marine, passenger and freight service on the lower northshore of the St. Lawrence River as far as—I have a bad photocopy and I cannot read it. It is probably a service with which you are familiar. I am told the federal contribution is recognized by a small brass plate way down below the waterline.

The Chairman: Are there any further questions in respect of the Department of Transport?

Are there any other questions on supplementary estimates (A)?

Mr. Kimball informs me that Treasury Board was going to produce a table showing the source of funds that resulted from a slowdown in capital expenditures and were being used for operating expenditures. Mr. Kimball believes Miss Moncion undertook to provide us with this. The transfer would be as a result of delays in capital projects, so that funds would not be required in that fiscal year and were therefore available for operating purposes.

Mr. O'Toole: I apologize, Mr. Chairman; I was not aware of that.

The Chairman: We have not yet been able to find the reference.

Mr. O'Toole: I am told that there are no capital transfers in the supps. If the committee would find it useful, we could add a page to the analysis that we are already circulating.

The Chairman: I will ask Mr. Kimball to get the exact reference so that we will be able to define what was promised, and so that we can have that.

Honourable senators, is it your wish to report supplementary estimates (A)?

[Traduction]

M. O'Toole: Elle ne les utilise pas ou elle demande une modification si elle veut affecter ses fonds à d'autres fins.

Le président: Elle doit donc agir conformément au budget et elle ne peut simplement conserver les fonds?

M. O'Toole: Non.

Le président: Et elle ne peut pas se servir de crédits de \$1 pour effectuer des transferts.

Le sénateur Robichaud: Elle aimerait bien le faire.

M. O'Toole: Par exemple, si la société voulait creuser un tunnel au lieu de construire une gare, elle pourrait demander au gouverneur en conseil d'approuver une modification de son budget en capital. Ce nouveau budget serait de nouveau soumis au Parlement. Pour votre information, je précise que VIA avait d'abord l'intention d'emprunter sur les marchés des capitaux, mais lorsqu'elle a comparu devant le Conseil du Trésor, elle a jugé que cette demande offenserait le Parlement car il est très clair que VIA ne pourra rembourser ses dettes grâce aux bénéfices qu'elle pourra réaliser; il ne nous reste donc qu'à reconnaître la dette en apportant dès le départ une contribution budgétaire.

Le sénateur Charbonneau: Disposez-vous de chiffres sur les subventions accordées à la province de Québec?

M. O'Toole: Il est question de services de transport maritime, de voyageurs et de marchandises sur la basse côte nord du Saint-Laurent... La photocopie est mauvaise et je ne peux la lire. Vous connaissez probablement déjà les services. On me dit que la mention de la contribution du gouvernement fédéral passe presque inaperçue.

Le président: Y a-t-il d'autres questions à propos du ministère des Transports?

À propos du Budget supplémentaire (A)?

M. Kimball m'informe que le Conseil du Trésor va produire un tableau expliquant les sources de fonds provenant d'un ralentissement des dépenses en capital et utilisées au titre de dépenses d'exploitation. M. Kimball croit que Mlle Moncion s'en est chargée. Le transfert résulterait de retards touchant des projets importants; des fonds resteront donc inutilisés pendant la présente année financière et pourront servir à payer des dépenses d'exploitation.

M. O'Toole: Je m'excuse, monsieur le président, mais ce détail m'avait échappé.

Le président: Nous n'avons pas encore pu trouver la référence.

M. O'Toole: On m'a dit qu'il n'y avait pas de transferts de capitaux dans le Budget supplémentaire. Si le comité le juge utile, nous pouvons ajouter une page à l'analyse que vous avez déjà en main.

Le président: Je demanderai à M. Kimball de trouver la référence exacte pour que nous procédions comme prévu.

Honorables sénateurs, voulez-vous faire rapport du Budget supplémentaire (A)?

[Text]

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Are you content to leave the form of the report in the hands of the chairman?

Hon. Senators: Agreed.

The Committee adjourned.

[Traduction]

Des voix: Oui.

Le président: Vous plaît-il de laisser au président le soin d'établir le rapport?

Des voix: Oui.

Le Comité suspend ses travaux.



If undelivered, return COVER ONLY to Canadian Government Printing Office, Supply and Services Canada, 45 Sacre-Coeur Boulevard, Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison, retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à l'imprimerie du gouvernement canadien, Approvisionnement et Services Canada, 45, boulevard Sacre-Coeur, Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESSES—TÉMOINS

From the Program Branch of the Treasury Board:

Mr. L. J. O'Toole, Assistant Secretary;
Mr. E. A. Radburn, Director, Estimates Division;

Mr. E. R. Stimpson, Director, Expenditure Analysis Division.

De la Direction des programmes du Conseil du trésor:

M. L. J. O'Toole, secrétaire adjoint;
M. E. A. Radburn, directeur, Division des prévisions budgétaires;

M. E. R. Stimpson, directeur, Division de l'analyse des dépenses.



First Session
Thirty-first Parliament, 1979

Première session de la
trente et unième législature, 1979

SENATE OF CANADA

SÉNAT DU CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

*Délibérations du comité
sénatorial permanent des*

**National
Finance**

**Finances
nationales**

Chairman:

The Honourable DOUGLAS D. EVERETT

Président:

L'honorable DOUGLAS D. EVERETT

Tuesday, November 20, 1979

Le mardi 20 novembre 1979

Issue No. 3

Fascicule n° 3

First Proceedings on:

The Examination of the Supplementary Estimates (B)
laid before Parliament for the fiscal year ending
March 31, 1980

Premier fascicule concernant:

L'étude du Budget supplémentaire (B) déposé au
Parlement pour l'année financière se terminant le
31 mars 1980

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON
NATIONAL FINANCE

The Honourable D. D. Everett, *Chairman*
The Honourable W. Doody, *Deputy Chairman*

and

The Honourable Senators:

Austin	Manning
Balfour	Murray
Barrow	Nurgitz
Benidickson	*Perrault
Charbonneau	Phillips
Davey	Riel
Desruisseaux	Robichaud
*Flynn	Roblin
Godfrey	Sparrow
Hicks	Steuart

**Ex Officio Members*

(Quorum 5)

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DES FINANCES NATIONALES

Président: L'honorable D. D. Everett
Vice-président: L'honorable W. Doody

et

Les honorables sénateurs:

Austin	Manning
Balfour	Murray
Barrow	Nurgitz
Benidickson	*Perrault
Charbonneau	Phillips
Davey	Riel
Desruisseaux	Robichaud
*Flynn	Roblin
Godfrey	Sparrow
Hicks	Steuart

**Membres d'office*

(Quorum 5)

Published under authority of the Senate by the
Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Sénat par
l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnement et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, NOVEMBER 20, 1979
(4)

[Text]

Pursuant to notice the Standing Senate Committee on National Finance met this day at 2:30 p.m. to consider the Supplementary Estimates (B) laid before Parliament for the fiscal year ending March 31, 1980.

Present: The Honourable Senators Everett (*Chairman*), Austin, Barrow, Doody, Godfrey, Murray, Nurgitz, Riel. (8)

Present but not of the Committee: The Honourable Senators Leblanc, Wood.

In attendance: Mr. Peter Kemball from the Parliamentary Centre.

From the Treasury Board the following witnesses were heard:

Mr. J. L. Manion, Secretary;

Miss Denise Moncion, Assistant Secretary, Program Branch;

Mr. E. R. Stimpson, Director, Expenditure Analysis Division, Program Branch.

In attendance: Mr. E. A. Radburn, Director, Estimates Division, Program Branch.

After a statement by Mr. Manion the Committee proceeded to question the officials from Treasury Board.

At 4:15 p.m. the Committee adjourned to 9:30 a.m. Thursday, November 22, 1979.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 20 NOVEMBRE 1979
(4)

[Traduction]

Conformément à l'avis de convocation, le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui à 14 h 30 pour étudier le Budget supplémentaire (B) déposé devant le Parlement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1980.

Présents: Les honorables sénateurs Everett (*président*), Austin, Barrow, Doody, Godfrey, Murray, Nurgitz, Riel. (8)

Présents, mais ne faisant pas partie du Comité: Les honorables sénateurs Leblanc et Wood.

Aussi présent: M. Peter Kemball du Centre parlementaire.

Du Conseil du Trésor, les témoins suivants sont entendus:

M. J. L. Manion, secrétaire;

M^{lle} Denise Moncion, secrétaire adjointe, Direction des programmes;

M. E. R. Stimpson, directeur, Division de l'analyse des dépenses, Direction des programmes.

Aussi présent: M. E. A. Radburn, directeur, Division des prévisions budgétaires, Direction des programmes.

Après une déclaration de M. Manion, le Comité entreprend l'interrogation des hauts fonctionnaires du Conseil du trésor.

A 16 h 15, le Comité suspend ses travaux jusqu'au jeudi 22 novembre 1979, à 9 h 30.

ATTESTÉ:

Le greffier du Comité

J. H. M. Cocks

Clerk of the Committee

EVIDENCE

Ottawa, Tuesday, November 20, 1979

[Text]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 2.30 p.m. to examine the Supplementary Estimates (B) laid before Parliament for the fiscal year ending March 31, 1980.

Senator Douglas D. Everett (Chairman) in the Chair.

The Chairman: Honourable senators, we are here to examine supplementary estimates (B). We have with us Mr. J. L. Manion, Secretary of the Treasury Board, and Miss Denise Moncion, who is Assistant Secretary, Program Branch. Also in attendance are Mr. Stimpson and Mr. Radburn, both of whom were here the week before last.

Mr. Manion has a short opening statement. Mr. Manion?

Mr. J. L. Manion, Secretary of the Treasury Board: Thank you, Mr. Chairman.

Before I begin, perhaps I could convey the regrets of the President of the Treasury Board. He is running back and forth between two cabinet meetings this afternoon and asked me to convey his regrets. I should also point out that Larry O'Toole of the Treasury Board has been commissioned to attend a cabinet committee meeting this afternoon on behalf of the Treasury Board so we have asked Miss Moncion to come in his place.

The Chairman: I should interject, Mr. Manion, that it was not our intention to ask the president to attend this meeting, but rather to ask you to attend. So while we would love to have him here, we are not hurt by the fact that he is not. We are delighted to have you, though, Mr. Manion.

Mr. Manion: I have a brief statement, Mr. Chairman, which essentially is a summary of the highlights of the supplementary estimates (B). Do you wish me to read it, or would you simply like have it placed before the committee?

The Chairman: Since it is short, would you read it, please?

Mr. Manion: Mr. Chairman, I am pleased to accept your invitation to appear before this committee to discuss supplementary estimates (B) for 1979-80.

The total of these supplementary estimates is \$1.31 billion, bringing total estimates to date to \$54.946 billion. This latter amount represents only total spending authorities, not forecast expenditures. After allowing for repayments on loans and the normal lapsing of expenditure authority, total spending will be considerably lower. However, as the President of the Treasury Board warned in his previous appearance before you to discuss the main estimates, it is likely that actual spending will exceed the ceiling, announced last February, of \$52.600 billion.

TÉMOIGNAGES

Ottawa, le mardi 20 novembre 1979

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui à 14 h 30 pour examiner le budget supplémentaire (B) déposé devant le Parlement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1980.

Le sénateur Douglas D. Everett (président) occupe le fauteuil.

Le président: Honorables sénateurs, nous sommes réunis ici pour examiner le budget supplémentaire (B). Nous avons avec nous M. J. L. Manion, secrétaire du Conseil du trésor, et M^{lle} Denise Moncion, secrétaire adjointe, Direction des programmes. Sont également présents, M. Stimpson et M. Radburn, qui tous deux ont déjà comparu il y a deux semaines.

M. Manion a une courte déclaration préliminaire à faire. À vous la parole M. Manion.

M. J. L. Manion, secrétaire, du conseil du trésor: Merci, monsieur le président.

Avant de commencer, je pourrais peut-être transmettre les regrets du président du Conseil du trésor. Il doit assister à deux réunions du Cabinet cet après-midi et m'a demandé de vous dire qu'il s'excuse de ne pouvoir assister à la présente réunion. Je dois également souligner que M. Larry O'Toole, du Conseil du trésor, a été délégué pour représenter cet organisme à une autre réunion du Cabinet cet après-midi et c'est pourquoi nous avons demandé à M^{lle} Moncion de le remplacer.

Le président: Pardonnez-moi de vous interrompre, M. Manion, nous n'avions pas l'intention de convoquer le président cet après-midi, mais plutôt vous. Par conséquent, même si nous avons eu plaisir à ce qu'il soit ici, nous ne sommes pas trop affligés de son absence. Nous sommes enchantés de votre présence, M. Manion.

M. Manion: J'ai ici une brève déclaration, monsieur le président, qui résume essentiellement les grands points du budget supplémentaire (B). Préférez-vous que je le lise ou que je le fasse circuler parmi les membres du comité?

Le président: Puisqu'elle est courte, veuillez la lire s'il-vous-plaît.

M. Manion: Monsieur le président, je suis heureux d'accepter votre invitation de comparaître devant ce Comité pour discuter du budget supplémentaire (B) pour l'année 1979-1980.

Le total de ce budget supplémentaire est de \$1.31 milliard, ce qui porte le budget total à ce jour à \$54.946 milliards. Ce dernier montant ne représente que les autorisations de dépenses totales, et non les prévisions de dépenses. Si l'on tient compte des remboursements d'emprunts et des autorisations de dépenses normalement inutilisées, les dépenses totales seront bien inférieures à cela. Toutefois, comme le président du Conseil du trésor vous en a avertis lorsqu'il a comparu précédemment devant votre Comité pour discuter du budget principal, il est probable que les dépenses réelles dépasseront le plafond de \$52.600 milliards annoncé en février dernier.

[Text]

Six hundred million dollars, over half of the total supplementary estimates (B), represents adjustments to statutory payments. Major items in this category are: \$297 million for increased equalization payments to the provinces under the Federal-Provincial Fiscal Arrangements and Established Programs Financing Act, including \$157 million for adjustments in respect of the 1977-78 and 1978-79 fiscal years; \$100 million for public debt costs for additional payments for interest, bond discounts, premiums, commissions, servicing costs and costs of issuing new loans; an increase of \$112 million in old age security payments reflecting revised forecasts of indexation factors and eligible population, partially offset by a reduction of \$43 million in guaranteed income supplement payments; and \$60 million to cover the expenses of candidates, expenses of returning officers, costs of enumeration and polling operations and the expenses of advertising by political parties as set out in the Canada Elections Act.

The largest item included in the \$431 million supplementary estimates requiring parliamentary authority is \$120 million for the Canadian Home Insulation Program. This brings the total amount of funds available for this program in 1979-80 to \$182.3 million. Other major voted items are: \$63 million for an increased contribution to NATO to cover the effects of inflation and currency devaluation as well as the Airborne Early Warning System; \$43 million to cover the increased operating costs of VIA Rail; \$36 million for the Air Transportation Program of the Department of Transport for loss of revenues due to modification of planned increases in the airport tax; a \$30 million increase in the ceiling on cash advances out of the Petroleum Compensation Revolving Fund; and \$20 million for additional assistance to the shipbuilding industry arising from increased activity and extension of the 20 per cent subsidy rate.

The only item appearing under the Treasury Board in these estimates is \$2.4 million and 50 person-years for the Implementation Assistance Program of the Comptroller General. These resources will be used to assist departments in making the improvements to their financial management and planning systems that the Improvement in Management Practices and Controls (IMPAC) studies determine to be necessary.

I would be pleased to answer any questions honourable senators might have.

The Chairman: Are there any general questions on the supplementary estimates (B)?

Senator Leblanc: What do you mean by general questions? Do you mean anything relating to the statement that was just read?

[Traduction]

\$600 millions, soit plus de la moitié du budget supplémentaire (B), représentent des rajustements de versements statutaires et les principaux postes qui entrent dans cette catégorie sont les suivants: \$297 millions pour augmenter les paiements de péréquation aux provinces en vertu de la Loi sur les accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et de la Loi sur le financement des programmes établis, dont \$157 millions pour permettre des rajustements relativement aux années financières 1977-1978 et 1978-1979; \$100 millions pour le service de la dette publique en vue de paiements additionnels relativement à l'intérêt, aux escomptes, aux primes et aux commissions sur les obligations, aux frais de service et aux frais d'émission de nouveaux emprunts; une augmentation de \$112 million pour les versements de Sécurité de la vieillesse compte tenu des prévisions de dépenses révisées en matière de facteurs d'indexation et de la population admissible, partiellement compensée par une réduction de \$43 millions des versements du supplément de revenu garanti; enfin, \$60 millions pour les dépenses des candidats électoraux, les dépenses de recensement et de scrutin ainsi que les dépenses publicitaires des partis politiques, prévues dans la Loi électorale du Canada.

Le poste le plus considérable des \$431 millions de dépenses supplémentaires exigeant une autorisation parlementaire est les \$120 millions pour le Programme canadien d'isolation de maisons, ce qui porte la somme totale des fonds affectés à ce programme en 1979-1980 à \$182.3 millions. Voici les principales autres mesures nouvelles: \$63 millions pour une augmentation des contributions des budgets militaires de l'OTAN en raison de l'inflation et de la dévaluation de la monnaie ainsi que pour des contributions au Système aéroporté de détection lointaine de l'OTAN; \$43 millions en paiements à Via Rail relativement à l'augmentation des frais de fonctionnement; \$36 millions pour le Programme des transports aériens du ministère des Transports pour compenser la perte de recettes causée par la modification des augmentations de taxes proposées dans les aéroports; une hausse de \$30 millions de la limite du montant de la réserve imputable en tout temps au Fonds renouvelable d'indemnisation pétrolière; et \$20 millions pour accorder une aide supplémentaire à l'industrie de la construction de navires en raison d'une activité accrue et d'une augmentation du taux de subventionnement de 20%.

Le seul poste figurant sous la rubrique du Conseil du trésor dans ce budget représente \$2.4 millions et un effectif de 50 années-personnes pour le Programme d'aide à la mise en œuvre du Contrôleur général. Ces crédits seront utilisés pour aider les ministères à mettre en œuvre des plans destinés à apporter à leurs systèmes de gestion les améliorations payées nécessaires pour les études faites sur l'amélioration des pratiques et des procédures de contrôle en matière de gestion (IMPAC).

Je serai heureux de répondre à toutes les questions que les honorables sénateurs voudront bien me poser.

Le président: Il y a-t-il des questions générales sur le budget supplémentaire (B)?

Le sénateur Leblanc: Qu'entendez-vous par questions générales? Voulez-vous dire qu'elles doivent être liées à la déclaration qui vient d'être lue?

[Text]

The Chairman: Anything relating to the statement or to the general effect the supplementary spending has on the overall spending of the government and its particular stance; but not questions in respect of the individual departments, because we will be going through each department when the general questioning is under way, if there is any general questioning.

Senator Barrow: Mr. Chairman, if I may just ask a question, on page 3 of his statement Mr. Manion mentioned other major voted items, in which he included a \$30 million increase in the ceiling on cash advances out of the Petroleum Compensation Revolving Fund. My question is, to whom and for what are these cash advances?

Mr. Manion: Since this is a highly technical matter, perhaps I could ask either Mr. Radburn or Mr. Stimpson to explain it.

Mr. E. R. Stimpson, Director, Expenditure Analysis Division, Program Branch, Treasury Board Secretariat: Mr. Chairman, it is a fund that is used to make advances to Syncrude or to make payments to Syncrude for other oil development or energy development, and the resources that go into that account are the levies that have been put against the shipment of oil. It is just an advance account in which they make payments to the companies for doing exploration work while they are waiting for the revenues to come in from the levies that have been placed on oil.

Senator Leblanc: Mr. Chairman, if I understood well, Mr. Stimpson has said that advances are made from the revolving fund on account of the revenues not having been acquired at that time. My question is, why were the revenues not coming in fast enough so that we would not have to advance the \$30 million through the revolving fund? I understand what the revolving fund is about, of course, but what happened there? Is that too technical for the witness to answer?

Mr. Stimpson: No. The arrangements were made that payments would be made to the oil exploration companies. But the rate of payment to them that is required is greater than the revenues received during that period. So you have to, in accordance with the agreement, make payments out, knowing that they will be offset eventually by the revenues as they are received.

Senator Leblanc: Are we sure they will be offset in the future?

Mr. Stimpson: Yes.

Senator Leblanc: You are sure of that?

Mr. Stimpson: Yes.

Senator Leblanc: It is just an advance that we are sure we will recuperate?

Mr. Stimpson: Through the levies, yes. That is right.

The Chairman: Are there any further general questions?

Senator Austin: I would like to ask how these funds are employed by the recipients.

[Traduction]

Le président: Toute question relative à la déclaration ou aux répercussions générales des dépenses supplémentaires sur l'ensemble des dépenses du gouvernement et sur sa position particulière; mais aucune touchant les ministères en particulier, parce que nous étudierons chacun au moment où l'on procédera à l'interrogation générale, s'il y en a une.

Le sénateur Barrow: Monsieur le président, j'aimerais poser une simple question: à la page 3 de sa déclaration, M. Manion a mentionné d'autres importantes mesures nouvelles, parmi lesquelles une augmentation de \$30 millions de la limite du montant de la réserve imputable au Fonds renouvelable d'indemnisation pétrolière. Je me demande à qui est destinée cette réserve et à quoi elle sert?

M. Manion: Étant donné qu'il s'agit d'une question haute-ment technique, je pourrais peut-être demander à M. Radburn ou à M. Stimpson de vous l'expliquer.

M. E. R. Stimpson, Directeur, Division de l'analyse des dépenses, Direction des programmes, Secrétariat du Conseil du trésor: Monsieur le président, il s'agit d'un fonds qui sert à verser des avances ou à effectuer des paiements à Syncrude ou à d'autres projets pétroliers ou énergétiques et il est alimenté par les redevances imposées pour l'expédition de pétrole. Il s'agit tout simplement d'une réserve dont on se sert pour aider les compagnies dans leurs travaux d'exploration en attendant qu'elles perçoivent des redevances sur le pétrole.

Le sénateur Leblanc: Monsieur le président, si j'ai bien compris, M. Stimpson a dit que les avances provenaient du fonds renouvelable étant donné qu'on n'avait pas les fonds en main à ce moment-là. Ma question est la suivante: pourquoi les revenus n'arrivent-ils pas assez tôt pour que nous ne soyons pas obligés de puiser une avance de \$30 millions à même le fonds renouvelable? Je comprends ce qu'est le fonds renouvelable, bien entendu, mais qu'est-ce qui se produit ici? Cette question est-elle trop technique pour que le témoin puisse y répondre?

M. Stimpson: Non. Des arrangements ont été conclus afin que les paiements soient versés aux sociétés d'exploration pétrolière. Cependant, le montant qui doit être versé à ces dernières est plus considérable que les revenus amassés au cours de la même période. Par conséquent, en vertu de l'entente, on doit faire les décaissements en sachant qu'ils seront remboursés à l'aide des revenus à mesure qu'ils seront perçus.

Le sénateur Leblanc: Sommes-nous sûrs que ces montants seront éventuellement remboursés?

M. Stimpson: Oui.

Le sénateur Leblanc: Êtes-vous sûr de cela?

M. Stimpson: Oui.

Le sénateur Leblanc: Il s'agit seulement d'une avance que nous sommes sûr de récupérer.

M. Stimpson: Oui, à l'aide des impôts perçus. C'est exact.

Le président: Y a-t-il d'autres questions générales?

Le sénateur Austin: J'aimerais savoir comment les personnes qui reçoivent ces fonds les utilisent.

[Text]

Miss Denise Moncion, Assistant Secretary, Program Branch, Treasury Board: This fund was established to pay the difference between domestic and international oil prices for synthetic oil produced by Syncrude mainly in the Great Canadian Oil Sands. It is a payment to pay the difference between the domestic and the international price.

Senator Austin: The synthetic oil producers are guaranteed the so-called world price?

Miss Moncion: Yes.

Senator Austin: And the levy to recover these advances is made where? Where is the expected source of revenue?

Miss Moncion: The levy is at the refinery gate for all imported oil.

The Chairman: I think where Senator Austin is having a little trouble is that the implication in Mr. Stimpson's answer was that the levy was on the oil sand company to repay the charge over a pre-period of time.

Miss Moncion: No.

The Chairman: Perhaps we could have an explanation.

Miss Moncion: The levy is on the imported oil. In 1978 it was 10 cents a barrel. It has now been increased to 50 cents a barrel, and is expected to increase to 85 cents a barrel by November of this year. It probably has increased. The maximum levy rate allowed under the existing legislation would be \$1 a barrel. That is for imported oil.

Senator Austin: How does the import compensation program behave in terms of that levy? Is the levy compensated for by another government subsidy program—the import compensation program?

Miss Moncion: No.

Senator Austin: Could you explain how those two relate to one another?

Miss Moncion: The price of the imported oil is being increased by this levy, and the consumer, in fact, is paying it; while the domestic oil is sold in Canada at the same price as the imported oil, and the producer is compensated because there is a guarantee of world price.

The Chairman: I thought that the oil compensation program made up the difference between Canadian prices and world import prices in eastern Canada to reduce the cost.

Miss Moncion: This is another program.

The Chairman: But Senator Austin is trying to relate that program—if, on the one hand, you have a program that adds a levy to imported oil of 75 cents, and you then have another program which reduces the cost of that oil to the domestic price. Senator Austin is asking you to try to relate those two programs. Do I have your question correctly, senator?

[Traduction]

Mlle Denise Moncion, Secrétaire adjointe, Direction des programmes, Conseil du trésor: Ce fonds a été établi afin de combler la différence entre le prix canadien et le prix mondial du pétrole synthétique produit en grande partie par la société Syncrude dans les sables pétrolifères du Canada. C'est un paiement visant à combler l'écart entre le prix canadien et le prix international.

Le sénateur Austin: Les producteurs de pétrole synthétique sont-ils assurés de recevoir ce qu'on appelle le prix mondial?

Mlle Moncion: Oui.

Le sénateur Austin: Sur quoi sont perçus les impôts qui permettront de rembourser ces avances? D'où viennent ces revenus?

Mlle Moncion: Les impôts sont perçus à la raffinerie sur tout le pétrole importé.

Le président: Je pense que ce que le sénateur Austin ne comprend pas c'est que dans sa réponse, M. Stimpson a donné l'impression que les impôts étaient payés par les sociétés propriétaires de sables pétrolifères qui remboursaient les frais au cours d'une certaine période.

Mlle Moncion: Non.

Le président: Peut-être pourriez-vous nous expliquer.

Mlle Moncion: Les impôts sont perçus sur le pétrole importé. En 1978, la taxe s'élevait à 10 cents le baril. Elle est maintenant passée à 50 cents le baril et on croit qu'elle augmentera jusqu'à 85 cents vers le mois de novembre de cette année. Elle a probablement déjà augmenté. En vertu de la loi actuelle, le taux maximum pouvant être perçu s'élève à \$1 le baril de pétrole importé.

Le sénateur Austin: En ce qui concerne cette taxe, que fait le programme d'indemnisation pour les importations. Les impôts sont-ils remboursés à l'aide d'un autre programme de subventions gouvernementales, c'est-à-dire au moyen du programme d'indemnisation pour les importations?

Mlle Moncion: Non.

Le sénateur Austin: Pourriez-vous nous expliquer quel est le rapport entre les deux?

Mlle Moncion: Cette taxe est incluse dans le prix majoré du pétrole importé et c'est le consommateur, en fait, qui la paie; bien que le pétrole canadien soit vendu au Canada au même prix que le pétrole importé, le producteur est dédommagé parce qu'il est assuré d'être payé au prix mondial.

Le président: Je croyais que le programme d'indemnisation pour le pétrole comblait la différence entre le prix mondial et le prix dans l'Est du Canada afin de réduire les coûts.

Mlle Moncion: Il s'agit d'un autre programme.

Le président: Mais le sénateur Austin essaie d'établir le rapport entre ces programmes. Il y a d'une part, un programme qui impose une taxe de 75 cents sur la période importé et, d'autre part, un autre programme qui réduit le coût de celui-ci au prix du pétrole canadien. Le sénateur Austin vous demande d'établir le rapport entre ces deux programmes. Est-ce bien cela, sénateur?

[Text]

Senator Austin: Yes, thank you.

Senator Godfrey: Why do you put an added price on already expensive oil? I thought it was the other way around.

Miss Moncion: You are referring to the export tax price, which is not a revolving fund but is treated in the same way. There is a tax on oil exported to the United States. The revenues from the export tax are used to compensate the Canadian domestic price, to keep the domestic price at the level it is at present.

Senator Austin: The minister, when he was here, told us there is a \$1.2 billion deficit as of March 31, 1979 in that account. But it still does not tackle the question of a levy on oil imported into Canada being raised to offset a compensation program to synthetic oil producers who have been guaranteed the so-called world price. I wonder who really pays that levy on imported international oil. The refinery, surely, does not pay it.

Miss Moncion: It is in the consumers' price.

Senator Austin: Are you saying that consumers in eastern Canada subsidize the production of synthetic crude in western Canada, which synthetic crude is consumed in Canada but not in the eastern Canadian market?

Miss Moncion: It is a levy which is in fact applied to all oil consumed domestically. All oil consumed domestically pays this levy. The consumption is about 600 million barrels per year. If you figure that out at 50 cents to 85 cents—

Senator Austin: I may have misunderstood you, but I thought you said the levy was only on oil imported into Canada.

Miss Moncion: No; it is at the refinery gate.

Senator Austin: So there is a levy at the refinery, whether that refinery uses international or domestically produced crude?

Miss Moncion: It is at the refinery gate.

Senator Austin: So it is paid by all Canadian consumers evenly?

Miss Moncion: Yes. It is reflected in about three cents per gallon for the consumer.

The Chairman: If it is at the refinery gate, how do you apply it? Do you supply it to the gallonage that is produced? If you are talking about the refinery gate, you are talking about a multiplicity of products and not about a barrel of oil. To what extent is it applied, to what products?

Mr. Manion: We would have to check and get that information. The purpose of the program is to roll the higher price of the tar sands, the oil sands, products into the total price. There might be other means, but this one is partly devised as being the simplest and most equitable means of doing so.

[Traduction]

Le sénateur Austin: Oui, merci.

Le sénateur Godfrey: Pourquoi ajoutez-vous une taxe au prix du pétrole qui est déjà très élevé? Je croyais que c'était le contraire qui se produisait.

Mlle Moncion: Vous faites allusion à la taxe à l'exportation qui n'est pas un fonds renouvelable mais qui fonctionne de la même façon. On prélève une taxe sur le pétrole exporté aux États-Unis. Les revenus provenant de cette taxe à l'exportation sont utilisés pour dédommager les producteurs du Canada et garder le prix canadien au niveau actuel.

Le sénateur Austin: Lors de son passage, le Ministre nous a déclaré que le 31 mars 1979 ce compte enregistrait un déficit de \$1,2 milliard. Cependant, cela n'a rien à voir avec la question d'une taxe qui est perçue sur le pétrole importé au Canada afin de pouvoir financer un programme qui permet de dédommager les producteurs de pétrole synthétique qui sont assurés d'être payés au prix mondial. Je me demande qui paie réellement cet impôt sur le pétrole international importé. Chose certaine, ce n'est pas la raffinerie qui le paie.

Mlle Moncion: Il est compris dans le prix payé par le consommateur.

Le sénateur Austin: Voulez-vous dire que les consommateurs de l'Est du Canada subventionnent la production de pétrole synthétique dans l'Ouest canadien, qui est consommé ailleurs au Canada mais non par les consommateurs de l'Est du Canada?

Mlle Moncion: C'est une taxe qui, en fait, est perçue sur tout le pétrole consommé au Canada. La consommation totale s'élève à environ 600 millions de barils par année. Si vous calculez cela à 50 cents ou à 85 cents—

Le sénateur Austin: Je vous ai peut-être mal compris, mais je pensais que vous aviez dit que cet impôt n'était perçue que sur le pétrole importé au Canada.

Mlle Moncion: Non; il est perçue à l'entrée de la raffinerie.

Le sénateur Austin: Cette taxe est perçue à la raffinerie, que cette dernière utilise du pétrole importé ou du pétrole produit au Canada?

Mlle Moncion: Elle est prélevée à la raffinerie.

Le sénateur Austin: Alors, elle est payée également par tous les consommateurs canadiens?

Mlle Moncion: Oui. Elle représente environ trois cents le gallon pour le consommateur.

Le président: Si elle est payée à la raffinerie, comment l'appliquez-vous? Est-elle répartie en fonction du nombre de gallons produits? Si cela se fait à la raffinerie, vous parlez d'un grand nombre de produits et non pas d'un baril de pétrole. Jusqu'à quel point est-elle appliquée sur les divers produits?

M. Manion: Nous vérifierons cela et nous vous enverrons ensuite les renseignements. Le but de ce programme est de compenser l'excédent de coût des produits des sables asphaltiques et des sables pétrolifères et d'en tenir compte dans le prix total. Il pourrait y avoir d'autres moyens, mais c'est, semble-t-il, le plus simple et le plus équitable.

[Text]

Senator Doody: If this is a levy at the refinery gate, why does the Government of Canada have to finance it on a prepayment basis? Why don't the refineries pay the levy? We are talking about \$30 million in advances, in anticipation of a levy that has been imposed by statute.

Miss Moncion: The reasons given were that there was a much larger monthly cash flow than was anticipated last year; there has been more flexibility in adjusting the levy rate; and that is why the levy has been increased from 50 cents to 85 cents, to avoid similar situations. The fund is supposed to be offset without funds from the CRF. There has been a rather sharp increase in international prices, so that the monthly cash flow was much larger than anticipated.

Senator Doody: So the Government of Canada finances—

Miss Moncion: Yes, but one would recuperate.

The Chairman: What kind of money are you talking in relation to the subsidy that is being paid to these tar sand companies, on an annual basis?

Miss Moncion: Eleven cents per gallon. Five hundred million dollars a year was the figure paid last year.

Senator Austin: I presume that the compensation will include an interest payment to the Government of Canada for advancing these funds?

Miss Moncion: I would not be able to answer that. I would have to check with the Department of Finance.

The Chairman: What is the size of the revolving fund now?

Mr. Stimpson: It is going from \$20 million to \$50 million.

The Chairman: Yet the payments are between \$300 million to \$510 million. The cash flow for two weeks at—

Mr. Manion: Mr. Chairman, my understanding of this matter is limited but, as I understand it, there is a constant flow of moneys to and fro on this. You need the limit of \$50 million to accommodate the outstanding advances at any one time.

Senator Doody: That is a budgetary item. You cannot arrange that through the normal cash flow through a credit advance, through the normal banking system. We have to put \$50 million out front to finance the amount of money—

Mr. Manion: I think it is feasible to come up with an arrangement of that sort, but it would probably require very considerable fees paid to whatever intermediary is chosen.

Senator Doody: Less than the 15 per cent interest rate?

Mr. Manion: I could not say. It is an interesting question which we will refer to the Department of Finance. There may be particular aspects of this that honourable senators might wish to have explored and responded to by the technical officers of the department.

[Traduction]

Le sénateur Doody: Si cet impôt est perçu à la raffinerie, pourquoi le gouvernement du Canada doit-il le financer en accordant une avance? Pourquoi les raffineries ne paient-elles pas cette taxe? Nous parlons d'une avance de \$30 millions en prévision d'une taxe qui est imposée en vertu d'une loi.

Mlle Moncion: Les raisons invoquées ont été que l'on a récolté des bénéfices mensuels beaucoup plus importants que ceux prévus l'an dernier. On a disposé d'une certaine souplesse pour ajuster le taux d'imposition. La taxe a été portée de 50 à 85 cents pour éviter des situations semblables. Le fonds doit en principe compenser sans qu'il soit nécessaire d'aller puiser au FRC. Les prix internationaux ont subi une augmentation plutôt brusque, ce qui a fait que les bénéfices disponibles mensuels ont été plus importants que prévu.

Le sénateur Doody: Donc, le gouvernement du Canada finance . . .

Mlle Moncion: Oui, mais il récupère son argent.

Le président: D'où provient l'argent lorsque vous parlez de cette subvention annuelle versée aux sociétés qui exploitent les sables bitumineux?

Mlle Moncion: Il s'agit d'une taxe de 11 cents le gallon, soit \$500 millions récoltés l'an dernier.

Le sénateur Austin: Je suppose que cette indemnisation est assortie d'intérêts versés au gouvernement du Canada, qui avance ces fonds?

Mlle Moncion: Je devrai, pour répondre à votre question, vérifier auprès du ministère des Finances.

Le président: A combien s'élève le fonds renouvelable aujourd'hui?

M. Stimpson: Il varie entre \$20 millions et \$50 millions.

Le président: Et malgré tout, les versements sont de l'ordre de \$300 à \$510 millions. Les bénéfices disponibles pour deux semaines s'élèvent à . . .

M. Manion: Monsieur le président, mes connaissances sur la question sont limitées, mais d'après ce que j'en comprends, il existe pour cette indemnité un mouvement continu de fonds dans les deux sens. Vous devez disposer d'une limite de \$50 millions pour pouvoir fournir en tout temps les avances exigibles.

Le sénateur Doody: Cela constitue un poste budgétaire. On ne peut fournir cet argent grâce aux bénéfices disponibles habituels, ni grâce à une avance de fonds, ni en recourant aux services bancaires normaux. Nous devons prévoir \$50 millions pour financer l'indemnisation . . .

M. Manion: Je crois qu'il est possible d'en arriver à une entente de ce genre, mais il faudrait probablement verser des frais très considérables à l'intermédiaire qui serait choisi.

Le sénateur Doody: Moins que le taux d'intérêt de 15%?

M. Manion: Je ne peux pas dire. C'est là une question intéressante que nous poserons au Ministère des Finances. Il y a peut-être des aspects particuliers de la question que les honorables sénateurs aimeraient voir étudiés et auxquels des agents spécialisés du Ministère pourraient répondre.

[Text]

Senator Austin: I think the program is generally well conceived, given the premise that the synthetic oil producers are to have the incentive of an international price level. Now that we have that all sorted out, my main interest is in having you advise the chairman that any interest factor for the cost of the money provided by the Government of Canada is indeed recovered as well as the principle itself, so that the government, as such, is not providing any contribution to the program.

The Chairman: You are talking about the interest on the revolving fund?

Senator Austin: Yes.

Mr. Stimpson: The general policy, if I may answer, on all revolving funds, is that amounts that are outstanding are subject to payment of interest, which is usually the long term borrowing rate of the government as declared quarterly.

Senator Austin: Fine. I just wanted to know that that in fact applies here.

Senator Leblanc: Was that \$30 million already transferred? Or are they awaiting the approval of the government, or of Parliament, for it to be transferred? I know there was a delay because of the election. This is supplementary estimates (B). My question is, is that in the process of being done, or was it already done?

Mr. Stimpson: It has not been done. Approval of supplementary estimates (B) is required in order to increase the amount that can be advanced.

Senator Austin: I would like to make one observation. If new oil sands projects and heavy oils are brought into production, and you continue to operate a revolving credit fund in a price movement system—and a senior official is predicting ghastly prices, such as \$36 a barrel for 1990 and \$56 a barrel in the year 2,000—you are going to find that the compensation fund will have to have a great deal more support; so it would be a good idea, in the long run, to work out a system whereby the Government of Canada's credit is not involved in supporting the program.

Mr. Manion: I think you are quite right, senator. As the volume of the synthetic oils increases, and as the world price increases, this is going to become a larger and larger item.

Senator Austin: You will be asking us for \$1 billion.

The Chairman: Well, the other side of the coin is that if the new tax, at 85 cents, throws off \$10 million a week, presumably there could be some heavy cash balances in the revolving fund. I would not think that the cash flow requirements would be steady in that particular business.

Senator Austin: A money manager is needed.

The Chairman: I suppose that is what the Treasury Board is there for.

[Traduction]

Le sénateur Austin: Je crois qu'en général, le programme est bien conçu compte tenu de l'hypothèse selon laquelle les producteurs de pétrole synthétique sont stimulés par le prix international. Maintenant que nous avons réglé tous ces détails, j'aimerais particulièrement que vous signaliez au président que tous les intérêts sur les crédits fournis par le gouvernement du Canada sont en fait récupérés, et qu'il en va ainsi du principe même, à savoir que le gouvernement, en tant que tel, ne finance pas le programme.

Le président: Vous parlez des intérêts sur le fonds renouvelable?

Le sénateur Austin: C'est exact.

M. Stimpson: La politique générale, si vous me permettez de répondre, concernant tous les fonds renouvelables, est que les sommes en cours produisent de l'intérêt, lequel est habituellement versé au taux d'emprunt à long terme et trimestriel du gouvernement.

Le sénateur Austin: D'accord. Je voulais simplement savoir si cette disposition s'applique dans le cas présent.

Le sénateur Leblanc: Ces \$30 millions ont-ils déjà été transférés? Ou encore doit-on attendre l'approbation du gouvernement ou du Parlement pour procéder au transfert? Je sais qu'il y a eu retard à cause des élections et que ce poste se trouve dans le Budget supplémentaire (B). Je veux savoir si l'on s'apprête à donner cette approbation ou si c'est déjà fait.

M. Stimpson: On n'a pas encore approuvé ce poste. Il faut d'abord faire approuver le Budget supplémentaire (B), afin d'accroître la somme qui doit être avancée.

Le sénateur Austin: J'aimerais faire une remarque. Si les nouveaux projets d'exploitation des sables bitumineux et de production de pétrole lourd se concrétisent, et que vous continuez d'exploiter un fonds renouvelable compte tenu de la fluctuation des prix—un cadre supérieur prédit des prix épouvantables, par exemple \$36 le baril pour 1990 et \$56 pour l'an 2000—vous vous rendrez compte que le fonds d'indemnisation sera beaucoup plus populaire; donc ce serait une bonne idée, à la longue, d'en arriver à ce que les crédits du gouvernement du Canada ne soient pas nécessaires pour soutenir le programme.

M. Manion: Je crois que vous avez tout à fait raison, sénateur. Comme le volume de production des pétroles synthétiques augmente et qu'il en va de même des prix, ce poste budgétaire va devenir de plus en plus important.

Le sénateur Austin: Vous allez nous demander \$1 milliard.

Le président: Voyez-vous, il y a aussi l'autre côté de la médaille, à savoir que si la nouvelle taxe de 85 cents produit des revenus de \$10 millions par semaine; on peut supposer que le fonds renouvelable offrira d'importantes disponibilités monétaires. Je ne crois pas que les besoins en bénéfices disponibles seront constants, dans cette entreprise en particulier.

Le sénateur Austin: Nous devons soumettre cette affaire à un expert financier.

Le président: Je suppose que c'est là une des raisons pour lesquelles des représentants du Conseil du trésor sont ici.

[Text]

Mr. Manion: I think that is what the Department of Finance is there for, Mr. Chairman.

We could make inquiries of the Department of Finance on the question of cash balances in this particular area, if senators would be interested in that.

The Chairman: Would you like a document giving us a review of this particular tax and its application to the oil sands plan?

Senator Austin: I think it would be very useful.

The Chairman: Is that your wish, honourable senators?

Hon. Senators: Agreed.

Senator Austin: I would be even more fascinated with a review of how the government manages its cash balances; but I am not asking for that at the moment.

The Chairman: Are there any other general questions on supplementary estimates (B)? If not, we will go to the individual department reviews.

The first one I have on my list is Agriculture.

Senator Barrow: Mr. Chairman, in connection with Agriculture, vote 20b shows an additional amount of \$6.166 million, less funds available from vote 10, making another \$5.200 million. Why was this not anticipated, or why was most of this not anticipated, before? I notice that there is compensation provided for in connection with crop damage caused by migratory water fowl. Is that something that is ordinarily done?

Mr. Manion: Mr. Chairman, in the agricultural area I think you will find a number of expenditures that tend to get reflected in supplementary estimates because it is very difficult to anticipate the amounts that will be required, such as some of the agricultural subsidies, including items like the crop damage one that is contained in this list. I suppose it would be possible to make a judicious forecast of all the various factors that might impact on these various subsidies, but the tendency would be to inflate the estimates. There would also be a tendency to over-expend. I think you will find that traditionally in Agriculture there has been a tendency for some of these items, at least, to appear in supplementary estimates.

Senator Barrow: The government does not make a practice of ensuring these types of risks, though?

Mr. Manion: The compensation for crop damage caused by migratory waterfowl, I believe, is an expenditure that has been undertaken for some years.

Miss Moncion: It had been cancelled, and is now being reinstated. This is why it is in supplementary estimates.

Senator Barrow: Why was it possible to cancel it, and why has it been reinstated?

Miss Moncion: It was cancelled as a measure to incite farmers and provinces to invest more in prevention. The Department of the Environment has an important prevention program which is beginning to give very positive results, and it

[Traduction]

M. Manion: Je crois aussi que c'est une des raisons pour lesquelles, monsieur le président, nous avons avec nous un représentant du ministère des Finances.

Nous pourrions enquêter auprès du ministère des Finances sur la question des disponibilités monétaires dans ce secteur précis, si les sénateurs en manifestent le désir.

Le président: Aimeriez-vous que l'on nous présente un document faisant état de cette taxe particulière et de son application aux projets d'exploitation des sables bitumineux?

Le sénateur Austin: Je crois que cela serait très utile.

Le président: C'est là votre désir, honorables sénateurs?

Des voix: Oui.

Le sénateur Austin: J'aimerais encore mieux savoir comment le gouvernement gère ses disponibilités monétaires, mais je ne demande pas que l'on procède à cette enquête pour l'instant.

Le président: Y a-t-il d'autres questions générales sur le budget supplémentaire (B)? S'il n'y en a pas, nous allons passer en revue chaque ministère.

Le premier sur ma liste est celui de l'Agriculture.

Le sénateur Barrow: Monsieur le président, pour ce qui est de ce ministère, le crédit 20b comporte un montant supplémentaire de \$6,166 millions, moins les fonds disponibles au crédit 10, ce qui représente \$5,200 millions. Pourquoi n'a-t-on pas prévu ces sommes à tout le moins, la majeure partie? Je remarque qu'on va indemniser les agriculteurs dont les récoltes ont été endommagées par les oiseaux aquatiques migrateurs. Le fait-on habituellement?

M. Manion: Monsieur le président, en agriculture, je crois que vous allez trouver certaines dépenses que l'on incrit généralement dans le budget supplémentaire, car il est très difficile de prévoir les montants dont on aura besoin, comme les subventions à l'agriculture, notamment au titre des dommages dont l'un figure dans la liste. Peut-être serait-il possible de prévoir de façon judicieuse les différents facteurs pouvant influencer sur ces différentes subventions, mais on aurait, je crois, tendance à gonfler les prévisions. On aurait également tendance à trop s'étendre. Je pense que traditionnellement le ministère de l'Agriculture les fait plutôt apparaître, au moins dans ce cas, au budget supplémentaire.

Le sénateur Barrow: Le gouvernement n'a pas l'habitude d'indemniser de tels risques?

M. Manion: Les indemnisations versées pour les dommages causés par le gibier aquatique migrateur est, je crois, une dépense prévue depuis plusieurs années.

Mlle Moncion: On l'avait supprimée, mais on a encore changé d'avis. C'est la raison pour laquelle on la trouve au budget supplémentaire.

Le sénateur Barrow: Comment a-t-on pu la supprimer et pourquoi a-t-on encore changé d'avis?

Mlle Moncion: Elle a été supprimée pour inciter les agriculteurs et les provinces à investir davantage dans le domaine de la prévention. Le ministère de l'Environnement a un programme de prévention important qui commence à donner des

[Text]

was felt that the prevention program was far enough ahead to justify doing away with the compensation programs. However, it was felt this summer that compensation should be paid. This is why it appears in the estimates.

Senator Barrow: I notice that the government makes contributions to construction of fruit and vegetable storage facilities. Why does the federal government have to do that? Why not the provinces, and why not the producers?

Miss Moncion: It is a program which was established to provide assistance to producer groups with regard to the construction of regular and special cold storage facilities. It is a program that was asked for by producers, was announced and has been established.

Senator Barrow: On page 14 I notice that there is a supplementary estimate of \$8.4 million for this fiscal year, requested for operating grain elevators pending privatization. Will you tell us when you expect privatization to occur? And when it does occur, will the government have no further liability in connection with this?

Miss Moncion: With regard to the privatization of the majority of the elevators, I do not have the latest details; but it was planned that this would be completed by April 1, except for the one in Prince Rupert which, on account of the construction of a larger facility, cannot be privatized at this point, and no funds were put into the main estimates for this purpose. Privatization was not possible. There were simply no takers, and it was not possible to conclude the arrangements. This is why additional funds had to be voted for the maintenance of the elevators. However, the privatization plans continue. The last I heard, there were three in Alberta to be privatized and, I think, one in Saskatchewan. The department indicated it could be completed this fiscal year.

Senator Leblanc: What would be the benefit of privatizing those? If we operate those grain elevators without making any profit, how is it considered that private enterprise might make some profit? Is it so that we will not have to subsidize them, or is that too political a question?

Miss Moncion: I would not be able to answer that question.

Mr. Manion: My understanding is that they are operated at a profit, or they can be operated at a profit. They do charge fees for their services and in certain circumstances they may be a commercially viable and even a commercially attractive proposition, depending on the size of the elevator and whether the equipment is modern, efficient and so on. It has been possible to privatize some of them, but I am not knowledgeable about the details of the sales or the prices received.

Senator Leblanc: Do I understand that we privatize those which produce revenue, and we do not privatize the others on which we have a loss and have to provide a subsidy?

Miss Moncion: Well, so far as the grain elevators are concerned, the plan is to privatize them all, and I think it is

[Traduction]

résultats très positifs, et on a cru que le programme était suffisamment avancé pour justifier l'annulation du programme d'indemnisation; toutefois cet été on a convenu d'indemniser. C'est la raison pour laquelle les sommes figurent dans le budget supplémentaire.

Le sénateur Barrow: Je remarque que le gouvernement subventionne la construction d'installations d'entreposage pour les fruits et légumes. Pourquoi le gouvernement fédéral doit-il le faire? Pourquoi pas les provinces et les producteurs?

Mlle Moncion: Il s'agit d'un programme conçu pour aider les groupes de producteurs à construire des entrepôts ordinaires ou spéciaux. C'est un programme que les producteurs ont demandé, que l'on a annoncé, et qui a été mis en œuvre.

Le sénateur Barrow: À la page 14 je vois que pour l'année financière en cours il y a un crédit supplémentaire de \$8.4 millions pour le fonctionnement de silos à céréales en attendant leur privatisation. Pouvez-vous nous dire quand cette privatisation va intervenir? Et lorsqu'on privatisera, le gouvernement n'assumera aucune responsabilité à cet égard?

Mlle Moncion: En ce qui concerne la privatisation de la majorité des silos, je ne suis pas au courant des dernières mesures qui ont été prises, mais d'après les plans, les travaux seraient achevés le 1^{er} avril sauf à Prince Rupert où on construit un silo plus important qui ne peut être privatisé pour l'instant, et en conséquence aucune somme n'a été inscrite dans le budget principal à cet égard. La privatisation n'a pas été possible; il n'y avait tout simplement aucun acheteur et il n'a pas été possible d'en arriver à un accord. C'est la raison pour laquelle on a voté des crédits additionnels pour l'entretien des silos. Toutefois, les privatisations se poursuivent. Aux dernières nouvelles, il y en a trois en Alberta qui doivent être privatisés et je pense un en Saskatchewan. Le ministère a indiqué que la transaction serait terminée cette année financière.

Le sénateur Leblanc: Que pourra-t-on retirer de leur privatisation? Si nous exploitons ces silos à céréales sans profits, comment peut-on penser que le secteur privé puisse en faire? Est-ce pour ne pas devoir les subventionner ou s'agit-il d'une question politique?

Mlle Moncion: Je ne suis pas en mesure de répondre à cette question.

M. Manion: Je crois qu'on les exploite avec profits, où encore que c'est possible de le faire, et que l'opération est rentable. Ils font payer leurs services et dans certains cas, les silos sont commercialement viables et même intéressants d'un point de vue commercial, en fonction de la grandeur du silo et de son équipement à condition qu'il soit moderne et efficace, etc. Nous avons pu privatiser certains d'entre eux. Je n'ai pas le détail des ventes et des prix qui ont été payés.

Le sénateur Leblanc: Dois-je comprendre que nous voulons privatiser ceux qui sont rentables et pas les autres que nous exploitons à perte, et que nous devons subventionner?

Mlle Moncion: Eh bien, en ce qui concerne les silos à céréales on veut les privatiser tous, et je pense que c'est faisable. Seule

[Text]

possible to privatize them all. The only one which is at present delayed is in Prince Rupert, and it is mainly because of the construction of a much larger dock, but I think its privatization is on schedule.

The Chairman: It seems to me that the senator's question is a good one, in that if we have to subsidize the operation of the elevators to the amount of \$8.4 million, what is it that changes to make them profitable after they become privatized? Maybe you feel that they will come under better management or something of that nature, but one has to wonder why the \$8.4 million is necessary if they are profitable operations. At this point it would seem to me that that might be throwing away some profit that might otherwise accrue to the government.

Miss Moncion: But the revenues are not credited to the vote. There is no vote netting. The revenues are credited to the CRN and what we see here is the cost of operation—the salaries and so on—but the revenues are not credited to this vote.

Senator Leblanc: That is strange, because I know, and Mr. Manion knows too, that in many instances the revenues are credited to the expenses when they produce the blue book.

Mr. Manion: That is true in some circumstances, but there has been a tendency to minimize the incidences of vote netting. The Auditor General has recommended that the incidences of vote netting be eliminated wherever possible, and in fact they are being reduced more and more as time goes on. There are those who argue in favour of vote netting on the grounds that it does reflect the net cost of operating a particular service of government, but in many instances the revenues are not netted out against the cost.

Senator Leblanc: But the revenues will be accounted for in the consolidated revenues?

Mr. Manion: Yes.

Senator Leblanc: And they could not be shown anywhere else. But do you not think that it is hard to discuss an expense when we do not know what the revenue is?

The Chairman: I would tend to endorse that. This committee is not in favour of vote netting, but in terms of presentation when you talk of an expenditure of \$8.4 million, there would be a certain amount of wisdom in including an explanation in the blue book.

Senator Doody: Mr. Chairman, I think the associated revenues are shown in another account. They are not necessarily netted, but at least they are shown.

The Chairman: But we do not necessarily want them netted. In fact, it has been the view of this committee that there should be no netting. But it would be helpful if the information were presented.

Senator Leblanc: Anyway, in this book we do not have the revenue. If we discuss this without taking into account the revenue, it would seem not to be an expense if you can take into account what the revenues are. But we do not know what they are; that is why we are asking the question. As the

[Traduction]

la privatisation du silo de Prince Rupert a été retardée et c'est surtout à cause de la construction d'un terminus plus important. Mais je pense que la privatisation est prévue.

Le président: Il me semble que la question du sénateur est bonne, car si nous devons subventionner l'exploitation des silos en versant \$8,4 millions, quels sont les changements qui seront apportés après leur privatisation pour qu'ils deviennent rentables? Peut-être croyez-vous qu'ils seront mieux gérés. On ne peut que se demander pourquoi une somme de \$8,4 millions est nécessaire, s'ils peuvent être rentables. Pour l'instant, il me semble que nous sommes en train d'écarter des profits que le gouvernement pourrait retirer.

Mlle Moncion: Mais les revenus ne sont pas inscrits au crédit. Ils ne sont pas considérés comme crédits utilisables et sont donc affectés au FRC. Ce que nous voyons ici, c'est le coût d'exploitation, c'est-à-dire les salaires, etc.

Le sénateur Leblanc: C'est curieux, car je sais, tout comme M. Manion, que dans de nombreux cas, les revenus sont affectés aux dépenses, lors de la préparation du Livre bleu.

M. Manion: C'est vrai en certains cas, mais il y a eu une tendance à minimiser l'utilisation du système de crédits utilisables. En effet, le vérificateur général a recommandé qu'il soit éliminé dans la mesure du possible et en fait, on l'applique de moins en moins souvent. Les tenants du système de crédits utilisables prétendent que celui-ci reflète le coût net d'exploitation d'un service gouvernemental donné, mais dans de nombreux cas, les revenus ne sont pas affectés en fonction des coûts.

Le sénateur Leblanc: Mais ils seront pourtant comptabilisés dans le Fonds consolidé?

M. Manion: Oui.

Le sénateur Leblanc: Et ils ne peuvent figurer nulle part ailleurs. Ne trouvez-vous pas difficile d'envisager une dépense, sans connaître le montant du revenu?

Le président: Je suis d'accord avec vous. Ce Comité n'appuie pas le système des crédits utilisables mais pour ce qui est de la présentation, lorsque vous parlez d'une dépense de \$8.4 millions, il serait sage d'inclure une explication dans le Livre bleu.

Le sénateur Doody: Monsieur le président, je pense que les revenus associés figurent dans un autre compte, mais ils ne sont pas forcément considérés comme crédits utilisables.

Le président: Nous ne voulons pas forcément qu'ils soient considérés comme crédits utilisables. En fait ce Comité est d'avis qu'il ne devrait y avoir aucune affectation nette de crédits. Toutefois, il serait quand même utile d'avoir les renseignements demandés.

Le sénateur Leblanc: De toute manière, ce livre n'indique pas le revenu. Si nous discutons de cet élément sans prendre le revenu en considération, il ne nous apparaîtra pas comme une dépense, à partir du moment où l'on connaît les revenus. Or, on ne les connaît pas; c'est pourquoi nous posons la question.

[Text]

chairman mentioned, it might be a good idea to show the revenues somewhere as a footnote.

Mr. Manion: I agree entirely with the comments of the honourable senator, and I will pass these views on to the Comptroller General who is working on the project in the form of estimates, to make information more meaningful to Parliament. I will also undertake to get the information on the net position with respect to elevators, showing both operating costs and revenues.

The Chairman: We will make mention of that in our report as well.

Mr. Stimpson: Normally, the main estimates do show what-ever revenues are involved and show the amounts of revenues that would be accrued from this operation. It does not distinguish it from the amount required to be voted, but it does, on the activity table, provide information on the revenue side.

Senator Leblanc: Yes, but we are still on the supplementaries. It is fine for the main estimates, but if you had them on the supplementaries, you would avoid questions from people who are interested in what is going on in government. It would be a good idea to show this information because it could avoid a considerable period of discussion.

Senator Barrow: Mr. Chairman, on page 16, I notice that the supplementary estimate is almost double the previous estimate. Can you tell us why you would not be able to anticipate this? There is an increase from \$2.8 million by an additional \$4.8 million.

Miss Moncion: That is under the Canadian Dairy Commission. The supplementary estimate deals with products promotion and market and product research. This is a new program, and payments from the Canadian Dairy Commission to the producers are shown in the blue book with the stabilization account, which is approximately \$270 million a year, and this is the real cost to the Canadian Dairy Commission. What you see here is only the cost of administering the stabilization account, so you have here only the cost of the administration. It is the program expenditure.

If you look in the main estimates book under Agriculture for the stabilization account, you will see \$274 million, and of that, \$270 million is for the Canadian Dairy Commission for payments to the producers.

Senator Barrow: I am sorry. What page is that?

Mr. Stimpson: Page 2-28, senator.

Miss Moncion: The \$270 million is related to the payment to the producers from the Canadian Dairy commission, the rest being for the stabilization account—vegetables, fruits and so on; much smaller items.

These are the real costs for the Canadian Dairy Commission program. What you have printed here is only the program expenditure or the operating expenditure. These expenditures

[Traduction]

Comme l'a mentionné le président, il serait peut-être bon d'indiquer les revenus quelque part en bas de page.

M. Manion: Je suis tout à fait d'accord avec le point de vue de l'honorable sénateur et j'en ferai part au contrôleur général qui travaille actuellement aux prévisions budgétaires, afin de rendre les renseignements plus significatifs aux yeux du Parlement. Je m'efforcerai également d'obtenir des renseignements sur la situation exacte en matière d'élevateurs, lesquels montreront à la fois les coûts d'exploitation et les revenus.

Le président: Nous en ferons également état dans notre compte rendu.

M. Stimpson: Habituellement, le budget principal indique quels sont les revenus en cause et donne également le montant des revenus qui découleront de l'exploitation. Par contre, il ne fait pas de distinction entre ceux-ci et le montant du crédit devant être voté, mais donne, dans le tableau des activités, des renseignements sur les revenus.

Le sénateur Leblanc: Nous parlons toujours de budget supplémentaire. C'est très bien pour le budget principal, mais si vous aviez ces renseignements dans le budget supplémentaire, les gens qui s'intéressent aux faits et gestes du gouvernement ne nous poseraient pas tant de questions. Le fait d'indiquer ces renseignements permettrait donc d'éviter beaucoup de discussions.

Le sénateur Barrow: Monsieur le président, je remarque qu'à la page 16, les prévisions du budget supplémentaire sont presque deux fois supérieures à celles du budget précédent. Pouvez-vous nous dire pourquoi cette situation n'a pu être prévue? Il s'agit d'une augmentation de \$4.8 millions, par rapport aux \$2.8 millions initiaux.

Mlle Moncion: Ce chiffre se trouve sous la rubrique «Commission canadienne du lait.» Le budget supplémentaire, quant à lui, traite de promotion de produits et de la recherche en matière de marché et de produits. Il s'agit d'un nouveau programme et les paiements que verse la Commission canadienne du lait aux producteurs figurent dans le Livre bleu, de même que le compte de stabilisation qui est d'environ \$270 millions par an, ce qui représente le coût réel pour la Commission. Ce que vous voyez ici n'est que le coût de gestion du compte de stabilisation. Il s'agit donc des dépenses subies dans le cadre du programme.

Si vous jetez un coup d'œil au budget principal à la rubrique Agriculture, la somme de \$274 millions figure au compte de stabilisation, dont \$270 sont destinés à la Commission canadienne du lait en vue des paiements qu'elle versera aux producteurs.

Le sénateur Barrow: Excusez-moi. De quelle page s'agit-il?

M. Stimpson: De la page 2-28, sénateur.

Mlle Moncion: Les \$270 millions représentent les paiements qu'effectuera la Commission canadienne du lait aux producteurs, le reste constituant le compte de stabilisation, destiné aux fruits et légumes, aux éléments moins importants quoi.

Ces chiffres représentent les coûts réels du programme de la Commission. Ne sont imprimées ici que les dépenses du programme, soit les dépenses d'exploitation. Le montant a été

[Text]

have been increased to allow a significant promotion program, which is new, and some market research and product research to strengthen their promotion program.

Senator Barrow: One of the reasons I asked the question was that under vote 1b, Privy Council, there is an amount of \$500,000 set aside for a Commission of Inquiry into Certain Allegations Concerning Commercial Practices of the Canadian Dairy Commission. Then I notice on page 16 an amount of \$150,000 to establish an audit function.

Miss Moncion: The audit function is really that the Dairy Commission is finding that payments to producers and bookkeeping become more and more complicated and that it is necessary to have an audit function into that fund of \$270 million. The commission, if I remember well—and I am speaking from memory only—deals with a totally different situation. One producer has complained, since the establishment of the Canadian Dairy Commission, that the Dairy Commission has unfairly taken its clients away from it and therefore has been the occasion of significant loss of revenue. The inquiry is one into this specific allegation. It is not really an inquiry into bookkeeping practices of the Dairy Commission but, rather, into its marketing procedures. It is the result of one company complaining almost since the establishment of the commission ten years ago.

Senator Barrow: That commission is sitting now, is it?

Miss Moncion: Yes.

Senator Barrow: Does it expect to report shortly?

Miss Moncion: The commission is expected to report by March 31, 1980, Senator Barrow.

Senator Barrow: Thank you very much. Those are the only questions I have.

The Chairman: If there are no further questions on Agriculture, may we move to Communications? Senator Austin.

Senator Austin: Thank you, Mr. Chairman. I am afraid I have to ask questions of a rather general nature to begin with. I wonder if the representatives of the Treasury Board could explain to the committee what the Telidon invention actually is. Where was it invented? Why do we have so much money behind it at the moment? Do we have any equity in the program? Is it the intention of the government to recover that equity? I have a number of other questions, but, generally, can you bring us into the story?

Miss Moncion: I can give some explanation. The Telidon is a co-operative government and industry program for the development and exploitation of Telidon, a Canadian invention which, according to the department, is arousing international interest. The reason for the government's equity in the program is to ensure that the work is done in Canada and therefore provides jobs for Canadians. It also uses Canadian technology and is fostering Canadian industry. The terminals, which will be produced in Canada, are Canadian terminals.

[Traduction]

majoré pour créer un important programme de promotion, et pour permettre également de faire une étude de marché et des recherches sur les produits, afin de renforcer le programme en question.

Le sénateur Barrow: Si j'ai posé la question c'est que sous la rubrique Conseil privé, crédit 1b, un montant de \$500,000 est prévu pour une commission chargée d'enquêter sur certaines allégations concernant les pratiques commerciales de la Commission canadienne du lait. Je remarque aussi à la page 16 un montant de \$150,000 pour créer une fonction de vérification.

Mlle Moncion: En effet, vu que la nature des versements effectués aux producteurs et que la comptabilité deviennent de plus en plus compliquées, la Commission estime nécessaire d'inclure une fonction de vérification pour ce fonds de \$270 millions. La Commission, si je me souviens bien, se heurte à une situation complètement différente. Un producteur s'est plaint, depuis la création de la Commission, que cette dernière avait injustement accaparé ses clients, ce qui a entraîné des pertes de revenu importantes. L'enquête porte donc sur cette allégation en particulier. Il ne s'agit pas vraiment d'une enquête sur les pratiques comptables de la Commission, mais plutôt sur ses méthodes de commercialisation; elle fait suite à la plainte d'une société, qui remonte pratiquement à la création de la Commission, il y a dix ans.

Le sénateur Barrow: Cette commission siège à l'heure actuelle, n'est-ce pas?

Mlle Moncion: Oui.

Le sénateur Barrow: Doit-elle faire rapport prochainement?

Mlle Moncion: La Commission du lait doit faire rapport d'ici le 31 mars 1980, sénateur Barrow.

Le sénateur Barrow: Merci beaucoup. Je n'ai rien à ajouter.

Le président: S'il n'y a pas d'autres questions sur l'agriculture, pouvons-nous passer aux Communications? Sénateur Austin.

Le sénateur Austin: Merci, monsieur le président. Je crains que ma première question ne soit plutôt d'ordre général. Je me demande si les représentants du Conseil du Trésor pourraient nous fournir des explications relativement à l'invention Telidon. Où ce système a-t-il été inventé? Pourquoi autant de fonds y sont-ils affectés en ce moment? Avons-nous participé financièrement à ce programme? Le cas échéant, le gouvernement a-t-il l'intention de récupérer sa contribution? J'aurais d'autres questions à poser, mais pourriez-vous nous dire, pour l'instant, de quoi il en retourne?

Mlle Moncion: Je peux vous fournir certaines explications. Il s'agit d'un programme parrainé par le gouvernement et l'industrie afin de mettre au point et d'exploiter le système Telidon, invention canadienne qui, selon le ministère, suscite l'intérêt de la communauté internationale. Le gouvernement a participé à ce programme afin de s'assurer que les travaux soient effectués au Canada et procurent donc des emplois à des Canadiens. Ce programme met également à contribution les techniques canadiennes et favorise l'industrie canadienne. Les

[Text]

The field trials are planned quickly and are meant to ensure that the whole system is mutually compatible and therefore that it is produced completely in Canada by Canadian technology. It is a system of communication by satellite and computers, but I cannot give you the details of the program at the moment.

Mr. Manion: We will get that information for you, Senator Austin.

Senator Austin: If you don't know how the program operates, perhaps this area of questioning could be adjourned until Thursday, when I understand we will resume, because the rest of my questioning will depend on some more detailed background.

Mr. Manion: We can bring an official from Communications for that session, Mr. Chairman.

The Chairman: Whatever you choose, Mr. Manion. Your questions are on Telidon, are they, Senator Austin? Do you have questions on other areas that you would want to discuss now?

Senator Austin: Yes. The reservation concerning my questions is only with respect to that particular program.

With respect to the supplementaries applying to the Department of Communications, I did wonder about the HERMES program and why we need to fund another year of its operations. Do you have a general explanation for that?

Miss Moncion: The reason that program has not been terminated as planned is that Australia has expressed an interest in its continuation and has asked that the program be extended for six months in order that the Australians can conduct further experiments. It is hoped that this further experimentation by Australia will result in sales of the Canadian satellite to Australia.

Senator Austin: So there is a commercial potential for this?

Miss Moncion: Yes, very much so. That is the only reason for continuing it.

Senator Austin: I had intended to ask you if there was an annual cost to that program beyond this fourth year, but according to what you are saying you do not believe there will be.

Miss Moncion: No, I do not think the satellite can function much longer. It is coming to the end of its span.

Senator Austin: This is the last item we will see on the HERMES program, then?

Mr. Manion: Of this particular experimental program, yes, senator. The Australians have asked us to continued operating the satellite while they run a new series of tests in a different

[Traduction]

terminaux, qui seront fabriqués au Canada, seront essentiellement canadiens. Les essais de fonctionnement effectués par le ministère des Communications sont conçus rapidement et visent à garantir que l'ensemble de ce programme est compatible et que ce système Télidon est produit entièrement au Canada grâce à des techniques canadiennes. C'est un système de communication par satellite et par ordinateur, mais, pour l'instant, je ne peux pas vous donner de précisions quant au programme.

M. Manion: Nous vous obtiendrons ces renseignements, sénateur Austin.

Le sénateur Austin: Si vous ne savez pas comment fonctionne ce programme, nous pourrions peut-être reporter ces questions à jeudi lorsque nous reprendrons je crois, les travaux, car j'aurai besoin de ces renseignements précis.

M. Manion: Monsieur le président, nous pouvons demander à un fonctionnaire du ministère des Communications d'être présent lors de cette séance.

Le président: Comme bon vous semblera monsieur Manion. Vos questions portent sur le système Télidon, n'est-ce pas sénateur Austin? Auriez-vous des questions à poser sur d'autres sujets?

Le sénateur Austin: Les réserves que j'ai émises dans mes questions portaient uniquement sur ce programme précis.

En ce qui concerne les dépenses supplémentaires pour le ministère des Communications, je me posais des questions sur le programme Hermès et je me demandais pourquoi nous devons accorder des crédits d'exploitation à ce programme pendant une autre année. Pouvez-vous me fournir des explications générales à cet égard?

Mlle Moncion: La raison pour laquelle l'on n'a pas mis fin à ce programme comme prévu, c'est que l'Australie était intéressée à ce que ce programme se poursuive et a demandé qu'il soit prolongé de six mois afin qu'elle puisse faire d'autres essais. Nous espérons que ces essais supplémentaires se solderont par des ventes de satellite canadien à l'Australie.

Le sénateur Austin: Il y a par conséquent une possibilité de transaction commerciale?

Mlle Moncion: Oui, fort probablement. C'est la seule raison pour laquelle le gouvernement poursuit ce programme.

Le sénateur Austin: J'avais l'intention de vous demander si ce programme entraînerait des coûts annuels supplémentaires après cette quatrième année mais, selon vos propos, vous ne croyez pas que ce sera le cas.

Mlle Moncion: Non, je ne pense pas que le satellite puisse fonctionner beaucoup plus longtemps: sa durée utile tire à sa fin.

Le sénateur Austin: C'est donc le dernier poste en ce qui concerne le programme *Hermes*?

M. Manion: Vous avez raison, sénateur, en ce qui concerne ce programme. Les Australiens nous ont demandé de continuer à exploiter le satellite pendant qu'ils effectuaient une nouvelle

[Text]

atmospheric environment. Apparently, they ran some tests with which they were very pleased, and they now want to run one more series which will require some additional months of operation of the terminal. As Miss Moncion mentioned, may result in large commercial sales of Canadian satellites.

Senator Austin: Are those tests at our expense entirely?

Mr. Marion: No, they are at the Australians' expense. They have asked us to continue to run the satellite to enable them to carry out their tests.

Senator Austin: But their tests are at their expense. Do you have any idea what the cost will be for this last phase?

Mr. Manion: No, senator.

Senator Barrow: I have a supplementary, Mr. Chairman, in connection with this. You say the program is coming to an end. What happens to the people who are employed on this program? Are they let go? Do they go into another experimental program, or something else? Is this an ongoing thing?

Mr. Marion: The satellite was scheduled to terminate at this particular time. There were nine persons-years associated with the program, I understand, and presumably the department would have to take those people and reassign them to other responsibilities; or, if they were on contract, their contracts would terminate and they would be released.

Senator Austin: With respect to Anik-B projects, they are usually very well budgeted. I wonder whether this is an unexpected overrun or whether there is some reason why these items are not included in the main estimates. I presume these costs have arisen since the main estimates were closed.

Mr. Manion: It is a cash flow problem, senator.

Miss Moncion: The funding includes \$482,000 required for earth terminals and \$100,000 for the up-links. This requirement is the result of changes in cash flow, not in the total program cost.

Senator Austin: So the need to make these expenditures is occurring sooner than was anticipated?

Miss Moncion: It is the other way around: they should have been incurred in 1978-79. There was a delay.

Mr. Manion: The delay is in the delivery of the terminals.

Senator Austin: Was there a lapsing in the previous budgetary year of these amounts, and you are now bringing forward what was actually allowed to lapse previously?

Mr. Manion: The funds were either lapsed or they were reallocated with parliamentary authority. I cannot tell you which. Those are the only two ops.

[Traduction]

série d'essais dans un milieu atmosphérique différent. Apparemment, certains essais qu'ils avaient effectués, ne leur avaient pas donné satisfaction et ils veulent maintenant effectuer une nouvelle série, ce qui nous obligera à faire fonctionner le terminal pendant quelques mois de plus. Comme M^{lle} Moncion l'a affirmé, le tout pourrait se solder par d'importantes ventes de satellites canadiens.

Le sénateur Austin: Est-ce nous qui finançons entièrement ces essais?

M. Manion: Non, ce sont les Australiens. Ils nous ont demandé de faire fonctionner le satellite afin de leur permettre d'effectuer ces essais.

Le sénateur Austin: Mais ce sont eux qui paient pour ces essais. Savez-vous combien ils coûteront?

M. Manion: Je l'ignore, sénateur.

Le sénateur Barrow: Monsieur le président, j'ai une autre question concernant ce sujet. Vous dites que le programme se terminera bientôt. Qu'advient-il de ceux qui sont employés dans le cadre de ce programme? Seront-ils congédiés? Seront-ils affectés à un autre programme expérimental ou à une autre tâche? S'agit-il d'un programme permanent?

M. Manion: Le programme sur le satellite devait être terminé à l'heure actuelle. Je crois comprendre que 9 personnes avaient été embauchées dans le cadre de ce programme et que le ministère devrait probablement les affecter à d'autres tâches. Mais s'il s'agissait d'employés contractuels, leur contrat ne serait pas renouvelé et leurs services ne seraient plus retenus.

Le sénateur Austin: En ce qui concerne les projets Anik-B, il s'agit de projets qui reçoivent beaucoup de crédits. Je me demande s'il s'agit d'un dépassement non prévu ou s'il y a certaines raisons pour lesquelles ces postes ne sont pas inclus dans le budget principal. Je suppose que ces coûts sont survenus après la rédaction du budget principal.

M. Manion: Sénateur, c'est un problème de changement dans les liquidités.

Mlle Moncion: On avait besoin de \$482,000 pour les terminaux terrestres et de \$100,000 pour les terminaux aériens. Ce sont les changements dans les liquidités qui entraînent ces dépenses supplémentaires et non les coûts totaux du programme.

Le sénateur Austin: Par conséquent, le besoin d'engager ces dépenses survient-il plus tôt que prévu?

Mlle Moncion: C'est le contraire. Ces dépenses auraient dû être engagées en 1978-1979. Il y a retard.

M. Manion: Il y a eu un retard dans la livraison des terminaux.

Le sénateur Austin: Y avait-il des ressources inutilisées dans le budget de l'année précédente, et s'agit-il actuellement de montants qui avaient été accordés auparavant?

M. Manion: Soit que les crédits n'ont pas été utilisés, soit qu'ils furent affectés à d'autres programmes avec l'assentiment parlementaire. Je ne peux pas vous préciser quelle option. Ce sont les deux seules options.

[Text]

The Chairman: So you want to re-visit that on Thursday, senator, in respect to Telidon.

Senator Austin: Yes. I would like to delve into the subject of Telidon a little more than the officials are prepared to do at the moment.

The Chairman: Are there any further questions on the Department of Communications? I would like to know the details on the deletion of a licence fee, \$13,011.

Miss Moncion: It is to delete the licence—a receivable accumulated over a two-and-a-half-year period from the Coopérative de Télévision de l'Outaouais for the operation of a French language TV station. The company has been declared bankrupt.

The Chairman: If there are no further questions on Communications, we will move to External Affairs.

Senator Murray: The loan to Turkey for short-term balance-of-payments assistance, what were the circumstances of this, and when did it happen? It is under CIDA.

Miss Moncion: It is a non-budgetary item, to provide a loan to Turkey for short-term balance-of-payments assistance in the establishment of a line of credit for the purchase of Canadian goods and services.

Senator Murray: When was that done?

Miss Moncion: It was approved by the Treasury Board in September, 1979. It will not be operative until these estimates are approved by Parliament.

Senator Murray: Who negotiated it? Was it CIDA?

Miss Moncion: It is a CIDA program, so the negotiators are usually CIDA and External Affairs.

Senator Murray: What is the involvement of the Department of Finance in this?

Miss Moncion: They must concur in the arrangement; otherwise the loan would not be approved.

Senator Murray: And they do?

Miss Moncion: Yes.

Mr. Stimpson: The terms and conditions of loans are always the responsibility of the Department of Finance.

The Chairman: Are there any further questions on External Affairs?

We come now to Environment.

Senator Barrow: Could the witnesses tell me what Forintek Canada Corporation does? There is a contribution to this corporation of \$2.3 million.

Miss Moncion: Forintek is a non-profit company which was established at the beginning of 1979, between January and the end of March, as a result of the decision of the government to privatize the two forestry research laboratories, one in B.C. attached to UBC, and the other here in Ottawa. This company, Forintek, has been established to operate these two

[Traduction]

Le président: Vous voulez donc sénateur, que l'on revienne jeudi sur Telidon.

Le sénateur Austin: Oui. Je voudrais approfondir la question de Telidon un peu plus que les fonctionnaires ne sont disposés à le faire pour l'instant.

Le président: Y a-t-il d'autres questions sur le ministère des Communications? Je voudrais connaître les détails entourant la radiation d'un droit de licence à recevoir d'un montant de \$13,011.

Mlle Moncion: Il s'agissait de supprimer une licence, un exigible accumulé pendant deux ans et demi par la Coopérative de télévision de l'Outaouais pour l'exploitation d'une station de télévision en langue française. La société a été déclarée en faillite.

Le président: S'il n'y a pas d'autres questions sur les Communications, nous passerons aux Affaires extérieures.

Le sénateur Murray: Le prêt consenti à la Turquie pour le soutien à court terme de sa balance des paiements. Quelles circonstances ont entouré cette opération et quand a-t-elle été effectuée? Elle figure sous la rubrique ACDI.

Mlle Moncion: Il s'agit d'un poste non budgétaire, autorisant un prêt à la Turquie afin de soutenir sa balance des paiements à court terme en vue de l'établissement d'une marge de crédit pour l'achat de biens et services canadiens.

Le sénateur Murray: Quand ce prêt a-t-il été consenti?

Mlle Moncion: Le Conseil du Trésor l'a approuvé en septembre 1979. Il n'entrera pas en vigueur avant l'adoption par le Parlement de ce budget.

Le sénateur Murray: Qui l'a négocié? Était-ce l'ACDI?

Mlle Moncion: Il s'agit d'un programme de l'ACDI; les négociateurs sont normalement ceux de ce ministère ou des Affaires extérieures.

Le sénateur Murray: Quelle a été la participation du ministère des Finances dans cette affaire?

Mlle Moncion: Il doit être d'accord, autrement le prêt ne pourrait être fait.

Le sénateur Murray: Et il est d'accord?

Mlle Moncion: Oui.

M. Stimpson: Il revient toujours au ministère des Finances d'établir les modalités des prêts.

Le président: Y a-t-il d'autres questions sur les Affaires extérieures?

Nous abordons maintenant l'Environnement.

Le sénateur Barrow: Les témoins pourraient-ils m'expliquer ce que fait la société *Forintek Canada*? Elle a reçu une contribution de 2,3 millions de dollars.

Mlle Moncion: Forintek est une société à but non lucratif qui a été constituée entre janvier et fin mars 1979, après que le gouvernement eut décidé de remettre au secteur privé deux laboratoires de recherche en foresterie, l'un en C.-B. rattaché à l'Université de la Colombie-Britannique, et l'autre ici à Ottawa. Cette société a donc été établie pour exploiter ces

[Text]

research laboratories. It is hoped that the company will be able to receive support from the province, and, of course, from the industry, as well as continued support for a number of years from the federal government.

Senator Barrow: You say "as well as continued support from the federal government." What does that mean—that the federal government will pick up the deficits of this corporation?

Miss Moncion: No. The contribution is the result of an agreement.

Senator Barrow: An agreement with whom—the corporation, or the corporation and the provinces?

Miss Moncion: The corporation and the federal government. At the time of the transfer of the responsibility for the forestry labs to Forintek, an agreement was signed between Canada and the company.

Senator Barrow: It is a private corporation that was sold to private interests?

Miss Moncion: It is a non-profit corporation; it is not a business corporation.

Senator Barrow: If it is a non-profit corporation, who runs it—the government?

Miss Moncion: No. It has a board of directors. It has an executive director who has been appointed by the board of directors. I do not remember the names of the people, but the board of directors is composed of people from industry, provincial people, and, of course, a few federal representatives. The federal government's relationship with the company is in the form of a contribution—from memory, I think it is a maximum of five years, but it may be less—and then, of course, on contract, to provide some of the services that were provided earlier.

Senator Barrow: In connection with the first item, "Contribution to the Flood Damage Prevention Program for the Red River Valley," under what authority is this done, and who benefits from it—the province? Naturally, I would think that the people there would benefit, but why does the federal government become involved in that?

Miss Moncion: This is a contribution over and above the authority of the program, I believe, in view of the very severe flood in the Red River Valley.

Senator Barrow: Is this the total contribution? Were there other contributions?

Miss Moncion: It is a 50-50 contribution with Manitoba paying 50 per cent of the cost up to a maximum of \$4,025 thousand. The plan is to move the dyke, or purchase structures in the Red River valley for purposes of protection against flood damage. It is expected that there will be an additional \$2.5 million to be paid by the federal government in the following fiscal year.

Senator Barrow: That is in addition to this?

[Traduction]

deux laboratoires de recherche. Elle espère avoir l'appui financier de la province et bien entendu, de l'industrie, et bénéficier aussi de l'appui du gouvernement fédéral pendant plusieurs années.

Le sénateur Barrow: Vous dites «et bénéficiaire de l'appui du gouvernement fédéral». Voulez-vous dire que le gouvernement fédéral épongera les déficits de la société?

Mlle Moncion: Non. La contribution résulte d'une entente.

Le sénateur Barrow: Une entente avec qui? Avec la société ou entre la société et les provinces?

Mlle Moncion: Entre la société et le gouvernement fédéral. Au moment du transfert des responsabilités du laboratoire en foresterie à Forintek, le Canada et cette société ont signé une entente.

Le sénateur Barrow: Il s'agit d'une société privée qui a été vendue à des intérêts privés?

Mlle Moncion: Non, c'est une société à but non lucratif et non une société commerciale.

Le sénateur Barrow: En tant que société à but non lucratif qui l'administre, le gouvernement?

Mlle Moncion: Elle a un conseil d'administration. Elle a aussi un directeur général nommé par ce Conseil. Je ne me souviens pas des membres du bureau, mais le Conseil d'administration est formé de personnes provenant de l'industrie, du gouvernement provincial et, bien entendu, du gouvernement fédéral. La seule relation que le gouvernement entretient avec la société est sous forme d'une contribution, et si je me souviens bien, il s'agit d'un maximum de cinq ans ou peut-être moins, et également, bien entendu, sur contrat, pour assurer pendant quelques années les services fournis antérieurement.

Le sénateur Barrow: En ce qui concerne le premier poste, contribution au programme de prévention des dommages causés par les inondations dans la vallée de la rivière Rouge, qui l'autorise et quels en sont les bénéficiaires? La province? Bien entendu il me semble que les citoyens de cette province devraient en bénéficier, mais pourquoi le gouvernement fédéral s'en mêle-t-il?

Mlle Moncion: Il s'agit d'une contribution s'ajoutant à celle que prévoit le programme, mais elle se justifie semble-t-il, à cause de la gravité des inondations dans la vallée de la rivière Rouge.

Le sénateur Barrow: C'est la contribution totale? Y en a-t-il eu d'autres?

Mlle Moncion: Il s'agit d'une contribution partagée avec le Manitoba, cette province assumant la moitié des coûts jusqu'à concurrence de \$4,025. Le plan prévoit le déplacement de la digue ou l'achat des structures dans la vallée de la rivière Rouge pour protéger les Manitobains contre les dommages causés par les inondations. Le gouvernement fédéral prévoit verser, au cours de la prochaine année financière, une somme supplémentaire de 2.5 millions de dollars.

Le sénateur Barrow: Qui viendrait s'ajouter à la première?

[Text]

Miss Moncion: Yes. It is a special program.

Senator Leblanc: This is regarding "Compensation for crop damage caused by migratory waterfowl," as mentioned on page 10, under Agriculture; but here we have "Contribution to the provinces for waterfowl crop depredation." Why is there a difference between the two, and why are they not under the same department?

Miss Moncion: The program under the Department of the Environment is for prevention. It is to the provinces to establish habitat management. It is really to share the cost of a habitat management program. As a matter of fact, they are creating fields where the birds can feed in order to prevent damage. It is just one more of the Department of Agriculture's programs for subsidizing farmers for damages incurred. The Agriculture program is a compensation program; while the environment side of it comes under the heading of prevention.

The Chairman: Are you speaking of prevention by luring the birds somewhere else? Is that the idea?

Miss Moncion: Yes.

Senator Leblanc: Prevention by the federal government together with the provinces? That is a joint program?

Miss Moncion: Yes, it is a joint program. The idea is that the provinces will take more and more responsibility for it.

Senator Barrow: All of the provinces?

Miss Moncion: Well, it happens in the western provinces, particularly Saskatchewan and Manitoba, but to some extent Alberta also.

Senator Leblanc: What does the federal government provide to the provinces?

Miss Moncion: I think it is 50-50, but I would have to check. I do not have the details here.

Senator Leblanc: But the other one under Agriculture is 50-50. We supply whatever their loss is, I suppose.

Miss Moncion: Within a certain limit.

Senator Leblanc: That is for the farmers themselves. It is by agreement with the provinces, and that is why it comes under two different departments. It is not the same program, but it attains the same objective.

Miss Moncion: Yes, it is for the same purpose.

Mr. Manion: Mr. Chairman, I believe Miss Moncion mentioned that the Agriculture program was intended to be phased out because of the increasing prevention measures that were being offered. The supplementary estimates expenditure this year is considered to be unusual and, hopefully, a final federal payment under that program.

[Traduction]

Mlle Moncion: Oui. Il s'agit d'un programme spécial.

Le sénateur Leblanc: A propos du dédommagement relativement aux dévastations de récoltes attribuables aux oiseaux aquatiques migrateurs, comme il est indiqué à la page 10 pour l'Agriculture. Il est question, ici, d'une contribution aux provinces contre le pillage des récoltes par ces oiseaux. Pourquoi ces deux contributions diffèrent-elles l'une de l'autre et ne relèvent-t-elles pas du même ministère?

Mlle Moncion: Le programme du ministère de l'Environnement est préventif. Il veut aider les provinces à organiser la gestion de leur habitat. Il s'agit en réalité de partager le coût d'un programme de gestion de l'habitat. En fait, on aménage déjà des champs où les oiseaux peuvent se nourrir pour éviter d'endommager les récoltes. Ce n'est qu'un autre programme du ministère de l'Agriculture destiné à subventionner les fermiers pour les dommages subis. Le programme de l'Agriculture est un programme d'indemnisation, alors que le crédit de l'Environnement est alloué pour l'aspect «prévention» de la question.

Le président: Parlez-vous de la prévention en attirant les oiseaux ailleurs? Est-ce là l'idée?

Mlle Moncion: Oui.

Le sénateur Leblanc: S'agit-il de prévention dans le cadre d'une entente fédérale-provinciale? S'agit-il d'un programme mixte?

Mlle Moncion: Oui, c'est un programme mixte. L'idée est que les provinces assumeront de plus en plus de responsabilités dans ce domaine.

Le sénateur Barrow: Toutes les provinces?

Mlle Moncion: Les provinces de l'Ouest, en particulier la Saskatchewan et le Manitoba mais, l'Alberta aussi, dans une certaine mesure.

Le sénateur Leblanc: Quelle part fournit le gouvernement fédéral et quelle est celle des provinces?

Mlle Moncion: Je pense que c'est moitié moitié, mais je dois vérifier. Je n'ai pas les détails ici.

Le sénateur Leblanc: Mais pour l'autre programme, sous la rubrique Agriculture, la participation est de 50-50. Je suppose que nous contribuons, quelle que soit la perte.

Mlle Moncion: Dans une certaine limite.

Le sénateur Leblanc: C'est pour les fermiers eux-mêmes. C'est en vertu d'un accord avec les provinces et c'est la raison pour laquelle il y a deux ministères en cause. Il ne s'agit pas du même programme, mais il atteint le même objectif.

Mlle Moncion: Oui, il vise le même objectif.

M. Manion: Monsieur le président, je crois que M^{lle} Moncion a précisé que le programme de l'Agriculture devrait être graduellement supprimé par suite du nombre croissant de mesures de prévention offertes. Cette année, le budget supplémentaire des dépenses est considéré comme inhabituel et on espère qu'il y aura un paiement fédéral définitif dans le cadre de ce programme.

[Text]

The Chairman: Why would they bring it back, having phased it out? Having watched ducks in a grain field, I would have thought that really what happened was that when they phased it out they found that the prevention programs had not worked that well, and had to get back to compensation. When ducks are hungry they eat, regardless.

Miss Moncion: The original program with the provinces was a five-year one, which terminated last year, and the federal government's involvement was to terminate at that time, also. However, the provinces have asked for a continuation of a minimum of one year. This is at present under study, and might be extended further.

The Chairman: Are there any further questions? If not, we will move to Justice. Senator Nurgitz?

Senator Nurgitz: I was interested in how long this program has been running. I am referring to the Status of Women section, at page 50. My question is: How long has this program been running, and how much has been spent up to this point on it?

Miss Moncion: The program was established in 1975, during International Women's Year. It was then located in the Privy Council office. After that it followed the minister responsible for the program. It has been to Health and Welfare; it was in Justice during the past year; and since the summer it has been moved to the Department of the Secretary of State. I could not give you the total funds which have been spent on the program since its inception, but we could find out.

The Chairman: Would you like that, Senator Nurgitz?

Senator Nurgitz: Yes, please.

The Chairman: Are there any further questions on Justice?

That reminds me. I asked a question the last time we met respecting the group of Indian and Métis who went over to Britain to interview the British Parliament, and who, as I understand it, did not get satisfaction due to the intervention of the Canadian government. My question was as to whether the Treasury Board could find out for us whether any government moneys were expended under any program in getting that group over to Britain and back.

Mr. Manion: We are in the process of getting that information for you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you. If there are no further questions on Justice, we will move to the Post Office, and Senator Godfrey.

Senator Godfrey: There is an item there for the addition of 794 person-years, at a cost of some \$15 million. Do you know what that is for?

Mr. Manion: Mr. Chairman, this was the decision announced in the spring to extend door-to-door letter carrier service.

[Traduction]

Le président: Pourquoi le ramène-t-on s'il doit être supprimé? Après avoir regardé les canards dans un champ de céréales, je pense que ce qui s'est vraiment passé, c'est que l'on a décidé de supprimer le programme quand on s'est aperçu que les programmes de prévention ne fonctionnaient pas de façon très satisfaisante et on a alors choisi de revenir à l'indemnisation. Lorsque les canards ont faim, ils mangent, quels que soient les programmes de prévention.

Mlle Moncion: Le programme initial auquel participaient les provinces portait sur cinq ans et il a pris fin l'année dernière. La participation du gouvernement fédéral devait également prendre fin à cette époque. Les provinces ont toutefois demandé que le programme soit maintenu pour un an au moins. La question est actuellement à l'étude et il se pourrait qu'il soit prolongé.

Le président: Y a-t-il d'autres questions? Dans le cas contraire, passons à la Justice. Sénateur Nurgitz?

Le sénateur Nurgitz: J'aurais aimé savoir depuis quand fonctionne ce programme. Je fais allusion à la rubrique sur la condition féminine. C'est à la page 50. Je voudrais savoir depuis combien de temps fonctionne ce programme et combien on y a dépensé jusqu'à maintenant?

Mlle Moncion: Le programme a été créé en 1975, pendant l'Année internationale de la femme. Il relevait alors du bureau du Conseil privé. Il a ensuite suivi le ministre responsable du programme. Il est passé au ministère de la Santé et du Bien-être social, puis au ministère de la Justice l'année dernière. Depuis l'été, il relève du Secrétariat d'État. Je ne peux pas vous fournir le montant des fonds consacrés au programme depuis sa création, mais nous pourrions le trouver.

Le président: Le désirez-vous, sénateur Nurgitz?

Le sénateur Nurgitz: Oui, s'il vous plaît.

Le président: D'autres questions en ce qui concerne la Justice?

Cela me rappelle que la dernière fois que nous nous sommes réunis, j'avais posé une question au sujet du groupe d'Indiens et Métis qui s'était rendu en Grande-Bretagne pour présenter sa cause devant le parlement britannique. D'après ce que j'ai compris, il n'avait pas obtenu satisfaction par suite de l'intervention du gouvernement canadien. Ma question était de savoir si le Conseil du Trésor pouvait nous indiquer si des fonds gouvernementaux avaient été dépensés dans le cadre d'un programme quelconque pour le transport de ce groupe jusqu'en Grande-Bretagne et pour son retour?

M. Manion: Nous nous occupons d'obtenir ce renseignement pour vous, monsieur le président.

Le président: Je vous remercie. S'il n'y a pas d'autres questions en ce qui concerne la Justice, nous allons passer aux Postes et donner la parole au sénateur Godfrey.

Le sénateur Godfrey: Il y a là une rubrique concernant une addition de 794 années-personnes, soit quelque \$15 millions. Savez-vous de quoi il s'agit?

M. Manion: Monsieur le président, il s'agit de la décision annoncée au printemps d'étendre le service de distribution du courrier à domicile.

[Text]

Senator Godfrey: Would that be in new areas and subdivisions—that type of thing?

Mr. Manion: Yes. I can provide further details of that, or Miss Moncion can, if you wish.

The Chairman: What was this about, again?

Mr. Manion: Because of resource constraints, a number of urban centres in the past which normally would have received door-to-door mail delivery had not received it. The decision was taken in the spring to extend door-to-door service to these areas. The cost of doing that is 794 additional people employed in the Post Office as letter carriers.

Senator Godfrey: So that decision and the action taken would have been from the previous government?

Mr. Manion: Yes.

Senator Barrow: Was this offset in part by an increase in postal rates?

Mr. Manion: It was not specifically offset, so far as I am aware, senator. The decision was taken on its own. There may have been a rate increase, but it was not related to that decision.

The Chairman: Finance. Senator Austin?

Senator Austin: Moving to page 36, Mr. Manion, I wonder whether in the statutory program R.S.c.F-10—Servicing Costs—you can tell us in general why this item has increased by about 50 per cent. That is under «A—Department—Public Debt Program».

Mr. Manion: The figure you see there is a net figure. I understand that it is composed of the following elements: first of all, an increase of \$315 million in interest on unmatured debt payable in Canadian currency; secondly, a reduction of \$215 million in interest payable on foreign currency; thirdly, a \$20 million reduction in interest on other liabilities such as the superannuation account balances; fourthly, a \$10 million increase in bond discounts, premiums and commissions, and a \$10 million increase in servicing costs.

Senator Doody: Would it be possible to get a copy of what you are reading from?

Senator Austin: It will be in the transcript, but perhaps you want it before Thursday.

Senator Doody: Perhaps you could go over it one more time.

Senator Austin: I did not get an opportunity to make a note.

Mr. Manion: There is an increase of \$315 million in interest on debt.

Senator Doody: Is that a currency fluctuation thing?

Senator Austin: Is it interest on public debt?

Mr. Manion: Yes, interest on public debt. It is due to interest rate changes. Then there is a reduction of \$215 million

[Traduction]

Le sénateur Godfrey: S'agirait-il de nouvelles zones et subdivisions? Ce genre de chose?

M. Manion: Oui. Je peux fournir des renseignements supplémentaires à ce sujet, ou M^{lle} Moncion peut le faire si vous le désirez.

Le président: De quoi s'agissait-il, s'il vous plaît?

M. Manion: Par suite des contraintes dans le service, un certain nombre de centres urbains n'étaient pas desservis par le service de distribution du courrier à domicile, comme on l'aurait fait normalement. On a décidé au printemps d'étendre ce service à ces zones. Il a donc fallu engager 794 personnes de plus comme facteurs.

Le sénateur Godfrey: Cette décision et ses suites incombent donc au précédent gouvernement.

M. Manion: Oui.

Le sénateur Barrow: Ces frais ont-ils été en partie compensés par une augmentation du tarif postal?

M. Manion: Pas tout à fait compensés pour autant que je sache, sénateur. La décision a été prise indépendamment des hausses. Il y a peut-être eu une augmentation du tarif, mais elle ne se rattachait pas à cette décision.

Le président: Les Finances—Sénateur Austin?

Le sénateur Austin: Monsieur Manion, à la page 36, je me demande pourquoi le budget du programme statutaire S.R.C., F-10—Frais de service—a été augmenté d'environ 50%. Il s'agit de la rubrique «A—Ministère—Programme du service de la dette publique».

M. Manion: Le chiffre que vous voyez là est un chiffre net. Sauf erreur, il est composé des éléments suivants: tout d'abord une augmentation de \$315 millions en intérêts sur dette non échue payable en monnaie canadienne; deuxièmement, une réduction de \$215 millions de l'intérêt payable sur la monnaie étrangère; troisièmement, une réduction de \$20 millions de l'intérêt sur d'autres passifs tels le solde du compte de pensions de retraite; quatrièmement, une augmentation de \$10 millions en escomptes, primes et commissions sur obligations; et enfin, une augmentation de \$10 millions dans les frais de services.

Le sénateur Doody: Est-il possible d'obtenir une copie du document que vous nous citez?

Le sénateur Austin: Vous le trouverez dans la transcription. Mais vous le voulez peut-être avant jeudi.

Le sénateur Doody: Pouvez-vous au moins nous répéter ces extraits?

Le sénateur Austin: Je n'ai pas eu le temps d'en prendre note.

M. Manion: Il y a une augmentation de \$315 millions au chapitre de l'intérêt sur la dette.

Le sénateur Doody: Est-ce dû à une fluctuation du taux de change?

Le sénateur Austin: S'agit-il de l'intérêt sur la dette publique?

M. Manion: Oui, il s'agit bien de l'intérêt sur la dette publique. Cette augmentation est due aux changements du

[Text]

in interest payable in foreign currency. Do you want me to explain each of these items as I go along, senator?

Senator Austin: I think it would be very useful.

Mr. Stimpson: The first item is because of the interest rate changes. The second item was the reduction of repayment on foreign borrowings that had been made earlier and where the amount calculated previously had been calculated for it to be held for a longer period.

Senator Austin: And you retired it earlier partly because of the high interest rates?

Mr. Stimpson: Yes.

Mr. Manion: The third item is a \$20 million reduction in interest on other liabilities. These are the superannuation account balances.

Mr. Stimpson: It is just a re-estimate of the actual interest payable on actual balances as compared to what had been forecast at the beginning of the year, and included in the main estimates.

Mr. Manion: Then a \$10 million increase in bond discounts, premiums and commissions; and a \$10 million increase in servicing costs.

Senator Austin: That is \$10 million plus \$10 million?

Mr. Manion: Yes.

Senator Austin: What is included in servicing costs? What does that phrase include?

Mr. Stimpson: Payment of commissions and handling on bond transactions and so on.

Senator Austin: You have a \$10 million amount in bond premiums and commissions, as I understood it, and then there is a further \$10 million in servicing costs. What does that include?

Mr. Stimpson: That is the handling of the sale of the bonds. The costs in the banks and trust companies and financial institutions.

Senator Austin: The printing of the instruments?

Mr. Stimpson: No, it is just the handling of the instruments in the financial institutions. These figures represent the money paid to them for handling the transactions.

Senator Austin: Are these costs, particularly the servicing costs, premiums, commissions and so on, subject to competitive tender in some fashion? Does the Department of Finance seek competitive rates, or do they have some other way of determining what is an appropriate cost for this type of program?

Mr. Manion: I would have to get that information from the Department of Finance, although I believe that they spread the bonds so widely that in fact they distribute them through all the institutions available. But we can get that information for you.

[Traduction]

taux d'intérêt. Et il y a également une réduction de \$215 millions en intérêts payables en devise. Voulez-vous que je vous explique chacun de ces articles à mesure, monsieur le sénateur?

Le sénateur Austin: Ce serait très utile.

M. Stimpson: Le premier élément est dû aux changements du taux d'intérêt. Le deuxième élément est la réduction du remboursement des emprunts étrangers effectués antérieurement, le montant ayant été calculé sur la base d'une période plus longue.

Le sénateur Austin: Et vous l'avez retiré plus tôt en partie à cause de la hausse des taux d'intérêt?

M. Stimpson: C'est exact.

M. Manion: Le troisième élément est une réduction de \$20 millions en intérêts sur d'autres dettes. Il s'agit du solde des comptes de retraite.

M. Stimpson: Il s'agit uniquement d'une réévaluation de l'intérêt réel payable sur les soldes actuels par rapport aux prévisions faites au début de l'année et figurant dans le budget principal.

M. Manion: Nous devons également tenir compte d'une augmentation de \$10 millions dans le domaine des obligations, les comptes, primes et commissions, ainsi que d'une autre augmentation de \$10 millions en frais de service.

Le sénateur Austin: Il s'agit donc de deux fois \$10 millions?

M. Manion: C'est exact.

Le sénateur Austin: Que comprennent les frais de service?

M. Stimpson: Le paiement des commissions et les transactions concernant les obligations et ainsi de suite.

Le sénateur Austin: Vous avez donc \$10 millions de primes et commissions concernant les obligations et \$10 millions encore en frais de service. Que comprend ce dernier poste?

M. Stimpson: C'est la vente des obligations. Ce qu'il en coûte aux banques, sociétés de fiducie et institutions financières.

Le sénateur Austin: L'émission des obligations?

M. Stimpson: Non, il s'agit uniquement de la vente des obligations dans les institutions financières. Ces chiffres représentent les sommes qui leur sont versées pour opérer la transaction.

Le sénateur Austin: Ces coûts, et surtout les frais de service, les primes et commissions, font-ils l'objet d'appels d'offre d'une façon ou d'une autre? Le ministère des Finances cherche-t-il à obtenir des taux concurrentiels ou dispose-t-il d'autres moyens pour déterminer le coût approprié de ce genre de programme?

M. Manion: Il faudrait que j'obtienne ce renseignement du ministère des Finances, mais je pense qu'il répartit les obligations si largement qu'en fait, il en distribue par l'intermédiaire de toutes les institutions. Mais nous pouvons toujours obtenir des renseignements plus précis.

[Text]

Senator Austin: Any financial institution can be paid a commission for selling a Canada bond?

Mr. Manion: I believe that is the case. Do you wish us to get a further answer?

Senator Austin: I would not mind some additional information, but I do not want to take up the time of the committee now on the subject. It would be interesting to see a breakdown, and particularly to see whether any part of the cost of distribution of Government of Canada instruments is capable of being reduced by some form of competition for the service. It may not be the case, but it is a point that is in my mind, and I would like to be better satisfied about it.

I had just one other question under this category of fiscal transfer payments, so, Mr. Chairman, other committee members might want to talk about public debt.

The Chairman: Is that the case? Are there any further questions?

Senator Austin.

Senator Austin: Coming then to Fiscal Transfer Payments Program on page 38, in view of the fact that the adjustments for prior years are very large, are you satisfied that the amounts due are not being systematically over-estimated? Are you able to make that assessment to your satisfaction, or do you simply have to rely totally on the reports of the Department of Finance to Treasury Board?

Mr. Manion: The Treasury Board would rely, of course, on the Department of Finance, and I think the Department of Finance can only operate on the basis of the best statistics that they can get. The adjustments, of course, are due to adjustments in the statistical basis.

Senator Austin: So, here again, you do not have a body of knowledge really to be able to judge the numbers that are given to you; you simply pass them on: you are a conduit pipe in this case?

Mr. Manion: Treasury Board, in this particular case, would not attempt to second guess the Department of Finance. The equalization formula is based on a number of statistical inputs, senator, as you know. Some of them are available only months afterwards; in fact, as much as two years after the end of the fiscal year in question. That is why there tend to be adjustments for a couple of years afterwards.

Senator Austin: Your figures show that they run in each direction, but, unfortunately for the federal government, they tend to run heavily in the direction of federal responsibility for new payments.

Senator Doody: My previous incarnation tells me that this is an unusual set of circumstances.

Senator Austin: Would it be difficult to get the adjustments for prior years? Could we have the sum of \$157 million broken down by province? I am sure it is available. I would like to see it.

[Traduction]

Le sénateur Austin: N'importe quelle institution financière peut toucher une commission pour la vente d'une obligation du Canada?

M. Manion: Je crois que c'est le cas. Est-ce que vous voulez plus de détails là-dessus?

Le sénateur Austin: J'aimerais bien, mais je ne voudrais pas faire perdre du temps au Comité sur cette question. Il serait intéressant toutefois d'en voir la ventilation, et surtout de voir si une part des frais de distribution des obligations du gouvernement du Canada pourrait être réduite grâce à une certaine concurrence. Ce n'est peut-être pas le cas, mais j'aimerais en avoir le cœur net et être mieux renseigné à cet égard.

J'ai une autre question à poser au sujet des paiements de transfert fiscal, mais, monsieur le président, d'autres membres du Comité aimerait peut-être parler de la dette publique.

Le président: Est-ce le cas? Avez-vous d'autres questions?

Sénateur Austin.

Le sénateur Austin: Pour ce qui concerne le programme des paiements de transfert fiscal dont on traite à la page 38 et en vue que les rajustements pour les années précédentes sont assez considérables, êtes-vous sûr que les montants dûs ne sont pas systématiquement surévalués? Êtes-vous en mesure de faire une évaluation satisfaisante ou devez-vous tout simplement vous fier complètement au rapport que le ministère des Finances soumet au Conseil du trésor?

M. Manion: Je pense, bien entendu, que le Conseil du trésor se fie au ministère des Finances et que ce dernier ne peut fonctionner que sur la base des statistiques les plus exactes qu'il peut obtenir. Les rajustements, bien entendu, sont dûs à ceux qui sont effectués d'après la base statistique.

Le sénateur Austin: Vous ne disposez donc pas d'un ensemble de connaissances vous permettant de porter un jugement sur les chiffres qui vous sont remis. Vous vous contentez de les transmettre. Vous n'êtes donc qu'au canal dans ce cas?

M. Manion: Dans ce cas précis, le Conseil du trésor n'a jamais essayé de contrôler les chiffres du ministère des Finances. La formule de péréquation est fondée sur un certain nombre de données statistiques, monsieur le sénateur, comme vous le savez. Certaines de ces données ne sont disponibles que des mois plus tard. En fait, il arrive même qu'on n'obtienne les données voulues que deux ans après la fin de l'année financière en cause. C'est pourquoi il est nécessaire d'effectuer des rajustements pendant les deux années qui suivent.

Le sénateur Austin: Vos chiffres montrent une fluctuation dans les deux sens, mais malheureusement pour le gouvernement fédéral, ils ont tendance à s'orienter plutôt dans le sens d'un surcroît de paiements pour le gouvernement fédéral.

Le sénateur Doody: Ma réincarnation précédente me dit que c'est un ensemble de circonstances assez inhabituelles.

Le sénateur Austin: Serait-il difficile de mettre la main sur les rajustements des années précédentes? Pourrait-on avoir la ventilation des \$157 millions par province? Je suis convaincu que ces données existent. J'aimerais les voir.

[Text]

Mr. Manion: That is just one figure, that \$157 million, senator.

Senator Austin: Yes. If we could have those adjustments broken down, I would appreciate it. I am surprised to see the newly wealthy and prosperous province of Saskatchewan still on the federal dole, as it were.

The Chairman: Is that not an adjustment? You would really have to find out what was in the \$3-billion figure in order to know. As Senator Doody says, it would be quite unlikely that it has gone the other way for Newfoundland.

Senator Doody: Exactly right. They have a new finance minister now, though, so I don't know.

Senator Godfrey: Can you imagine what the reaction would be if somebody from Ontario referred to this as "the dole"?

Senator Austin: You may be there yet, John!

Senator Doody: Equalizing oil revenues may have the result.

Mr. Stimpson: The amounts that are normally included in the main estimates are based on the estimates provided by the provinces of the revenues expected in that year. There are then adjustments that take place several years later or when new information is available, but the adjustments for two years ago would actually be based on final figures that have been provided.

Senator Austin: I do not think it is a serious concern that the provinces are underestimating their revenues, if the information given on transfer payments is correct, because the deficit estimates in federal hands are small and the credit estimates are much larger; but I would be curious to see how the adjustments for prior years broke out in that one amount.

Senator Doody: I think most of the provinces do their estimates on projections of the Government of Canada. Very few of them have the expertise to do it on their own. So it is all in the Department of Finance here. It has been for years.

Senator Austin: In other words, Senator Doody, on the basis of your experience the federal government will estimate the revenues of the Province of Quebec, the Province of Ontario, and the Province of British Columbia . . .

Senator Doody: Quebec and Ontario are the two exceptions. They do their own. They do not hesitate to duplicate the efficiency of the Department of Finance in Ottawa. We, on the other hand, the lesser brethren, depend entirely on them.

Senator Austin: I have always thought it was the Canadian way to get it service-free, if you could.

Senator Doody: That is right, but it gets very expensive sometimes.

[Traduction]

M. Manion: Mais ces \$157 millions ne sont qu'un chiffre, monsieur le sénateur.

Le sénateur Austin: Oui, c'est pourquoi j'aimerais que nous en ayons la ventilation. Je suis étonné de constater que la Saskatchewan, une province nouvellement riche et prospère, reçoit encore la charité du gouvernement fédéral.

Le président: Mais n'est-ce pas un ajustement? Il faudrait voir en quoi consistent ces \$3 milliards pour le savoir. Comme le sénateur Doody l'a dit, il est assez peu vraisemblable que les chiffres aillent dans l'autre sens pour ce qui concerne Terre-Neuve.

Le sénateur Doody: Exactement. Mais comme ils ont un nouveau ministre des Finances, je ne sais pas.

Le sénateur Godfrey: Pouvez-vous imaginer quelle serait la réaction si quelqu'un de l'Ontario parlait de «charité»?

Le sénateur Austin: Ce sera peut-être bientôt votre tour, John.

Le sénateur Doody: La péréquation dans le cas des revenus du pétrole pourrait donner ce résultat.

M. Stimpson: Les montants qui sont habituellement compris dans le budget des dépenses sont fondés sur les revenus prévus par les provinces pendant l'année. Des rectifications doivent être apportées plusieurs années plus tard ou à la lumière de nouveaux renseignements. Mais les rectifications d'il y a deux ans seraient fondées sur les derniers chiffres fournis.

Le sénateur Austin: Je ne crois pas qu'il y ait lieu de s'inquiéter que les provinces sous-estiment leurs revenus, si les renseignements donnés à propos des paiements de transfert d'impôts sont exacts, car le déficit prévu par le gouvernement fédéral n'est pas très important par rapport aux crédits prévus; mais je serais curieux de savoir comment les rectifications effectuées pour les années précédentes ont abouti à ce chiffre global.

Le sénateur Doody: Je crois que les provinces fondent leurs prévisions sur celles du gouvernement fédéral. Très peu d'entre elles disposent des moyens nécessaires pour le faire elles-mêmes. C'est donc la responsabilité du ministère des Finances. Il en est ainsi depuis des années.

Le sénateur Austin: En d'autres mots, sénateur Doody, d'après votre expérience, c'est le gouvernement fédéral qui prévoiera les revenus du Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique.

Le sénateur Doody: Le Québec et l'Ontario sont les deux exceptions. Elles font leurs propres prévisions. Elles n'hésitent pas à agir de la même façon que le ministère des Finances à Ottawa. Nous, par ailleurs, les parents pauvres, dépendons entièrement du gouvernement fédéral.

Le sénateur Austin: J'ai toujours cru que c'était l'habitude des Canadiens d'essayer d'obtenir ce service gratuitement.

Le sénateur Doody: C'est exact. Mais cela devient quelquefois très cher.

[Text]

The Chairman: Are there any further questions on the Department of Finance? Did you wish to have a breakdown, by province, of the \$3-billion figure, Senator Austin?

Senator Austin: I would like that figure. I thought it would probably be available easily in another place, but if you have it there, nothing is more convenient than immediate information.

Mr. Manion: I am amazed at the comprehensiveness of our back-up system. We can give you this information.

Senator Austin: If it is a long list, Mr. Chairman, perhaps it could be appended to today's proceedings.

Mr. Stimpson: They are in the federal expenditures at table 23.

Senator Austin: In that case, I will go right there for it.

Senator Barrow: At what page is it?

Mr. Stimpson: Page 82 of the federal expenditures, the brown book.

The Chairman: Any further questions on that?

Next we have the Privy Council.

Senator Murray: Does anybody have a note of what the MacDonald Commission has cost so far? I see they are coming back for \$620,000.

Mr. Manion: We do not have that at hand. We will get it for you.

Senator Murray: I don't suppose you know when they will report, if ever?

Mr. Manion: I cannot give you a date. I believe it was the intention to report this fall on an interim basis. I do not know what the present status is.

Senator Murray: Some time ago the Prime Minister gave an undertaking that we would obtain an interim report from them, but nothing has happened. The Solicitor General went to see them; I saw him on television coming out of a meeting indicating that perhaps there would and perhaps there would not be an interim report. In any case, it seems to be going on and on, and it is going to be costing more and more, to what effect I don't know.

I refer next to the Commissioner of Official Languages, "Information programmes designed to improve appreciation of the language situation in Canada." Is there anything else there besides that?

Miss Moncion: No. It is a comprehensive information program, which is based very much on the past programs. It includes specific instruments for each age group. There are films for children and teenagers. There is also a film that could be used for groups. This is all program related.

Senator Murray: I refer next to the Royal Commission on Financial Management and Accountability, which I presume is the Lambert Commission. What is happening there? The government has undertaken, has it not, to implement quite a

[Traduction]

Le président: Y-a-t-il d'autres questions sur le ministère des Finances? Sénateur Austin, voudriez-vous obtenir la ventilation, par provinces, de ce montant de 3 milliards de dollars?

Le sénateur Austin: J'aimerais avoir ces chiffres. Je croyais pouvoir les obtenir facilement ailleurs, mais puisque vous les avez, je préférerais les avoir tout de suite.

M. Manion: L'étendue de notre système ne cesse de m'étonner. Nous pouvons vous donner ces renseignements.

Le sénateur Austin: S'il s'agit d'une longue liste, monsieur le président, peut-être pourrions-nous l'annexer aux délibérations d'aujourd'hui.

M. Stimpson: Ces chiffres se trouvent dans les dépenses fédérales, au tableau 23.

Le sénateur Austin: Dans ce cas, je le consulte immédiatement.

Le sénateur Barrow: A quelle page se trouvent-ils?

M. Stimpson: A la page 82 des dépenses fédérales, le livre brun.

Le président: Y a-t-il d'autres questions à ce sujet?

Nous passerons ensuite au Conseil privé.

Le sénateur murray: Quelqu'un a-t-il une idée de ce que la Commission MacDonald a coûté jusqu'à maintenant? Je vois qu'on demande \$620 000.

M. Manion: Nous ne pouvons vous donner ces renseignements sur-le-champ. Nous pouvons les obtenir pour vous.

Le sénateur Murray: Savez-vous quand nous en obtiendrons un rapport, si c'est possible?

M. Manion: Je ne peux vous donner une date. Je crois qu'on avait l'intention de produire un rapport cet automne sur une base provisoire. J'ignore quelle est la situation à l'heure actuelle.

Le sénateur Murray: Il y a quelque temps, le premier ministre nous a promis qu'il nous fournirait ce rapport provisoire, mais il n'en a encore rien fait. Le solliciteur général est allé le voir, je l'ai vu à la télévision, après une réunion, déclarant qu'un rapport provisoire serait peut-être publié. Quoi qu'il en soit, cela semble s'éterniser et nous coûte de plus en plus cher, et avec quels résultats, je l'ignore.

J'aimerais maintenant mentionner le Commissaire aux langues officielles, les programmes d'information visant à nous faire mieux comprendre la situation linguistique au Canada. Y a-t-il autre chose?

Mlle Moncion: Non. Il s'agit d'un programme d'information d'ensemble fondé en grande partie sur les anciens programmes. De fait appel à des méthodes précises pour chaque groupe d'âge. Des films sont présentés aux enfants et aux adolescents. Il y aussi un film qui pourrait être utilisé pour les groupes. Tout ceci fait partie du programme.

Le sénateur Murray: J'aimerais maintenant mentionner la Commission royale sur la gestion financière et l'imputabilité. Il s'agit sans doute ici de la Commission Lambert. Où en sommes-nous exactement? Je crois que le gouvernement a

[Text]

few of the recommendations, and indeed undertook to do so even before it took office.

Mr. Manion: The Prime Minister has assigned to the Honourable Perrin Beatty the responsibility of bringing recommendations before cabinet for decision. I believe that Mr. Beatty will be making an announcement within a few days, at the latest, on this matter. Of course, quite a few of the recommendations made by the Lambert Commission have already been implemented, in whole or in part. There is the government's new expenditure management system and some aspects of the policy on crown corporations, which I believe will be represented in a bill to be presented to Parliament shortly. These have already moved ahead quite rapidly.

Senator Murray: Is this the final figure from the Chief Electoral Officer on the 1979 general election? Why, by the way, is it a supplementary estimate? Why was there not some provision for it in the main estimates last year? Or dare I ask?

Mr. Stimpson: It is a statutory item. It is covered by an act of Parliament. Unless there has been an announcement, it is not the normal practice to forecast an expenditure without knowing that something is going to take place.

Mr. Manion: These are best estimates at this stage. We understand that they have not been finalized, but that any additional estimates will be rather small.

The Chairman: That raises the question of what is the first estimate. Why would there be any estimate at all—\$1,060,000?

Mr. Manion: These presumably would be the standing expenses of the office.

Senator Murray: They have to get maps and so on out to all the returning officers.

Senator Doody: If no election was called, then that \$1,060,000 would be a reasonable amount of administrative costs for the electoral officers, for unforeseen expenses.

Senator Murray: I know that part of this covers the expenses of advertising by political parties, as set out in the Canada Elections Act. I am not sure whether or not this is the place to make the policy comment, but I will make it briefly, to the effect that there is provision for a rebate to the parties, both in the constituencies and at the national level, for television and radio advertising—provision that, unfortunately, does not apply to print advertising, to newspaper advertising, for reasons which, frankly, puzzle me. While I do not want to go into it right now, perhaps at another time and in another committee I might be able to do so. I simply put on the record my interest in having the necessary change made in the act.

Senator Godfrey: May I put on the record my opinion that print advertising in an election campaign is usually worthless and a waste of money.

Senator Murray: I am familiar with that point of view, but I do not share it.

[Traduction]

entrepris de donner suite à une bonne partie de ses recommandations et qu'il a agi ainsi avant même son arrivée au pouvoir.

M. Manion: Le premier ministre a chargé l'honorable Perrin Beatty de présenter ces recommandations au Cabinet pour qu'il en discute. Je crois que M. Beatty fera une déclaration à ce sujet dans quelques jours au plus tard. Évidemment, un bon nombre des recommandations faites par la Commission Lambert ont déjà été mises en vigueur, en tout ou en partie. Je crois que le nouveau système de gestion des dépenses du gouvernement et que certains aspects de la politique sur les sociétés de la Couronne seront contenus dans un bill qui sera bientôt présenté devant le Parlement. Je crois que nous avons déjà fait beaucoup de progrès sur ces questions.

Le sénateur Murray: S'agit-il ici du dernier chiffre fourni par le directeur général des élections sur l'élection générale de 1979? Pourquoi s'agit-t-il d'un montant supplémentaire? Le budget de l'année dernière ne l'avait-il donc pas prévu? Oserais-je le demander?

M. Stimpson: Il s'agit d'une question réglementaire, prévue par une loi du Parlement. A moins d'une déclaration préalable, il n'est pas pratique courante de prévoir une dépense sans savoir si quelque chose se produira.

M. Manion: C'est le mieux que l'on puisse faire à l'heure actuelle. Les prévisions ne sont pas encore complètes, mais les chiffres qui viendront s'y ajouter ne seront pas très élevés.

Le président: Ce qui soulève la question suivante: Quelles sont les premières prévisions? Pourquoi mentionner ce montant de \$1,060,000?

M. Manion: Il s'agit sans doute des frais permanents du bureau.

Le sénateur Murray: Le gouvernement doit fournir des cartes et ainsi de suite à tous les présidents d'élection.

Le sénateur Doody: S'il n'y avait pas d'élections, ce montant de \$1,060,000 serait suffisant pour couvrir les frais d'administration des directeurs des élections en cas de dépenses non prévues.

Le sénateur Murray: Je sais qu'une partie de ce montant sert à défrayer la publicité des partis politiques comme le prévoit la Loi électorale du Canada. J'ignore si c'est l'endroit pour faire un commentaire de ce genre, mais ce sera bref: cette loi prévoit, pour les partis, à la fois dans les circonscriptions et au niveau national, un remboursement pour la publicité faite à la télévision et à la radio—malheureusement, cette disposition ne mentionne ni la publicité par imprimés, ni la publicité faite dans les journaux, pour des raisons qui m'échappent. Je ne veux pas m'attarder sur cette question en ce moment, peut-être à un autre moment et dans un autre comité pourrai-je le faire. J'aimerais seulement mentionner que j'aimerais que les changements nécessaires soient apportés à cette loi.

Le sénateur Godfrey: J'aimerais mentionner que la publicité par imprimés, dans une campagne électorale, est généralement inutile et n'est qu'un gaspillage d'argent.

Le sénateur Murray: Je connais l'opinion du sénateur à ce sujet, mais je ne la partage pas.

[Text]

Senator Godfrey: The only way you can convince a campaign manager of that is by not giving him the money.

Senator Murray: I am familiar with that technique too.

The Chairman: May I ask a question with respect to print advertising? It used to be that newspapers made a surcharge for political advertising over and above the top national rate.

Senator Doody: It is now illegal to do that.

Senator Murray: It is certainly illegal in respect of television and radio advertising. I do not know whether it is illegal in respect of print advertising. In fact, one of the arguments that is sometimes put forward by the officials for not bringing print advertising under the rebate provisions is that they find it more difficult to police the rates of the print media than they do of the electronic media.

The Chairman: That surprises me because they have published the national rates. I would not think that argument would lie too well. I recall that the newspapers used to surcharge you over the national rate. They would not allow you the local rate; they would charge you the national rate and then they would surcharge beyond that.

Senator Murray: Certainly the television and radio stations are not allowed to do it.

The Chairman: You have had recent experience of that, I gather, Senator Doody?

Senator Doody: That is right. My understanding was, in the recent exercise, that the print media were not to charge over and above the standard commercial rate at that time. They believed it. Whether or not it is actually in the act, I do not know, but my interpretation seemed to carry the point.

Senator Godfrey: I will remember that. It is a good tactic to use. Certainly in Ontario it does not apply to newspaper advertising, except the ethnic press.

Senator Austin: I wonder whether Mr. Manion has a figure, which would be funds paid to candidates who got the appropriate number of votes to receive some election expense reimbursement.

Mr. Manion: We have no additional information on this, senator. We can get it for you, if you wish.

Senator Austin: I think Senator Murray and I would be interested in having that figure.

Senator Murray: The national parties are required to file their statements by tomorrow midnight, so some of it will be there for all of us to see.

Mr. Manion: Can I ask you to help me by defining the data you want, senator?

Senator Austin: I may be ahead of the information, but it is my impression that under the act candidates who obtain a certain percentage of the vote are reimbursed a certain sum as

[Traduction]

Le sénateur Godfrey: La seule façon dont vous puissiez persuader le directeur de la campagne de cette chose, c'est en ne lui donnant pas l'argent prévu à cette fin.

Le sénateur Murray: Je connais bien cette technique aussi.

Le président: Puis-je poser une question concernant la publicité dans la presse? Il fut un temps où les journaux appliquaient à la publicité politique un tarif supérieur au tarif national maximal.

Le sénateur Doody: Actuellement, la loi interdit cette pratique.

Le sénateur Murray: Elle l'interdit pour la télévision et la radio. Je ne sais pas s'il en va de même pour la presse. En fait, pour justifier le fait que la presse ne soit pas soumise aux dispositions sur les tarifs, les autorités prétendent parfois qu'il est plus difficile d'exercer un contrôle sur les tarifs de la presse que sur ceux des média électroniques.

Le président: Cela me surprend, car on a déjà publié les tarifs nationaux. Je ne pense pas que cet argument soit bien valable. Je me souviens qu'il fut un temps où les journaux appliquaient un tarif supérieur au tarif national. Le tarif local ne leur suffisait pas; ils appliquaient le tarif national ou le dépassaient.

Le sénateur Murray: Naturellement, les stations de radio et de télévision ne peuvent le faire.

Le président: Je crois savoir que vous avez fait dans ce domaine une expérience récente, sénateur Doody.

Le sénateur Doody: C'est exact. Au cours de la dernière législature, j'ai cru comprendre que la presse appliquait à la publicité politique un tarif identique à celui des annonces commerciales ordinaires. Je ne sais pas si c'est effectivement ce que prévoit la loi, mais il semble que mon interprétation ait été juste.

Le sénateur Godfrey: Je m'en souviendrai. C'est une bonne tactique à employer. Elle ne s'applique sans doute pas dans la publicité par voie de presse en Ontario, si ce n'est pour la presse ethnique.

Le sénateur Austin: M. Manion a peut-être des chiffres concernant les fonds versés aux candidats qui ont reçu un nombre suffisant de voix pour bénéficier d'un remboursement de frais de campagne électorale.

M. Manion: Nous n'avons pas d'autres renseignements là-dessus, sénateur. Si vous le souhaitez, je pourrai cependant en obtenir.

Le sénateur Austin: Je pense que le sénateur Murray aimerait, comme moi, connaître ces chiffres.

Le sénateur Murray: Les partis nationaux sont tenus de déposer leurs états financiers avant demain minuit, et nous pourrions donc en prendre connaissance.

M. Manion: Puis-je vous demander de préciser les données que vous souhaitez obtenir, sénateur?

Le sénateur Austin: Il me semble que d'après la loi, les candidats qui obtiennent un certain pourcentage de voix ont droit à un remboursement en proportion de ce pourcentage; le

[Text]

a result of their percentage vote. That vote percentage is well known to the Chief Electoral Officer, and has been for some time, and I am wondering whether you would have the total of that reimbursement.

It may not yet be paid, or even claimed, but certainly it should be calculated by now. It must be in the makeup of the supplementary item that is before us.

Senator Murray: The Chief Electoral Officer could tell us what the maximum would be.

Senator Austin: Yes, he could certainly tell us what he has budgeted as the maximum.

Mr. Manion: We will ask for that information, senator.

The Chairman: Honourable senators, I suggest that we deal with three more departments before adjourning for the day. That would put us halfway through, and then we can complete our consideration on Thursday morning.

Senator Godfrey: What departments do you suggest we cover today, Mr. Chairman?

The Chairman: Because Senator Murray cannot be here on Thursday, I propose that we deal with Supply and Services today, as well as Secretary of State, concerning which Senator Godfrey has some questions, and Fisheries and Oceans.

Senator Barrow: Mr. Chairman, I have a number of questions in connection with Fisheries and Oceans, but I have to be out of here at 4.15 p.m. sharp. Given the time restriction, I would prefer to wait until Thursday morning.

The Chairman: That is satisfactory.

Then, we will move to Secretary of State.

Senator Godfrey.

Senator Godfrey: On page 80 there is an item in the amount of \$3 million, the explanation being:

Assistance toward the construction of a new Massey Hall in Toronto.

What is the principle on which these grants are made?

Mr. Manion: I cannot comment on the principle. I can give you a word or two about the facts. In 1972, the then cabinet approved a grant for a new Massey Hall, provided certain conditions were met. These conditions have now been met, and in October, 1979 Treasury Board approved, in principle, a grant of \$3 million for this purpose.

Senator Godfrey: Will that be the total grant?

Miss Moncion: The total grant is \$9 million. A first advance of \$3 million has already been paid. This item represents the second instalment, and it is foreseen that the third instalment will be paid next year or the following year, when the final conditions are met.

Senator Austin: Is Massey Hall a privately owned property?

Senator Godfrey: It is owned by a non-profit organization.

[Traduction]

directeur des élections connaît certainement le pourcentage minimal, et je voudrais savoir si vous disposez du total des remboursements ainsi effectués.

Peut-être n'ont-ils pas encore été versés, ni même réclamés, mais il devrait être possible de les calculer. Ils doivent figurer dans le crédit supplémentaire que nous étudions actuellement.

Le sénateur Murray: Le directeur des élections pourrait effectivement nous indiquer le maximum prévu.

Le sénateur Austin: En effet, il devrait pouvoir nous dire quel maximum il a inscrit au budget.

M. Manion: Nous le lui demanderons, sénateur.

Le président: Honorables sénateurs, je propose que nous traitions encore du budget de trois ministères avant la fin de notre séance d'aujourd'hui. Nous aurons ainsi étudié la moitié du budget, l'autre moitié pouvant être étudiée jeudi matin.

Le sénateur Godfrey: Quels ministères proposez-vous pour aujourd'hui, monsieur le président?

Le président: Comme le sénateur Murray sera absent jeudi, je propose que nous étudions aujourd'hui Approvisionnement et Services, le secrétariat d'État, à propos duquel le sénateur Godfrey voudrait poser des questions, et Pêches et Océans.

Le sénateur Barrow: Monsieur le président, je voudrais poser un certain nombre de questions à propos de Pêches et Océans, mais je vais devoir m'absenter à 16 h 15 précises. Étant donné mes contraintes d'horaire, je préférerais que l'étude de Pêches et Océans soit remise à jeudi matin.

Le président: J'accepte.

Nous passerons donc au secrétariat d'État.

Je donne la parole au sénateur Godfrey.

Le sénateur Godfrey: A la page 81 figure un crédit de \$3 millions avec l'explication suivante:

Aide pour la construction d'un nouveau Massey Hall à Toronto.

Selon quel principe accorde-t-on ce genre de subvention?

M. Manion: Je ne peux pas vous parler du principe. Je peux par contre vous dire quelques mots des faits. Le Cabinet de 1972 a approuvé une subvention pour un nouveau Massey Hall, sous réserve de certaines conditions. Ces conditions étant actuellement réunies, le Conseil du trésor a approuvé en octobre 1979 le principe d'une subvention de \$3 millions à cette fin.

Le sénateur Godfrey: S'agit-il du total de la subvention?

Mlle Moncion: La subvention totale est de \$9 millions. Une première avance de \$3 millions a déjà été versée. Le présent crédit représente le deuxième versement, et un troisième versement est prévu pour l'année prochaine ou l'année suivante, lorsque les conditions finales seront réunies.

Le sénateur Austin: Le Massey Hall appartient-il à des intérêts privés?

Le sénateur Godfrey: Il appartient à un organisme à but non lucratif.

[Text]

“Assistance for the development of the Canadian book publishing industry”—\$5,400,000. Who gets that—the publishers, the authors, the retailers?

Miss Moncion: It goes to the book publishers. A part of it goes for marketing, though I do not have a note of the exact amount, especially abroad; but it does go to the book publishers. It is not a deficit funding. It is a book publishing subsidy.

Senator Godfrey: This is to help Canadian authors?

Miss Moncion: Absolutely. It is to reduce the price of the books, as well, to the consumer.

Senator Godfrey: On page 88, under National Museums of Canada, there is an item “Additional operating costs of the Discovery Train.” I see there 7 person-years and \$2 million extra. That appears to be a large overrun. How much was the original cost?

Miss Moncion: This is the total cost of operating the train for this fiscal year.

Senator Godfrey: I see. This is not an overrun?

Miss Moncion: No. Next year it will be included in the main estimates, but this was not the case in the previous year.

Senator Godfrey: Why does it say “Additional operating costs”, if this is the full amount?

Miss Moncion: Does it say “additional”? Yes. It says “supplementary”. There might be some minor costing in terms of storage of the train. The train was established and organized a year and a half ago. This might be for storage, but it is really the budget for the operation of the train in 1979-80.

Senator Godfrey: Right. So it is not really an overrun.

Miss Moncion: No, it is not an overrun.

The Chairman: Any further questions? If not, our final department for today would be Supply and Services.

Senator Murray.

Senator Murray: The \$300,000, at page 94 of the supplementary estimates, this is “Additional requirement for the cost of free and subsidized publications.” Is that the *Hansard* decision?

Mr. Manion: Yes, senator.

Senator Murray: I suppose I had better indicate my approval of that!

What is the reduced requirement for unsolicited research and development proposals, and why is it under Supply and Services in the first place?

Mr. Manion: The unsolicited proposals fund in Supply and Services was really inserted there, I think, as a way of reducing

[Traduction]

A qui profite la somme de \$5,400,000 accordée au titre de l'aide pour le développement de l'industrie canadienne de l'édition? Est-ce qu'elle est versée aux éditeurs, aux auteurs ou aux détaillants?

Mlle Moncion: Elle est versée aux éditeurs. Une partie de la somme est consacrée à la mise en marché, notamment à l'étranger, mais je n'en connais pas le montant exact; mais cette somme s'adresse aux éditeurs. Elle ne sert pas à financer un déficit. Il s'agit d'une subvention à l'édition.

Le sénateur Godfrey: Veut-on ainsi venir en aide aux auteurs canadiens?

Mlle Moncion: Absolument. Cette subvention vise également à faire baisser le prix des livres pour le consommateur.

Le sénateur Godfrey: A la rubrique consacrée aux Musées nationaux du Canada, on trouve à la page 89 un crédit pour des frais de fonctionnement supplémentaires relativement au Train de la découverte. Les prévisions supplémentaires sont de sept années-personnes et de \$2 millions. Voilà qui semble constituer un dépassement très important. A combien s'élevaient les coûts initiaux?

Mlle Moncion: Ces chiffres constituent le coût total d'exploitation du Train pour la présente année financière.

Le sénateur Godfrey: Je vois. Il ne s'agit pas d'un dépassement.

Mlle Moncion: Non. L'an prochain on l'incluera dans le budget principal, mais tel n'était pas le cas l'an passé.

Le sénateur Godfrey: Pourquoi parle-t-on de «frais de fonctionnement supplémentaires», s'il s'agit du plein montant?

Mlle Moncion: S'agit-il de «supplémentaire»? Oui. On dit «supplémentaire». Il y aurait peut-être certains coûts mineurs relatifs à l'entreposage du train. Le train a été inauguré et organisé il y a un an et demi. Cela doit être pour l'entreposage, mais il s'agit vraiment du budget d'exploitation du train en 1979-1980.

Le sénateur Godfrey: C'est exact. Il ne s'agit donc pas d'un dépassement.

Mlle Moncion: Non.

Le président: D'autres questions? Dans la négative, nous passerons au dernier point à l'ordre du jour, c'est-à-dire Approvisionnement et Services.

Sénateur Murray.

Le sénateur Murray: Ces \$300,000 à la page 94 du budget supplémentaire. Il s'agit d'un montant additionnel nécessaire en vue de pourvoir au coût des publications gratuites et subventionnées. S'agit-il de la décision relative au *hansard*?

M. Manion: Oui, sénateur.

Le sénateur Murray: Je suppose que j'aurais mieux fait de donner mon approbation!

Qu'en est-il de la réduction des besoins au chapitre des soumissions R & D spontanées et pourquoi ce poste apparaît-il sous la rubrique des Approvisionnements et Services?

M. Manion: Le crédit des soumissions spontanées apparaît vraiment ici, je crois, afin de dissiper quelque peu la confusion

[Text]

some of the chaos of research project proposals coming in to a variety of departments all across the system. I cannot, unfortunately, tell you how much it is—we can check it in the main estimates—but the fund was put into Supply and Services in order to bring a little more order into the situation. Frequently people would have new ideas—perhaps an electric car that needed some research and development money, or perhaps some other innovation or a highly innovative idea of some sort—and the application would run from department to department looking for funds. This was a means of coordinating and ordering that situation. There is a sum of \$15 million in the fund.

Senator Murray: Why is there a reduced requirement? Were there fewer proposals than was anticipated, or what?

The Chairman: They needed the money for other expenditures.

Senator Murray: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Would you like to enlarge on that, or just leave it there?

Mr. Manion: I think your answer is appropriate, Mr. Chairman.

The Chairman: In that case, honourable senators, we will adjourn. Miss Moncion and Messrs. Stimpson and Radburn will be with us on Thursday at 9.30 a.m.

The committee adjourned.

[Traduction]

au chapitre des soumissions de projets de recherche qui sont confiés à divers ministères. Je ne peux malheureusement vous dire à quel montant cela s'élève—nous pourrions le vérifier dans le budget principal—mais les crédits apparaissent sous cette rubrique afin de mettre un peu d'ordre à la situation. Il arrive fréquemment que des gens ont de nouvelles idées—on demande des crédits pour poursuivre la recherche en vue de la mise au point d'une voiture électrique, par exemple, ou pour une autre innovation ou idée très ingénieuse de cette nature—et que la demande soit transmise d'un ministère à l'autre. Nous voulions simplement mettre un peu d'ordre dans la situation. Il y a un montant de \$15 millions dans le fonds.

Le sénateur Murray: Pourquoi s'agit-il d'une réduction de besoins? A-t-on soumis moins de propositions que prévu?

Le président: On avait besoin de l'argent pour d'autres dépenses.

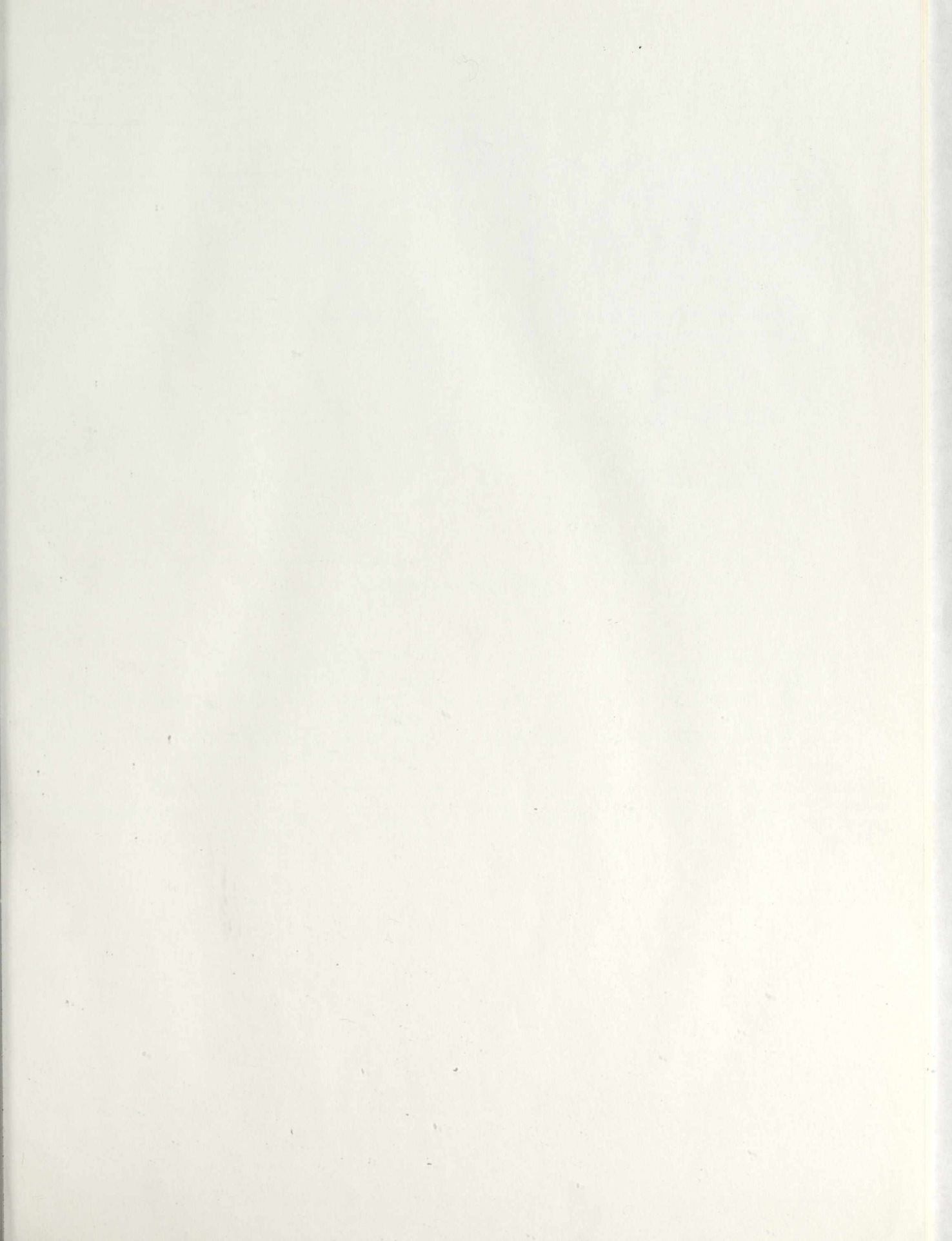
Le sénateur Murray: Merci, monsieur le président.

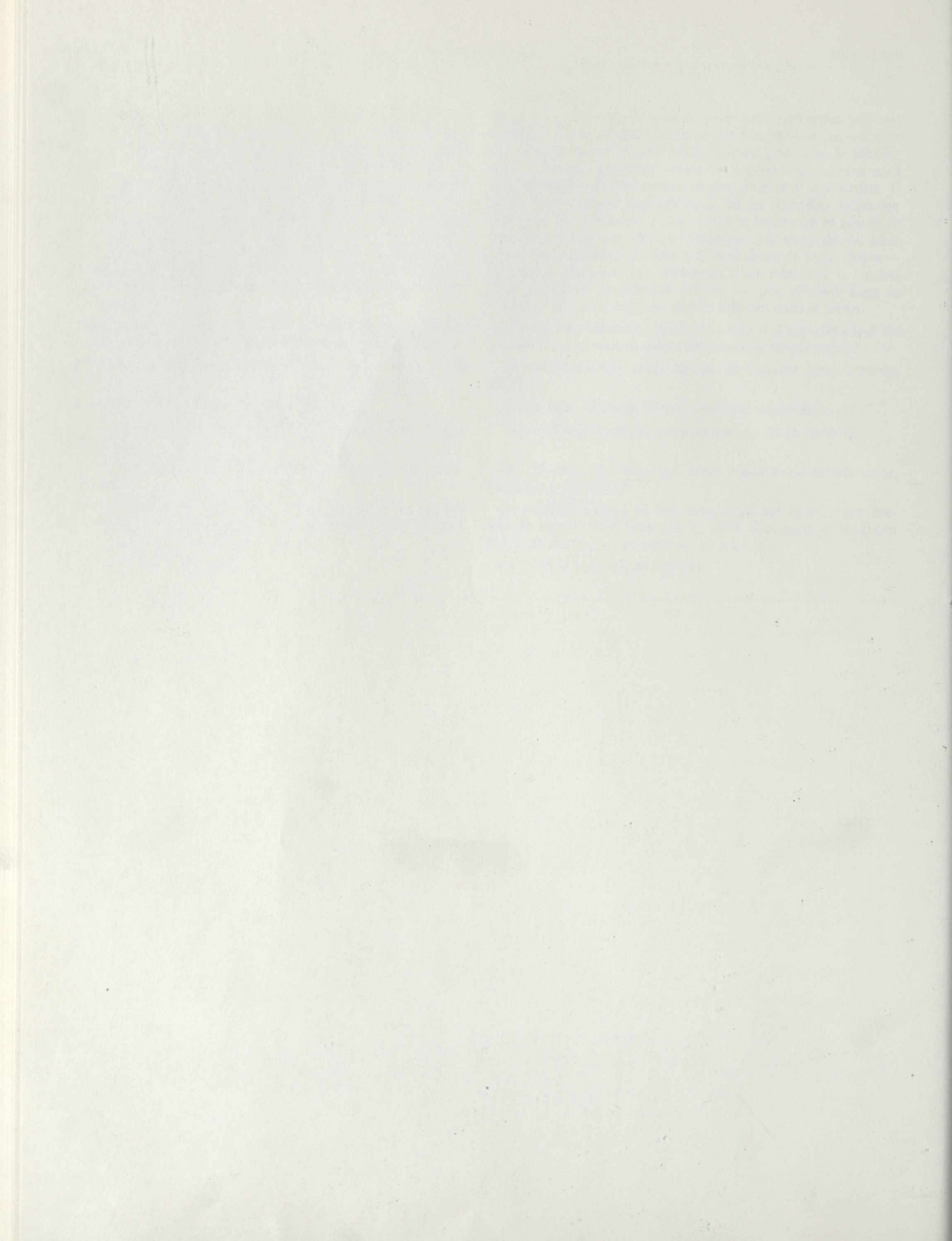
Le président: Aimerez-vous poursuivre ou en rester là?

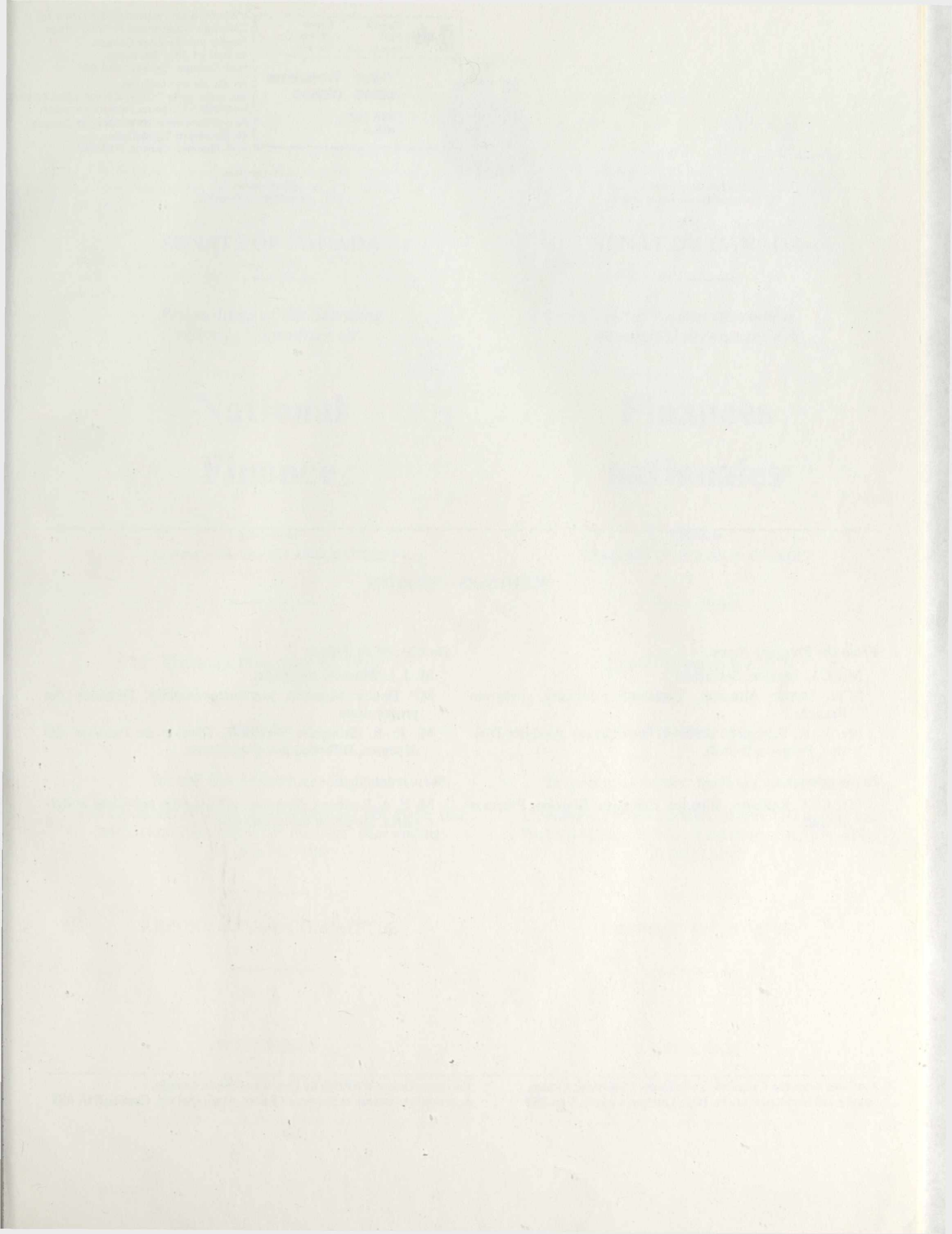
M. Manion: Je crois que votre réponse est satisfaisante, monsieur le président.

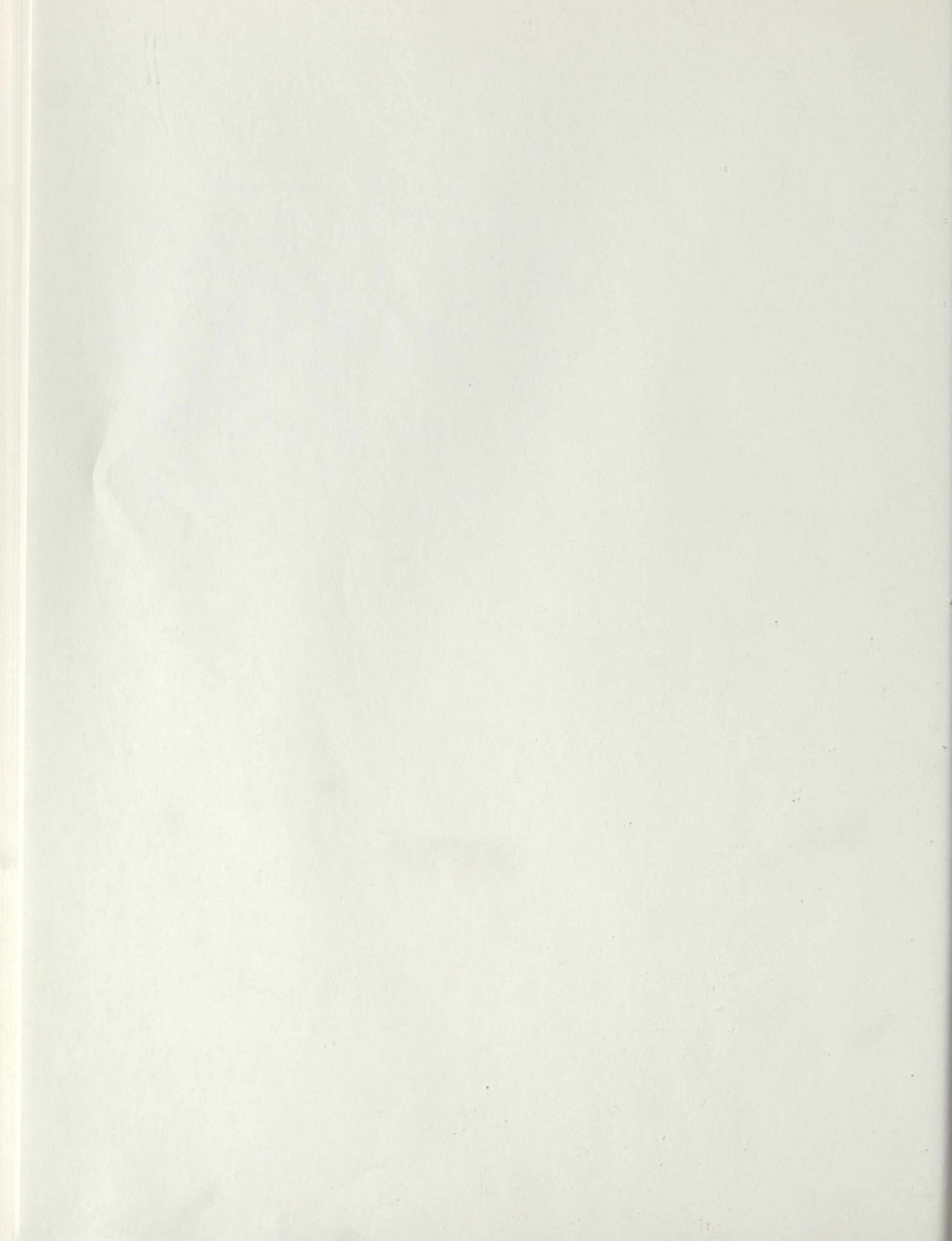
Le président: Dans ce cas, honorables sénateurs, nous levons la séance. M^{lle} Moncion et MM. Stimpson et Radburn seront de nouveau avec nous, jeudi, à 9 h 30.

Le Comité suspend ses travaux.

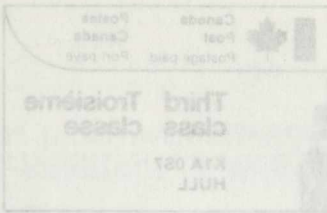








Underlined return COVER ONLY to
 Canadian Government Printing Office
 Supply and Services Canada
 45 Sackville Court Boulevard
 Hull, Québec, Canada K1A 0S7
 En cas de non-mention
 retourner cette COUVERTURE SEULEMENT
 Imprimerie du gouvennement canadien
 Approvisionnement et Services Canada
 45 boulevard Sackville-Cour
 Hull, Québec, Canada K1A 0S7



First Session
 1979, January 22-February 1

First Session
 1979, January 22-February 1

SENATE OF CANADA

SÉNAT DU CANADA

*Proceedings of the Standing
 Senate Committee on*

*Délibérations du comité
 sénatorial permanent des*

National
 Finance

Finances
 nationales

The Honourable DOUGLAS D. EVERETT
 Le ministre des Finances

The Honourable DOUGLAS D. EVERETT
 Le ministre des Finances

WITNESSES—TÉMOINS

From the Treasury Board:
 Mr. J. I. Manion, Secretary;
 Miss Denise Monson, Assistant Secretary, Program
 Branch;
 Mr. E. R. Simpson, Director, Expenditure Analysis Divi-
 sion, Program Branch.

From the Treasury Board:
 Mr. J. I. Manion, Secretary;
 Miss Denise Monson, Assistant Secretary, Program
 Branch;
 Mr. E. R. Simpson, Director, Expenditure Analysis Divi-
 sion, Program Branch.

M. E. A. Radburn, Director, Division des prévisions budgé-
 taires, Direction des programmes
 0891, 11 étage

M. E. A. Radburn, Directeur, Division des prévisions budgé-
 taires, Direction des programmes
 0891, 11 étage

REPORT OF THE COMMITTEE

RAPPORT DU COMITÉ

WITNESSES

TÉMOINS

Available from the Canadian Government Publishing Centre,
 Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S7

Available from the Canadian Government Publishing Centre,
 Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S7



If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à
Imprimerie du gouvernement canadien,
Approvisionnement et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESSES—TÉMOINS

From the Treasury Board:

Mr. J. L. Manion, Secretary;
Miss Denise Moncion, Assistant Secretary, Program
Branch;
Mr. E. R. Stimpson, Director, Expenditure Analysis Division,
Program Branch.

In attendance:

Mr. E. A. Radburn, Director, Estimates Division, Program
Branch.

Du Conseil du Trésor:

M. J. L. Manion, secrétaire;
M^{lle} Denise Moncion, secrétaire adjointe, Direction des
programmes;
M. E. R. Stimpson, directeur, Division de l'analyse des
dépenses, Direction des programmes.

Aussi présent:

M. E. A. Radburn, directeur, Division des prévisions budgétaires,
Direction des programmes.



First Session
Thirty-first Parliament, 1979

Première session de la
trente et unième législature, 1979

SENATE OF CANADA

SÉNAT DU CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

*Délibérations du comité
sénatorial permanent des*

**National
Finance**

**Finances
nationales**

Chairman:

The Honourable DOUGLAS D. EVERETT

Président:

L'honorable DOUGLAS D. EVERETT

Thursday, November 22, 1979

Le jeudi 22 novembre 1979

Issue No. 4

Fascicule n° 4

Second and final Proceedings on:

The Examination of the Supplementary Estimates (B)
laid before Parliament for the fiscal year ending
March 31, 1980

Deuxième et dernier fascicule concernant:

L'étude du Budget supplémentaire (B) déposé au
Parlement pour l'année financière se terminant le
31 mars 1980

REPORT OF THE COMMITTEE

RAPPORT DU COMITÉ

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON
NATIONAL FINANCE

The Honourable D. D. Everett, *Chairman*

The Honourable W. Doody, *Deputy Chairman*

and

The Honourable Senators:

Austin	Manning
Balfour	Murray
Barrow	Nurgitz
Benidickson	*Perrault
Charbonneau	Phillips
Davey	Riel
Desruisseaux	Robichaud
*Flynn	Roblin
Godfrey	Sparrow
Hicks	Stewart

**Ex Officio Members*

(Quorum 5)

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DES FINANCES NATIONALES

Président: L'honorable D. D. Everett

Vice-président: L'honorable W. Doody

et

Les honorables sénateurs:

Austin	Manning
Balfour	Murray
Barrow	Nurgitz
Benidickson	*Perrault
Charbonneau	Phillips
Davey	Riel
Desruisseaux	Robichaud
*Flynn	Roblin
Godfrey	Sparrow
Hicks	Stewart

**Membres d'office*

(Quorum 5)

Published under authority of the Senate by the
Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Sénat par
l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnement et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

ORDER OF REFERENCE

Extract from the Minutes of Proceedings of the Senate of Thursday, November 8, 1979:

With leave of the Senate,
The Honourable Senator Roblin, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Asselin, P.C.:

That the Standing Senate Committee on National Finance be authorized to examine and report upon the expenditures set out in the Supplementary Estimates (B) laid before Parliament for the fiscal year ending 31st March, 1980.

The question being put on the motion, it was—
Resolved in the affirmative.

Le greffier du Sénat

Robert Fortier

Clerk of the Senate

ORDRE DE RENVOI

Extrait des procès-verbaux du Sénat du jeudi 8 novembre 1979:

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Roblin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Asselin, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à étudier les dépenses projetées dans le Budget supplémentaire (B) déposé au Parlement, pour l'année financière close le 31 mars 1980, et à en faire rapport.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY NOVEMBER 22, 1979

(5)

[Text]

Pursuant to adjournment and notice the Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:30 a.m. to consider the Supplementary Estimates (B) laid before Parliament for the fiscal year ending March 31, 1980.

Present: The Honourable Senators Everett (*Chairman*), Balfour, Barrow, Doody, Godfrey, Hicks, Manning, Robichaud, Steuart. (9)

Present but not of the Committee: The Honourable Senator Leblanc.

In attendance: Mr. Peter Kemball from the Parliamentary Centre.

From the Program Branch of the Treasury Board the following witnesses were heard:

Miss Denise Moncion, Assistant Secretary;
Mr. E. A. Radburn, Director, Estimates Division;

Mr. E. R. Stimpson, Director, Expenditure Analysis Division.

From the Department of Communications:

Mr. John C. Smirle, Manager, Applications and Standards. Supplementary Estimates "B" were approved and the Chairman was instructed to report accordingly to the Senate.

At 11:45 a.m. the Committee adjourned to the call of the Chairman.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 22 NOVEMBRE 1979

(5)

[Traduction]

Conformément à la motion d'ajournement et à l'avis de convocation, le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui à 9 h 30 pour étudier le Budget supplémentaire (B) déposé devant le Parlement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1980.

Présents: Les honorables sénateurs Everett (*président*), Balfour, Barrow, Doody, Godfrey, Hicks, Manning, Robichaud, Steuart. (9)

Présent, mais ne faisant pas partie du Comité: L'honorable sénateur Leblanc.

Aussi présent: M. Peter Kemball du Centre parlementaire.

De la Direction des programmes du Conseil du trésor, les témoins suivants sont entendus:

M^{lle} Denise Moncion, secrétaire adjointe;
M. E. A. Radburn, directeur, Division des prévisions budgétaires;
M. E. R. Stimpson, directeur, Division de l'analyse des dépenses.

Du ministère des Communications:

M. John C. Smirle, directeur, Applications et normes.

Le Budget supplémentaire «B» est approuvé, et le président est chargé d'en faire rapport au Sénat.

A 11 h 45, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

ATTESTÉ:

Le greffier du Comité

J. H. M. Cocks

Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Thursday, November 29, 1979

The Standing Senate Committee on National Finance to which the Supplementary Estimates (B) laid before Parliament for the fiscal year ending March 31, 1980, were referred, has in obedience to the order of reference of Thursday, November 8, 1979, examined the said Supplementary Estimates (B) and reports as follows:

(1) The Committee was authorized by the Senate as recorded in the Minutes and Proceedings of the Senate of November 8, 1979 to examine and report upon the expenditures proposed by the Supplementary Estimates (B) laid before Parliament for the fiscal year ending March 31, 1980.

(2) In obedience to the foregoing, your Committee examined the Supplementary Estimates (B) and heard evidence from the following officials of the Treasury Board: Mr. J. L. Manion, Secretary; Miss Denise Moncion, Assistant Secretary, Program Branch; Mr. E. A. Radburn, Director, Estimates Division, Program Branch; Mr. E. R. Stimpson, Director, Expenditure Analysis Division, Program Branch; and from the Department of Communications: Mr. John C. Smirle, Manager, Applications and Standards.

(3) These Supplementary Estimates (B) total \$1,031 million. The budgetary expenditures total \$992 million of which \$600 million are statutory items and \$392 million represent funds for which Parliament is being asked to provide new authority. The non-budgetary expenses, that is to say, loans, investments, and advances include \$39 million to be voted. The total Estimates for the fiscal year ending March 31, 1980 are not increased to \$54,946 million. This exceeds by \$680 million the total estimates anticipated in the federal expenditure plan for the year.

(4) Of the \$431 million in these Supplementary Estimates (B) which are to be voted by Parliament some of the major items are:

- \$120 million for additional home insulation
- \$63 million for the Department of National Defence to cover increased contributions to NATO
- \$20 million for additional assistance to the ship building industry
- \$30 million to increase the limit in the petroleum compensation revolving fund
- \$21 million to the Cape Breton Development Corporation for capital expenditures and rehabilitation and development of its coal and railway operations.

RAPPORT DU COMITÉ

Le jeudi 29 novembre 1979

Le Comité permanent des finances nationales, auquel a été rapporté le Budget supplémentaire (B) déposé devant le Parlement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1980, a, conformément à l'ordre de renvoi du jeudi 8 novembre 1979, examiné ce budget et en fait maintenant rapport.

(1) Le comité a été autorisé par le Sénat, comme l'indique le procès-verbal du Sénat du 8 novembre 1979, à examiner les dépenses proposées par le Budget supplémentaire (B) déposé devant le Parlement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1980, et à en faire rapport.

(2) Conformément à ce qui précède, le comité a examiné le Budget supplémentaire (B) et a entendu les témoignages des hauts fonctionnaires du Conseil du Trésor suivant: M. J. L. Manion, secrétaire; M^{lle} Denise Moncion, secrétaire adjointe, Direction des programmes; M. E. A. Radburn, directeur, Division des prévisions budgétaires, Direction des programmes; M. E. R. Stimpson, directeur, Division de l'analyse des dépenses, Direction des programmes; et du ministère des Communications, M. John C. Smirle, gestionnaire, Applications et normes.

(3) Le Budget supplémentaire (B) totalise \$1,031 millions. Les dépenses budgétaires s'élèvent à \$992 millions, dont \$600 millions de crédits statutaires et \$392 millions qui représentent des fonds pour lesquels on demande au Parlement une nouvelle autorisation. Les dépenses non budgétaires, c'est-à-dire les prêts, les investissements et les avances, comprennent \$39 millions à voter. Le total du budget pour l'année financière se terminant le 31 mars 1980 est maintenant porté à \$54,946 millions. Il dépasse de \$680 millions le budget prévu au programme des dépenses fédérales pour l'année.

(4) Les principaux crédits des \$431 millions de ce Budget supplémentaire (B) qui doivent être votés par le Parlement sont les suivants:

- \$120 millions d'aide supplémentaire au titre de l'isolation thermique des habitations
- \$63 millions au ministère de la Défense nationale pour couvrir les contributions accrues à l'OTAN
- \$20 millions d'aide supplémentaire à l'industrie de la construction navale
- \$30 millions pour augmenter la limite du Fonds renouvelable d'indemnisation pétrolière
- \$21 millions à la Société de développement du Cap-Breton relativement à des dépenses en capital, au relèvement et à l'expansion de ses charbonnages et de ses opérations ferroviaires.

(5) Of the \$600 million representing statutory items in these Supplementary Estimates the major items are:

- \$297 million for additional payments to provinces
- \$100 million for additional costs of servicing the public debt
- \$53 million for income security programs such as old age security.
- \$60 million for additional election expenses.

(6) Treasury Board supplied the Committee with a list explaining the \$1 items for Supplementary Estimates (B) which is attached as an Appendix to this Report.

(7) *Program Authorization By Appropriation Act*

In its report on the Supplementary Estimates (A) for 1979-80 the Committee drew attention to the practice of giving programs their original base in legislation in an appropriation act. Three instances of this practice and its ramifications were noted during examination of these Supplementary Estimates.

Salmonid Enhancement. The Salmonid Enhancement program of the Department of Fisheries and Oceans, funded at a level in excess of \$20 million per annum for a period of three to four years was authorized in an appropriation act. Treasury Board officials maintained that the type of program falls within the general mandate of the department and therefore no authorizing legislation was required, even though the cost was "fairly substantial". The Committee disagrees with the position articulated by the Treasury Board for reasons to be set out after discussion of two other examples.

Our concern with Salmonid Enhancement was further heightened when a review of the Department's statement of objectives, as contained in the Main Estimates for 1979-80 and the act creating the Department indicated that "community development", an objective of the Salmonid Enhancement Program, does not appear to be specifically within the Department's mandate.

VIA Rail. VIA Rail is another example of a program whose original legislation is based upon an appropriation act, No. 1, 1977. In this instance the technique used was a dollar vote. At the time the related Estimates were being reviewed, Senator Manning objected to this use of appropriation acts, wherein an annual expenditure of up to \$240 million was to be permitted in the absence of Parliamentary scrutiny, other than that allowed in the estimates-appropriation act process. Two years later in the Supplementary Estimates (B) Parliamentary approval is being sought to remove that annual expenditure restriction, again without any provision for fundamental debate on the merits of the case.

(5) Sur les \$600 millions consacrés aux crédits statutaires par le présent Budget supplémentaire les crédits les plus importants sont les suivants:

- \$297 millions de versements supplémentaires aux provinces
- \$100 millions de coûts supplémentaires pour le service de la dette publique
- \$53 millions pour des programmes de sécurité du revenu, comme la Sécurité de la vieillesse
- \$60 millions pour les dépenses électorales supplémentaires.

(6) Le Conseil du Trésor a fourni au comité une liste explicative des crédits de \$1 prévus au budget supplémentaire (B), que l'on trouvera ci-jointe à l'annexe A.

(7) *Les autorisations de programmes dans les lois de finances*

Dans son rapport sur le budget supplémentaire (A) pour 1979-80, le comité a attiré l'attention sur la pratique qui consiste à prévoir dans une loi de finances l'autorisation nécessaire à la création de programmes. Pendant l'étude de ce budget, le comité a relevé trois cas de recours à cette pratique, et a considéré leurs implications.

Mise en valeur des salmonidés. Le programme de mise en valeur des salmonidés, du ministère des Pêches et Océans, auquel ont été consacrés plus de \$20 millions par année pour une période de trois à quatre ans, a été créé en vertu d'une loi de finances. Les fonctionnaires du Conseil du Trésor ont prétendu que ce type de programme relevait de mandat général du ministère et que sa création ne nécessitait donc pas une loi particulière, bien qu'il atteigne des coûts élevés. Pour les motifs qui seront exposés après la présentation des deux autres exemples, le comité ne partage pas l'avis formulé par le Conseil du Trésor.

Les préoccupations suscitées au sein du comité par le programme de mise en valeur des salmonidés se sont encore aggravées à l'examen de l'énoncé des objectifs du ministère figurant dans le budget principal pour 1979-80 et de la loi portant création du ministère, d'où il ressort que le «développement communautaire» visé par le programme de mise en valeur des salmonidés ne semble pas entrer spécifiquement dans les attributions du ministère.

VIA Rail. VIA Rail fournit un autre exemple de programme autorisé par une loi de finances, en l'occurrence la *Loi n° 1 de 1977 portant affectation de crédits*. Dans ce cas, on a eu recours à un crédit de \$1. Lors de l'examen du budget en question, le sénateur Manning avait critiqué cette utilisation d'une loi de finances, selon laquelle une dépense annuelle de \$240 millions allait être autorisée sans l'examen du Parlement, si ce n'est dans le cadre de la procédure ordinaire en matière de budget et de lois de finances. Deux années plus tard, on veut faire approuver par le Parlement, dans le budget supplémentaire (B), la suppression de cette restriction des dépenses annuelles, encore une fois sans qu'un débat fondamental sur les mérites de l'opération n'ait été prévu.

Treasury Board officials stated that the Department of Transport is preparing a report to identify means of achieving a reduction of the cost of VIA Rail but that insofar as they were aware the option of discontinuing service, as was done in Newfoundland, is not under consideration. Your Committee is sufficiently concerned with this escalating expenditure that it will give serious consideration to requesting the President of VIA Rail to appear.

The Canadian Home Insulation Program (CHIP). This Canada Mortgage and Housing Corporation program is another example of program authorization by an appropriation act. Its predecessor the Home Insulation Plan which operates in the provinces of Prince Edward Island and Nova Scotia where most heating is related to oil or oil generated electricity, was authorized by *Appropriation Act No. 1, 1977*. The Main Estimates for fiscal year 1978-79 estimated the program cost at \$69.2 million dollars.

The Canadian Home Insulation Program operates in all other provinces and was first estimated to cost some \$47 million, in the Main Estimates of the fiscal year 1979-80. This figure was subsequently revised to \$167.3 million in these Supplementary Estimates, as a result of changes to the program design, effective April 1979. A rudimentary calculation based upon figures given by Treasury Board officials during the hearing suggest that the cost of the program for this fiscal year alone could amount to \$250 million. It appears that the full cost of this home insulation program has not yet been made clear to Parliament.

The absence of any Parliamentary review of the program distresses your Committee in light of questions raised during our hearings. The continued need for such a program was questioned in view of anticipated changes in the price of oil which will provide added, perhaps sufficient, incentives to home owners to insulate. The adequacy of the design of the Canadian Home Insulation Program was also questioned, specifically the absence of targetting of incentives to reduce oil consumption in parts of the country where gas is available or where oil generated electricity used for heating purposes is a small portion of the total power generated.

Basic Concern. The concern of the Committee with the practice of program authorization by appropriation act was expressed by Senator Balfour. "... The fundamental point... is that here we have another program involving substantial expenditures of public monies, \$167 million which has, in effect, been put in place by an estimate rather than by legislation... What I am attempting to expose is the weakness of going about putting large programs of this kind in place in this way.

"It would seem to me that the program could have been improved upon had it been legislated into existence, been exposed to debate, and an opportunity been given to the legislators to scrutinize the detail of the program and possibly improve it."

Les fonctionnaires du Conseil du Trésor ont déclaré que le ministère des Transports préparait un rapport sur les possibilités de réduire les coûts de VIA Rail, mais qu'à leur connaissance, il n'envisageait pas la possibilité d'interrompre le service, comme ce fut le cas à Terre-Neuve. Le comité est si préoccupé par ces dépenses croissantes qu'il envisage sérieusement de demander au président de VIA Rail de comparaître.

Le programme d'isolation thermique des résidences canadiennes (PITRC). Ce programme de la Société canadienne d'hypothèques et de logement fournit un autre exemple d'autorisation de programme par une loi de finances. Le programme précédent, appliqué dans l'Île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse, où les maisons sont chauffées principalement à l'huile ou à l'électricité produite à partir d'hydrocarbures, a été autorisé par la *Loi n° 1 de 1977 portant affectation du crédit*. Dans le budget principal pour 1978-79, le coût de ce programme était estimé à \$69.2 millions.

Le programme actuel s'applique dans toutes les autres provinces et son coût a d'abord été estimé à environ \$47 millions dans le Budget principal pour l'année financière 1979-80. Ce chiffre est ensuite passé à \$167.3 millions dans le présent Budget supplémentaire en conséquence de modifications apportées à la conception du programme et qui sont entrées en vigueur en avril 1979. Un rapide calcul à partir des chiffres fournis par les fonctionnaires du Conseil du Trésor pendant les délibérations indique que le coût du programme pour cette année pourrait atteindre \$250 millions. Il semble que le coût total de ce programme d'isolation des maisons n'ait pas encore été clairement indiqué au Parlement.

Le comité déplore l'absence de tout examen du programme par le Parlement compte tenu des questions posées en cours de séance. On s'est interrogé sur l'utilité de poursuivre un tel programme, étant donné les changements prévus du prix du pétrole devraient suffire à inciter les propriétaires à isoler leurs maisons. Le bien-fondé de l'objectif du programme d'isolation thermique des résidences canadiennes a aussi été mis en doute et le comité a notamment déploré l'absence de mesures encourageant une diminution de la consommation de pétrole dans les régions où le gaz naturel est disponible et où l'électricité produite à partir du pétrole et utilisée pour le chauffage, constitue une faible proportion de la totalité de la production électrique.

Problème Principal. Le sénateur Balfour a présenté au nom du comité, des réserves quant à la pratique qui consiste à autoriser des programmes au moyen de lois des subsides. «... le point fondamental... est qu'il y a là un autre programme impliquant de vastes dépenses de deniers publics, soit \$167 millions qui ont en fait été décidés par budget et non par une loi... J'essaie de démontrer qu'il n'est pas judicieux de mettre en place d'importants programmes de ce genre de cette façon.

«J'estime que le programme aurait pu être amélioré si sa création avait été décidée par une loi, s'il avait fait l'objet d'un débat et si les législateurs avaient eu la possibilité de l'examiner en détail et, peut-être, de l'améliorer.»

The Committee strongly suggests that Treasury Board develop a set of guidelines which state the conditions under which program authorization by appropriation act should occur and submit a draft statement to this Committee in conjunction with the tabling of Supplementary Estimates (C) for this year or the Main Estimates for fiscal year 1980-81.

(8) Concern was expressed about the compensation allowed to institutions for the sale of Federal Government bonds. Treasury Board officials agreed to provide the Committee with a comparison of the commissions paid by the federal government, provincial governments and industrial organizations. Because many millions of dollars are involved your Committee will report further if the compensation paid does not appear to represent economic purchase of these services.

(9) The Committee was concerned when it learned of the possibility that the Treasury Board may not have the tools to discharge its responsibility to ensure that departments do not commence activities prior to receipt of the necessary Parliamentary authority. Officials informed the Committee that the Auditor General is looking into the matter.

(10) Currently federal government departments are required to pay normal duty and taxes on the entry of scientific equipment and apparatus into Canada. The intent is to show Parliament the full costs of government programs. Officials stated that a review of this policy was underway because of the costs involved. Your Committee expects to be informed by the Treasury Board of the findings of that review.

(11) The display of information in these Supplementary Estimates with respect to the Fiscal Transfer Payments Program, Department of Finance, could be improved by clearly indicating that the amount of \$157 million, ("Adjustments for Prior Years") in fact represents an estimate as of a specific date not the final amount for adjustments. Treasury Board officials agreed to improve the description.

(12) The total cost of the Department of National Defence's contributions to the North Atlantic Treaty Organization infrastructure program for the period 1980-84 will be \$495 million, a figure which does not appear in the estimates. When authorized by Cabinet, 1 December 1978, the funding for 1979-80 was directed to be provided by a re-allocation within the DND budget by means of an administrative review. When conducted it failed to find the necessary resources and thus the full amount was requested via supplementary estimates. The Committee is concerned about the weaknesses thus displayed in expenditure management and will seek to inform itself about the new expenditure management system, the resource envelopes, to determine whether or not it will rectify such weaknesses.

(13) The Committee was pleased to obtain the explanation of the rationale and objectives for the Department of Communication's participation in the Telidon Project. Statements

Le comité prie instamment le Conseil du Trésor de mettre au point des directives fixant dans quelles conditions des programmes peuvent être autorisés par des lois des subsides, et il lui demande de présenter un projet de déclaration à ce comité en même temps que sera déposé le Budget supplémentaire (C) pour cette année ou le Budget principal pour l'année financière 1980-81.

(8) Les indemnités accordées aux établissements bancaires pour la vente d'obligations publiques ont suscité des préoccupations. Les fonctionnaires du Conseil du Trésor ont accepté de fournir au comité un état comparatif des commissions versées par le gouvernement fédéral, par les gouvernements provinciaux, et par les organismes industriels. Étant donné qu'il s'agit de millions de dollars, votre comité vous avisera par la suite si les indemnités semblent représenter une méthode rentable de payer ces services.

(9) Le comité a appris non sans inquiétudes que le Conseil du Trésor ne serait peut-être pas en mesure de s'assurer, conformément à ses responsabilités, que les ministères s'abstiennent de commencer certaines activités avant d'avoir reçu l'autorisation nécessaire du Parlement. Des fonctionnaires ont indiqué au comité que le Vérificateur général examinait cette question.

(10) Actuellement, les ministères du gouvernement fédéral doivent acquitter les droits et les taxes normalement exigés pour l'entrée d'équipement et d'appareils scientifiques au Canada, afin d'indiquer au Parlement le coût total des programmes de l'État. Des fonctionnaires ont indiqué qu'un examen de cette politique était en cours en raison des coûts impliqués. Votre comité doit être informé par le Conseil du Trésor des conclusions de cet examen.

(11) La présentation des renseignements exposés dans ce Budget supplémentaire au sujet du programme des paiements de transfert fiscal du ministère des Finances pourraient être améliorée en indiquant clairement que les \$157 millions, («Rajustement pour les années précédentes») représentent une estimation faite à une certaine date et non le montant définitif des rajustements. Les fonctionnaires du Conseil du Trésor ont accepté d'améliorer cette description.

(12) Le coût total des contributions du ministère de la Défense nationale au programme d'infrastructure de l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord de 1980 à 1984, sera de \$495 millions, chiffre qui ne figure pas au Budget. Lorsqu'il a été autorisé par le cabinet, le 1^{er} décembre 1978, il fut décidé que les subventions pour 1979-80 seraient assurées par une réaffectation partielle du budget de la Défense, au moyen d'un examen administratif. Celui-ci n'ayant pas permis de trouver les fonds nécessaires, le montant total a été demandé par le biais d'un budget supplémentaire. Le Comité se préoccupe des faiblesses qu'accuse ainsi la gestion des dépenses, et il cherchera à s'informer sur le nouveau système de gestion des dépenses, et sur les crédits pour déterminer s'il lui faudra ou non corriger ces faiblesses.

(13) Le comité a été heureux d'avoir des explications quant à la justification et aux objectifs de la participation du ministère des Communications au projet Télidon. Les déclarations

by Mr. Smirle, which included indications of satisfactory progress to date toward attainment of the economic objectives, were helpful to the Committee in assessing the merits of the request for this \$9 million item.

(14) The Canadian Grain Commission's explanation of requirement given for the additional costs of operating grain elevators pending privatization did not indicate the fact that there are also revenues associated with the operation. Where there are revenues and expenditures associated with an activity the display of both would assist the Committee in its review of the estimates by increasing its understanding of the nature of the activity.

(15) The display of program costs could be improved by indicating in cases such as CHIP, Telidon and Salmonid Enhancement the expected costs for the life of the program at the time they are introduced. This is already done for new capital projects where the estimated total cost and the amount to be expended for the fiscal year are shown by the Department of National Defence and in the Energy, Mines and Resources' Earth Science Program where previously estimated total cost and currently estimated total cost are given.

(16) The Department of Environment operates a program intended to prevent damage to crops from migrating birds while the Department of Agriculture operates a program to compensate farmers for this type of crop damage. It would help the Committee to do its work if these complementary physical and financial linkages were made clear in the Estimates.

Respectfully submitted,

D. D. EVERETT,
Chairman.

de M. Smirle, où il faisait état des progrès satisfaisants accomplis à ce jour pour atteindre les objectifs économiques fixés, ont permis au comité de vérifier le bien-fondé des \$9 millions demandés pour ce poste.

(14) Les explications qu'a fournies la Commission canadienne des grains sur les coûts additionnels que comporte l'exploitation d'élevateurs à grain en attendant la privatisation, ne faisaient pas mention du fait que des recettes étaient également associées à cette exploitation. Lorsque des recettes et des dépenses sont associés à des activités, il est utile qu'elles soient présentées au comité puisqu'il peut ainsi mieux comprendre la nature de ces activités en examinant les prévisions budgétaires.

(15) La présentation des coûts relatifs aux programmes pourrait être améliorée en indiquant, comme dans le cas du programme canadien d'isolation des maisons, du système Télidon et du programme de protection des salmonidés, le coût de la durée utile du programme estimé au moment où il a été établi. Ce principe est déjà appliqué dans le cas de nouveaux projets importants dont le coût estimatif total et les sommes qui doivent être engagées pour l'année financière sont présentés par le ministère de la Défense nationale et le Programme des sciences de la terre du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources; dans ces cas précis, on nous présente les coûts totaux estimés antérieurement et actuellement.

(16) Le ministère de l'Environnement administre un programme visant à empêcher que les oiseaux migrateurs ne causent des dégâts aux cultures, et en même temps, le ministère de l'Agriculture gère un programme pour indemniser les agriculteurs des dégâts ainsi causés. Le travail du comité serait facilité si ces liens complémentaires sur le plan concret et financiers étaient précisés dans les prévisions.

Respectueusement soumis,

Le président,
D. D. EVERETT.

APPENDIX TO REPORT

APPENDICE AU RAPPORT

LIST OF ONE DOLLAR VOTES

LISTE DES CRÉDITS D'UN DOLLAR

INCLUDED IN

COMPRIS DANS

SUPPLEMENTARY ESTIMATES (B), 1979-80

LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (B) 1979-1980

The 20 One Dollar Votes included in these Estimates are listed in Appendix I by ministry and agency along with the page number where each vote may be located in the Estimates.

Les 20 crédits d'un dollar compris dans le présent Budget sont énumérés à l'Annexe I par ministère et organisme; chaque crédit est accompagné du numéro de la page où il se trouve dans le Budget.

These One Dollar Votes are grouped below into categories according to their prime purpose. The votes are also identified in Appendix I according to these categories. The category for each vote has been designated by an "X". In those instances where a vote falls into more than one category, the prime category is designated by an "X" and other categories by an "•".

Ci-dessous, ces crédits d'un dollar sont groupés en catégories selon leur objectif premier. Les crédits sont également identifiés à l'Annexe I en fonction de ces catégories. La catégorie de chaque crédit est représentée par un «X». Dans les cas où un crédit appartient à plus d'une Catégorie, on désigne d'un «X» la catégorie principale et d'un «•» les autres catégories.

- A. Four votes which authorize the transfer of funds from one vote to another. (An explanation of the new requirement and the source of funds is provided in Supplementary Estimates.)
- B. Three votes which authorize the payment of grants. (An explanation of the new requirement and the source of funds is provided in Supplementary Estimates.)
- C. Seven votes which authorize the deletion of debts and the reimbursement of Accounts for obsolete stores. (An explanation is provided in Supplementary Estimates.)
- D. Four votes which amend provisions of previous Appropriation Acts. (Additional explanations are provided in Appendix II.)
- E. Two other votes which authorize:
 - the payment of commissions; and
 - the guarantee of loans.
 (Additional explanations are provided in Appendix II.)

- A. Quatre crédits autorisant le virement de fonds d'un crédit à un autre (le Budget supplémentaire fournit une explication complète du nouveau besoin ainsi que la source des fonds).
- B. Trois crédits autorisant le paiement de subventions (le Budget supplémentaire fournit une explication complète du nouveau besoin ainsi que la source des fonds).
- C. Sept crédits autorisant la radiation de créances et le remboursement des comptes relativement à des articles désuets (le Budget supplémentaire en fournit une explication complète).
- D. Quatre crédits modifiant les dispositions des lois antérieures portant affectations de crédits (l'Annexe II fournit des explications supplémentaires).
- E. Deux autres crédits autorisant:
 - le paiement de commissions, et
 - la garantie de prêts.
 (l'Annexe II fournit des explications supplémentaires).

Estimates Division
Treasury Board
November 14, 1979

Division des prévisions budgétaires
Conseil du Trésor
le 14 novembre 1979

APPENDIX I

ANNEXE I

List of \$1 Votes in Supplementary Estimates (B), 1979-80

Liste des crédits d'un dollar dans le budget supplémentaire (B), 1979-1980

Page	Department or Agency	Vote	Categories				
			A	B	C	D	E
8	Agriculture	1b	x				
10		15b	*				x
20	Communications—Canadian Radio-television and Telecommunications Commission	15b			x		
24	Energy, Mines and Resources	45b	x				
30	External Affairs	10b	*	x			
32		20b	x				
34	—Canadian International Development Agency	30b		x			
44	Industry, Trade and Commerce	6b					x
54	National Health and Welfare	10b	*	*		x	
58	National Revenue—Customs and Excise	1b			x		
60	—Taxation	5b			x		
68	Public Works	10b			x		
74	Regional Economic Expansion	1b			x		
74		L16b				x	
78	Science and Technology						
	—National Research Council	15b	*				x
82	Secretary of State	45b	*	x			
92	Solicitor General	5b		*	x		
94	Supply and Services	5b					x
96	Transport	5b	x				
108	Veterans Affairs	1b			x		

Page	Ministère ou organisme	Crédit	Catégories				
			A	B	C	D	E
9	Agriculture	1b	x				
11		15b	*				x
21	Communications—Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	15b			x		
25	Énergie, Mines et Ressources	45b	x				
31	Affaires extérieures	10b	*	x			
33		20b	x				
35	—Agence canadienne de développement international	30b		x			
45	Industrie et Commerce	6b					x
55	Santé nationale et Bien-être social	10b	*	*		x	
59	Revenu national—Douanes et Accise	1b			x		
61	—Impôt	5b			x		
69	Travaux publics	10b			x		
75	Expansion économique régionale	1b			x		
75		L16b					x
79	Sciences et Technologie						
	—Conseil national de recherches	15b	*				x
83	Secrétariat d'État	45b	*	x			
93	Solliciteur général	5b		*	x		
95	Approvisionnements et Services	5b					x
97	Transports	5b	x				
109	Affaires des anciens combattants	1b			x		

Cette proposition vise à faire passer la limite des dépenses de la recherche en vertu du Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI) de \$22,5 millions à \$27,2 millions parallèlement à l'augmentation de la limite prévue dans le budget supplémentaire (B) de \$4,7 millions. Pour augmenter de \$4,7 millions la limite des dépenses de la recherche en vertu du Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI), il est demandé de verser un montant de \$4,7 millions au compte des dépenses de la recherche en vertu de la province de Saskatchewan. Les dépenses de la recherche en vertu de la province de Saskatchewan sont de \$22,5 millions. On demande de verser un montant de \$4,7 millions au compte des dépenses de la recherche en vertu de la province de Saskatchewan. On demande de verser un montant de \$4,7 millions au compte des dépenses de la recherche en vertu de la province de Saskatchewan. On demande de verser un montant de \$4,7 millions au compte des dépenses de la recherche en vertu de la province de Saskatchewan.

The authority does not permit the financing and operation of operating and maintenance expenses. Authority is therefore requested to permit the charging of operating and maintenance expenses incurred in respect of the Saskatchewan Research Council. The amount of \$4.7 million is requested to be included in the supplementary estimates (B) for 1979-80. The amount of \$4.7 million is requested to be included in the supplementary estimates (B) for 1979-80. The amount of \$4.7 million is requested to be included in the supplementary estimates (B) for 1979-80. The amount of \$4.7 million is requested to be included in the supplementary estimates (B) for 1979-80.

APPENDIX II

ANNEXE II

ADDITIONAL EXPLANATIONS

*Category D**National Health and Welfare*

Vote 10b—To authorize the deletion of the 7% over-commitment authority.

Explanation—The 7% over-commitment authority was established initially to provide for the utilization of the Health Care Vote to its maximum. With the 1979-80 consolidation of the Health and Social Services Program and the inclusion of these grants and contributions within the larger Health and Social Services Vote this authority is no longer required to ensure full utilization.

Regional Economic Expansion

Vote L16b—To amend the existing authority of the Prairie Farm Rehabilitation Administration Working Capital Advance Account to finance expenses in respect of the South Saskatchewan River Project.

Explanation—The Working Capital Advance Account was established in 1974-75 through Estimates to:

(a) authorize advances made for the purposes of financing the recoverable portions of the costs of projects constructed by the Department on behalf of a province or a municipality and

(b) credit amounts repaid by a province or a municipality in respect of advances made for recoverable projects under paragraph (a).

This authority does not permit the financing and recovery of operating and maintenance expenses. Authority is therefore requested to permit the charging of operating and maintenance expenses incurred in respect of the South Saskatchewan River Project and the crediting to the account of any monies recovered from the Province of Saskatchewan on behalf of the Project. The amount outstanding at any time remains unchanged at \$1.5 million.

Science and Technology—National Research Council

Vote 15b—To increase the commitment limit by \$600,000 for assistance toward research in Industry.

Explanation—Due to delays in placing research contracts, the Council over-commits in order to utilize funds provided for research purposes under the Industrial Research Assistance Program (IRAP).

This proposal would increase the commitment limit from \$22.6 million to \$23.2 million to correspond to the

EXPLICATIONS SUPPLÉMENTAIRES

*Catégorie D**Santé nationale et Bien-être social*

Crédit 10b—Pour autoriser la suppression de l'autorisation de dépasser de 7% la limite des engagements du crédit.

Explication—On avait autorisé un dépassement de 7% pour assurer l'utilisation maximale du crédit pour services de soins. Une telle autorisation n'est plus justifiée puisque le Budget pour 1979-1980 regroupe en un seul programme les services sanitaires et sociaux et inclut dans le crédit de ce programme les subventions et contributions versées pour les services de soins.

Expansion économique régionale

Crédit L16b—Pour modifier l'autorisation actuelle du Compte d'avances de fonds de roulement de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies afin de financer les dépenses relatives aux travaux sur la rivière Saskatchewan-Sud.

Explication—Ce compte d'avances de fonds de roulement a été établi en 1974-1975 par le biais du Budget des dépenses:

(a) afin d'autoriser des avances consenties dans le but de financer les parties recouvrables des coûts de travaux effectués par le Ministère pour le compte d'une province ou d'une municipalité, et

(b) afin de créditer les montants remboursés par une province ou une municipalité à l'égard d'avances consenties pour des projets recouvrables en vertu de l'alinéa a).

Cette autorisation ne permet pas le financement et le recouvrement des dépenses de fonctionnement et d'entretien. On demande donc la présente autorisation afin de permettre l'imputation des dépenses de fonctionnement et d'entretien encourues relativement aux travaux sur la rivière Saskatchewan-Sud et afin de porter au crédit du compte toutes les sommes recouvrées de la province de la Saskatchewan au titre desdits travaux. Le montant dû demeure le même, soit \$1.5 million.

Sciences et Technologie—Conseil national de recherches

Crédit 15b—Pour augmenter de \$600,000 la limite des engagements d'aide à la recherche industrielle.

Explication—Compte tenu des retards enregistrés sur le plan de la passation des marchés de recherches, le Conseil dépasse la limite prévue afin d'utiliser les fonds consentis au chapitre de la recherche en vertu du Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI).

Cette proposition vise à faire passer la limite des engagements de \$22,6 millions à \$23,2 millions parallèlement

increase in funding from \$19.2 million to \$19.7 million, which is being financed by a transfer from Vote 5.

Supply and Services

Vote 5b—To increase by \$300,000 the limit of subsidization to the Supply Revolving Fund.

Explanation—Authority is requested to increase the limit of subsidization from \$1,925,000 to \$2,225,000 to meet the additional requirement for the cost of free and subsidized federal publications.

The 1978-79 limit of \$3,925,000 was reduced in 1979-80 to \$1,925,000 because of restraint. This proposal would restore part of the reduction and is being made in view of the representations from municipal and university library associations that their freedom of access to federal publications was being impaired.

ADDITIONAL EXPLANATIONS

Category E

Agriculture

Vote 15b—To authorize the payment of commissions for services provided pursuant to the Western Grain Stabilization Act.

Explanation—The Department has had annual authority since 1977-78 for the payment of a commission to private grain elevator operators for *collecting levies* from participating grain producers under the *Western Grain Stabilization Act*. Under regulations issued pursuant to this Act, elevator operators are also required to provide certain services, mainly statistical, to the federal government. This item would permit payment of commissions for these *services*.

Industry, Trade and Commerce

Vote 6b—To guarantee loans of up to \$150 million made by private institutions to Canadair Limited.

Explanation—Authority is requested to permit the Minister to guarantee bank loans of up to \$150 million made to Canadair Limited to finance the development and production of the Challenger aircraft and for other general obligations.

A similar guarantee of \$50 million to finance the production of the Lear Star was authorized in Supplementary Estimates (B), 1976-77.

à la majoration des fonds (de \$19,2 millions à \$19,7 millions) financée au moyen d'un virement du crédit 5.

Approvisionnement et Services

Crédit 5b—Pour augmenter de \$300,000 la limite des subventions au Fonds renouvelable des approvisionnements.

Explication—On demande l'autorisation de faire passer de \$1,925,000 à \$2,225,000 la limite des subventions afin de répondre au besoin supplémentaire relativement au coût des publications gratuites et subventionnées du gouvernement fédéral. En raison des restrictions, la limite fixée pour l'exercice 1978-1979 à \$3,925,000 a été ramenée à \$1,925,000 pour l'exercice 1979-1980.

La présente proposition vise à alléger cette réduction et fait suite aux représentations des associations de bibliothèques municipales et universitaires qui allèguent que cette mesure a porté préjudice à la liberté d'accès aux publications du gouvernement fédéral.

EXPLICATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Catégorie E

Agriculture

Crédit 15b—Pour autoriser le paiement de commissions relativement aux services fournis en vertu de la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest.

Explication—Depuis 1977-1978, le ministère a obtenu chaque année l'autorisation de verser une commission aux exploitants de silos-éleveurs privés pour la *perception de taxes* auprès des producteurs de grains participants, en vertu de la *Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest*. Selon le règlement émis en vertu de cette loi, les exploitants de silos-éleveurs doivent également fournir certains services au gouvernement fédéral, principalement des statistiques. Ce poste permettrait de payer les commissions relatives à ces *services*.

Industrie et Commerce

Crédit 6b—Pour garantir des prêts, jusqu'à concurrence de 150 millions de dollars, consentis à la société Canadair Limitée par des entreprises privées.

Explication—On demande l'autorisation de permettre au ministre de garantir des prêts bancaires, jusqu'à concurrence de 150 millions de dollars, consentis à la société Canadair afin de financer le développement et la production de l'avion Challenger, ainsi que d'autres obligations générales de la compagnie.

Le Budget supplémentaire (B) pour 1976-1977 faisait état d'une garantie semblable à l'égard d'un montant de \$50 millions pour le financement de la construction du Lear Star.

EVIDENCE

Ottawa, Thursday, November 22, 1979

[Text]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9.30 a.m. to examine the supplementary estimates (B) laid before Parliament for the fiscal year ending March 31, 1980.

Senator Douglas D. Everett (Chairman) in the Chair.

The Chairman: Honourable senators, we are here to continue our study of supplementary estimates (B) for the fiscal year ending March 31, 1980. We have with us again Miss Moncion and Messrs. Radburn and Stimpson from the Program Branch of the Treasury Board Secretariat, and accompanying them this morning is Mr. John C. Smirle, Manager, Applications and Standards, Department of Communications. Mr. Smirle is here in relation to questions asked on the last occasion by Senator Austin, and we will hear from him a little later.

I understand Miss Moncion has some answers to questions arising out of Tuesday's meeting, and I would ask her to proceed with the giving of those answers now.

Miss Denise Moncion, Assistant Secretary, Program Branch, Treasury Board Secretariat: A question was asked in relation to the total expenditures of the federal government related to the Status of Women Program. For 1976-77 and 1977-78 the amounts contained in the Public Accounts in relation to this program are, respectively, \$1 million and \$1.2 million. The amount in the preliminary Public Accounts for 1978-79 for the program is \$1.2 million, and for 1979-80, main estimates and supplementary estimates (B), \$1.4 million, for a total expenditure of \$4.8 million during the last four fiscal years, including this one, in respect of that program.

There was also a question regarding the Federal-Provincial Agreement on Crop Compensation. The expenditures on the Crop Compensation Program is cost-shared 50/50 between the federal government and the provincial governments involved.

I believe Mr. Stimpson has further information with respect to public debt.

Mr. E. R. Stimpson, Director, Expenditure Analysis Division, Program Branch, Treasury Board Secretariat: Mr. Chairman, a question was asked in relation to the \$197 million in equalization payments to the provinces, and the questioner also wanted to know the provinces involved. The main estimates included \$50 million for adjustments, and the total of \$197 million is made up as follows: Quebec, \$130 million; Manitoba, \$37 million; Saskatchewan, \$25 million; New Brunswick, \$5 million. There was recovery from Newfoundland of \$3 million, and \$1 million from Nova Scotia.

That comes to about \$193 million. There are other minor adjustments as well, bringing it up to approximately \$207 million.

TÉMOIGNAGES

Ottawa, le jeudi 22 novembre 1979

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui à 9 h 30 afin de poursuivre l'étude du Budget supplémentaire (B) déposé au Parlement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1980.

Le sénateur Douglas D. Everett (président) occupe le fauteuil.

Le président: Honorables sénateurs, nous nous réunissons ce matin pour continuer l'étude du Budget supplémentaire (B) pour l'année financière se terminant le 31 mars 1980. Nous avons avec nous comme témoins Mlle Moncion et MM. Radburn et Stimpson de la Direction des programmes du Secrétariat du Conseil du Trésor. Les accompagne, M. John C. Smirle, gestionnaire, Application et normes, du ministère des Communications. Ce dernier est venu ce matin afin de répondre aux questions posées, la dernière fois, par le sénateur Austin et nous l'entendrons un peu plus tard.

J'imagine que Mlle Moncion a quelques réponses à nous donner au sujet des questions posées lors de la séance de mardi et je vais donc lui céder la parole.

Mlle Denise Moncion, secrétaire adjointe, Direction des programmes du Secrétariat du Conseil du Trésor: La première question posée concernait les dépenses totales du gouvernement fédéral quant aux programmes concernant la situation de la femme: pour les années financières 1976-1977 et 1977-1978, il s'agit respectivement, dans les comptes publics de \$1 million et de \$1.2 million. Le montant figurant dans les comptes publics préliminaires pour son l'année financière 1978-1979, en ce qui concerne ce programme, est de \$1.2 million et pour l'année 1979-1980, Budget principal et Budget supplémentaire (B), de \$1.4 million, avec un total de dépenses de \$4.8 millions pour les quatre dernières années, y compris celle-ci.

La deuxième question portait sur l'accord fédéral-provincial d'indemnité-récolte. Les dépenses concernant ce programme sont à coûts partagés entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux intéressés.

Je pense que M. Stimpson a d'autres renseignements à nous communiquer au sujet de la dette publique.

M. E. R. Stimpson, directeur, Division de l'Analyse des dépenses, Direction des programmes du Secrétariat du Conseil du Trésor: Monsieur le président, la dernière fois on a posé une question concernant la répartition des \$197 millions dans les paiements de péréquation effectués aux provinces; l'auteur de la question voulait également savoir quelles étaient les provinces concernées. Le budget principal incluait la somme de \$50 millions pour les rajustements et voici la ventilation des \$197 millions: Québec, \$130 millions, Manitoba, \$37 millions, Saskatchewan, \$25 millions et enfin Nouveau-Brunswick, \$5 millions. Trois millions ont été repris sur la somme allouée à Terre-Neuve, et un million sur la somme allouée à la Nouvelle-Écosse.

Ce qui donne environ \$193 millions. Il y a eu d'autres rajustements mineurs qui élèvent le chiffre à environ \$207 millions.

[Text]

Senator Barrow: That question arose out of the fact that we found it rather peculiar that you listed one lot of items and not the other. You list transfer payments of \$140 million and you give the details, including the provinces affected, but in respect of adjustments for prior years, an amount of \$157 million, you just say "Adjustments for Prior Years." We wondered why you did not give the details of that, and that is what you have given now.

Mr. Stimpson: At the time the estimates were prepared, there were still some calculations to be done. While we had general figures, we did not have specific figures. We just received these yesterday from the department.

Senator Barrow: So, this amount of \$157 million is not a final figure?

Mr. Stimpson: The amount of \$157 million set out here and the amount of \$50 million contained in the main estimates for adjustments for prior years brings the total to about \$207 million. What I have given amounts to approximately \$193 million, and then there was a further \$13 million. There was \$10 million in Manitoba, \$4 million in Saskatchewan, and approximately \$4 million in Quebec, and then there was a recovery from Newfoundland of \$3 million and, from Nova Scotia, of \$1 million. The total of the two comes to approximately \$207 million.

Senator Barrow: And these are estimated adjustments for prior years?

Mr. Stimpson: At the time the supplementary estimates were prepared, they had a global figure of \$200 million-odd. The figures I have given you in respect of the 1977-78 and 1978-79 adjustments are final figures.

The Chairman: Senator Barrow is referring to the figure of \$157 million.

Mr. Stimpson: The figure of \$157 million was an estimate at that time based on the global forecasts that were available. The distribution by province had not been finally calculated at that time.

The Chairman: So, the amount of \$140 million was an estimate?

Mr. Stimpson: Yes.

Senator Barrow: Shouldn't there be some indication that it is in fact an estimate? It seems to me somewhat misleading in that Parliament is being asked to approve what is in fact a global figure. Would it not be wise to notify Parliament that it is a global figure?

Mr. E. A. Radburn, Director, Estimates Division, Program Branch, Treasury Board Secretariat: Mr. Chairman, this point of having adjustments for prior years has come up in previous meetings. I can confirm Mr. Stimpson's statement that at the time the estimates were drawn together, the first \$140 million is known by the provinces and is the best estimate at that point in time. As to the adjustments for prior years, on the information available we can only provide for a global figure. The details by province were not then available.

[Traduction]

Le sénateur Barrow: Nous avons posé la question, car nous trouvons assez étrange que vous énumériez une série d'éléments et pas l'autre. En effet, vous avez énuméré les paiements de transfert s'élevant en tout à \$140 millions et vous nous avez donné des détails y compris les provinces concernées—mais, en ce qui concerne les rajustements des années précédentes, soit un montant de \$157 millions, vous dites tout simplement: «rajustement pour les années précédentes». Nous nous demandons donc pourquoi vous ne nous avez pas donné de détails, mais nous avons maintenant la réponse.

M. Stimpson: Au moment où le budget a été rédigé, il y avait encore des calculs à faire. Bien que nous ayons les chiffres généraux, nous n'avons pas les détails. Nous venons de les recevoir hier du ministère.

Le sénateur Barrow: Donc, ce montant de \$157 millions n'est pas définitif?

M. Stimpson: Les \$157 millions indiqués ici et les \$50 millions contenus dans le budget principal pour le rajustement des années précédentes, donnent un total d'environ \$207 millions. Les chiffres que je vous ai donnés s'élèvent environ à \$193 millions, auxquels sont venus s'ajouter 13 autres millions. En effet, il y avait \$10 millions pour le Manitoba, \$4 millions pour la Saskatchewan et environ \$4 millions pour le Québec; ensuite on a récupéré \$3 millions de Terre-Neuve et \$1 million, de la Nouvelle-Écosse. Les deux combinés donnent à peu près \$207 millions.

Le sénateur Barrow: Et ce chiffre correspond aux rajustements prévus pour les années précédentes?

M. Stimpson: Au moment où le budget supplémentaire a été rédigé, les rédacteurs ne disposaient que d'un chiffre global et approximatif de \$200 millions. Les chiffres que je viens de vous donner au sujet des rajustements des années 1977-1978 et 1978-1979, sont définitifs.

Le président: Le sénateur Barrow parle des \$157 millions.

M. Stimpson: Ce chiffre a été prévu à ce moment-là en fonction des prévisions globales dont on disposait. La répartition par province n'a pas été définitivement calculée à ce moment-là.

Le président: Donc les \$140 millions n'étaient qu'une prévision?

M. Stimpson: Oui.

Le sénateur Barrow: Ne devrait-on pas alors l'indiquer quelque part? En effet, cela peut induire en erreur du fait que l'on demande au Parlement d'approuver ce qui en fait n'est qu'un chiffre global. Ne serait-il pas sage d'en aviser le Parlement?

M. E. A. Radburn, directeur, Division des prévisions budgétaires direction des programmes du secrétariat conseil du trésor: Monsieur le président, cette question de rajustements pour les années précédentes a déjà été soulevée lors de séances précédentes. Je peux confirmer ce qu'a dit M. Stimpson à savoir qu'à l'époque où les prévisions budgétaires ont été recueillies, les provinces connaissaient ce montant de \$140 millions et c'était la meilleure prévision dont nous disposions à ce moment-là. Quant aux rajustements concernant les années précédentes, compte tenu des renseignements dont nous dispo-

[Text]

The Chairman: It seems to me that that fact ought to be noted in the estimates. This is a fairly important adjustment. It is a program which involved \$3 billion last year.

Mr. Radburn: I cannot disagree with that.

The Chairman: The fact that it says "Adjustment for Prior Years," would lead one to think that the adjustment is something that rectifies a global amount or an estimate at some other time.

Mr. Radburn: I think we can attempt to improve the description in the future. I would like to point out that most of the items in the blue book are estimates, in this particular case.

The Chairman: We are not talking about the current figures; we recognize that those are estimates. However, when you come to the adjustment for prior years, one would have thought that was the figure actually expended and this was merely the accounting entry adjusting the estimate previously made.

I am not suggesting that you give final figures in the estimates, but when you say "Adjustment for Prior Years," you leave the impression to those reading the blue book that that adjustment is a final figure. It seems to me that when one sees that type of figure one wants to know the full details, and, if it is an estimate, one should be told that it is an estimate.

Mr. Radburn: Mr. Chairman, the term used is one that has been used for a number of years within the estimates of the Department of Finance. Your point is well taken, and we will attempt to improve the description.

Senator Leblanc: The explanation simply says "Adjustment for Prior Years." How far back would this go? Would it be 1974, or could it be 1964, or what years would be involved? There is no indication here of the specific years.

Mr. Stimpson: The first series of figures I gave you were the adjustments for the fiscal year 1978-79, and the figure of \$13 million was the adjustment that was made for the fiscal year 1977-78.

Senator Leblanc: Why don't we get these figures until two years after the expenditure?

Mr. Stimpson: The original payments are made in the current year based on estimates of revenues that are reported, and the adjustments in future years bring the payments in line with what actually happened in the provinces.

Miss Moncion: The equalization formula is based upon statistical inputs related to provincial revenues, provincial populations, and measures of fiscal capacity. This data is frequently only available some 24 months following the end of the fiscal year for which payments are originally advanced. When this date is known, adjustments are made for prior years. So, there could be a lag of two or three years.

[Traduction]

sions, nous ne pouvions fournir qu'un chiffre global; nous n'avions pas de détail par province.

Le président: Il me semble que l'on devrait le mentionner dans le budget. En effet, il s'agit d'un rajustement assez important et, l'année dernière, ce programme a coûté \$3 milliards.

M. Radburn: Je ne peux émettre d'objections à ce sujet.

Le président: Le fait que l'on utilise l'expression «rajustement des années précédentes» peut laisser penser que ce rajustement rectifie postérieurement un montant global ou une prévision budgétaire.

M. Radburn: Nous pourrions peut-être, à l'avenir, améliorer la description. Je voudrais mentionner que la plupart des éléments qui figurent dans le livre bleu ne sont que des prévisions budgétaires dans ce cas particulier.

Le président: Nous ne parlons pas de chiffres actuels et nous nous rendons compte qu'il s'agit bien de prévisions budgétaires. Toutefois, lorsque l'on parle de rajustement pour les années précédentes, on pourrait penser qu'il s'agit d'un montant qui est en fait dépensé et que donc il ne s'agit que d'une inscription comptable rajustant la prévision déjà faite au préalable.

Non pas que je suggère de donner des chiffres définitifs dans le Budget, mais, lorsque l'on parle dans le livre bleu de «rajustement des années précédentes», cela donne l'impression que ce rajustement est un chiffre définitif. En effet, lorsque l'on voit ce type de chiffre, on voudrait avoir plus de détails et s'il s'agit purement et simplement d'une prévision, il faut le spécifier.

M. Radburn: Monsieur le président, l'expression utilisée est celle que l'on utilise depuis des années dans le budget du ministère des Finances. Toutefois, nous prenons note de votre remarque et essaierons d'améliorer la description.

Le sénateur Leblanc: L'explication dit tout simplement «rajustement des années précédentes». Jusqu'où cela remonte-t-il? 1974, 1964 ou quelle autre année? On ne le mentionne absolument pas.

M. Stimpson: La première série de chiffres que je vous ai donnée correspondait aux rajustements de l'année financière 1978-1979. Quant au \$13 millions, il s'agit du rajustement de l'année financière 1977-1978.

Le sénateur Leblanc: Pourquoi ne pouvons-nous obtenir ces chiffres que deux ans après les dépenses?

M. Stimpson: Les paiements initiaux sont effectués dans l'année en cours en fonction de la prévision des revenus signalés et, les rajustements faits ultérieurement font correspondre les paiements aux dépenses réelles des provinces.

Mlle Moncion: La formule de péréquation se fonde sur des données statistiques portant sur les revenus des provinces, la population des provinces et leurs ressources fiscales respectives. Or, cette dernière donnée n'est souvent disponible que 24 mois après la fin de l'année financière pour laquelle les fonds sont avancés. Lorsqu'on la connaît, on effectue les rajustements concernant les années précédentes. Il peut donc y avoir un décalage de deux ou trois ans.

[Text]

Senator Leblanc: It take 24 months before the statistical information can be calculated?

Mr. Stimpson: I would say that these adjustments would probably have finished the year 1977-78.

Senator Leblanc: It would be for that year.

Mr. Stimpson: Yes. I would suspect we would have further adjustments next year for 1978-79.

Senator Robichaud: It is the same thing at the provincial level?

Mr. Stimpson: The other question that was asked pertains to charges for servicing bonds. The information that we have received from the Department of Finance indicates that the Bank of Canada handles the distribution of the bonds. The bank sets limits for each leader and financial institutions such as banks and so on, and is authorized to adjust the amounts that are distributed to them and decide what the banks or financial institutions can handle and sell.

With regards to treasury bills, the information we have is that a certain number of money market dealers and financial institutions are authorized to bid on the right to sell the treasury bills.

Senator Manning: Has there been any recent assessment of whether the compensation allowed to banking institutions for the sale of these bonds is excessive or not? I have looked at the payments of most financial institutions, and it seems to me they are being awfully generous in what they pay.

Mr. Stimpson: We can pass that inquiry on to the Department of Finance. My understanding is that this is all handled through the Bank of Canada.

The Chairman: Nevertheless, I think Senator Manning's point pertains to Senator Austin's question concerning how the distribution of bonds is handled. I think Senator Austin's question pertained to whether or not it could be more competitive than it is. It does not seem to me that the answer covers the point he was raised.

Mr. Stimpson: We could get further information.

Miss Moncion: We will refer the question to the Department of Finance and find out about it from their officials.

The Chairman: That is fine, but I do not think that ends the matter. It seems to me that if we ask you a question, you are at liberty to go anywhere you can to get the information necessary to answer that question, obviously, but when you say that you will refer the matter to the Department of Finance there is the implication that your obligation stops there. What Senator Manning and Senator Austin have raised as a question is important in controlling spending. Senator Manning has said that he understands that the commission income on the distribution of bonds is a bonanza, and Senator Austin raised the question of whether there could not be more competition introduced into the distribution of government bonds. I think Senator Manning is hoping that the Treasury Board would get the information that would show how the bonds are distributed and perhaps make some comparisons.

[Traduction]

Le sénateur Leblanc: Cela prend 24 mois avant de pouvoir faire des statistiques?

M. Stimpson: Je dirais que ces rajustements s'arrêtent probablement à l'année 1977-1978.

Le sénateur Leblanc: Ce serait pour cette année-là.

M. Stimpson: Oui. Mais je crois que nous aurons d'autres rajustements l'an prochain, pour 1978-1979.

Le sénateur Robichaud: En est-il de même au niveau provincial?

M. Stimpson: L'autre question posée concerne les frais de service des obligations. D'après les informations que nous avons reçues du ministère des Finances, la Banque du Canada s'occupe de la distribution des obligations. Elle fixe des limites aux courtiers et aux établissements financiers comme les banques, etc.; elle est autorisée à rajuster les quantités qui leur sont distribuées, et à déterminer ce que les banques ou les établissements financiers peuvent traiter et vendre.

En ce qui concerne les bons du Trésor, d'après les informations que nous avons reçues, un certain nombre de courtiers du marché monétaire et d'établissements financiers peuvent présenter des offres en vue de pouvoir vendre des bons du Trésor.

Le sénateur Manning: A-t-on récemment évalué si l'indemnité accordée aux établissements bancaires pour la vente de ces bons est, ou non, excessive? J'ai examiné les montants versés à la plupart des établissements financiers, et il me semble qu'on est terriblement généreux à leur égard.

M. Stimpson: Nous pouvons demander au ministère des Finances de faire enquête à ce sujet. Si je ne m'abuse, tout est traité par l'entremise de la Banque du Canada.

Le président: Néanmoins, le point soulevé par le sénateur Manning concerne la question du sénateur Austin, à savoir comment se fait la distribution des obligations. Je pense que le sénateur Austin voulait savoir si on ne pourrait faire en sorte que ce soit plus concurrentiel qu'à l'heure actuelle. Il ne me semble pas que vous répondiez au point qu'il a soulevé.

M. Stimpson: Nous pourrions obtenir d'autres informations.

Mlle Moncion: Nous soumettrons la question au ministère des Finances, dont les hauts fonctionnaires nous renseigneront.

Le président: C'est bien, mais je ne pense pas que cela mette un terme à la question. Il me semble que, si nous vous posons une question, vous êtes, évidemment, libres de vous adresser à quiconque pour obtenir les informations nécessaires, mais quand vous dites que vous soumettez la question au ministère des Finances, vous sous-entendez que votre obligation s'arrête là. Les points soulevés par le sénateur Manning et le sénateur Austin sont importants en ce qui concerne le contrôle des dépenses. Le sénateur Manning dit que, d'après ce qu'il croit comprendre, grâce aux commissions prélevées la distribution d'obligations est une vraie mine d'or, et le sénateur Austin a soulevé la question de savoir si on ne pourrait pas rendre plus concurrentielle la distribution des obligations du gouvernement. Je pense que le sénateur Manning espère que le Conseil du Trésor obtiendra les informations établissant comment sont distribuées les obligations, et fournissant éventuellement des comparaisons.

[Text]

Senator Manning: I should like to know what the commissions are and whether they are reasonable or not. It seems to me that there is no selling job to be done except that the government must draw to the attention of the people that these government bonds are not like an industrial bond where someone might be worried whether it is good or not, or whether the interest rate is proper. These bonds are the easiest kind of bonds to sell. I am of the impression that perhaps we are paying more than we need to pay.

The Chairman: We should find out not only what commission the government pays, but what commissions are paid in the distribution of provincial applications and industrial applications.

Senator Manning: Yes, right across the board.

The Chairman: I think what we are really getting at is that when we give you a question, we would like you, in your capacity as the managers of the spending processes of government, to find out the answers to these questions and not just say, "Well, that is Finance", or, "That is Energy's problem." It seems to me that that is a significant difference in the approach to these matters.

Miss Moncion: Perhaps my term was not well chosen. We will undertake to find the answers to the questions you are asking.

Senator Robichaud: This year Government of Canada bondholders receive a bonus. What is the policy behind this, and when was it instituted? Is there any way that we can get the total amount of money that the government will have to pay over and above the original plan to cover these bonuses?

The Chairman: You are talking about the Canada Savings Bonds?

Senator Robichaud: Yes.

The Chairman: I think that would be a figure that would be difficult to get.

Miss Moncion: The increased interest, in fact?

Senator Robichaud: Yes.

The Chairman: It is going to be difficult to determine what the total overall cost to the treasury is going to be because it is a question of how many bonds are cashed. They can certainly give you the schedule of the interest rates.

Senator Robichaud: How are people informed that they are entitled to a higher amount of interest on these bonds?

The Chairman: I think I can answer that—they are just paid it.

Senator Robichaud: Not unless they ask for it.

The Chairman: No, I think, and somebody can correct me if I am wrong, they are just paid.

[Traduction]

Le sénateur Manning: J'aimerais connaître le montant des commissions, et savoir si elles sont raisonnables ou non. Il me semble qu'il n'y a pas de travail de vente à faire; le gouvernement doit simplement informer la population que ses obligations ne sont pas comme des obligations industrielles, c'est-à-dire qu'on n'a pas à se demander si elles sont bonnes ou non, ou si elles rapportent un taux d'intérêt approprié. Les obligations du gouvernement sont les plus faciles à vendre. Mais j'ai l'impression que nous payons peut-être plus que ce ne serait nécessaire.

Le président: Nous devrions chercher non seulement à connaître le montant des commissions payées par le gouvernement, mais aussi à savoir quelles commissions sont versées pour distribution d'obligations provinciales et d'obligations industrielles.

Le sénateur Manning: Oui, de façon générale.

Le président: Ce à quoi nous voulons en venir, c'est ceci: quand nous vous posons une question, nous aimerions que, en votre qualité de gestionnaires des dépenses du gouvernement, vous en trouviez la réponse, et non pas que vous vous contentiez de nous dire: «c'est un problème qui relève du ministère des finances», ou encore «c'est un problème qui relève du ministère de l'Énergie». Il me semble que c'est une approche sensiblement différente.

Mlle Moncion: Mon terme n'était peut-être pas très bien choisi. Nous nous occuperons de trouver les réponses aux questions que vous posez.

Le sénateur Robichaud: Cette année, les détenteurs d'obligations du gouvernement du Canada reçoivent une prime. En fonction de quelle politique, et quand celle-ci a-t-elle été établie? Y a-t-il moyen de connaître le montant total d'argent que le gouvernement devra payer en sus de ce qui avait été prévu à l'origine pour ces primes?

Le président: Vous parlez des obligations d'épargne du Canada?

Le sénateur Robichaud: Oui.

Le président: Je pense que ce serait un chiffre difficile à obtenir.

Mlle Moncion: L'intérêt accru, en fait?

Le sénateur Robichaud: Oui.

Le président: Il sera difficile de déterminer ce qu'il en coûtera au Trésor globalement, car tout dépend du nombre d'obligations encaissées. Mais on pourra certainement vous donner le barème des taux d'intérêt.

Le sénateur Robichaud: Par quel moyen les détenteurs d'obligations du gouvernement sont-ils informés qu'ils ont droit à un intérêt supérieur?

Le président: Je pense pouvoir répondre à cette question. On le leur verse tout simplement.

Le sénateur Robichaud: Ce n'est pas seulement s'ils le demandent.

Le président: Non. Je pense, et l'on me corrigera si je me trompe, qu'on le leur verse tout simplement.

[Text]

Senator Robichaud: When you cash the coupons, they do not tell you. I know because it happened to me just last week.

Mr. Radburn: There is a notice published. I am not sure to what extent it was given newspaper coverage, but I know in our building there is a notice on every floor.

The Chairman: There is a general notice. I do not think everyone is informed individually.

Mr. Stimpson: That notice indicates the rate of interest on the bonds that do not have the coupons. The rate is reflected when the cheque is sent out. On the ones that have coupons it will be paid when the bond matures.

Senator Robichaud: At compound interest?

Mr. Stimpson: Yes, the adjustment will be made when the bond matures. If you cash the bond before it matures, you will not get the additional interest, but if you keep the bond to maturity, you will get the additional interest at that time.

Senator Robichaud: You mean you do not get the increased amount of interest if you just cash the coupons?

Miss Moncion: I think there is one series, S-25, where there was a bonus. You had to cut the corner off your bond. This was a very special measure for only one series.

Senator Leblanc: I think it was five series: S-23, S-24, S-25, S-26 and S-27.

Miss Moncion: I think that was the only series with coupons. I think it had been advertised by means of some leaflets which were issued along with some government cheques, and there were also a number of notices indicating this.

The Chairman: What we would like to know is how Canada Savings bondholders are notified of changes in interest rates.

Senator Robichaud: And if they are entitled to a bonus. Last week I went to cash some coupons because I knew they were due on November 2, but I delayed until last week. I thought I would just cash the interest, but my secretary told me that I might be entitled to a higher rate of interest. I had to ask the officer at the bank if that were so. If that happened to me, does it not happen to most people?

Senator Leblanc: That would be published thoroughly through the media. I have read it time and time again.

Miss Moncion: We will obtain a report on the publicity that has gone on with respect to this program.

Senator Barrow: Many people do that.

Senator Robichaud: It certainly escaped my attention.

The Chairman: It is a good question. Miss Moncion has agreed to see what publicity is given to these things and how bondholders are informed or not informed, as the case may be.

[Traduction]

Le sénateur Robichaud: Quand vous rendez les coupon, on ne vous le dit pas. Je le sais, car j'ai vécu l'expérience la semaine dernière.

M. Radburn: Un avis est publié. Je ne sais pas jusqu'à quel point on en a parlé dans les journaux, mais dans notre immeuble, un avis est affiché à chaque étage.

Le président: On en donne un avis général, mais je ne pense pas qu'on en envoie un à chacun en particulier.

M. Stimpson: Cet avis indique le taux d'intérêt des obligations sans coupons, qui est appliqué au moment de l'envoi du chèque. Pour les obligations avec coupons, l'intérêt est versé au moment où l'obligation arrive à échéance.

Le sénateur Robichaud: A intérêt composé?

M. Stimpson: Oui, le rajustement est effectué quand l'obligation arrive à échéance. Si vous l'encaissez avant, vous n'avez pas d'intérêt supplémentaire; mais si vous attendez qu'elle arrive à échéance, vous toucherez cet intérêt supplémentaire à ce moment-là.

Le sénateur Robichaud: Vous voulez dire que vous n'obtenez pas d'intérêt accru si vous encaissez simplement les coupons?

Mlle Moncion: Je pense qu'il y avait une série, la série S-25, qui comportait une prime. Il fallait détacher un coin de l'obligation. Mais c'était une mesure tout à fait spéciale, pour une série seulement.

Le sénateur Leblanc: Je pense qu'il s'agissait en fait de cinq séries: S-23, S-24, S-25, S-26 et S-27.

Mlle Moncion: C'étaient les seules avec coupons. Je pense qu'on en a fait la promotion par voie de brochures jointes aux chèques du gouvernement, et qu'un certain nombre d'avis ont été émis en ce sens.

Le président: Ce que nous aimerions savoir, c'est comment les détenteurs d'obligations d'épargne du Canada sont avisés de modifications des taux d'intérêt.

Le sénateur Robichaud: Et s'ils ont droit à une prime. La semaine dernière, je suis allé encaisser des coupons. Ils étaient échus depuis le 2 novembre, mais j'ai omis de les encaisser jusqu'à la semaine dernière. Je croyais encaisser simplement l'intérêt, mais ma secrétaire m'a dit que je pourrais avoir droit à un taux d'intérêt plus élevé. J'ai dû demander au responsable de la banque si tel était le cas. Si cela m'est arrivé, pourquoi ne serait-ce pas le cas pour la plupart des gens?

Le sénateur Leblanc: Les media d'information en parlaient sûrement abondamment. Je l'ai lu et relu à maintes reprises.

Mlle Moncion: Nous demanderons qu'un rapport soit préparé sur la publicité qui a été faite au sujet de ce programme.

Le sénateur Barrow: Beaucoup de personnes le font.

Le sénateur Robichaud: Cela m'a échappé.

Le président: C'est une bonne question. M^{lle} Moncion a accepté de s'occuper de savoir dans quelle mesure on fait de la publicité sur ce genre de chose et de quelle façon les détenteurs d'obligations sont ou ne sont pas informés, selon le cas.

[Text]

Senator Robichaud: Mr. Chairman, do we ask questions at random on the supplementary estimates?

The Chairman: No. We are proceeding seriatim on the departments. We have dealt with half of them now. At the end, if there are any general questions we will go back, if that is agreeable. I believe Senator Manning wants to ask a question on Energy, Mines and Resources. Of course, we can have any other questions that are supplementary on the department as we go along.

Senator Manning: I have a couple of questions on Energy, Mines and Resources. There is an item in respect of the transfer of the Precambrian Institute to Thunder Bay, under vote 50. Why were the funds available from the cancellation of reallocation of the institute not lapsed? If a project was not proceeded with, I thought the usual practice was that the funds would lapse in a case of this kind, but apparently not, because they are being transferred.

Miss Moncion: You were referring to the Precambrian Institute?

Senator Manning: Yes. Vote 50 relates apparently to "cancellation of relocation of the Precambrian Institute to Thunder Bay." The move was cancelled and the funds were being transferred. Is it not the usual practice, when a project of this kind is cancelled, that the funds are lapsed and are not available for transfer?

Miss Moncion: No. It has been the practice—and this is one of the reasons for the \$1 vote—to transfer available funds so that the final estimates printed are as low as need to be printed. In this case it was felt that, since these funds will not be used for the intended purpose, with authorization by Parliament they could be used to offset expenditures in other areas of the same department. I think it has been the practice in past years to print the lowest possible estimates. However, the transfer of funds from one vote to another is never done without the approval of Parliament. This is why it is so indicated.

Mr. Radburn: I believe that on November 8, 1979, Mr. O'Toole, when before this committee, gave a rather lengthy explanation of the practice and policy concerning \$1 votes. It is on pages 2:11, 2:12 and 2:13 of the Committee proceedings.

Senator Leblanc: The estimate you give is correct as long as you are within the same fiscal period?

Miss Moncion: Oh yes.

Senator Leblanc: If it lapses after the end of the fiscal period, is the program carried out or is there some money left?

Miss Moncion: There is no transfer at the end of the fiscal year. Lapsing funds lapse. Funds are only transferred within the fiscal year, with the approval of Parliament.

[Traduction]

Le sénateur Robichaud: Monsieur le président, posons-nous des questions au hasard au sujet du budget supplémentaire?

Le président: Non. Nous procédons par ministère. Nous en avons déjà étudié la moitié. A la fin, s'il y a des questions d'ordre général nous renviendrons sur certains de ces postes, si tout le monde est d'accord. Je crois que le sénateur Manning a des questions à poser au sujet d'Énergie, Mines et Ressources. Naturellement, il est toujours possible de poser une question supplémentaire au sujet d'un ministère, au fur et à mesure que nous avançons.

Le sénateur Manning: J'ai une ou deux questions à poser au sujet d'Énergie, Mines et Ressources. Il y a un poste concernant la réinstallation de l'Institut précambrien à Thunder Bay, il s'agit du crédit 50. Comment se fait-il que les fonds libérés au moment que fut contremandée la réinstallation de l'Institut ne sont pas tombés en annulation? Lorsqu'un projet était abandonné, je croyais que les fonds qui lui étaient destinés tombaient en annulation mais il semble que tel n'est pas le cas puisqu'ils sont transférés.

Mlle Moncion: Vous vouliez parler de l'Institut précambrien?

Le sénateur Manning: En effet. Le crédit 50 se reporte semble-t-il à l'annulation de la réinstallation de l'Institut précambrien à Thunder Bay. Le déménagement a été annulé et les crédits ont été transférés. La pratique habituelle n'est-elle pas que lorsqu'un projet de ce genre est annulé, les fonds tombent en annulation et ne peuvent être transférés?

Mlle Moncion: Non. C'est de pratique courante—et il s'agit-là d'une des raisons des crédits de \$1—de transférer les fonds libérés de sorte que les prévisions finales soient aussi basses que possible. Dans ce cas particulier, on a cru que puisque ces crédits ne serviront pas aux fins prévues, avec l'autorisation du Parlement ils pourraient servir à équilibrer les dépenses dans d'autres secteurs du même ministère. Je crois qu'il était courant par les années passées, d'en arriver au chiffre le plus bas possible. Toutefois, le transfert de fonds d'un crédit à l'autre ne se fait jamais sans l'approbation du Parlement. Voilà donc pourquoi on l'indique.

M. Radburn: Je crois que le 8 novembre 1979, M. O'Toole, lors de sa comparution devant le Comité, nous a expliqué en long et en large ce qui se passait dans le cas des crédits de \$1. C'est aux pages 2:11, 2:12 et 2:13 des délibérations du Comité.

Le sénateur Leblanc: Les prévisions que vous donnez sont exactes tant que vous demeurez dans le même exercice financier.

Mlle Moncion: Oui.

Le sénateur Leblanc: S'ils tombent en annulation après la fin de l'exercice financier, le programme est-il mis en œuvre ou reste-t-il quelque argent?

Mlle Moncion: On ne procède à aucun transfert à la fin de l'exercice financier. Les fonds qui tombent en annulation le demeurent. Il faut s'en tenir à l'exercice financier, avec l'approbation du Parlement.

[Text]

Senator Manning: Do the projects to which the funds are being transferred proceed only after the transfer, or is it approval after the fact?

Miss Moncion: They do not have the authority to spend the funds before the estimate is voted.

Senator Manning: They do not have the authority to pay out the money, but my point is that if they go ahead and spend \$10 million on a project and then pay for it after the transfer is made, if the project is done the transfer becomes pretty much a formality. Is the transfer always completed and authorized by Parliament before the project for which it is to be expended is proceeded with?

Miss Moncion: On a legal basis, the department does not have the authority to proceed.

Senator Manning: I know they do not have a legal basis. I want to know the fact.

Miss Moncion: I cannot answer for the department. I think this is one of the things the Auditor General is very carefully looking into in the majority of departments. The projects are not authorized until the estimates are voted by Parliament.

Senator Steuart: Have you ever heard of it being done? Is it done, to your knowledge?

Miss Moncion: No.

Senator Steuart: It is not done?

Miss Moncion: Not that I know of.

Senator Steuart: They bring the project to Parliament, get approval and then get the money?

Miss Moncion: To be honest, I have to admit that there are cases when they will come to Treasury Board for what they call post-approval. Usually it is on minor items, where the financial officer has simply forgotten, or it has escaped him. This is never taken very lightly. However, the funds are not to be spent. Usually it is the expansion of a project rather than a new project. If it is the expansion of a project, in some cases the funds can be used. There are some program approvals that can be given on a general basis, which is ongoing. In this particular case, what Parliament approves is the authority to spend, and the funds cannot be paid or spent before the appropriations are voted.

The Chairman: I should like to proceed from Senator Manning's question, when he asked whether this expenditure could have been made before the approval. Your answer is that the Auditor General is looking into that. Is that not part of the function of Treasury Board? I assume that is a contravention of the Financial Administration Act. If there is a contravention, is it not up to Treasury Board to assure that that does not happen, and if a question like this is raised would it not be Treasury Board who would check to see if in fact the policies are being adhered to? It would not necessarily be left to the Auditor General to do that.

[Traduction]

Le sénateur Manning: Les projets auxquels les fonds sont transférés sont-ils mis en œuvre après le transfert seulement ou sont-ils approuvés après coup?

Mlle Moncion: Les ministères ne sont pas autorisés à dépenser les fonds tant que le budget n'a pas été approuvé.

Le sénateur Manning: Ils ne sont pas autorisés à décaisser l'argent, mais ce que je veux dire c'est que s'ils vont de l'avant, dépensent \$10 millions pour un projet et payent pour ce dernier une fois que le transfert a été effectué, le transfert devient alors une simple formalité. Le transfert est-il toujours effectué et autorisé par le Parlement avant que soit mis en œuvre le projet auquel les fonds sont affectés?

Mlle Moncion: Légalement, le ministère n'a pas l'autorisation de mettre le projet en œuvre.

Le sénateur Manning: Je sais qu'il n'a aucun appui juridique. Je veux connaître les faits.

Mlle Moncion: Je ne peux répondre pour le ministère. Je crois qu'il s'agit là d'une des choses que le vérificateur général est en train d'examiner à fond dans la plupart des ministères. Les projets ne sont pas autorisés tant que le budget n'a pas été voté par le Parlement.

Le sénateur Steuart: Savez-vous si l'on a déjà procédé de cette façon? Est-ce que cela se fait selon vous?

Mlle Moncion: Non.

Le sénateur Steuart: Cela ne se fait pas?

Mlle Moncion: A ce que je sais, non.

Le sénateur Steuart: Ils soumettent le projet au Parlement, obtiennent l'approbation et ensuite les fonds?

Mlle Moncion: Pour être honnête, je dois admettre qu'il y a des cas où ils s'adressent au Conseil du Trésor afin d'obtenir ce qu'ils appellent une approbation rétroactive. Il s'agit habituellement de questions de moindre importance, l'agent financier ayant tout simplement oublié ou la chose lui ayant échappé. Ces questions ne sont jamais prises à la légère et les fonds ne doivent toutefois pas être dépensés. Il s'agit habituellement de l'expansion d'un projet plutôt que d'un nouveau programme. Dans le premier cas, il arrive que les fonds peuvent être utilisés. Certains programmes peuvent être approuvés, et cela est courant. Mais dans pareil cas, c'est l'autorité de dépenser que le Parlement approuve et les fonds ne peuvent être versés ou dépensés avant que les crédits soient adoptés.

Le président: J'aimerais maintenant que l'on reprenne la question du sénateur Manning, à savoir si les dépenses pouvaient avoir été engagées avant l'approbation. Vous répondez à cela que le Vérificateur général est en train d'examiner à fond cette question. Ne s'agit-il pas plutôt d'une fonction du Conseil du Trésor? Je suppose qu'il s'agit d'une infraction à la Loi sur l'administration financière. Dans un tel cas, ne serait-ce pas au Conseil du Trésor à voir à ce que cela n'arrive pas et si une telle question était soulevée ne serait-ce pas le Conseil du Trésor qui procéderait à l'examen afin de voir si les politiques sont respectées? Cela ne relèverait pas nécessairement du Vérificateur général?

[Text]

Miss Moncion: I may be wrong, but I do not think we have the tools to do that.

Mr. Radburn: I think Miss Moncion is right. I believe the Auditor General would discover matters that were perhaps improper. You are quite correct, though, that the general responsibility is definitely that of Treasury Board. I do not think a department will proceed, other than in the odd exception that Miss Moncion mentioned, after the fact—which is rather rare—without Treasury Board authority.

I think we have to discern between projects, grants and operating expenditures. Let me give an example. If a department had Treasury Board approval for increased operating expenditures, in one sense one might argue they may be proceeding towards paying those expenditures within the present authority in the expectation of parliamentary approval of the supplementary estimates. If Parliament did not approve the supplementary estimate—they are not forced to—then the department would have to forego something else and stay within the monetary limits already approved by Parliament.

Perhaps I could give another example. If a department had authority to add five more person-years, I think that after Treasury Board approval they would proceed to hire those persons and pay it out of the normal operating expenditures of the department. On the other hand, if the new expenditure is a grant, then the department has absolutely no authority, nor has Treasury Board any authority, to authorize the department to proceed to pay that grant without parliamentary approval.

Senator Manning: I think it is something that needs to be looked at closely. I do not think there is any problem with things like grants; you simply don't pay out grants, you don't have the money. Whereas problems do arise, particularly if it is a capital expenditure, with some projects being constructed and overruns occurring in the amount of \$2 million. If the work is three-quarters done and they need more money, they look around and find places within the department where their money is not being used, so they transfer it.

My question is: Is the procedure at that stage to get the transfer authorized and approved by Parliament before the work continues; or is it simply a situation where, because the work is three-quarters done, they go ahead and do it and transfer the money after the fact? There might be some practical reasons for doing that, but I think we would all agree that that practice is a dangerous one because it does tend to create a slackness on the part of the estimators because they can simply say that they have ways of taking care of cost overruns and can get the money after the fact.

Miss Moncion: this question deserves a long answer. First of all, in the case of overruns, from a practical point of view, they should come to Treasury Board for authority for increased cost on a particular project. On that basis, in some cases they

[Traduction]

Mlle Moncion: Je me trompe peut-être mais je ne crois pas que nous disposions des mécanismes pour le faire.

M. Radburn: Je crois que M^{lle} Moncion a raison et que le Vérificateur général découvrirait peut-être des impairs. Vous voyez très juste, toutefois, lorsque vous dites que la responsabilité revient au Conseil du Trésor. Je ne crois pas qu'un ministère mettrait en œuvre un programme, à part l'exception dont a parlée M^{lle} Moncion, après coup—ce qui est plutôt rare—sans obtenir l'autorisation du Conseil du Trésor.

Je crois qu'il faut faire une distinction entre projets, subventions et dépenses d'exploitation. Permettez-moi de vous donner un exemple. Si un ministère avait obtenu l'approbation du Conseil du Trésor pour accroître ses dépenses d'exploitation, en un sens, on pourrait supposer qu'il a l'intention d'acquitter cette dette en vertu de l'autorité présente dans l'espoir que le Parlement approuvera le budget supplémentaire. Si le Parlement n'approuvait pas le budget supplémentaire—il n'y est pas tenu—le ministère devrait annuler un autre projet afin de rester en deçà des limites du budget déjà approuvé par le Parlement.

Je pourrais peut-être donner un autre exemple. Si un ministère avait reçu l'autorisation d'ajouter cinq années-personnes, je crois qu'après avoir obtenu l'approbation du Conseil du Trésor, il embaucherait ces personnes et leur verserait leur salaire à même les dépenses d'exploitation normales. D'autre part, si la nouvelle dépense prend la forme d'une subvention, le ministère n'a absolument aucun pouvoir, ni le Conseil du Trésor, lui permettant d'autoriser le ministère à verser cette subvention sans avoir obtenu l'approbation du Parlement.

Le sénateur Manning: Je crois qu'il s'agit-là d'un point qu'il faut étudier attentivement. Je ne crois pas que les subventions posent des problèmes. Vous ne versez tout simplement pas de subventions, si vous ne disposez pas des fonds pour le faire. Des problèmes surgissent, surtout dans le cas des dépenses de capital, lorsque certains projets sont en voie d'être réalisés et que l'on doit faire face par exemple à des dépassements de coûts de l'ordre de \$2 millions. Si les travaux sont aux trois-quarts terminés et que des fonds supplémentaires sont requis, il suffit de chercher un peu afin de trouver un programme du ministère pour lequel les fonds n'ont pas été utilisés et de procéder à un transfert.

Ma question est la suivante: S'agit-il alors d'obtenir du Parlement une autorisation et une approbation pour le transfert avant que l'on poursuive les travaux ou s'agit-il simplement, parce que les travaux sont déjà aux trois-quarts terminés, de poursuivre et de procéder par la suite à un transfert de fonds? Il se pourrait qu'il y ait des raisons pratiques de le faire, mais je crois que nous serions tous d'accord pour dire qu'il s'agit d'une pratique dangereuse qui tendrait à susciter un certain relâchement de la part des évaluateurs qui pourraient se dire simplement qu'ils pourront toujours régler ce problème de dépassements de coûts et obtenir les fonds une fois les travaux terminés.

Mlle Moncion: Cette question mérite une longue réponse. Tout d'abord, en ce qui a trait aux dépassements, du point de vue pratique, il faudrait s'adresser au Conseil du Trésor afin d'obtenir l'autorisation de hausser les coûts dans le cas d'un

[Text]

would continue with the project rather than stop construction and incur a much more serious cost. On the other hand, I might point out that a few months ago Treasury Board produced a severe or strict guideline on cost overruns. Departments are now under pressure, first of all, to have accurate estimates on their projects and, secondly, to ensure that cost overruns do not occur because they are not taken lightly by Treasury Board. In the guidelines, there are possibilities of penalties to departments for each cost overrun. Therefore, I think this is dealt with in a serious and severe fashion now.

Senator Manning: It is a difficult thing to handle because there is a danger in the other direction: if there is too rigid a situation, that tends to encourage over-estimating to ensure that there will not be a shortfall. That can be just as serious and costly to the public purse as a cost overrun.

The other question I have deals with the section under Atomic Energy of Canada Limited. There is reference to "Costs for withdrawal of entry benefits on duty and sales tax". What causes the withdrawal of entry benefits on duty and sales tax?

Miss Moncion: There has been a change in the—I am trying to think whether it is the legislation or the regulation. Revenue Canada, up until recently, gave free entry into Canada of scientific equipment and apparatus. This regulation has been amended. Now every federal government department must pay the normal duty and taxes on the entry of scientific equipment and apparatus. This was unforecasted. This is why the \$1,750,000 is being paid to Customs and Excise.

Senator Manning: What is the rationale behind that decision?

Miss Moncion: I think the rationale was to show Parliament the true cost of each departmental operation. If it were buried, if I may say, in Customs and Excise, it could be referred to as a tax expenditure, in a manner. However, this policy is being reviewed at present because of the significant costs involved. The policy is being reviewed at the request of the President of the Treasury Board. I have no indication at what stage the review is now.

Senator Manning: Those are all the questions I have, Mr. Chairman.

The Chairman: Are there any further questions on Energy, Mines and Resources?

As there appears to be none, we shall move on to Fisheries and Oceans. Senator Barrow?

Senator Barrow: I wonder whether the witness could explain what is meant by the term "Salmonid Enhancement Program".

Miss Moncion: The Salmonid Enhancement Program is a large program carried out mainly in the west and northern

[Traduction]

projet en particulier. A cet égard, il pourrait arriver dans certains cas que l'on poursuive le projet plutôt que d'arrêter la construction et de subir des pertes encore plus grandes. D'autre part, permettez-moi de vous dire que le Conseil du Trésor a publié, il y a quelques mois, une directive sévère ou stricte sur le dépassement des coûts. Premièrement, on oblige maintenant les ministères à fournir des prévisions précises à l'égard de tous leurs projets et, deuxièmement, de s'assurer qu'il n'y aura aucun dépassement de coûts car le Conseil du Trésor ne les prendra pas à la légère. On y prévoit même imposer des sanctions aux ministères pour tout dépassement de coûts. J'ai bien l'impression qu'il n'est plus dorénavant question de prendre cela à la légère.

Le sénateur Manning: Il s'agit d'une chose difficile à régler, un danger existant dans l'autre direction. En étant trop strict, on risque d'encourager les ministères à surévaluer de peur d'accuser un déficit. Cela pourrait être tout aussi sérieux et coûteux pour les contribuables, qu'un dépassement de coûts.

Mon autre question concerne la partie consacrée à l'Énergie atomique du Canada Limitée. On parle ici de «frais relatifs au retrait de la franchise douanière et de la taxe de vente». Pourquoi doit-on effectuer ce retrait?

Mlle Moncion: Il y a eu modification... je n'arrive pas à me souvenir s'il s'agit d'une modification apportée à la Loi ou au Règlement. Revenu Canada, jusqu'à dernièrement, permettait l'entrée en franchise, au Canada, de matériel et d'appareils scientifiques. Ce règlement a été modifié. Aujourd'hui, tout ministère du gouvernement fédéral doit payer les droits de douane et les taxes habituelles sur le matériel et les appareils scientifiques. On n'avait pas prévu cela. C'est la raison pour laquelle le montant de \$1 750 000 est versé aux Douanes et Accises.

Le sénateur Manning: Mais qu'est-ce qui motive cette décision?

Mlle Moncion: Je crois qu'on a voulu montrer au Parlement quel était le coût véritable de chaque opération ministérielle. Si ce poste était englouti, si vous me permettez l'expression, dans les crédits relatifs aux Douanes et Accises, on pourrait le considérer comme une dépense fiscale, d'une certaine façon. Cependant, la présente politique est actuellement révisée en raison des coûts importants qu'elle suppose, et ce, à la demande du président du Conseil du Trésor. Je ne sais absolument pas où en est actuellement cette révision.

Le sénateur Manning: Ce sont là toutes les questions que j'avais à poser, monsieur le président.

Le président: Y a-t-il d'autres questions sur les crédits du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources?

Comme il ne semble pas y en avoir, nous allons passer à ceux des Pêches et Océans. Sénateur Barrow?

Le sénateur Barrow: Je me demande si le témoin pourrait expliquer ce que l'on entend par «Programme de mise en valeur des salmonidés».

Mlle Moncion: Le Programme de mise en valeur des salmonidés est un vaste programme appliqué principalement dans les

[Text]

part of British Columbia. It is a program designed to protect the salmon rivers and habitat. Some of these rivers are on Indian reservations and others are not. It is a large conservation project with a number of community development and environmental complements to it. It is to ensure the continuation of salmon fishing in the area.

The reason for the estimate is that the project is approved at \$22,330,000 for 1979-80. This assumed that \$2,670,000 would be available from the economic growth component of Canada Works for native projects under the Community Development Plan. However, the project was not recommended for funding. Since a number of the activities were already started, it was felt that it would be highly detrimental if the funds did not come forward. This is the reason for its inclusion in the supplementary estimates.

Senator Barrow: When this estimate is paid out, is it a continuing program?

Miss Moncion: Yes, it is a continuing program. It is shown in the main estimates of the department.

Mr. Stimpson: If I may, I think it was a program intended to last three or four years. I do not know whether we are into the second or third year of that program now, but there is a period for which the program shall operate. I think it should be finished in another year.

Senator Barrow: Is there any way of knowing whether or not the amount of money that is required eventually for this program approaches or is compatible with the amount of money that was estimated at the time the program was entered into?

The reason I ask this is because I listened to the President of the Treasury Board a few weeks ago saying that he questioned the expenditure of—and I could be wrong with the figure—\$700,000. When he questioned it he found that the original cost of the project was some \$700,000, but in the meantime a few million had been spent additionally. Then they came back for another \$700,000, but this did not show up until he asked the question.

I am asking you the estimated cost of this program and whether these amounts come within the estimate.

Miss Moncion: The amount of \$22,330,000, according to my notes, was approved in November, 1978; therefore, it would be printed in the main estimates. It was understood at that time that \$2,670,000 would come from the Canada Works program, as in the previous year. However, when the \$2,670,000 was approved in March, 1979 the condition for an economic review of the program by cabinet was accompanying the approval. This report is expected by the end of this month. This economic review will be considered by cabinet.

Senator Barrow: Does the province of British Columbia contribute towards this program?

[Traduction]

régions de l'ouest et du nord de la Colombie-Britannique. C'est un programme conçu pour protéger les cours d'eau et l'habitat des saumons. Certains de ces cours d'eau traversent des réserves indiennes, d'autres non. C'est là un vaste projet de conservation auquel viennent se greffer un certain nombre d'aspects relatifs au développement communautaire et à l'environnement. Le programme vise à protéger la pêche du saumon dans cette région.

La raison pour laquelle on prévoit ici un poste budgétaire, c'est que la valeur approuvée du projet pour 1979-1980 est de \$22 330 000. On a supposé que les crédits accrus du programme Canada au travail apporteraient les \$2 670 000 nécessaires à la réalisation des projets locaux dans le cadre du projet de développement communautaire. Cependant, les autorités ont refusé de financer le projet. Comme un certain nombre d'activités étaient déjà en cours, on a estimé qu'il serait hautement préjudiciable que les crédits ne soient pas accordés. C'est la raison pour laquelle on a inclus ce programme dans le budget supplémentaire des dépenses.

Le sénateur Barrow: Ces crédits étant versés, s'agit-il d'un programme permanent?

Mlle Moncion: C'est exact. Ce crédit figure aux postes budgétaires du Ministère dans le budget principal des dépenses.

M. Stimpson: Si vous permettez, je crois que le programme devait être appliqué pendant trois ou quatre ans. Je ne sais pas si nous en sommes à la deuxième ou à la troisième année, mais le programme doit encore être appliqué pendant une certaine période. Je crois qu'on doit y mettre fin dans un an.

Le sénateur Barrow: Est-il possible de savoir si les crédits qui seront nécessaires à l'avenir pour ce programme se rapprochent des crédits prévus au moment de sa mise en application, ou encore si ces crédits sont conformes à ces prévisions?

La raison pour laquelle je pose cette question, c'est que le Président du Conseil du Trésor, il y a quelques semaines, a mis en doute ces frais de \$700 000, mais je me trompe peut-être dans les chiffres. Il estimait alors que le coût initial du projet était d'environ \$700 000, mais entre-temps, quelques millions supplémentaires ont été ajoutés. On a ensuite redemandé \$700 000, mais je crois que cette demande n'était pas connue au moment où il a exprimé ses réserves.

Ce que je veux savoir ici, ce sont les coûts estimatifs de ce programme et, également, si ces sommes sont comprises dans le budget principal des dépenses?

Mlle Moncion: D'après mes notes, ce crédit de \$22 330 000 a été approuvé en novembre 1978. Par conséquent, il devrait figurer au budget principal des dépenses. A ce moment-là, on a cru que les \$2 670 000 proviendraient du programme Canada au travail, comme l'année précédente. Cependant, lorsque le crédit de \$2 670 000 a été approuvé en mars 1979, l'approbation était assortie d'une condition prévoyant une révision économique du programme par le Cabinet. Le rapport doit être terminé à la fin du mois.

Le sénateur Barrow: La province de la Colombie-Britannique participe-t-elle à ce programme?

[Text]

Miss Moncion: To my knowledge, no; but I would have to verify that.

Senator Barrow: Would you determine that for us, please?

Miss Moncion: Yes.

Senator Barrow: We then have an item "Operating costs for marine search and rescue"—

The Chairman: Perhaps before you move to that, I might ask a supplementary to your previous question.

What legislation authorized that program?

Miss Moncion: This was a program proposed by Fisheries and Oceans and was printed in the estimates.

The Chairman: So, it was an expenditure of \$22 million in the legislative program that involved a province, and it was dealt with solely by way of the estimates?

Miss Moncion: I do not believe it involved the province financially.

The Chairman: No, but it did involve a province.

Miss Moncion: It is within the mandate of Fisheries and Oceans. That type of program falls within the general mandate of the department. It is not an exceptional program of Fisheries and Oceans. Because the cost was fairly substantial, it was printed as a separate program.

The Chairman: But there was no authorizing legislation?

Miss Moncion: No, nor was any required, since this program falls well within the mandate of the department.

The Chairman: Parliament, then, would only have debated that program insofar as it debated the estimates in which it was contained?

Miss Moncion: This was approved on November 23, 1978, which would indicate to me it was proposed early enough to be printed in the main estimates.

Mr. Stimpson: The main estimates under the Department of the Environment, the Fisheries and Marine Program, contain a list of capital projects that were undertaken under the Salmonid Enhancement Program. Most of these expenditures are of a capital nature, but there are operating expenses as well.

Senator Barrow: The second item deals with "Operating costs for marine search and rescue." This is shown under Fisheries and Oceans. Does this not relate to the Coast Guard; and, if so, why does it appear under Fisheries and Oceans?

Miss Moncion: This program is a co-operative program as among the Department of National Defence, the Department of Transport, and the Department of Fisheries and Oceans. The major reason for involving the three departments in the program is that there is a significant saving in cost through multi-task vessels. Vessels required for the surveillance of the

[Traduction]

Mlle Moncion: A ma connaissance, non. Je devrai vérifier.

Le sénateur Barrow: Pourriez-vous faire cela pour nous?

Mlle Moncion: Certainement.

Le sénateur Barrow: Nous passons maintenant à la question des frais de fonctionnement pour la recherche et le sauvetage en mer . . .

Le président: Avant d'aller plus loin, j'aimerais poser une autre question.

Quelle loi a autorisé la mise en application du programme?

Mlle Moncion: Le programme a été proposé par le ministère des Pêches et des Océans et inscrit au budget.

Le président: Donc, il s'agissait de frais de \$22 millions inclus dans le programme législatif pour une province et qui ne pouvaient être approuvés que dans le budget.

Mlle Moncion: Je crois pas que, financièrement parlant, les provinces étaient en cause.

Le président: Non, mais il y en avait une en cause.

Mlle Moncion: Le programme était compris dans le mandat du ministère des Pêches et des Océans. Le mandat général du ministère comprend ce genre de programme. Il ne s'agit pas d'un programme exceptionnel du ministère des Pêches et des Océans. Comme le programme était suffisamment important, il a été considéré comme distinct.

Le président: Mais aucune loi ne l'autorisait?

Mlle Moncion: Non, et il n'a pas nécessité l'adoption d'une loi puisque le programme correspond parfaitement au mandat du Ministère.

Le président: Le Parlement a alors discuté de ce programme uniquement dans la mesure où il débattait du Budget dans lequel il se trouvait.

Mlle Moncion: Le programme a été approuvé le 23 novembre 1978, ce qui me fait dire qu'il a été proposé suffisamment à l'avance pour figurer au Budget principal.

M. Stimpson: Le Budget principal des dépenses, sous la rubrique ministère de l'Environnement, programme des pêches et de la mer, contient une liste de projets d'investissement qui ont été réalisés dans le cadre du programme de mise en valeur des salmonidés. La plupart de ces dépenses sont des dépenses en immobilisations, mais il y a aussi des frais de fonctionnement.

Le sénateur Barrow: La deuxième question traite des frais de fonctionnement pour la recherche et le sauvetage en mer. Ce poste est inclus dans les crédits du ministère des Pêches et Océans. Ce programme ne concerne-t-il pas la garde côtière et, dans l'affirmative, pourquoi l'a-t-on classé dans la rubrique du ministère des Pêches et Océans?

Mlle Moncion: Ce programme est un programme de collaboration entre le ministère de la Défense nationale, des Transports et des Pêches et Océans. La raison principale pour laquelle les ministères ont conjugué leurs efforts dans la mise en application de ce programme est que l'on peut ainsi réaliser des économies substantielles grâce à l'utilisation de bateaux

[Text]

200-mile limit, for example, could also provide search and rescue services.

Every year the three departments form a planning committee, with each department assuming part of the responsibilities. This program was started when it was decided that by "multi-tasking" these ships there would be a significant saving of funds, and, at the same time, a significant improvement in the level of service.

Senator Barrow: But it really has nothing to do with the Department of Transport?

Miss Moncion: No. This represents the cost of the program which is borne by Fisheries and Oceans. The program is totally co-ordinated with the Department of National Defence and the Department of Transport. You would see the same type of estimate under the Department of Transport, and probably a much smaller one under the Department of National Defence.

Senator Barrow: The next item is "Additional costs of Atlantic Development projects, \$2.3 million." Does this represent additional costs in connection with these programs, or does it relate to additional projects?

Miss Moncion: This amount relates to additional projects. The projects listed here are: Lobster fishermen self-enforcement; the squid fishery development to capitalize on foreign market demand; and the promotion of 1979 Fish and Seafood Month, which I believe was October. There is also a standardization of handling fish onboard inshore vessels, and a one-time contribution to assist in the establishment of a co-operative insurance fund for fishermen.

Senator Barrow: Next we have "increased operating costs for Small Craft Harbours Program." Does this represent a one-time item, or is it an ongoing program?

Miss Moncion: The Small Craft Harbours Program is an ongoing program. These funds are required to operate and maintain existing facilities. Part of the program represents the capital of upgrading and, in some cases, building small craft harbours relating to the needs of fishermen.

The estimate printed for the program is some \$26 million, if my memory serves me correctly.

Senator Barrow: This item is \$1.2 million, and below we have the item:

Less: Funds available from Environment Vote 10 due to reduced capital requirements for the Atlantic Development and Small Craft Harbours Programs.

On the one hand, you say we have increased costs; and, on the other, \$2.4 million that is not required. Why wouldn't you have simply netted the figure?

[Traduction]

polyvalents. Les bateaux chargés de veiller au respect de la limite des 200 milles, par exemple, peuvent aussi être affectés à la recherche et au sauvetage en mer.

Tous les ans, les trois ministères constituent un comité de planification et chacun d'eux assume sa part des responsabilités. Ce programme a été créé lorsqu'on a décidé que l'utilisation des bateaux polyvalents permettrait d'économiser des sommes importantes et qu'en même temps, les services s'en trouveraient nettement améliorés.

Le sénateur Barrow: Mais en réalité, ce programme ne concerne en rien le ministère des Transports.

Mlle Moncion: Non, il s'agit ici des frais du programme assumés par le ministre des Pêches et Océans. La coordination totale du programme se fait avec le ministère de la Défense nationale et des Transports. Vous remarquerez que l'on a inscrit le même genre de crédit budgétaire au ministère des Transports et probablement un crédit beaucoup moins important au ministère de la Défense nationale.

Le sénateur Barrow: Le poste suivant est celui des «crédits supplémentaires accordés pour le Programme d'expansion des pêches de l'Atlantique», soit 2,3 millions. Ce crédit contient-il des frais supplémentaires pour ces programmes ou s'il a trait à d'autres projets?

Mlle Moncion: Ce crédit est accordé pour des projets supplémentaires, dont les suivants: application des règlements concernant la gestion des pêches par les pêcheurs de homard même, mise en valeur du calmar avec objectif la demande des marchés étrangers et promotion du mois du poisson et des fruits de mer en 1979, qui je crois, était octobre. On tient aussi à normaliser la manipulation du poisson sur les bateaux de pêche côtière et à participer à la mise sur pied d'un fonds d'assurance mutuelle pour les pêcheurs.

Le sénateur Barrow: Ensuite, on a augmenté les frais de fonctionnement pour le Programme des ports pour petits bateaux. S'agit-il ici d'un programme temporaire ou d'un programme permanent?

Mlle Moncion: Le Programme des ports pour petits bateaux est un programme permanent. Ces crédits sont nécessaires pour exploiter et entretenir les installations actuelles. Une partie du programme est affecté aux coûts en immobilisations pour l'amélioration des ports et, dans certains cas, la construction de ports pour petits bateaux afin de répondre aux besoins des pêcheurs.

Le crédit inscrit est d'environ \$26 millions, si ma mémoire est bonne.

Le sénateur Barrow: Ce crédit est de \$1,2 million à la suite duquel on peut lire:

Moins: fonds disponibles au titre du crédit 10 (Environnement) en raison de la réduction des besoins en capital au chapitre du programme d'expansion des pêches de l'Atlantique et du programme des ports pour petits bateaux.

D'un côté, vous dites que l'on a augmenté les frais et de l'autre, vous dites qu'il faut voter \$2,4 millions pour le pro-

[Text]

Miss Moncion: There are two different votes involved. The increase is in operating costs and the decrease is in capital costs. Because they are two different votes, a transfer could not be made without the approval of Parliament.

Senator Barrow: Could you tell us what the major terms and conditions are in relation to the item of \$3.1 million in subsidies for the construction of fishing vessels.

Miss Moncion: This program is a program which was to be phased out. The funds are required to meet commitments made to vessel owners in excess of the \$2.5 million allocation in the main estimates.

I do not have the terms and conditions of the program here, but I could certainly obtain them from the department, if you so wish.

Senator Barrow: I would appreciate it if you would provide that information for us.

Miss Moncion: Yes.

The Chairman: Are there any further questions on Fisheries and Oceans?

Senator Manning: I am wondering, Mr. Chairman, if the vote we have just discussed and the provision in the Department of Industry, Trade and Commerce for additional assistance to the shipbuilding industry are tied together.

Miss Moncion: They are two different programs. This relates to small crafts for fishermen. The one under Industry, Trade and Commerce is a much larger one and relates to the shipbuilding industry in general.

The Chairman: If there are no further questions on Fisheries and Oceans, we can move to National Defence.

I understand Senator Hicks has some questions.

Senators Hicks: Thank you, Mr. Chairman.

I am somewhat surprised that vote 10b was originally estimated at something under \$35 million, and a supplementary estimate is now being requested of nearly twice that amount. The explanation says:

Increased contributions for NATO military budgets for inflation and currency devaluation, and for increased cash flow in the NATO infrastructure programs.

I cannot imagine how they amount to such a large amount of money. It must be mostly for increased cash flow in the NATO infrastructure programs. Can you help me out a little?

Miss Moncion: I will give you the information I have, and if it is not sufficient, I will undertake to obtain more. On December 1, 1978 the cabinet authorized DND to accept increased funding requirements for the 1980-84 infrastructure program, but this funding was to be subject to approval at a

[Traduction]

gramme. Pourquoi ne nous avez-vous pas tout simplement donné les chiffres nets?

Mlle Moncion: Il est ici question de deux crédits différents. Il y a augmentation des frais de fonctionnement et diminution des coûts de capital. Comme ce sont là deux crédits différents, on ne peut effectuer le transfert sans l'approbation du Parlement.

Le sénateur Barrow: Pouvez-vous nous dire quelles sont les principales conditions assorties à l'octroi de subventions de \$3,1 millions pour la construction de bateaux de pêche.

Mlle Moncion: Ce programme devra être supprimé graduellement. Les crédits sont nécessaires pour répondre aux exigences imposées aux propriétaires de bateaux en sus des crédits de \$2,5 millions accordés dans le Budget principal.

Je n'ai pas en main les conditions du programme, mais je peux les obtenir du ministère, si vous le désirez.

Le sénateur Barrow: J'aimerais beaucoup que vous nous donniez ces renseignements.

Mlle Moncion: Certainement.

Le président: Y a-t-il d'autres questions sur les crédits du ministère des Pêches et Océans?

Le sénateur Manning: Je me demande, monsieur le président, si le crédit dont nous venons tout juste de discuter et la disposition relative au ministère de l'Industrie et du Commerce pour l'aide supplémentaire à l'industrie de la construction de navires, sont liés?

Mlle Moncion: Ce sont là deux programmes différents. Le présent programme concerne les petits bateaux pour les pêcheurs, tandis que celui prévu sous la rubrique Industrie et Commerce est beaucoup plus important et concerne l'industrie de la construction de navires en général.

Le président: S'il n'y a pas d'autres questions sur les crédits du ministère des Pêches et Océans, nous pouvons passer à ceux de la Défense nationale.

Je crois que le sénateur Hicks a des questions.

Le sénateur Hicks: Merci, monsieur le président.

Je suis un peu surpris de voir que le crédit 10b a d'abord été évalué à moins de \$35 millions et que l'on demande maintenant un crédit supplémentaire presque deux fois plus important. Explication du crédit 10b:

contributions accrues à l'égard des budgets militaires de l'OTAN en raison de l'inflation et de la dévaluation de la monnaie... et en raison des mouvements de trésorerie accrus pour les programmes d'infrastructure de l'OTAN.

J'ai du mal à m'expliquer pourquoi il s'agit de tant d'argent. En grande partie, il doit s'agir d'une augmentation des mouvements de trésorerie destinés aux programmes d'infrastructure de l'OTAN. Pouvez-vous éclairer un peu ma lanterne?

Mlle Moncion: Je vais vous donner les renseignements que j'ai à ma disposition, et si ce n'est pas suffisant je vais essayer d'en savoir plus long. Le Cabinet a autorisé le 1^{er} décembre 1978 le ministère de la Défense nationale a obtenu une augmentation des crédits nécessaires pour les programmes d'in-

[Text]

later date, detailing funding requirements for this increase. The funding authority was obtained at that time for 1978-79 only, at \$23.2 million. The funding authority was to be reviewed. For 1979-80 the cabinet had directed that funds required would be provided by re-allocation within the DND budget through an administrative review by recourse to supplementary estimates. As a result of the review, it did not find offsets, and we have to approve the full amount. This is the reason for the size of the supps.

Senator Hicks: I am not sure that I follow you. I am not sure that you have answered my question as to why the additional amount is so large in relation to the original amount. You say, "for inflation". Well, the inflation could not have increased by more than ten or twelve per cent. Currency devaluation may have increased it by 15 per cent, but that is still a long way from the nearly 200 per cent increase.

Miss Moncion: I cannot give you details of the reasons for this significant increase. I can obtain the details from DND.

Senator Hicks: I do not wish to be unnecessarily difficult, but if you can obtain that, I would be interested in seeing what it was.

Miss Moncion: Generally, the information we were given was that it was due to inflation, currency devaluation and increased cash flow.

Senator Hicks: It must be mostly increased cash flow. That is what I should like to understand a little better than I do.

The Chairman: You would like a breakdown between currency devaluation, inflation and cash flow, and then an explanation as to what they mean by "cash flow"?

Senator Hicks: Yes, what they mean by "cash flow". I find difficulty in understanding why, when there is a 12 per cent increase in inflation and a 17 per cent increase in currency devaluation, there is nearly a 200 per cent increase asked for.

The Chairman: Who dreams up these terms—"increased cash flow" in respect of what is a contribution?

Senator Steuart: It is very descriptive. They just want an increased cash flow.

The Chairman: It should be "increased cash outflow".

Miss Moncion: I can attempt to give you a few more explanations. Currency devaluation, inflation and increased cash flow amount to \$36.2 million, while the contributions to the NATO Airborne Early Warning System amount to \$26.4 million.

[Traduction]

frastructure de 1980-1984, mais ces crédits devaient être débloqués plus tard compte tenu des justifications apportées. L'autorisation ne portait à l'époque pour l'exercice 1978-1979 que sur un crédit de \$23,2 millions, mais le poste budgétaire était sujet à révision. Pour 1979-1980 le Cabinet avait exigé que les fonds nécessaires soient puisés à même les crédits budgétaires du ministère de la Défense nationale qui seraient répartis autrement lors d'un examen administratif au moment du prochain budget supplémentaire. L'examen n'a pas permis de trouver les fonds disponibles et nous devons approuver le montant global. C'est ce qui justifie les chiffres élevés du budget supplémentaire.

Le sénateur Hicks: Je ne suis pas tout à fait sûr de vous suivre. Je ne sais trop si vous avez répondu à ma question quant à la raison des montants supplémentaires par rapport au montant du départ. Vous dites: «à cause de l'inflation». Mais si l'on tient en considération, le taux d'inflation, l'augmentation n'aurait pas pu être supérieure à 10 ou 12 p. 100. La dévaluation de la monnaie l'aurait peut être portée à 15 p. 100, nous sommes toutefois encore loin des 200 p. 100 dont il est question.

Mlle Moncion: Je ne peux pas vous donner précisément les raisons de cette augmentation importante. Je vais essayer d'obtenir les raisons précises au ministère de la Défense nationale.

Le sénateur Hicks: Je ne veux pas sans raison vous mettre dans l'embarras, mais si vous pouviez obtenir ces renseignements cela m'intéresserait beaucoup.

Mlle Moncion: En règle générale, les raisons qu'on nous a données portaient sur l'inflation, la dévaluation de la monnaie et l'augmentation des mouvements de trésorerie.

Le sénateur Hicks: La raison doit principalement en être l'augmentation des mouvements de trésorerie. C'est la raison pour laquelle je voudrais en savoir un peu plus long.

Le président: Vous souhaiteriez avoir la ventilation des chiffres relatifs à la dévaluation de la monnaie, à l'inflation et aux mouvements de trésorerie et vous faire expliquer ce qu'on entend par «mouvements de trésorerie».

Le sénateur Hicks: Oui, ce qu'ils entendent par «mouvements de trésorerie». J'ai de la difficulté en effet à comprendre pourquoi lorsque l'inflation augmente de 12 p. 100 et que la dévaluation de la monnaie passe à 17 p. 100, on demande une augmentation de crédits budgétaires de 200 p. 100.

Le président: Qui parle de «mouvements de trésorerie accrus» au sujet d'une contribution?

Le sénateur Steuart: Cela va de soi, ce qu'ils veulent c'est une augmentation des mouvements de trésorerie.

Le président: Il faudrait dire «mouvements de trésorerie accrus».

Mlle Moncion: Je peux essayer de vous donner d'autres explications. La dévaluation de la monnaie, l'inflation et les mouvements de trésorerie accrus, tout cela représente \$36.2 millions alors que les contributions au titre du Système aéroporté de détection lointaine de l'OTAN se montent à \$26.4 millions.

[Text]

Senator Hicks: Yes, that is evident when you look at this afterwards.

The Chairman: There is no increased cash flow in respect of the Airborne Early Warning System; there is only an increased cash flow in respect of infrastructure and military budget.

Miss Moncion: Yes, I can obtain the details of the increased inflation and currency devaluation.

The Chairman: If I can interject, Miss Moncion says she can obtain those figure, that is, the currency devaluation, the inflation, and the increased cash flow figures in respect of the \$36 million. I would think, senators, that you would want to contrast that with the \$26 million.

Senator Hicks: I am going to ask a question about that now. If we have the explanation of the breakdown of the amounts which make up the \$36 million, then my question would be: Why are we dealing with the contribution to the NATO Airborne Early Warning System only by a supplementary estimate? Surely we must have known in advance that this would be required.

Miss Moncion: It was authorized by cabinet only in December. The authorization was given to DND to inform the NATO planning committee that Canada agreed to contribute, in common with its allies, to the cost of acquiring a new system. The total cost to Canada will be \$495 million. That was known only in February, 1979; therefore it was too late to be printed in the main estimates. That is why the total cost of this contribution is in the supplementary estimates.

Senator Hicks: But this \$26 million is only the front end of an expenditure that will run to nearly \$500 million.

Miss Moncion: Yes.

The Chairman: And they cannot find the money inside?

Miss Moncion: No.

The Chairman: Or any portion thereof?

Miss Moncion: There was an administrative review which did not provide any funds.

Mr. Radburn: The increased contributions for the three factors that Miss Moncion will obtain a breakdown of, is different from those where the same facts do not apply because this is the beginning of this program, so the same three factors do not apply to the \$26.4 million.

I should also like to mention that originally the comparison was made between the \$34 million and \$62 million, but for the specific item of increased contribution for NATO military budgets, the amount contained in the main estimates is \$29.9

[Traduction]

Le sénateur Hicks: Oui, c'est évident.

Le président: Il n'y a aucun mouvement de trésorerie supplémentaire en ce qui concerne le Système, il n'y a augmentation de trésorerie que pour l'infrastructure et le budget militaire.

Mlle Moncion: Oui et comme je l'ai dit, je peux essayer d'obtenir tous les détails relatifs à l'augmentation de l'inflation et de la dévaluation de la monnaie.

Le président: Permettez-moi d'intervenir, Mlle Moncion dit qu'elle peut obtenir ces chiffres, c'est-à-dire ceux relatifs à la dévaluation de la monnaie, à l'inflation et aux mouvements de trésorerie accrus pour ce qui a trait à \$36 millions. Je pense Sénateur, que vous devriez comparer ces chiffres aux \$26 millions de dollars prévus au budget.

Le sénateur Hicks: Je voudrais poser maintenant une question à ce sujet. Si nous obtenons la ventilation des sommes qui constituent ces \$36 millions de dollars, la question que je poserais serait alors la suivante. «Pourquoi traitons-nous de la contribution canadienne au Système aéroporté de détection lointaine de l'OTAN dans le budget supplémentaire et pas dans le budget principal? Il va sans dire que l'on savait à l'avance qu'on aurait besoin de cet argent.

Mlle Moncion: Le Cabinet n'a débloqué les crédits nécessaires qu'en décembre. L'autorisation a été donnée au ministère de la Défense nationale de faire savoir à la Commission de planification de l'OTAN que le Canada était d'accord de contribuer au Système avec ses alliés à savoir acheter un nouveau Système ce qui au total revenait à \$495 millions pour le Canada. On ne l'a su qu'en février 1979, et en conséquence, il était trop tard pour faire paraître cette somme au budget principal. C'est la raison pour laquelle le montant total de cette contribution figure au budget supplémentaire.

Le sénateur Hicks: Mais ces \$26 millions de dollars ne constituent qu'une faible partie de la dépense totale qui doit être de l'ordre de \$500 millions de dollars.

Mlle Moncion: Oui.

Le président: Ils ne peuvent pas trouver d'argent à l'intérieur?

Mlle Moncion: Non.

Le président: Une partie peut-être?

Mlle Moncion: L'examen comme l'a dit n'a permis de débloquer aucun crédit.

M. Radburn: L'augmentation des contributions pour les trois facteurs à propos desquelles Mlle Moncion va obtenir une ventilation, est différente de celle pour lesquelles les mêmes données ne s'appliquent pas, car il s'agit du début du programme, donc les mêmes trois facteurs ne s'appliquent pas aux \$26.4 millions.

Je voudrais également dire qu'au départ on a comparé les \$34 millions aux \$62 millions mais pour les augmentations particulières au titre du budget militaire de l'OTAN, à savoir le montant figurant dans le budget principal est de \$29.9

[Text]

million, so the increase is \$29.9 million which is added to that figure.

Senator Hicks: It is an increase of \$36 million?

Mr. Radburn: That is correct.

Senator Hicks: So I was wrong in saying 200 per cent; it is more like 120 per cent.

Mr. Radburn: I thought perhaps it should be brought out now.

Senator Barrow: I notice that you have an item here called "New Major Capital Projects (Information only—no appropriation required)". Then it shows the estimated total cost, and estimated expenditures 1979-80. Why would you not require the funds for 1979 and 1980?

Miss Moncion: The funds have been appropriated for a total capital budget in the main estimates.

Senator Barrow: You mean no appropriation is required under the supplementary estimates?

Miss Moncion: No, the cash flow will be the same; however, to ensure that the information to Parliament is complete, major projects to the capital program are printed in the supplementary estimates.

The Chairman: Will the differences result in lapses?

Miss Moncion: Not usually. These new capital projects will be financed through lapses in other projects, but within the same vote.

The Chairman: You were saying that they were contained in the main estimates for 1979-80, so the left-hand column would be the amount of the estimate, and the actual expenditure would be shown in the right-hand column. I am just wondering what happens to that difference.

Mr. Radburn: The main estimates for 1979-80 contain planned capital expenditures of \$849 million. In the main estimates several pages are devoted to listing major capital projects that the department expects to undertake during the year.

The presentation in the main estimates is to give the total estimated cost and the amount expected to be spent in the current year. The right-hand column in the supplementary estimates reflects the amount of money to be spent; the left-hand column is the total estimated cost—the difference being that the projects will be spread out over one to three years.

The Chairman: What was the figure for vote 10b for capital expenditures, or how much did that differ from the estimated expenditures?

Miss Moncion: The total estimated expenditure for 1979-80 remains the same; that is, \$849 million.

The Chairman: I am talking about vote 10b. You have an estimate of the expenditures in the main estimates. You are saying here the estimated expenditures for 1979-80 are in the

[Traduction]

millions de sorte que l'augmentation est de \$29.9 millions que l'on a d'ailleurs ajoutés à ce chiffre.

Le sénateur Hicks: Il s'agit d'une augmentation de \$36 millions.

M. Radburn: C'est exact.

Le sénateur Hicks: J'étais dans l'erreur lorsque je parlais de 200 p. 100 il s'agit plutôt de 120 p. 100.

M. Radburn: J'ai pensé qu'il fallait le faire remarquer maintenant.

Le sénateur Barrow: J'ai remarquer une rubrique intitulée: «nouveaux grands travaux d'équipement» (à titre d'information seulement, aucun crédit n'étant requis). Ensuite, on trouve le coût total estimatif et les dépenses estimatives pour 1979-1980. Pourquoi ne pas exiger ces fonds pour l'exercice de 1979 et pour 1980?

Mlle Moncion: Les crédits ont été affectés dans le budget principal en gros.

Le sénateur Barrow: Vous voulez dire qu'aucun crédit n'est requis au budget supplémentaire?

Mlle Moncion: Non, le flux de trésorerie restera ce qu'il est; toutefois pour que les données dont dispose le Parlement soient complètes, les projets importants prévus au programme d'investissements figurent dans le budget supplémentaire.

Le président: Les différences entraîneront-elles des annulations?

Mlle Moncion: D'habitude non. Ces nouveaux projets d'investissement seront financés par les crédits affectés à d'autres projets annulés, mais avec le même crédit.

Le président: Mais vous disiez qu'on trouvait ces crédits dans le budget principal pour l'exercice 1979-1980, la colonne de gauche représente le montant des prévisions et la colonne de droite, les dépenses engagées. Je me demande ce qui est arrivé à la différence.

M. Radburn: Le budget principal pour 1979-1980 fait apparaître les immobilisations prévues de \$849 millions. Au budget principal, plusieurs pages ont été consacrées à la liste des principaux projets d'investissement que le ministère entreprendra pendant l'année financière.

La façon de présenter ces chiffres dans le budget principal vise à donner une prévision globale des coûts et des fonds qui seront engagés pendant l'année courante. La colonne de droite dans le budget supplémentaire fait apparaître des montants qui seront dépensés, la colonne de gauche le total des estimations en matière de coût—la différence est que les projets seront répartis sur un à trois ans.

Le président: Quel était le montant prévu au crédit 10b au titre des immobilisations, et dans quelle mesure le chiffre était-il différent des estimations?

Mlle Moncion: Pour l'exercice 1979-1980, le montant total des prévisions reste le même, à savoir \$849 millions.

Le président: Moi je vous parle du crédit 10b. Les dépenses figurent au budget principal. Vous dites que les dépenses approximatives pour 1979-1980 se trouvent dans la colonne de

[Text]

right-hand column. How much different are they from the estimated expenditures to be approved in the main estimates?

Mr. Radburn: It has been our practice to list major capital projects for information purposes. We also have another rule in the main estimates. There is another rule with the supplementary estimates, that any new major project started during the year, or planned to be started, will also be shown in the estimates. In this particular case, the new major capital projects do not relate to vote 10; they relate to the capital vote of the department.

The Chairman: The whole department. You have new major capital projects and you are estimating a certain expenditure. What sort of lapse is that going to create in respect of the approved?

Mr. Radburn: This entry does not create lapses. As a matter of fact, what it reflects is good capital project planning. In other words, some projects within a department will slip; there may be a change of priorities, and those funds are used within the capital envelope of the department to bring other projects forward. These are the projects that they planned to start in the year, but they were not shown in the estimates.

The Chairman: So they will spend their capital budget regardless. You call that good planning?

Mr. Radburn: Yes, I do.

The Chairman: You and I have a different view of planning, Mr. Radburn.

Is that all there is on National Defence?

We move on to National Health and Welfare.

Senator Doody: I refer to the first item under vote 10b. I have been trying to decipher it, but I am at a loss. Perhaps somebody could explain this. There is a deletion of adebt and the explanation of the deletion is a little strange.

Deletion of a debt in the amount of \$5,155 in respect of non-medical use of mood altering substances.

That is quite an interesting description of something or other.

Miss Moncion: Do you want an explanation of the deletion?

Senator Doody: I want to know why the deletion is made, and there is the substitution of \$1. Is the program being deleted? Is the vote no longer required? If it is no longer required, why is the \$1 amount voted? Obviously you are going to keep the allotment open. Then there is a contribution of \$16 million statutory, which is presumably extra money needed for some provincial transfer payments. Perhaps you could give us an explanation of that.

Miss Moncion: The deletion relating to vote 10b refers to a 7 per cent over-commitment authority for a National Health

[Traduction]

droite. Dans quelle mesure diffèrent-elles des dépenses approximatives dont fait état le budget principal?

M. Radburn: Nous avons pour habitude d'énumérer les principaux projets de travaux d'équipement à titre de simple renseignement. Nous avons également une autre règle qui s'applique au budget principal. Il existe une autre règle encore en ce qui concerne le budget supplémentaire, selon laquelle tout projet important entrepris pendant l'année ou qu'on envisage d'entreprendre, doit être également indiqué dans le budget. Dans le cas qui nous occupe, les nouveaux projets de travaux d'équipement importants n'ont pas trait au crédit 10, mais au crédit pour les travaux d'équipement du ministère.

Le président: Tout le ministère. Vous avez de nouveaux projets de travaux d'équipement importants et vous êtes en train d'évaluer certaines dépenses. Quel écart y aura-t-il par rapport à ce qui est approuvé?

M. Radburn: Cette écriture n'entraîne pas l'écart. En fait, elle reflète une bonne planification des projets de travaux d'équipement. En d'autres termes, certains projets du ministère seront décalés. Il peut y avoir une modification des priorités et les fonds sont utilisés dans le cadre du budget général du ministère pour avancer d'autres projets qu'on a envisagé d'entreprendre dans l'année, mais qui ne sont pas indiqués dans le budget.

Le président: De sorte qu'ils dépenseront de toute façon leur budget d'investissement. Vous appelez cela de la bonne planification?

M. Radburn: Oui.

Le président: Monsieur Radburn, nous avons des points de vue différents en matière de planification.

Est-ce tout pour la Défense nationale?

Nous passons à la Santé nationale et au Bien-être social.

Le sénateur Doody: Je me reporte à la première rubrique du crédit 10b; j'ai essayé de le déchiffrer, mais je suis dans l'embarras. Peut-être quelqu'un pourrait-il m'expliquer de quoi il s'agit. Il y a une suppression d'un crédit et l'explication en est un peu étrange.

Radiation d'une dette d'un montant de \$5,155 portant sur l'usage non médical de substances psychotropes.

C'est une description très intéressante d'une chose ou d'une autre.

Mlle Moncion: Voulez-vous savoir pourquoi on l'a supprimée?

Le sénateur Doody: Oui et aussi pourquoi on l'a remplacé par le montant de \$1. Le programme est-il supprimé? N'a-t-on plus besoin du crédit? Si on n'en a plus besoin, pourquoi garde-t-on un crédit de \$1? Il est manifeste que l'affectation demeure ouverte. Il y a ensuite une contribution statutaire de \$16 millions qui représentent probablement de l'argent supplémentaire dont on a besoin pour quelques transferts de paiements aux provinces. Peut-être pourriez-vous nous donner une explication à ce sujet.

Mlle Moncion: La suppression concernant le crédit 10b a trait à l'autorisation de dépassement de 7 p. 100 pour un

[Text]

and Welfare research and development program. When NHRDP was a separate vote it was an identified program. The 7 per cent over-commitment was required since a number of commitments would lapse; in order to spend the funds they had to over-commit. Now it is part of a much larger vote, and as a result of the consolidation of the Health and Social Services program the special vote is not necessary any more. It was necessary when it was a very small vote, to allow them better cash flow management.

Senator Doody: There was an over-commitment of 7 per cent?

Miss Moncion: Yes, an over-commitment, but not an over-spending.

Senator Doody: Now you say that that vote has been consolidated into a larger subhead, but you are going to keep that \$1 vote open anyway?

Miss Moncion: The \$1 vote was necessary to delete that 7 per cent over-commitment authority, and also to delete from the account certain debts due and claims by Her Majesty.

Senator Doody: In order to delete it you have to keep the subhead open?

Mr. Stimpson: Yes. There is a rule that once a debt is greater than \$5,000 it requires parliamentary approval to have it deleted from the accounts of Canada.

Senator Doody: The \$16 million that you are looking for in supplementary supply is part of the cost sharing in respect of the health services programs of the provinces. It is a statutory contribution under the Hospital Insurance and Diagnostic Services Act. How do we arrive at the estimated amounts that the provinces get under these systems? I had thought most of these cost-shared programs with the provinces had been phased out. I thought there was a tax point allocation rather than the cost-shared programs. Or are these amounts that have been owed from previous years?

Miss Moncion: This payment is in respect of the calendar year 1975. It was anticipated that the final cost would be established before the beginning of 1979-80. However, in April the forecast was \$48 million; it has been reduced to \$16 million. It is now expected that final payments in respect of 1976 will be made in 1980-81. This closes the year 1975 under the old program.

Senator Doody: So we will always be two or three years behind?

Miss Moncion: This program is now terminated. I think it terminated in 1977, when the new cost-sharing program was established.

Mr. Stimpson: When the new established program of financing came into being it replaced the old hospital insur-

[Traduction]

programme de recherche et de développement de la Santé nationale et du Bien-être social. Lorsque ce programme faisait l'objet d'un crédit distinct, il était bien identifié. On a eu besoin du dépassement de 7 p. 100 parce qu'un certain nombre d'engagements seraient devenus caducs et qu'il fallait, pour dépenser les fonds en question, s'engager au delà de ce qu'on prévoyait. Maintenant qu'il fait partie d'un crédit plus important, et à la suite de la consolidation du programme de santé et de services sociaux, le crédit spécial n'est plus nécessaire. Il l'était lorsqu'il s'agissait d'un très petit crédit, afin de permettre une meilleure gestion des mouvements de trésorerie. Ce n'est pas le cas maintenant.

Le sénateur Doody: Il y a eu un dépassement de 7 p. 100.

Mlle Moncion: Oui un dépassement, mais pas un dépassement des dépenses.

Le sénateur Doody: Bien que consolidé dans une sous-rubrique plus large, vous allez de toute façon conserver ce crédit de \$1 ouvert?

Mlle Moncion: Ce crédit était nécessaire pour supprimer cette autorisation de dépassement de 7 p. 100 et également pour supprimer du compte certaines dettes exigibles et réclamations formulées par la Couronne.

Le sénateur Doody: Pour le supprimer vous devez maintenir la sous-rubrique?

M. Stimpson: Oui. Il existe une règle selon laquelle lorsqu'une dette dépasse \$5,000, il est nécessaire d'obtenir l'approbation du Parlement pour la faire supprimer des comptes du Canada.

Le sénateur Doody: La somme de \$16 millions que vous recherchez comme crédit supplémentaire fait partie du partage du coût des programmes de service de santé des provinces. Il s'agit d'une contribution faite aux termes de la Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques. Comment aboutissons-nous aux montants approximatifs que les provinces obtiennent en vertu de ces systèmes? J'avais pensé que la plupart de ces programmes à frais partagés avec les provinces avaient été éliminés. Je pensais qu'il y avait une attribution de points d'impôt que des programmes à frais partagés. Ou bien ces montants proviennent-ils d'années précédentes?

Mlle Moncion: Ce paiement concerne l'année civile 1975. On prévoyait que le coût définitif serait établi avant le début de 1979-1980. Or, en avril, les prévisions qui étaient de \$48 millions, ont été ramenées à \$16 millions. On prévoit maintenant que les paiements définitifs concernant 1976 seront effectués en 1980-1981. Dans le cadre de l'ancien programme, cela termine l'année 1975.

Le sénateur Doody: Nous serons donc toujours deux ou trois ans en retard?

Mlle Moncion: Ce programme est maintenant terminé. Je pense qu'il a pris fin en 1977 lorsqu'a été établi le nouveau programme de partage des frais.

M. Stimpson: Lorsque le nouveau programme de financement a été établi, il a remplacé l'ancienne assurance-hospitali-

[Text]

ance. These are just final accounts that have been received from the provinces under the old act.

Senator Doody: You really have no method of getting the provinces to move more quickly in getting their bills in; you are pretty well at their mercy in this respect.

Mr. Stimpson: That was one of the reasons for the new act, which makes provision for payments on a financial basis.

Senator Doody: We thought it a very comfortable source of funding when I was on the provincial side.

On page 56 we see the items for Family Allowance Payments, Old Age Security Payments, and Guaranteed Income Supplement Payments. I am impressed with the fact that the estimate is less than 3 per cent out, despite the inflation rate during that period of time since the original estimates were done.

Miss Moncion: Would you like to have the details?

Senator Doody: As a matter of curiosity, I was wondering whence this great efficiency. It is highly commendable.

Miss Moncion: Thank you.

Senator Doody: However, I wonder how it is done.

Miss Moncion: The \$16 million reduction relates to a decrease of \$14 million reflecting a slight decrease in the population estimated, from \$7,004,000 to \$6,947,000, an increase of \$7 million, reflecting an increase in the indexation rate for 1980, from 7.5 per cent to 9 per cent, and a decrease of \$9 million, reflecting a lower average payment per child, largely as a result of retroactive payments. This is the combination.

Senator Doody: So it is really more a weakness in statistical gathering than efficiency in estimating?

Miss Moncion: I prefer your first comment!

Senator Doody: I am trying to be realistic.

Mr. Stimpson: I should like to make one comment on that. We keep the estimates open as late as we can so that we reflect the best estimate that is available for a fiscal year. It usually reflects the best estimate we can obtain from the Department of Finance on economic assumptions at the time.

Senator Doody: Is the Department of Finance the agency responsible for supplying the statistics?

Mr. Stimpson: Yes, it is.

Senator Doody: It is the central authority?

Mr. Stimpson: The Department of Finance provides us with the statistics used in the calculations. It, of course, obtains a good part of its information from Statistics Canada.

Senator Doody: The Auditor General mentioned some time ago that some of the statistics used were not necessarily useful for that particular purpose, that Stats Canada was working with the Department of Employment and Immigration, the

[Traduction]

sation. Il ne s'agit que de comptes définitifs qui ont été reçus des provinces en vertu de l'ancienne loi.

Le sénateur Doody: Si vous n'avez vraiment aucune méthode pour inciter les provinces à envoyer leurs factures, vous êtes grandement à leur merci dans ce domaine.

M. Stimpson: C'est une des raisons pour lesquelles la nouvelle loi contient des dispositions pour des paiements sur une base financière.

Le sénateur Doody: Nous pensions que c'était une très confortable source de financement lorsque je me trouvais du côté provincial.

Nous voyons à la page 56 la rubrique concernant les versements d'allocations familiales, les versements de la sécurité de la vieillesse et les versements du supplément de revenu garanti. Je suis étonné de voir que l'évaluation ne comporte qu'un écart de 3 p. 100, en dépit du taux d'inflation pendant cette période et depuis l'époque de l'évaluation primitive.

Mlle Moncion: Aimerez-vous avoir les détails?

Le sénateur Doody: A titre de curiosité, je me demandais d'où venait cette grande efficacité. C'est hautement louable.

Mlle Moncion: Merci.

Le sénateur Doody: Toutefois, je me demande comment on y parvient.

Mlle Moncion: La réduction de \$16 millions représente une diminution de \$14 millions qui reflète elle-même une faible baisse de la population, de \$7,004,000 à \$6,947,000. Une augmentation de \$7 millions reflète une augmentation du taux d'indexation pour 1980, de 7.5 p. 100 à 9 p. 100 et une diminution de \$9 millions reflète un paiement moyen plus faible par enfant, dans une grande mesure par suite des paiements rétroactifs. Il s'agit d'une combinaison de tout cela.

Le sénateur Doody: Il s'agit donc plutôt d'une faiblesse dans le recueil statistique que d'une efficacité dans l'évaluation.

Mlle Moncion: Je préfère votre première observation.

Le sénateur Doody: J'essaie d'être réaliste.

M. Stimpson: J'aimerais formuler une remarque à ce sujet. Nous gardons les évaluations ouvertes le plus longtemps possible afin de fournir les meilleures données disponibles pour l'année fiscale. Elles reflètent d'ordinaire les meilleures estimations que nous obtenons du ministère des Finances en matière de conjecture économique à un moment donné.

Le sénateur Doody: Le ministère des Finances est-il l'organisme responsable de la fourniture des statistiques?

M. Stimpson: Oui.

Le sénateur Doody: Est-ce l'autorité centrale?

M. Stimpson: Le ministère des Finances nous fournit les statistiques utilisées dans les calculs. Bien entendu, il obtient une grande partie de ces renseignements de Statistique Canada.

Le sénateur Doody: Il y a quelques temps, le Vérificateur général a précisé que certaines statistiques utilisées n'étaient pas nécessairement utiles à cette fin particulière et que Statistique Canada était en train de travailler avec le ministère de

[Text]

Department of Finance, and the Treasury Board. He felt that the numbers had been gathered for different reasons and used for different reasons to arrive at these estimates, and there was no one body whose task it was to gather the information on which these numbers are based; that these are plucked from various departments.

Miss Moncion: I think it is the role of the Department of Finance to interpret the figures calculated by Stats Canada in a different way from the Department of National Health and Welfare. It is also its responsibility to make economic assumptions, such as the indexation for the rate of inflation for 1980. That is an economic assumption made by the Department of Finance. So, it is responsible for co-ordinating the information gathered.

Mr. Stimpson: It is the responsibility of Statistics Canada to gather the information. It is the responsibility of the Department of Finance to provide the forecasts we use in calculating these requirements.

Senator Doody: Are all these numbers indexed?

Miss Moncion: There is a reflection of the indexation for 1980. In the main estimates, the figure used was 7.5 per cent; it is now 9 per cent. The indexation from 7.5 per cent to 9 per cent translates to an increase of \$7 million.

Senator Doody: Some people contend that the indexation is an inflationary process and there are others who feel that this is not so. However, that is a philosophical argument.

I think that is all I have, Mr. Chairman.

The Chairman: Are there any other questions on National Health and Welfare?

Senator Leblanc: Not on that issue, but before we go to another area, I should like to mention that at the last meeting Senator Austin asked some questions relating to the Telidon invention. I understand we have a witness here who can answer those questions. Perhaps we should hear from him now.

The Chairman: We have a witness here, Mr. John C. Smirle, Manager, Applications and Standards, Department of Communications. Perhaps he should come to the table now.

Senator Leblanc: Senator Austin asked the following question:

I wonder if the representatives of the Treasury Board could explain to the committee what the Telidon invention actually is. Where was it invented?

The Chairman: Perhaps you should ask one question at a time.

Senator Leblanc: I was reading Senator Austin's questions.

The Chairman: But if you could just ask one question at a time, it would be easier. Your first question was?

Senator Leblanc: Senator Austin's first question was with respect to what the Telidon invention actually is, and then he asked further questions.

[Traduction]

l'Emploi et de l'Immigration, le ministère des Finances et le Conseil du Trésor. Pour lui, les chiffres avaient été rassemblés et utilisés pour des raisons différentes en vue d'arriver à ces évaluations et il n'y avait personne chargé de s'occuper de rassembler ces renseignements sur lesquels se fondent les chiffres. Ces derniers proviennent de divers ministères.

Mlle Moncion: Je pense qu'il incombe au ministère des Finances d'interpréter les chiffres calculés par Statistique Canada d'une manière différente de celle du ministère de la Santé et du Bien-être social. Il lui incombe également de formuler des hypothèses économiques telles que l'indexation pour le taux d'inflation de 1980. Il s'agit là d'une hypothèse économique formulée par le ministère des Finances. Il est donc responsable de la coordination des renseignements recueillis.

M. Stimpson: C'est à Statistique Canada qu'il incombe de recueillir les renseignements. A son tour, le ministère des Finances est chargé de fournir les prévisions que nous utilisons pour calculer ces besoins.

Le sénateur Doody: Tous les chiffres sont-ils indexés?

Mlle Moncion: Il y en a un exemple dans l'indexation pour 1980. Dans le budget principal, le chiffre utilisé était de 7.5%, il est maintenant de 9%. L'indexation de 7,5 à 9% se traduit par une augmentation de \$7 millions.

Le sénateur Doody: Certains prétendent que l'indexation attise l'inflation et d'autres estiment le contraire. Toutefois, il s'agit là d'un argument théorique.

C'est tout ce que j'avais à dire, monsieur le président.

Le président: Y a-t-il d'autres questions à propos du ministère de la Santé et du Bien-être social?

Le sénateur Leblanc: Pas sur ce point, mais avant que nous passions à autre chose, j'aimerais rappeler qu'à la dernière séance, le sénateur Austin a posé certaines questions portant sur le Télidon. Je crois qu'un des témoins présents peut répondre à ces questions. Nous pourrions peut-être lui laisser la parole.

Le président: Nous avons ici M. John C. Smirle, gestionnaire de la section des applications et normes, ministère des Communications. Il pourrait peut-être s'approcher de la table.

Le sénateur Leblanc: Le sénateur Austin a posé la question suivante:

Les représentants du Conseil du trésor pourraient peut-être expliquer aux membres du Comité ce qu'est le Télidon. Où cette invention a-t-elle été mise au point?

Le président: Vous pourriez peut-être vous en tenir à une seule question.

Le sénateur Leblanc: Je faisais lecture des questions du sénateur Austin.

Le président: Mais il serait plus facile de s'en tenir à une question à la fois. Quelle était la première?

Le sénateur Leblanc: Le sénateur Austin voulait savoir en quoi consiste le Télidon et il a posé d'autres questions.

[Text]

Mr. John C. Smirle, Manager, Applications and Standards, Special Research Programs, Department of Communications: The Telidon invention is a means of transmitting information electronically into the home. It differs from past approaches in that it is available, or will become available, to any home that has a telephone or television set. The basic idea is that there would be public data banks operated by private operators, or possibly by communications organizations such as telephone companies or cablevision companies.

The data in those banks could be information of an informative nature or of an entertainment nature. It is available page by page and is displayed on the television screen. It can be delivered by cable television transmission or by the telephone network, or by a variety of other methods. That is the basic idea of the invention.

I have a few examples which I could pass around. If it were business information, drafts and charts could be shown on the screen. An example of entertainment information is this cartoon. This could be displayed on the television set.

Typically, the basic unit in the home is a television set with a small electronic add-on, which could be a separate box or could be built in the set. The user has a keypad which is similar to the cordless channel changing device or a pocket calculator. He can ask for pages of information by number. By that means he is able to locate any page of information that is on the data bank.

The date bank, typically, would go from perhaps 100,000 pages up to millions of pages. This is the first manifestation, if you will, of the possibilities of electronic publishing, electronic mail, and so forth.

Senator Hicks: Where would the user find out how to ask questions? Would there be a key or index available to him?

Mr. Smirle: Yes. The first thing that would come on would be the front page of the index. This would go on through to levels of finer detail until the operator found the information he is seeking.

Senator Leblanc: You did not mention where it was invented.

Mr. Smirle: Telidon was invented at the Communications Research Centre. It came into being as a result of general purpose research into the problem of pictorial communications over a narrow band channel, such as a telephone line. Where other places in the world concentrated their research on wide band communication, which involved expensive modifications to either the telephone network, or whatever network is used, in Canada the decision was taken by the CRC to explore the general problem of transmitting this kind of information over limited band with channels. So this information can be transmitted to any place a telephone is available.

Some of the systems which have appeared in foreign countries have a lower order of performance in the graphics area,

[Traduction]

M. John C. Smirle, gestionnaire, applications et normes, programme de recherches spéciales, Ministère des Communications: Le Télidon est un système de transmission électronique d'information à domicile. Il diffère des autres systèmes par le fait qu'il pourra être installé dans tous les foyers où se trouve un appareil téléphonique ou un téléviseur. Le système se fonde sur le principe qu'il existera des banques de données publiques par des intérêts privés ou par des entreprises de communication comme des sociétés de téléphone ou de distribution par câble.

Les données de ces banques serviraient à l'information ou au divertissement. Elles sont compilées sous forme de pages affichées sur l'écran du téléviseur. Elles peuvent être communiquées par câble, par le réseau téléphonique ou par diverses autres méthodes. C'est là le principe de base de l'invention.

Je pourrais vous donner quelques exemples. Dans le domaine des affaires, des plans et des tableaux pourraient être affichés à l'écran. A titre de divertissement, des dessins animés pourraient être projetés sur ce même écran.

En principe, l'unité de base à la maison est un téléviseur auquel on adapterait certaines composantes électroniques regroupées dans une boîte ou intégrés à l'appareil. L'utilisateur disposerait d'une télécommande semblable à l'appareil sans fil servant à syntoniser les divers canaux ou à une calculatrice de poche. Il pourrait contrôler l'affichage des pages en composant des numéros. Dans ce cas précis, il pourrait localiser toute page d'information se trouvant dans la banque de données.

Règle générale, les petites banques de données compteraient 100,000 pages et les plus volumineuses, des millions. En fait, cet appareil représente le premier pas vers l'établissement d'un système de diffusion par l'électronique, de courrier électronique, etc.

Le sénateur Hicks: Comment l'utilisateur poserait-il les questions? Disposerait-il d'une clé ou d'un index?

M. Smirle: Oui. Au départ, la première page de l'index apparaîtrait à l'écran. Puis, par une succession de niveaux de plus en plus détaillée, l'utilisateur trouverait les renseignements qu'il cherche.

Le sénateur Leblanc: Vous ne nous avez pas dit où l'invention avait été mise au point.

M. Smirle: Le Télidon a été inventé au Centre de recherches sur les communications. Il résulte de recherches à des fins générales portant sur la communication picturale au moyen d'un canal à bande étroite, comme une ligne téléphonique, par exemple. Alors qu'ailleurs dans le monde les recherches portaient sur la communication par bande large, ce qui exige des modifications coûteuses du réseau téléphonique ou du support utilisé, au Canada, la GRC a pris la décision d'étudier le problème de la transmission d'information de ce genre au moyen de canaux à bandes de fréquence. Ainsi, l'information peut être transmise partout où un appareil téléphonique est installé.

Certains systèmes mis au point à l'étranger ont un rendement moindre en ce qui concerne les graphiques, ou exigent

[Text]

or they require expensive additions to the telephone network if the telephone is, in fact, used.

Senator Leblanc: Why do we have so much money behind it at the moment?

Mr. Smirle: It is a rather complex answer. I shall try to break it down chronologically. The reason we put money into it at this stage was to counter a threat to the Canadian market from abroad. We had developed the basis for our system as a general problem, but without focusing it on this particular application.

August, 1978 when we announced the Telidon invention, TV Ontario had been negotiating with the French to secure a system called Antiope which was developed in France, and at the same time the Alberta Government Telephone Company was negotiating with a group in England for a system based on different standards called Prestel, which would be imported. Bell Canada had developed a system called Vista, which was basically a somewhat modified version of the Prestel system and basically compatible with it to experiment on a very small scale—perhaps 20, 25 stations.

The French were also marketing very actively in Quebec, with the result that we could have had a number of different systems, all imported, in the different regions of Canada. I believe the first decision taken to announce Telidon and attempt to promote it in Canada was on the basis of countering foreign threats to our market, and this has been quite effective. There is no longer any indication of Canadian entities being interested in procuring foreign systems. In fact, we have full trials either agreed or planned with all of the major telephone companies in Canada, both on a regional basis and the basis of percentage of the number of telephones they represent, as well as with broadcasters and cabletelevision companies.

We have trials planned for Bell Canada, Alberta Government Telephone Company, and the Manitoba Telephone System. We will be announcing a trial a week from this Friday with the New Brunswick Telephone Company, we are likely to conclude a number of further agreements.

In addition, TV Ontario is engaging in a broadcast trial with us using Telidon in January. So, we have managed to counter the foreign threat to the Canadian markets.

Perhaps I should stop at that point. If you wish to pursue that further, I shall be pleased to do so.

Senator Leblanc: Do we have any equity in this program?

Mr. Smirle: I am not a financial expert. We have a capital budget. Is that what you mean?

Miss Moncion: Does the government own part of the company that has developed Telidon, or what exactly is its financial interest? What is the relationship between the production, marketing and promotion of the system as between the company and the federal government in investment terms?

Mr. Smirle: I think the answer to that is twofold. First, the government owns much of the right to the invention itself, and

[Traduction]

des modifications coûteuses du système téléphonique, lorsque ce dernier est utilisé.

Le sénateur Leblanc: Pourquoi des sommes aussi importantes sont-elles affectées à ce projet?

M. Smirle: La réponse est plutôt complexe. Je vais vous fournir des renseignements chronologiques. Nous avons investi à ce stade pour contrer les menaces de l'étranger qui pèsent sur le marché canadien. Nous avons établi la base de notre système à des fins générales et sans nous concentrer sur cette application particulière.

En août 1978, lorsque nous avons présenté notre invention, TV Ontario négociait avec les Français l'acquisition d'un système appelé ANTIOPE mis au point en France, et en même temps, l'*Alberta Government Telephone Company* négociait avec un groupe anglais l'importation du système Prestel qui fait appel à des principes différents. Bell Canada avait mis au point le système Vista qui était en fait une version quelque peu modifiée du système Prestel et qui pouvait y être adapté pour mener des expériences pilotes à une très petite échelle, peut-être 20 ou 25 stations.

En même temps, les Français négociaient très activement avec le Québec, de sorte que nous aurions pu nous retrouver avec plusieurs systèmes, tous importés, installés dans différentes régions du Canada. Je crois que la décision initiale de proposer le système Télidon et de s'implanter au Canada visait à contrer les menaces de l'étranger qui pesaient sur notre marché, et nous avons réussi. Les sociétés canadiennes ne sont plus intéressées à se procurer des systèmes étrangers. En fait, nous avons prévu ou planifié des essais complets avec toutes les grandes sociétés de téléphone au Canada, en tenant compte à la fois de leur présence dans les régions et du pourcentage d'appels téléphoniques qu'elles effectuent, ainsi qu'avec les radiodiffuseurs et les sociétés de câblodiffusion.

Nous avons prévu des essais avec Bell Canada, l'*Alberta Government Telephone Company* et le *Manitoba Telephone System*; dans une semaine, nous annoncerons un essai avec la *New Brunswick Telephone Company* et nous signerons probablement encore quelques accords.

En outre, TV Ontario fera en janvier l'essai du système Télidon. Nous avons donc fait disparaître les menaces qui pesaient sur le marché canadien.

Je peux peut-être mettre fin à mes explications. Si vous voulez obtenir d'autres précisions, je me ferai un plaisir de vous les fournir.

Le sénateur Leblanc: Avons-nous des intérêts dans ce programme?

M. Smirle: Je ne suis pas expert financier. Nous disposons d'un budget, si c'est ce que vous voulez savoir.

Mlle Moncion: Le gouvernement a-t-il des intérêts dans la société qui a mis au point le Télidon, et quels sont exactement ses intérêts dans l'affaire? Combien le gouvernement fédéral a-t-il investi par rapport à la société pour la production, la commercialisation et la promotion du système?

M. Smirle: Je diviserai ma réponse en deux parties. Premièrement, le gouvernement détient pour une large part le brevet

[Text]

it is licensed to interested Canadian Companies through Canadian Patents and Development Limited at a price. That is the short, narrow answer.

In terms of our field trial stage, we are purchasing from Canadian manufacturers equipment which we have designed jointly with them, and we are loaning that equipment to the field trial operators. By this means, we are stimulating the development of the manufacturing industry and also evaluating the market, which is one of the areas requiring most attention.

Senator Leblanc: Is it the intention of the government to recover that equity?

Mr. Smirle: Canadian Patents and Development Limited is licensing out the data base software and other items at a one-time cost of up to \$50,000 or so. That is an approximate figure. So, some of the costs will be recovered through the licensing of software that is developed in our research establishments. We are acquiring a considerable amount of the hardware for the field trials which we are in turn loaning to the field trial operators. That hardware can either be recovered at the end of the field trials and used to conduct further trials or disposed of through Crown Assets Disposal, with some of the capital costs of the equipment recovered in that way.

Senator Leblanc: I think that covers the questions which were raised by Senator Austin. Perhaps after reading your answers, he will have further questions.

The Chairman: Are there any further questions of Mr. Smirle? If not, we can move on.

Mr. Smirle: Mr. Chairman, when I was asked to come here, I had some indication that there would also be some questions on the foreign market possibilities, and I could elaborate on that now, if that is your wish.

The Chairman: That would be fine.

Mr. Smirle: At this stage, Mr. Chairman, we have made considerable progress in obtaining a very advantageous position in the world standards for telephone communications reflecting the Telidon system, and this is our first step in opening foreign markets. Our participation in that activity alone has caused a number of countries to refrain from entering into agreements with our competitors. Our system is accepted internationally at the moment as the best system existing at this time. So, we have considerable market potential internationally.

Senator Hicks: Does that mean that ultimately other systems, will be compatible with Telidon?

Mr. Smirle: I think there will be a degree of compatibility in all directions for purposes of exchanging information that is held in foreign data banks. We would be partly compatible with them, and they with us, and there would be a converging system designed to make the information flow across borders, if that were required.

[Traduction]

de l'invention elle-même; quant à l'autorisation de s'en servir, elle est accordée à un certain prix aux sociétés canadiennes intéressées par l'intermédiaire de la *Canadian Patents and Development Limited*. Voilà la situation en gros.

Pour ce qui est de nos expériences sur le terrain, nous achetons de manufacturiers canadiens de l'équipement que nous avons mis au point avec eux et nous louons cet équipement à ceux qui procèdent aux expériences. Nous favorisons ainsi l'essor du secteur manufacturier et nous pouvons également évaluer le marché, détail très important.

Le sénateur Leblanc: Le gouvernement a-t-il l'intention de récupérer ses investissements?

M. Smirle: La *Canadian Patents and Development Limited* réclame jusqu'à \$50,000 environ pour l'utilisation de l'équipement et pour d'autres fins. Ainsi, une partie des coûts sera recouvrée grâce à l'immatriculation du matériel mis au point dans nos centres de recherches. Nous nous portons acquéreurs d'une partie du matériel utilisé pour les essais sur le terrain et nous donnons ensuite en location cet équipement pour les essais. A la fin des expériences, nous récupérons le matériel pour d'autres essais ou nous le confions à la Corporation de disposition des biens de la Couronne; de ce fait, nous récupérons une partie des frais d'immobilisation.

Le sénateur Leblanc: Je crois que ces explications répondent aux questions posées par le sénateur Austin. Il voudra peut-être en poser d'autres lorsqu'il aura pris connaissance de vos réponses.

Le président: Y a-t-il d'autres questions à adresser à M. Smirle? Sinon nous passerons à autre chose.

M. Smirle: Monsieur le président, lorsqu'on m'a demandé de me présenter ici, on m'avait laissé entendre que l'on me poserait aussi des questions sur les possibilités du marché étranger et je pourrais expliciter ce sujet maintenant si vous le désirez.

Le président: C'est entendu.

M. Smirle: Au point où nous en sommes, monsieur le président, nous avons réalisé des progrès considérables car nous occupons une position très avantageuse mondialement en matière de communications téléphoniques mettant en vedette le système Télidon, et c'est là notre première tentative d'introduction, sur les marchés étrangers. A elle seule, cette activité a conduit plusieurs pays à surseoir à des ententes avec nos compétiteurs. Aujourd'hui, notre système est considéré comme le meilleur à l'échelle internationale. Nous avons donc d'énormes possibilités sur les marchés internationaux.

Le sénateur Hicks: Cela signifie-t-il qu'en fin de compte d'autres systèmes seront compatibles avec le Télidon?

M. Smirle: Je crois qu'ils lui seront compatibles dans une certaine mesure, en vue de l'échange de renseignements détenus dans des banques de données étrangères. Il y aurait une compatibilité partielle entre notre système et les leur grâce à un système convergent qui permettrait la circulation des renseignements d'un pays à l'autre, si cela était nécessaire.

[Text]

The Chairman: Thank you, Mr. Smirle. We appreciate your coming down to see us.

We move now to Industry, Trade and Commerce.

Senator Manning: The explanatory note in relation to vote 1b contains a reference to a number of service programs, the first being to "Establish and operate Business Information Centres." Is this a program which is just now being initiated?

Miss Moncion: Yes, senator. The program was approved on March 1, 1979, and relates to the establishment and operation of 10 regional centres to provide business information and a referral service for the public on all federal programs related to the business community.

Senator Manning: Is there an estimate of what the cost would be when they are all in operation? This is a start-up cost, I assume.

Miss Moncion: From the notes that I have here, I gather this will be the approximate cost. This involves 26 persons, the salaries being roughly \$600,000. The cost of the program will be \$1,621,000. The cost of the salaries has been absorbed by the department. Therefore, the printed cost, which is \$1 million in this case, represents approximately two-thirds of the total cost.

The Chairman: The total cost will be \$1,621,000.

Senator Manning: Is this intended to be an experimental program to be evaluated later on as to its worth, or have experiments already been made which would indicate that it may be a permanent program?

Miss Moncion: Yes, permanent inasmuch as things can be permanent these days.

Senator Manning: Can you tell me what the Enterprise Development Program is?

Miss Moncion: It is a program of loans and contributions to Canadian enterprises. That is about all I can tell you right now. The Enterprise Development Program is a program which has been established for quite a number of years. It consists of loans and contributions to business enterprises.

Senator Manning: Do you know if there has been any recent assessment of the extent to which a program like this is perhaps duplicated by a similar program of the provinces? There are a number of provinces that do offer these programs.

Miss Moncion: This evidently has been a matter of concern over the past year. The Economic Development ministry is looking into all of these programs from the point of view of efficiency, priority, and federal-provincial overlap. I do not have the reports, and I do not know when they will be available.

Senator Manning: It would seem to me to be a question that should be discussed sometime between the federal and provincial governments, perhaps at some conference, because these things can grow into very substantial duplications. One almost feeds the other.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Smirle. Nous vous remercions d'être venu nous voir.

Nous passons maintenant au ministère de l'Industrie et du Commerce.

Le sénateur Manning: La note explicative du crédit 1b renvoie à un certain nombre de programmes de service, dont le premier est celui de créer et de faire fonctionner des Centres des entreprises. Est-ce ce programme que l'on commence seulement maintenant à mettre en œuvre?

Mlle Moncion: Oui, sénateur. Ce programme a été approuvé le 1^{er} mars 1979 et vise à créer et à faire fonctionner 10 centres régionaux chargés de fournir au public des renseignements commerciaux et des services de référence sur tous les programmes fédéraux touchant au monde des affaires.

Le sénateur Manning: A-t-on cherché à estimer ce que coûteraient ces centres lorsqu'il seront tous en service? Il s'agit là du coût de démarrage, je suppose.

Mlle Moncion: D'après les notes que j'ai ici je pense qu'il s'agit d'un coût approximatif. Il est question de 26 personnes dont les salaires représentent environ \$600,000, le programme lui-même coûtant \$1,621,000. Le ministère a absorbé les salaires et par conséquent le chiffre imprimé, qui est de \$1 million dans ce cas-ci, représente les deux tiers du coût total.

Le président: Ce coût est de \$1,621,000.

Le sénateur Manning: S'agit-il d'un programme expérimental dont il faudra par la suite évaluer la valeur ou des projets pilotes ont-ils déjà indiqué que le programme pourrait être permanent?

Mlle Moncion: En effet, permanent dans la mesure où les choses peuvent l'être aujourd'hui.

Le sénateur Manning: Pouvez-vous me dire ce qu'est le Programme d'expansion des entreprises?

Mlle Moncion: C'est un programme de prêts et de contributions aux entreprises canadiennes. C'est à peu près tout ce que je peux vous en dire pour l'instant, je le regrette, car je pensais avoir des notes plus complètes. Ce programme existe depuis déjà de nombreuses années. Ce sont des prêts et des contributions consenties aux entreprises commerciales.

Le sénateur Manning: Savez-vous si l'on a récemment évalué dans quelle mesure un programme comme celui-ci fait double emploi avec un programme provincial? Plusieurs provinces en effet, en offrent des semblables.

Mlle Moncion: Nous nous en sommes bien sûr préoccupés l'année dernière. Le ministère du Développement économique étudie tous ces programmes du point de vue de l'efficacité et de la priorité qui leur est donnée ainsi que sous l'angle d'un chevauchement fédéral-provincial. Mais je n'ai pas les rapports à ce sujet et ne sait quand ils seront prêts.

Le sénateur Manning: Il me semble que c'est une question que le gouvernement fédéral et provinciaux devraient discuter, à un moment donné, lors d'une conférence par exemple car d'importants chevauchements peuvent exister, l'un nourrissant l'autre.

[Text]

My third question relates to the item "Enterprise Canada '79 publicity and education." What does that mean?

Miss Moncion: This is a program to assist small companies to enter specific United States markets for the first time or to seek new export market areas. It is really a program of national and regional publicity, and education on U.S. business practices. It is really a matter of support to small companies in terms of education and information, and it also helps them financially in their venture into publicity in the U.S.

Senator Manning: Has this been in operation for some time?

Miss Moncion: No; it was approved on April 9, 1979.

Senator Manning: So there is really no assessment yet as to how effective it is?

Miss Moncion: It is called "Entreprise Canada '79 Program." It is a special program.

Senator Manning: Is the item dealing with Canadian promotion also a new program?

Miss Moncion: Yes. It is a program which was approved in 1979 by cabinet. I do not have the exact date. It is a program to promote the purchase of "Made in Canada" products. I am sure you have seen some advertisements on television and in the newspapers in this regard. It is simply a "Made in Canada" advertising program.

Senator Manning: I would be interested to know if there is any established criterion for evaluating the results of programs of this nature.

Miss Moncion: As a rule, when a program of that nature is established, the program approval requires some terms and conditions which include a basis for evaluation. I can undertake to verify whether it has been done in this program and provide that information to you.

Senator Manning: I assume that none of these programs has been in existence long enough for an evaluation to be meaningful at this stage.

Miss Moncion: That is correct.

Senator Manning: My other question relates to vote 6b and vote L41b. This relates to a guarantee of \$150 million to Canadair and a loan of \$1 million to the Haviland. On this matter of the guarantee, is Canadair unable to obtain normal bank financing without a government guarantee?

Miss Moncion: It would appear so, senator. The authorization to guarantee loans totalling \$150 million made to Canadair by three foreign banks is to cover the company's general obligations including the Challenger aircraft. Since this is a Crown corporation—and correct me if I am wrong—the loans are guaranteed. Canadair is responsible for the financial oper-

[Traduction]

Ma troisième question porte sur le crédit à Entreprise Canada 1979, Publicité et information. Qu'est-ce que cela veut dire?

Mlle Moncion: C'est un programme d'aide aux petites entreprises qui veulent pénétrer pour la première fois sur des marchés américains précis, ou qui sont à la recherche de nouveaux marchés d'exportation. Il s'agit en fait d'un programme de publicité nationale régionale et d'information sur les pratiques des milieux d'affaires américains. Les petites entreprises y trouvent donc un soutien qui prend la forme de renseignements ou d'une aide financière lorsqu'elles lancent une campagne de publicité aux États-Unis.

Le sénateur Manning: Existe-t-il déjà depuis un certain temps?

Mademoiselle Moncion: Non, il a été approuvé le 9 avril 1979.

Le sénateur Manning: On ne sait donc pas encore s'il est efficace.

Mlle Moncion: Il porte le nom de «Programme Entreprise Canada 1979», et c'est un programme spécial.

Le sénateur Manning: La mention concernant la promotion de l'achat au Canada est-il également un nouveau programme?

Mlle Moncion: Oui. Le Cabinet l'a approuvé en 1979, mais je ne sais pas exactement à quelle date. Ce programme vise à promouvoir l'achat de produits «Fabriqués au Canada». Vous avez certainement dû voir des annonces publicitaires à la télévision et dans les journaux à ce sujet. Il s'agit simplement d'un programme de publicité sur le «magasinons à la canadienne».

Le sénateur Manning: J'aimerais savoir s'il existe des critères définis pour l'évaluation des programmes de cette nature.

Mlle Moncion: D'ordinaire, un programme comme celui-là ne peut être approuvé que s'il comprend certains termes et conditions incluant notamment un critère d'évaluation. Je peux essayer de vérifier si cela a été fait pour ce programme-ci et vous donner ces renseignements.

Le sénateur Manning: Je suppose qu'aucun de ces programmes n'existe depuis assez longtemps pour avoir fait l'objet d'une évaluation valable à ce moment-ci.

Mlle Moncion: C'est exact.

Le sénateur Manning: Mon autre question porte sur l'ancien crédit 6b, devenu le 41b. Il s'agit d'une garantie de prêt de 150 millions de dollars et d'un prêt de 1 million de dollars à Canadair. Au sujet de la garantie, la société Canadair est-elle incapable d'obtenir un financement banquier normal sans une garantie du gouvernement?

Mlle Moncion: Il le semble en effet, sénateur. L'autorisation de garantir des prêts de 150 millions de dollars à Canadair par trois banques étrangères sert de couverture aux obligations générales de l'entreprise incluant l'appareil Challenger. Puisqu'il s'agit d'une société de la Couronne, et corrigez-moi si je me trompe, les prêts sont garantis. Mais Canadair est seule

[Text]

ations of the company. Perhaps Mr. Stimpson could give you a more intelligent answer.

Mr. Stimpson: At one time the ministers would issue a "letter of comfort" which was, in effect, considered to be something like a guarantee. The rules now are that this type of a document would not be used and, where necessary, there should be a guarantee from the government. This would be obtained through the provisions of the Financial Administration Act which states that guarantees can only be made with the approval of Parliament. The purpose of this item is, of course, to get approval for the guarantee of these loans.

Senator Manning: I assume from your answer that Canadair is not able to handle its financing through banks or other institutions without the government guarantee.

Mr. Stimpson: I would suspect that the foreign lender would require a stipulated guarantee as part of the condition of providing the money.

The Chairman: It would also have an effect on the rate, I assume.

Mr. Stimpson: Yes.

Senator Manning: In the case of de Havilland, why, in that instance, is the government actually lending \$1 million rather than guaranteeing the borrowings as it does with Canadair?

Miss Moncion: This is an old program. In December, 1975 approval in principle was given to interest-free loans up to a total of \$4 million to finance tooling in order to achieve the production of four to seven units per month by 1981. To date, de Havilland has received \$1.7 million of this total. It received nothing in 1979-80. Loans are now requested as tooling costs are incurred. de Havilland estimates that in 1979-80 the tooling costs will be \$1 million.

Senator Manning: How long will the term of these loans be?

Miss Moncion: I do not have that information, but I can find out.

Senator Manning: Is there a fixed date for redemption, or is there some flexible arrangement?

Mr. Stimpson: I think in most of these loans the arrangement is that it should be paid back once they start to deliver the aircraft.

Senator Manning: Do you think there is some time-frame? Surely it is not open-ended.

Mr. Stimpson: I think most of the loans are made for specific purposes. All loans have specific purposes to them. We can find out what the period is.

Senator Manning: I am also interested in finding out if there is any requirement that the company provide any mechanism for repayment. Is it a sinking fund or is it a reserve fund? Is there anything of that nature required, or is it just a matter

[Traduction]

responsable des opérations financières de l'entreprise. M. Stimpson pourrait peut-être vous donner une réponse plus éclairante.

M. Stimpson: Il est arrivé aux ministres d'écrire une « lettre de soutien » qui, dans les faits, jouait le rôle d'une garantie. La règle du jeu aujourd'hui veut que ce type de document ne soit plus utilisé, et il faudrait, le cas échéant, obtenir une garantie du gouvernement, ce qui pourrait être fait en vertu des dispositions de la Loi sur l'administration financière qui stipule que les garanties ne peuvent être émises que sur approbation du Parlement. Ces crédits visent bien entendu à obtenir l'approbation de la garantie couvrant ces prêts.

Le sénateur Manning: Je déduis donc de votre réponse que, sans garantie du gouvernement, Canadair n'est pas en mesure d'obtenir le financement dont elle a besoin auprès des banques ou d'autres institutions.

M. Stimpson: J'ai l'impression que les bailleurs de fonds étrangers exigeraient une garantie légale comme condition d'une avance de fonds.

Le président: Ce qui a également un effet sur le taux d'intérêt, je suppose.

M. Stimpson: Oui.

Le sénateur Manning: Dans le cas de la société de Havilland, pourquoi le gouvernement prête-t-il en fait 1 million de dollars au lieu de garantir les prêts comme il le fait pour Canadair?

Mlle Moncion: C'est un ancien programme. En décembre 1975, une approbation de principe a été donnée pour des prêts sans intérêt jusqu'à concurrence de 4 millions de dollars pour financer les coûts de l'outillage utilisé dans la production de quatre à sept appareils par mois en 1981. Jusqu'à ce jour, de Havilland a reçu 1,7 million de dollars de ce total, mais n'a rien reçu en 1979-1980. La demande de prêts n'est faite qu'au moment où les dépenses d'outillage sont engagées. De Havilland estime qu'en 1979-1980 ces coûts atteindront 1 million de dollars.

Le sénateur Manning: Quelle sera l'échéance de ces prêts?

Mlle Moncion: Je ne peux vous répondre, mais je puis vous obtenir ce renseignement.

Le sénateur Manning: Y a-t-il une date fixe d'amortissement ou existe-t-il un arrangement plus souple?

M. Stimpson: Je crois que dans la plupart de ces prêts l'entente veut que le remboursement se fasse une fois qu'a commencé la livraison des aéronefs.

Le sénateur Manning: Pensez-vous qu'il existe un échéancier? Il ne s'agit sûrement pas de prêts sans échéance?

M. Stimpson: Je crois que la plupart de ces prêts sont consentis à des fins précises, c'est-à-dire qu'ils visent tous des fins spécifiques et nous pouvons trouver leur échéance.

Le sénateur Manning: J'aimerais aussi savoir s'il existe un mécanisme obligeant la société à rembourser. S'agit-il d'un fonds d'amortissement ou d'un fonds de réserve? Prévoit-on une méthode de remboursement ou est-il simplement question

[Text]

that you owe so much money? I think those are all the questions I have.

The Chairman: Are there any further questions on Industry, Trade and Commerce?

Senator Steuart: I refer to page 48, "Payments in connection with the Prairie Grain Advance Payments Act." I presume that is a program under which money is loaned to western farmers for grain stored.

Miss Moncion: Yes.

Senator Steuart: Is it interest-free? Can you give us the state of that fund, what the repayment program is like?

Miss Moncion: I do not have the interest rate, but it is not interest-free.

Senator Steuart: I should like to get that information.

Miss Moncion: The rate of interest?

Senator Steuart: Yes, if it is adjusted every year. I should also like to know the state of that fund, the debts outstanding and what procedure is taken to collect them, and so on.

Miss Moncion: If I remember the details, the advance payment is collected when the grain is delivered.

Senator Steuart: That is the theory.

Miss Moncion: In 1978-79 the government paid \$5.2 million on interest costs and defaults, so the rate of default would appear to be fairly small. However, I will find out the exact interest rate and the exact rate of default. If my memory serves me right, the rate of default is very low.

Senator Steuart: My other question concerns the payments in connection with the Western Grain Stabilization Act. Could you tell us the state of that fund, according to the latest information you have?

Miss Moncion: We will have to get that.

Senator Manning: If I might go back for a moment, I should like to ask what is the interest on that.

Miss Moncion: That is interest-free.

The Chairman: Going back to page 44, I notice there is a guarantee of \$150 million to Canadair, which relates to the Challenger aircraft, but it says "Letters of comfort of \$200 million will remain outstanding." It would appear that these two items relate to each other. I wonder why the letters of comfort would not be reduced accordingly.

Mr. Radburn: Part of the answer to that is that on this specific item, as well as the one for de Havilland, we were instructed to add more information than is normal in the case of these two companies for the benefit of Parliament. There is not a direct connection. Normally, whenever we provide an explanation it is related to the item itself. This is trying to provide additional information.

[Traduction]

de rembourser une somme quelconque? Je ne crois pas avoir d'autres questions.

Le président: A-t-on d'autres questions au sujet du ministère de l'Industrie et du Commerce?

Le sénateur Steuart: Je suis à la page 48, et il s'agit de paiements relatifs à la Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies. Il s'agit, je suppose, d'un programme en vertu duquel des prêts sont consentis aux agriculteurs de l'Ouest pour du grain entreposé?

Mlle Moncion: Oui.

Le sénateur Steuart: Le prêt est-il exempt d'intérêt? Pouvez-vous nous parler de ce fonds, nous expliquer le programme de remboursement?

Mlle Moncion: Je ne sais pas quel est le taux d'intérêt, mais le prêt n'est pas libre d'intérêt.

Le sénateur Steuart: J'aimerais obtenir ce renseignement.

Mlle Moncion: Le taux d'intérêt?

Le sénateur Steuart: Oui, est-il rectifié tous les ans? J'aimerais également connaître la situation de ce fonds, les dettes en souffrance et les méthodes de recouvrement, etc.

Mlle Moncion: Si je me souviens bien des détails, le paiement par anticipation est perçu lorsque le grain est livré.

Le sénateur Steuart: En théorie.

Mlle Moncion: En 1978-1979, le gouvernement a versé \$5.2 millions pour les intérêts et les défauts de paiement; les défauts de paiement seraient donc vraisemblablement très peu considérables. Toutefois, je me renseignerai quant au taux d'intérêt et au taux de défaut de paiement exacts. Si ma mémoire m'est fidèle, le taux des défauts de paiement est très bas.

Le sénateur Steuart: Mon autre question porte sur les paiements relatifs à la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest. Pouvez-vous nous donner un aperçu du fonds, selon les derniers renseignements que vous avez obtenus?

Mlle Moncion: Il nous faudra obtenir ces renseignements.

Le sénateur Manning: Si vous me permettez, j'aimerais revenir sur cette question: quel est le taux d'intérêt sur ces paiements?

Mlle Moncion: Ils sont sans intérêt.

Le président: A la page 44, je constate que des prêts de \$150 millions sont garantis à la société Canadair pour l'avion Challenger alors que des lettres d'accord présumées de \$200 millions demeurent en cours. Il semblerait que ces deux sont liés. Je me demande pourquoi les lettres d'accord ne seraient pas réduites en conséquence.

M. Radburn: Pour ce poste en particulier et celui sur la société de Havilland, on nous avait demandé de donner plus de renseignements que d'habitude au sujet de ces deux sociétés pour le Parlement. Il n'existe pas de rapport direct. En principe, lorsque nous donnons une explication, elle porte sur le poste lui-même. Nous tentions de donner des renseignements supplémentaires.

[Text]

The Chairman: Perhaps you could give us the terms of the letter of comfort in both cases. There is one for \$200 million and one for \$70 million, both of which remain unchanged.

Mr. Radburn: Yes, we will get that information.

The Chairman: Thank you very much. If there are no further questions on Industry, Trade and Commerce we will move to Public Works.

Senator Balfour: I have one or two questions in connection with the CHIP program, on page 72. I notice that we are now into estimates totalling \$167,300,000. Do you have a number with respect to the estimated total cost of this program?

Miss Moncion: This is the total estimated cost, our best estimate of the program, for the year 1979-80. The program was extended in 1979-80. In 1978-79 the estimate was \$47.3 million. That was last year. However, if my memory serves me aright, the total amount was not expended in 1978-79. Therefore, in April the terms and conditions of the program were changed significantly and the take-up rate increased phenomenally.

Senator Balfour: The—what rate? I do not understand.

Miss Moncion: In April, 1979 the terms and conditions of the program changed. Applications for grants are currently being received at a rate of between 10,000 and 11,000 per week, compared with about 2,000 per week in the last fiscal year. The terms and conditions that are changed are that the total amount of the grant is increased up to \$500; it can pay 100 per cent for the cost of material and some labour costs.

Senator Balfour: What is the cost of the equivalent program being carried out in the Maritimes?

Miss Moncion: I do not have that information.

Senator Balfour: Could we get that figure?

Miss Moncion: Yes. It may be printed in the estimates.

Senator Balfour: Is there any intention to re-examine the program in light of what appears to be an inevitable and significant increase in the price of oil? In other words, is any examination of the program taking place to see whether or not this type of incentive is still justified, since the market itself will give an incentive to home owners to improve insulation simply because of the increased heating costs?

Miss Moncion: The program has been under constant review because of the very significant cost increase. However, every program related to energy conservation is now being reviewed within the new energy policy, which will be announced in the near future.

Senator Balfour: In the implementation of the program, is any effort made to create an increased incentive to give a greater benefit to those who convert to natural gas from heating oil, for example?

[Traduction]

Le président: Vous pourriez peut-être nous donner les modalités des lettres d'accord dans les deux cas. Il en existe une pour \$200 millions et une pour \$70 millions et les deux n'ont pas changé.

M. Radburn: Oui, nous vous donnerons ces renseignements.

Le président: Merci beaucoup. Si vous n'avez pas d'autres questions au sujet de l'Industrie et du Commerce, nous passerons aux Travaux publics.

Le sénateur Balfour: J'aurais une ou deux questions sur le programme d'isolation thermique des résidences canadiennes à la page 72. Je constate que les prévisions se chiffrent actuellement à \$167,300,000. Pouvez-vous me donner un total quant au coût estimatif du programme?

Mlle Moncion: L'estimation du coût total. Notre meilleure estimation du coût total du programme pour l'année 1979-80 est celle que vous avez citée. Le programme a été maintenu en 1979-80. En 1978-79, les prévisions étaient de \$47.3 millions. C'était l'année dernière. Toutefois, si ma mémoire, est bonne, on n'a pas dépensé toutes les sommes prévues en 1978-79. Par conséquent, le programme a subi d'importantes modifications au mois d'avril et à la reprise du programme le taux a augmenté de façon prodigieuse.

Le sénateur Balfour: Quel taux? Je ne comprends pas.

Mlle Moncion: En avril de 1979, les modalités du programme ont été changées. Le remboursement se fait au rythme de \$10,000 et \$11,000 par semaine, comparativement à environ \$2,000 au cours de la dernière année financière. En raison des nouvelles modalités le montant total du remboursement est majoré de \$500; le programme peut défrayer jusqu'à cent pour cent du coût du matériel et certains coûts de main-d'œuvre.

Le sénateur Balfour: Quel serait le coût d'un programme semblable dans les Maritimes?

Mlle Moncion: Je n'ai pas ce renseignement.

Le sénateur Balfour: Pouvons-nous l'obtenir?

Mlle Moncion: Oui. Il se peut que ce renseignement figure dans le budget.

Le sénateur Balfour: A-t-on l'intention d'étudier le programme de nouveau à la lumière de ce qui semble être une augmentation importante et inévitable du prix du pétrole? En d'autres mots, le programme fait-il l'objet d'une étude pour savoir si ce genre de programme est encore justifié, puisque le marché proprement dit encouragera les propriétaires à améliorer l'isolation du fait même que les coûts de chauffage augmentent?

Mlle Moncion: Le programme fait l'objet d'une étude constante en raison de la très forte augmentation des coûts. Toutefois, chaque programme portant sur l'économie d'énergie fait l'objet d'une étude dans le cadre de la nouvelle politique énergétique qui sera annoncée dans un avenir rapproché.

Le sénateur Balfour: Dans l'application du programme, cherche-t-on à augmenter la prime d'encouragement qu'elle soit plus avantageuse à ceux qui remplacent le mazout par le gaz naturel par exemple?

[Text]

Miss Moncion: The liability conditions of the program are extremely generous. They simply require that the home owner send a bill to Canada Mortgage and Housing, which is administering the program. There is no pre-eligibility requirement. The eligibility is simply that the expenditure is made for insulation material and the installation of the material.

Senator Barrow: Is there not a requirement that these homes must have been built prior to 1967? These are not new homes.

Miss Moncion: Yes. Is it 1967?

Senator Balfour: Is it 1967 or 1977?

Senator Barrow: These programs are for older homes, not new homes being built.

Senator Balfour: I understand that, but it would seem to be in the national interest desirable to create an incentive for people to convert from heating oil to natural gas, since it is advantageous to displace consumption of heating oil by consumption of gas, since we have more gas than we do oil. That is my point.

Mr. Stimpson: But the program only covers insulation.

Senator Balfour: I understand that.

The Chairman: I assume Senator Balfour means whether there would be a greater subsidy if they converted to gas than there would be if they stayed with oil.

Miss Moncion: That is not part of the program. If you read the description of the vote, it states:

a) a family housing unit owned or leased by such person in a residential building of not more than three storeys in height, the construction of which was substantially completed and ready for occupancy prior to such date as may from time to time be prescribed by the Corporation but in no event later than 1 September 1977—

These were the changes that were made in April, 1979.

Senator Balfour: I suppose the fundamental point I am trying to make, Mr. Chairman, is that here we have another program involving substantial expenditures of public moneys, \$167 million which has, in effect, been put in place by an estimate rather than by legislation. I think what I am attempting to expose is the weakness of going about putting large programs of this kind in place in this way.

It would seem to me that the program could have been improved upon had it been legislated into existence, been exposed to debate, and an opportunity been given to the legislators to scrutinize the detail of the program and possibly improve it.

The Chairman: Perhaps, more importantly, given an opportunity for a committee of Parliament to call on witnesses to give advice on it.

Senator Balfour: That is right. Along those lines, Treasury Board does have a program evaluation. I am wondering what steps have been taken by the Treasury Board to evaluate this program.

[Traduction]

Mlle Moncion: Les conditions offertes dans le cadre du programme sont très généreuses. On demande simplement aux propriétaires d'envoyer la facture à la Société centrale d'hypothèques et de logement qui administre le programme. Il n'existe aucune condition d'admissibilité. Il suffit simplement de faire des dépenses pour se procurer le matériel isolant et de procéder à l'installation.

Le sénateur Barrow: Ne faut-il pas que ces maisons aient été construites avant 1967? Il ne s'agit pas de maisons nouvelles.

Mlle Moncion: Oui. Est-ce bien 1967?

Le sénateur Balfour: 1967 ou 1977?

Le sénateur Barrow: Ces programmes visent des maisons plus vieilles, non pas les plus récentes.

Le sénateur Balfour: Je comprends bien, mais il me semblerait qu'il est dans l'intérêt national d'inciter les gens à employer plutôt le gaz naturel que le mazout puisqu'il est avantageux de remplacer le mazout par le gaz naturel étant donné que nous avons plus de gaz que de mazout. Voilà.

M. Stimpson: Mais le programme ne porte que sur l'isolation.

Le sénateur Balfour: Je le sais.

Le président: Le sénateur Balfour demande, je suppose, si la subvention serait plus grande si on changeait au gaz naturel plutôt que de rester avec le mazout.

Mlle Moncion: Cela n'est pas dans le cadre du programme. Voici la description du crédit:

a) un logement familial, appartenant à ladite personne ou loué par celle-ci, si dans un immeuble résidentiel d'au plus trois étages, dont la construction aura été pour une grande part terminée et prête pour fins d'occupation avant la date prescrite de temps à autre par la Société mais en aucun cas après le 1^{er} septembre 1977...

Ces modifications ont été apportées en avril 1979.

Le sénateur Balfour: Voici où je veux en venir, Monsieur le président: Nous avons un autre programme qui comporte des dépenses considérables des deniers publics, \$167 millions; il s'agit plutôt de prévisions que de somme découlait d'une loi. J'essaie de faire comprendre qu'il n'est pas bon d'établir d'importants programmes du genre de cette façon.

Il me semble qu'on aurait pu améliorer le programme s'il avait été prévu par la loi, s'il avait fait l'objet de discussions, si les législateurs avaient eu l'occasion de l'étudier en détails et de l'améliorer, si possible.

Le président: Il est peut-être plus important de donner à un comité du Parlement l'occasion de faire comparaître des témoins pour nous conseiller.

Le sénateur Balfour: Oui. Le Conseil du Trésor a un programme d'évaluation du genre. Je me demande quelles mesures le Conseil du Trésor a prises pour évaluer ce programme.

[Text]

Miss Moncion: At this point, to my knowledge, this is not a program which is going to be evaluated within the next year by the Treasury Board. However, I am given to understand that within the energy conservation policy all these programs have been reviewed and evaluated and will be part of the energy package, as we refer to it.

Senator Balfour: With respect to program evaluation, how does the Treasury Board decide what programs will be evaluated?

Miss Moncion: I would have to obtain that information from the Comptroller General.

Senator Balfour: In doing so, would you provide us with a written report setting out the number of programs which have been introduced since the program evaluation policy came into existence, along with the number of programs which have gone through this evaluation system? I understand it is Treasury Board Policy No. 77-47.

Miss Moncion: I will obtain that information.

Senator Balfour: Thank you. That is all I have.

Senator Hicks: Before we leave this, will you explain, please, the difference between, or the relationship between, Canada Mortgage and Housing Corporation and Central Mortgage and Housing Corporation?

Miss Moncion: It is just a new name.

Senator Hicks: In the note at the foot of the page—and that is what I assumed—it states:

Includes \$47,300,000 shown in the Main Estimates, 1979-80 under Central Mortgage and Housing Corporation and \$1 in Supplementary Estimates (A), 1979-80 under Canada Mortgage and Housing Corporation.

I take it, then, that those two events bracket the date of the change of name?

Mr. Radburn: That is correct, Senator Hicks.

The Chairman: If there are no further questions, we will move to Regional Economic Expansion. Senator Hicks?

Senator Hicks: I had my notes ready to deal with National Revenue first.

The Chairman: You can do both.

Senator Hicks: That is quite all right.

On page 76 I see substantial assistance going to certain coal mining operations under the operation of the Cape Breton Development Corporation. These are largely grants, are they, or is there any possibility that repayment or recovery will be made when the mines start to produce?

For example under "Explanation of Requirement" it states:

Prince Mine Development—10,000

Additional coal Division capital expenditures—6,520

[Traduction]

Mlle Moncion: A l'heure actuelle, je ne crois pas qu'il s'agit ici d'un programme que le Conseil du Trésor a l'intention d'évaluer d'ici un an. Toutefois, je suis porté à croire qu'en vue de la politique de conservation d'énergie, tout ces programmes ont été étudiés et évalués et qu'ils seront compris dans un programme énergétique global, si l'on veut.

Le sénateur Balfour: Quant à l'évaluation du programme, comment le Conseil du Trésor décide-t-il quels programmes il étudiera?

Mlle Moncion: Le contrôleur général pourrait nous fournir ce renseignement.

Le sénateur Balfour: Pourriez-vous en même temps nous fournir un rapport écrit faisant état du nombre de programmes qui ont été introduits depuis l'adoption de la politique d'évaluation des programmes, et en même temps le nombre de ceux qui ont déjà été évalués? Si je ne me trompe, il s'agit de la directive du Conseil du Trésor N° 77-47.

Mlle Moncion: Je vais m'en occuper.

Le sénateur Balfour: Merci. C'est tout ce que j'avais à dire.

Le sénateur Hicks: Avant de terminer la discussion sur ce point, pourriez-vous expliquer s'il vous plaît la différence ou le rapport existant entre la Société canadienne d'hypothèques et de logement et la Société centrale d'hypothèques et de logement?

Mlle Moncion: Il s'agit seulement d'un changement de dénomination.

Le sénateur Hicks: A la note en bas de page, et cela confirme ce que je pensais moi-même, on peut lire:

*Comprend un montant de \$47,300,000 qui figurait dans le Budget des dépenses principal de 1979-1980 au titre de la Société centrale d'hypothèques et de logement et un montant de \$1 qui figurait dans la Budget supplémentaire (A) de 1979-1980 au titre de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Je suppose donc que la nouvelle dénomination a été adoptée entre des deux dates.

M. Radburn: C'est exact, sénateur Hicks.

Le président: S'il n'y a pas d'autres questions, nous allons passer au budget de l'Expansion économique et régionale. Sénateur Hicks?

Le sénateur Hicks: En fait, j'avais préparé mes notes pour m'occuper d'abord du Revenu national.

Le président: Vous pouvez faire les deux.

Le sénateur Hicks: Entendu.

A la page 77 je crois qu'une aide importante va à certaines opérations minières dans le cadre du crédit à la Société de développement du Cap-Breton. Voilà des crédits importants, pourront-ils être recouverts ou remboursés lorsque les mines commenceront à produire?

Dans la rubrique «Explication du besoin» on peut lire:

Mise en valeur de la mine de Prince—10,000

Dépenses en capital supplémentaires de la Division des charbonnages—6,520

[Text]

Loan repayments, in respect of the Prince Mine—4,393

From that, I would infer that there was a loan to the Prince Mine which has now been forgiven; is that correct?

Miss Moncion: It is loan repayments in respect of the Prince Mine. It refers to providing funds to replenish the coal division's working capital advances used in prior years for payment on the Prince Mine loan and to provide funds for March 31, 1980 payment on that loan. It is a working capital advance that needed to be replenished.

Senator Hicks: But it is not going to be repayable to the Government of Canada. That is the point I am really trying to establish.

Mr. Stimpson: You are right, senator; it will not be repaid. It is really like an operating loss.

Miss Moncion: It is called "payment" but it is as good as a grant.

Senator Hicks: That is all I have under Regional Economic Expansion, Mr. Chairman, but I shall now move to National Revenue.

The Chairman: Are there any other questions on that?

In that case, go ahead, Senator Hicks.

Senator Hicks: On page 58, Vote 1b(a) it states:

(a) to authorize the deletion from the accounts of certain debts due and claims by Her Majesty amounting in the aggregate to \$1,982,112;

Does this mean that these are uncollectible debts?

Miss Moncion: Yes.

Senator Hicks: Why?

Mr. Stimpson: It can be for a number of reasons, including bankruptcies. When a department cannot collect a debt, that department submits a proposal to Treasury Board, at which point an interdepartmental committee makes a determination as to the collectibility or otherwise of that debt. If the committee arrives at the decision that it is uncollectible, a recommendation then goes forward to Treasury Board for approval of the request.

Senator Hicks: So, they have all been examined and their uncollectibility determined with a fair degree of certainty?

Mr. Stimpson: That is right.

Senator Hicks: Even to the point of driving people into bankruptcy? Or perhaps the uncollectibility results from a bankruptcy.

Mr. Stimpson: Yes. There are 102 of those items.

Senator Barrow: Are all of the amounts listed as assets in the Public Accounts of Canada which turn out to be uncollectible written off? According to today's news, there is reported to be some \$3 billion worth of assets that would have to be written off if that were the case.

[Traduction]

Remboursement de prêts, mine de Prince—4,393

J'en déduis qu'un prêt a été consenti à cette mine de Prince et que celui-ci a été ensuite radié. Est-ce exact?

Mlle Moncion: Il s'agit du remboursement du prêt, c'est-à-dire du financement des avances consenties à la division des charbonnages pour fonds de roulement, et utilisées antérieurement pour effectuer un versement sur le prêt consenti à la mine de Prince et pour faire face au versement du 31 mars 1980. Il s'agit du renouvellement d'une avance de fonds de roulement.

Le sénateur Hicks: Mais ce ne sera pas remboursé au gouvernement du Canada. Voilà ce que je veux mettre au clair.

M. Stimpson: Vous avez raison sénateur. Ce ne sera pas remboursé. C'est en fait comme une perte au compte d'exploitation.

Mlle Moncion: Malgré le terme de versement, il s'agit en fait d'une subvention.

Le sénateur Hicks: Voilà ce que j'avais dans ma rubrique Expansion économique et régionale, monsieur le président, je vais passer maintenant au Revenu national.

Le vice-président: Y a-t-il auparavant d'autres questions à ce sujet?

Dans ce cas, allez-y, sénateur Hicks.

Le sénateur Hicks: Page 59, au crédit 1b (a) on peut lire:

a) afin d'autoriser la radiation des comptes de certaines créances et réclamations du gouvernement représentant un total de \$1,982,112; et

S'agit-il donc en fait de créances irrécupérables?

Mlle Moncion: Oui.

Le sénateur Hicks: Pourquoi?

M. Stimpson: Il peut y avoir à cela un certain nombre de raisons: par exemple, la faillite du contribuable. Lorsqu'un ministère ne peut pas recouvrer une créance, il fait une proposition au Conseil du Trésor, et un Comité interministériel examine la nature de la créance et évalue les possibilités de recouvrement. Si le Comité établit que la créance ne peut pas être recouvrée, une recommandation est transmise au Conseil du Trésor pour approbation de la requête.

Le sénateur Hicks: Ces créances ont donc toutes été examinées, et déclarées non recouvrables, avec un certain degré de certitude?

M. Stimpson: C'est cela.

Le sénateur Hicks: Jusqu'à pouvoir provoquer des faillites? Ou la mauvaise créance découle-t-elle de la faillite?

M. Stimpson: C'est cela. Il y a 102 cas de ce genre.

Le sénateur Barrow: Est-ce que les montants inscrits aux actifs dans les Comptes publics du Canada et qui se révèlent être irrécouvrables sont radiés? On apprend aujourd'hui qu'il y aurait \$3 milliards d'actifs qui devraient être radiés de la sorte. Qu'en est-il?

[Text]

Mr. Stimpson: I think we are into a different situation. These items of revenue do not appear in the Public Accounts as assets. They are merely debts that are due. They are not recorded as assets in the Public Accounts. The items you are referring to relate to assets sitting on the books of Canada which, according to the Auditor General, should not be there because they are, in effect, loans by the government to the government. There is a bill before the House of Commons which would make an adjustment to the Public Accounts to clarify those assets.

Senator Hicks: Coming to page 60, Mr. Chairman, I would ask a similar question in relation to vote 5b, which authorizes the deletion from the accounts of certain debts amounting to an aggregate of more than \$20 million. The explanation is:

Deletion of 1,155 income tax assessments totalling \$20,332,009.

What is the procedure for determining that income tax assessments are not collectible?

Mr. Radburn: The Department of National Revenue has a very extensive collection division—

Senator Steuart: It is called the RCMP!

Mr. Radburn: The amount of \$20 million may seem large, but it has to be viewed in the context of the billions of dollars which the Department of National Revenue collects each year. In the process of tax collection, the department may make an assessment against an individual for reasons which Mr. Stimpson mentioned—for example, bankruptcy—will go uncollected. That debt goes through a very thorough in-department review before coming before the interdepartmental committee for determination.

I have seen some lists relating to these write-offs, and they are ones that are two, three and four years old, and it is simply a matter of facing the fact that they will not be collected.

The Chairman: I can confirm what Mr. Radburn is saying. This committee some years ago made a very extensive examination of this and concluded that there were exhaustive procedures, and when it got to this point, you were likely dealing with death, bankruptcy, or simply a case of the person disappearing altogether.

Senator Hicks: Are these subject to concurrence by the Treasury Board, too?

Miss Moncion: Yes.

Senator Hicks: Would some of them be quite large? We can determine from this that the average is something under \$20,000.

Miss Moncion: They are all over \$5,000.

Senator Hicks: I see. Otherwise, this procedure would not be required for forgiveness?

Miss Moncion: That is right.

Senator Hicks: And some of them, I suppose, might run into the scores of thousands of dollars.

Mr. Radburn: That is quite true.

[Traduction]

M. Stimpson: Je pense qu'il s'agit d'une tout autre Affaire. Ces rubriques du revenu n'apparaissent pas en tant qu'actifs dans les Comptes publics. Il s'agit simplement de créances. Elles ne figurent pas en tant qu'actifs dans les Comptes publics. Les rubriques auxquelles vous faites référence sont en fait des actifs inscrits dans la comptabilité du Canada et qui, selon le Vérificateur général, ne devraient pas y être parce qu'il s'agit en fait de prêts du gouvernement au gouvernement. On a déposé un bill à la Chambre des communes qui prévoit de solder les Comptes publics et de clarifier la situation de ces avoirs.

Le sénateur Hicks: Venons-en à la page 6, monsieur le président, j'aimerais poser une question semblable concernant le crédit 5b, qui autorise la radiation de certaines créances se montant à plus de \$20 millions. Voici l'Explication:

Radiation de 1,155 cotisations de l'impôt sur le revenu, s'élevant à \$20,332,009.

Comment établissez-vous que certaines sommes prévues à l'impôt sur le revenu ne sont pas recouvrables?

M. Radburn: Le ministère du Revenu national dispose d'une division de recouvrement importante . . .

Le sénateur Steuart: Cela s'appelle la GRC.

M. Radburn: La somme de \$20 millions peut paraître importante, mais il faut la replacer dans le contexte des milliards de dollars que le ministère du Revenu national perçoit chaque année. Dans le processus de recouvrement de l'impôt, le ministère peut faire une évaluation de l'impôt d'un particulier qui, pour certaines raisons, tenant par exemple à la faillite comme le mentionnait M. Stimpson, ne pourra être perçu. Cette créance est soumise alors à un examen extrêmement minutieux à l'intérieur de nos services avant d'être confiée aux Comité interministériel qui décidera de sa nature.

J'ai vu certaines listes de créances en souffrance, dont certaines remontent à deux, trois, voire quatre ans; il est évident qu'il est inutile de songer à les recouvrer.

Le président: Je peux confirmer ce que M. Radburn vient de dire. Ce Comité a examiné la question de façon approfondie il y a quelques années et est arrivé à la conclusion qu'on avait des moyens exhaustifs de vérification, mais qu'arrivé à ce point, on était confronté à des cas de décès, de faillite, ou de disparition pure et simple du contribuable.

Le sénateur Hicks: Le Conseil du Trésor intervient-il dans tout cela?

Mlle Moncion: Oui.

Le sénateur Hicks: Certaines créances sont-elles importantes? Nous pouvons supposer à partir de ces chiffres que la moyenne se situe autour \$20,000.

Mlle Moncion: Elles sont toutes supérieures à \$5,000.

Le sénateur Hicks: Je vois, sinon on ne serait pas obligé de recourir à la radiation.

Mlle Moncion: C'est juste.

Le sénateur Hicks: Je suppose que dans certains cas on peut atteindre des chiffres de plusieurs milliers de dollars?

M. Radburn: C'est évident.

[Text]

Mr. Stimpson: Whether it is \$1,000 or \$5,000, they will go through the same procedure. The department has to make every effort to collect and, having exhausted those efforts, they come before the interdepartmental committee, following which a recommendation goes forward from that committee to Treasury Board.

Senator Hicks: But I gather that the department makes the decision in respect of those under \$5,000.

Mr. Stimpson: No. Anything from \$1,000 to \$5,000 has to go to Treasury Board for approval.

Senator Hicks: But debts in the range of \$1,000 to \$5,000 are not included in the item before us?

Mr. Stimpson: No. The Financial Administration Act provides Treasury Board with the authority to authorize the deletion of amounts from \$1,000 to \$5,000 without the approval of Parliament. Beyond \$5,000, the approval of Parliament is required.

Senator Hicks: And that is why these are before us?

Mr. Stimpson: That is right.

Mr. Radburn: As I recall, Mr. Chairman, Senator Grosart last year made the suggestion that the limit of \$5,000 be increased. While he did not suggest a figure at that time, it may be that the committee is now interested in suggesting what the increase should be.

The Chairman: I think it might be more effective, Mr. Radburn, if you would let us know, through our staff, what figure you feel would be a sound one, and then, if that figure seems appropriate to us, we can make a formal recommendation.

Mr. Radburn: Fine.

The Chairman: We now come to the Department of Transport.

Senator Doody: Vote 15b, on page 96, the capital vote for marine transportation, represents a substantial supplementary. What are the procedures for follow-up in relation to the shipbuilding program? Are these projects tendered and supervised by the department? I know that in the private sector the industry provides the specifications, the blueprints, as well as a marine architect to look after the owner's interests while the construction program is going on. Do we have the same sort of supervision in our programs?

Miss Moncion: You mean in relation to the purchase of ships by the Department of Transport?

Senator Doody: Yes. A good portion of this vote is for the acquisition of two small search and rescue cutters and seven small search and rescue vessels, which undoubtedly are all very necessary. I am simply wondering what assurance we have that the procurement procedures, or the acquisition procedures, are managed properly.

[Traduction]

M. Stimpson: Qu'il s'agisse de \$1,000 ou de \$5,000, elles feront toutes l'objet des mêmes vérifications. Le ministère doit tout faire pour récupérer cet argent. Après avoir épuisé tous les moyens, il s'adresse au Comité interministériel, à la suite de quoi, une recommandation est envoyée par ce Comité au Conseil du Trésor.

Le sénateur Hicks: Mais je suppose que c'est le ministère qui prend la décision en ce qui concerne les sommes inférieures à \$5,000?

M. Stimpson: Non. Tout ce qui va de \$1,000 à \$5,000 requiert l'approbation du Conseil du Trésor.

Le sénateur Hicks: Mais les créances de \$1,000 à \$5,000 ne sont pas inscrites dans le chiffre que nous avons sous les yeux?

M. Stimpson: Non. La Loi sur l'administration financière donne au Conseil du Trésor le pouvoir d'autoriser la radiation des sommes allant de \$1,000 à \$5,000 sans approbation du Parlement. Au-delà de \$5,000, le Parlement doit donner son accord.

Le sénateur Hicks: C'est ce qui explique la demande de crédit que nous étudions présentement?

M. Stimpson: C'est exact.

M. Radburn: Je me rappelle, monsieur le président, que le sénateur Grosart a proposé l'an dernier que la limite de \$5,000 soit relevée. Il n'a pas proposé de chiffre à l'époque. Peut-être le Comité désirerait-il maintenant faire des propositions sur les modifications de ce plafond.

Le président: Je pense qu'il serait préférable, monsieur Radburn, que vous nous fassiez connaître le chiffre qui vous semble raisonnable et, dans le cas où nous l'approuverions, nous pourrions faire une recommandation officielle.

M. Radburn: Très bien.

Le président: Passons maintenant au ministère des Transports.

Le sénateur Doody: Le crédit 15b de la page 97. Les prévisions supplémentaires au poste des dépenses en capital des Transports par eau semblent substantielles. Par quel mécanisme évaluez-vous les progrès du programme de construction navale? Ces projets font-ils l'objet d'appels d'offres et sont-ils supervisés par le ministère? Je sais que dans le secteur privé, on fournit les plans, les imprimés bleus, ainsi que les services d'un architecte naval qui veille sur les intérêts du propriétaire pendant la construction. Disposons-nous dans nos programmes d'une surveillance semblable?

Mlle Moncion: Voulez-vous parler des commandes que passe le ministère des Transports aux constructeurs de bateaux?

Le sénateur Doody: Oui. Une part importante de ce crédit est consacrée à l'acquisition de deux vedettes et de sept petits vaisseaux de recherche et de sauvetage qui sont sans aucun doute tous très indispensables. Je me demande simplement quelles garanties nous avons concernant les procédures d'acquisition de ces biens.

[Text]

Miss Moncion: The acquisition procedure followed is the procedure established by the Department of Supply and Services in the quoting of a tender. They are under review by the Department of Supply and Services as well as the administrative policy branch of Treasury Board. None of these contracts is signed without extensive review, and they have to follow the tendering procedure.

Senator Doody: There are significant changes made during the ongoing process of shipbuilding. Presumably the department has its experts on the job, architects, supervisors and so on, to protect the interests of the department.

Miss Moncion: Yes, and the plans are constantly reviewed during the building period by the departmental specialists.

Senator Doody: What was the estimate at the time of the approval of the tendering for these ships? Has there been a substantial increase?

Miss Moncion: I do not have the time frame with me, but I can obtain it from the capital program of the department.

Senator Doody: It would be helpful if we could get those figures and compares them.

Miss Moncion: Do you want to have the supplementary cost or the cost for this fiscal year?

Senator Doody: The original cost, plus the escalation.

Miss Moncion: I will obtain that. This relates to the small cutters and the seven small search and rescue vessels. This is the first time they have appeared in the estimates. They will probably be delivered within two, three, or four years.

Senator Doody: This is the original cost?

Miss Moncion: This is the first time it has appeared in the estimates.

Mr. Radburn: That is page 98 of the estimates.

The chairman: Do you want further information, or is that sufficient?

Senator Doody: No, I think that will suffice.

Vote 35b indicates a 77 per cent increase in connection with the Jacques Cartier and the Champlain bridges. What is that all about?

Miss Moncion: The Jacques Cartier and the Champlain bridges are owned by the federal government and are operated by a newly established corporation. The Jacques Cartier bridge is now a toll-free bridge; therefore, the total cost of operating and maintaining the bridge is the responsibility of the federal government. The Champlain bridge still has a toll.

At the time of the main estimates the corporation estimated that its deficit would be \$5.5 million. However, only \$1.8 million was voted due to slippage in the major maintenance program. The fact that the bridges have just been transferred from the National Harbours Board means that the estimates might not be correct. The corporation now estimates this 1979-80 deficit will be \$2.3 million.

[Traduction]

Mlle Moncion: Les modalités d'acquisition sont celles fixées par le ministère des Approvisionnements et Services pour les appels d'offres. Elles sont actuellement à l'étude par le ministère et par la Direction de la politique administrative du Conseil du Trésor. Aucun de ces contrats n'est signé avant un examen approfondi et ils doivent respecter les modalités relatives aux appels d'offres.

Le sénateur Doody: Il se produit des changements importants au cours du processus de construction navale. Le ministère envoie probablement sur les lieux ses experts, architectes, surveillants, etc. en vue de protéger ses propres intérêts.

Mlle Moncion: Oui, et les plans sont constamment réexaminés, au cours de la construction, par les spécialistes du ministère.

Le sénateur Doody: Quel était le montant prévu au moment de l'approbation des soumissions relatives à la construction de ces bateaux? Y a-t-il eu une augmentation importante?

Mlle Moncion: Je n'ai pas le calendrier des travaux avec moi, mais je puis obtenir ces renseignements du ministère.

Le sénateur Doody: Il nous serait utile d'avoir ces chiffres et de les comparer.

Mlle Moncion: Désirez-vous avoir les coûts supplémentaires ou ceux pour la présente année financière?

Le sénateur Doody: Le coût initial et les coûts révisés.

Mlle Moncion: Je vous obtiendrai ces renseignements. Il s'agit des vedettes et de sept petits navires de recherche et de sauvetage. C'est la première fois qu'ils figurent au budget. Ils seront probablement livrés d'ici deux, trois, ou quatre ans.

Le sénateur Doody: C'est le prix initial?

Mlle Moncion: C'est la première fois qu'ils figurent au budget.

M. Radburn: C'est à la page 99 du budget supplémentaire.

Le président: Désirez-vous plus de renseignements, ou est-ce suffisant?

Le sénateur Doody: Non, je crois que c'est suffisant.

Le crédit 35b indique une augmentation de 77 p. 100 relativement aux ponts Jacques-Cartier et Champlain. De quoi s'agit-il?

Mlle Moncion: Les ponts Jacques-Cartier et Champlain appartiennent au gouvernement fédéral et sont exploités par une nouvelle société. Le pont Jacques-Cartier n'est plus un pont à péage; par conséquent, l'ensemble des frais d'exploitation et d'entretien du pont incombe au gouvernement fédéral. Le pont Champlain est toujours un pont à péage.

Au moment de la présentation du budget des dépenses, la société a estimé que son déficit serait de \$5,5 millions. Toutefois, on n'a voté qu'un crédit de \$1,8 million en raison d'une omission dans le programme d'entretien. Le montant n'est peut-être pas exact en raison du fait que les ponts viennent d'être transférés du Conseil des ports nationaux. La société estime maintenant le déficit de 1979-1980 à 2,3 millions.

[Text]

Senator Doody: This will be an ongoing trend. There is no way of obtaining revenue from that.

Miss Moncion: No, I think the only possible disposition of the bridges would be to transfer them to the province.

Senator Doody: The province might be reluctant to accept the gift. It might consider it another gesture of federal generosity.

On page 100, under vote 60b, dealing with air transportation operating expenditures, there is a supplementary estimate of \$36 million.

Miss Moncion: When the main estimates for 1979-80 were produced, it was assumed that there would be an additional revenue of \$72 million credited to the air program vote deriving from the planned increase in air transportation tax which was to be applied as of April 1, 1979. The taxes were to go, for example, to travel to other destinations. It was to be raised from eight to twelve dollars. These changes were announced in the budget of November, 1978, and the amendments to the excise tax were included in Bill C-38. However, in March, 1979 the Minister of Finance announced a deferral of the planned tax increase. A more modest increase required changes in the legislation and was subsequently approved. The increased *ad valorem* tax remained as it was. The maximum increase of eight to fifteen dollars was removed, and the airport tax for passengers was changed from eight to ten dollars. Therefore, it required the supplementary estimates to offset the loss of revenue.

Senator Doody: The original legislation was changed?

Miss Moncion: The legislation was not voted.

Senator Doody: The estimate was based on the original plan, and the plan was subsequently changed?

Miss Moncion: Yes, the increase is about \$72 million, and the department was able to absorb \$36 million out of that \$72 million.

Senator Doody: There are no immediate plans to increase that?

Miss Moncion: No.

Senator Doody: I guess we will find out when we see the new budget.

On page 102 there is a vote for payment to VIA Rail. This is really a huge amount of money to be going into the rail system. Are there any plans that we know of to try to change that transportation system? Although it will never be a profitable operation, is it the intention of VIA Rail to carry on with the passenger service all the way through, or is any change anticipated?

Miss Moncion: Well, some of the reasons for the increased payment to VIA Rail are attributable to delays in the CTC hearings and delays imposed by CTC in the rationing of the services of VIA Rail.

[Traduction]

Le sénateur Doody: Ce déficit aura tendance à augmenter constamment. Il n'y a aucun moyen d'obtenir des recettes de cette exploitation.

Mlle Moncion: Non, je crois que la seule possibilité en ce qui concerne les ponts serait de les transférer à la province.

Le sénateur Doody: La province ne serait peut-être pas disposée à accepter ce cadeau. Elle pourrait peut-être le considérer comme un autre geste de générosité du gouvernement fédéral.

A la page 101 sous le crédit 60b, traitant des dépenses de fonctionnement du programme des transports aériens, il y a un budget supplémentaire de \$36 millions.

Mlle Moncion: Au moment de la présentation du budget principal des dépenses pour 1979-1980, on présumait qu'il y aurait des recettes additionnelles de \$72 millions créditées au programme des transports aériens provenant de l'augmentation prévue de la taxe sur les transports aériens qui devait entrer en vigueur le 1^{er} avril 1979. Cette taxe devait s'appliquer au transport vers d'autres destinations. Elle devait être augmentée de huit à douze dollars. Ces changements avaient été annoncés dans le budget de novembre 1978, et les amendements à la taxe d'accise étaient inclus dans le projet de loi C-38. Toutefois, en mars 1979, le ministre des Finances annonça que cette augmentation serait différée. Une augmentation plus modeste a nécessité des modifications à la loi et a été approuvée ultérieurement. La taxe *ad valorem* est restée telle quelle. L'augmentation maximum de huit à quinze dollars a été annulée et la taxe d'aéroport pour les voyageurs est passée de huit à dix dollars. Par conséquent, il était nécessaire d'avoir un budget supplémentaire pour compenser la perte de revenus.

Le sénateur Doody: La loi initiale a été modifiée?

Mlle Moncion: Elle n'a pas été adoptée.

Le sénateur Doody: Le budget se fondait sur le projet initial, et celui-ci a été changé par la suite?

Mlle Moncion: Oui, l'augmentation est d'environ \$72 millions, et le ministère a pu absorber \$38 millions des \$72 millions.

Le sénateur Doody: Il n'y a pas d'augmentation immédiate prévue?

Mlle Moncion: Non.

Le sénateur Doody: Je suppose que nous l'apprendrons lorsque nous verrons le nouveau budget.

A la page 103 il y a un crédit pour des paiements à VIA Rail. Il s'agit vraiment d'une importante somme à verser à cette société. Y a-t-il des projets visant à changer ce système de transport? Même si elle ne sera jamais rentable, la société VIA Rail a-t-elle l'intention d'assurer le service-voyageurs sur toutes les lignes ou y a-t-il des changements prévus?

Mlle Moncion: Certaines des raisons expliquant l'augmentation des paiements à VIA Rail sont attribuables aux retards des audiences de la CTC en vue de la réduction des services de VIA Rail.

[Text]

The Department of Transport is at present preparing a report identifying a means of achieving a reduction of the deficit of VIA Rail. This is mainly due to the CTC not allowing VIA Rail to ration some of those services by closing down some of the lines which are incurring the deficit.

Senator Doody: That may be, but some of the lines which are being improved and upgraded to accommodate faster trains will still continue to lose at least as much or more than they have been losing in the past. The system is not now and never will be a paying system. One solution arrived at in Newfoundland was to discontinue the passenger service. Is the same type of radical surgery being contemplated for the rest of Canada?

Miss Moncion: Not that I know of.

Senator Steuart: What they do is discourage you from getting to Winnipeg in the middle of the night now that you have to change trains on to the Trans-Canada Cannonball.

Senator Doody: That is a very expensive discouragement.

Senator Steuart: I agree. Is there any way that Treasury Board or the Department of Transport has of looking into how seriously VIA Rail is attempting to increase the passenger service? There are two ways. You can abandon lines and go out of business, or you can make the business pay by encouraging more passengers. For anybody who travels by VIA Rail it is a horror story in most places. I do not think there is any incentive to get people to travel that way. The government picks up all or most of the deficit. Is there any way of checking on the method of operation?

Miss Moncion: The budget of VIA Rail is presented to Treasury Board and Parliament through the Department of Transport, so there is definitely a relationship. However, VIA Rail is a crown corporation and the relationship between the department and the crown corporation is governed by legislation. I could give you the exact relationship between the Department of Transport and VIA Rail.

The Chairman: I think the sorts of questions being asked would be better answered by having the head of VIA Rail here and asking what are his policies, more particularly his operating policies.

Senator Doody: There is an article in this morning's *Globe and Mail* on the passenger rail service. I do not think we can expect Treasury Board to be able to answer these questions.

The Chairman: Would you like us to give consideration to asking the President of VIA Rail to come before the committee?

Senator Doody: Perhaps some thought could be given to it.

The Chairman: We could discuss it in the steering committee, if that is agreeable. Are there any further questions?

Senator Steuart: When a railroad applies to abandon a rail line in, for instance, western Canada, and the Department of Transport does not want it abandoned and they are forced to pay a subsidy, is that included on page 104? Is that part of the

[Traduction]

Le ministère des Transports prépare actuellement un rapport identifiant un moyen de réduire le déficit de VIA Rail. Ce déficit est dû principalement au fait que la CTC n'a pas autorisé VIA Rail à réduire certains de ses services par l'interruption de certaines lignes accusant un déficit.

Le sénateur Doody: C'est possible, mais certaines des lignes qui ont été améliorées en vue d'être desservies des trains plus rapides accuseront toujours un déficit au moins aussi sinon plus important que celui qu'elles avaient auparavant. Le système n'est pas rentable et il ne le sera jamais. Une solution à laquelle on est arrivé à Terre-Neuve a été l'interruption du service-voyageurs. A-t-on envisagé une telle mesure draconienne pour le reste du Canada?

Mlle Moncion: Non, pas autant que je sache.

Le sénateur Steuart: Ce que fait la société maintenant c'est de décourager les gens de se rendre à Winnipeg pour changer de train au milieu de la nuit sur le Trans-Canada Cannonball.

Le sénateur Doody: C'est un découragement plutôt coûteux.

Le sénateur Steuart: J'en conviens. N'y a-t-il aucune possibilité que le Conseil du Trésor ou le ministère des Transports examine sérieusement la façon dont VIA Rail tente d'améliorer le service-voyageurs? Il y a deux façons de le faire: interrompre le service et se retirer des affaires, ou rendre l'entreprise rentable en attirant un plus grand nombre de voyageurs. Pour tous ceux qui voyagent par VIA Rail il s'agit d'une aventure horrible la plupart du temps. Je ne pense pas que ce soit une façon d'encourager les gens à voyager par chemin de fer. Le gouvernement doit payer la plupart ou la totalité du déficit. N'y a-t-il aucun moyen de vérifier leur exploitation?

Mlle Moncion: Le budget de VIA Rail est présenté au Conseil du Trésor et au Parlement par l'entremise du ministère des Transports; il existe donc des contacts. Cependant, VIA Rail est une société d'État, et les relations entre le ministère et la société d'État sont régies par une loi. Je pourrais vous décrire exactement les rapports qui existent entre le ministère des Transports et VIA Rail.

Le président: A mon avis, il serait préférable que le président de VIA Rail viennent répondre à de telles questions; nous pourrions lui demander quelles sont ses politiques, en particulier sa politique d'exploitation.

Le sénateur Doody: Dans le *Globe and Mail* de ce matin, il y a un article sur le service-voyageurs. Je ne pense pas que le Conseil du Trésor soit en mesure de répondre à ces questions.

Le président: Désirez-vous que nous étudions la possibilité de demander au président de VIA Rail de venir témoigner devant le Comité?

Le sénateur Doody: Nous pourrions peut-être y réfléchir.

Le président: Nous pourrions en discuter au sein du comité directeur, si vous êtes d'accord. Y a-t-il d'autres questions?

Le sénateur Steuart: Lorsqu'une société ferroviaire demande l'autorisation d'interrompre une ligne, par exemple dans l'ouest du Canada, et que le Ministère des Transports refuse et qu'il est obligé de verser une subvention, en fait-on mention à

[Text]

subsidy payment for railway and transportation companies, the supplementary of \$46 million? Is that where it is included?

Miss Moncion: No. It is included in the \$43 million. However, the decision on the abandonment of any line is a Canadian Transport Commission decision.

Senator Steuart: As soon as the railroad applies they automatically start getting a subsidy?

Miss Moncion: Yes.

Senator Steuart: That is included where?

Miss Moncion: You are right. It is included in the payments to railway and transportation companies.

Senator Steuart: Is the total payment higher this year than last year?

Miss Moncion: I would have to obtain that information.

Senator Steuart: Perhaps you would get that for the last five years, because I should like to know whether it is going up.

Mr. Stimpson: I should like to mention that you will see a drop in the payments made by the CTC because of VIA Rail. There was an offset. The subsidies being paid were stopped. However, then we started to pay off deficits to VIA Rail. You will see a drop. It is explained by the operating payments made to VIA Rail.

Senator Steuart: You will get the information on the straight payment for abandonment of rail lines?

Mr. Stimpson: I don't know how much detail CTC has, but we will certainly try to get that.

Senator Steuart: Theoretically, it should be dropping, because they eventually abandon lines.

The Chairman: Are there any further questions?

Shall we report supplementary estimates (B)?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Will the committee leave the formal report in the hands of the chairman?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Thank you very much, Miss Moncion, Mr. Radburn and Mr. Stimpson for being with us, and being so forthcoming in your answers.

The committee adjourned.

[Traduction]

la page 105? Ce crédit supplémentaire de \$46 millions comprend-il la subvention versée aux sociétés de chemin de fer et de transport?

Mlle Moncion: Non. Ce montant est inclus dans le \$43 millions. Toutefois, la décision d'interrompre une ligne de chemin de fer relève de la Commission canadienne des transports.

Le sénateur Steuart: Aussitôt que la société de chemin de fer demande une autorisation, elle commence immédiatement à recevoir une subvention?

Mlle Moncion: Oui.

Le sénateur Steuart: Où ce montant est-il inclus?

Mlle Moncion: Vous avez raison. Ce montant est inclus dans les paiements versés aux sociétés de chemin de fer et de transport.

Le sénateur Steuart: Le paiement global est-il plus élevé cette année que l'année dernière?

Mlle Moncion: Je vous obtiendrai ce renseignement.

Le sénateur Steuart: Pourriez-vous nous l'obtenir pour les cinq dernières années, parce que j'aimerais savoir si ce montant augmente.

M. Stimpson: J'aimerais dire que vous constaterez une diminution des paiements versés par la CTC à cause de VIA Rail. Il y a eu un montant compensatoire. On a cessé de verser les subventions. Cependant nous avons à ce moment-là commencé à rembourser les déficits VIA Rail. Vous verrez cette diminution. Elle s'explique par les paiements versés à VIA Rail pour l'exploitation.

Le sénateur Steuart: Vous nous obtiendrez les renseignements concernant les paiements pour l'interruption des lignes?

M. Stimpson: Je ne sais pas si la CTC possède beaucoup de détails à ce sujet, mais je vais certainement essayer de vous les obtenir.

Le sénateur Steuart: En théorie, il devrait y avoir une diminution parce qu'en fin de compte il y a interruption de lignes.

Le président: Y a-t-il d'autres questions? . . .

Allons-nous rapporter le budget supplémentaire B.

Des voix: D'accord.

Le président: Le Comité laissera-t-il le rapport officiel entre les mains du président?

Des voix: D'accord.

Le président: Je vous remercie, mademoiselle Moncion ainsi que messieurs Radburn et Stimpson d'avoir bien voulu comparaître et répondre à nos questions.

La séance est levée.

[Text]

supplies payment for railway and transportation companies, the supplementary of the railway. Is that what it is included?

over, the decision is a decision of any kind is a Canadian Transport Commission decision.

Miss McKeown: You are right. It is included in the payment to railway and transportation companies.

Senator Stewart: Is the total payment higher this year than last year?

Miss McKeown: I would have to obtain the information.

Senator Stewart: Would you know whether it is going up or down?

Mr. Stewart: I should like to mention that you will see a drop in the payments made by the CTC because of VIA Rail.

Senator Stewart: I would like to know whether you would expect the total payment to be higher this year than last year?

Miss McKeown: I would have to obtain the information.

Senator Stewart: You will get the information of the straight payment for abandonment of rail lines?

Mr. Stewart: I don't know how much that CTC has but we will certainly try to get that.

Senator Stewart: I should like to know whether you would expect the total payment to be higher this year than last year?

Miss McKeown: I would have to obtain the information.

Senator Stewart: Are there any further questions?

The Chairman: Will the committee leave the formal report in the hands of the chairman?

The Chairman: I thank you very much, Miss McKeown, for your report.

The Chairman: I thank you very much, Miss McKeown, for your report.

The Chairman: I thank you very much, Miss McKeown, for your report.

The Chairman: I thank you very much, Miss McKeown, for your report.

The Chairman: I thank you very much, Miss McKeown, for your report.

The Chairman: I thank you very much, Miss McKeown, for your report.

The Chairman: I thank you very much, Miss McKeown, for your report.

The Chairman: I thank you very much, Miss McKeown, for your report.

The Chairman: I thank you very much, Miss McKeown, for your report.

The Chairman: I thank you very much, Miss McKeown, for your report.

[Translation]

la page 103? Ce crédit supplémentaire de 242 millions de dollars est inclus dans les crédits de 2,5 milliards de dollars de transport.

Le sénateur Stewart: Ce montant est inclus dans les 2,5 milliards de dollars de transport.

Le sénateur Stewart: Ce montant est inclus dans les 2,5 milliards de dollars de transport.

Le sénateur Stewart: Ce montant est inclus dans les 2,5 milliards de dollars de transport.

Le sénateur Stewart: Ce montant est inclus dans les 2,5 milliards de dollars de transport.

Le sénateur Stewart: Ce montant est inclus dans les 2,5 milliards de dollars de transport.

Le sénateur Stewart: Ce montant est inclus dans les 2,5 milliards de dollars de transport.

Le sénateur Stewart: Ce montant est inclus dans les 2,5 milliards de dollars de transport.

Le sénateur Stewart: Ce montant est inclus dans les 2,5 milliards de dollars de transport.

Le sénateur Stewart: Ce montant est inclus dans les 2,5 milliards de dollars de transport.

Le sénateur Stewart: Ce montant est inclus dans les 2,5 milliards de dollars de transport.

Le sénateur Stewart: Ce montant est inclus dans les 2,5 milliards de dollars de transport.

Le sénateur Stewart: Ce montant est inclus dans les 2,5 milliards de dollars de transport.

Le sénateur Stewart: Ce montant est inclus dans les 2,5 milliards de dollars de transport.

Le sénateur Stewart: Ce montant est inclus dans les 2,5 milliards de dollars de transport.

Le sénateur Stewart: Ce montant est inclus dans les 2,5 milliards de dollars de transport.

Le sénateur Stewart: Ce montant est inclus dans les 2,5 milliards de dollars de transport.

Le sénateur Stewart: Ce montant est inclus dans les 2,5 milliards de dollars de transport.

Le sénateur Stewart: Ce montant est inclus dans les 2,5 milliards de dollars de transport.

Le sénateur Stewart: Ce montant est inclus dans les 2,5 milliards de dollars de transport.

Le sénateur Stewart: Ce montant est inclus dans les 2,5 milliards de dollars de transport.

Le sénateur Stewart: Ce montant est inclus dans les 2,5 milliards de dollars de transport.

Le sénateur Stewart: Ce montant est inclus dans les 2,5 milliards de dollars de transport.

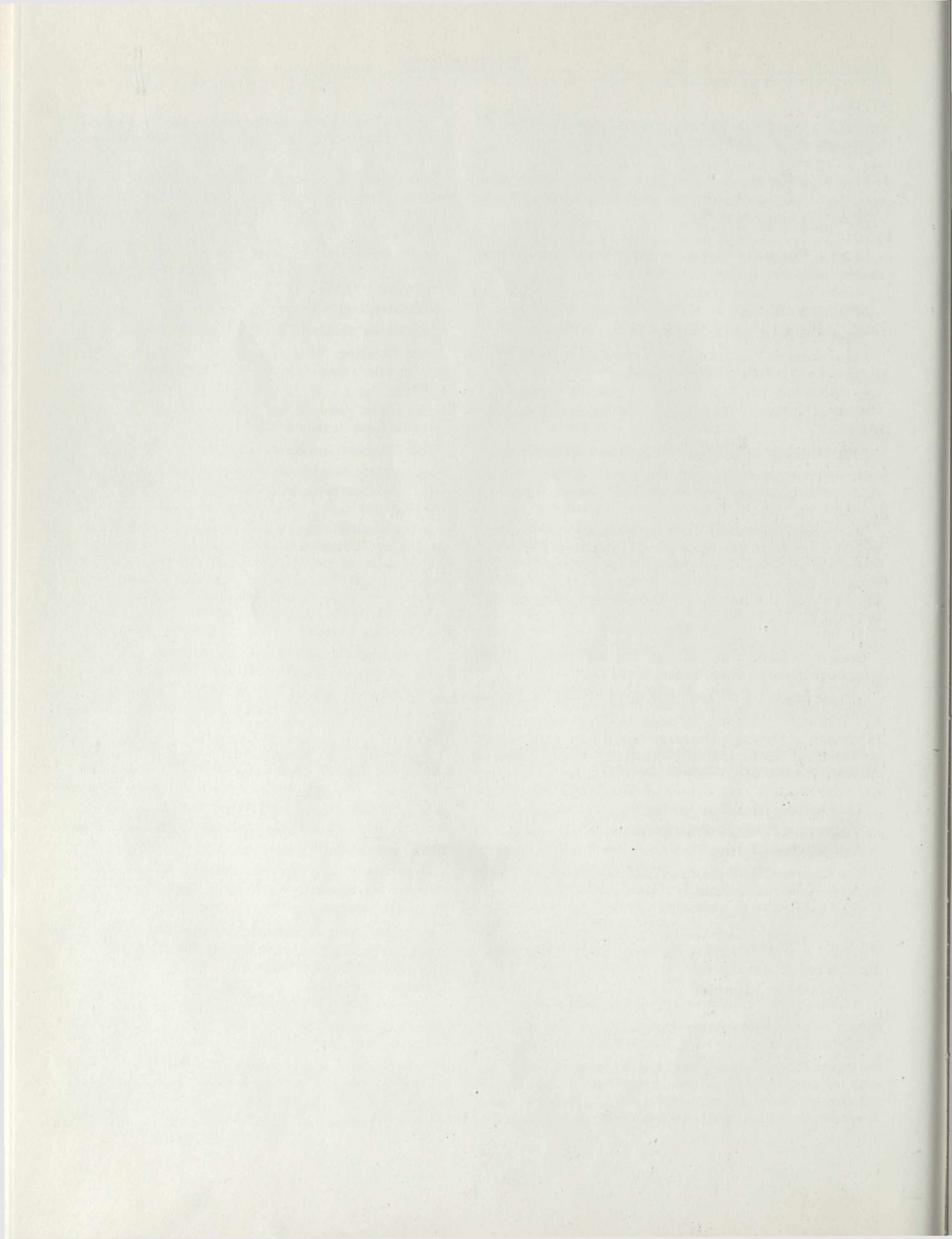
Le sénateur Stewart: Ce montant est inclus dans les 2,5 milliards de dollars de transport.

Le sénateur Stewart: Ce montant est inclus dans les 2,5 milliards de dollars de transport.

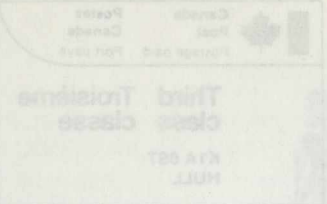
Le sénateur Stewart: Ce montant est inclus dans les 2,5 milliards de dollars de transport.

Le sénateur Stewart: Ce montant est inclus dans les 2,5 milliards de dollars de transport.

Le sénateur Stewart: Ce montant est inclus dans les 2,5 milliards de dollars de transport.



11. Uniquement réimpression COUVER ONLY 10
 Canadian Government Printing Office
 Supply and Services Canada
 45, rue-Courbe, Bâtiment 2
 Hull, Québec, Canada K1A 0S2
 47 123 28 non-division
 réimpression avec COUVERTURE 20/LEARN
 réimpression du gouvernement canadien
 Approvisionnement et Services Canada
 45, rue-Courbe, Bâtiment 2
 Hull, Québec, Canada K1A 0S2



SENATE OF CANADA

Proceedings of the Standing
Senate Committee on

National
Finance

Chairman
The Honourable D. S. D. EYRETT

SENAT DU CANADA

Séances du comité
permanent des

Finances
nationales

Président
TERRÉ D. S. D. EYRETT

WITNESSES—TÉMOINS

1979, 4, septembre

De la Direction des programmes du Conseil de Trésor
 M^{rs} Denise Monaghan, secrétaire adjointe;
 M. E. A. Radburn, directeur, Division des prévisions
 budgétaires;
 M. E. R. Simpson, directeur, Division de l'analyse des
 dépenses.
 Du ministère des Concessions et
 M. John C. Smith, directeur, Applications et normes.

1979, 4, septembre

From the Program Branch of the Treasury Board
 Miss Denise Monaghan, Assistant Secretary;
 Mr. E. A. Radburn, Director, Estimates Division;
 Mr. E. R. Simpson, Director, Expenditure Analysis
 Division.
 From the Department of Concessions
 Mr. John C. Smith, Manager, Applications and Standards.

WITNESSES

(See back cover)

TÉMOINS

(See back cover)



If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à
Imprimerie du gouvernement canadien.
Approvisionnement et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESSES—TÉMOINS

From the Program Branch of the Treasury Board:

Miss Denise Moncion, Assistant Secretary;
Mr. E. A. Radburn, Director, Estimates Division;

Mr. E. R. Stimpson, Director, Expenditure Analysis
Division.

From the Department of Communications:

Mr. John C. Smirle, Manager, Applications and Standards.

De la Direction des programmes du Conseil du Trésor:

M^{lle} Denise Moncion, secrétaire adjointe;
M. E. A. Radburn, directeur, Division des prévisions
budgétaires;

M. E. R. Stimpson, directeur, Division de l'analyse des
dépenses.

Du ministère des Communications:

M. John C. Smirle, directeur, Applications et normes.



First Session
Thirty-first Parliament, 1979

Première session,
trente et unième législature, 1979

SENATE OF CANADA

SÉNAT DU CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

*Délibérations du comité
sénatorial permanent des*

**National
Finance**

**Finances
nationales**

Chairman:

The Honourable DOUGLAS D. EVERETT

Président:

L'honorable DOUGLAS D. EVERETT

Tuesday, December 4, 1979

Le mardi 4 décembre 1979

Issue No. 5

Fascicule n° 5

First Proceedings on:

Economic Overview Main
Estimates 1979-80

Premier fascicule concernant:

Étude économique du Budget
des dépenses 1979-80

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON
NATIONAL FINANCE

The Honourable D. D. Everett, *Chairman*
The Honourable W. Doody, *Deputy Chairman*

and

The Honourable Senators:

Austin	Manning
Balfour	Murray
Barrow	Nurgitz
Benidickson	*Perrault
Charbonneau	Phillips
Davey	Riel
Desruisseaux	Robichaud
*Flynn	Roblin
Godfrey	Sparrow
Hicks	Steuart

**Ex Officio Members*

(Quorum 5)

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DES FINANCES NATIONALES

Président: L'honorable D. D. Everett
Vice-président: L'honorable W. Doody

et

Les honorables sénateurs:

Austin	Manning
Balfour	Murray
Barrow	Nurgitz
Benidickson	*Perrault
Charbonneau	Phillips
Davey	Riel
Desruisseaux	Robichaud
*Flynn	Roblin
Godfrey	Sparrow
Hicks	Steuart

**Membres d'office*

(Quorum 5)

Published under authority of the Senate by the
Queen's Printer for Canada

Publié en conformité de l'autorité du Sénat par
l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnement et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

ORDER OF REFERENCE

Extract from the Minutes of Proceedings of the Senate of Thursday, November 1, 1979:

"With leave of the Senate,

The Honourable Senator Roblin, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Macdonald:

That the Standing Senate Committee on National Finance be authorized to examine and report upon the expenditures proposed by the Estimates laid before Parliament for the fiscal year ending 31st March, 1980.

The question being put on the motion, it was—
Resolved in the affirmative."

Le greffier du Sénat

Robert Fortier

Clerk of the Senate

ORDRE DE RENVOI

Extrait des procès-verbaux du Sénat du jeudi 1^{er} novembre 1979:

«Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roblin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald,

Que le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à examiner les dépenses projetées dans le Budget des dépenses, déposé au Parlement, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1980, et à en faire rapport.

La motion, mise aux voix, est adoptée.»

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, DECEMBER 4, 1979
(6)

Pursuant to notice the Standing Senate Committee on National Finance met this day at 2:30 p.m. to conduct an economic overview Main Estimates 1979-80.

Present: The Honourable Senators Everett (Chairman), Balfour, Barrow, Doody, Godfrey, Murray, Nurgitz, Robichaud, Steuart. (9)

Present but not of the Committee: The Honourable Senators Leblanc, Olson.

In Attendance: Mr. Peter Dobell and Mr. Peter Sagar of the Parliamentary Centre.

From the Economic Council of Canada the following witnesses were heard: Dr. Sylvia Ostry, Chairman; Dr. D. W. Slater, Director; Dr. R. Lévesque, Director; Mr. H. Bert Waslander, Director, Project Staff, Sixteenth Annual Review.

A paper entitled "Statement to the Standing Senate Committee on National Finance" prepared by the Economic Council of Canada was ordered to be printed as (*Appendix "5-A"*) to these proceedings.

At 5:00 p.m. the Committee adjourned to the call of the Chairman.

ATTEST:

Le greffier du Comité

J. H. M. Cocks

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 4 DÉCEMBRE 1979
(6)

Conformément à l'avis de convocation, le Comité sénatorial permanent des finances se réunit aujourd'hui à 14 h 30 pour effectuer une étude économique du Budget des dépenses 1979-1980.

Présents: Les honorables sénateurs Everett (président), Balfour, Barrow, Doody, Godfrey, Murray, Nurgitz, Robichaud, Steuart. (9)

Présents mais ne faisant pas partie du Comité: Les honorables sénateurs Leblanc et Olson.

Aussi présents: M. Peter Dobell et M. Peter Sagar du Centre parlementaire.

Les témoins suivants du Conseil économique du Canada sont entendus: M^{me} Sylvia Ostry, présidente; M. D. W. Slater, directeur; M. R. Lévesque, directeur; M. H. Bert Waslander, directeur, Personnel des projets, seizième étude annuelle.

Il est ordonné que le document intitulé «Allocation prononcée devant le comité sénatorial permanent des finances nationales» préparé par le Conseil économique du Canada soit joint aux présentes délibérations (*Appendice «5-A»*).

A 17 heures, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

ATTESTÉ:

EVIDENCE

Ottawa, Tuesday, December 4, 1979

[Text]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 2.30 p.m. to consider its economic overview of the main estimates, 1979-80.

Senator Douglas D. Everett (*Chairman*) in the Chair.

The Chairman: Honourable senators, in commencing our examination of some aspects of the Canadian economy in the medium range, it would be natural for us to begin with the Economic Council of Canada. Interestingly enough, when Dr. Arthur Smith was chairman, in 1971 he commenced our hearings on growth, employment and price stability.

Committee members will have read the Sixteenth Annual Review of the Economic Council of Canada, entitled, "Two Cheers for the Eighties". This certainly has met in every respect the very high standard of work of the council. It is, I believe, a very meaningful document, and one that will start us off on the right foot.

We are honoured to have before us today the Chairman of the Council, Dr. Sylvia Ostry, who is known to all of you, along with Dr. David Slater and Dr. Levesque, who are directors. I might say that we are hearing from Dr. Ostry at this point because she is leaving, I believe early in the new year, to become head of the economics and statistics branch of the OECD.

You have before you a statement prepared by the council, which Dr. Ostry will not be reading, on the assumption that you have already read it. However, I understand that she does have some opening remarks. Dr. Ostry?

Dr. Sylvia Ostry, Chairman, Economic Council of Canada: Mr. Chairman, I must say that I am particularly delighted to have this opportunity to meet with you, partly because I am leaving, as you have explained, but also, because, as you know, we have been here before, and it is one of our major concerns that the work we will be debated widely in an effort to improve understanding of public policy issues in Canada. We therefore welcome this opportunity.

If you will forgive a small advertising plug, the review which you have before you is only one of three major council studies that will be coming out. Another one came out last week on pensions, and the third will be out this week on regulation.

This review, as you will have seen both from the document and from our statement, is very firmly in medium term ground. The council itself has played a very active role in formulating the subject matter of the review, and in formulating the recommendations and discussion in the final chapter.

We intended to hit on a number of what we, as a group, consider to be important issues for Canadian public policy debate: first, by considering what could be learned from the

TÉMOIGNAGES

Ottawa, le mardi 4 décembre 1979

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui à 14 h 30, pour continuer l'étude générale du budget de dépenses de 1979-1980.

Le sénateur Douglas D. Everett (*président*) occupe le fauteuil.

Le président: Honorables sénateurs, puisque nous abordons aujourd'hui l'examen de quelques perspectives à moyen terme de l'économie canadienne, il serait tout naturel de commencer avec le Conseil économique du Canada. Il est intéressant de noter que, lorsque M. Arthur Smith était président du Conseil en 1971, il avait ouvert nos audiences sur la croissance, l'emploi et la stabilité des prix.

Les membres du Comité auront certainement lu le seizième exposé annuel du Conseil économique du Canada intitulé «Le fardeau de l'inertie». Cet exposé est certainement, à tous points de vue, d'une excellence caractéristique du Conseil. Il s'agit à mon avis d'un document très pertinent qui nous permettra de partir du bon pied.

Nous avons l'honneur d'avoir avec nous aujourd'hui la présidente du Conseil, M^{me} Sylvia Ostry, bien connue de vous tous, qui est accompagnée de MM. David Slater et Lévesque, tous deux directeurs. Je voudrais ajouter que si M^{me} Ostry prend la parole aujourd'hui c'est qu'elle quittera bientôt le Canada, au début de l'année je crois, pour assumer la direction de l'économie et des statistiques de l'OCDE.

Vous avez sous les yeux une déclaration préparée par le Conseil et que M^{me} Ostry ne lira pas en supposant que vous l'avez déjà fait. Je crois qu'elle désire cependant faire une déclaration préliminaire. M^{me} Ostry?

Mme Sylvia Ostry, Présidente, Conseil Économique du Canada: Monsieur le président, je dois avouer que je suis particulièrement heureuse de pouvoir vous rencontrer, d'abord parce que je quitte le pays, comme vous l'avez dit, et également parce que nous avons déjà comparu ici et que l'une de nos principales préoccupations c'est de voir à ce que le travail que nous effectuons soit largement discuté de manière à ce que tout ce qui touche aux mesures gouvernementales soit mieux compris des Canadiens. Voilà pourquoi je suis heureuse d'être ici.

Je m'excuse de faire un peu de publicité, mais l'exposé déposé devant vous n'est que l'une de trois grandes études du Conseil; la deuxième a paru la semaine dernière et traite des pensions, et la troisième qui discute de la réglementation paraîtra d'ici la fin de la semaine.

Cet exposé, comme vous aurez pu en juger d'après le document lui-même et d'après notre déclaration, se situe d'emblée dans une perspective à moyen terme. Le Conseil a lui-même joué un grand rôle dans l'énoncé du contenu de ce rapport, et des recommandations et de la discussion du dernier chapitre.

Nous voulions collectivement aborder un certain nombre de problèmes qui nous semblaient importants dans le débat sur les mesures gouvernementales générales: d'abord, les leçons que

[Text]

extraordinary decade of the seventies; secondly, by attempting to try to produce a new estimate of what economists call "potential"—a sort of capacity ceiling of the economy. The council had done very early work in this, and indeed, I think it is fair to say, introduced the notion to the Canadian public, although they did not invent it, it having been developed elsewhere; but we felt that it was time for the council to take a more rigorous second look, and to provide estimates, because it becomes a very important notion for purposes of evaluating public policy and, in particular, for evaluating stabilization policies.

We then wanted to look at certain types of performance over the period of the 'seventies and to try to understand their implications for the future of the economy. We chose the savings behaviour of households, the impact of inflation on business performance, and certain aspects of the evolution of federal-provincial fiscal relations over the 'seventies.

Finally, and by no means least, we were anxious to continue with the use of our medium-term model in large part because it has been very substantially re-estimated and redesigned and is now, we think, a superbly suitable policy instrument, not for projections but for the analyses of major changes in the economic environment such as the oil price developments, and most importantly for us, differing policy packages, if you like.

That was our intention in the review, and I think we covered the ground that we wanted to.

The final chapter brings into focus the medium-term terrain in a forward-looking way in respect to certain policy suggestions.

The Chairman: Thank you, Dr. Ostry. I understand Senator Doody has to leave at about three o'clock, so perhaps he would like to lead off.

Senator Doody: Thank you for your consideration. A number of items of great interest have been very well expounded in the report, and I would like to congratulate those involved.

Having seen the effects that federal-provincial relations have had on the entire economic scene in Canada, I recognize the fact that this is a very complicated issue. I was wondering if it would be possible to have the council give us some idea as to possible arrangements that might be found, consistent with constitutional problems that are involved, concerning the very touchy issue of resource ownership. I should also like to know how the benefits that arise from ownership could be rationalized and at the same time provide the Government of Canada with the spending power and the cash flow it needs to sustain the very expensive social programs that have been introduced over a period of years. It is not a matter of assigning blame; it is a matter of trying to find a solution to this complex problem. I wonder if there is a solution, and to what area we should look to try to find it.

Dr. Ostry: I do not want to be evasive, and neither was that the intent of the review. We felt that one of our objectives was

[Traduction]

nous pouvions tirer de l'extraordinaire décennie qui s'achève; deuxièmement, une tentative de cerner de plus près ce que les économistes appellent le «potentiel»—espèce de plafond de l'économie. Le Conseil avait déjà effectué des recherches préliminaires en ce domaine et je crois même qu'il est juste d'affirmer qu'il a été le premier à livrer la notion au public canadien, sans toutefois l'avoir inventées, car il l'a empruntée à d'autres. Nous pensions qu'il était grand temps que le Conseil regarde la situation avec plus de rigueur et formule des prévisions, puisqu'il s'agit d'une notion capitale à l'évaluation des grandes politiques publiques, notamment des politiques de stabilisation.

Nous avons ensuite voulu examiner certains types de rendement, au cours de la période des années 70, et essayer de comprendre leurs implications pour l'avenir de l'économie. Nous avons choisi le comportement des ménages en matière d'épargne, les répercussions de l'inflation sur le rendement des affaires et certains aspects de l'évolution des relations fiscales fédérales-provinciales au cours des années 70.

Pour terminer, bien que ce ne soit pas l'aspect le moins important, nous désirerions poursuivre l'utilisation de notre modèle à moyen terme, surtout parce qu'il a été notablement réévalué et de nouveau conçu et que nous sommes d'avis qu'il constitue maintenant un instrument de politique superbement adapté, non pour les projections mais pour les analyses des modifications importantes dans l'environnement économique, telles que l'évolution des prix du pétrole et, ce qui est plus important pour nous, les domaines de politique différents si on peut s'exprimer ainsi.

C'était là notre intention au cours de l'étude et je pense que nous avons accompli ce que nous nous étions proposé de faire.

Le dernier chapitre met en relief le modèle à moyen terme en rapport avec certaines propositions de politique.

Le président: Je vous remercie M. Ostry. Je crois que le sénateur Doody doit partir vers les 3 heures de sorte qu'il aimerait peut-être commencer.

Le sénateur Doody: Je vous remercie de votre aimable attention. Un certain nombre de rubriques d'un grand intérêt ont été très bien exposées dans le rapport et je voudrais féliciter ceux qui ont participé à cette tâche.

Ayant constaté les répercussions des relations, fédérales-provinciales sur toute la scène économique canadienne, j'admets qu'il s'agit d'une question très complexe. Je me demandais s'il serait possible au conseil de nous donner une idée d'arrangements éventuels qui seraient compatibles avec les problèmes constitutionnels qui sont impliqués, en ce qui concerne la question très délicate de la propriété des ressources. J'aimerais également savoir comment les bénéfices découlant de la propriété pourraient être rationalisés, tout en fournissant au gouvernement du Canada les possibilités de dépenser et les rentrées d'argent dont il a besoin pour financer les programmes sociaux très onéreux qui ont été instaurés en l'espace de quelques années. Il n'est pas question d'attribuer un blâme, mais de trouver une solution à ce problème complexe. Je me demande s'il en existe une et où c'est que nous devons essayer de la trouver.

Mme Ostry: Je ne veux pas me montrer évasif et ce n'était pas non plus le but de l'étude. Nous sommes d'avis que l'un de

[Text]

to spell out, in some detail, the evolution of fiscal relations between the two levels of government over the post-war period. I will not go over that ground again. However, we did this in order to make it quite clear, both to ourselves and to our leaders, that what we call the federal-provincial imbalance in fiscal relations is not a consequence of present developments in the energy field. It lies in a variety of fairly pervasive and important developments which stretch throughout the post-war period, and which I will be glad to elaborate on, but I think you are all aware of them. Therefore, it is important to separate the resource question, at least analytically, from the question of federal-provincial imbalance.

What we mean by imbalance is that there was in the early post-war period a lack of symmetry between the spending responsibilities—in the case of the earlier period, of the provincial level—and the access to revenues. Certain steps were taken to provide a better balance and, in addressing those steps, we suggest that, in a climate of persistent inflation, the federal government has lost almost all of its room to manoeuvre in terms of stabilizing the national economy. That is really what we mean by “imbalance”.

We illustrate this rather vividly by using our analytical tools to see what will happen in the mid-eighties under differing economic conditions and differing kinds of policies. If we make certain assumptions about the economic climate and certain assumptions about the possible range of policies, does the federal deficit disappear? The answer to that is no. In a way, that is a definition of what we mean by “imbalance”. When one level of government is unable, through reasonable or feasible policies, to achieve what the public at large would see as an acceptable fiscal stance, then one has to raise the question as to whether that kind of structural relationship between two levels of government needs some very intensive revision.

I will stop short there because I really do not have to explain to this group, and particularly to Senator Doody, that you are then smack into the middle of the question of the constitutional division of powers. We have no mandate and no expertise to deal with that. We do, however, suggest very strongly that when that is going to be dealt with—and we recognize that treads on very difficult constitutional and political ground—if this question on the degrees of freedom of the federal government to move fiscally is not kept in the forefront, we may settle constitutional issues but we will be left with a very difficult task concerning policy-making in this country.

On the resource question, again without getting into the constitutional questions and without questioning for a moment the constitutional division of powers with respect to resources, we do suggest, first of all, that the question of the equalization formula—and I am sure you would all agree—insofar as it

[Traduction]

nos objectifs était d'énoncer en détail l'évolution des relations fiscales entre les deux paliers de gouvernement pendant la période d'après guerre. Je ne reviendrai pas sur ce sujet. Nous avons toutefois procédé ainsi afin d'indiquer très clairement, tant à nous qu'à nos chefs, que ce que nous appelons le déséquilibre fédéral-provincial dans les relations fiscales ne résulte pas des événements actuels dans le domaine de l'énergie. Il réside dans des événements insaisissables et importants qui s'étendent sur toute la période d'après guerre et sur lesquels je serais heureux de donner des précisions, mais je pense que vous les connaissez tous. Il est donc important de séparer la question des ressources, au moins du point de vue analytique, de la question du déséquilibre fédéral-provincial.

Ce que nous entendons par déséquilibre, c'est qu'au début de la période d'après-guerre, il y avait un manque de symétrie en ce qui concerne les responsabilités en matière de dépenses—dans le cas de la période antérieure—au palier provincial et l'accès aux recettes. Certaines mesures ont été prises en vue d'assurer un meilleur équilibre et, en les examinant, nous sommes d'avis que, dans un climat d'inflation persistante, le gouvernement fédéral a perdu presque tous ses moyens de manœuvre du point de vue de la stabilisation de l'économie nationale. C'est en fait ce que nous voulons dire par «déséquilibre».

Nous illustrons cet exemple d'une manière plutôt frappante en utilisant nos outils analytiques pour voir ce qui se produira au milieu des années 80 dans des conditions économiques et des politiques différentes. Si nous formulons certaines hypothèses sur le climat économique ainsi que sur les gammes éventuelles de politiques, le déficit fédéral disparaît-il? La réponse est non. D'une certaine manière, c'est là une définition de ce que nous voulons dire par «déséquilibre». Lorsqu'un palier de gouvernement n'est pas en mesure, en ayant recours à des politiques raisonnables ou réalisables, d'atteindre ce que le grand public considère comme une position fiscale acceptable, il y a lieu de se demander si ce genre de rapport structurel entre les deux paliers de gouvernement exige certaines révisions très importantes.

Je vais m'arrêter ici parce que je ne veux vraiment pas avoir à expliquer à ce groupe, et en particulier au sénateur Doody, que vous êtes au beau milieu de la question de la division constitutionnelle des pouvoirs. Nous n'avons pas le mandat ni les connaissances techniques pour nous occuper de cette question. Toutefois, nous proposons instamment que lorsque l'on s'en occupera—et nous admettons que nous nous aventurons là dans un domaine constitutionnel et politique très délicat—si cette question des degrés de liberté de mouvement fiscal du gouvernement fédéral n'est pas maintenue au premier plan, nous pourrions régler les questions constitutionnelles mais il nous resterait une tâche très difficile en matière d'élaboration de politique dans ce pays.

Quant à la question relative aux ressources, une fois de plus, sans toucher aux questions constitutionnelles et sans mettre en doute un instant la répartition constitutionnelle des pouvoirs en ce qui les concerne, nous prétendons tout d'abord que la question de la formule de péréquation—et je suis convaincu

[Text]

deals with resource revenues is clearly, to put it at its bluntest, right now inoperable because it is not operating.

On the economics of the resource question, I think it is clear that given the present division with respect to so-called rents which will accrue as you move to world prices, and given the federal government's constricted fiscal position, the present division of rents will seriously exacerbate the fiscal constraints of the federal government. The implication of the exacerbation of the fiscal constraints is that the transfer of purchasing power from the consumers to the producers creates a drag on the economy—which one would normally expect to be, in part, offset by a national government. The way in which that is going to be done, given the fiscal constraints on the federal government, is not immediately apparent without some increasing difficulty on other fronts.

I am sorry to go on at such length and not give an answer to your question as to what one might do. I think the implication of my answer is that without in any way confronting the question of resource ownership, the fiscal implications for the growth of the economy are very serious because of the initial position from which the federal government starts, which is one of almost no room to manoeuvre in managing the national economy of this country.

Senator Doody: Is it not possible or perhaps even probable that the major part of the problem is really not so much the imbalance due to the strange new phenomenon of western oil and gas, but partially that it relates to the preponderance of very expensive social welfare programs that have been sold to a very willing public of Canada over the last number of years? Such give-away programs are perhaps much easier to sell than to buy back. Is it possible that we have come to realize that these expensive programs are really not very productive either to the federal government or the provincial governments?

Some of the provincial governments now spend up to 85 per cent of their revenues, including their equalization grants, in order to meet the costs of these health care programs and these post-secondary education programs and so on. The provinces have no room to manoeuvre either. Some of them have as little as 10 or 15 per cent of their revenues left to start the economy moving in the direction in which they would like.

Is there any indication now that both levels of government are beginning to realize the difficulties involved in the perpetuation of this sort of thing? I have recurring nightmares about a guaranteed annual income. That is what I am getting at. Over the past number of years at federal-provincial conferences the spectre of a guaranteed annual income as a social right of all Canadians has been raised. To me, that appears to be the direct route to the poorhouse for all of us. It is just a logical extension of the family allowances, old age security, the indexing of pensions and so on. The guaranteed annual income appears to me to be a logical extension of all that, and the ultimate bankrupting of the national economy. Does that make any sense to you?

[Traduction]

que vous en conviendrez tous—du moins en ce qu'elle concerne les bénéfices relatifs aux ressources, est nettement, pour être tout à fait franche, pour l'instant inefficace et inopérante.

Quant à l'aspect économique de la question, je crois qu'il est évident que, vu la répartition actuelle des soit-disants loyers qui s'accroîtront au fur et à mesure qu'on se rapprochera des prix mondiaux, et vu le peu de marge de manœuvre du gouvernement fédéral en matière fiscale, la répartition actuelle des loyers ne fera qu'aggraver cette dernière et cette aggravation transfèrera le pouvoir d'achat des consommateurs aux producteurs et ralentira l'économie—situation qu'on s'attendrait normalement, du moins en partie, voir compensée par un gouvernement national; compte tenu de la façon dont cela se fera, par des contraintes fiscales imposées au gouvernement fédéral, cette situation ne serait pas immédiatement apparente si des difficultés croissantes n'apparaissaient sur d'autres fronts.

Je suis désolé de m'étendre sur ce sujet sans donner de réponses à la question de savoir ce que l'on pourrait faire. Je crois que, sans faire face à la question de la propriété des ressources, les implications fiscales pour la croissance de l'économie sont très graves, compte tenu de la position initiale du gouvernement fédéral qui ne laisse presque aucune liberté de manœuvre pour diriger l'économie de ce pays.

Le sénateur Doody: N'est-il pas possible ou même peut-être probable qu'une grande partie du problème réside non pas tant dans le déséquilibre suscité par le nouveau phénomène étrange du pétrole et du gaz de l'Ouest, que dans la prépondérance des programmes sociaux très coûteux qui ont été vendus au public au cours des dernières années? De tels programmes sont peut-être plus faciles à vendre qu'à racheter. Est-il possible que nous en soyons venus à constater que ces programmes coûteux ne sont pas très rentables, tant pour les gouvernements fédéral que provinciaux?

Certains gouvernements provinciaux dépensent à l'heure actuelle jusqu'à 85% de leurs revenus, y compris les paiements de péréquation, pour assumer le coût des programmes de santé et de soins ainsi que ceux des programmes d'enseignement post-secondaire etc. Les provinces n'ont pas plus de liberté de manœuvre. Certaines d'entre elles ne disposent que de 10% à 15% de leurs revenus pour diriger l'économie dans la direction qu'elles voudraient.

Y a-t-il quelque indice permettant de croire que les deux niveaux de gouvernement commencent à se rendre compte des difficultés que comporte la perpétuation de cet état de chose? Je fais des cauchemars périodiques au sujet du revenu annuel garanti. C'est le point que je veux soulever. Au cours des dernières années, le spectre du revenu annuel garanti, à titre de droit social de tous les Canadiens, a été soulevé aux conférences interprovinciales. Il s'agit à mon avis du moyen le plus direct de finir dans la misère. Il s'agit simplement d'une prolongation logique des allocations familiales, de la sécurité de la vieillesse, de l'indexation des pensions, etc. Le revenu annuel garanti me semble être une prolongation logique de tout cela et la faillite ultime de l'économie nationale. Qu'en pensez-vous?

[Text]

Dr. Ostry: I think that in part what you are saying is what we have said. Certainly at the federal level at the present time—and we trace the evolution of this—about one-half of federal budgetary expenditures are transfers either to other levels of government or to individuals. Indeed, when I talked about the impact of inflation, the indexation of such transfers means that if inflation is very deeply seated—and we suggest that it is—you get a steady increase in those expenditures. The federal government, on the other hand, has indexed its taxes in the opposite direction, so the question of the deficit becomes a particularly acute one.

If you are asking whether in some sense Canada as a whole can no longer afford the major transfer programs, old age security, a variety of other social security arrangements, expenditure on medical programs and expenditure on education, I think I would have to say that I do not see the question that way, and there is nothing that we suggest in what we see in the medium-term outlook for this country which says that you must now seriously think of enormous cutbacks in these programs.

If, on the other hand, you suggest that one could achieve some of the objectives of some of these programs with more selective measures, measures that were more selectively targeted to the most disadvantaged, and that there could be savings in rationalizing the programs in that way—although we have not done any large-scale work—I think that is true.

Perhaps my colleagues will disagree with me. Indeed, the whole question of a negative income, or some variant of that, is in one sense a means of rationalizing these programs. You can make it as expensive or as cheap as you want; that becomes a political question. But a negative income arrangement does not necessarily mean that you are spending more or the same amount; it depends upon the design of the program, and the problem with developing such programs is not that they are terribly expensive but that, for political and other reasons, they are extraordinarily difficult to design.

Is Canada on the verge of bankruptcy in terms of the social expenditures it is carrying? To that question I would have to say no. I would have to say that when I look at our forecast, when I look at those of other countries, when I look at our own history, apart from an extraordinary period in the late 'fifties and through the 'eighties is not superb growth in relative terms, but it is quite respectable growth; it is certainly respectable enough to sustain the structure of social programs that have been developed in this country.

Dr. David Slater, Director, Economic Council of Canada: Perhaps I could add one or two points, Senator Doody. The first point I want to make is that in all the projection work that we did in this review, throughout the whole of the period, we worked on the assumption of continued government restraint of expenditure. In other words, we are not saying the present

[Traduction]

Mme Ostry: Je crois que vous exprimez en partie ce que nous avons dit. Au niveau fédéral à l'heure actuelle—et nous en retraçons l'évolution—il y a certes environ la moitié des dépenses budgétaires fédérales qui sont des transferts à d'autres niveaux de gouvernement ou à des particuliers. De fait, lorsque je parle de la répercussion de l'inflation, l'indexation de ces transferts signifie que, si l'inflation est très ancrée—et nous prétendons qu'elle l'est—vous assistez à une hausse constante de ces dépenses. Le gouvernement fédéral, d'autre part, a indexé ses impôts dans la direction opposée, de sorte que la question du déficit devient très aiguë.

Si vous demandez si, dans un certain sens, le Canada dans son ensemble ne peut plus se permettre de programmes de transfert importants, la sécurité de la vieillesse, une gamme d'autres ententes dans le domaine de la sécurité sociale, des dépenses pour les programmes médicaux et pour l'éducation, je devrais dire, je crois, que je ne vois pas la question de cette façon et que rien, selon nous, dans la perspective à moyen terme de notre pays, ne nous permet de dire que nous devons songer sérieusement à réduire énormément les dépenses à ce chapitre.

Si, d'autre part, vous prétendez qu'on pourrait atteindre certains objectifs de certains de ces programmes, en adoptant des mesures sélectives, mesures qui ont été prévues de façon plus sélective pour les ministères les plus désavantagés, et qu'on pourrait réaliser des économies en rationalisant les programmes de cette façon—bien que nous n'ayons pas travaillé sur une grande échelle—je crois que vous avez raison.

Mes collègues ne seront peut-être pas d'accord avec moi. De fait, toute la question d'un revenu négatif, ou une variante de cette mesure, constitue en un sens un moyen de rationaliser ces programmes. C'est à vous qu'il revient de décider si ces derniers seront coûteux ou non; cela devient une question de politique. Mais une entente de revenu négatif ne signifie pas nécessairement que vous dépensez plus ou le même montant; cela dépend de la conception du programme, le problème dans la conception de ces programmes n'est pas tant qu'ils sont très coûteux mais que, pour des raisons politiques et autres, ils sont vraiment très difficiles à concevoir.

Le Canada est-il au seuil de la faillite en raison des sommes qu'il consacre à ses programmes sociaux? Je devrais répondre non à cette question. Je devrais dire que, lorsque je jette un coup d'œil à nos prévisions, et que je les compare à celles des autres pays et lorsque je considère notre propre histoire, à part une période extraordinaire à la fin des années cinquante et au début des années soixante, la croissance des années quatre-vingts n'est pas extraordinaire, toute proportion gardée, mais elle est tout de même très respectable; elle est certes suffisamment respectable pour soutenir la structure de programmes sociaux qui ont été conçus dans notre pays.

M. David Slater, Directeur, Conseil économique du Canada: J'aimerais apporter une ou deux précisions aux arguments du sénateur Doody. D'abord, je tiens à signaler que, pour toutes les prévisions que nous avons faites dans la présente étude, nous avons toujours supposé que le gouvernement devrait restreindre continuellement ses dépenses. En d'autres

[Text]

restraint is a fly-by-night thing, that it will all disappear. It is restraint at the federal level and at the provincial level.

The second point I want to make, which ties this review in with our pension study, is that we do have ahead of us, I think, even to sustain the present level of public pension benefits, the necessity of some increase in the contribution rates to do that, and perhaps that is a potential further burden on the treasuries.

The third point I would make is that, having assumed this program of restraint throughout the period, we still come out with government deficits—federal government deficits, in particular, persist—which suggests that the issue then may be, if the federal government wanted to get some room to manoeuvre to do some of the things that it feels it must do, and at the same time wanted to have these deficits come down, it may very well have to come in and see where it can make some savings. I think that is a general feature of our position.

Finally, I would re-emphasize the point Dr. Ostry made about this indexation, because that has a lot to do with the federal-provincial imbalance. It turns out that the federal government programs of expenditures increase with inflation, and the federal government transfers to the provinces under the present fiscal arrangements also are essentially indexed. In other words, the burdens of inflation, as far as expenditure and transfer are concerned, are especially heavily concentrated on the federal government, and, as Dr. Ostry indicated, the federal government at the same time has the indexation of the tax system, which catches them on the other side.

Senator Doody: It seems to me that there has been increasing concern, rightly so, over the past number of years at the various provinces and the Government of Canada going ahead in comparative isolation every year to bring down their own individual budgets in their own individual way. The individual provincial governments really have no idea what the other provinces are going to do. If the Government of Ontario drops tax points, for whatever reason, it affects the revenue transfers to the have-not provinces. The Government of Canada really has no control over any of these things. Obviously, the Bank of Canada has got to be an independent, centralized body, but the provinces have no input at all into what the monetary and fiscal policies are.

Has the council given any thought to finding some sort of co-operative system, so that these various, and obviously in many ways competitive, budgetary problems can be faced and met from year to year? Even the borrowing programs are carried on in isolation from each other; there is no idea what interest rates might be from time to time. I realize that, once again, this all hinges back to the constitutional issue, and we cannot very well discuss that.

[Traduction]

termes, nous ne prétendons pas que le programme actuel de restrictions est un programme qui va se réaliser du jour au lendemain et que tous les problèmes vont disparaître. Il faut qu'il y ait vraiment restriction aux niveaux fédéral et provincial.

Mon deuxième point, et qui vient faire le lien entre la présente étude et notre étude sur les pensions, est que nous nous trouvons aux prises, je crois, même pour soutenir le niveau actuel des prestations de pensions publiques, avec la nécessité d'une augmentation des cotisations et c'est là peut-être un autre fardeau qui sera imputé au Trésor.

Troisièmement, en supposant que ce programme existe toujours au cours de la période entière, le gouvernement se retrouve toujours avec des déficits—surtout le gouvernement fédéral—ce qui nous fait dire que peut-être alors, si le gouvernement fédéral veut se garder une certaine marge pour accomplir les réalisations qu'il estime devoir accomplir et en même temps réduire ses déficits, il devra peut-être venir nous consulter et essayer de voir où il peut réaliser des économies. Je crois que cela résume en général notre position.

Enfin, j'aimerais encore insister sur la question qu'a soulevée M^{me} Ostry au sujet de l'indexation, parce que cette question est étroitement liée au déséquilibre fédéral-provincial. Il appert que les programmes de dépenses du gouvernement fédéral augmentent avec l'inflation et que les transferts du gouvernement fédéral aux provinces, selon les ententes fiscales, sont aussi essentiellement indexés. En d'autres termes, le fardeau de l'inflation, en ce qui concerne les dépenses et les transferts, retombe très lourdement sur les épaules du gouvernement fédéral en particulier, et, comme l'a indiqué M^{me} Ostry, le gouvernement fédéral en même temps doit indexer le régime fiscal, et se trouve ainsi coincé de l'autre côté.

Le sénateur Doody: Il me semble qu'au cours des dernières années, les provinces et le gouvernement fédéral s'inquiètent de plus en plus, à juste titre de l'isolement comparatif que l'on ressent chaque année et qui fait que ces gouvernements essaient de diminuer leur budget de leur propre façon. Les divers gouvernements provinciaux n'ont absolument aucune idée des mesures qu'adopteront les autres provinces. Si le gouvernement de l'Ontario accorde quelques points fiscaux, pour quelque raison que ce soit, cette mesure a une influence sur les transferts des recettes aux provinces démunies. Le gouvernement du Canada n'a, en réalité, aucun contrôle sur aucune de ces mesures. De toute évidence, la Banque du Canada est devenue un organisme indépendant et centralisé et les provinces n'ont aucun mot à dire dans les politiques fiscales et monétaires qu'elle adopte.

Le Conseil du Canada a-t-il songé à élaborer un système de coopération, de sorte que ces divers problèmes budgétaires, et de toute évidence concurrentiels à maints égards puissent être envisagés et solutionnés d'année en année? Même les programmes d'emprunts sont appliqués dans un climat d'isolement; on n'a aucune idée de ce que seront les taux d'intérêt d'une période à une autre. Je me rends compte une fois de plus que cela nous ramène à la question constitutionnelle, que nous ne pouvons pas très bien discuter ici.

[Text]

Dr. Ostry: Clearly, better co-ordination of fiscal and monetary policy is not necessarily a constitutional question if there is no question of changing the division of powers. I am certainly not unaware, and I am sure nobody is, of the degree of consultation and co-ordination in this country between the two levels of government. On questions that have to do with the issues that we have raised, on questions of budgetary policy, for example, not just periodically, but with the exchange of information and meetings and so on almost on a continuing basis, one question bound to arise when you look at the picture we have drawn here is whether, with all the co-ordination—we have the institutional mechanisms requested. We suggest further that it would be very useful, for example, for the federal government to do what we expect to be done next week, that a medium-term projection be put out with all the assumptions underlying it, and with a spelling out of major policy thrusts over the medium term. We suggest that that is enormously desirable, and we hope that the provinces might be encouraged to do that as well, so that we can obtain a picture of the sort of medium term stance, if you like, from all levels of government.

Even if we do that, I think the question which would arise is: If what we call the federal-provincial fiscal imbalance is to persist, can you think of any institutional mechanisms which would accept all that, and what degree of institutional co-ordination would that imply? I put that almost as a rhetorical question.

If the degree of consultation and co-ordination is inadequate now, what institutional changes will be required to ensure that the federal government be constrained, but constrained in such a way that if it wishes to make major changes in its fiscal stance it must do so in consultation? Perhaps it is legitimate in a state such as Canada that the federal government be constrained. However, what the institutional requirements are and the degree of consultation is, I really do not know. I am really saying two things: First of all, there is a good degree of co-operation and consultation; secondly, we have suggested that the federal government has little room to manoeuvre. That does not mean that governments as a whole in this country have little room to manoeuvre, because we show that in the mid-1980s provincial governments as a whole will be in a surplus position. It just so happens that the major portion of that surplus is for one government.

On the monetary side, I think you have raised a major question, that is: In this country—again almost uniquely, not so much recently but certainly in the 1970s—we saw the provinces, with every right in the world to do so, move into foreign money markets, particularly in respect to borrowing on behalf of utilities in a way which was not trivial, and which had an effect on the exchange rate.

All countries now on the so-called floating exchange rates have either explicitly or implicitly two objectives in their monetary policy, one of which is non-domestic. I think you

[Traduction]

Mme Ostry: Il est bien clair qu'une meilleure coordination des politiques fiscales et monétaires n'est pas nécessairement une question constitutionnelle et nous ne remettons pas en doute la répartition des pouvoirs. Je ne sais absolument pas, et je suis sûre qu'il en est de même pour tous, dans quelle mesure il y a consultation et coordination au Canada entre les deux niveaux de gouvernement. A propos des questions que nous avons soulevées, au sujet de la politique budgétaire par exemple, non seulement à intervalles réguliers, mais aussi sur l'échange de renseignements et les rencontres et ainsi de suite de façon permanente, une question est susceptible d'être posée si l'on regarde le tableau que nous avons dressé ici, à savoir si, ayant obtenu la coordination, nous avons les mécanismes institutionnels nécessaires. On a proposé par ailleurs qu'il serait peut-être utile que le gouvernement fédéral réalise ce que l'on attend de lui la semaine prochaine, à savoir une projection à moyen terme avec toutes les conjectures que cela suppose et une révélation des politiques importantes à moyen terme du gouvernement fédéral. D'après nous, c'est extrêmement souhaitable et nous espérons que les provinces seront également encouragées à le faire, pour que nous puissions avoir une idée de l'attitude qu'entendent prendre à moyen terme les gouvernements fédéral et provinciaux.

Même si nous le faisons, voici, je pense, la question qui se posera: si ce que nous appelons le déséquilibre fiscal fédéral-provincial doit persister existe-t-il des mécanismes institutionnels qui seraient prêts à accepter cela et d'autre part pouvez-vous me dire quel degré de coordination entre les institutions cela impliquerait-il? C'est presque une question de rhétorique.

Si le degré de consultation et de coordination actuel ne suffit pas, quels changements institutionnels seront nécessaires pour que le gouvernement fédéral soit soumis à certaines contraintes de telle sorte que s'il désire modifier de manière importante sa position fiscale, il doive le faire en consultation avec les provinces? Il est sans doute légitime dans un État comme le Canada que le gouvernement fédéral soit soumis à certaines contraintes. Je ne sais cependant pas quelles sont ses obligations institutionnelles ni quel est le degré de consultation qui existe à l'heure actuelle. En fait, je dis deux choses: premièrement, il existe un bon degré de coopération et de consultation; deuxièmement, nous avons dit que le gouvernement fédéral n'a pas une grande marge de manoeuvre. Ce qui ne veut pas dire pour autant que les divers gouvernements du pays, pris dans leur ensemble, en ont peu aussi, car on prévoit que vers 1985, ils auront, globalement, un excédent. Il se trouve tout simplement que la plus grande partie de ce surplus concerne un seul gouvernement.

Sur le plan monétaire, vous avez, d'après moi, posé une question majeure, à savoir: dans ce pays—une fois de plus, cas unique, non pas tellement récemment, mais certainement dans les années 70—nous avons vu les provinces se lancer à bon droit, sur des marchés monétaires étrangers, notamment pour faire des emprunts importants pour des entreprises de services publics, qui ont eu des répercussions sur les taux de change.

Tous les pays qui appliquent ce qu'on appelle le taux de change flottant poursuivent, soit explicitement, soit implicitement deux objectifs dans leur politique monétaire, dont l'un

[Text]

have raised the question as to whether there should not be some avenues for co-ordination on the monetary side which do not exist at the present time. I would not disagree with that, although the actual mechanics of that strike me as being formidable in the extreme.

I am afraid I have not answered your question. I have said that in Canada one cannot think of a major economic policy where one level of government has major degrees of freedom. We are now talking about all major policy areas requiring the utmost continuing close co-operation, exchange of information and co-ordination. That may represent an institutional challenge to this country which is difficult but not impossible to meet.

The Chairman: May I ask you a supplementary question? When you say there must be co-ordination on the monetary side, could you be a little more specific? Were you thinking of foreign borrowing?

Dr. Ostry: I was thinking almost entirely of foreign borrowing. I would hesitate to move beyond that. For example, when we went across the country last year and met with the provinces, this issue was raised by several provincial premiers. They were well aware of two things, the first being that their own borrowing activity might have an effect on the exchange rates; secondly, that it was difficult, in terms of long-term planning, not to know enough about the environment. Therefore, they would not be averse to some degree of consultation so that there was more information flow, recognizing the difficulties of projection in this area.

Senator Doody: I think I have monopolized the committee's time. There is a whole wealth of things I should like to talk about, but I think I should pass for now.

The Chairman: We might be here when you come back.

Senator Doody: I hope so.

The Chairman: Senator Barrow?

Senator Barrow: Mr. Chairman, Dr. Ostry, I reviewed "Two Cheers for the Eighties". I must say I was a little depressed by it and thought that perhaps it should be "One-and-a-half Cheers for the Eighties". However, on Sunday night I happened to see a program on the Argentine where the rate of inflation was some 116 per cent, I think, for the past year and had been in that range for some years previously. People were putting money into savings accounts for no more than seven days, because the interest rate was at 60 per cent, and if they put it in for any longer their money could be tied up while the rates might go to 65 per cent or 70 per cent. There is no unemployment there, but there is a very wealthy class, a very poor class, and then the people in the middle who do not know what is going to become of them.

So, having seen that program I was a little more heartened and thought that, perhaps, it should be entitled: Three Cheers for the Eighties, instead of "one-and-a-half."

[Traduction]

n'est pas national. Je pense que vous avez soulevé la question de savoir s'il ne devrait pas y avoir quelque moyen de coordonner les politiques monétaires, qui n'existent pas à l'heure actuelle. Je ne suis pas contre cette suggestion, bien que les rouages réels du système me semblent déjà très complexes.

Je crains de ne pas avoir répondu à votre question. J'ai dit qu'au Canada on ne peut concevoir une politique économique générale où un palier de gouvernement aurait pratiquement carte blanche. Nous parlons maintenant des principaux secteurs de politique qui nécessitent une coopération, un échange d'informations et une coordination des plus étroits et des plus continus. C'est peut-être, sur le plan institutionnel, un défi, difficile à relever, mais non impossible.

Le président: Puis-je poser une question supplémentaire? Lorsque vous dites qu'il doit y avoir une coordination sur le plan monétaire, pourriez-vous être un peu plus précis? Songez-vous à des emprunts à l'étranger?

Mme Ostry: Oui, je pensais presque exclusivement aux emprunts à l'étranger. J'hésiterais à aller plus loin. Par exemple, lorsque nous avons parcouru le pays l'année dernière pour rencontrer les premiers ministres des provinces, cette question a été soulevée par plusieurs d'entre eux. Ils étaient bien conscients de deux choses: d'abord, que leurs emprunts pourraient avoir un effet sur le taux de change, deuxièmement, qu'ils ne pouvaient se permettre, pour la planification à long terme, de ne pas en connaître assez sur le contexte actuel. Donc, ils ne seraient pas contre une certaine consultation, qui permettrait une plus grande circulation d'informations, vu la difficulté de faire des prévisions dans ce domaine.

Le sénateur Doody: Je pense que j'ai pris trop de temps. Il y a bien des choses dont j'aimerais parler, mais je pense que je vais m'abstenir pour le montant.

Le président: Nous serons peut-être là quand vous reviendrez.

Le sénateur Doody: Je l'espère.

Le président: Sénateur Barrow?

Le sénateur Barrow: Monsieur le président, Madame Ostry, j'ai examiné la publication du Conseil économique «Le fardeau de l'inertie» et je dois avouer qu'il m'a un peu déprimé. J'ai pensé qu'on devrait peut-être intituler le «fardeau et demi de l'inertie.» Dimanche dernier, toutefois, j'ai regardé une émission sur l'Argentine, où le taux d'inflation était d'environ 116 p. 100, je pense, pour l'année dernière et du même ordre pour les années précédentes. Les gens plaçaient de l'argent dans des comptes d'épargne pour une période n'excédant pas sept jours car le taux d'intérêt était de 60 p. 100 et s'ils le laissaient plus longtemps, leur argent pourrait être bloqué tandis que les taux pourraient monter à 65 p. 100 ou 70 p. 100. Il n'y a pas de chômage là-bas, mais il y a une classe très riche, une classe très pauvre et enfin une classe moyenne qui ne sait pas sur quel pied danser.

Donc, après avoir vu cette émission, je me suis senti quelque peu réconforté et j'ai pensé que l'on pourrait peut-être intituler la publication le double fardeau de l'inertie au lieu d'un et demi.

[Text]

I should like to look at some of the projections. Have projections such as your CANDIDE Model 2.0 not been used by governments for some years to steer not only the economy but fiscal restraint, and so forth?

Dr. Ostry: Yes, indeed, but not precisely as this model does. Certainly over the past decade or more the Canadian government has developed fairly sophisticated econometric models within government. It has also utilized a variety of econometric exercises put together by people outside government.

I suspect that your question is going to be: If you are so smart, why were you not right? I think that is a fair question, but I do not think, however, that the implication is that one would have been better off. After all, you have to make projections. If we are to make a policy decision of any consequence, we have to assess, in some way, the impact of that decision in the future. Unless it is an absolutely trivial matter, it will have some impact in the future. You must, therefore, have some analytical apparatus which, first of all, raises legitimate views as to whether it is a reasonable or acceptable policy decision to have made. In order to answer that question, you must have some notion of the direction in which the economy is going and what impact it will have.

So, whether you have a model such as ours, which is extraordinarily elaborate, or a less elaborate model, or a model that is drawn on the back of an envelope, you must make projections. I do not think there is any evidence of which I am aware suggesting that kind of projection or analysis is not very much better if done within the discipline of a model which has been developed by economists using a reasonable data base. That is what the models are for. They are a more disciplined and orderly way of making the kind of projections we have to make, in any event.

Senator Barrow: How much faith can we really put in these models?

Dr. Ostry: I think the answer to that question again has to be an empirical one. Fortunately, there has in the past decade or so been an attempt to answer that question by in fact looking at the record of the models. The record, I think, is clear. In situations where there have been marked shocks or discontinuities of one kind or another, such as the OPEC crisis, the models have all been wrong. They could not have anticipated such discontinuities, just as one cannot anticipate a major climatic disaster. Leaving that aside, the record of the models, at least on the U.S. side where the most rigorous work is done, has been quite good.

Senator Godfrey: What do you think of the econometric model of the Bank of Canada?

Dr. Ostry: That model is very different from the one we are looking at. It is a model which is designed for the purposes of the Bank of Canada. It has much more elaborate bases for looking at the monetary aspects than we have, and it is based on a much shorter run than is ours. Our model is the major medium-term model in Canada. Without getting too technical, we deal with annual information in our model, whereas most

[Traduction]

J'aimerais bien jeter un coup d'œil sur certaines projections. Des projections comme le modèle CANDIDE 2.0 ne sont-elles pas utilisées par les gouvernements depuis quelques années pour orienter non seulement l'économie, mais encore les restrictions fiscales et ainsi de suite?

M. Ostry: Oui, en effet, mais pas exactement comme le modèle l'indique. Il est certain qu'au cours de la dernière décennie ou plus, le gouvernement canadien a établi au sein du gouvernement des modèles économétriques assez élaborés. Il a également eu recours à divers systèmes économétriques mis au point par des experts qui ne font pas partie du gouvernement.

J'imagine que vous allez me demander: si vous êtes si fin, pourquoi n'avez-vous pas réussi? Je pense que c'est une bonne question, mais je ne crois pas que l'on s'en serait mieux tiré autrement. Après tout, il faut bien faire des prévisions. Si nous voulons prendre une décision politique de quelque poids, nous devons, d'une certaine manière, en évaluer l'incidence sur l'avenir. A moins qu'il ne s'agisse d'une question absolument sans importance, elle aura forcément des répercussions sur l'avenir. Il faut donc avoir un système d'analyse quelconque qui permet avant tout l'expression de points de vue valables sur l'acceptabilité de cette décision. Pour répondre à la question, il faut savoir dans quelle direction l'économie s'en va et quelle est son incidence.

Donc, que vous ayez un modèle comme le nôtre, qui est très élaboré, ou un modèle qui le soit moins ou encore un modèle qui soit simplement dessiné au dos d'une enveloppe, vous devez faire des prévisions. A ma connaissance, il n'existe pas de preuve comme quoi ce genre de projection ou d'analyse n'est pas beaucoup mieux si elle se fait dans le cadre d'un modèle élaboré par des économistes et utilisant une base de données raisonnable. C'est ce pourquoi les modèles existent. Ils permettent de faire d'une manière plus ordonnée, plus rigoureuse, des projections qu'il faut faire de toute façon.

Le sénateur Barrow: Pouvons-nous vraiment nous fier à ces modèles?

Mme Ostry: Je vais devoir vous donner une réponse empirique. Heureusement, on a tenté, au cours de la dernière décennie, de répondre à cette question en considérant les performances du modèle en question. Le dossier à cet égard est clair, je pense. Dans le cas de graves chocs ou d'interruptions comme la crise de l'OPEP, les modèles étaient tous erronés. Il aurait été impossible de prévoir une telle catastrophe, tout comme il est impossible de prévoir un grand désastre climatique. Cela dit, le palmarès des modèles est relativement bon, du moins pour ce qui est du côté des États-Unis où le gros du travail est accompli.

Le sénateur Godfrey: Que pensez-vous du modèle économétrique de la Banque du Canada?

Mme Ostry: Ce modèle est très différent de celui que nous avons en main. Il est conçu en fonction des besoins de la Banque du Canada. Il comporte des bases beaucoup plus élaborées que les nôtres pour l'analyse des aspects monétaires, et il porte sur une période beaucoup plus courte que la nôtre. Notre modèle est le principal modèle à moyen terme pour le Canada. Sans entrer dans des détails trop techniques, disons

[Text]

of the forecasting models, because they are interested in what is going to happen over the next 18 months, deal with quarterly information. We are interested in what is going to happen over the next five to seven years, or longer.

Senator Godfrey: So, the medium-term model would be concerned with yearly data as opposed to quarterly data?

Dr. Ostry: Yes, medium horizon and annual information. I would not use this model to look at 1980, and no one is suggesting that one should.

Senator Godfrey: Except you did?

Dr. Ostry: We did because we are interested in the medium-term path. By looking at our 1980 projection and the short-term 1980 projection we get some feel for the medium-term path; but we would never suggest that this model be used for the short term, because it is an annual model and, as such, will not pick up some very vital phenomenon, such as what is going to happen to inventories over the next 18 months. The importance of this model is that it provides one with the medium-term path. We then do an internal analysis using, for example, the short-term forecast of the Conference Board, to determine whether the plugging in of those results for 1980 makes any difference to what is going to happen in the mid-1980s. If the model is robust enough to give us a reasonable projection for the mid-1980s, then that is what we are concerned with. We are not concerned with the next year's path to that.

Senator Barrow: Dr. Ostry, in view of the question which has arisen concerning the reliability of some of the statistics from Statistics Canada, how does this affect the projections that were made under the CANDIDE Model 2.0?

Dr. Ostry: If one is dealing with short-term projections, then the question of whether the third quarter is going to be revised by a fairly substantial amount or not becomes of extraordinary importance. Everyone in this field knows that there are going to be revisions to the accounts, for the very simple reason that the full data is not in each quarter. Large portions of the accounts have to be estimated on the basis of very fragmentary data. When the full data is in—and that is not even at the end of the year, because these data flows are enormous and may not be in for six months to a year beyond that—there will be revisions. So, if you are in the short-term modelling game, it is rather important that you get a feel for the kinds of revisions that are going to be required.

We are in the happier position of being in the medium-term modelling game. That does not mean that we wait until we get the third quarter data in before running this to get some feel for our 1979 position and that we could not be off track; but, again, our concern is what the medium-term thrust looks like, and the degree to which that medium-term track is sensitive in direction to any knowable data revision is really not very large—in other words, persistent inflation, the federal deficit,

[Traduction]

que notre modèle repose sur de l'information annuelle, alors que la plupart des modèles prévisionnels, visent à savoir ce qui se produira au cours des dix-huit prochains mois sont fondés sur des données trimestrielles. Quant à nous, nous cherchons à savoir ce qui arrivera dans les cinq à sept prochaines années ou plus.

Le sénateur Godfrey: Alors, les modèles à moyen terme exigent des données annuelles plutôt que trimestrielles?

Mme Ostry: C'est exact, perspective à moyen terme et information annuelle. Je n'utiliserais pas ce modèle pour une étude de 1980, et personne ne nous demande de le faire.

Le sénateur Godfrey: N'est-ce pas ce que vous avez fait?

Mme Ostry: Nous l'avons fait parce que nous nous intéressons au moyen terme. En regardant nos prévisions pour 1980 ainsi que les prévisions à court terme de 1980, nous obtenons un aperçu du moyen terme; mais nous ne recommanderions jamais d'utiliser ce modèle pour des prévisions à court terme parce que c'est un modèle annuel et, en tant que tel, il ne fera pas état de certains phénomènes très cruciaux, comme ce qui arrivera aux stocks au cours des dix-huit prochains mois. L'importance de ce modèle réside dans le fait qu'il donne un aperçu du moyen terme. Nous faisons ensuite une analyse interne en utilisant, par exemple, les prévisions à court terme du *Conference Board* pour déterminer si l'intégration de ces données pour 1980 change quelque chose à la situation qui prévaut au milieu des années 80. Si le modèle est assez rigoureux pour nous donner un aperçu raisonnable de la mi-80 alors c'est ce qui nous intéresse. Les prévisions de l'an prochain à cet égard ne nous inquiètent pas.

Le sénateur Barrow: M^{me} Ostry, compte tenu de la mise en doute de la fiabilité de certaines données de Statistique Canada, comment cela affectera-t-il les prévisions établies au moyen du modèle CANDIDE 2.0?

Mme Ostry: S'il s'agit de prévisions à court terme, la question de savoir si le troisième trimestre sera révisé relativement à fond ou non prend une importance extraordinaire. Tous les gens du domaine savent que les comptes seront modifiés, pour la simple raison que les données intégrales ne se trouvent pas dans chaque trimestre. Une bonne part des comptes doivent être estimés en fonction de données très fragmentaires. Les révisions seront effectuées une fois que les données seront toutes réunies, et cela ne se produit même pas à la fin de l'année parce que les quantités de données en circulation sont énormes et celles-ci pourront tarder à rentrer six mois à un an après la fin de l'année. Alors, si vous travaillez à l'établissement d'un modèle à court terme, il est assez important que vous ayez une idée du genre de révisions qui devront être apportées.

Notre situation est moins difficile du fait que nous nous intéressons au modèle à moyen terme. Cela ne signifie pas pour autant que nous attendons les données du troisième trimestre avant de commencer le traitement des données et de nous faire une certaine idée de notre situation pour 1979, et cela ne signifie pas non plus que nous ne puissions pas faire fausse route. Mais, je le répète, c'est le moyen terme qui nous intéresse et la mesure dans laquelle nos prévisions peuvent être

[Text]

the balance of payments, the demographic aspects, and so on. You would not get a whole new world by the mid-1980s, no matter what kind of data revisions were required.

Senator Barrow: Has the council made any effort to use the economic policy instrument selectively according to the target it wishes to achieve?

Dr. Ostry: We could do that. That is perfectly feasible. We had a session with the council this year in which we laid out the policy packages we had run and displayed the output, and at that session the council requested that we take given selections and run them out and then put them in the review. Instead of that, we could have done the opposite. We could have set a target at a particular growth rate or a particular size of the federal deficit, or some other policy target, and then determined what kind of economic development and/or policy mix would be required to meet that target. We have not done that, but it is not impossible to do.

Last year we engaged in a similar exercise, the basis of that being: Given that the federal and provincial governments cut back expenditures in a very draconian way, could one make the assumption that the private sector would have a strongly confident reaction and that investment would pick up as a consequence of improved expectations in the private sector; and, given that situation, what would be required in order to reach a growth rate of 4½ per cent?

To reach that growth rate, there would have to be investment in a given amount and a drop in consumer savings in a given amount. We spelled out the implications. When we looked at the implications, they did not look feasible to us.

That is another way of using the model. Running it that way, you say, "That is not within the realm of feasibility or possibility."

The Chairman: The definition of "feasibility" in that case being your estimate of expectations?

Dr. Ostry: No. We went on the basis that the federal and provincial governments cut back on expenditures. Given such a cutback, what would be required on the part of the private sector—individuals and firms—to fill the gap that the public sector has moved out of in order to get the economy growing at a given growth rate? We then looked at the investment behaviour that would be required, and we did not think it was feasible. It was more than anything that had happened in the whole history of the data. It would have required an investment share of national income which was historically unprecedented, as well as the savings rate going down in a way which also was historically unprecedented and which would have been a discontinuity.

The Chairman: But assuming it were not quite as dramatic as that

[Traduction]

affectées par la révision de données relatives, notamment, à l'inflation persistante, au déficit fédéral, à la balance des paiements, aux aspects démographiques et ainsi de suite, n'est pas très appréciable. Le monde ne changera pas radicalement d'ici la mi-1980, peu importe la nature des révisions qui subiront les données.

Le sénateur Barrow: Le Conseil a-t-il tenté de choisir l'instrument de politique économique, selon l'objectif qu'il désire atteindre?

Mme Ostry: Nous le pourrions. C'est tout à fait dans le domaine du possible. Cette année, nous avons tenu, avec le Conseil, une séance au cours de laquelle nous avons présenté les différentes politiques que nous avons étudiées et fait part des résultats obtenus; au cours de cette même séance, le Conseil a demandé que nous choissions certaines de ces politiques, que nous les examinions et que nous les introduisions dans cette étude. Nous aurions pu faire le contraire. Nous aurions pu établir comme objectif un taux de croissance précis ou un certain montant du déficit fédéral, ou tout autre objectif, et déterminer ensuite le type d'expansion économique ou les différentes politiques qui seraient nécessaires pour atteindre cet objectif. Ce n'est pas ce que nous avons fait, mais il nous était impossible de le faire.

L'année dernière, nous avons procédé à un exercice semblable, fondé sur le raisonnement suivant: compte tenu de la réduction draconienne des dépenses par les gouvernements fédéral et provinciaux, peut-on supposer que le secteur privé réagirait bien et que les investissements reprendraient, suite à de plus grandes attentes de la part du secteur privé et, compte tenu de cette situation, comment pourrait-on atteindre un taux de croissance de 4½ p. 100?

Pour atteindre ce taux de croissance, il faudrait qu'un certain montant soit investi et que les épargnes de consommation baissent dans une certaine mesure. Nous avons énuméré les implications. A les bien considérer, elles ne nous ont pas semblé réalisables.

C'est là une autre façon d'avoir recours à ce modèle. De cette façon, vous dites: «Cela n'est pas réalisable ou possible».

Le président: Dans ce cas, la définition du terme «réalisable» correspondrait à vos attentes?

Mme Ostry: Non. Nous nous sommes fondés sur le fait que les gouvernements fédéral et provinciaux avaient réduit les dépenses. Compte tenu d'une telle réduction, que demanderait le secteur privé, individus et entreprises, pour éliminer le déficit laissé par le secteur public afin que l'économie atteigne un certain taux de croissance? Nous avons ensuite étudié le mode d'investissement qui s'imposerait alors et nous en avons conclu que ce ne serait pas réalisable. Cette situation ne s'était encore jamais produite auparavant. Cela aurait appelé l'investissement d'une fraction du revenu national encore sans précédent, ainsi qu'une baisse du taux d'épargne, également sans précédent, qui aurait constitué une discontinuité.

Le président: Mais en supposant que ce ne soit pas dramatique à ce point—

[Text]

Dr. Ostry: Then we would say it is not an impossible thing.

The Chairman: So, you would say it is not an impossible thing.

Dr. Ostry: That is a more complicated thing. We were doing something not quite as complicated as what you are saying.

The Chairman: Would you do that, though?

Dr. Ostry: I will leave this to either Dr. Slater or Dr. Lévesque. We do have expectations in the model, but they are constrained by the form of the model. They are quite mechanistic in some sense. A model would have to be designed to capture this whole notion of how people behave, depending on what they expect either the government or the economy to do. Our model is not designed in that way. There are such models. They are short-term models and they are quite different in form from ours.

Dr. Slater: If I might, I should like to add three or four points which bear on this. First, we have run quite a number of simulations, and we have published, in support of the document itself, an indication of some of the simulations, and we have offered to run additional simulations. In fact, we have had quite a number of requests, both from the private sector as well as provincial governments, to actually carry out additional runs.

Dr. Ostry mentioned the matter of expectations, and these are treated in two ways in our work. The first thing is that in the development of ideas about the ways economies are working there has been quite a shift over the last decade in the matter of expectations. For example, nearly everybody now has the view that if you have an acceleration of inflation, then there is an expectation of wage increases that will take place in response to that. That kind of thing, that stronger force of expectation, is, indeed, incorporated in our model.

Similarly, there are some expectations with respect to monetary behaviour and debt management. So there is something explicit in the model, as Dr. Ostry said. But, in addition, and perhaps not as fully written up in our report as we would like, we go on and say, "Where are the risks? Here are the projections, but where do the risks lie?" I think one would have to say, to illustrate on the expectation side, that we indicate that there are some things we do not know for certain by any means, but if you had to put your money down on where the risks are, they probably lie here.

To illustrate, in our work we have taken the view that labour force growth might not be very rapid in the next while in Canada. That is a judgment call, to some extent, and it might very well be much more rapid, and there are good reasons and arguments for that. And we say, "If that is so, here are the consequences." Or, we have in our projection the view that in the course of a couple of years, as Canada faces some slow-down, a step up in energy prices, that people might be willing to accept a bit of restraint on the growth of their real income. But then they may not; or, at least, a large number of people may not. If, indeed, we do not have such restraint—that is an

[Traduction]

Mme Ostry: Dans ce cas, on pourrait dire que cela n'est pas impossible.

Le président: Vous tenteriez donc de déterminer quelles sont les attentes.

Mme Ostry: C'est plus compliqué que cela. Ce que nous faisons n'était pas aussi compliqué.

Le président: Mais le feriez-vous?

Mme Ostry: Je laisserai à MM. Slater ou Lévesque le soin de répondre à cette question. Nous avons certaines attentes en ce qui concerne le modèle, mais elles sont limitées par la forme du modèle. Dans un sens, elles sont plutôt mécaniques. Un modèle devrait être construit de façon à percevoir la façon dont les gens agissent, selon leurs attentes en ce qui concerne le gouvernement ou l'économie. Notre modèle n'est pas conçu de cette façon. De tels modèles existent; ce sont des modèles à court terme et ils diffèrent quelque peu des nôtres par la forme.

M. Slater: Si vous le permettez, j'aimerais ajouter trois ou quatre commentaires à ce sujet. D'abord, nous avons étudié un bon nombre des simulations, et nous avons publié, à l'appui du document lui-même, certains éléments d'information relatifs à certaines de ces simulations, et nous avons proposé d'en étudier d'autres. En fait, nous avons reçu du secteur privé et des gouvernements provinciaux un nombre de demande suffisant pour effectuer d'autres études.

M^{me} Ostry a mentionné la question des attentes, et notre travail traite de celles-ci de deux façons. Tout d'abord il y a eu un certain nombre de modifications dans les conceptions que l'on peut avoir maintenant du fonctionnement de nos économies et de ce à quoi nous devons nous attendre. C'est ainsi que presque tout le monde maintenant s'attend à ce qu'une accélération de l'inflation s'accompagne d'une forte probabilité d'augmentation des salaires. C'est précisément cette probabilité renforcée que nous incorporons dans notre modèle.

De la même façon, le comportement monétaire et la gestion de la dette donne lieu à un certain nombre d'attentes. Notre modèle comporte donc des éléments explicites, comme le faisait remarquer M^{me} Ostry. Mais à cela vient s'ajouter un élément qui n'est peut-être pas complètement explicité dans notre rapport, pas autant que nous l'aimerions, c'est le coefficient risque. Voilà les projections, mais où se trouvent donc les risques? Et je pense qu'il faudrait, du côté des probabilités, ajouter qu'il y a certains facteurs sur lesquels nous ne pouvons absolument rien dire. Mais si vous deviez parier sur ces risques, je pense bien que c'est là qu'ils se trouvent.

Pour donner un exemple concret, nous avons dans notre travail supposé que la main-d'œuvre n'accusera pas de croissance très rapide dans les années à venir au Canada. C'est une pétition de principe, d'une certaine manière, et il se pourrait très bien que cette croissance soit plus rapide et l'on pourrait même trouver de bonnes raisons et des arguments pour prouver qu'elle risque de l'être. Nous disons alors: «S'il en est ainsi, voilà quelles seront les conséquences». Autre exemple, nous prévoyons dans notre modèle que, si le Canada, dans les années qui suivent, voit son économie se ralentir en raison d'une augmentation du prix de l'énergie, la population pourrait

[Text]

expectational thing—here are the consequences; your inflation prospects will be worse. That is the way we handle it, as much as we can formally, and then on a subjective basis, but an open basis, indicating where we think some of the risks lie.

Senator Barrow: Well, you have already discussed some of the items I was going to question you on. In particular, you said that the changes in the three items dealt with in the review—the matter of household savings, the business sector, and the government sector—are reflected in your projection. But there is a new matter coming before the government at the present time, and that is the question of mortgage tax deductibility. How would this throw your projections out? Undoubtedly, it will have an effect on household savings, because you compare the situation in Canada to that in the United States and you show that the savings in some respects were as a result of the tax situation in Canada vis-à-vis the United States. So how would this proposed legislation affect your projections?

Dr. Ostry: As I recall it, and I am not sure I have the exact figures, in the simulations which we ran, we ran one with the energy price increase of \$4 to reach parity with world prices, about which we made some assumptions, by 1985-86. We displayed that in the review. We then ran the identical simulation, with everything identical, except that we put into it the mortgage proposal. So a comparison of those two simulations will give you the effect of the mortgage proposal. The effect on savings, as I recall, was very minor, quite a small increase in personal savings; it was not very large. Dr. Slater may remember the dimensions of it.

Dr. Slater: It was not large. It was a couple-of-tenths of 1 per cent or something like that.

Dr. Ostry: The other interesting thing was to look at the effect on the element which struck us as interesting, that is the effect on the federal and provincial budgetary positions. The loss of revenue from the mortgage proposal, which is a loss to the federal revenue source, is partly recouped by the improvement in the growth rate, which is about four-tenths of 1 per cent—somewhere in that area. There is a pick-up in growth. It does stimulate the economy. It is only partly recouped at the federal level. A substantial portion of the improvement goes to the provinces. So the result of this stimulus is to show an increased deficit at the federal level. Again, that goes back to the problem with the structural imbalance. If the federal government wants to stimulate the economy, the provinces

[Traduction]

fort bien accepter une certaine compression de la croissance de ses revenus réels. Mais ils pourraient tout aussi bien la refuser. Ou du moins il se pourrait qu'une grande partie de la population s'y refuse. Si par contre, nous ne devons pas faire face à une telle compression, il s'agit toujours là d'une hypothèse, eh bien voilà les conséquences; vos projections en matière d'inflation seront bien pires. Voilà la façon dont nous nous y prenons, dans la mesure où nous pouvons formaliser le problème et à partir d'hypothèses subjectives, mais qui restent ouvertes, repérer les risques.

Le sénateur Barrow: Bon, vous avez donc déjà répondu à un certains nombres de points que je voulais aborder. Notamment, vous dites que des modifications dans les trois rubriques dont votre étude fait cas, c'est-à-dire les épargnes des ménages, le secteur privé et le secteur public, sont prises en considération par votre modèle projectif. Mais à l'heure actuelle le gouvernement doit faire face à un élément supplémentaire, c'est-à-dire la question de la déductibilité des intérêts hypothécaires sur l'impôt. Dans quelle mesure cela risquerait-il de bouleverser votre modèle? Sans aucun doute, voilà qui va remettre en cause les épargnes des ménages, puisque vous comparez la situation canadienne à celle des États-Unis et que vous montrez que, d'une certaine manière, les épargnes étaient une conséquence de la situation de l'impôt au Canada comparée à celle des États-Unis. Dans quelle mesure la législation présentée risque-t-elle de modifier vos prévisions?

Mme Ostry: Si mes souvenirs sont exacts, mais je ne suis pas certaine de disposer de chiffres exacts, nous avons mis en scène une simulation, en prenant par exemple un accroissement du prix de l'énergie de \$4 jusqu'à atteindre les cours mondiaux, comme nous en faisons la prévision pour 1985-1986. Vous pouvez vous reporter à l'Exposé. Nous avons ensuite fait un autre essai, chaque chose restant égale à elle-même, en tenant compte cette fois-ci de la question du crédit d'impôt concernant les intérêts hypothécaires. Une comparaison de ces deux simulations pourra vous donner un aperçu des conséquences de cette législation concernant les intérêts hypothécaires. Les conséquences sur l'épargne, si mes souvenirs sont exacts, restaient minimes, c'est-à-dire une petite augmentation de l'épargne des particuliers. Ce n'était pas très important. M. Slater peut-être se rappelle les proportions.

M. Slater: Effectivement, ce n'est pas une augmentation très importante. Il s'agissait de quelques décimales de un pour cent ou de quelque chose d'avoisinant.

Mme Ostry: Un autre élément intéressant était de voir ce qui en résultait pour les budgets fédéraux et provinciaux. La diminution correspondante en matière de revenu fédéral, consécutive à une adoption de cette loi sur les hypothèques, a pour contrepartie une amélioration du taux de croissance d'environ quatre dixièmes de 1 pourcent. Il y a donc une reprise de la croissance, et cette mesure est un stimulant. Au niveau fédéral, la correspondance n'est que partielle. Une part importante du boom profite aux provinces. Si bien que le résultat de ce stimulant est en fait un déficit au niveau fédéral. Nous voilà donc revenus au problème du déséquilibre structurel. Si le gouvernement fédéral veut stimuler l'économie, ce sont les

[Text]

benefit in large part from the improvement in the economy. Again, this is because of the division of fiscal jurisdiction.

Dr. Slater: Could I add on that, Senator Barrow, that we were fortunate at the time we ran our final simulations that the government had announced in some detail the form of the proposal that they were bringing forward. We were therefore not in a position of trying to guess at the form; we simply took the form that the government had indicated and put that into the operation.

The second point is, as you will recall, that the proposal has a stimulus each year, and it builds up so that the effect of stimulating the economy will be spread out over a period of time. The stimulus will be bigger as the measure is bigger. In terms of growth and output, we would have two-tenths of 1 per cent higher growth, then three-tenths and then four-tenths, and a continuing higher growth through the whole of the middle eighties in response to this measure. We have that laid out on that basis, and, as Dr. Ostry said, it does add a bit on the inflation front, and it does add a bit on the federal deficit and so on, because what we did was to put the measure in but we did not presume what the government's other fiscal policies would be.

Dr. Ostry: I should say that perhaps it would be useful for us to distribute copies of a discussion paper which gives much more information on the various CANDIDE scenarios than is in the review. We do not have copies with us, but we can arrange to have them sent to you.

The Chairman: Would that be something that we would understand?

Dr. Ostry: Oh, yes. It is all in words and it gives all the information.

The Chairman: In that event, I think we should ask Dr. Ostry to send us copies and we shall arrange to have them distributed.

Senator Barrow: What are the principal areas of weakness shown by these projections, or do you believe that there are any?

Dr. Ostry: Yes. I suppose Dr. Slater has already outlined one, and, if I may explain that just slightly differently, that is when you are moving through a period, as in the case of the one we are projecting, in which there is a major shock to the economy. The major shock that dominates our projection is the increase in energy prices.

Then, since the model is based on historical data—it has to be, because we cannot make anything up but can only build the relationships which the model replicates from historical knowledge of such relationships—and you are moving into a period in which you will really become involved in economic developments which are not typical of any historical period, then you have some real concern as to whether the behaviour that is developed in the model will be repeated. I should add that we really do not have enough experience as to what the consequences will be with respect to this kind of major price increase which feeds through the economy.

[Traduction]

provinces qui en profitent le plus, je le répète, en raison du découpage de la fiscalité.

M. Slater: Pourrais-je ajouter, monsieur le sénateur, qu'à l'époque où nous avons procédé à nos dernières simulations nous avons eu la chance que le gouvernement ait pu déjà donner quelques détails sur la proposition en cours. Nous n'étions donc pas obligés de faire de la devinette, nous avons simplement appliqué ce que le gouvernement nous indiquait.

Le deuxième point que je veux mentionner ici, c'est que, vous vous en souviendrez peut-être, la législation proposée prévoit un stimulant d'une année qui gonfle jusqu'à ce que le résultat se fasse sentir pendant une certaine période. Plus les mesures adoptées sont généreuses, plus le stimulant est important. En termes de croissance et de production, nous pourrions atteindre deux dixièmes de 1 pourcent de croissance supplémentaire, puis trois dixièmes et, ensuite, quatre dixièmes, et une croissance accélérée dans le courant des années 80 en réponse à cette mesure. Notre interprétation est basée sur ces chiffres, et comme M^{me} Ostry le disait, l'inflation s'en ressent quelque peu ainsi que le déficit des finances fédérales, étant donné que, par ailleurs, nous tenons compte de cette nouvelle législation sans savoir ce que le gouvernement fera d'autre en matière de fiscalité.

Mme Ostry: Peut-être serait-il intéressant de distribuer des exemplaires d'un document de travail où vous trouverez plus d'information sur les différents scénarios CANDIDE que nous avons insérés dans l'étude. Nous ne disposons pas ici de ces exemplaires, mais nous pourrions vous les faire parvenir.

Le président: Serions-nous en mesure de comprendre ces explications?

Mme Ostry: Oui. Tout est expliqué textuellement et on vous donne toute l'information nécessaire.

Le président: Je crois que nous devrions demander à M^{me} Ostry de bien vouloir nous faire parvenir ces exemplaires que nous ferons distribuer.

Le sénateur Barrow: Quels seraient, éventuellement, les points faibles de votre modèle projectif?

Mme Ostry: Oui. M. Slater en a d'ailleurs déjà décrit un. Pour exprimer la chose un peu différemment, il y a point faible quand on se fonde sur une période de choc économique pour établir des projections. Dans le cas qui nous occupe, ce choc, c'est l'accroissement des prix du pétrole, de l'énergie.

Comme le modèle est basé sur des données historiques—il doit l'être, car nous ne pouvons rien créer; nous ne pouvons établir les rapports dont le modèle fait état qu'à partir des connaissances historiques que nous en avons et comme on s'engage dans une période au cours de laquelle on connaîtra des développements économiques sans précédent, on s'inquiète vraiment de savoir si le comportement élaboré dans le modèle se répétera. J'ajouterais que nous n'avons pas assez d'expérience pour déterminer quelles seront les conséquences de cette vaste augmentation des prix.

[Text]

I believe Dr. Slater mentioned that, if you look at the output here, workers will suffer quite a sharp initial drop in income and then income will not improve very much until out into the mid-1980s.

You then have to ask yourself what workers' behaviour will be under those circumstances. Will they try to maintain very high levels of money wages in order to resist this terrible shock in real income. If they do, then the inflation rates that are shown by us will be greatly understated.

You have to make some judgment about that, and you cannot. You know, your judgment will be one thing and mine will be another. I think the legitimate way of doing it is what we have said: Here is what our model shows us, but you really better be wary about this, because the situation may turn out to be worse than we have suggested.

So that is an example. No model can ever be used mechanically. We must continue to look at the output and judge that output in terms of a wide range of knowledge, some of it subjective and qualitative and even emotional. I mean expectations are important in this.

So in that sense there are real limitations. The other sense in which there are enormous limitations is that neither you nor I can forecast what OPEC will do tomorrow. Nor can either of us forecast the situation in the Middle East in terms of political instability.

Since this is a unique situation in which one commodity price absolutely dominates the horizon of the eighties, we are then into an era in which we have to be humble about this kind of analysis.

Senator Barrow: Dr. Ostry, your projections carry towards the middle 1980s. Have you done projections for a period further than that, or would such projections prove useful?

Dr. Ostry: With this version of CANDIDE I do not think we have run it further than that. We could and I think we will for next year's review, which will be dealing with productivity, and on that, particularly when one is thinking about major technological change, one wants to have a long-term horizon. Certainly, the model can be run well out into the latter part of the century. You have to treat it all with a large degree of skepticism, for the reasons we have already explained, but there is no technical reason why we could not do that.

Senator Barrow: It gets "Sheik-ier" as it goes along!

Dr. Ostry: Sure. It gets "sheik-ier", yes.

Senator Barrow: Will the council have to revise its projections to account for recent economic developments and the forthcoming budget?

Dr. Ostry: I do not think so; indeed, I know we will not. When we run our projections again next year we will of course take that into account, but we are not in the business of short-term analysis, and we do not, so far as I know, intend to issue any projections until our regular next round. We are required to do this once a year under our act.

[Traduction]

Je crois que M. Slater a dit que, compte tenu des extrants en cause ici, les travailleurs subiront au début une diminution appréciable de leur revenu, lequel ne commencera à s'améliorer qu'après la première moitié des années 80.

On doit ensuite se demander quel sera le comportement des travailleurs dans de telles conditions. Essayeront-ils de maintenir de très hauts niveaux de salaires pour faire face à ce terrible choc au niveau du revenu réel. S'ils le font, les taux d'inflation que nous avons signalés se trouveront grandement sous-évalués.

On doit porter un jugement à cet égard, mais en même temps, on ne le peut. Vous pouvez juger la chose d'une façon, et moi d'une autre. Je pense que le mieux à faire, c'est de vous dire, comme nous l'avons fait: «Voici ce que nous montre notre modèle, mais vous feriez mieux d'être prudents, car la situation peut se révéler être pire que ce que nous avons prévu».

C'est donc un exemple. Aucun modèle ne peut être utilisé de façon mécanique. Nous devons continuer à examiner les extrants et à les juger en fonction d'une vaste gamme de connaissances composées, entre autres, d'éléments subjectifs et qualitatifs, voire émotifs. Je veux dire qu'à cet égard, les attentes sont importantes.

En ce sens, donc, il y a de véritables limites. Il y en a aussi d'énormes en ce que ni vous ni moi ne pouvons prédire ce que l'OPEP fera demain. Ni vous ni moi ne pouvons prédire la situation qui régnera au Moyen-Orient sur le plan de la stabilité politique.

Comme il s'agit ici d'une situation unique, dans laquelle le prix d'un seul produit de base domine l'horizon des années 80, nous devons faire preuve d'humilité dans notre analyse.

Le sénateur Barrow: Madame Ostry, vos projections visent le milieu des années 80. Avez-vous établi des projections sur une période postérieure à celle-là, ou serait-il utile de le faire?

Mme Ostry: Pour ce qui est de cette version de CANDIDE, je ne pense pas que nous les ayons poussées plus loin. Nous pourrions le faire et je pense que nous le ferons effectivement pour l'analyse de l'an prochain, qui portera sur la productivité; à cet égard, d'ailleurs, et notamment quand on songe aux grands changements technologiques, on veut avoir une vue à long terme. Certes, le modèle peut être poussé jusqu'à la fin du siècle. On doit le considérer avec beaucoup de scepticisme, pour les raisons que nous avons exposées, mais il n'y a pas de raison technique pour que nous ne puissions le faire.

Le sénateur Barrow: Plus on avance, plus c'est instable.

Mme Ostry: Exactement.

Le sénateur Barrow: Le Conseil devra-t-il réviser ses projections compte tenu des récents développements économiques et du budget à venir?

Mme Ostry: Je ne pense pas. En fait, je sais que nous ne le ferons pas. Nous en tiendrons évidemment compte dans nos projections de l'an prochain, mais nous ne nous occupons pas d'analyses à court terme. Pour autant que je sache, nous n'avons pas l'intention d'établir d'autres projections avant l'an

[Text]

Senator Barrow: I was just going to say, if you did, we would undoubtedly like to have a copy of it. Thank you, Dr. Ostry.

Senator Godfrey: May I ask a supplementary, please? I am a little confused. You were talking about medium and short-term. I believe you said yours was medium, but although it is medium, you are, from the results of running through two additional simulations, quite definite as to what will happen in 1980.

Dr. Ostry: Yes.

Senator Godfrey: I realize that that is the start of a five-year period, but you give quite definite figures, for example, a 0.5 decline.—

Dr. Ostry: Yes.

Senator Godfrey: What is the difference between that and the short-term model which does it by quarters but which ends up with the same results? Surely one year is short-term.

Dr. Ostry: Not all models are designed for the same purpose. In the short-term model, where it is quarterly and you are approaching the turning point, certain short-term phenomena, for example, inventories which are absolutely crucial to those turning points, are better captured. The path of the turning point and the turning point itself are better captured by a model which is tracking the economy more continuously. We mask that. So, I repeat, while we will show you 1980, if I were presenting a consumer guide for you as to which model would give you better insight into 1980—and I hope nobody is going to shoot me here—I would have a look at it, but I would choose a quarterly model that was designed specifically to track the economy in a more continuous way.

But we have to show you how we get from 1979 to 1985. Indeed, we have run a simulation since we did this, because the world is changing so rapidly that, by the time the ink was dry on this, we were concerned because the American forecasts were changing. They were becoming gloomier by the week so we ran another simulation, and our 1980 figures—which we have not published, obviously, because there is no need to—look lower than this. They are about half a percentage point lower.

Senator Godfrey: You mean lower than the one in your paper? Even lower than that?

Dr. Ostry: I think we do mention the new simulation in that paper.

Senator Godfrey: Yes, at page 10 you do. Those are the ones you are referring to?

Dr. Ostry: Yes. So, internally, we will have a look at this stuff, but again the important point is not whether for 1980 the Conference Board is 1.6 and ours is 1.7. That really is a matter of no consequence. The real question is whether with a gloomier look in 1980 the major things we said about the period into the mid-eighties turn out to be all wrong. They do

[Traduction]

prochain. Aux termes de la loi qui nous régit, nous sommes tenus de le faire une fois par année.

Le sénateur Barrow: J'allais dire, si vous le faites, nous aimerions en avoir une copie. Merci, Madame Ostry.

Le sénateur Godfrey: Puis-je poser une question supplémentaire? Je suis quelque peu embrouillé. Vous avez parlé de modèles à court et à moyen termes. Je crois que les vôtres sont des modèles à moyen terme, mais même ainsi, d'après les résultats obtenus par deux simulations supplémentaires, vous êtes très précis quant à ce qui se produira en 1980.

Mme Ostry: Oui.

Le sénateur Godfrey: Je constate que c'est le début d'une période de cinq ans, mais vous avancez des chiffres très précis. Par exemple, une diminution de 0.5.

Mme Ostry: Oui.

Le sénateur Godfrey: Quelle est la différence entre votre modèle et le modèle à court terme, qui porte sur des trimestres mais en arrive aux mêmes résultats? Un an, c'est un court terme.

Mme Ostry: Tous les modèles ne sont pas conçus pour la même fin. Avec le modèle à court terme, qui porte sur un trimestre et s'approche du tournant, il est plus facile de saisir certains phénomènes comme des stocks d'une importance capitale pour ces tournants. Un modèle qui suit l'économie de plus près permet de mieux saisir l'orientation du tournant et le tournant lui-même. Cela, nous le masquons. Je le répète, même si nous vous présentons une vue de 1980, si j'avais à présenter aux consommateurs le modèle qui leur donnerait la meilleure idée de ce que sera 1980—j'espère que personne ne me tombera dessus—je l'examinerais évidemment, mais je choisirais un modèle trimestriel, conçu précisément pour suivre l'économie de façon plus suivie.

Nous devons vous montrer l'évolution que nous avons prévue d'ici à 1985. Depuis la parution de ce document, nous avons échauffé une hypothèse, car la situation évolue rapidement et nous avons à peine fini de rédiger ce document que nous nous sommes inquiétés de la modification des prévisions américaines, qui s'assombrissaient de semaine en semaine, ce qui nous a obligés à échauffer une nouvelle hypothèse, si bien que nos chiffres pour 1980—que nous n'avons pas publiés, car cela n'était pas nécessaire—sont inférieurs d'environ un demi de un pour cent à ceux-ci.

Le sénateur Godfrey: Voulez-vous dire qu'ils sont inférieurs à ceux qui figurent dans votre document?

Mme Ostry: Je crois que, dans le document, nous évoquons la nouvelle hypothèse.

Le sénateur Godfrey: En effet, elle figure à la page 10. S'agit-il des chiffres dont vous parlez.

Mme Ostry: Oui. Nous pouvons donc en prendre connaissance pour notre information, mais encore une fois, l'important n'est pas de savoir si les prédictions du Conference Board pour 1980 donnent un chiffre de 1.6 alors que le nôtre est de 1.7. Cela n'a aucune importance. La véritable question est de savoir si, compte tenu des perspectives plus sombres pour 1980,

[Text]

not. That picture which we present out to the mid-eighties—the major dimensions—is pretty well the same picture regardless of how you get from 1979 to 1981. Unless something major changes, such as an enormously greater increase in oil prices or some terrible deterioration in the American situation, the picture that we present is not going to look very different.

Senator Godfrey: I mentioned before the Bank of Canada as a short-term model, and you have told us the weaknesses of yours and its strengths and how it has to be used for certain things. Would the same general principle apply to the way the Bank of Canada would use its short-term econometric model?

Dr. Ostry: I think they would use it judgmentally. Indeed, I know they would use it judgmentally. Anybody who is using a model as an analytic device would be bound to take the results of the model and then add what is absolutely essential: wisdom, judgment, experience and other knowledge, which cannot be crammed into an equation.

Senator Godfrey: Which is exactly what you do.

Dr. Ostry: Right.

Senator Godfrey: I have a personal interest in this, because I happen to be interested in freedom of information. You come out frankly, and spend a whole chapter, on the results of your macro-economic model, and the Bank of Canada takes the attitude that the public cannot be trusted, because Governor Bouey refused, before the Commons Finance Committee, to give the results of their econometric model. I asked a question in the Senate, and received a testy letter from the senior Deputy Governor of the Bank of Canada suggesting that the public has to take these things with a grain of salt, and they would be spreading misinformation rather than information by disclosing to the public the results of their run. You people have done that. I am wondering whether you can see any particular reason why it would inhibit the Bank of Canada from doing it when it did not inhibit you—from a technical point of view.

Dr. Ostry: I really cannot comment, because I have not seen the bank's reasons; but one reason that I can think of is that the expectational element in the short run is far more significant. Are you going to rush out and change your behaviour because I tell you that in 1984 the CPI is going to be—whatever? You will say, "That's interesting. It does not look to me as though Canada is going to have any runaway inflation. It does not look as though the growth rate is going to collapse. It looks like we are going to get a moderate improvement"—and so on.

I think it would be useful in making long-run decisions—I hope it is useful; but that is very different from an expectational element in which every week becomes important and in which a fair amount of dough rides on the expectations. I do not know whether that is the reason, but I can see a good reason why one would be much more concerned in the short

[Traduction]

ce que nous avons dit à propos de la période allant jusqu'à 1985 doit être considéré comme faux. Je ne le pense pas. Nos prévisions pour cette période restent essentiellement les mêmes, indépendamment de ce qui se passera d'ici 1981. A moins de changements très importants, comme une augmentation infiniment plus considérable des prix du pétrole ou une détérioration catastrophique de la situation américaine, la réalité ne sera pas très différente de l'image que nous en avons tracée.

Le sénateur Godfrey: J'ai évoqué précédemment le modèle économétrique à court terme de la Banque du Canada. Vous nous avez présenté les forces et les faiblesses du vôtre et la façon dont il devait être appliqué à certains éléments. Est-ce que les mêmes principes généraux s'appliquent à l'utilisation du modèle économétrique à court terme de la Banque du Canada?

Mme Ostry: Je pense que les économistes de la Banque du Canada utilisent leur modèle avec jugement. Je suis sûre qu'ils le font. Si on utilise un modèle en tant qu'outil d'analyse, il faut absolument ajouter aux résultats obtenus la sagesse, le jugement, l'expérience et toutes les connaissances qui ne peuvent pas être intégrés à une équation.

Le sénateur Godfrey: C'est exactement ce que vous faites.

Mme Ostry: En effet.

Le sénateur Godfrey: Ceci est important pour moi car je m'intéresse particulièrement à la liberté de l'information. Vous adoptez une attitude franche et consacrez tout un chapitre aux résultats de votre modèle macro-économique, alors que pour la Banque du Canada, on ne peut faire confiance au public. En effet, le gouverneur Bouey a refusé, devant le Comité des finances de la Chambre des communes, de donner les résultats du modèle économétrique de la Banque du Canada. J'ai posé une question au Sénat, et j'ai reçu une lettre irritée du sous-gouverneur principal de la Banque du Canada, selon laquelle le public n'avait pas à prendre ce genre de données au pied de la lettre; la publication des résultats du modèle n'aurait donc pas eu pour effet d'informer le public. Heureusement, vous l'avez informé. Voyez-vous ce qui, d'un point de vue technique, a pu empêcher la Banque du Canada de publier ses résultats?

Mme Ostry: Je ne peux pas faire de commentaires, car j'ignore les motifs de la Banque; mais il semble qu'à court terme, l'élément de l'attente des particuliers est beaucoup plus important. Les gens n'ont guère tendance à changer précipitamment de comportement lorsqu'on leur dit ce que sera l'Indice des prix à la consommation en 1984. Ils répondent simplement: «C'est intéressant. Je n'ai pas l'impression que le Canada va connaître une inflation galopante. Il ne semble pas que le taux de croissance doive s'effondrer. Nous allons connaître une amélioration modérée, et ainsi de suite.»

Je pense qu'il est utile de faire des prévisions à long terme; mais les choses sont tout à fait différentes à court terme, du fait que beaucoup de choses dépendent de ce qui va se passer dans les semaines à venir, des sommes énormes dépendent des attentes. Je ne sais pas si c'est ce qui a motivé la Banque du Canada, mais il y a lieu de se préoccuper bien davantage de

[Text]

run with very volatile expectations than one would be with something that is dealing with this long-run period.

Senator Robichaud: I find it amazing, when I consider the data that exists all over the world that you can feed into the computer, coupled with the mental judgment to which you have just referred, that it was impossible to forecast the extremely high rise in the price of oil from OPEC countries. I know that you cannot forecast everything. For instance, you cannot forecast a plane crash with any degree of certainty, because there would be very few people on board. But with all the information that is available, emotional and otherwise, why was it impossible for intelligent people, in combination with the computers, to forecast such a sudden rise in the price of oil?

Dr. Ostry: I should backtrack here. I do not know enough about this, but I do know enough that there were people who were experts in that commodity area, and who had both political and institutional knowledge, who, in fact, suggested—I think this is true—that at some point in time there would be a major increase in those prices. I am saying that your standard, average, garden-variety econometrician, operating these big models, did not target that timing and the extent of it. It is a perfectly legitimate point, and I am convinced that there must have been a number of people whose business it was to track that industry and to have the kind of depth of knowledge—in this case political as well as economic—that at some point there would be—I do not know if they tracked it to the exact time—a major discontinuity, a major increase. But I think you would have to agree with me that it would now be very difficult to say what Iran or Iraq is going to do.

Senator Robichaud: At that particular point in time, was anything done, either by the United States or Canada, to counteract the potential effects of such a sudden rise in the price of energy on the economy of the North American continent? Was anything concrete done at the time to counteract those effects?

Dr. Slater: I think, senator, we are talking about the huge increase in oil prices in 1973-74. I take it your question is: Was anything concrete done to try to offset the effect of that? I think there was something done in Canada and the United States which was really quite massive. Because those two countries regarded themselves as having quite a lot of energy, and therefore quite a lot of room for manoeuvre in adapting their economies gradually to this shock, each took action to slow down the increase in the price of oil and energy consumption within their own economies, and to spin out the kind of adjustment.

There is no question, senator, that because of that, Canada and the United States had a higher real income for a time in the middle seventies than they might otherwise have had. There is no doubt that it slowed inflation a little at that time. There was a pattern in this country—and in the United States in a different way—of some gradualism of raising energy prices. There was a belief that, over time, that would stimulate

[Traduction]

l'attente à court terme et de son caractère changeant, que de l'influence qu'elle peut avoir à long terme.

Le sénateur Robichaud: Je suis surpris, lorsque j'examine les données qui existent partout dans le monde et avec lesquelles on alimente les ordinateurs ainsi que le jugement auquel vous venez juste de faire allusion, de voir qu'il était impossible de prévoir les hausses extrêmement considérables du prix du pétrole des pays membres de l'OPEP. Je sais que vous ne pouvez pas tout prévoir. Par exemple, vous ne pouvez pas prévoir avec quelque certitude que ce soit l'écrasement d'un avion, parce qu'il n'y aurait presque personne à bord. Néanmoins, étant donné tous les renseignements disponibles, pour-quoi des personnes intelligentes ont-elles été incapables, avec l'aide des ordinateurs, de prévoir une augmentation soudaine du prix du pétrole?

Mme Ostry: Il me faut revenir en arrière. Mes connaissances dans ce domaine sont limitées, mais je sais que des experts en matière de pétrole, qui avaient des connaissances politiques et autres, ont, en fait, déclaré, je crois que cela est vrai, qu'à un certain moment il y aurait une augmentation considérable des prix. Votre économétricien moyen qui travaille sur ces gros modèles n'a pas cherché à connaître à quel moment cela se produirait et quelle serait l'ampleur de cette hausse. C'est un point parfaitement légitime et je suis convaincue qu'un certain nombre de personnes, dont le travail consiste à se renseigner sur ce secteur et à acquérir des connaissances politiques ainsi qu'économiques, ont dû déclarer à un certain moment qu'il y aurait, je ne sais pas si elles connaissaient le moment exact, un changement important, c'est-à-dire une hausse considérable. Je pense qu'il serait très difficile, vous serez d'accord avec moi à ce sujet, de prédire ce que l'Iran ou l'Irak vont faire.

Le sénateur Robichaud: A ce moment, est-ce que les États-Unis ou le Canada ont fait quelque chose pour contrecarrer les effets qu'une augmentation soudaine du prix de l'énergie pourrait avoir sur l'économie de l'Amérique du Nord? Jusqu'à présent, a-t-on fait quelque chose de concret pour neutraliser ces effets?

M. Slater: Je pense, sénateur, que nous parlons de la hausse considérable du prix du pétrole de 1973-1974. Si j'ai bien compris votre question, vous demandez si quelque chose de concret a été fait afin de neutraliser l'effet de celle-ci? Je pense qu'au Canada et aux États-Unis ont fait quelque chose qui était vraiment d'une très grande envergure. Étant donné que ces deux pays se considéraient comme des nations qui possédaient beaucoup de ressources énergétiques et qui, par conséquent, pouvaient prendre un certain temps afin de permettre à leur économie de s'adapter graduellement à ce changement, chacun a pris des mesures afin de réduire le prix du pétrole ainsi que la consommation de l'énergie et de faire durer ce genre d'ajustement.

Il n'y a pas de doute, sénateur, que c'est pour cette raison que le Canada et les États-Unis ont eu pendant un certain temps vers le milieu des années 70, un revenu réel plus élevé qu'ils auraient eu autrement. Il n'y a pas de doute que cela a ralenti un peu l'inflation à ce moment-là. Au Canada, tout comme aux États-Unis mais d'une façon différente, les prix de l'énergie avaient tendance à augmenter graduellement. On

[Text]

supplies of energy, and so on. The question now before us is whether, with the benefit of hindsight, we might have done it a little differently. We might have taken the increase in oil prices a little quicker had we had more experience of the developmental aspect and the effects of energy economizing. When comparing Germany or Japan with the United States and Canada, there was an enormous effort made, as a matter of public policy in the U.S. and Canada to try to cushion the effects of that shock on the economies. Have I answered your question?

Senator Robichaud: Yes, particularly when comparing our situation with Japan, Germany, France or England, where the price of oil, and gasoline at the pump, is much higher than ours, which is relatively low.

Senator Godfrey: Did anyone ever predict stagflation?

Dr. Ostry: Oh, sure.

Dr. Slater: Indeed, one of the things that characterizes this particular Review is the viewpoint that unless we manage to have quite a lot of luck, and perhaps make some fairly major changes in our policy, and encourage some changes in the behaviour of Canadians, we may very well have what you would call a protracted period of stagflation ahead of us.

Senator Godfrey: I didn't invent the word.

The Chairman: Are there any further questions on the projections? If not, I have two questions. One relates to the fact that you said there would be a modest increase in the savings rate in Canada as a result of the mortgage proposals.

Dr. Ostry: Yes.

The Chairman: I wonder if you would contrast that with the point you make in respect of the United States deductibility, that that reduces the savings rate.

Dr. Ostry: When we were talking about the U.S., we were talking not only about the deductibility of interest payments on housing, but also about tax provisions of a very widespread nature, for consumer durables and a whole variety of things, which encouraged Americans to spend—because they were spending in a way in which the full costs of the interest payments were not borne by the consumers.

The Chairman: I think that answers that.

Dr. Ostry: Also, as you know, we have the opposite situation. We can deduct the first \$1,000 of interest income, and they did not do that, so that their whole system was tilted towards spending, while ours, in a way, was tilted towards saving. I think they are sorry that they did not have our arrangements.

The Chairman: We will come back to that. My other supplementary is as follows. In your oil price alternatives you show a \$4 per barrel projection, and the effect it would have

[Traduction]

croyait qu'avec le temps cela stimulerait les approvisionnements en énergie, etc. Maintenant que cela est passé, on se demande si on aurait pas pu agir quelque peu différemment. On aurait pu se rendre compte des augmentations du prix du pétrole un peu plus rapidement si nous avions eu un peu plus d'expérience en ce qui concerne l'exploitation et les effets de la conservation de l'énergie. En comparant l'Allemagne ou le Japon avec les États-Unis et le Canada, on a déployé des efforts considérables, sous la forme d'une politique publique dans ces deux pays, afin d'essayer d'atténuer les effets de ce changement sur les secteurs économiques. Ai-je répondu à votre question?

Le sénateur Robichaud: Oui, plus particulièrement lorsque vous comparez notre situation à celle du Japon, de l'Allemagne, de la France ou de l'Angleterre, où le prix du pétrole et de l'essence achetée du pompiste est beaucoup plus élevé que le nôtre, qui est relativement bas.

Le sénateur Godfrey: Quelqu'un a-t-il jamais prédit une stagflation?

Mme Ostry: Bien sûr.

M. Slater: En fait, l'une des choses qui caractérisent cette étude particulière est que, à moins que nous ayons beaucoup de chance, si nous apportons des changements considérables à notre politique et que nous encourageons certains changements dans le comportement des Canadiens, il se peut très bien que nous ayons ce qu'on appellerait une longue période de stagflation.

Le sénateur Godfrey: Je n'ai pas inventé ce mot.

Le président: Y a-t-il d'autres questions au sujet des prévisions? Sinon, j'en ai deux. L'une concerne le fait que vous avez dit qu'il se produirait une légère augmentation du taux d'épargne au Canada suite aux propositions sur les hypothèques.

Mme Ostry: Oui.

Le président: Je me demande si vous pourriez faire le rapprochement entre cette question et la possibilité de déduction aux États-Unis qui réduit le taux d'épargne.

Mme Ostry: Lorsque nous discutons de la situation aux États-Unis, il ne s'agissait pas seulement de la déduction des intérêts hypothécaires, mais aussi des dispositions fiscales très larges pour les biens de consommation durables et une variété d'autres questions qui encourageaient les Américains à dépenser car ils dépensaient de façon que les coûts des intérêts n'étaient pas payés par les consommateurs.

Le président: Je crois que vous avez répondu à la question.

Mme Ostry: Vous savez également que notre situation est inverse. Nous pouvons déduire les premiers mille dollars de revenus d'intérêt, ce que les Américains ne font pas, de sorte que tout leur système est dirigé vers la dépense tandis que le nôtre, dans un certain sens, est dirigé vers l'épargne. A mon avis, ils regrettent de ne pas avoir les mêmes arrangements que nous.

Le président: Nous y reviendrons. Mon autre question est la suivante. Dans vos différents prix du pétrole, vous faites une prévision de \$4 le baril, et so effet sur l'indice des prix à la

[Text]

on the consumer price index. I am just wondering why you use the consumer price index in that way. The basket by 1985 will get pretty well out of whack, given the changes in consumption preferences.

Dr. Ostry: We do use other indices. This brings out a very good point. The major purpose of the projections is to see what the world would look like—and this is called the reference case, or the base case—if there were no major changes, either in the external environment or in the policy stance. It is to project a sort of “business as usual” scenario. Then we layer on top of that a variety of other developments, of which oil, or energy, is the first one that we deal with, and the value of the projections lies in the comparison between the world unfolding, and these major changes.

While the CPI is not unimportant, if, for example, we were getting a CPI of 12, 13 or 14 accelerating, it is less important than the difference between, say, a level of 7.2 on the base case and 8.9 in some other circumstances, and the direction of that difference. It is that difference and that direction that is useful. If you are saying that if Statistics Canada rebased the index—which I am sure they will have to do by 1985—therefore the CPI on the new base would look different from the present one, that is true. I do not doubt that at all; but I think the significance is twofold: one, which is not surprising, is that increasing energy prices increase the CPI. The thing I found surprising here is that this is not an explosive thing, and by the end of the period it has sort of worked its way through the system, and what you are getting by the end of the period is stable increase in the CPI.

There is, however, this terribly deep-seated and deeply entrenched underlying rate inflation. That, I think, is more significant than the actual level we are talking about. If anyone thought we could get rid of inflation, regardless of the energy scenario—by “rid of” I mean getting it down to levels we would find acceptable, 3 per cent or so, within a range of policies that appeared feasible—and if you believed these projections and if you thought they were not wildly wrong, then that goal would not be reached. If you are going to bring inflation out of the system you would have to run these policies for a longer period than we have run them. I think that is the message of the Review. Whether that is “Two cheers” “one-point-” whatever it is depends on whether it is Argentina or Canada.

Dr. Slater: Could I add a small point, as to why the CPI is used? For better or worse, the CPI is the index which is built into virtually all of the institutionalized index arrangements in the country, such as the tax system, the pension system, cost of living allowance clauses, etcetera; so whatever its imperfections may be, it is a statistic of great import, and I think that is the reason why we use it here.

The Chairman: Let me ask this, then. Would you factor into your model the fact that there would be changes in the basket?

Dr. Slater: As Dr. Ostry has said, senator, we have turned out the estimates of the principal price deflators that you get in the national accounts, such as the GNE deflator, and so on.

[Traduction]

consommation. Je me demande simplement pourquoi vous utilisez l'indice des prix à la consommation de cette façon. D'ici 1985, le panier ne vaudra plus grand chose compte tenu des changements de priorité dans la consommation.

Mme Ostry: Nous utilisons d'autres indices. Le but principal des prévisions, il est bon de le souligner, est de voir ce que serait le monde s'il n'y avait plus de changements importants ni dans le contexte extérieur ni dans la politique adoptée; voilà ce que nous appelons la situation ou le cas de référence. Le but est de prévoir une situation où les affaires iraient leur cours normal. Puis, nous y ajoutons divers autres facteurs, dont le pétrole ou l'énergie qui est le premier; la valeur des prévisions réside en la comparaison entre l'évolution mondiale et les principaux changements.

Bien que l'IPC soit relativement important, si nous obtenons un IPC de 12, 13 ou 14 à la hausse, il est moins important que la différence entre, disons, un niveau de 7.2% dans le cas de référence et de 8.9% dans d'autres circonstances et l'orientation de cette différence. Ce sont cette différence et cette orientation qui sont utiles. Si vous supposez que Statistique Canada redéfinissait la base de l'indice, c'est ce qu'il devra faire avant 1985, que l'IPC sur une nouvelle base différerait de l'indice actuel, je suis d'accord; mais je prétends que la signification est double. Premièrement, ce qui ne devrait pas étonner, la majoration des prix de l'énergie augmente l'IPC. Il ne s'agit pas d'un fait explosif, ce qui m'a étonnée, et avant la fin de la période, cette majoration a donné lieu à une augmentation stable de l'IPC.

Par contre, un taux d'inflation enraciné, ancré influe sur la situation. A mon avis, c'est beaucoup plus important que le niveau dont nous parlons maintenant. Si quelqu'un croyait qu'il était possible de nous débarrasser de l'inflation, autrement dit, de la réduire à des niveaux acceptables d'environ 3%, quelle que soit la situation énergétique, et dans le cadre de politiques semblablement rentables, si vous aviez confiance en ces prévisions, si vous ne les estimiez pas tout à fait déraisonnables, l'objectif ne serait pas atteint. S'il faut extirper l'inflation du système, ces politiques devront être poursuivies pendant une plus grande période. C'est ce qui dégage de cet exposé. A mon avis, que ce soit deux braves ou un hurra, cela dépend s'il s'agit de l'Argentine ou du Canada.

M. Slater: Puis-je demander pourquoi l'IPC est utilisé? Pour le meilleur ou pour le pire, l'IPC est l'indice qui fait partie de pratiquement toutes les dispositions établies dans le pays, telles que le système d'imposition, le système de pension, les indemnités de vie chère; donc malgré ces imperfections, c'est une statistique de grande importance et c'est la raison pour laquelle nous l'utilisons.

Le président: Alors permettez-moi de vous demander si vous tiendriez compte dans votre modèle des modifications qui seraient apportées au panier?

M. Slater: Comme M^{me} Ostry l'a dit, monsieur le sénateur, nous avons donné les estimations des principaux déflateurs de

[Text]

The Chairman: These are fairly valid, then.

Dr. Slater: Oh, yes. The directions are similar; the degrees are different. And, of course, all of those other deflators do reflect some changes in the mix of the basket over time.

Senator Balfour: This relates, perhaps partly, to your projections, but also, perhaps, to energy as a policy. Do you have a number for the magnitude of investments in energy-related projects that would be required in the time you refer to?

Dr. Ostry: I think, if you will look at our section on the medium term prospects, you will see that we spell out the major assumptions in the projections, and in the base case, and we describe what assumptions we are making about energy investment. If you will look on page 60, you will see that there is there a section called "Energy-Related Investment". This goes over to page 61.

I should tell you what we do.

It is in this area, which is absolutely crucial, because this is the biggest investment portion we are getting in this country, that the growth is going to come. The is one thing, but this is really major as far as getting the growth rate back up is concerned. Our staff would work very closely with the Department of Energy, Mines and Resources to get as much up-to-date, factual information as they possibly could, right up until the end of the time when we have to close the projections, and so this would be the best information that we could get from the technical people in that department to plug into the computer.

You will see that here on pages 60 and 61 we are talking about various developments, such as Syncrude, Alsands, some Great Canadian Oil Sands, and some Alaska Highway pipeline. I notice that this does not give you a total, but I am sure we could get the total for you if you wished.

Senator Balfour: What I am getting at is this. The present government has made a commitment to self-sufficiency by 1990. There have been various figures bandied about that I have observed, with respect to what the cost in 1979 dollars will be in order to achieve this goal. The figure that sticks in my mind—and I think it is a private industry estimate—is \$200 billion over the next decade.

Dr. Slater: 1979 dollars?

Senator Balfour: Yes.

Dr. Slater: All energy?

Senator Balfour: All energy-related projects.

Dr. Ostry: I have heard various figures.

Senator Balfour: You are not in a position, I suppose, to comment on the validity or lack of it of that estimate?

Dr. Ostry: We could do some more work, and we will be doing some more work, but I do not think that at this point in time we have done any estimates over the decade of the

[Traduction]

prix que vous avez dans les comptes nationaux, tels que les déflateurs des DNB, etc.

Le président: Ils sont donc assez sûrs.

M. Slater: Ah oui. L'orientation est la même, le degré diffère. Bien entendu, ces autres facteurs de dégonflement des prix tiennent compte, à la longue, de certains changements dans la composition du panier.

Le sénateur Balfour: Cela se rapproche en partie peut-être à vos prévisions mais aussi à l'énergétique comme politique. Pouvez-vous donner un chiffre pour l'importance des investissements des projets énergétiques nécessaires pour la période à laquelle vous faites allusion?

Mme Ostry: Si vous portez votre attention à notre section sur les perspectives à moyen terme, vous verrez que nous définissons les principales suppositions dans les prévisions, et dans le cas de référence, et nous expliquons quelles sont nos hypothèses relativement à l'investissement dans l'énergétique. Reportez-vous à la page 71, et lisez la section «l'investissement dans le secteur énergétique».

Je vous explique ce que nous faisons.

C'est dans ce domaine, très crucial, car il représente le plus grand investissement du pays, que la croissance viendra. Le rétablissement de l'économie américaine est important, mais, lorsqu'il s'agit d'augmenter le taux de croissance, cette question est primordiale. Notre personnel travaillerait plus étroitement avec celui du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, pour obtenir les faits les plus récents possibles, jusqu'au moment où il nous faut formuler les prévisions; il s'agirait des meilleurs renseignements que nous pourrions obtenir des techniciens du ministère, avant d'alimenter l'ordinateur.

A la page 71, vous verrez qu'il s'agit de divers sujets, tels que la Syncrude, l'Alsands, la Great Canadian Oil Sands et du pipe-line de la route de l'Alaska. Je constate qu'on ne donne pas de total, mais si vous tenez à le connaître nous pourrions sans doute vous le donner.

Le sénateur Balfour: Voilà à quoi je veux en venir: le gouvernement actuel s'est engagé à réaliser l'auto-suffisance énergétique pour 1990. J'ai constaté que l'on a échangé beaucoup de chiffres au sujet du coût, en dollars 1979, de la réalisation d'un tel objectif. Le montant qui me revient à l'esprit—je crois qu'il s'agit d'une estimation d'une société privée—est \$200 milliards au cours de la prochaine décennie.

M. Slater: En dollars de 1979?

Le sénateur Balfour: C'est exact.

M. Slater: Toute l'énergie?

Le sénateur Balfour: Tous les projets énergétiques.

Mme Ostry: J'ai eu connaissance de plusieurs montants.

Le sénateur Balfour: Je présume que vous n'êtes pas en mesure de commenter le bien-fondé de cette estimation.

Mme Ostry: Nous pourrions étudier la question plus en profondeur, ce que nous ferons d'ailleurs, mais je ne crois pas qu'à l'heure actuelle nous ayons des estimations concernant la

[Text]

requirements to achieve a certain level of production that would be feasible in 1990.

Dr. Slater: I think it would be fair to say that in the period up to 1985 we put in another tar sands project—expanding the existing tar sands—a heavy oil plant, and so on. We put in all the plans that are currently in train. I think we know that these plans alone fall far short of the requirements of the goal. How much more beyond that, and how much in the period 1985 to 1990 is going to take place, is very much open, and we have not done that work.

Senator Balfour: Thank you. I was interested in your recommendation with respect to natural gas pricing, although I did not quite understand it. It is not clear to me whether you are advocating a higher price for natural gas or lower one, as it relates to crude oil.

Dr. Ostry: That is because we are not advocating either. We are saying that the coupling of the two in terms of equivalencies does not sound to us like a reasonable policy. We are saying that you should decouple them and let—

Senator Balfour: . . . each find its own level?

Dr. Ostry: I think that implication is there, but what we are saying is that if there is now evidently "surplus" natural gas, it might be worthwhile decoupling and see what the price level would look like. We also suggest that one possibility in terms of enhancing the pace of recovery of the economy as a whole would be some degree of accelerated investment.

Senator Balfour: In natural gas?

Dr. Ostry: In gas and in energy generally. This would involve extending the pipeline and encouraging the substitution of gas in eastern Canada. This would reduce our dependence, which would be fairly substantial by the mid-1980s, on imported energy. We should also increase exports of gas as well as electricity to improve the balance of payments situation.

Senator Balfour: Would you consider which domestic fiscal measures might also be appropriate? I agree with your basic thrust to the extent that we can replace expensive foreign crude oil in our eastern provinces with western natural gas, and it is desirable to do so. The main problem, however, seems to be that the cost to convert is an inhibiting factor on the part of the consumer. On the other hand, a domestic fiscal measure similar to the home insulation program, for example, might be appropriate. I take it details of that type are not available?

Dr. Ostry: No, but we do make a very general point, which I think is important and tends to be overlooked, and that is that there are various ways of increasing the supply of energy domestically. One of the best ways of increasing the supply of energy domestically is by conservation. Therefore, we very strongly raise the point that if you are prepared to provide fairly large tax incentives while literally increasing the produc-

[Traduction]

prochaine décennie qui permettent de croire que nous atteindrons un niveau de production permettant de réaliser l'auto-suffisance en 1990.

M. Slater: A mon avis, on peut raisonnablement prévoir, d'ici 1985, la mise en œuvre d'un autre projet d'exploitation des sables bitumineux—venant s'ajouter à l'exploitation actuelle des sables bitumineux—d'une usine de traitement de pétrole lourd, etc. Nous tenons compte de tous les projets actuellement en marche. Nous savons que ces seuls projets sont loin de répondre aux exigences de l'objectif fixé. Il est difficile de prévoir combien d'autres projets seront créés, notamment de 1985 à 1990 et nous n'avons pas fait de calculs à ce sujet.

Le sénateur Balfour: Je vous remercie. J'ai apprécié votre recommandation au sujet du prix du gaz naturel, bien que je ne l'aie pas bien comprise. Je n'ai pas saisi si vous avez recommandé de fixer le prix du gaz naturel à un niveau inférieur ou supérieur à celui du pétrole brut.

Mme Ostry: Nous ne recommandons ni l'un ni l'autre. Nous prétendons que l'association de ces deux ressources en termes d'équivalences ne nous apparaît pas sensée. A notre avis, leurs prix devraient être dissociés et chaque ressource devrait . . .

Le sénateur Balfour: . . . atteindre son propre prix?

Mme Ostry: C'est, à mon avis, une conséquence. Mais nous prétendons que puisqu'il y a actuellement un «surplus» de gaz naturel, il serait peut-être valable de dissocier les deux ressources et de voir quel serait leurs prix respectifs. Nous recommandons également, comme moyen d'accélérer la relance de l'ensemble de l'économie, de procéder à une certaine accélération de l'investissement.

Le sénateur Balfour: Dans le domaine du gaz naturel?

Mme Ostry: Dans le gaz et dans les ressources énergétiques en général. Il faudrait prolonger le pipe-line et encourager la conversion au gaz dans l'est du Canada. Nous réduirions ainsi notre dépendance, qui sera encore importante au milieu des années 80, envers l'importation d'énergie. Nous devrions également accroître nos exportations de gaz et d'électricité afin d'améliorer la balance des paiements.

Le sénateur Balfour: A votre avis, est-ce que des mesures fiscales nationales seraient appropriées? Je suis de votre avis, mais dans la mesure où nous pourrions substituer au coûteux pétrole brut importé, dans les provinces de l'est, le gaz naturel de l'Ouest, ce qui est souhaitable. Néanmoins, le problème le plus important semble être le fait que le coût de la conversion fait peur aux consommateurs. Par ailleurs, une mesure fiscale nationale telle que le programme d'isolation des maisons, par exemple, pourrait convenir. Je crois que des détails de ce type ne sont pas disponibles?

Mme Ostry: En effet, mais nous soulevons un point très général, qui, à mon avis, est important et qu'on tend à négliger, à savoir qu'il existe plusieurs moyens d'améliorer l'approvisionnement en énergie au Canada, l'un des meilleurs moyens étant la conservation de l'énergie. Aussi, nous insistons sur le fait que si le gouvernement est disposé à accorder des mesures d'encouragement fiscales importantes, tout en augmentant la

[Text]

tion and supply of domestic energy, you should be prepared to provide fairly substantial incentives both to households and to industry to develop better conservation methods since that is another way of increasing the supply.

Another very important aspect is that the regional distribution of that investment is far more balanced across the country than the regional distribution of the investment in the production of energy. It has two dimensions which make it very important.

Senator Balfour: Have you conducted any detailed studies with respect to what the economic implications to Canada would be assuming the achievement of self-sufficiency within the next decade?

Dr. Ostry: No, we have not done any long-term energy work other than what you see here. As a matter of fact, we did not intend to do this. What happened was that we were well on our way to finishing the review when suddenly the increase in energy prices occurred, and the whole tail-end of this review became absorbed in energy. We do have work under way now for next year.

Dr. Slater: One point which is highly pertinent to that, though, senator, is that even with a moderate view of increases in energy used in this country and only moderate economic growth, unless something is done to alter the availability of energy and of exports, we will have a \$6 billion swing to a deficit on our energy balance by the mid-1980s. In dollar terms, our current position will change from that of being a net energy exporter to being a net energy importer to the tune of \$6 billion.

The Chairman: Is that assuming the export of gas?

Dr. Ostry: No.

Dr. Slater: Assuming the present policy.

Dr. Ostry: We ran a continuation to see whether an acceleration and extension of gas exports would, in fact, mitigate that, and it does very substantially, within the realm of quite feasible activity.

The Chairman: What type of figure are you talking about now?

Dr. Ostry: It would be around \$5 billion.

The Chairman: So the net loss would be \$1 billion at that point?

Dr. Ostry: Yes.

Senator Balfour: You mentioned moving to world prices. Do you accept the validity of 90 per cent of the Chicago price?

Dr. Ostry: Yes. We do not think that will be a major constraint because it looks as though the Americans are going to move.

Senator Balfour: Of course, there is no way you can predict what OPEC is going to do with respect to oil pricing. Would you agree with my historical perspective that, given the time-

[Traduction]

production et l'approvisionnement en énergie au Canada, il devra également accepter d'appliquer des mesures d'encouragement substantielles à l'endroit des familles et de l'industrie afin d'améliorer les méthodes de conservation de l'énergie.

Un autre aspect important concerne le fait que la distribution nationale d'un tel investissement est beaucoup plus équilibrée à l'échelle nationale que la distribution régionale de l'investissement au chapitre de la production de l'énergie. Cette question comporte deux dimensions qui lui donnent une grande importance.

Le sénateur Balfour: Avez-vous effectué des études approfondies indiquant quelles seraient, pour le Canada, les conséquences économiques de la réalisation de l'auto-suffisance énergétique au cours de la prochaine décennie?

Mme Ostry: Non, nous n'avons pas effectué d'étude à long terme sur l'énergie autre que celle que vous avez devant vous. En fait, nous n'en n'avions pas l'intention. Nous étions en voie de terminer l'étude au moment où s'est produite la hausse des prix de l'énergie et la dernière partie de l'étude est consacrée à l'énergie. Nous rédigeons actuellement une étude pour l'an prochain.

M. Slater: Toutefois, sénateur, et cela se rapporte directement à ce que vous venez de dire, même avec des croissances modérées de l'utilisation nationale de l'énergie et de l'économie, à moins que quelque chose ne soit fait pour modifier la disponibilité de l'énergie et des exportations, d'ici le milieu des années 1980, nous aurons assisté à une modification à la baisse de l'ordre de \$6 milliards, ce qui créera un déficit de notre balance énergétique. En dollars, notre situation subira une baisse de \$6 milliards et, d'exportateurs nets d'énergie, nous deviendrons importateurs nets.

Le président: Est-ce que cela tient compte de l'exportation du gaz?

Mme Ostry: Non.

M. Slater: En supposant qu'on conserve la politique actuelle.

Mme Ostry: Nous avons fait une projection pour savoir si une intensification des exportations de gaz adoucirait réellement cette baisse, et, c'est le cas, dans le cadre d'activités très plausibles.

Le président: Ce qui nous amènerait à quel genre de chiffres?

Mme Ostry: Des chiffres de l'ordre de \$5 milliards.

Le président: Ainsi, la perte nette serait de \$1 milliard?

Mme Ostry: Oui.

Le sénateur Balfour: Vous avez fait allusion à la possibilité d'adopter les prix mondiaux. Acceptez-vous la validité d'imposer 90% du prix de Chicago?

Mme Ostry: Oui. Nous ne pensons pas qu'il s'agira d'une restriction importante, car il semblerait bien que les Américains vont aller de l'avant.

Le sénateur Balfour: Bien sûr, il est impossible de prédire ce que fera l'OPEP des prix du pétrole. Êtes-vous d'accord avec ma perspective historique: de 1945 à 1980, le prix internatio-

[Text]

frame from 1945 to 1980, and examining the international price of oil during that timeframe, the price was practically flat for most of that period, and that it did not really take too much imagination, in retrospect, to see the dramatic increases?

Dr. Ostry: Exactly.

Senator Balfour: It is not so dramatic within that timeframe; it is just that it has come so suddenly.

The Chairman: Just a minute, you are talking in terms of something like \$1.75 per barrel and an increase to \$23 a barrel.

Dr. Ostry: I think the senator is saying that if you look at the CPI and energy over that long sweep, you will see that there was, in fact, a decline in the relative price of energy over most of that period.

Senator Balfour: I am sure the price was something like \$1.75 for light crude oil. In the Leduc-Redwater era, the Edmonton price was around \$2.80 or close to \$3.

The Chairman: That is still seven times.

Senator Balfour: Over almost 30 years.

I just have one or two more minor questions. The government is evidently considering an excise tax approach to capture some of the increased revenues. Does the council favour a tax of that kind?

Dr. Ostry: We pointed out that the crucial question is the deployment of the windfalls which we estimated. We estimate that if you move from the present price—on the assumptions that we make about OPEC which might be optimistic—the windfalls which will accrue will be \$15 billion up to 1985-86 on oil; and another \$11 billion if you do not decouple gas. This would total some \$25 billion or \$26 billion.

Senator Balfour: You mean for 1985 and 1986?

Dr. Ostry: Yes, 1985 and 1986 cumulatively. The crucial question is the federal-provincial split for the reasons we have explained; and the allocation of those windfalls to increased domestic energy supply, either through production or through conservation. We suggest that there are a variety of ways in which it could be done: one being an excise tax on revenues; the other being a surtax on profits or a sequestering of funds and so on.

We had a fairly lengthy discussion of this in the council although the full data was not available to us. I have not had a look at it, but some data has been published recently by the Department of Energy, Mines and Resources. We just did not feel we had the expertise to say, "Select such-and-such tax." The point we want to make very clearly is that that money has to be directed to serve the national interest, which is energy development and energy conservation in this country. It wasn't that we were copping out; it was really that we had not done

[Traduction]

nal du pétrole n'a pratiquement pas bougé, en rétrospective, il n'aurait pas fallu faire preuve de beaucoup d'imagination pour prédire les fortes augmentations.

Mme Ostry: Je suis d'accord.

Le sénateur Balfour: Ce n'est pas que les augmentations aient été tellement fortes pendant cette période, c'est seulement qu'elles sont survenues très soudainement.

Le président: Un instant, vous parlez d'un prix qui est passé de \$1.75 le baril à \$23 le baril.

Mme Ostry: Je crois que le sénateur veut en fait comparer l'IPC et le prix de l'énergie pendant cette longue période; cette comparaison montre un déclin dans le prix relatif de l'énergie pendant presque toute la période.

Le sénateur Balfour: Je suis convaincu que le prix se fixait autour de \$1.75 pour le baril de pétrole brut léger. A l'époque de Leduc et de Redwater, le prix d'Edmonton variait entre \$2.80 et \$3.

Le président: C'est encore un prix sept fois plus élevé.

Le sénateur Balfour: Sur une période de près de 30 ans.

J'aimerais poser une ou deux autres questions moins importantes. De toute évidence, le gouvernement étudie la possibilité d'imposer une taxe d'accise pour récupérer une partie de l'augmentation des recettes. Le Conseil favorise-t-il ce genre de taxe?

Mme Ostry: Nous avons fait remarquer que la question importante est la répartition des bénéfices fortuits. Nous croyons qu'en partant du prix actuel—en supposant que les prévisions que nous avons faites sur l'OPEP soient optimistes—que les bénéfices fortuits augmenteront de l'ordre de \$15 milliards jusqu'en 1985-1986 pour le pétrole. Nous retirerons \$11 milliards supplémentaires en ne séparant pas le gaz; ce qui totalise quelque \$25 ou \$26 milliards.

Le sénateur Balfour: Pour 1985 et 1986?

Mme Ostry: Oui, pour 1985 et 1986 cumulativement. Les questions cruciales restent le partage entre le fédéral et les provinces, pour les raisons que nous avons expliquées, et l'affectation de ces bénéfices pour augmenter l'approvisionnement domestique en énergie, que ce soit par le biais de la production ou de la conservation. Nous croyons qu'il existe une gamme de moyens permettant d'en arriver à cela. Un de ces moyens serait d'imposer une taxe d'accise sur les recettes; un autre de surtaxer les profits ou de mettre sous séquestre les fonds, etc.

Nous avons discuté en long et en large de cette question au Conseil, bien que nous ne disposions pas de toutes les données. Je n'ai pas lu ces données, mais il y en a certaines qui ont été publiées récemment par le ministère de l'Énergie, des mines et des ressources. Nous avons simplement estimé ne pas avoir la compétence voulue pour dire «Choisissez telle et telle mesure fiscale». Ce que nous voulons bien faire ressortir, c'est que les sommes ainsi recueillies doivent servir l'intérêt national, par l'exploitation et l'économie de l'énergie dans notre pays. Ce

[Text]

enough work to be able to say, "Here is the best kind of taxation."

Senator Balfour: Implicit in what you have said, though, would seem to be the necessity for putting in place some mechanism which, so far as private sector revenue flows are concerned, would give an incentive to redeploy revenue into exploration and development, or suffer perhaps the penalty of a confiscatory type of tax.

Dr. Ostry: I think that is implied, but we did not come out with a specific proposal.

Senator Balfour: Did you give any thought to the impact of high foreign prices and domestic prices on the lower income group in our society, for heating oil and so on; and did you consider whether or not measures should be put in place to in some way cushion this group against the impact of these higher prices?

Dr. Ostry: We were certainly aware of that. We ourselves had not done detailed work on that. Right at the last minute we had access to work which looked at consumer expenditure by income group, in which what you say was evident, that, particularly in terms of home heating oil, the impact is very regressive on the lower income groups. We do suggest that, in so far as the federal government improves its fiscal room to manoeuvre, there would be three areas they would want to consider. One would be the extent to which they wanted to offset or could offset, the fiscal drag, the effect on the growth rate. Another would be, where energy consumption was unresponsive to price—in other words home heating oil—where you really, apart from encouraging better conservation—you could not freeze to death—might have to make some offset. Thirdly—which I think ties in very strongly with our concern about the growth rate—there should be, in so far as there are going to be measures taken, measures that would stimulate investment in this country to improve the growth rate and have an effect later on the productivity. We mention those, but we do not come forward with any specific short-term policy recommendations.

Senator Godfrey: With respect to this decoupling or uncoupling—I am not sure which is the correct expression—of the price of gas to oil, you are a little bit vague about what you really have in mind now. Does this mean that you would stop the government regulation of the price of gas?

Dr. Ostry: We don't actually say that.

Senator Godfrey: I know that.

Dr. Ostry: They should certainly review the present equivalency price. I personally am not clear what would happen over the long-run to a deregulated price of gas. It may increase, it may decrease, but the present thing, we feel, is that it should be reviewed.

[Traduction]

n'est pas que nous ne pouvions pas répondre; c'est plutôt que nous n'avions pas suffisamment approfondi la question pour dire «voilà la meilleure méthode d'imposition».

Le sénateur Balfour: Cependant, il semble implicite dans ce que vous avez dit qu'il soit nécessaire de mettre en place un mécanisme qui, pour le secteur privé, stimulerait le réinvestissement des recettes dans l'exploration et l'exploitation, ou entraînerait peut-être une pénalisation fiscale.

Mme Ostry: Je crois que c'est implicite, mais nous n'avons pas fait de propositions précises.

Le sénateur Balfour: Avez-vous réfléchi aux répercussions de l'augmentation des prix étrangers et des prix canadiens du mazout, etc, sur les groupes à faibles revenus; et avez-vous étudié la possibilité d'adopter des mesures afin d'atténuer jusqu'à un certain point ces répercussions?

Mme Ostry: Nous sommes certainement conscients de ce fait, mais nous ne l'avons pas étudié dans les détails. Nous avons eu, juste à la dernière minute, accès à des documents sur les dépenses des consommateurs par groupe de revenu, qui mettaient en évidence ce que vous dites, particulièrement en ce qui concerne le mazout; les répercussions sont de nature très régressive sur les groupes à faibles revenus. Nous proposons, dans la mesure où le gouvernement fédéral acquiert une plus grande marge de manoeuvre en ce qui concerne les mesures fiscales, trois facteurs à examiner. Le premier serait de savoir dans quelle mesure le gouvernement désire ou pourrait compenser le fardeau fiscal, les répercussions sur le taux de croissance économique. Le deuxième serait de savoir lorsque la consommation d'énergie n'a pas répondu à l'augmentation des prix, en d'autres termes, pour le mazout, il faudrait savoir où il pourrait y avoir des compensations, en plus d'encourager une plus grande économie, sans avoir à geler. Le troisième facteur, qui, à mon avis, est étroitement lié à notre préoccupation concernant le taux de croissance, c'est qu'il devrait y avoir, dans la mesure où il y aura des décisions prises, des dispositions qui stimuleraient l'investissement dans notre pays en vue d'augmenter le taux de croissance et qui auraient des répercussions ultérieures sur la productivité. Nous avons souligné ces trois secteurs, mais nous n'avons formulé aucune recommandation précise pour une politique à court terme.

Le sénateur Godfrey: En ce qui concerne cette dissociation des prix du gaz et du pétrole, vous n'avez pas exprimé très clairement ce que vous en pensez actuellement. Cela signifie-t-il que vous empêcheriez le gouvernement de réglementer le prix du gaz?

Mme Ostry: Ce n'est pas réellement ce que nous disons.

Le sénateur Godfrey: Je le sais.

Mme Ostry: Le gouvernement devrait certainement réviser le prix équivalent actuel. Je ne sais pas moi-même ce qui se produira exactement à long terme si l'on ne réglemente pas le prix du gaz. Il peut augmenter, il peut diminuer, mais nous sommes d'avis qu'il devrait faire l'objet d'une étude.

[Text]

Senator Godfrey: I am not an expert on this subject, but it seems to me as a layman that none of the arguments we hear about increasing the price of oil over the next few years apply to gas.

Dr. Ostry: That is right.

Senator Godfrey: Why should gas go up at all? We don't import gas. Can you think of any particular argument? We have got a surplus of gas. We don't need to encourage exploration. I know I am shocking my western friends.

Dr. Slater: Senator Everett, I hope I won't overly reveal my Winnipeg upbringing in response to this, but I think I would simply say this to the senator. Given inflation, given the cost of developing new gas—because, after all, while gas at the moment may be in surplus, exploration and development have to go on to discover new gas, and that will be more expensive than the old—it may very well be that the price of gas does have to go up in the future, but perhaps by less than the increase in the price of oil.

Senator Godfrey: I agree that it may very well have to go up for those reasons you have given, but it is not obvious right now that it has to go up next January or June.

Dr. Ostry: That is right, and that is what we are suggesting.

Senator Balfour: I should just like to make this observation. One reason gas is in apparent surplus is because we do not have a delivery system in place in this country to move the gas to where the consumers would certainly buy it were it available. Secondly, we do not yet have in place a domestic petro-chemical industry, which would provide a very large market for natural gas, and certainly have tremendous spin-off economic benefits to this country. I consider natural gas to be a premium fuel, not a fuel which should be selling at a discount compared to oil, and this country should guard its reserves of natural gas very jealously. In our country, with its climate, in your home where you are fortunate enough to have a natural gas source of supply, you go to a thermostat on the wall, you turn it up two degrees and set in motion a chain of events which go right back to the wellhead, and that is your supply of fuel, never touched by anyone. Compare that to the days when you used to take the clinkers out of the coal-fired furnace, or even heating oil, which has to be transported in a cumbersome way into a tank, which smells and all the rest of it.

Senator Godfrey: When you speak of a domestic petro-chemical industry, do you mean we should develop one for exporting the product to the States, or is this for home consumption?

Senator Balfour: It is far better to manufacture in Canada and export energy to the United States in the form of finished petro-chemical products from western Canada.

[Traduction]

Le sénateur Godfrey: Je ne suis pas spécialiste en la matière, mais il me semble en tant que profane qu'aucun des arguments que nous avons entendus au sujet de l'augmentation du prix du pétrole au cours des prochaines années ne s'applique au gaz.

Mme Ostry: C'est juste.

Le sénateur Godfrey: Pourquoi le prix du gaz augmenterait-il? Nous n'importons pas le gaz. Pouvez-vous imaginer un argument qui le justifierait? Nous avons un surplus de gaz. Nous n'avons pas à encourager l'exploration. Je sais que mes amis de l'Ouest seront bien indignés d'entendre cela.

M. Slater: Sénateur Everett, j'espère que je ne ferai pas trop ressortir le fait que j'ai été élevé à Winnipeg dans ma réponse à cette question, mais je voudrais simplement dire ceci au sénateur. Étant donné l'inflation et le coût de l'exploitation de nouvelles réserves de gaz parce qu'après tout, même si nous avons actuellement un excédent, l'exploration et l'exploitation doivent continuer pour trouver de nouvelles réserves, et cela coûtera plus cher que pour les anciennes—il est bien possible que le prix du gaz monte à l'avenir, mais peut-être à un degré moindre que le prix du pétrole.

Le sénateur Godfrey: Je conviens qu'il se peut fort bien que l'on soit obligé d'augmenter le prix du gaz pour les raisons que vous avez données, mais il n'est pas évident actuellement qu'il doive augmenter en janvier ou en juin prochain.

Mme Ostry: C'est juste et c'est ce que nous suggérons.

Le sénateur Balfour: Je voudrais simplement faire une observation. Une des raisons pour lesquelles il semble y avoir un excédent de gaz, c'est qu'il n'existe pas au pays de système de livraison pour transporter le gaz où les consommateurs l'achèteraient certainement s'il était disponible. Deuxièmement, nous n'avons pas au Canada d'industrie pétrochimique qui offrirait un très vaste marché pour le gaz naturel et certainement des avantages économiques énormes pour notre pays. Je considère le gaz naturel comme un combustible de marque et non comme un combustible qui devrait être vendu moins cher que le pétrole et notre pays devrait garder jalousement ses réserves de gaz naturel. Dans un pays avec un climat comme le nôtre, nous avons la chance d'avoir des ressources de gaz naturel, et dans nos maisons, nous n'avons qu'à monter de deux degrés le thermostat et nous mettons en marche une réaction en chaîne qui va directement à la tête du puits, et voilà notre approvisionnement de combustible qui n'a jamais été touché par quiconque. Comparez cela au temps où vous deviez retirer les scories du feu de charbon de la chaudière, ou même du mazout, qui devait être transporté difficilement dans un réservoir d'où émanait des odeurs, etc.

Le sénateur Godfrey: Lorsque vous parlez d'une industrie pétrochimique canadienne, voulez-vous dire que nous devrions l'exploiter pour exporter notre produit aux États-Unis, ou est-ce simplement pour la consommation nationale?

Le sénateur Balfour: Il est beaucoup mieux de procéder à la fabrication au Canada et d'exporter l'énergie aux États-Unis sous forme de produits pétro-chimiques finis de l'Ouest du Canada.

[Text]

Senator Godfrey: I will get back to Dr. Ostry. I think we should stop exporting energy, no matter what its form, whether petro-chemicals or not. I am talking about gas. That is what I want to ask about, because there is in here a suggestion of that possibility. You mention that it would help five billion dollarwise if we exported natural gas. Wouldn't that be like living on capital and spending things we are just going to have to have in the future? Wouldn't that be a very shortsighted policy?

Dr. Ostry: I think that is a question that we really did not confront, and we stopped short of any recommendation on it. I do not feel I have enough knowledge to know about the implications of energy self-sufficiency to be able to answer that question. I think it will be obviously a question of enormous debate when the National Energy Board has to make these decisions. It is perfectly legitimate for you to raise the question whether, since this is a non-renewable resource, we would not be better off leaving it where it is rather than exporting it.

Senator Godfrey: Hoarding it.

Dr. Ostry: Certainly we would have no objection to improving our balance of payments by extending the pipeline so that we could have a substitute for imported energy domestic consumption. Whatever is done, that is clearly a sensible approach, including the investment necessary to be able to consume it.

Senator Steuart: I find this very interesting. When I first came down here as a provincial cabinet minister in the late 'sixties and early ' seventies, the deans of conventional wisdom in those days were Shoyama, Al Johnson, Bryce, Reisman and so on. We were accused of being simplistic, and they were at that time preaching the transfer of payments to provinces to seduce the provinces to get into all kinds of wonderful social programs and every other thing under the sun. They were talking about cushioning inflation, that we really couldn't do much about it, that governments could spend their way into prosperity. We would cushion the effects of inflation by indexing income, pensions, and so forth.

I find it refreshing to see that in your report you say that common sense says that a great many of these things undertaken in the past were not right and caused inflation. You say that it moved the federal government into a tight fiscal position with no room to manoeuvre because they had given all the room to the provinces. It is now trying to get that room back and is having a devil of a time doing so.

You are joined by many other economists associated with the federal government, including the Bank of Canada, in saying that one of the major problems we face in the decade ahead is inflation. You recommend, on the other hand, increased energy rates, and you do not appear to contradict increased interest rates, both of which are extremely inflationary. Your suggestion is that every dollar a barrel is 0.6 per

[Traduction]

Le sénateur Godfrey: Je reviens à M^{me} Ostry. A mon avis, nous devrions cesser l'exportation de l'énergie, sous quelque forme que ce soit, pétrochimique ou non. Je parle du gaz naturel. C'est ce que je voulais demander, parce qu'il semble qu'on ait suggéré cette possibilité. Vous dites que cela nous aiderait en termes de dollars, soit cinq milliards, si nous exportions du gaz naturel. Ne serait-ce pas comme si nous vivions de nos capitaux et dépensions ce dont nous aurons besoin à l'avenir? Ne serait-ce pas là une politique très peu prévoyante?

Mme Ostry: Je crois que nous n'avons pas vraiment envisagé cette question, ni soumis des recommandations à ce sujet. Je ne pense pas en savoir assez long sur les implications d'un programme d'autosuffisance énergétique pour pouvoir vous répondre. Je pense que cette question sera longuement débattue lorsque l'Office national de l'énergie devra prendre ces décisions. Vous êtes parfaitement justifié de demander si, étant donné qu'il s'agit de ressources non renouvelables, nous ne devrions pas les conserver plutôt que de les exporter.

Le sénateur Godfrey: Les garder en réserve.

Mme Ostry: Nous ne nous opposerions certainement pas à améliorer notre balance des paiements en prolongeant le pipeline pour trouver un substitut aux sources énergétiques importées qui servent à la consommation locale. Quelles que soient les mesures prises, cette solution est nettement raisonnable, et il en va de même pour les investissements nécessaires à son application.

Le sénateur Steuart: Je trouve ce point très intéressant. Lorsque je suis venu ici pour la première fois, en qualité de ministre provincial, à la fin des années 60 ou au début des années 70, les hypothèses conventionnelles étaient soutenues à cette époque par Shoyama, Al Johnson, Bryce, Reisman et d'autres. On nous accusait d'être trop simplistes et, à cette époque, ils préconisaient le transfert de paiements aux provinces pour les inciter à lancer toutes sortes de programmes sociaux avantageux ainsi que d'autres projets. Ils parlaient de ralentir l'inflation mais expliquaient que nous ne pouvions pas faire grand-chose et que les gouvernements pourraient continuer de connaître la prospérité. Nous pouvions réduire les effets de l'inflation en indexant les revenus, les pensions, etc.

Je trouve qu'il est réconfortant de constater que, dans votre rapport, vous expliquez que le bon sens dicte que de nombreuses mesures prises par le passé étaient inappropriées et ont attisé l'inflation. Vous dites que ces mesures ont placé le gouvernement fédéral dans une situation délicate au plan de l'impôt, car il a perdu toute liberté de manoeuvre en la cédant aux provinces. Il tente maintenant de recouvrer ces pouvoirs et il éprouve de grandes difficultés à le faire.

De nombreux économistes associés au gouvernement fédéral, et notamment à la Banque du Canada, disent comme vous que l'un des problèmes les plus épineux auxquels nous serons confrontés au cours de la prochaine décennie est l'inflation. D'autre part, vous recommandez de hausser les prix des ressources énergétiques et vous ne semblez pas vous opposer aux hausses de taux d'intérêt, deux facteurs qui contribuent énormément

[Text]

cent on the inflation scale. We are talking about \$20 a barrel, which would mean anywhere from 8 to 10 points on the inflation scale.

How do we accept these recommendations? Are you not sure that 10 years from now someone will look back and say the conventional wisdom going into the 1980s was as bad as the conventional wisdom going into the 1970s?

Dr. Ostry: I cannot say that someone will not be sitting here 10 years from now saying that we were all wrong. Saying we must move the price of energy to world levels is a preference and not anything separate. The reason the Council felt that we had to begin to move toward world levels is that energy is an increasingly expensive commodity, regardless of where it produced. That includes Canada. The real cost of increasing the supply of energy over the foreseeable future, unless there is some extraordinary event, makes it essential that the prices of energy increase relative to the prices of other commodities.

As an economist, one feels that very strongly, because the signals which are given by cheap energy prices are precisely the wrong signals for the behaviour of consumers and producers. While we can live with wrong signals, we cannot get a free ride on wrong signals. In the end, wrong signals mean that everybody's behaviour is going to increasingly distort the capacity of the economy to function adequately.

As my colleague Dr. Slater said, the decision to distort the signals was taken in the 1970s. The decision taken was that we did not have to live through his trauma of increasing prices the way the Germans, the Japanese and everyone else did. In retrospect—and we do not have any superior knowledge, but just that superior knowledge that comes from hindsight—that was not a sensible decision. It would have been better to have moved gradually but firmly in the direction of world prices, because the longer that decision is delayed—and we say this quite strongly—the more difficult it becomes. One can never avoid that decision, not because of the OPEC, but because the real costs over the next decade and out to the twenty-first century will increase. The decision may be delayed, but it cannot be permanently avoided. The longer it is delayed, the greater the shock will be when the price has to be moved. We show that even from the end of this decade to the mid-1980s. That is not a long period. If we move quickly—and by that we mean reaching what will be oil prices by 1982—the cost to the system is greater than if we move more gradually, and it is greater in a variety of ways. There will be a sharp drop in real income, and I do not know how the trade unions will react to that. We have experienced periods where people's real incomes have not been increased, but not a period of decreasing real incomes. With this, the danger of an inflationary spiral becomes greater. There is a far sharper drop in employment and there is greater job loss the quicker one moves.

[Traduction]

mément à stimuler l'inflation. Vous dites que, pour chaque augmentation d'un dollar du prix du baril de pétrole, l'inflation progresse de 0,6%. Si le prix atteignait \$20 le baril, l'inflation augmenterait de 8 à 10 points.

Comment devons-nous accueillir ces recommandations? Êtes-vous sûr que dans dix ans, quelqu'un ne prétendra pas que les théories conventionnelles élaborées à l'aube des années 80 étaient aussi fausses que celles qui ont précédé l'avènement des années 70?

Mme Ostry: Je ne peux pas dire que dans dix ans, quelqu'un ne prétendra pas que nous avons complètement tort. En disant que le prix de nos ressources énergétiques devait atteindre les niveaux mondiaux, nous exerçons simplement une préférence et nous n'en avons pas fait une question distincte. Le Conseil estime que nous devons commencer à nous aligner eux parce que l'énergie coûte de plus en plus cher, peu importe l'endroit où elle est produite. Et cela inclut le Canada. Si l'on tient compte de ce qu'il en coûtera vraiment pour multiplier les approvisionnements d'énergie dans un avenir prévisible, il est essentiel, à moins qu'un événement extraordinaire ne se produise, que le prix de l'énergie augmente de concert avec celui des autres produits de base.

Les économistes sont très conscients de cette réalité car des prix relativement bas incitent les consommateurs et les producteurs à adopter un comportement contraire aux intérêts du pays. Même si nous pouvons être leurrés par des indications fausses, elles ne nous apporteront pas la prospérité. En fin de compte, les fausses indications auront pour résultat que le comportement de chacun compromettra de plus en plus les chances de l'économie de fonctionner adéquatement.

Comme l'a dit mon collègue, M. Slater, la décision de fausser les indications a été prise au cours des années 70. Selon les experts, nous n'avions pas à vivre cette kyrielle d'augmentations de prix que connaissaient les Allemands, les Japonais et tous les autres. En rétrospective et d'après les indications que nous avons pu recueillir après coup, cette décision n'était pas la bonne. Il aurait été préférable de nous diriger graduellement mais sûrement vers les niveaux mondiaux car plus la décision est retardée, et nous insistons là-dessus, plus elle est difficile à prendre. On ne peut jamais éviter cette décision, non pas à cause de l'OPEP, mais parce que les coûts réels augmenteront au cours de la prochaine décennie et au début du siècle à venir. La décision peut être retardée, mais elle ne peut être évitée en permanence. Plus on tardera à la prendre et plus le choc sera brutal lorsqu'il faudra hausser le prix. Ce principe est valable maintenant et il le sera jusqu'au milieu des années 80. Il ne nous reste pas beaucoup de temps. Si nous agissons rapidement, et nous parlons alors d'atteindre les niveaux où se situent les prix du pétrole en 1982, le coût du rajustement sera plus élevé de diverses façons que si nous procédons plus graduellement. Les revenus réels baisseront de façon marquée et j'ignore comment les syndicats réagiront. Nous avons déjà vu les revenus réels baisseront de façon marquée et j'ignore comment les syndicats réagiront. Nous avons déjà vu les revenus réels ne pas augmenter, mais jamais décroître. Ainsi, les risques d'une montée inflationniste en spirale deviennent

[Text]

Since it is inevitable for domestic reasons that the price of energy increase, we say make the increase and move the price increase gradually, so that we reach world prices by mid-decade.

Senator Godfrey: When you use the word "energy" do you mean all energy, or do you mean oil?

Dr. Ostry: I am talking entirely about oil, with a proviso on gas. I do not know what the price of gas will be if it is unregulated by the mid-1980s.

Senator Steuart: How do you feel about the sharply rising interest rates?

Dr. Ostry: The question of interest rates is dealt with in two ways in the review. Again, the Review is targeted on medium term policies and does not deal with the recent episode in interest rates, to which I think you are referring.

In terms of medium term policies, we take a neutral position on macro policies and on monetary and fiscal policies. We suggest that the Bank of Canada's stated medium term stance, which is to enunciate targets within a range and maintain these targets, is the one we endorse for the medium term.

We do look at an alternative which would suggest that there be a more restrictive monetary stance which we define in terms of the Bank of Canada as operating at the lower end of its enunciated medium term targets. Within the model, as we simulate that—that is our tight fiscal and tight monetary policy scenario—the interest rates rise substantially as a consequence of moving to money supply growth at the lower end. We displayed the results of that and the results are what you would expect: lower inflation over the medium term.

There is some benefit in terms of reduction of the government deficit and current accounts deficit, but at the cost of slower growth and, I think more significantly, at the cost of no improvement but a deterioration on a crucial variable, productivity. In the long run, the better performance must come from improved productivity. So, to sacrifice the chances of getting better performance on productivity in this country in order to get inflation not down to 2 per cent, but some inching down, we do not recommend medium term tightness on fiscal policies, but we do not look at the kind of short term behaviour to which you are referring.

Senator Olson: I should like to ask one, and only one, question. The question is related to recycling. As many of the factors and information have changed since the simulation was run, have you done any further work to make any recommendations on the best method to be adopted for the Canadian economy? I understand there are problems regarding the

[Traduction]

plus grands. Plus nous agissons rapidement et plus marquée sera la montée du chômage et la réduction des emplois.

Bien que des facteurs rationaux rendent inévitable l'augmentation des prix de l'énergie, nous conseillons de faire augmenter les prix graduellement de façon à atteindre les niveaux mondiaux vers les milieu de la prochaine décennie.

Le sénateur Godfrey: Lorsque vous parlez d'énergie, voulez-vous parler de toutes les sources d'énergie ou simplement du pétrole?

M. Ostry: Je parle uniquement du pétrole et, dans une faible mesure, du gaz. J'ignore quels seront les prix du gaz au milieu des années 80 s'ils ne sont pas réglementés.

Le sénateur Steuart: Que pensez-vous des taux d'intérêt qui montent en flèche?

Mme Ostry: La question des taux d'intérêt est traitée de deux façons dans l'Exposé. Je le répète, l'Exposé porte surtout sur les politiques à moyen terme et ne traite pas de la récente hausse des taux d'intérêt, dont vous voulez parler je crois.

Pour ce qui est des politiques à moyen terme, nous adoptons une position neutre à l'égard des politiques macro-économiques et des politiques monétaires et fiscales. Nous croyons que la position que la Banque du Canada a adoptée pour le moyen terme, c'est-à-dire d'énoncer des objectifs minimaux et maximaux et de s'en tenir à ces objectifs, en est une que nous approuvons pour le moyen terme.

Nous étudions par exemple une solution de rechange selon laquelle il faudrait adopter une politique monétaire plus restrictive, c'est-à-dire que la Banque du Canada devrait s'en tenir à la limite inférieure des objectifs qu'elle s'est fixés à moyen terme. Compte tenu du modèle, que nous avons stimulé, nous adoptons le scénario de la politique de resserrement monétaires et fiscal, et les taux d'intérêt augmentent considérablement puisque la masse monétaire se rétrécit. Nous avons démontré les résultats d'une telle politique, et ces derniers, comme on pouvait s'y attendre, correspondent à un taux d'inflation plus faible à moyen terme.

Cette politique comporte certains avantages sur le plan de la réduction des déficits du gouvernement et des comptes courants, mais c'est au prix d'une croissance plus lente et, ce qui me semble plus important, au prix d'une détérioration, et non pas d'une amélioration, d'une variable très importante: la productivité. À long terme, les meilleurs résultats découleront d'une productivité améliorée. Ainsi, en sacrifiant la possibilité d'une meilleure performance sur le plan de la productivité dans ce pays afin d'obtenir un taux d'inflation qui ne serait toujours pas de 2%, mais à tout le moins inférieur à ce qu'il est maintenant, nous ne recommandons pas de resserrement à moyen terme des politiques fiscales; cela dit, nous ne songerions pas non plus à adopter les solutions à court terme auxquelles vous faites allusion.

Le sénateur Olson: J'aimerais poser une seule question. Elle a trait au recyclage. Étant donné que les facteurs et les renseignements qui ont servi à la simulation ont changé depuis, avez-vous entrepris d'autres études afin de faire des recommandations quant à la meilleure méthode à adopter pour l'économie canadienne? J'ai cru comprendre qu'il y avait

[Text]

manner in which this recycling should be done. I can give you two or three examples: first, whether some of the recycling ought to be done for the purpose of relieving the consumer—and that, I think, would be somewhat counterproductive in terms of inducing conservation; or, secondly, whether or not a major portion ought to be ploughed back into developing additional supplies of oil and gas—particularly oil in the short run and the distribution system for gas in the longer run.

There are a number of benefits that come out of the inherent arguments—prices, balance of payments, government deficits, and many other things. Are there any preferable recycling methods that appeared?

Dr. Ostry: No, we do not have any preferable recycling methods, senator. We have not done any further work on that.

The whole question of the Alberta Heritage Fund, which is going to get very large, is one that our regional group will be looking at in the whole federal-provincial context, and clearly the issue of the allocation of that fund over time will be a matter of concern. But since locking up the Review, we have not done any simulations on that.

Clearly, the suggestion in the Review—and it comes out in the business chapter and in the simulations, and what I have said here today—is that it is crucial to get the pace of investment sturdier over the medium term and to get productivity improved over the medium term. Apart from dealing with the very disadvantaged in terms of the impact of increased prices of home heating oil, the stance of this Review is that if there is room to manoeuvre, it should go into investment rather than into stimulating consumption. I think that is clear in what we say, although it does not come out as a recommendation.

The Chairman: I believe you state in your Review that the Alberta government would be operating at a \$4 billion surplus by the mid-1980s, and that, presumably, would go to the Heritage Fund.

Senator Steuart: Is that the annual surplus?

Dr. Slater: That is the annual surplus, yes. Under the present regime, only about 30 per cent of that—

Dr. Ostry: I thought it was a fifty-fifty split.

The Chairman: I think it still is 30 per cent, but I understand they will be forced to increase that substantially, for the very reason that they are throwing off a surplus already.

Dr. Slater: We did not differentiate between whether those funds would go into the Heritage Fund as opposed to any other use.

The Chairman: But assuming some of it did go to the Heritage Fund and was recycled, the Heritage Fund is now realizing a return of just under 9 per cent—

Dr. Slater: Quebec Hydro recently did a funding in New York at 11.60 basis points and 11.60 into the Heritage Fund.

[Traduction]

certain problèmes quant à la façon dont doit être fait ce recyclage. Je peux vous donner deux ou trois exemples. Il faut savoir d'abord si le recyclage doit être entrepris afin de soulager le consommateur—et cela, je crois, aurait des effets contraires si nous songeons à encourager les économies d'énergie—ou, deuxièmement, si la plus grande part devrait être réinvestie dans l'exploitation d'approvisionnements supplémentaires de pétrole à court terme, et dans le système de distribution du gaz à long terme.

Il y a un certain nombre d'avantages qui se dégagent des arguments présentés: prix, balance des paiements, déficits du gouvernement, etc. Avez-vous identifié d'autres méthodes préférées de recyclage?

Mme Ostry: Non, Sénateur, nous n'avons pas d'autres méthodes préférées de recyclage. Nous n'avons pas poussé l'étude de la question.

Toute la question du fonds du patrimoine de l'Alberta, qui augmentera considérablement, en est une que notre groupe régional étudiera dans l'ensemble du contexte fédéral-provincial, et il est évident que la question de la répartition de ce fonds deviendra un sujet d'inquiétude. Depuis la parution de l'Exposé, nous n'avons fait aucune simulation à ce sujet.

De toute évidence, la suggestion que nous faisons dans l'Exposé—elle apparaît dans le chapitre sur les entreprises, dans les simulations, et dans nos commentaires aujourd'hui—c'est qu'il est de la plus haute importance de raffermir la progression des investissements à moyen terme et d'améliorer la productivité à moyen terme. Mis à par le règlement du problème des personnes très touchées par l'augmentation des prix de l'huile de chauffage, la position adoptée dans cet Exposé c'est qu'il nous reste une marge de manoeuvre et qu'elle doit être consacrée aux investissements plutôt qu'à la stimulation de la consommation. Je crois que cela est évident dans ce que nous disons, mais il ne s'agit pas d'une recommandation.

Le président: Je crois que vous dites dans votre Exposé que le gouvernement de l'Alberta aura un excédent de \$4 milliards d'ici 1985 environ, et que ce montant sera tout probablement versé au fonds du patrimoine.

Le sénateur Steuart: S'agit d'un excédent annuel?

M. Slater: Il s'agit en effet d'un excédent annuel. Sous le régime actuel, seulement 30% environ de ce montant...

Mme Ostry: Je croyais qu'il s'agissait d'une répartition 50-50.

Le président: Je crois qu'il est encore de 30%, mais j'ai cru comprendre qu'ils devront l'augmenter considérablement parce qu'ils ont déjà un excédent.

M. Slater: Nous n'avons pas précisé si ces fonds seraient versés au fonds du patrimoine par opposition à une utilisation différente.

Le président: Nous supposons qu'une partie de cette somme sera versée au fonds du patrimoine et recyclée; le fonds du patrimoine obtient à l'heure actuelle un rendement d'à peu près 9%.

M. Slater: L'Hydro Québec a obtenu récemment un financement à New York à 11.60 points qui se comparait aux 11.60

[Text]

There was nothing in it. So, depending on the term of the fund, whether long term or short, they are getting close to what we refer to as New York rates.

The Chairman: But what I am saying is that the overall return of the Heritage Fund, which is at \$5 billion, is close to 9 per cent now, and of course it will increase with the pull of higher interest rates.

Senator Robichaud: Somewhere in this paper you state that by 1984 the Heritage Fund will be the equivalent of a federal deficit.

Dr. Ostry: No.

The Chairman: Given those inputs, have you got any projections on where the Heritage Fund would be by the mid-1980s?

Dr. Ostry: On the present split, we could estimate what the Heritage Fund would be worth, yes. I do not know whether we show Alberta separately, but—

The Chairman: Taking the overall return, could you give us that projection?

Dr. Ostry: We could, yes. I thought we showed one here where we had all provinces ex-Alberta.

Dr. Slater: I do not think we published that, but we do have it.

Dr. Ostry: We can get it for you, Mr. Chairman. We have something here on page 56. You would have to subtract all provinces. In 1985, it is \$8.5 billion, all provinces; so, ex-Alberta it would be \$4.3 billion. That would be the Alberta surplus, and you are asking whether that would include the return on the Heritage Fund?

The Chairman: I am trying to estimate what the size of the Heritage Fund will be by 1985, assuming that the surplus does go into the fund and it is earning a return of just under 9 per cent—and presumably that will increase to above 9 per cent.

Dr. Ostry: We should be able to estimate that on the present allocation of the Alberta split, yes.

The Chairman: You would also have to assume that it would increase from 30 per cent.

Dr. Slater: The numbers would be in the range of \$17 billion to \$20 billion. That would be the cumulative result.

Senator Steuart: I think you are low. Is that based on today's deal?

Dr. Slater: Yes.

Dr. Ostry: In any event, we will do that calculation, Mr. Chairman.

Senator Steuart: Based on today's deal and including interest, I think it would be more like \$30 billion.

Dr. Ostry: We will get that for you.

[Traduction]

points du fonds du patrimoine. Il n'y avait rien là. Ainsi, selon les termes du fonds, qu'il soit à court ou à long terme, nous nous rapprochons de ce qu'on appelle communément les taux de New York.

Le président: Mais ce que je dis, c'est que le rendement global du Fonds du patrimoine, qui se monte à 5 milliards, est presque de 9% et, bien entendu, il augmentera à cause des taux d'intérêt élevé.

Le sénateur Robichaud: Quelque part dans votre mémoire vous dites que, d'ici 1984, le Fonds du patrimoine sera équivalent au déficit fédéral.

Mme Ostry: Non.

Le président: Etant donné ces renseignements, avez-vous établi des projections quant à la valeur du Fonds vers le milieu des années 1980?

Mme Ostry: Compte tenu de données dont nous disposons maintenant, nous pouvons prévoir à combien se montera le fonds du patrimoine. Je ne sais pas si nous indiquons la part de l'Alberta mais...

Le président: Sur la base du rendement global, pouvez-vous faire des projections?

Mme Ostry: Oui. Je crois que nous l'avons montré dans un tableau où nous avons donné les chiffres pour toutes les provinces sauf pour l'Alberta.

M. Slater: Je ne crois pas que nous l'avons publié, mais nous devons avoir ce tableau quelque part.

Mme Ostry: Nous pouvons vous l'obtenir, monsieur le président. Nous avons quelque chose ici à la page 56. Il faudrait bien entendu soustraire tous les chiffres relatifs aux provinces. En 1985 pour toutes les provinces nous avons 8.5 milliards de dollars. Donc, sans la province de l'Alberta, nous avons 4.3 milliards de dollars. Il s'agit du surplus de l'Alberta et vous me demandez si ce chiffre comprend le rendement sur le Fonds du patrimoine.

Le président: J'essaie d'estimer la valeur du fonds du patrimoine d'ici 1985 en supposant que le surplus soit versé au fonds et qu'il donne un rendement d'un peu moins de 9%, qui vraisemblablement dépassera 9%.

Mme Ostry: Nous devrions pouvoir faire cette estimation compte tenu de l'effort actuel de l'Alberta.

Le président: Mais il vous faudrait également supposer qu'il augmenterait de 30%.

M. Slater: Les chiffres seraient de l'ordre de 17 à 20 milliards de dollars. C'est un résultat cumulatif.

Le sénateur Steuart: Je crois que c'est un peu bas. Ce chiffre a-t-il été calculé en fonction des données actuelles?

M. Slater: Oui.

Mme Ostry: Dans tous les cas monsieur le président nous ferons le calcul.

Le sénateur Steuart: Compte tenu des données actuelles et y compris les intérêts, je crois que ce serait plutôt de l'ordre de 30 milliards de dollars.

Mme Ostry: Nous allons faire le calcul.

[Text]

The Chairman: I would like now to turn to the replacement cost depreciation. When one buys an asset, instead of showing the outgo of that asset as an expense in the year of purchase, one amortizes it over the useful life of the asset. That is the original concept under which one had a depreciation fund—I think it was more of an English concept than a North American one—and one had a depreciation account which one would use to buy a new asset.

Basically, the idea is that you buy the asset and amortize its cost over its useful life, and at the end of that time you buy another asset and start the process over again.

It is important that investors understand where a business is going. If you get into replacement cost accounting and handle depreciation on the basis of replacement cost, the statements become difficult to understand.

I saw a statement the other day for a company in the United States which was trying to estimate the appropriate depreciation in order to have a fund which would purchase a replacement asset, and that statement, to an investor, is very misleading. If you buy an asset for \$1 million, you have to establish a fund which gets rid of that \$1 million and allows you to purchase another asset, which I happen to estimate in year five to be \$3 million, but by the time I get to year eight it may be \$8 million, and it becomes meaningless.

Everyone understands clearly that if you buy an asset for \$1 million with a useful life of 10 years, you write it off at the rate of \$100,000 a year. I may be wrong, but I think that the business community, in trying to get some scheme that they think is going to save them taxes—which is a myth, because in fact it does save them taxes in that direction, then the rate will just increase to make up the difference and they are not going to save anything. They are kidding themselves if they think they are saving taxes that way. They and the accountants are going to get us into a system where we will have grave difficulty understanding what the profits of the business are.

Dr. Ostry: We are not suggesting that historical cost accounting be replaced by either current or replacement cost accounting. We are suggesting that we are one of the few countries left in the world that does not provide supplementary information. That is all we are suggesting.

The Chairman: But you went a little further than that. You talked about that as a transition, did you not?

Dr. Ostry: I do not think so. We have had the same argument that you are presenting as well as other arguments at the council. We have had people saying that it will be extraordinarily confusing, that it would be very dicey, that people make a variety of assumptions; and indeed the accountants themselves have been arguing for I don't know how long, and they cannot reach a conclusion.

[Traduction]

Le président: Je voudrais maintenant passer à l'amortissement du coût de remplacement. Lorsque quelqu'un achète quelque chose, soit un actif quelconque, au lieu de faire apparaître cet actif comme une dépense l'année de l'achat, on peut en amortir le coût pendant la durée utile de l'actif. C'est la théorie de l'amortissement. Il existait également une théorie voulant que l'on comptabilise cette opération en constituant un fonds d'amortissement—je crois que c'est davantage une idée britannique que nord-américaine—on utilisait donc ce compte amortissement pour acheter un nouvel actif.

En gros, vous achetez un actif et vous en amortissez le coût pendant la durée utile de l'actif et, une fois, celui-ci complètement amorti, vous en achetez un autre et vous recommencez.

Il importe que les investisseurs comprennent où va l'entreprise. Si vous procédez à la comptabilisation des prix de revient de remplacement et que vous calculez l'amortissement en fonction du coût de remplacement, les états financiers deviennent difficiles à comprendre.

J'en ai vu un l'autre jour qui portait sur une compagnie américaine et dans lequel on essayait d'établir l'amortissement nécessaire pour constituer un fonds qui le temps venu lui permettrait de racheter un actif de remplacement, et cet état financier, lu par un investisseur, est très trompeur. Si vous achetez un actif pour \$1 million, vous devez établir un fonds d'amortissement de \$1 million qui vous permettra de remplacer votre actif qui, selon les estimations, dans cinq ans vous coûtera \$3 millions, mais d'ici là huit ans aurait passé et l'actif en question coûtera \$8 millions; dans ces conditions le fonds d'amortissement en question ne veut plus rien dire.

Tout le monde comprend parfaitement que si vous achetez un actif de \$1 million, doté d'une vie utile de 10 ans, vous pouvez l'amortir à raison de \$100,000 par année. Il se peut que je fasse erreur, mais je crois que le monde des affaires essaie de mettre au point un mécanisme qui, d'après eux, leur permettra d'échapper davantage à la fiscalité—ce qui est un mythe, en fait, car ils n'y échappent pas de cette façon, en effet le taux ne fera qu'augmenter pour combler la différence et ils n'épargneront rien. Ils se font des illusions s'ils croient qu'ils échappent à certains impôts de cette façon. Les comptables ainsi qu'eux mêmes d'ailleurs vont nous donner un système où nous aurons les plus graves difficultés de dégager les profits etc.

Mme Ostry: Nous ne proposons pas de remplacer la comptabilité des coûts traditionnelle par une comptabilité courante ou d'imputation axée sur le remplacement. Nous sommes l'un des rares pays au monde qui ne fournisse pas de renseignements supplémentaires. C'est tout ce que nous disons.

Le président: Mais vous allez un petit peu plus loin que cela. Vous avez parlé de cela comme d'une transition n'est-ce pas?

Mme Ostry: Je ne crois pas. Nous avons discuté de la même chose ainsi d'ailleurs que d'autres points au Conseil. Certains disent que cette méthode serait beaucoup trop compliquée, qu'elle serait trop risquée, que les gens font toutes sortes d'hypothèses; en fait les comptables en discutent depuis longtemps sans être arrivé à une conclusion.

[Text]

We are suggesting that supplementary information certainly cannot do any harm, and it may well provide some insight for people who have not been able to pierce this inflation veil. That is really all we are suggesting. I think in the United States the Financial Standards Planning Board has now moved to that.

The Chairman: In their reports they give replacement cost earnings, and in their 10K they give the method of arriving at that. If you have read one, you will find it very difficult to follow through.

Senator Godfrey: I guess when I started off I accepted your definition of what depreciation was about, and it is exactly what the chairman said, but then at page 32 of your report you said:

In 1972, the Minister of Finance introduced a provision for the two-year write-off of new machinery and equipment by manufacturing and processing firms, a move designed to stimulate their capital investment. Although it mitigated the problems arising from historical cost depreciation, it did not eradicate them. Indeed, it would be more accurate to suggest that the inherent unsuitability of historical cost depreciation under inflationary conditions had the effect of undermining the purpose of this provision.

Now, talking to people who were in capital intensive industries when that was brought in in 1972, they thought it was the greatest thing that had ever happened; they were very happy about it. I have been out of the active practice of law for two and a half years, so I did a little checking up yesterday to see if they were still happy. In fact, I went to the extent of having lunch with three officials of Stelco. They have not paid any tax for three years, and they do not intend to pay any tax for another ten years! So how much more happy can you be when you do not pay any corporate tax whatsoever? But also they are unhappy—

Dr. Slater: I am unhappy.

Senator Godfrey: They are unhappy about the fact that you get an investment tax credit of 7 per cent. In order to use that type of investment tax credit you can only use it on 50 per cent of your profits and it expires in five years. The depreciation provisions are so generous that they cannot use the investment tax credit, which will expire in their case, I think next year. I think that they have to make a decision whether to throw out a profit so they can use the investment tax credit. They have decided not to. They are also talking about the \$200 million in depreciation that they have saved up so far, that they have not even used the new plant. They say, "That is unfair; we should have that indexed so that when we use it in nine years from now, we will not pay any tax, and if it is indexed it will be that much more."

Dofasco tell me too that it is the greatest thing that has ever happened. When they start their new \$225 million mill next

[Traduction]

Nous disons que ces renseignements ne font pas de tort et qu'ils peuvent même s'avérer utiles à ceux qui n'ont pas su interpréter l'inflation. C'est tout ce que nous disons. Je crois qu'aux États-Unis le *Financial Standards Planning Board* en est venu à cela.

Le président: Dans leurs rapports ils donnent les gains provenant du coût de remplacement, et aux 10K ils donnent la façon de les calculer. Si vous l'avez lu vous verrez que c'est difficile à suivre.

Le sénateur Godfrey: Au début j'ai accepté votre définition de l'amortissement qui correspond exactement ce que le président dit. Mais à la page 32 de votre exposé vous dites:

En 1972, le ministre des Finances a fait adopter une mesure permettant aux entreprises de fabrication et de transformation d'amortir en deux ans les nouveaux biens d'équipement et l'outillage, dans le but de stimuler les investissements dans ces secteurs. Bien que cette disposition ait eu pour effet d'atténuer les problèmes liés au calcul de l'amortissement à partir des prix d'acquisition, elle ne les a pas fait disparaître. En réalité, il serait plus exact de dire que les problèmes inhérents au calcul de l'amortissement selon les prix d'acquisition, en temps d'inflation, ont eu pour résultat d'affaiblir les effets escomptés de cette disposition.

Eh bien, lorsque nous en avons parlé aux représentants d'industries de capital lorsque cette mesure a été proposée en 1972, ils semblaient croire que c'était la meilleure amélioration apportée jusqu'à ce jour. Ils en étaient très contents. J'ai cessé de pratiquer activement le droit il y a deux ans et demi, et j'ai donc dû faire un peu de recherche hier pour voir s'ils étaient toujours contents. En fait, je suis même allé déjeuner avec trois représentants de Stelco. Ils n'ont payé aucun impôt depuis trois ans et n'ont pas l'intention de payer d'impôt sur le revenu pendant dix ans encore. Peut-on être plus heureux que lorsqu'on n'a aucun impôt sur le revenu des corporations à payer? Mais ils étaient aussi malheureux.

M. Slater: Je ne suis pas content.

Le sénateur Godfrey: Ils étaient malheureux du fait que vous obtenez un crédit d'impôt à l'investissement de l'ordre de 7 p. 100. Ce genre de crédit ne s'applique qu'à 50 p. 100 de vos profits et il expire en cinq ans. Les dispositions d'amortissement sont tellement généreuses qu'ils ne peuvent utiliser le crédit d'impôt à l'investissement qui expire, dans leur cas, l'année prochaine je crois. Ils devront prendre une décision, à savoir s'ils doivent supprimer des profits pour utiliser ce crédit d'impôt à l'investissement. Ils ont décidé de ne pas le faire. Ils ont également accumulé \$200 millions d'amortissement qu'ils n'ont pas utilisés dans le cas de leur nouvelle usine. Ils disent: «C'est injuste. Nous devrions faire indexer ce montant de manière à ce que lorsque nous l'utiliserons dans neuf ans, nous ne serons pas obligés de payer d'impôt. Et si ce montant est indexé, il sera augmenté d'autant.»

Dofasco m'a répété que c'était la meilleure chose qui leur soit jamais arrivée. Lorsqu'ils commenceront à construire leur

[Text]

year that will be the last year they will pay taxes for some time. They also tell me this is a great thing because it encourages the expansion of their customers to buy steel. They tell me that it is so far superior to the system they have in the United States that this is one of the reasons why Canada's steel industry is ahead of the American. And yet you seem to think that this all has to be changed.

Dr. Ostry: No.

Senator Godfrey: You also talk about a more suitable tax base.

Dr. Ostry: Yes, we do.

Senator Godfrey: I would like to know what you mean by that. It is on page 86 of your report. You say that what is needed is a more appropriate tax base. But what is more appropriate than what is now there?

Dr. Ostry: Let us go back to your original point. We sought to look at the impact of inflation on profits and on rates of return, and secondly the impact of corporate taxation in an inflationary environment. The results on rates of return were, as suggested in the Review, that while real rates of return were obviously lower, there does not seem to be any long-term decline in rates.

Senator Godfrey: May I ask a question here to clarify something? When you calculated rate of return, did you add in the interest on capital borrowed in the profits?

Dr. Ostry: The return on net worth.

Dr. Slater: There is a rate of return on all capital employed, and on net worth. There are the two elements. The rate of return on total capital includes interest paid on long-term debt.

Dr. Ostry: The result of that was, as you can see those charts, that while the real rates of return are lower, there is no long-term decline. There seems to be some decline—

Senator Godfrey: Would you mind explaining the difference between the nominal and the real? I could not follow it.

Dr. Ostry: Well, the nominal are simply the published monetary estimates; and then the real are the estimates which were done through our various adjustments.

Senator Godfrey: But the moment you increase the value, you increase the rate of return to the shareholder because the value has gone up.

Dr. Ostry: No, we are estimating profits, and we are trying to estimate real profits.

Senator Godfrey: But a profit could be the capital gain obtained by increasing the value of the share, and anybody on the shareholders' list will tell you that when you talk about a rate of return you have to include the increase in value of the asset, which does not appear.

[Traduction]

nouvelle usine de \$225 millions l'année prochaine, ce sera la dernière année où ils auront à verser des impôts, pour un bon moment. Ils m'ont également dit que c'était fantastique parce que cette mesure encourageait leurs clients à acheter plus d'acier. Ils m'ont dit que ce système était tellement supérieur à celui qui est en place aux États-Unis que c'est l'une des raisons pour lesquelles l'industrie de l'acier au Canada est beaucoup plus avancée qu'aux États-Unis. Et vous croyez qu'il faut changer tout cela.

Mme Ostry: Non.

Le sénateur Godfrey: Mais vous parlez également d'une assiette fiscale plus appropriée?

Mme Ostry: Oui, c'est exact.

Le sénateur Godfrey: J'aimerais savoir exactement ce que vous voulez dire par là. On trouve ces idées à la page 86 de votre rapport. Vous dites que nous avons besoin d'une assiette fiscale plus appropriée. Comment pourrait-elle être plus appropriée qu'à l'heure actuelle?

Mme Ostry: Revenons à votre première question. Nous avons essayé d'examiner l'incidence de l'inflation sur les profits et le taux des recettes et deuxièmement, l'incidence de l'impôt sur le revenu des corporations sur un environnement qui subit des pressions inflationnistes. En ce qui concerne le taux des recettes, les conséquences, comme nous l'avons mentionné dans l'Exposé, font que bien que les taux réels soient manifestement inférieurs, il ne semble y avoir aucun déclin à long terme.

Le sénateur Godfrey: Puis-je poser une question, car j'ai besoin d'explications? Lorsque vous fondez vos calculs sur le taux des recettes, ajoutez-vous l'intérêt sur le capital emprunté aux profits?

Mme Ostry: Les recettes sur la valeur nette.

M. Slater: Mais il y a un taux de recettes pour tout le capital investi et sur la valeur nette. Nous avons ici deux éléments. Le taux des recettes sur le capital global comprend les intérêts versés sur la dette à long terme.

Mme Ostry: Et le résultat de ce calcul, comme vous pouvez le constater dans ces tableaux, est que bien que les taux réels de recettes soient inférieurs, il n'y a pas de déclin à long terme. Il semble y avoir eu une certaine diminution...

Le sénateur Godfrey: Pourriez-vous nous expliquer la différence entre le nominal et le réel? Je ne la saisis pas.

Mme Ostry: Eh bien, le nominal est constitué des estimations monétaires publiées et le réel, des estimations effectuées en tenant compte de nos divers rajustements.

Le sénateur Godfrey: Mais dès que vous augmentez la valeur, vous augmentez les bénéfices de l'actionnaire parce que la valeur a augmenté.

Mme Ostry: Non, nous évaluons les profits, nous essayons d'évaluer les profits réels.

Le sénateur Godfrey: Mais un profit peut être le gain en capital obtenu en augmentant la valeur de l'action et tous les actionnaires de la liste vous diront que lorsque vous parlez d'un taux de recettes, vous devez inclure l'augmentation de la valeur de l'actif, ce qui ne figure pas.

[Text]

Dr. Slater: May I add a point at this time, senator? The essential difference between real and nominal is that you take profits and make some allowances for things which conventionally are counted as profits, but which we think should not be counted as profits. For example, if you have inflation and you are selling off inventory which you bought at an earlier point in time at a higher price,—and then you have to turn around and replace those inventories at higher values—the revenue you have by virtue of that inflation, the difference between the price at which you bought inventories and the price at which you sold them, is really a phoney profit.

Senator Godfrey: Oh, it is not spurious. I argued this 25 years ago.

Dr. Slater: Do you like to pay taxes to the federal government on that? Because that is what you would do.

Senator Godfrey: I argued this point 25 years ago without any success.

Dr. Ostry: I think you have misunderstood what we have said. We have looked at real rates of return adjusted for these values and the impacts of inflation. We find that in fact the tax bite on average has not bitten into real profits; that it has not increased very much.

Senator Godfrey: What is that under?

Dr. Ostry: Chart 3-6. As a matter of fact, if you extend that further back, it is about the same from the late sixties on. It varies from year to year.

Senator Godfrey: Yes.

Dr. Ostry: The reason for that is that a series of tax measures were taken. Apart from the inventory measure, which was clearly taken as a recognition of the inflationary impact on inventories, the other two measures were taken to stimulate investment. I refer to the accelerated writeoff and the investment tax credit.

All we are saying here is that over the seventies, in a period of very high inflation, the effect of the tax measures was, in fact, to neutralize the inflationary impact. So that in fact the tax bite did not increase. Okay? But the intention of the tax measures was not to neutralize inflation; it was to stimulate investment. So all we are saying at the end of all this is that inflation is not going to go away. There is no guaranteeing that we can forecast that this happy circumstance of inadvertent neutralization of inflation is the precise tax scheme designed to deal with the unforecastable inflation of the eighties. Therefore, we are saying that the thrust of the corporate tax scheme should be to tax real and not illusory profits. That is all we are saying. If on top of that you want taxation to stimulate investment, that is another matter entirely.

I am afraid that in compressing those three sentences we have misled you.

The Chairman: In talking about these charts, you talk about nominal and real rates of return on capital employed. This is something that the Bank Credit analyst is constantly stuffing down its readers' throats. But the capital employed is nomi-

[Traduction]

M. Slater: Pourrais-je ajouter quelque chose ici, sénateur? La différence essentielle entre le réel et le nominal est que vous prenez des profits en prévoyant des marges pour des éléments qui sont généralement considérés comme des profits, mais qu'il ne convient pas, d'après nous, de considérer comme des profits. Par exemple, prenons le cas de l'inflation. Mettons que vous vendez un stock que vous avez acheté à un prix plus élevé à une époque antérieure et que vous deviez le remplacer à une valeur plus élevée. Le revenu que vous réalisez en raison de cette inflation, à savoir la différence entre le prix d'achat des stocks et le prix de vente, est un profit fictif.

Le sénateur Godfrey: Oh non, ce n'est pas le cas. J'ai débattu cette question il y a 25 ans déjà.

M. Slater: Mais seriez-vous d'accord pour verser des impôts au gouvernement fédéral sur ce genre de profits? C'est ce que vous seriez tenu de faire.

Le sénateur Godfrey: Comme je l'ai dit tout à l'heure, j'en ai parlé il y a 25 ans, mais en vain.

Mme Ostry: Je pense que vous avez mal compris ce que nous avons dit. Nous regardions les taux réels des recettes rajustés en fonction de ces valeurs et de l'incidence de l'inflation. Nous découvrons qu'en fait, le taux d'imposition n'a pas frappé les profits réels; qu'il n'a pas tellement augmenté.

Le sénateur Godfrey: Où voyez-vous ça?

Mme Ostry: Le tableau 3-6. En fait, si vous vous reportez légèrement en arrière, c'est un peu comme à partir de la fin des années 60, cela varie d'une année à l'autre.

Le sénateur Godfrey: Oui.

Mme Ostry: En effet, une série de mesures fiscales ont été prises. Mise à part la mesure relative à l'inventaire, qui a été nettement prise pour tenir compte de l'incidence inflationniste sur les stocks, les deux autres mesures ont été prises pour stimuler l'investissement. Je veux parler de l'amortissement accéléré et du crédit d'impôt à l'investissement.

Nous disons simplement qu'au cours des années 1970, en une période de très forte inflation, l'effet des mesures fiscales a été en quelque sorte, de neutraliser l'incidence inflationniste. Par conséquent, l'emprise du fiscale ne s'est pas étendue. D'accord? Toutefois, les mesures fiscales ne voulaient pas neutraliser l'inflation mais stimuler l'investissement. Par conséquent, on peut se résumer en disant que l'inflation n'est pas prête de disparaître. Rien ne nous permet de prévoir que l'heureuse circonstance d'une neutralisation par inadvertance de l'inflation sera le régime fiscal précisément conçu pour faire face à l'imprévisible inflation des années 80. Par conséquent, nous soutenons que les régimes fiscaux des sociétés devraient consister à imposer des profits réels et non illusoire. C'est tout. Si vous voulez en plus que l'impôt stimule l'investissement, c'est une toute autre paire de manches.

Je crains qu'en compressant ces trois phrases, nous vous ayons induits en erreur.

Le président: À propos de ces tableaux, vous parlez de taux nominaux et réels de recettes sur les capitaux employés. C'est un sujet dont le Bank Credit Analyst gâve constamment ses lecteurs. Mais le capital employé est nominal. Il me semble

[Text]

nal. It seems to me you are comparing a nominal figure to a real figure. If I am putting in nominal capital, therefore I should be happy with a nominal rate of return.

Mr. B. Waslander, Project Director, Sixteenth Annual Review, Economic Council of Canada: Perhaps I could answer that, Mr. Chairman. The exercise of calculating real rates of return involves adjustments to profits as well as to capital, and capital is revalued on a net depreciated replacement cost basis, so that we comparable concepts. We call them the real rate of return because we have eliminated all the illusory elements that are attributable to inflation. This is why we use that.

Dr. Ostry: Both on the denominator and on the numerator. We have made the adjustments to the numerator and the denominator.

The Chairman: Right.

Mr. Waslander: So the balance sheet as well as income is treated in the adjustments in this exercise.

The Chairman: Does the denominator go up or down?

Mr. Waslander: It goes up with inflation every time because of the re-evaluation of assets.

The Chairman: To get it in real terms, does the denominator go up or down regarding the capital?

Mr. Waslander: We still have it in nominal terms. We have it in dollar values, but because we are comparing inflation adjusted magnitudes we call the ratio a real rate of return as against what you would get by just taking the book value, which is the reported or nominal rate of return.

The Chairman: You are just taking book value and translating it into market value.

Mr. Waslander: Not market, but into replacement, taking a replacement cost basis.

The Chairman: You are looking at tangible book value adjusted for market.

Mr. Waslander: Adjusted for inflation. What you find in books is on an historical cost basis, right? So we change it to replacement cost basis.

The Chairman: What do you use as capital? The tangible net worth?

Mr. Waslander: As capital employed we use—

The Chairman: Tangible net worth plus—

Mr. Waslander: Plus appreciable assets, as it were, plus net physical assets, plus working capital.

The Chairman: And you adjust that for inflation or for replacement.

Dr. Ostry: We adjust it for replacement, but we adjust the capital and the inventories.

[Traduction]

que vous comparez un chiffre nominal à un chiffre réel. Si j'utilise un capital nominal, je devrai donc me contenter d'un taux nominal de recettes.

M. B. Waslander, directeur de projet, Seizième exposé, conseil économique du Canada: Permettez-moi de répondre, monsieur le président. L'exercice qui consiste à calculer les taux réels de recettes comprend des rajustements de profits et de capital, et le capital est réévalué selon le coût de base net de remplacement amorti. Par conséquent, nous comparons ici des concepts comparables. Nous parlons de taux réels de recettes parce que nous avons supprimé tous les éléments illusoire qui sont attribuables à l'inflation. C'est pourquoi nous utilisons ce calcul.

Mme Ostry: À la fois au dénominateur et au numérateur. Nous avons apporté des rajustements à au numérateur et au dénominateur.

Le président: En effet.

M. Waslander: Par conséquent, le bilan tout comme le revenu est traité dans les rajustements effectués lors de cet exercice.

Le président: Le dénominateur monte-t-il ou s'il descend?

M. Waslander: Il monte chaque fois avec l'inflation en raison d'une réévaluation des avoirs.

Le président: Pour parler de façon réaliste, le dénominateur monte-t-il ou descend-il par rapport au capital?

Mr. Waslander: Il est toujours exprimé sous la forme nominale. Nous l'avons en valeur de dollars, mais parce que nous comparons des chiffres rajustés selon l'inflation, nous appelons le coefficient un taux réel de recettes, par opposition à ce que vous obtiendriez en prenant simplement la valeur comptable, que est le taux déclaré ou nominal de recettes.

Le président: Vous prenez simplement la valeur comptable et la traduisez en valeur marchande.

M. Waslander: Non pas marchande, mais en remplacement, en coût de base de remplacement.

Le président: Vous avez là une valeur comptable tangible rajustée pour le marché.

M. Waslander: Rajustée pour tenir compte de l'inflation. Ce que vous trouvez dans les livres, c'est un coût de base historique, n'est-ce pas? Aussi, nous le changeons en coût de base de remplacement.

Le président: Qu'utilisez-vous comme capital? La valeur nette tangible?

M. Waslander: Comme capital employé nous utilisons...

Le président: La valeur nette tangible plus...

M. Waslander: Plus les avoirs appréciables, plus les avoirs physiques nets, plus le fond de roulement.

Le président: Et vous rajustez ensuite le tout, pour tenir compte de l'inflation ou du remplacement.

Mme Ostry: Nous le rajustons en fonction du remplacement, mais nous rajustons le capital et les stocks.

[Text]

Mr. Waslander: We value it to a replacement cost basis, but the inventories have to be revalued. But durable assets have to be revalued on a net to the net depreciated value on a replacement cost basis, so what we do is take the historical cost of the assets and update them for inflation and then we take the accumulated depreciation on a proportional basis, just as you would with straight-line depreciation, but then as a percentage of the replacement value of the assets. So we get a net depreciated value on a replacement cost basis.

The Chairman: Then you add that to your tangible net worth plus your borrowings plus your long-term debt.

Senator Godfrey: But that is not the real world.

The Chairman: I guess I am having trouble with it, because it does not seem to me to be real.

Senator Godfrey: I can tell you how it works for the companies I am a director of. Say you have a machine that you have had for 10, 15 or 25 years. That machine is replaced not usually because it has worn out but because it has become obsolete. So there is no point adding to the value of that machine by any kind of inflation, because the reason you have decided to buy the new machine is that instead of processing 200 units per minute it processes 1,000 units, and instead of requiring four people to run it it requires only one person. So there is no relation between the two at all.

Moreover, what can you say the machine you are replacing is worth, unless it wears out? That happens on occasion, but, generally speaking, that is not the way it works. In order to increase productivity, you keep on adding machines which bear no relationship whatsoever to the value of the previous machines, and usually you say that you will not replace the old machines unless you can see that the new machines will pay themselves off within, say, five years from future sales owing to increased productivity. That is the way it works in the real world.

Dr. Ostry: That is the point you are making, that, in fact, it becomes a fictional and judgmental value.

The Chairman: I am afraid that no matter how you do it, you will not get the same adjustment for the denominator as for the numerator and you will get yourself then into a problem.

I am interested that, even given the way you do it, you end up with fairly constant rates of return. So with respect to the data, I guess I feel the same way about that as about the explanation you gave on the CPI. You really looked at the line.

Dr. Ostry: I must say that we did not know we were going to come out to that.

The Chairman: You looked at the line, and from that point of view it is valid. Perhaps I have difficulty because I do not

[Traduction]

M. Waslander: Nous l'évaluons à un coût de base de remplacement, mais les stocks doivent être réévalués. De plus, les biens durables doivent être nettement réévalués d'après la valeur nette amortie, calculée en fonction du coût de base de remplacement; nous prenons donc simplement le coût historique des valeurs et le mettons à jour en fonction d'une inflation rapide. Ensuite, nous prenons proportionnellement la dépréciation accumulée, tout comme vous agiriez dans le cas d'un amortissement rectiligne, mais alors comme un pourcentage de la valeur de remplacement des avoirs. Nous obtenons donc une valeur amortie nette en fonction du coût de base de remplacement.

Le président: Vous l'ajoutez ensuite à votre valeur nette tangible, puis à vos emprunts, puis à votre dette à long terme.

Le sénateur Godfrey: Mais c'est un monde factice.

Le président: J'imagine que j'ai quelques problèmes car il ne me semble pas réel non plus.

Le sénateur Godfrey: Je puis vous en expliquer le fonctionnement dans les sociétés dont je suis directeur. Supposons que vous avez une machine depuis 10, 15 ou 25 ans. Cette machine est habituellement remplacée, non pas parce qu'elle est complètement usée, mais parce qu'elle est devenue désuète. Il n'y a donc pas lieu d'ajouter à la valeur de cette machine, par un genre quelconque d'inflation parce que, si vous avez décidé d'acheter la nouvelle machine, c'est parce qu'au lieu de traiter 200 unités à la minute, elle entraîne 1000 et qu'une seule personne, au lieu de 4, suffit à en assurer le fonctionnement. Il n'y a donc absolument aucune comparaison entre les deux.

De plus, comment pourriez-vous indiquer la valeur de la machine que vous remplacez, à moins qu'elle ne soit complètement usée? Cela se produit à l'occasion, mais généralement, ce n'est pas la façon de procéder. Afin d'augmenter la productivité, vous continuez à ajouter des machines qui n'ont aucun rapport avec la valeur des machines précédentes et, habituellement, vous dites que vous ne remplacerez pas les vieilles machines, à moins que vous soyez certain que les nouvelles machines pourront se payer elles-mêmes, en 5 ans par exemple, à partir de ventes futures attribuables à une productivité accrue. Ainsi vont les choses dans la réalité.

Mme Ostry: C'est la thèse que vous défendez, mais en fait, elle devient une valeur tirée de la fiction et du jugement.

Le président: Je crains que quelque soit votre méthode d'approche, vous ne réussissiez pas à obtenir le même rajustement pour le dénominateur et pour le numérateur et que vous vous retrouviez ensuite devant un problème.

Je suis certain que, quelque soit la façon dont vous vous y prendrez, vous obtiendrez en fin de compte des taux relativement constants de recettes. Par conséquent, pour ce qui est des données, j'imagine que j'éprouve la même chose à ce sujet qu'à celui de l'explication que vous avez donnée sur l'IPC. Vous ne faites qu'effleurer le sujet.

Mme Ostry: Je dois avouer que nous ne savions pas que nous en arriverions à ce point.

Le président: Si vous procédez ainsi, votre point de vue est tout à fait logique. Si j'éprouve certaines difficultés, c'est

[Text]

understand it. We would be interested in the method that you use, if you could put it down for us.

Dr. Ostry: Well, we will. We will produce it by January, I believe.

The Chairman: I do not mean by that that we have not enough information from you to really criticize the way you do it. Undoubtedly, it makes sense, but we would like to see a fuller explanation of how you did it.

Dr. Ostry: There will be an exhaustive explanation in our discussion paper, which is cited at page 97 of the report in footnote No. 5. This study paper, which was prepared by two of our staff, Tarasofsky and Roseman, is virtually ready to go into production.

Mr. Waslander: The first draft is being completed. It has to go through a review process, but it should be ready in late January.

Dr. Ostry: That is our intention, in any case. However, if you want to pursue this after you have seen that study paper, you may want to call Mr. Tarasofsky, who is on the Council staff, and deal with him directly, because he and Mr. Roseman did all the very detailed analytic work on this.

Senator Godfrey: I think you have really overstated the thing when you talk about spurious inventory profits. On this subject of LIFO/FIFO, since the Anaconda case in 1947, the Privy Council, generally speaking, is probably better with LIFO over FIFO. I used it myself 25 years ago; but to say "spurious inventory profits," I believe you have been sold a bill of goods by someone on that.

The Chairman: Are you suggesting LIFO over FIFO?

Mr. Waslander: We have not made a specific recommendation.

The Chairman: I have come across something now used in the United States called "average cost." LIFO, on the other hand, is FIFO turned over. If FIFO has problems with overstating your profits, then LIFO understates them.

Mr. Waslander: No, it does not, because it reports as cost of production the cost of replacing the inventories when they are sold. That is what we are after. That is the replacement cost principle.

Senator Godfrey: When you are selling something, you are using inventory, and the person to whom you are selling that product should be charged the cost of what you actually put into the product and not what you have stored back in the warehouse.

Concerning the Anaconda case, what really lost it for them in the Privy Council was that Anaconda argued—they had own the case before the Supreme Court of Canada—that they still had stored in 1947 copper they had bought before 1936.

[Traduction]

peut-être parce que je ne comprends pas bien. Il serait intéressant de connaître la méthode que vous suivez, si vous pouviez nous l'expliquer.

Mme Ostry: Nous le ferons. Elle sera prête en janvier, je crois.

Le président: Je ne veux pas dire par là que nous n'avons pas assez de renseignements pour critiquer la façon dont vous vous y prenez. Elle est sans aucun doute logique mais nous aimerions avoir une explication plus complète de la façon dont vous procédez.

Mme Ostry: Vous en trouverez une explication très longue dans notre document de travail, qui est cité à la page 97 du rapport, note n° 5. Ce document de travail, qui a été préparé par Tarasofsky et Roseman qui font partie de notre personnel, est presque terminé.

M. Waslander: Le premier brouillon est presque terminé. Il doit être revu et devrait être prêt vers la fin du mois de janvier.

Mme Ostry: C'est notre intention en tout cas. De toute façon, si vous voulez poursuivre le débat après avoir lu ce document de travail, vous pouvez toujours vous adresser à M. Tarasofsky, qui fait partie du Conseil, et en discuter directement avec lui car M. Roseman et lui même ont rédigé toute la partie analytique très détaillée de ce document.

Le sénateur Godfrey: Je crois que vous exagérez un peu lorsque vous parlez de profits fictifs sur stocks. A propos de la formule dernier rentré premier sorti et premier entré et premier sorti, le Conseil privé préfère, en règle générale, depuis l'affaire Anaconda en 1947, la formule dernier entré premier sorti à l'autre. Je l'ai utilisée moi-même il y a 25 ans mais de là à parler de «profits fictifs sur stocks» je crois qu'on vous a tendu un piège.

Le président: Préférez-vous la formule dernier rentré premier sorti à l'autre?

M. Waslander: Nous n'avons pas encore formulé de recommandation précises à ce sujet.

Le président: J'ai entendu dire qu'aux États-Unis on utilisait maintenant une nouvelle formule intitulée «coût moyen»; la formule dernier rentré premier sorti est, par contre, la formule premier rentré premier sorti à l'envers. Si la première exagère vos bénéfices, la seconde les minimise.

M. Waslander: Non, ce n'est pas le cas parce que cette méthode inscrit à la rubrique du coût de production, le coût de remplacement des stocks lorsqu'ils sont vendus. C'est là où nous voulons en venir. Il s'agit du principe des coûts de remplacement.

Le sénateur Godfrey: Lorsque vous vendez un produit, vous utilisez les stocks; vous devriez facturer à l'acheteur le coût du produit en vente et non celui des produits en entrepôt.

Au sujet de l'Anaconda, société envers laquelle la Cour suprême du Canada a rendu un jugement favorable, le Conseil privé l'avait déboutée parce qu'elle avait fait valoir qu'elle avait encore, entreposé en 1947, du cuivre acheté avant 1936.

[Text]

The Privy Council found that a little hard to swallow. I am sure it influenced them. They sort of suggested that cheap copper had been sitting there since 1936. I think the argument in those days was that it evened out the profits, because when you go down on inventory, you have the value—which doesn't happen now but did in those days—and LIFO evened it out more. Personally I was convinced that in certain industries it was better. But FIFO does not throw up spurious profits; it throws up real ones.

The Chairman: If you are doing a real rate of return and you are on a LIFO basis, would you adjust your inventory?

Mr. Waslander: You would have to make an adjustment to the evaluation of the inventories on the balance sheet, because it would be out of date. If you use LIFO you get—

The Chairman: Therefore it follows that if you are using LIFO you are understanding your profits, because you are not taking in that inventory revaluation.

Senator Godfrey: You can use either the lower cost or lower value.

The Chairman: Lower cost or market.

Senator Godfrey: Yes.

Mr. Waslander: A very crucial question is: which of these revaluations have to be taken into profits? In this case, of varying balance sheet adjustments, the revaluation brings you up to date so far as replacement costs, which ought to be taken into profits. We are talking about a concept of a firm as an ongoing productive unit. We try to calculate these rates of return on the basis that the firm would continue roughly the same operation at this end. We do not want to include items that would represent the liquidation of capital, the using up of capital. We want the firm to have the same real earning capacity at the end of the period as at the beginning. This, under conditions of persistent inflation, leads to some form of inflation accounting.

I would like to add two points. One is that it does not involve any forecasting of inflation. The adjustments that we make to the books—any adjustments that have been proposed by federal accounting standards in the U.S., and the ones about which we have been talking in our recommendations—all take into account past inflation only and not projections of future inflation. There is no speculative element there. Also the adjustments can be based on available statistical data.

My second point is that it is widely recognized that the reported profits are, in some sense, inflated. Indeed, the stock market seems to make adjustments in its valuation of stocks. They do not base their stock prices on just the numbers that appear in company reports. Adjustments are being made. There is a lot of disagreement on precisely which adjustments

[Traduction]

Le Conseil privé a trouvé que ces arguments étaient un peu difficiles à croire. Je suis sûr que cela a pesé dans la balance. La société a allégué que du cuivre à bon marché était entreposé depuis 1936. Je pense qu'il était invoqué à cette époque que cette façon de procéder nivelait les bénéfices, parce que lorsque vous utilisez les stocks, vous obtenez la valeur, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui contrairement à cette époque; par la suite la méthode du dernier entré, premier sorti nivelle encore plus les bénéfices. Personnellement, je suis convaincu que cette méthode était préférable pour certaines industries. Cependant la méthode du premier entré, premier sorti ne fait pas état des bénéfices fictifs mais des bénéfices réels.

Le président: Si vous avez un taux réel de rendement et que vous utilisez la méthode du dernier entré, premier sorti, rajusteriez-vous vos stocks?

M. Waslander: Vous devriez rajuster sur le bilan l'estimation de vos stocks, parce que cette estimation serait périmée. Si vous utilisez la méthode du dernier entré, premier sorti, vous obtenez...

Le président: Par conséquent, si vous utilisez cette méthode, vous soustimez vos bénéfices, parce que vous n'inscrivez pas la nouvelle estimation des stocks.

Le sénateur Godfrey: Vous pouvez utiliser soit le coût le plus bas ou la valeur la plus basse.

Le président: Le coût le plus bas ou la valeur du marché.

Le sénateur Godfrey: Oui.

M. Waslander: Une question très cruciale se pose: laquelle de ces nouvelles estimations des coûts doit entraîner des bénéfices? Dans le cas des rajustements de bilans différents, la nouvelle estimation actualise les coûts de remplacement, qui devraient être inscrits comme des bénéfices. Nous parlons d'une société considérée comme une unité de production permanente. Nous essayons de calculer les taux de rendement en nous fondant sur l'hypothèse que cette société continuerait pratiquement dans le même champ d'activités, à la fin de la période. Nous ne voulons pas inclure les postes représentant une liquidation de capital. Nous voulons que la société ait la même rentabilité réelle à la fin qu'au début de la période. Dans un contexte d'inflation persistante, cette situation entraîne une certaine forme d'inflation en ce qui concerne les comptes.

J'aimerais ajouter deux observations. La première est qu'aucune prévision en matière d'inflation n'entre en ligne de compte. Les rajustements qui sont inscrits dans les livres, soit tout rajustement proposé selon les méthodes comptables en vigueur aux États-Unis et les rajustements dont font état nos recommandations, tiennent tous compte uniquement du taux d'inflation passé et non pas du taux d'inflation futur. Il n'y a aucune projection. Les rajustements peuvent également être établis en se fondant sur les données statistiques disponibles.

Deuxièmement, tous reconnaissent que les bénéfices inscrits ont été, d'une certaine façon, gonflés. En fait, la Bourse semble rajuster la valeur des stocks. Elle n'établit pas les prix des stocks en se fondant uniquement sur les chiffres figurant dans les bilans des sociétés. Des rajustements sont effectués. Il y a beaucoup de mésentente quant à savoir, précisément, sur quel

[Text]

it should be based, but reported profits are inflated, are artificially high under the kind of inflationary conditions we have experienced in the seventies. That is generally conceded.

The Chairman: I wonder about that, because in buying stocks you are talking about the relative values that are obtainable. But when you really talk values is when you want a company and a control of that company. You do not see much going by under 10 times the earnings today. You see it well above that.

Senator Godfrey: Anyone who wants a takeover bid looks at the increased value, and the shareholders' benefit from it. However, I would like to get back to the statement on page 86:

What is needed is a more appropriate tax base—
You talk about:

—frequently changing special allowances and incentives.

I can remember when John Turner brought in his budget in 1972. It did not pass in that year. In 1973 he stuck to it by saying that he wanted to have the writeoff permanently, that it was not to change. The Conservatives wanted it for only a two-year period. Other than the fact that the investment tax credit has increased from 5 per cent to 7 per cent, we still have had that fast depreciation, which is the most important thing of all. The lowering of the income tax rate to 40 per cent federally for manufacturing and processing does not really help companies like Stelco, which does not pay any income tax. I do not know where this idea of "frequently changing" the thing comes in. To what are you referring?

Mr. Waslander: The fact that these things were originally designed as being temporary. They have been extended several times. We have had a 3 per cent inventory allowance tacked onto the existing package of concessions since then.

Senator Godfrey: I still do not follow what you say about "a more appropriate tax base." What is wrong with them?

Dr. Ostry: There is nothing wrong with them, except that they were designed for one purpose and they have had another consequence.

Senator Godfrey: I am sorry, I do not follow that. You are not going to stimulate investment if conditions are not right.

Dr. Ostry: That is right.

Senator Godfrey: The conditions have to be right; but if the conditions are right, they help, and people are happy with them.

Dr. Ostry: I do not doubt that people are happy with them. I think our argument is so general as to be unexceptionable, that corporate taxes should tax real and not—you do not like the word, and I cannot think of another word apart from "illusory." If that is the basis, then if you want to add tax measures to affect economic activity in particular points of time, in particular regions or particular industries, then you can do so in addition to that.

[Traduction]

rajustement il faudrait se fonder; cependant les bénéficiaires inscrits sont gonflés, artificiellement dans le contexte inflationniste que nous avons connu dans les années 70. Tous admettent cette situation.

Le président: Je me le demande, parce que vous parlez des valeurs relatives obtenues, en ce qui concerne les achats de stocks. On fait vraiment intervenir les valeurs si on veut contrôler une société. Aujourd'hui il n'y a pas grand-chose à moins de dix fois les gains. Tout est bien au-dessus.

Le sénateur Godfrey: Si on veut faire des offres d'achat entraînant une prise de contrôle, il faut considérer la plus-value, et le profit qu'en tirent les actionnaires. Cependant, j'aimerais revenir à la déclaration de la page 86:

Il faut une assiette fiscale plus appropriée . . .
Vous parlez de

—changer fréquemment les dégrèvements spéciaux et les incitations fiscales.

Je me souviens lorsque John Turner a présenté son budget en 1972. Il n'avait pas été adopté cette année-là. En 1973, il n'en avait rien modifié et il avait dit qu'il voulait avoir l'amortissement en permanence, qu'il ne fallait pas le modifier. Les conservateurs ne le voulait que pour deux ans. Mis à part le fait que le crédit d'impôt pour investissements a augmenté de 5 à 7%, nous avons encore cette rapide dépréciation, qui est la chose la plus importante de toutes les autres. Diminuer le taux de l'impôt fédéral d'imposition à 40% pour le secteur manufacturier n'aide pas des sociétés comme Stelco qui ne paient pas d'impôt sur le revenu. Je ne vois pas où intervient la notion de «changer fréquemment». De quoi parlez-vous?

M. Waslander: Du fait que ces choses devaient à l'origine n'être que temporaires. On a en a prolongé l'application plusieurs fois. Depuis nous avons eu une allocation pour stock de 3% en plus de l'ensemble de concessions actuelles.

Le sénateur Godfrey: Je ne comprends toujours pas ce que vous voulez dire en parlant d'«une assiette fiscale plus appropriée.» Quelle critique avez-vous à formuler à cet égard?

Mme Ostry: Rien, sauf qu'à l'origine il y avait un objectif de fixé alors que les répercussions ont été autres.

Le sénateur Godfrey: Je suis désolé, je ne vous suis pas. Il est impossible de stimuler les investissements si les conditions ne sont pas bonnes.

Mme Ostry: En effet.

Le sénateur Godfrey: Les conditions doivent être bonnes, ce qui contribue à satisfaire le public.

Mme Ostry: Je n'en doute pas. Je pense que cet argument est si général qu'il ne présente pas d'exception; donc les impôts sur les sociétés doivent imposer de façon réelle et non—je sais que vous n'aimez pas ce terme mais je n'en vois pas d'autre «illusoire.» À partir de là, si on souhaite ajouter des mesures fiscales pour relancer l'activité économique à une certaine date dans certaines régions ou dans tel ou tel secteur, on peut le faire en plus.

[Text]

Senator Godfrey: The Carter Commission said that you should not be using tax incentives in order to stimulate. I did not agree with that at all. It could be shown all over the country where there are designated areas of benefit, and so on. The great thing about tax incentives such as this is that you are helping successful ventures, because they cannot use them unless they are successful. There is no point in having a fast write-off of depreciation if you have no profits. Your investment tax credit is not going to do any good if you don't have any profits, so that it encourages success rather than failure. That is why I always felt that the tax system was a good one to use for this sort of thing, in that if people do go in for investment, then they benefit, but if they sit back, why should they get more profits?

Dr. Ostry: I do not think we are arguing about that. I mean, I do not think we have confronted the issue you are raising.

Senator Godfrey: Are you saying that you are in favour of their paying taxes, even if they do not get any benefits?

Dr. Ostry: No, no, no. We are saying that as it turned out from our analysis the tax bite, in fact, did not change very much: but it did not change, in large part, because of these tax measures. That is really all we are saying, though we do go further than that. Since the tax measures do not affect all industries equally, and certainly not all firms in all industries equally, we are suggesting that in an inflationary environment, since these arrangements were not designed specifically to deal with the impact of inflation on profits, it would be better, since we do not expect inflation to disappear for the foreseeable future, to design a system which in fact would explicitly take account of the impact of inflation on this kind of business activity. I find that so general as to be unexceptionable. It does not go any further than that, saying that in addition to that, tax incentives are good or bad or whatever. It simply says that inflation had a certain effect on profits; it therefore had an effect on the tax bite on profits, and since it is not going to go away, you might as well know it is going to stay around, that it is going to be variable, and deal with it by means of a system that says "This is the way we tax in an on-going inflationary climate." I think that is all we are really trying to say. The fact that Stelco is not paying any taxes is really neither here nor there.

Senator Godfrey: It is for them.

Dr. Ostry: That is true, but do you really want a system inadvertently to provide benefits to one particular firm in one particular industry while the same benefits are not being provided to another firm in another industry because your tax system is not designed that way? That is really all we are saying, I think.

Senator Godfrey: I just want to say that I would want to benefit people who are expanding, and make it possible for them to expand. I guess that is the only argument we have.

[Traduction]

Le sénateur Godfrey: Dans ses conclusions, la Commission Carter dit qu'il ne fallait pas utiliser de stimulants fiscaux pour relancer l'économie. Tel n'était pas mon point de vue. On peut voir dans l'ensemble du pays où se situent des régions réputées pour leur rentabilité et ainsi de suite. Et la validité des incitations fiscales de ce genre c'est qu'elles permettent d'encourager des activités rentables, et des sociétés qui, autrement, ne pourraient pas les utiliser. Ce n'est pas la peine d'avoir un amortissement rapide de la dépréciation si on n'a pas de bénéfices. Votre crédit d'impôt à l'investissement ne rapportera rien de bon si vous n'avez pas de bénéfices; on favorise donc le succès plutôt que l'échec. C'est pourquoi j'ai toujours estimé ce pour ce genre de choses, il était bon d'utiliser le régime fiscal, en ce sens que si des personnes font des placements, elles en profitent, mais si elles ne font rien, pourquoi devraient-elles récolter plus de bénéfices?

Mme Ostry: Je ne pense pas que nous ayons des objections à cet égard, que nous mettions en doute la question que vous soulevez.

Le sénateur Godfrey: Voulez-vous dire que vous préconisez qu'elle paie des impôts même si elles ne retirent pas d'avantages?

Mme Ostry: Mais non. Nous disons que d'après les résultats de notre analyse, le fisc n'est, en fait, pas plus dur qu'il n'était, et ce, en grande partie grâce à ces mesures fiscales. C'est essentiellement ce que nous disons, quoique nous allions plus loin. Comme les mesures fiscales ne touchent pas dans la même proportion, toutes les industries et certainement pas, non plus, toutes les entreprises de toutes les industries, nous affirmons qu'en période d'inflation, comme ces dispositions n'ont pas été conçues précisément pour faire face à l'incidence de l'inflation sur les bénéfices, il serait préférable, comme on ne prévoit pas que l'inflation disparaîtra dans un avenir prévisible, de concevoir un système qui tiendrait explicitement compte de l'incidence de l'inflation sur ce type d'activités commerciales. C'est tellement général que ce ne peut être répréhensible. On ne va pas plus loin: on ne dit pas qu'en plus, les encouragements fiscaux sont bons ou mauvais, ou quoi que ce soit. On dit simplement que l'inflation a eu une certaine incidence sur les bénéfices, donc sur le degré d'imposition des bénéfices. Et comme cela ne disparaîtra pas, vous pourriez le reconnaître et vous en occuper par un système qui stipule: "C'est ainsi que nous vous imposons dans un climat inflationniste suivi". Je pense que c'est tout ce que nous essayons véritablement de dire. Le fait que Stelco ne paie pas d'impôt n'a rien à voir.

Le sénateur Godfrey: Pas pour eux.

Mme Ostry: C'est vrai, mais voulez-vous vraiment un système qui accorde par inadvertance des avantages à une entreprise particulière d'une industrie particulière, et non à une autre entreprise d'une autre industrie, tout simplement parce qu'il n'est pas conçu ainsi? C'est vraiment tout ce que nous voulons dire, je pense.

Le sénateur Godfrey: Je tiens simplement à dire que je voudrais qu'on accorde des avantages aux personnes qui sont

[Text]

[Traduction]

The Chairman: It is an argument that we are not going to resolve here.

Senator Godfrey: I just wanted to show that there is an argument.

Dr. Ostry: Indeed there is.

The Chairman: Like a good chairman, I could probably come down on both sides, if I really tried.

On behalf of the committee I would like to thank you, Mr. Waslander, Dr. Levesque and Dr. Slater. Most of all I would like to thank you, Dr. Ostry, who have, over the years, made an incredible contribution to this country in the many roles you have played in government. I hope, after you get them straightened out in the OECD, you will be back.

Dr. Ostry: Thank you very much.

The committee adjourned.

sur la bonne voie, pour leur permettre de continuer à progresser. Je pense que c'est le seul point qu'on veut établir.

Le président: Ce n'est pas une question que nous allons résoudre ici.

Le sénateur Godfrey: Je voulais simplement montrer que c'est un point à débattre.

Mme Ostry: C'est juste.

Le président: Comme un bon président, je pourrais probablement pencher des deux côtés, si j'essayais vraiment.

Au nom du comité, j'aimerais vous remercier, M. Waslander, M. Lévesque et M. Slater, et tout particulièrement vous, M^{me} Ostry, qui avez au fil des ans apporté une contribution incroyable à ce pays par les nombreux rôles que vous avez joués au gouvernement. J'espère que vous nous reviendrez après avoir aidé l'OCDE à résoudre ses problèmes.

Mme Ostry: Merci beaucoup.

Le comité s'ajourne.

APPENDIX "5-A"

December 4, 1979

STATEMENT TO THE
STANDING SENATE COMMITTEE
ON
NATIONAL FINANCE

I would like to begin by thanking the members of the Senate Committee on National Finance for providing this opportunity to appear before them today. As you may know, it has long been the desire of the Economic Council to have its documents, especially our Annual Reviews, given as wide a consideration as possible, both by the public and decision-makers at large, and by committees of Parliament. We welcome this opportunity to discuss the contents of our *Sixteenth Annual Review*, "Two Cheers for the Eighties", and we look forward to being asked to discuss other areas of the Council's research efforts on this, or on other, occasions.

Before I deal specifically with the Council's Annual Review, I would like to place the Review in the context of other work in which the Council is engaged. We have two other projects now under way, and one recently concluded.

The Prime Minister at the request of the Government of Newfoundland last year referred to the Council, under Section 10 of our Act, a detailed study of the economy of that province. That study is well advanced, and we now are at the stage where about 30 different pieces of research and analysis on various aspects of the Newfoundland economy are nearing completion. Over the next several months the Council will be sifting and assessing this analysis as it prepares its report. I expect that report will be published about the middle of next year.

While it was preparing the Annual Review, the Council was also developing a rather comprehensive report on the question of retirement incomes in Canada. This report, entitled "One in Three" was released last Monday, November 26. As you might expect of a Council like ours, the emphasis of this study is on the future and on the economic implications of trying to provide income security for a rapidly aging population. By the year 2031 there are likely to be about three times as many Canadians over 65 as there are now. As a proportion of the adult population we'll have by then one in three people over 65, compared with one in five now. Until now, we have been fortunate in having only light requirements for financing our retirement income system. While it is certainly within our grasp to provide an even better system for the future, this will require us to face the issues squarely in the present.

In the next week or so, we will issue yet another major report; this one an interim report on the subject of the regulation of the economy. This study, to include both an interim report and a final report on the large and very complicated issue of economic regulation, was requested last year by the

APPENDICE «5-A»

le 4 décembre 1979

ALLOCUTION PRONONCÉE DEVANT
LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DES
FINANCES NATIONALES

J'aimerais d'abord remercier les membres du Comité sénatorial permanent des finances nationales de me donner cette occasion de m'adresser à eux aujourd'hui. Comme vous le savez peut-être, le Conseil économique désire depuis longtemps assurer à ses documents, surtout à ses Exposés annuels, la plus grande audience possible, aussi bien par les comités du Parlement que par les décisionnaires en général et le grand public. Nous sommes donc très heureux de saisir cette occasion de vous parler des sujets traités dans notre *Seizième Exposé annuel*, «Le fardeau de l'inertie», et nous espérons être appelés à vous présenter les travaux du Conseil dans d'autres domaines, soit aujourd'hui, soit en d'autres occasions.

Toutefois, avant d'aborder les thèmes de l'Exposé, j'aimerais le situer dans le contexte des autres travaux présentement effectués par le Conseil. Nous travaillons en ce moment à deux autres projets, et un troisième vient d'être terminé.

L'an dernier, à la demande du Gouvernement de Terre-Neuve, le Premier ministre a confié au Conseil, aux termes de l'article 10 de la Loi qui le régit, le mandat d'entreprendre une étude détaillée de l'économie de cette province. Les travaux vont bon train, au point qu'environ trente différents projets de recherche et d'analyse sur les divers aspects de l'économie terre-neuvienne seront bientôt parachevés. Au cours des prochains mois, le Conseil devra examiner soigneusement chacune de ces pièces d'analyse, en vue de la rédaction de son rapport qui devrait paraître vers le milieu de l'an prochain.

En même temps qu'il rédigeait l'Exposé annuel, le Conseil préparait un rapport passablement volumineux sur les revenus de retraite au Canada. Ce rapport, intitulé «Perspective 2030—L'avenir des régimes de retraite», a été publié lundi dernier, le 26 novembre. Comme on peut s'y attendre dans le cas d'un conseil comme le nôtre, cette étude met l'accent sur l'avenir et sur les répercussions économiques résultant de notre volonté d'offrir la sécurité du revenu à une population qui vieillit rapidement. En l'an 2031, les Canadiens âgés de 65 ans et plus seront vraisemblablement trois fois plus nombreux qu'aujourd'hui. Comme proportion de la population adulte, une personne sur trois sera âgée de 65 ans et plus, contre une sur cinq actuellement. Jusqu'à aujourd'hui, nous avons été privilégiés en ce sens que le financement de notre système de revenu à la retraite n'a pas été onéreux. Bien qu'il sera possible d'améliorer encore ce système dans l'avenir, nous devons examiner soigneusement, et dès aujourd'hui, tous les aspects de la situation.

D'ici environ une semaine, nous publierons un autre grand rapport; il s'agit d'un document provisoire sur l'important domaine de la réglementation de l'économie. Cette étude, qui comprendra un rapport provisoire et un rapport final sur un sujet extrêmement vaste et complexe, a été entreprise l'an

First Ministers. In the interim report we will be looking especially at the *processes* by which economic activity in Canada has come to be so extensively regulated, and we will make some specific recommendations for changes in those processes. Meanwhile, the detailed examination of the regulation of particular areas of economic activity—in specific industries—is well under way, and we plan to publish our final report about a year from now.

Without wishing to impose too heavily on the Committee, I would like to draw your attention to the list of part-time members of the Economic Council at the front of the Review. This slim document represents the considerable efforts of all of these members acting in purely voluntary roles with no remuneration of any kind other than travel expenses. I would therefore like to take this opportunity to express the appreciation of myself, Dr. Slater and Dr. Lévesque for the direction, assistance and collaboration of all of the Council members. Their influence on, and contributions to, this and other Council documents are of immeasurable value.

Let me now review the highlights of our *Sixteenth Annual Review*. We evaluate the performance of the economy during the 1970s and then go on to look at medium-term prospects. Particular emphasis is given to the three sectors of the economy represented by households, business, and government.

Lessons from the Past

Our examination of the performance of the Canadian economy during the 1970s, reveals lessons to be learned. Despite major efforts by governments to stimulate good economic performance, three central problems remained. Slower economic growth was accompanied by persistently high rates of unemployment and of inflation.

One feature of the period was the reduction in the growth of potential output in Canada. As the decade progressed, the rate of growth of the labour force and of labour productivity slowed down. In the early 1980s, demographic changes and a reduction in the pace of increase in labour force participation will slow the growth of the labour force. It will be difficult to use traditional means to reduce unemployment to levels customary in the past without causing an acceleration in inflation. The disappointing level of investment during the 1970s has contributed to the slowdown in productivity growth. Thus indications are that the early 1980s will see rates of growth in both labour force and labour productivity that are below the average achieved over the past two decades. Insofar as the growth slowdown is structural and not cyclical in nature, we expect it to continue well into the Eighties.

For much of the 1970s, the standard of living of Canadians increased rapidly and by far more than might have expected on the basis of productivity per worker. Our reason for this was that a greater percentage of the population became

dernier à la demande des Premiers ministres. Dans le rapport provisoire, nous considérons en particulier les *processus* qui ont conduit à une réglementation aussi considérable de l'activité économique au Canada, et nous recommandons d'apporter quelques changements bien précis à ces processus. Entre temps, l'analyse détaillée de la réglementation visant certains secteurs de l'activité économique se poursuit, et nous nous proposons de publier notre rapport final dans environ un an.

Sans vouloir trop en imposer aux membres du Comité, j'aimerais attirer leur attention sur la liste des membres à temps partiel du Conseil économique qui figurent au début de l'Exposé. Mince en apparence, ce document n'en représente pas moins des efforts considérables de la part de tous ces membres dont la contribution est entièrement bénévole, puisqu'ils ne reçoivent rien d'autre que leurs frais déplacement. En cette occasion, MM. Slater et Lévesque se joignent à moi pour exprimer à tous les membres du Conseil notre vive appréciation pour l'aide inestimable qu'ils apportent à la préparation des documents du Conseil en général, et de cet Exposé en particulier.

J'en arrive maintenant aux grandes lignes du *Seizième Exposé annuel*. Nous y procédons d'abord à une évaluation de la performance de l'économie au cours des années 70, et nous examinons ensuite les perspectives à moyen terme. Nous attachons une importance particulière à la trilogie formée par les trois grands acteurs de la scène économique: les ménages, les entreprises et les gouvernements.

Les leçons du passé

Notre examen de la performance de l'économie canadienne au cours des années 70 nous révèle que nous avons encore des leçons à apprendre. Malgré les efforts considérables déployés par les gouvernements pour stimuler la croissance économique, trois problèmes fondamentaux continuent à se poser. La lente croissance de l'économie a été accompagnée par des taux élevés et persistants de chômage et d'inflation.

L'une des caractéristiques de cette période a été le ralentissement de la croissance du potentiel de production au Canada. Au fil de la décennie, nous avons assisté à un ralentissement du taux de croissance de la population active et de la productivité de la main-d'œuvre. Au début des années 80, l'évolution démographique et la réduction du rythme d'accroissement du taux d'activité auront pour effet de ralentir la croissance de la population active. Il sera difficile de recourir aux moyens traditionnels pour abaisser le chômage aux niveaux où il se situait par le passé, sans causer une accélération de l'inflation. Le niveau peu encourageant de l'investissement au cours des années 70 a également contribué à ralentir la croissance de la productivité. En conséquence, tout indique qu'au début des années 80, nous verrons s'établir des taux de croissance, tant de la population active que de la productivité du travail, qui seront inférieurs aux taux moyens atteints au cours des deux dernières décennies. Dans la mesure où ce ralentissement de la croissance est plutôt de caractère structurel que conjoncturel, nous nous attendons à le voir se prolonger assez loin dans les années 80.

Pendant une bonne partie des années 70, le niveau de vie des Canadiens s'est élevé rapidement, et beaucoup plus qu'on aurait pu s'y attendre en se fondant sur le seul accroissement de la productivité par travailleur. Une des raisons à cela, c'est

employed. As well, the terms of trade improved greatly before the middle of the decade. However, in the latter part of the 1970s, the terms of trade deteriorated and employment and productivity growth weakened. Government deficits and the deficit on the current account of the balance of payments supported the growth of personal disposable incomes during the 1970s. This support is unlikely to continue into the next decade, particularly in the light of anticipated domestic energy price increases. We would therefore expect to see at most a very modest growth in real incomes over the next few years.

The enormous increase in inflation and the risk of inflation in the Canadian economy points up another lesson. With the benefit of hindsight, it is clear that Canada tried to do too much in the early 1970s, and this was one of the reasons why the rate of inflation increased. Even though there was slack in the Canadian economy in the latter half of the 1970s, inflation has remained at a much higher level than in the late 1960s. As the Review notes:

"Inflation is not only a matter of excess demand; world prices, relative price changes, fluctuations in the exchange rate, declining productivity growth and unrealistic income expectations have all contributed to inflation during the Seventies."

With these points in mind, I would now like to turn to the outlook which we have formulated using our new macro-economic model, CANDIDE 2.0.

Outlook

Most of our work on the economic forecast was carried out during the summer of this year. Since then the short-term international economic outlook has changed somewhat for the worse. Nevertheless, the medium-term features of our projections remain valid.

The results of our simulations for the period between 1979 and 1985 are outlined below.

1) The real growth rate of the economy during the 1979-1985 period is expected to be between 3.5 and 4 per cent per annum, compared with 4.4% in the period from 1970-79. Labour force growth is expected to be in the 1.7 per cent per annum range, compared with 3.0 per cent per annum over the past 10 years, and productivity (*output per man-hour*) will increase by about 1.5 per cent per annum compared with 1.9 per cent per annum in the 1970-79 period.

2) Inflation will remain a stubborn and difficult problem throughout the projection period. The expectation of high prices will lead to big wage increases which in turn will cause prices to rise. Although indexation will provide some protection for real incomes, it places growing pressures on the federal government balance. The increase in the price of oil will have a major impact on the rate of inflation. Every dollar per barrel price increase will result in an additional 0.6 per cent increase in the consumer price index. While

qu'une plus forte proportion de la population a obtenu de l'emploi. En outre, les termes de l'échange se sont grandement améliorés jusqu'au milieu de la décennie. Par contre, durant la deuxième moitié, ils se sont détériorés, en même temps que faiblissait la croissance de l'emploi et de la productivité. Les déficits gouvernementaux et le déficit au compte courant de la balance des paiements ont favorisé la croissance du revenu personnel disponible durant les années 70. Cet appui ne pourra malheureusement pas se continuer durant la prochaine décennie, considérant surtout la hausse prévue des prix intérieurs des produits énergétiques. Nous ne nous attendons donc qu'à une croissance très modeste des revenus réels au cours des quelques prochaines années.

L'énorme poussée de l'inflation et le risque de la voir marquer encore l'économie canadienne représentent pour nous une autre leçon. Avec le recul que nous avons maintenant, il devient évident que le Canada a tenté de réaliser trop de choses au début des années 70, et c'est là une des raisons pour lesquelles le taux d'inflation s'est accru. Même s'il s'est produit un certain ralentissement dans l'économie canadienne durant la deuxième moitié de la décennie, l'inflation s'est maintenue à un niveau beaucoup plus élevé qu'à la fin des années 60. Comme il est mentionné dans l'Exposé:

«L'inflation n'a pas été attribuable uniquement à une demande excédentaire; les prix mondiaux, les changements dans les prix relatifs, les fluctuations du taux de change, le ralentissement de la productivité et les revendications exagérées de salaires ont également contribué à alimenter l'inflation au cours des années 70.»

Tout en gardant ces points à l'esprit, j'aimerais maintenant dire un mot des prévisions que nous avons formulées à l'aide de notre nouveau modèle macro-économique CANDIDE 2.0.

Prévisions

La plupart de nos travaux au sujet des prévisions économiques ont été effectués au cours de l'été dernier. Depuis, les perspectives économiques internationales à court terme se sont quelque peu détériorées, mais les particularités à moyen terme de nos projections demeurent valides.

Voici, dans leurs grandes lignes, les résultats de nos simulations pour la période de 1979 à 1985.

1) Le taux de croissance réel de l'économie durant la période 1979-1985 se situerait entre 3,5 et 4% l'an, comparativement à 4,4% durant la période 1970-1979. La croissance de la population active s'établirait aux alentours de 1,7% l'an, au regard de 3,0% au cours des dix dernières années, tandis que la productivité, c'est-à-dire la production horaire, augmenterait d'environ 1,5% l'an contre 1,9% durant la période 1970-1979.

2) L'inflation demeurera un problème opiniâtre et ardu pendant toute la période couverte par nos projections. L'attente de prix élevés conduira à de fortes hausses de salaire qui, à leur tour, entraîneront une hausse des prix. Bien que l'indexation apportera une certaine protection aux revenus réels, elle provoquera des pressions croissantes sur le budget du gouvernement fédéral. L'accroissement du prix du pétrole exercera de graves répercussions sur le taux d'inflation. Chaque dollar d'augmentation du prix du baril donne

these oil price increases cannot be altogether avoided, rapid rises will greatly increase the possibility of a new inflationary spiral.

3) Unemployment will decline gradually to about 5.5 per cent by 1985. There is unlikely to be any quick or substantial improvement in this rate. At this juncture, fiscal and monetary policies aimed at reducing the unemployment rate would have little success and the price would be high because other important economic indicators would deteriorate.

4) If the present tax and transfer payment system and the present federal-provincial fiscal arrangements continue, the federal government will continue to run a deficit in the order of \$12 billion year after year to 1985. This would hold true, even if unemployment were to decline to 5.5 per cent by 1985. The consolidated budget of the federal, provincial and municipal governments and of the Canada and Quebec pension funds should be approximately in balance by 1985. This will be largely because of the huge royalty revenues of the oil-producing provinces and the fact that the pension funds will be in surplus. Many oil-consuming provinces will probably show deficits in 1985, even if the economy is close to full employment by then.

5) The current account of the balance of payments will continue to show a deficit equivalent to between 2 and 3 per cent of GNP. Although the balance on merchandise trade, excluding energy, will continue to improve, the rising price of oil imports and the servicing of our foreign debt will constitute a heavy burden on the balance of payments.

6) There is no easy and quick answer to our current economic problems. Fiscal and monetary policies directed towards improving the performance of some of the indicators mentioned above invariably lead to the deterioration of others. In general, policies intended to improve economic growth and reduce unemployment tend to increase the rate of inflation, and result in a deterioration of the federal budget balance and of the current account of the balance of payments. Fiscal and monetary policies aimed at improving the latter three indicators tend to slow down real growth and productivity, and to increase unemployment and reduce real incomes. One way of improving the rather dismal trade-offs is through better productivity performance. This will be the topic of our next Review.

Between the time that the 16th Annual Review went to press and the date of release, tightening of monetary policy in both Canada and the U.S. has brought higher interest rates. There has also been increasing evidence of a deterioration in the economies of the U.S. and other OECD countries. Since the publication of the Review, we have run two additional simulations to assess the effects of these developments.

lieu à une augmentation additionnelle de 0,6 % de l'indice des prix à la consommation. Bien qu'il ne soit pas possible d'éviter complètement les augmentations des prix pétroliers, des hausses rapides accroîtront considérablement la possibilité d'une nouvelle spirale inflationniste.

3) Le chômage diminuera graduellement pour se stabiliser à environ 5,5 % en 1985. Il est improbable qu'il se produise par la suite une amélioration rapide ou appréciable de ce taux. À ce point, les politiques budgétaires et monétaires destinées à réduire le taux de chômage n'auraient que peu de succès et le prix serait élevé en raison d'une détérioration des autres grands indicateurs économiques.

4) Si nous conservons notre système fiscal actuel, avec les mêmes paiements de transfert, ainsi que les accords budgétaires fédéraux-provinciaux présentement en vigueur, le gouvernement fédéral continuera de subir un déficit de l'ordre de 12 milliards de dollars par année jusqu'en 1985 et cela, même si le taux de chômage était réduit à 5,5 % durant cette période. Les budgets consolidés des administrations fédérale, provinciales et municipales et les régimes de retraite du Canada et du Québec devraient se situer près du point d'équilibre en 1985. Ce résultat sera atteint en grande partie grâce aux importantes recettes de redevances des provinces productrices de pétrole, et au fait que les caisses de retraite seront excédentaires. Plusieurs des provinces consommatrices de pétrole accuseront vraisemblablement des déficits en 1985, même si l'économie sera alors près d'atteindre le plein emploi.

5) Le déficit au compte courant de la balance des paiements se maintiendra aux environs de 2 à 3 % du PNB. Bien que la balance pour le commerce des marchandises, les produits énergétiques non compris, continuera de s'améliorer, le prix croissant du pétrole importé et le service de notre dette étrangère représenteront un lourd fardeau sur la balance des paiements.

6) Il n'existe pas de méthode facile et rapide de solutionner nos problèmes économiques actuels. Les politiques budgétaires et monétaires conçues pour améliorer la performance de certains des indicateurs mentionnés ci-dessus conduisent invariablement à une détérioration des autres. En général, les politiques visant à améliorer la croissance économique et à réduire le chômage ont tendance à accroître le taux d'inflation, et conduisent à une détérioration de l'équilibre du budget fédéral et du compte courant de la balance des paiements. Les politiques budgétaires et monétaires visant à améliorer ces trois indicateurs tendent à ralentir la croissance réelle et la productivité, à accroître le chômage et à réduire les revenus réels. Une façon d'améliorer ces répercussions plutôt sombres consisterait à relever la performance de la productivité. Ce sujet fera l'objet de notre prochain Exposé.

Entre la date où le *Seizième Exposé annuel* a été mis sous presse et sa date de publication, il s'est produit au Canada et aux États-Unis un resserrement de la politique monétaire qui a résulté en une hausse des taux d'intérêt. Il s'est également produit une détérioration évidente des économies des États-Unis et des autres pays de l'OCDE. Depuis la publication de l'Exposé, nous avons procédé à deux simulations additionnelles pour évaluer les effets de cette évolution.

The first simulation involved a re-examination of economic outlook for the U.S. and the OECD countries in light of the tighter interest rate policy and the Iranian situation. The result was a decline of .5 percentage points in the growth rate of GNP projected for 1980. In a second simulation run on top of this more pessimistic international outlook, we assumed that inventories would be reduced more rapidly in 1980—an assumption that is more consistent with short-term information available from such organizations as the Conference Board. This faster rundown of inventories resulted in a further reduction of .5 percentage points in the rate of growth of GNP projected for 1980.

This re-assessment of the short-term international outlook and path of inventories indicates that the major impact would be felt in 1980 with a reduction in the rate of growth of GNP of one full percentage point from 2.7 to 1.7. There is no appreciable effect on the long-term growth rate of the economy.

Having laid out the "big picture" for our past and prospects, I would now like to turn to a sector by sector review.

Household Saving

A notable feature of the *Sixteenth Review* is the consideration of the dramatic rise in the personal savings rate over the 1970s, behaviour unprecedented both in size and in persistence. All savings related activity increased in proportion to income: purchases of real estate and accumulation of financial assets as well as borrowing.

Comparison with the United States for the inflationary environment of the decade suggests that Canadian tax policy may have been a major influence. While Canadian personal savings rates rose from the 5 to 6 per cent range to more than 10 per cent of disposable income, the American rate dropped to unusually low values over the last three years. One reason for this was the far more favourable real income experience of Canadians. However, under conditions of high inflation, the differences between the tax system of the two countries seem to be important. The American system appears to have a strong bias toward spending: interest paid is deductible while interest earnings are taxed. In addition, due to legal restrictions, the interest rates were generally lower than in Canada. A small saver could not keep up with inflation while the real costs to borrowers were negative.

By contrast, the Canadian system appears to be biased toward saving. As well as exempting the first \$1,000 of interest and dividend income from taxation, portions of income saved for home purchases and retirement were not taxed. Furthermore, these savings deposits were able to earn high interest while borrowing was discouraged.

Substantial business investment will be required during the 1980s. This suggests that changes in tax treatment should be

La première simulation nécessitait un réexamen des perspectives économiques des États-Unis et des pays de l'OCDE à la lumière de la crise iranienne et d'une politique plus restrictive à l'égard des taux d'intérêt. Comme résultat, une diminution de 0,5 point de pourcentage est signalée dans le taux de croissance prévu du PNB pour 1980. Dans une seconde simulation tenant compte de ces perspectives internationales plus pessimistes, nous avons supposé que les stocks seraient réduits plus rapidement en 1980, une hypothèse qui s'accordait mieux avec les renseignements à court terme fournis par des institutions telles que le Conference Board. Cet écoulement plus rapide des stocks provoquerait une nouvelle réduction de 0,5 point de pourcentage du taux de croissance prévu du PNB pour 1980.

De cette réévaluation des perspectives internationales à court terme et du comportement des stocks, il ressort que les principales répercussions se feront sentir en 1980, sous la forme d'une réduction d'un point complet de pourcentage du taux de croissance du PNB, qui passera alors de 2,7 à 1,7 %. Aucun effet appréciable ne transparaît sur le taux de croissance à long terme de l'économie.

Après cet exposé général sur la performance passée et les perspectives d'avenir, j'aimerais maintenant vous présenter une analyse sectorielle.

L'épargne des ménages

Un des aspects particuliers du *Seizième Exposé* est l'examen de la hausse fantastique du taux de l'épargne personnelle au cours des années 70, laquelle est sans précédent tant par son ampleur que par sa persistance. Toutes les activités relatives à l'épargne se sont accrues en proportion du revenu: achats de biens immobiliers, accumulation d'avoirs financiers et emprunts.

Des comparaisons avec les États-Unis, tenant compte du climat inflationniste caractéristique de la décennie, montrent que la politique fiscale canadienne a peut-être joué un grand rôle. Au cours des trois dernières années, les taux de l'épargne personnelle, au Canada, sont passés de 5 à 6 %, soit à plus de 10 %, du revenu disponible, tandis que les taux américains ont diminué d'une façon inopinée. Une des raisons de cet état de choses tenait à la situation beaucoup plus favorable des Canadiens du point de vue du revenu réel. En période de forte inflation, cependant, les différences de fiscalité entre les deux pays semblent importantes. Le système américain semble favoriser fortement les dépenses: l'intérêt payé est deductible, tandis que les intérêts perçus sont imposables. En outre, à cause de restrictions légales, les taux d'intérêt ont généralement été plus faibles aux États-Unis qu'au Canada. Le petit épargnant était toujours perdant face à l'inflation, tandis que les coûts réels des emprunteurs étaient négatifs.

Le système canadien, au contraire, semble favoriser l'épargne. Outre l'exemption du premier mille dollars de revenu sous forme d'intérêts et de dividendes, certaines parties du revenu épargné en vue de l'achat d'une maison ou de la retraite n'étaient pas imposables. En outre, ces dépôts d'épargne portaient un intérêt élevé, tandis que l'emprunt n'était pas encouragé.

Les entreprises devront investir beaucoup au cours des années 80. C'est donc dire que les modifications apportées à

gradual, not abrupt, to avoid a dramatic fall in personal savings.

Home ownership increased among all age groups, except those over 65, during the decade. In particular the proportion of younger households owning homes increased. Evidently the decision to purchase a home was motivated by a desire to hedge against inflation. People were willing to bear the initial financial burden of high mortgage interest rates, expecting that their incomes and the value of their property would rise with inflation. Saving increased through the accumulation of down-payments in preparation for purchase and continued in the repayment of the principal of the mortgage.

Financial wealth of households virtually kept pace with the rapidly rising value of real property. The public showed a preference for highly liquid assets, in response to uncertainty about the level and variability of inflation. Accumulation of financial assets was stimulated by high interest rates, and the tax treatment of interest income and particular types of saving such as Registered Retirement Savings Plans.

Business Sector

Turning now to the business sector, the Council has found that rates of return when adjusted for inflation have been declining in recent years, a matter of some concern if we are to encourage investment activity. This decline is associated mainly with the adverse cyclical conditions to which rates of return appear to be extremely sensitive. Inflation and changes in the rate of inflation have had only a minor direct influence on return to capital. This, along with the finding that real dividend pay-out ratios have not increased dramatically during the inflationary 1970s, indicates that Canadian business has, on average, been reasonably successful in coping with inflation.

As part of our study of the business sector, we looked at some aspects of the taxation system. While effective tax rates up to 1976 do not compare unfavourably with those of the Sixties, this situation conceals wide variation in the effective tax rates paid by different industries and by different firms. The fact is that present tax rules—especially those pertaining to depreciation and, to a lesser extent, to inventory valuation—rest on principles that are valid only when prices are stable.

In recent years, the tax authorities have introduced a number of measures which have had a mitigating effect, such as the two-year writeoff for machinery and equipment, the investment tax credit, and the 3 per cent inventory deduction. But, although these measures have sufficed to prevent aggregate effective tax rates from rising sharply, as they would otherwise have done, they have provided very uneven and inequitable relief to firms with different capital structures and investment patterns. It is also important to note that their offsetting effect on aggregate effective tax rates should not be exaggerated. This has been due to the specific rate of inflation that we have experienced. If inflation should worsen, these special measures would soon prove inadequate.

l'impôt devront être graduelles, et non soudaines, afin d'éviter une baisse rapide de l'épargne personnelle.

Au cours de la décennie, le nombre de propriétaires de maisons a augmenté dans tous les groupes d'âge, sauf celui des plus de 65 ans. La proportion de jeunes ménages propriétaires s'est notamment accrue. Bien sûr, la décision d'acheter une maison était motivée par le désir de se protéger de l'inflation. Les gens consentaient à supporter, au départ, le fardeau financier des taux hypothécaires élevés, comptant que leurs revenus et la valeur de leur propriété monteraient à cause de l'inflation. D'autre part, l'épargne s'est accrue en vue du paiement initial à l'achat d'une maison, et cette hausse s'est poursuivie dans le remboursement de l'hypothèque.

La fortune des ménages a presque augmenté en parallèle avec la hausse rapide de la valeur des biens immobiliers. Le public manifestait une préférence pour des avoirs très liquides, face à l'incertitude quant au niveau de l'inflation et à sa variabilité. L'accumulation d'avoirs financiers a été stimulée par des taux d'intérêt élevés, par le traitement fiscal du revenu sous forme d'intérêts et grâce aussi à certaines catégories particulières d'épargne, comme les régimes enregistrés d'épargne-retraite.

Le secteur des entreprises

Au sujet des entreprises, le Conseil a constaté que les taux de rendement, corrigés pour tenir compte de l'inflation, sont en baisse depuis quelques années, ce qui devrait nous préoccuper si nous avons l'intention d'encourager les investissements. Cette diminution tient surtout à une conjoncture défavorable, à laquelle les taux de rendement semblent être extrêmement sensibles. D'autre part, l'inflation et les variations du taux d'inflation n'ont eu qu'une légère influence directe sur le rendement du capital. Cette constatation et le fait que la proportion des bénéfices réels répartis sous forme de dividendes n'a pas augmenté énormément au cours de la décennie inflationniste de 1970, indiquent que les entreprises canadiennes ont, en moyenne, assez bien réussi à lutter contre l'inflation.

En examinant le secteur des entreprises, nous avons touché certains aspects de la fiscalité. Même si, jusqu'en 1976, les taux effectifs d'imposition se comparent assez bien à ceux des années 60, il subsiste d'importantes différences dans les taux qui s'appliquent à diverses industries et entreprises. En fait, les règlements fiscaux actuels—particulièrement ceux qui concernent l'amortissement et, à un degré moindre, l'évaluation des stocks—reposent sur des principes qui ne sont valables que si les prix sont stables.

Au cours des dernières années, les autorités ont appliqué un certain nombre de mesures fiscales qui ont soulagé quelque peu les entreprises. C'est le cas, par exemple, de l'amortissement sur deux ans des machines et de l'équipement, du crédit d'impôt à l'investissement et de la déduction de 3 % de la valeur de départ des stocks. Mais, bien que ces mesures aient pu empêcher les taux effectifs globaux d'imposition de grimper trop rapidement, comme ils l'auraient fait autrement, elles n'ont apporté qu'un secours très inégal et inéquitable aux entreprises à capitalisation et à portefeuille d'investissements différents. Il importe aussi de faire remarquer qu'il ne faudrait pas exagérer l'effet compensateur de ces mesures sur les taux globaux et effectifs d'imposition. Cet effet est plutôt attribua-

Our studies have led us to the view that instead of further *ad hoc* tinkering with the corporate income tax system, what is needed is a review of its basic rules—especially those requiring historical cost depreciation and FIFO (*first-in, first-out*) inventory valuation—so as to bring taxable income more in line with real income. Such a review (*which would not entail another Carter Commission by any means*) would also permit the consideration of other ideas that have been put forward in recent years, such as the indexing of corporate and capital gains tax rates and ways of dealing with inflation-induced real gains and losses on debt.

These anomalous tax rules are concomitant with Canadian accounting conventions which are equally inappropriate to inflationary conditions. As a result, the profits which firms report, along with other financial information, tend to differ markedly from their real earnings and financial positions. While it is probably the case that shareholders and financial markets have accepted the need to discount these distorted reported figures, there is no assurance that the necessary inflation adjustments are being made consistently and correctly. Indeed, the contrary is probably true; and, as a result, investment policy, dividend policy, and other policy decisions are probably less efficient than they might otherwise be.

The undesirability of this situation has been widely recognized, and the Canadian accounting profession is now moving towards reporting conventions that will be more appropriate to inflation, as has happened in many other countries. It is likely that these new conventions will supplement existing ones based on historical cost. The Council favours this evolutionary approach to change, but hopes that the process will be expedited, since the already urgent need for change becomes greater with every passing year of high inflation.

Government Sector

The size and persistence of the federal government deficit in the later years of the 1970s prompted the Council to undertake an examination of the post-war evolution of government finance.

As in all industrialized countries, the public sector has grown faster than the rest of the Canadian economy. Widespread advances in real income softened the higher tax bite for most of the post-war period. However, a problem of "fiscal imbalance" developed with demands for more services being faced by one level of government while the money was in the hands of the other. During the 1960s, the federal government received most direct taxes while the expenditure emphasis was primarily in the provincial domains.

ble au taux particulier d'inflation que nous avons connu. Si celui-là devait augmenter encore, ces mesures particulières deviendraient vite insuffisantes.

Nos études nous ont amenés à penser qu'au lieu de continuer à rafistoler le système de l'impôt des sociétés, nous devrions plutôt procéder à une révision de ses règles fondamentales,—et plus précisément celles qui préconisent l'amortissement sur la base du coût d'acquisition et la méthode de l'épuisement successif (premier entré, premier sorti) pour l'évaluation des stocks—de façon à amener progressivement le revenu imposable au niveau du revenu réel. Une telle révision,—qui ne nécessiterait pas la création d'une autre commission Carter, loin de là—permettrait aussi l'étude d'autres idées mises de l'avant ces dernières années, comme l'indexation des taux de l'impôt des sociétés et sur les gains en capital, ainsi que des moyens de tenir compte des pertes et gains réels sur les dettes provoqués par l'inflation.

Ces règlements fiscaux injustifiables s'accompagnent de pratiques comptables canadiennes qui sont également inappropriées aux circonstances inflationnistes actuelles. Par conséquent, les bénéfices que déclarent les entreprises, avec d'autres données financières, ont tendance à différer nettement de leurs gains réels et de leur véritable position financière. Il est probable, bien sûr, que les actionnaires et les marchés financiers ont pu faire la part des choses devant ces chiffres déformés, rien n'indique que les adaptations nécessaires pour tenir compte de l'inflation se font régulièrement et correctement. En fait, c'est probablement le contraire qui est vrai, de sorte que les décisions quant aux politiques relatives à l'investissement, aux dividendes et autres sont peut-être moins efficaces qu'elles pourraient l'être autrement.

Tous s'entendent pour reconnaître que cette situation est indésirable, et les comptables canadiens travaillent actuellement à l'élaboration de pratiques qui permettront l'établissement d'états financiers reflétant mieux la conjoncture inflationniste, comme la chose s'est faite dans plusieurs autres pays. Il est probable que ces nouvelles règles de comptabilité compléteront celles qui existent déjà et qui se fondent sur les coûts d'acquisition. Le Conseil se déclare favorable à cette évolution, mais espère qu'elle s'accélénera, car le besoin déjà urgent de changement devient plus pressant encore à mesure que se succèdent les années de forte inflation.

Le secteur public

Étant donné l'ampleur et la persistance des déficits du gouvernement fédéral, vers la fin des années 70, le Conseil a décidé d'entreprendre un examen de l'évolution des finances publiques durant la période d'après-guerre.

Comme dans tous les pays industrialisés, la croissance du secteur public a été plus rapide au Canada que celle du reste de l'économie. La progression générale du revenu réel a allégé le fardeau fiscal plus élevé et cela durant presque toute la période d'après-guerre. Toutefois, un problème de «déséquilibre budgétaire» devait s'ensuivre, les demandes d'accroissement des services étant imposées à un certain niveau de gouvernement, alors que les fonds requis pour y répondre étaient aux mains d'un autre palier d'administration. Ainsi, durant les années 60, c'est le gouvernement fédéral qui a perçu le gros des impôts directs, tandis que les dépenses incombaient surtout aux provinces.

Governments co-operated to rearrange finances and responsibilities under federal leadership. Cost-sharing arrangements evolved in the health, education and welfare fields as well as the complex and comprehensive equalization program. Furthermore, funds collected under the Canada Pension Plan were loaned to the provinces.

Provincial and local government expenditures rose in twenty years from under 10 per cent to reach 25 per cent of GNP in 1975 while the federal government expenditure remained at a roughly constant 15 per cent of GNP. The federal government's role as a direct purchaser of goods and services is now relatively minor but it is the driving force of a massive income-transfer mechanism both to other levels of government and to individuals.

With the recession and inflation explosion of the mid-1970s, a comfortable budget surplus turned overnight into a large deficit reflecting both the slowdown itself as well as discretionary measures undertaken to offset it. Provincial borrowings have added further complexity to our balance of payments position. Economic policies that could be implemented as a matter of course in most industrialized nations require in Canada the federal invocation of an emergency or parallel federal and provincial legislation.

The inflation of the 1970s has added another dimension. Various pieces of legislation require that expenditures be automatically increased to compensate for the loss of real benefits while indexing the personal tax system prevents a windfall to the government from this source.

In sum, the federal government has incorporated a good half of its expenditures into statutes and then indexed its transfers. The result has been a significant reduction in the discretionary power of the federal government over its budget position. It has assumed virtually the sole responsibility for the management and financing of the deficit of the public sector. While we foresee the combined government sector possibly attaining a balanced budget position by 1985 under the current structure, the federal deficit is expected to persist and remain in excess of \$10 billion if no actions are taken.

The energy crisis has introduced additional strains. The government of Alberta has been enjoying large surpluses due to oil and gas revenues while Saskatchewan and British Columbia have benefited to a lesser extent. The other provinces are running deficits that are small in comparison to the federal one and a small surplus for this group appears likely in the years ahead. But the annual revenues from oil and gas production, the bulk of which accrue to Alberta, will be of the same order of magnitude as the entire federal deficit. A continuation of the current practice of using only one-half of oil and gas revenues for its own spending implies that Alberta's

Les divers gouvernements ont alors collaboré en vue de la réorganisation des finances et des responsabilités respectives sous la direction du gouvernement fédéral. Les ententes sur le partage des coûts ont été rajustées dans les domaines de la santé, de l'éducation et du bien-être, ainsi que celles concernant le vaste et complexe programme de péréquation. En outre, les fonds perçus au titre du Régime de pensions du Canada ont été prêtés aux provinces.

En l'espace de vingt ans, les dépenses des administrations provinciales et locales sont passées de 10 pour cent du PNB à 25 pour cent en 1975, tandis que la part des dépenses du gouvernement fédéral est demeurée constante à 15 pour cent. Le rôle que joue ce dernier, comme acheteur direct de biens et de services, est actuellement assez réduit, mais il constitue en quelque sorte la force motrice d'un vaste mécanisme de transfert de recettes tant aux autres paliers de gouvernement qu'aux simples citoyens.

Sous l'influence de la récession et de la poussée inflationniste qui se sont fait sentir au milieu des années 70, un surplus budgétaire confortable s'est, du jour au lendemain, transformé en un important déficit, résultat à la fois du ralentissement économique lui-même et des mesures discrétionnaires appliquées pour y parer. Les emprunts provinciaux sont venus compliquer encore la situation de notre balance des paiements. Des politiques économiques qui pouvaient être appliquées de façon toute naturelle dans la plupart des pays industrialisés exigent, chez nous, que le gouvernement fédéral fasse appel à une loi d'urgence ou à une législation qui doit être reprise ensuite par les provinces.

L'inflation des années 70 présentait aussi une autre facette. Diverses lois exigent que les dépenses soient automatiquement accrues afin de compenser la perte d'avantages réels, tandis que l'indexation de l'impôt sur le revenu des particuliers évite que le gouvernement rapporte par le fait même des gains inattendus.

Somme toute, le gouvernement fédéral a incorporé une bonne moitié de ses dépenses à des lois, puis a indexé ses transferts. Il a donc perdu ainsi une bonne partie de son pouvoir discrétionnaire sur son budget. Il a assumé presque l'entière responsabilité de la gestion et du financement du déficit du secteur public. Même si nous prévoyons que le secteur public pourrait en arriver en 1985 à un budget équilibré, compte tenu des dispositions actuelles, le déficit fédéral devrait, si rien n'est fait, persister et se maintenir au-delà de 10 milliards de dollars.

La crise de l'énergie est venue accroître les tensions. Le gouvernement de l'Alberta bénéficie de forts excédents découlant de ses recettes de l'exploitation du pétrole et du gaz, tandis que les avantages qu'en ont tiré la Saskatchewan et la Colombie-Britannique ont été moindres. Les autres provinces accusent des déficits qui sont faibles par rapport à celui du gouvernement fédéral et, d'ici quelques années, elles connaîtront probablement un léger excédent. Toutefois, les recettes annuelles de la production de pétrole et de gaz, qui reviennent en grande partie à l'Alberta, seront d'un même ordre de grandeur que le déficit global du gouvernement fédéral. Si cette province continue, comme elle le fait actuellement, à affecter seulement la moitié de ses recettes pétrolières et

budgetary surplus will be of the order of \$4 billion to \$5 billion by 1985.

Policy Implications

Let me now turn to the policy implications, dealing first with overall economic strategy. In the Review we have described the recent decline in the potential for economic growth, the inflation situation and its effects on a number of sectors, and various structural problems. We have examined rather closely the policy options open to governments in Canada, given the world environment, and I can express our conclusions very succinctly by saying that there is simply "no quick fix".

Yet admitting that no quick fix is possible should not be taken as a counsel of inactivity. A number of areas exist where clear and purposeful government action is possible to remove or reduce potential roadblocks to future growth.

This is clearly the case in the energy field, where the Council has recommended that the price of Canadian crude oil be raised by \$4 per year until world prices are reached. We know that a move to higher oil prices will be inflationary, that it will tend to reduce somewhat the rate of growth of incomes, but we regard the increase as necessary and manageable. In fact the Council's view is that Canada cannot afford not to take this step now, and the longer it is put off the more the adjustment is going to hurt. The oil we now produce has been largely developed from conventional sources at relatively low cost, but it is being depleted. The higher cost of producing oil from new sources will tend to push our prices towards world levels in any event. If we wait until that day comes, the shock of a sudden large price increase would be more than the economy could reasonably handle. If we make this shift gradually, starting now, while we can, we can assist the development of other sources of energy and help encourage the conservation that Canada so obviously needs.

We must also be mindful of the implications of energy policy for our balance of payments position. Actions taken to induce greater conservation, to induce more production, and possibly in the case of natural gas to permit exports, will contribute to improvement in the current account, possibly by several billions of dollars by mid-decade.

In an alternative simulation we examined the effects of increased energy investment and a change in gas export policy. Additional investment projects—the Cold Lake in situ plant in Alberta, the Q&M pipeline project as far as Quebec City, and increased enhanced recovery projects—were added. Increased availability of natural gas in eastern Canada towards the end of the period allowed for some energy substitution replacing imported oil. Additional natural gas exports were assumed to be licensed by the National Energy Board. Our projections showed that, as well as providing a stimulus to the economy, real GNP growth over the 1979-1985 period would be

gazières à ses propres dépenses, son excédent budgétaire sera de l'ordre de 4 à 5 milliards de dollars en 1985.

Implications en matière de politiques

Permettez-moi maintenant de dire un mot sur les implications en matière de politiques, et d'abord sur la stratégie économique d'ensemble. Nous avons décrit, dans l'Exposé, la diminution récente du potentiel de croissance économique, la situation de l'inflation ainsi que ses effets sur un certain nombre de secteurs, et nous avons examiné divers problèmes d'ordre structurel. Nous avons analysé les différentes politiques que pourraient adopter les gouvernements au Canada, étant donné l'environnement international, et je vous résumerai très succinctement nos conclusions en disant qu'il n'existe simplement pas de "remède rapide".

Même si nous admettons qu'il n'y a pas de remède rapide, nous ne conseillons évidemment pas l'inaction. Il existe un certain nombre de domaines où le gouvernement peut nettement et résolument travailler à lever et à atténuer les barrières possibles à la croissance future.

C'est vraiment cela qui se produit dans le secteur énergétique, où le Conseil a recommandé que le prix du pétrole brut canadien soit haussé de 4 dollars par année jusqu'à parité avec les prix mondiaux. Nous savons qu'une telle augmentation donnera prise à l'inflation, qu'elle aura tendance à réduire un peu le taux de croissance des revenus, mais nous estimons que la chose est nécessaire et faisable. En fait, le Conseil est d'avis que le Canada ne peut pas se permettre de ne pas décréter maintenant cette hausse, et que plus il la remettra, plus l'adaptation sera pénible. Le pétrole que nous produisons actuellement est tiré en grande partie de sources conventionnelles, produit à faible coût, mais ces sources s'épuisent. Il en coûtera plus cher de produire du pétrole à partir de nouvelles sources, et cela aura tendance à pousser de toute façon nos prix vers les prix mondiaux. Si nous attendons ce moment, le choc d'une hausse considérable et ensuite des prix sera trop fort pour la capacité d'endurance de l'économie. Mais si le changement se fait graduellement, à compter de maintenant et pendant que nous sommes capables, nous serons en mesure d'aider à l'exploitation d'autres sources d'énergie et favoriser les mesures de conservation dont nous avons si nettement besoin au Canada.

Nous devons également tenir compte des répercussions de la politique énergétique sur notre balance des paiements. Les mesures visant à stimuler la conservation, à accroître la production et, dans le cas du gaz naturel, à en autoriser possible-ment l'exportation, contribueront à une amélioration du compte courant qui, vers le milieu de la prochaine décennie, pourrait atteindre plusieurs milliards de dollars.

Dans une simulation de rechange, nous avons examiné les effets d'un accroissement des investissements en énergie et d'une modification à la politique d'exportation du gaz naturel. Nous y avons ajouté certains projets d'investissement —l'usine de Cold Lake en Alberta, du prolongement de pipeline Q&M jusqu'à Québec et des projets destinés à accroître la récupération. De plus grandes quantités de gaz naturel dans l'Est du Canada vers la fin de la période nous a permis dans une certaine mesure de le substituer au pétrole importé. Nous avons supposé que l'Office national de l'énergie accorderait des licences additionnelles pour l'exportation de gaz naturel.

increased by an average of two-tenths of a percentage point. The simulation showed a considerable improvement in our balance of payments position. By 1985 energy transactions in the current account of the balance of payments had improved by over 6 billion dollars, the result of additional gas exports and reduced crude petroleum imports. The overall balance on the current account had improved by over 5 billion dollars because the increased economic activity would induce additional imports, offsetting part of the improvement in the energy balance.

In recommending the higher prices, the Council urges that steps be taken to ensure that the flow of funds so generated be recycled in a manner which will ensure future development of conventional and alternative energy sources, and promote future energy conservation. Moreover, the appropriateness of existing tax arrangements in the energy area should be examined in the context of the increased energy prices. The price of natural gas, at present based directly on the price of crude oil, should be set independently of crude oil prices, having regard to present natural gas supply and demand considerations.

The pricing policy we are suggesting also has enormous fiscal implications. It would raise Alberta's royalty revenues by around \$4 million a year by 1985, while by the same time the federal deficit would be running \$3 billion a year higher if the present division of revenues is maintained. This raises two very large and complicated problems for federal-provincial resolution.

The first is that of the recycling of the petrodollars. As the price of crude oil increases, Canadian financial flows will be directed towards producers and the producing provinces, and away from consumer financial flows will be directed towards producers and the producing provinces, and away from consumer and consuming provinces, with serious implications for investment and growth in these areas. These real costs of adjustment can be reduced if means are found to ensure the efficient recycling of petrodollars throughout the economy.

The other issue is one of federal-provincial fiscal relationships. The equalization formula urgently needs reworking, especially as it treats revenues from non-renewable resources. But even if there is success in redistributing and recycling the new petrodollars, and in fact even if there were no increases in oil prices, there would be an urgent need to revamp the federal-provincial fiscal structure. For one reason or another—and we examine all the reasons in the Review—we have a situation in Canada now where, taking all governments together, the deficits are concentrated at the federal stabilization. The federal deficit is so large that the federal government is in a very poor position, in our judgment, to continue to play its major role in economic management, the equalization of provincial revenues, and the conduct of major national policies. Some rebalancing has to occur, and we have therefore recommended that the First Ministers carry out, on a priority basis, a re-examination of the relative fiscal positions with a view to

Nos projections indiquent qu'en plus d'assurer un stimulant à l'économie, la croissance du PNB réel au cours de la période 1979-1985 augmenterait d'une moyenne de deux dixièmes de point de pourcentage. La simulation indique une forte amélioration de notre balance des paiements. En 1985, les transactions de produits énergétiques dans le compte courant de la balance des paiements enregistreraient une augmentation de plus de 6 milliards de dollars, attribuable aux exportations additionnelles de gaz et à la réduction des importations de pétrole brut. La balance globale du compte courant s'enrichirait de plus de 5 milliards de dollars, car l'accroissement de l'activité économique entraînerait des importations additionnelles qui annuleraient une partie des progrès réalisés au compte de l'énergie.

En préconisant une majoration des prix, le Conseil a recommandé l'adoption de mesures en vue de s'assurer que le flux des fonds ainsi généré soit recyclé de façon à permettre la mise en valeur future de sources d'énergie conventionnelles et nouvelles, ainsi que la conservation de l'énergie. En outre, le bien-fondé des accords fiscaux existants dans le domaine de l'énergie devrait être examiné dans le contexte de la hausse des prix de l'énergie. Le prix du gaz naturel qui, à l'heure actuelle, est basé directement sur le prix du pétrole brut, devrait être établi de façon distincte, compte tenu des considérations existantes sur l'offre et la demande de ce produit.

La politique de fixation des prix que nous proposons a d'énormes incidences budgétaires. Elle aurait pour effet d'accroître les redevances à l'Alberta d'environ 4 milliards par année en 1985, mais d'autre part, augmenterait le déficit fédéral de 3 milliards par année si la répartition des recettes demeure la même. Elle suscite deux problèmes très importants et très complexes auxquels les gouvernements fédéral et provinciaux devront trouver réponse.

Le premier concerne le recyclage des pétrodollars. Au fur et à mesure que s'accroît le prix du pétrole brut, les flux financiers canadiens seront dirigés vers les producteurs et les provinces productrices, et soustraits aux consommateurs et aux provinces consommatrices, ce qui n'ira pas sans entraîner de sérieuses conséquences sur l'investissement et la croissance dans ces régions. Ces coûts réels d'ajustement pourraient être réduits, à condition de trouver les moyens d'assurer le recyclage efficace des pétrodollars dans l'économie.

Le deuxième problème porte sur les relations d'ordre budgétaire entre le gouvernement fédéral et les provinces. Il est urgent de réviser la formule de péréquation, particulièrement en ce qui a trait aux recettes tirées des ressources non renouvelables. Néanmoins, même si l'on réussit à redistribuer et à recycler les nouveaux pétrodollars, et en fait, même si les prix du pétrole n'augmentaient aucunement, la nécessité s'imposerait de modifier la structure budgétaire fédérale-provinciale. Pour une raison ou une autre—et nous les examinons toutes dans l'Exposé—nous nous trouvons dans une situation au Canada où, tenant compte de tous les paliers de gouvernement, les déficits sont concentrés au niveau fédéral—celui-là même à qui l'on s'en remet pour la stabilisation de l'économie. Le déficit fédéral est si considérable que, selon nous, le gouvernement fédéral est en très mauvaise posture pour continuer à jouer son rôle majeur dans la gestion de l'économie, la péréquation des recettes provinciales et la conduite des grandes

accelerating the re-negotiation of the agreements which expire in 1982.

One of the objectives of this fiscal rebalancing would be to give the federal government more room to manoeuvre. Such an augmented scope for federal fiscal policy might in part be directed to deal with the drag on growth but we would also stress the importance of stimulus on the side of improving investment. *Ceteris paribus*, improving investment (the "supply side") will have more beneficial though longer-run, effects on performance.

The matter of federal-provincial relations and economic policy neither begins nor ends with the relative balance between the two levels of government of course. It has struck us that a great deal of benefit would accrue from a more open approach to the entire policy-making process—openness both between levels of government and between the governments and the public. Therefore, the Council has recommended that the federal government adopt the practice of presenting annually a medium-term comprehensive fiscal outlook for consideration by Parliament and the general public.

We also recommend that the Government of Canada discuss with the First Ministers the possibility of matching presentations from provincial governments and their agencies. I think you will recognize that this proposal is clearly in keeping with the spirit of the recommendations of the Royal Commission on Financial Management and Accountability. Indeed, in the most recent Speech from the Throne, it was indicated that some such presentation would be included in the forthcoming budget presentation. The present plans of this Committee to study the economic problems and prospects of the Canadian economy over the medium-term future also promise to contribute greatly to the move toward greater openness and consideration of our economic future.

In closing, let me summarize my earlier comments. It seems to us that the preferred strategy is to adopt a very clear economic policy for Canada over the medium-term, make it well understood by all, and stick to it with the overriding objective of getting a gradual winding-down of inflation. That kind of approach would rule out any kind of activist policy that would seek short-term solutions, and which would probably only add to present levels of uncertainty. The kind of problems we now have in the Canadian economy are deep-seated, and they evolved over a period of years. It is going to take a steady, determined, and very clear effort to cope with them. In the meantime, our growth prospects, while not as great as in the recent past, are still comparatively good as we head into the new decade. Realizing our potential is going to require a bit of determination, and a recognition of the new realities.

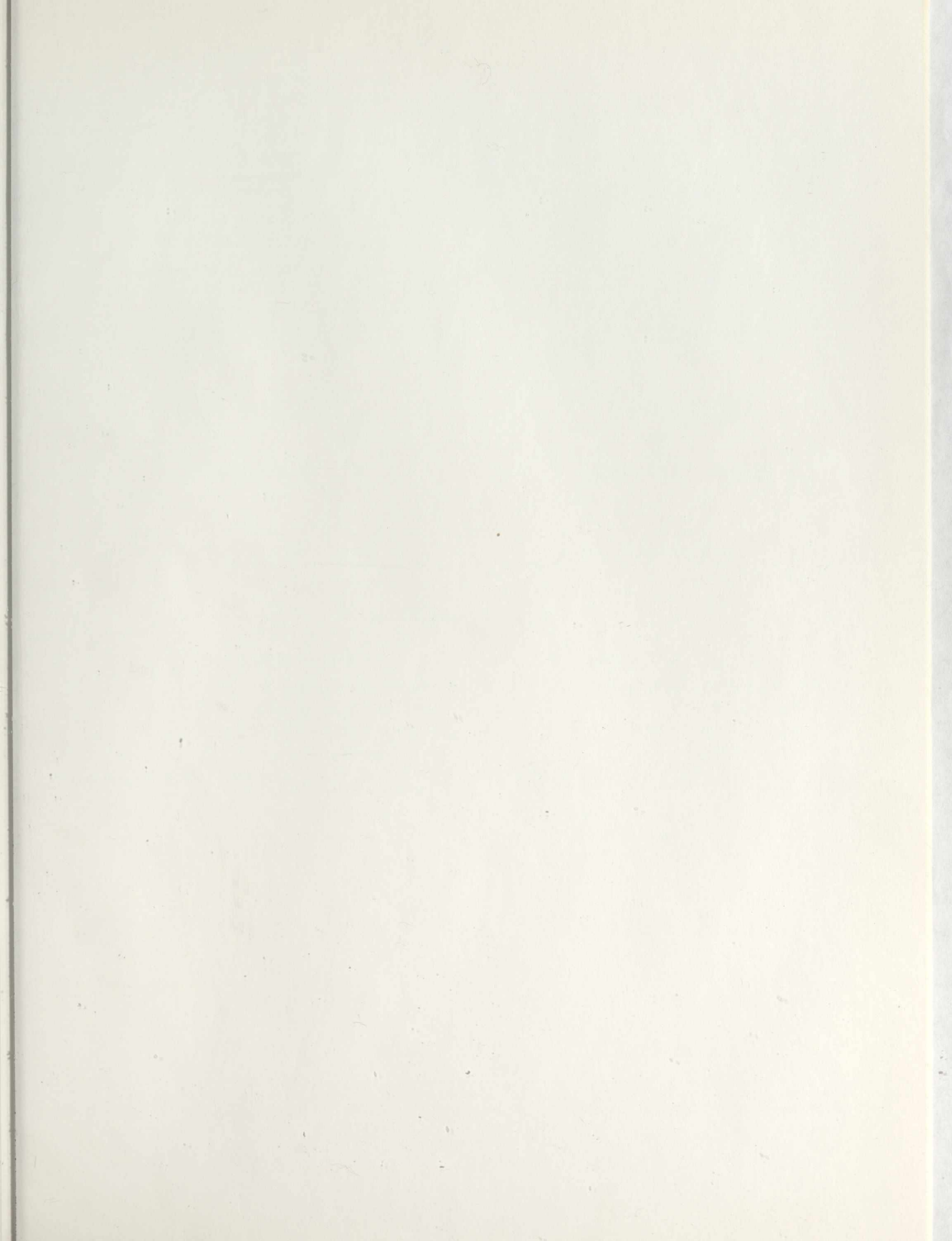
politiques nationales. Il faut établir un nouvel équilibre, et en conséquence, nous avons recommandé que les premiers ministres effectuent en priorité un réexamen de leurs positions budgétaires relatives, en vue d'accélérer la renégociation des accords devant se terminant en 1982.

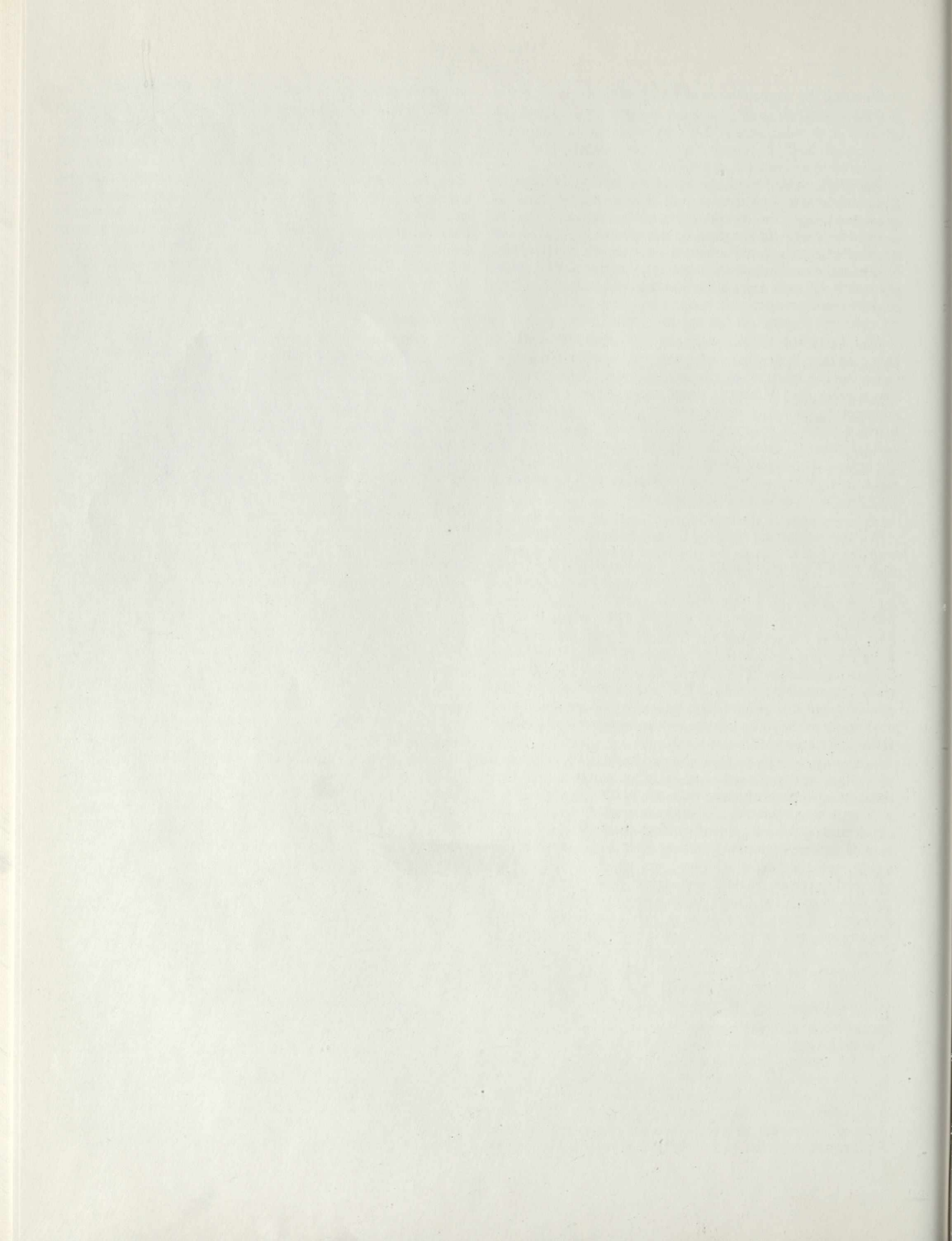
Un des objectifs de ce rééquilibre fiscal serait d'accorder une plus grande liberté de manœuvre au gouvernement fédéral. Grâce à cette flexibilité accrue, la politique budgétaire fédérale pourrait contribuer à accélérer la croissance, mais aussi—nous en soulignons l'importance—à stimuler les investissements. Toutes choses étant égales par ailleurs, l'amélioration de l'investissement (le «côté de l'offre») aura des effets plus bénéfiques, mais seulement à long terme, sur la performance.

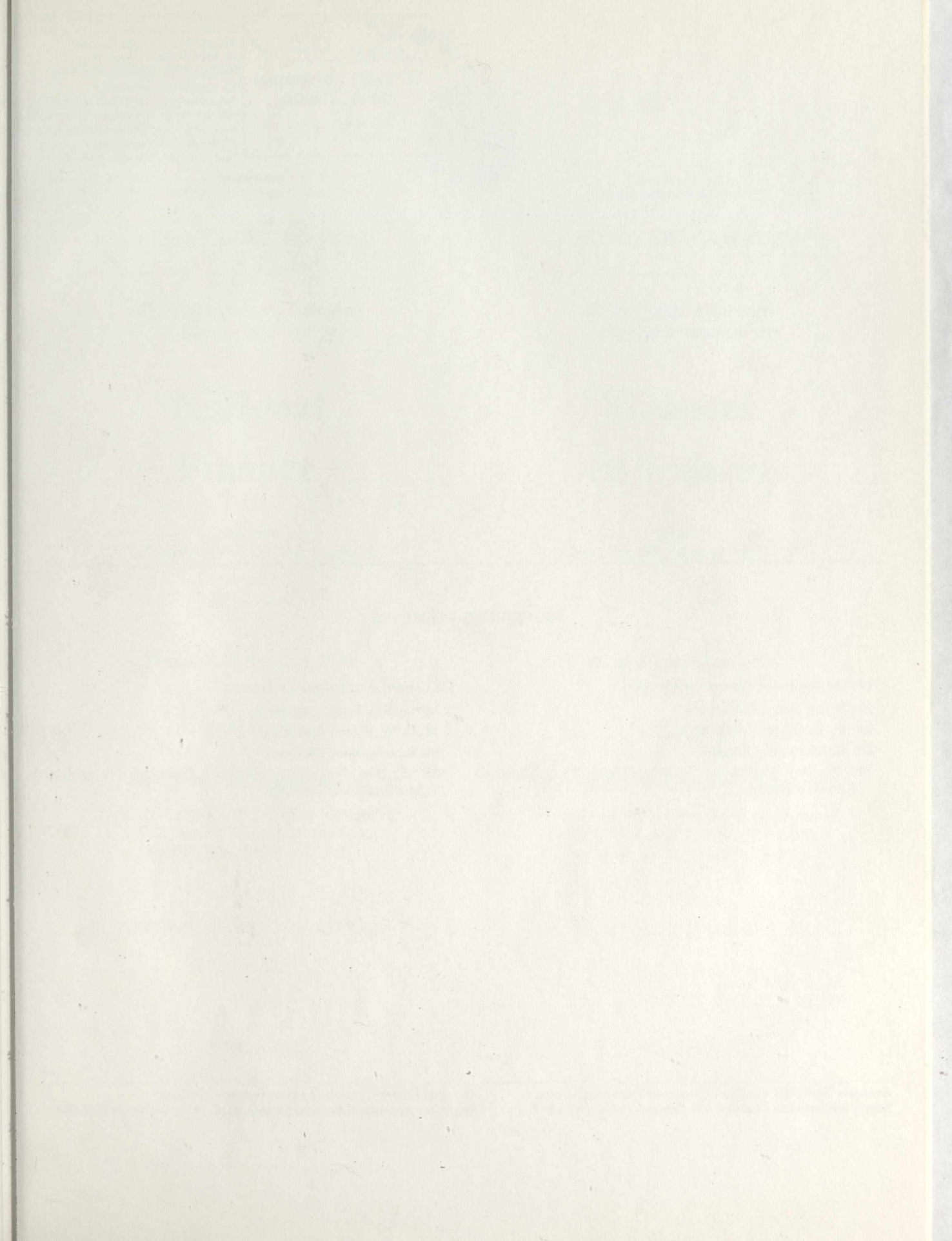
La question des relations fédérales-provinciales et de la politique économique ne commence ni ne finit évidemment par cet équilibre relatif entre les deux niveaux de gouvernement. Il nous est apparu que beaucoup d'avantages découleraient d'une attitude plus ouverte concernant tout le processus d'élaboration des politiques, c'est-à-dire plus d'ouverture entre les divers paliers de gouvernement, ainsi qu'entre les gouvernements et le public. En conséquence, le Conseil a recommandé que le gouvernement fédéral prenne l'habitude de présenter annuellement des perspectives budgétaires globales à moyen terme à l'examen du Parlement et du public.

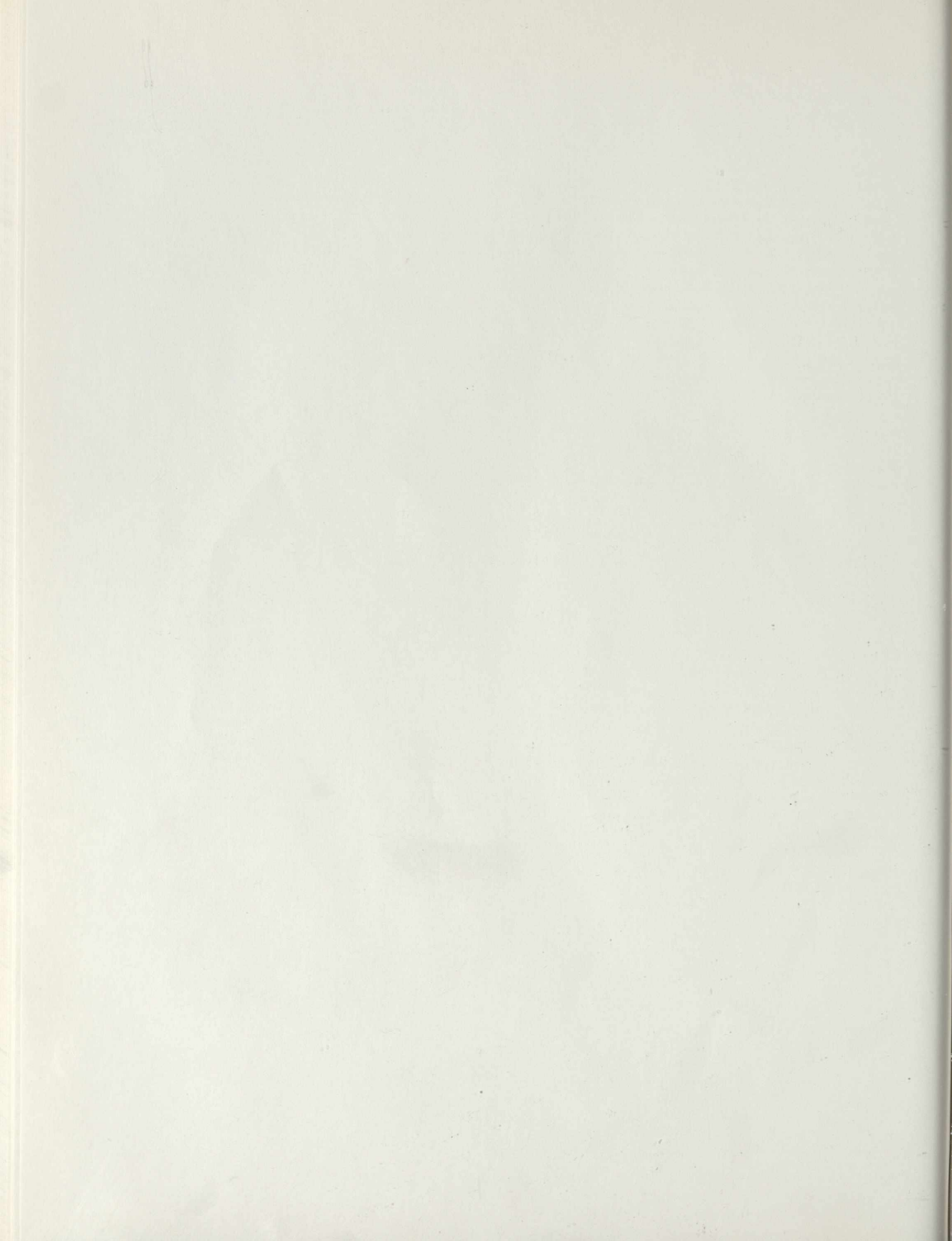
Nous recommandons également que le Gouvernement du Canada discute avec les premiers ministres de la possibilité de faire concorder les mémoires présentés par les gouvernements provinciaux et leurs organismes respectifs. Vous reconnaîtrez, je crois, que cette proposition est tout à fait conforme à l'esprit des recommandations de la Commission royale d'enquête sur la gestion financière et l'imputabilité. Le dernier discours du Trône indiquait que de telles perspectives seraient présentées à l'occasion du prochain budget. En outre, les projets actuels du Comité pour l'étude des problèmes et des perspectives économiques à moyen terme de l'économie canadienne contribueront probablement beaucoup à une plus grande ouverture et à une planification plus poussée de notre avenir économique.

Permettez-moi maintenant de résumer mes propos. Il nous semble que la meilleure stratégie consisterait à adopter pour le Canada une politique économique à moyen terme très clairement définie, à la bien faire comprendre à tous et à ne pas s'en éloigner, l'objectif prioritaire étant d'arriver à une diminution graduelle de l'inflation. Une telle approche éliminerait toutes les tendances à des politiques activistes axées sur les solutions à court terme, lesquelles ne feraient probablement qu'accroître encore l'incertitude actuelle. Les problèmes que rencontre présentement l'économie canadienne sont tenaces et marquent l'aboutissement d'une évolution de plusieurs années. Leur éradication nécessitera donc des efforts constants et résolus. Entretemps, nos perspectives de croissance économique, bien que moins prometteuses qu'elles ne l'étaient encore récemment, demeurent encore relativement bonnes au seuil de cette nouvelle décennie. Nous ne pourrions sans doute réaliser notre potentiel de production qu'avec une certaine dose de détermination, mais telle est la réalité à laquelle nous devons faire face.

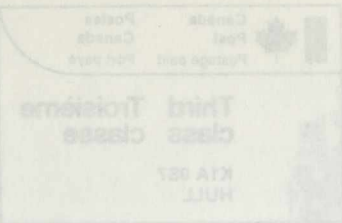








It is understood that this document is for the use of the Canadian Government Printing Office. Supply and Services Canada, 45 Sackville Court, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0S7. En cas de livraison, s'il y a lieu, par le gouvernement canadien, 45 boulevard Sackville-Court, Hull, Québec, Canada K1A 0S7.



1979

1979

SENATE OF CANADA

SENAT DU CANADA

Proceedings of the Standing Senate Committee on

Délibérations du comité sénatorial permanent des

National Finance

Finances nationales

The Honourable DOUGLAS T. TAYLOR

Le sénateur DOUGLAS TAYLOR

WITNESSES—TÉMOINS

1979
 Dr. Sylvia Ostry, President
 M. D. W. Slater, Director
 M. R. Lévesque, Director
 M. H. Bert Wastlander, Director

1979
 From the Economic Council of Canada:
 Dr. Sylvia Ostry, Chairman
 Dr. D. W. Slater, Director
 Dr. R. Lévesque, Director
 Mr. H. Bert Wastlander, Director

REPORT OF THE COMMITTEE

RAPPORT DU COMITÉ

WITNESSES

TÉMOINS

Available from the Canadian Government Printing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S7.

Available from the Canadian Government Printing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S7.



If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT
à l'Imprimerie du gouvernement canadien,
Approvisionnement et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESSES—TÉMOINS

From the Economic Council of Canada:

Dr. Sylvia Ostry, Chairman;
Dr. D. W. Slater, Director;
Dr. R. Lévesque, Director;
Mr. H. Bert Waslander, Director, Project Staff, Sixteenth
Annual Review.

Du Conseil économique du Canada:

M^{me} Sylvia Ostry, présidente;
M. D. W. Slater, directeur;
M. R. Lévesque, directeur;
M. H. Bert Waslander, directeur, Personnel des projets,
Seizième étude annuelle.



First Session
Thirty-first Parliament, 1979

Première session,
trente et unième législature, 1979

SENATE OF CANADA

SÉNAT DU CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

*Délibérations du comité
sénatorial permanent des*

**National
Finance**

**Finances
nationales**

Chairman:

The Honourable DOUGLAS D. EVERETT

Président:

L'honorable DOUGLAS D. EVERETT

Thursday, December 6, 1979

Le jeudi 6 décembre 1979

Issue No. 6

Fascicule n° 6

Second and final Proceedings on:

Deuxième et dernier fascicule concernant:

The Examination of the Main Estimates
laid before Parliament for the fiscal
year ending March 31, 1980

L'étude du Budget des dépenses déposé
au Parlement pour l'année financière
se terminant le 31 mars 1980

REPORT OF THE COMMITTEE

RAPPORT DU COMITÉ

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON
NATIONAL FINANCE

The Honourable D. D. Everett, *Chairman*

The Honourable W. Doody, *Deputy Chairman*

and

The Honourable Senators:

Austin	Manning
Balfour	Murray
Barrow	Nurgitz
Benidickson	*Perrault
Charbonneau	Phillips
Davey	Riel
Desruisseaux	Robichaud
*Flynn	Roblin
Godfrey	Sparrow
Hicks	Steuart

**Ex Officio Members*

(Quorum 5)

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DES FINANCES NATIONALES

Président: L'honorable D. D. Everett

Vice-président: L'honorable W. Doody

et

Les honorables sénateurs:

Austin	Manning
Balfour	Murray
Barrow	Nurgitz
Benidickson	*Perrault
Charbonneau	Phillips
Davey	Riel
Desruisseaux	Robichaud
*Flynn	Roblin
Godfrey	Sparrow
Hicks	Steuart

**Membres d'office*

(Quorum 5)

Published under authority of the Senate by the
Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Sénat par
l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnement et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

ORDER OF REFERENCE

Extract from the Minutes of Proceedings of the Senate of Thursday, November 1, 1979:

With leave of the Senate,

The Honourable Senator Roblin, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Macdonald:

That the Standing Senate Committee on National Finance be authorized to examine and report upon the expenditures proposed by the Estimates laid before Parliament for the fiscal year ending 31st March, 1980.

The question being put on the motion, it was—
Resolved in the affirmative.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des procès-verbaux du Sénat du jeudi 1^{er} novembre 1979:

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roblin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald,

Que le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à examiner les dépenses projetées dans le Budget des dépenses, au Parlement, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1980, et à en faire rapport.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat

Robert Fortier

Clerk of the Senate

In objection to the foregoing, the Committee on National Finance, in its report of 1978-79, recommended that the Main Estimates for 1979-80 be referred to the Senate Committee on National Finance for its examination and report. The Committee on National Finance, in its report of 1978-79, recommended that the Main Estimates for 1979-80 be referred to the Senate Committee on National Finance for its examination and report. The Committee on National Finance, in its report of 1978-79, recommended that the Main Estimates for 1979-80 be referred to the Senate Committee on National Finance for its examination and report.

The Main Estimates for 1979-80 amount to \$21,146 million. Of this amount \$5,768 million are for recurrent expenditures, \$2,146 million are for capital expenditures, and \$3,232 million are for advances. These estimates also include statutory requirements amounting to \$11,671 million and non-statutory requirements amounting to \$21,240 million. Of the total, \$20,382 million represents funds for which Parliament is asked to provide new authority.

The Committee is continuing its examination of the Main Estimates by reviewing the medium term economic outlook in order to attain perspective on the implications of present estimates for future economic development and growth.

BASIC PROBLEMS IN REVIEWING THE ESTIMATES

1. Trend in Ratio of Statutory to Total Estimates

In fiscal year 1972/73, statutory payments represented 34 per cent of budgetary estimates. By fiscal year 1979/80 the proportion had risen to almost 60 per cent. In absolute amount, as well, statutory expenditures increased substantially from \$10.2 billion in 1972-73 to \$11.6 billion and now exceed by 30 per cent the total budgetary estimates of only 7 years ago of \$19.0 billion (compared to \$20.7 billion in 1979-80).

For several departments statutory commitments exceed the amounts to be voted. For example, although \$1,143 billion is to be voted for the Canada Employment and Immigration Commission, statutory commitments amount to \$2.32 billion. For the Department of Health and Welfare, only \$431 million

At 11:55 the Committee adjourned to the call of the Chair. The Committee will reconvene at 10:00 a.m. on Wednesday, November 7, 1979. The Committee will reconvene at 10:00 a.m. on Wednesday, November 7, 1979. The Committee will reconvene at 10:00 a.m. on Wednesday, November 7, 1979.

Le Comité portait son étude des prévisions budgétaires d'un point de vue économique à moyen terme, de manière à cerner les perspectives que le budget actuel implique pour l'expansion et la croissance économiques dans les années à venir.

PRINCIPAUX PROBLÈMES ENUS LORS DE L'ÉTUDE DU BUDGET

1. La portion des dépenses statutaires par rapport à l'ensemble des prévisions budgétaires

Au cours de l'année financière 1972-73, les paiements statutaires représentaient 34 p. 100 des prévisions budgétaires, tandis que pour l'année financière 1979-80, ils atteignent près de 60 p. 100. De même les montants absolus de dépenses statutaires ont beaucoup augmenté passant de 10,2 milliards de dollars en 1972-73 à 11,6 milliards de dollars en 1979-80, dépassant ainsi de 30 p. 100 le total des prévisions budgétaires de 7 ans auparavant de 19,0 milliards de dollars (comparé à 20,7 milliards de dollars en 1979-80).

Dans le cas de plusieurs ministères les crédits statutaires sont supérieurs à ceux qui doivent être votés. Par exemple, la Commission canadienne de l'emploi et de l'immigration a des crédits statutaires et votés respectivement de 2,32 et 1,143 milliards de dollars. Pour le ministère de la Santé et du

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, DECEMBER 6, 1979

(7)

Pursuant to adjournment and notice the Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:30 a.m. to consider the Main Estimates laid before Parliament for the fiscal year ending March 31, 1980.

Present: The Honourable Senators Everett (*Chairman*), Doody, Godfrey, Hicks, Manning, Murray, Steuart. (7)

Present but not of the Committee: The Honourable Senator Neiman.

In Attendance: Mr. Peter Kemball from the Parliamentary Centre.

From the Program Branch of the Treasury Board the following witnesses were heard:

Mr. L. J. O'Toole, Assistant Secretary;

Mr. E. A. Radburn, Director, Estimates Division;

Mr. E. R. Stimpson, Director, Expenditures Analysis Division.

The Main Estimates were approved and the Chairman was instructed to report accordingly to the Senate.

At 11:25 the Committee adjourned to the call of the Chairman.

ATTEST:

Le greffier du Comité

J. H. M. Cocks

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 6 DÉCEMBRE 1979

(7)

Conformément à la motion d'ajournement et à l'avis de convocation, le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui à 9 h 30 pour étudier le Budget principal déposé devant le Parlement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1980.

Présents: Les honorables sénateurs Everett (*président*), Doody, Godfrey, Hicks, Manning, Murray, Steuart. (7)

Présent mais ne faisant pas partie du Comité: L'honorable sénateur Neiman.

Aussi présent: M. Peter Kemball, du Centre parlementaire.

De la Direction des programmes du Conseil du Trésor, les témoins suivants sont entendus:

M. L. J. O'Toole, secrétaire adjoint;

M. E. A. Radburn, directeur, Division des prévisions budgétaires;

M. E. R. Stimpson, directeur, Division de l'analyse des dépenses.

Le Budget principal est approuvé et on demande au président d'en faire rapport au Sénat.

A 11 h 25, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

ATTESTÉ:

REPORT OF THE COMMITTEE

December 13, 1979

The Standing Senate Committee on National Finance to which the estimates laid before Parliament for the fiscal year ending March 31, 1980, were referred has in obedience to the order of reference of Thursday, November 1, 1979, examined the said estimates and reports as follows:

INTRODUCTION

The Committee was authorized by the Senate, as recorded in the Minutes of Proceedings of the Senate of November 1, 1979, "to examine and report upon the expenditures proposed by the estimates laid before Parliament for the fiscal year ending March 31, 1980".

In obedience to the foregoing, the Committee made a general examination of the estimates and heard evidence from the Honourable S. M. Stevens, President of the Treasury Board and from the following officials of Treasury Board: Mr. J. L. Manion, Secretary; Mr. L. J. O'Toole, Assistant Secretary, Program Branch; Mr. E. A. Radburn, Director, Estimates Division; Mr. E. R. Stimpson, Director, Expenditure Analysis Division; and from the Economic Council of Canada: Dr. Sylvia Ostry, Chairman; Dr. D. W. Slater, Director; Dr. R. Lévesque, Director; Mr. H. Bert Waslander, Director, Project Staff, Sixteenth Annual Review.

The Main Estimates for 1979-80 amount to \$52,913 million. Of this amount \$50,768 million are for budgetary items and \$2,146 million are for non-budgetary items (loans, investments and advances). These estimates are also divided into statutory requirements amounting to \$31,673 million and non-statutory amounting to \$21,240 million. Of the total budgetary estimates \$20,382 million represents funds for which Parliament is asked to provide new authority.

The Committee is continuing its examination of the Main Estimates by reviewing the medium term economic outlook in order to attain perspective on the implications of present estimates for future economic development and growth.

BASIC PROBLEMS IN REVIEWING THE ESTIMATES

1. Trend in Ratio of Statutory to Total Estimates

In fiscal year 1972/73, statutory payments represented 54 per cent of budgetary estimates. By fiscal year 1979/80 the proportion had risen to almost 60 per cent. In absolute amount, as well, statutory expenditures increased substantially from \$10.2 billion to \$30.3 billion and now exceed by 50 per cent the total budgetary estimates of only 7 years ago of \$19.0 billion (compared to \$50.7 billion in 1979-80).

For several departments statutory commitments exceed the amounts to be voted. For example, although \$1.143 billion is to be voted for the Canada Employment and Immigration Commission, statutory commitments amount to \$2.32 billion. For the Department of Health and Welfare, only \$431 million

RAPPORT DU COMITÉ

Le 13 décembre 1979

Le Comité sénatorial permanent des Finances nationales qui a été saisi du Budget des dépenses déposé au Parlement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1980 a, conformément à l'ordre de renvoi du jeudi 1^{er} novembre 1979, étudié ledit budget et en faire le rapport suivant:

INTRODUCTION

D'après le procès-verbal du Sénat du 1^{er} novembre 1979, le Comité a reçu du Sénat l'autorisation «d'examiner les dépenses projetées dans le Budget des dépenses, déposé au Parlement, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1980, et d'en faire rapport».

Conformément à cette motion, le Comité a étudié l'ensemble du budget des dépenses et entendu les témoignages de l'honorable S. M. Stevens, président du Conseil du Trésor et des fonctionnaires suivants du Conseil: M. J. L. Manion, secrétaire; M. L. J. O'Toole, secrétaire adjoint, Direction des programmes; M. E. A. Radburn, directeur, Division des prévisions budgétaires; M. E. R. Stimpson, directeur, Division de l'analyse des dépenses; il a aussi entendu des représentants du Conseil économique du Canada: M^{me} Sylvia Ostry, présidente; M. D. W. Slater, directeur; M. R. Lévesque, directeur; et M. H. Bert Waslander, directeur, Personnel du projet, 16^e exposé annuel.

Le Budget des dépenses de 1979-80 s'établit à 52,913 millions de dollars. Les postes budgétaires et non budgétaires (prêts, investissements et avances) représentent respectivement 50,768 et 2,148 millions de dollars. Ces prévisions comprennent également les postes statutaires de 31,673 millions de dollars et non statutaires de 21,240 millions de dollars. Les fonds pour lesquels le Parlement est prié de fournir une nouvelle autorisation représentent 20,382 millions de dollars.

Le Comité poursuit son étude des prévisions budgétaires dans une perspective économique à moyen terme de manière à cerner les répercussions que le budget actuel pourrait avoir sur l'expansion et la croissance économiques dans les années à venir.

PRINCIPAUX PROBLÈMES RENCONTRÉS DANS L'ÉTUDE DU BUDGET

1. La portion des dépenses statutaires par rapport à l'ensemble des prévisions budgétaires

Au cours de l'année financière 1972-1973, les paiements statutaires représentaient 54 p. 100 des prévisions budgétaires, tandis que pour l'année financière 1979-1980, ils atteignent près de 60 p. 100. De même les montants absolus de dépenses statutaires ont beaucoup augmenté passant de 10,2 à 30,3 milliards de dollars. Les prévisions budgétaires totales qui étaient de 19,0 milliards de dollars en 1972-1973 sont de 50,7 milliards de dollars en 1979-1980. C'est ainsi qu'aujourd'hui les paiements statutaires excèdent de 50 p. 100 le total des prévisions budgétaires d'il y a 7 ans.

Dans le cas de plusieurs ministères les crédits statutaires sont supérieurs à ceux qui doivent être votés. Par exemple, la Commission canadienne de l'emploi et de l'immigration a des crédits statutaires et voter respectivement de 2,32 et 1,143 milliards de dollars. Pour le ministère de la Santé et du

is to be voted as against \$13.643 billion in statutory commitments. For the Department of Finance the comparable figures are \$168.1 million and \$11.25 billion and for the Secretary of State \$328 million and \$1.67 billion.

2. Public Debt Payments

During the past decade payments on the public debt have increased from 12.6 to 16.5 percent of the budgetary expenditures and now amount to \$8.5 billion. They constitute the second largest item of budgetary expenditure, exceeding the combined payments for transportation and communications (5.9%), culture (2.0%) general government (4.4%) and internal overhead (3.1%).

Comparing the growth of public debt with budgetary expenditure over time has been rendered less meaningful in recent years by the increasing reliance on the tax system as a policy lever, a practice generally known as tax expenditures. This includes a variety of "tax breaks" for business and individuals, and yielding of "tax points" to provinces. Tax expenditures have grown rapidly during the past five years and amount to more than payments on the public debt. The Committee is already on record as being concerned with the fact that no systematic parliamentary scrutiny of tax expenditures occurs. It welcomes the initiative of the Minister of Finance in making public an estimate of the cost of these tax expenditures.

3. Decline in Economic Development and Support

The relative share of expenditure on economic development and support declined from 13 to 10.9 per cent during the decade 1969-70 to 1979-80. During the first years of the decade, the share rose so that the actual rate of decline in recent years is understated.

It is difficult to know how to interpret these figures. Economic development has certainly been supported in certain instances by tax expenditures, which have not been related to actual expenditure. Moreover, direct expenditures for economic development may have also been partially replaced by loan guarantees. For example, a \$2 million item for liabilities under the Small Business Loans Act appears to be in support of economic development but would appear in the estimates only when guarantees must be honoured. Such changes in methods of financing programs make it difficult for the Committee to review the estimates and make judgements about the implications of overall shifts. As the President of the Treasury Board told the Committee in connection with tax expenditures, "... when you are trying to get a handle on the rising expenditures, you should keep your eye on both sides."

4. Payments to Other Levels of Government

Payments to other levels of government have increased by about \$2.8 billion dollars in the past three years. In fact these increases are understated by some 25 per cent, since they do

Bien-être social, les dépenses statutaires par rapport aux crédits votés sont de: 13,643 milliards contre 431 millions de dollars, pour le ministère des Finances, 11,25 contre 168,1 milliards de dollars, et pour le Secrétariat d'État, 1,67 milliards contre 328 millions de dollars.

2. Service de la dette publique

Au cours de la dernière décennie, le service de la dette publique est passé de 12,6 p. 100 à 16,5 p. 100 des dépenses budgétaires. Il représente aujourd'hui au moins 8,5 milliards. Elle dépasse l'ensemble des paiements pour les transports et les communications (5,9%), la culture (2,0%) les services du gouvernement généraux (4,4%) et les frais généraux internes (3,1%).

La comparaison entre l'augmentation de la dette publique et les dépenses budgétaires pour une période donnée joue un rôle beaucoup moins important ces derniers temps en raison de l'usage croissant du système fiscal comme levier politique, une pratique que l'on qualifie habituellement de dépenses fiscales. Ces dernières comprennent les allègements fiscaux accordés aux entreprises et aux particuliers et les points fiscaux aux provinces. Ces dépenses fiscales ont augmenté très rapidement ces cinq dernières années et on estime que leur valeur excède le service de la dette publique. Le Comité a déjà exprimé son inquiétude à l'égard du fait qu'il n'y ait pas examen parlementaire systématique des «dépenses fiscales». Il est content que le ministre des Finances prenne l'initiative de divulguer le coût estimatif de ces dépenses fiscales.

3. La baisse des dépenses destinées à l'expansion et au soutien économiques

De 1969-1970 à 1979-1980, la part de ce secteur de dépenses est passée de 13 p. 100 à 10,9 p. 100. Vu que cette part a augmenté avant de baisser, le taux de diminution exprimé est inférieur à la réalité.

Il est difficile d'interpréter ces chiffres. En effet, dans certains cas, les dépenses fiscales qui n'étaient pas des dépenses réelles ont favorisé le développement économique. Cette baisse s'expliquerait peut-être aussi par le fait que les dépenses directes engagées aux fins du développement économique ont été partiellement remplacées par des garanties de prêts. Par exemple, un poste de 2 millions de dollars en obligations prévues aux termes de la Loi sur les prêts aux petites entreprises donne du poids à cette hypothèse. Cet article de dépense dans le budget en tant que tel seulement lorsqu'il faut donner effectivement des garanties. A cause de modifications de cette nature dans les méthodes de financement des programmes le Comité ne peut plus étudier le budget et le comprendre suffisamment pour pouvoir juger des conséquences des changements globaux. Le président du Conseil du Trésor a déclaré au Comité au sujet des dépenses fiscales qu'il faut regarder des deux côtés quand on essaie de freiner l'accroissement des dépenses.

4. Paiements effectués aux autres paliers gouvernementaux

Les paiements effectués aux autres paliers gouvernementaux ont augmenté d'environ 2,8 milliards de dollars pendant les trois ans. En fait, ces augmentations sont de 25 p. 100

not reflect decisions to yield tax points in lieu of expenditures, complicating the task of making comparisons over time.

5. Validity of Expenditure Overview Guidelines

It was suggested to the Committee that improvement in the monitoring of expenditure trends might be achieved from the use of three or four ratios which would reflect specific significant elements. The usefulness of monitoring government expenditures by applying broad yardsticks such as, for example, their ratio to gross national product, was discussed. Mr. O'Toole pointed out that this ratio fails to reflect changes in approach such as switching from direct expenditures to tax expenditures or yielding tax points. Another problem not solved in this way is the comparison of payments which are quite different in nature such as transfer payments to persons, purchases of assets and services, etc. However, Mr. O'Toole cautioned the Committee that while the ratio information is presented in the Federal Expenditure Plan, "... in the process of trying to allocate resources and carry out our functions, it does not enter into the science or art of resource allocation ..."

The Committee was also informed that international comparisons such as expenditure dollars as a percent of gross domestic product or the ratio of public servants to total employment are of dubious value and possibly misleading as guidelines to expenditure trends. For example, in the United Kingdom employees of the nationalized industries would be included in the government total. In Canada or the United States employees performing the same functions in the same industries would not.

6. Lack of Policy Overview Information

The Committee requested information to assist it in its work of reviewing the estimates, including: the net after tax amount transferred by the federal government directly to persons by various income groups and the total and net amounts transferred to groups which are objects of government concern, e.g. senior citizens, natives, small business, farmers, etc. Treasury Board does not maintain such information but agreed to obtain it for two specific programs on a gross basis by income level. Officials also agreed to obtain information which would show the total amount of federal funds transferred to Status Indians and Inuit from a variety of government programs.

A second request was made for a ten year survey of the number of personnel by Ministry to help interpret the changes between current and past fiscal years. Treasury Board undertook to provide this to the Committee.

inférieure à la réalité, car elles ne reflètent pas les décisions prises de concéder des points fiscaux au lieu de faire des dépenses.

5. Validité des lignes directrices en matière de dépenses

On propose au Comité qu'en l'utilisant trois ou quatre coefficients plus représentatifs des éléments significatifs, on pourrait mieux surveiller la tendance des dépenses. On a discuté de l'utilité de surveiller les dépenses gouvernementales par rapport au produit national brut. M. O'Toole expose les faiblesses de ce rapport, notamment, l'impossibilité où il est de rendre compte des modifications aux programmes, par exemple, lorsqu'on passe des dépenses directes aux dépenses fiscales ou à celle de points fiscaux. Une autre faiblesse de ce coefficient est l'impossibilité de faire des comparaisons à cause de la différence de nature et donc d'effet des différents types de paiements que contient le total des dépenses; par exemple, les paiements de transfert aux particuliers, les achats de biens et de services, etc. Bien que le coefficient soit mentionné dans les Prévisions de dépenses fédérales, M. O'Toole annonce au Comité que, dans le processus d'affectation des ressources, car cela ne fait pas partie des techniques d'affectation des ressources.

On a également informé le Comité que les comparaisons des dépenses gouvernementales nationales, notamment, le pourcentage des dépenses par rapport au produit intérieur brut ou le coefficient des fonctionnaires par rapport à la main-d'œuvre totale, sont de valeur douteuse et peuvent prêter à erreur si ces comparaisons servent de critères pour les tendances des dépenses. Par exemple, au Royaume-Uni, les employés des industries nationalisées sont considérés comme les fonctionnaires. Par contre, au Canada ou aux États-Unis, les employés assurant les mêmes fonctions dans le même genre d'usine ne sont pas comptés comme fonctionnaires.

6. Manque d'information sur l'orientation

Le Comité a demandé que lui soit présentés une gamme de renseignements sur l'aperçu de l'orientation pour l'aider dans son étude du budget. Parmi les renseignements demandés, on note: le montant net après impôt que transfère directement le gouvernement fédéral aux particuliers, selon les différents groupes de revenus; les montants totaux et nets transférés aux groupes qui font l'objet d'une attention spéciale de la part du gouvernement, par exemple, les citoyens du troisième âge, les autochtones, les petites entreprises, les agriculteurs, etc. Le Conseil du Trésor ne conserve pas ces renseignements, mais il a accepté de se les procurer pour deux programmes précis par montants bruts et par groupe de revenu. Les fonctionnaires ont également accepté de se procurer des renseignements qui indiqueraient le total des fonds fédéraux que reçoivent les Indiens et les Inuit inscrits en vertu de différents programmes gouvernementaux.

On a également demandé la fourniture d'un document décrivant la tendance sur dix ans du nombre de fonctionnaires par ministère afin de nous aider à interpréter les changements survenus entre l'année financière actuelle et les précédentes. Le Conseil du Trésor a promis de remettre ces renseignements au Comité.

7. Conclusion

The President of the Treasury Board indicated that the government had identified serious problems in the expenditure management process and was in the process of restructuring it. The New Expenditure Management System paper tabled by the government in the House of Commons on 6 December 1979, identifies many deficiencies in the financial management of public programs which this Committee, unique as the only parliamentary committee with responsibility for the entire estimates, faces when conducting its annual review of the main estimates.

When asked if he was content with the present mechanism for parliamentary scrutiny of the estimates, the President of the Treasury Board replied, "I am not satisfied". He urged the Committee in the course of its next review of main estimates to give special attention to the resource envelope system of expenditure management being introduced by the government. This suggestion could result in the Committee having to consider tax expenditure information as well as the economic impact of regulations.

MONITORING IMPLEMENTATION OF PROGRAM TERMS AND CONDITIONS

Responsibility for monitoring established program guidelines, terms and conditions was the subject of substantial discussion, particularly in regard to the Indian Program Activities of the Department of Indian and Northern Affairs. Committee members expressed the view that such activity should be the responsibility of the Treasury Board. Mr. O'Toole replied that, "... we rely on the law and the regulations and assume that they are followed." He then mentioned that the Comptroller General, who reports to the President of the Treasury Board, has functional responsibility for this type of compliance audit. Primary responsibility rests with the internal audit units within departments and agencies and is subject to review by the Auditor General.

Based upon a survey the Comptroller General has conducted in twenty-one major departments, the quality of the work performed by internal audit groups was reported to be very uneven. In departments where the work of the internal audit group was determined to be inadequate, the Comptroller General has or will reach agreement on a plan for improvement as part of the Improved Management Practices and Controls (IMPAC) program.

1. Intergovernmental Agreements Objectives and Monitoring

In response to the question, "Who is responsible to satisfy themselves that the federal objectives behind these programs are achieved?", the Treasury Board indicated that there was considerable variation. In the case of the Established Programs Financing Act, "the legislation governs" and monitoring is clearly the responsibility of sponsoring departments. In the case of subsidiary agreements between the Department of Regional Economic Expansion and a province, a management committee, composed of representatives of both governments, is responsible. Thus it appears that the chain of responsibility from the Comptroller General through Internal Audit to the

7. Conclusion

Le président du Conseil du Trésor indique brièvement que le gouvernement reconnaît l'existence de graves problèmes dans le processus de gestion des dépenses et qu'il est en train de le restructurer. Dans son document intitulé «Le nouveau système de gestion des dépenses» déposé à la Chambre des communes le 6 décembre 1979, le gouvernement reconnaît l'existence de nombreuses insuffisances dans la gestion du financement des programmes publics, problèmes qu'affronte le Comité lors de son examen annuel du budget principal. Les besoins du Comité sont uniques car il est le seul comité parlementaire qui ait un droit de regard sur la totalité du budget.

Interrogé sur la qualité du mécanisme actuel d'étude parlementaire du budget, le président du Conseil du Trésor répond: «Le processus actuel ne me satisfait pas», et indique qu'il pourrait être souhaitable que le Comité effectue son prochain examen du budget principal en fonction du système de l'enveloppe de répartition et de contrôle des dépenses adopté-récemment par le gouvernement. Cette proposition a de très vastes conséquences. En effet, le Comité devrait alors étudier les renseignements concernant les dépenses fiscales de même que les conséquences économiques des règlements.

LE CONTRÔLE DE L'APPLICATION DES MODALITÉS DES PROGRAMMES

La responsabilité du contrôle des lignes directrices et des modalités des programmes établis a fait l'objet d'abondantes discussions, notamment à propos des activités des programmes du ministère des Affaires indiennes et du Nord. Des membres du Comité se disent d'avis que ces activités devraient relever du Conseil du Trésor, ce à quoi M. O'Toole répond que le conseil du Trésor s'en remet à la Loi et aux règlements et suppose qu'ils sont respectés. Il indique ensuite que le Contrôleur général, qui fait rapport au Président du Conseil du Trésor, est chargé de ce type de vérification. La responsabilité incombe au premier chef aux groupes de vérification interne des ministères et organismes gouvernementaux, et elle est soumise au contrôle du Vérificateur général.

D'après une étude réalisée par le Contrôleur général dans vingt-et-un des principaux ministères, la qualité du travail fourni par les groupes de vérification interne est très inégale. Dans les ministères où elle a été jugée insuffisante, le Contrôleur général est parvenu ou va parvenir à un accord dans le cadre du Programme d'amélioration des pratiques et des procédures de contrôle en matière de gestion.

1. Objectifs et contrôle des accords intergouvernementaux

En réponse à la question: «Qui est chargé de s'assurer de la réalisation des objectifs fédéraux qu'ont motivé les programmes?», le Conseil du Trésor indique que cela dépend du programme en cause. Dans le cas de la Loi de financement des programmes établis, c'est elle qui règle et le contrôle de l'application des programmes incombe sans équivoque aux ministères dont ils relèvent. Dans le cas d'un accord complémentaire entre le ministère de l'Expansion économique régionale et une province, cette responsabilité incombe à un comité de gestion formé de représentants des deux gouvernements. Dans un tel cas, il se peut que le processus de contrôles

Auditor General may not operate with the same degree of assurance that it would in the case of a purely federal program.

Effective monitoring rests upon clear statements of objectives, terms and conditions. Intergovernmental agreements pose particular difficulties for monitoring because of their negotiated nature. Clarity of objectives and precision in the statements of terms and conditions may be compromised as the price of agreement, according to Treasury Board officials. Nevertheless the Committee considers that where the federal government is contributing large sums of money to joint programs, both the provinces and the federal government have a responsibility to see that the objectives agreed to are actually being achieved.

The Committee suggests, therefore, that the Treasury Board provide a statement which outlines the major types of monitoring processes used in intergovernmental agreements. This should include provisions for monitoring contained in an agreement, the actual mechanisms to be used as well as an assessment of the strengths and weaknesses of provisions and mechanisms in practice. The Established Programs Financing Act and subagreements within the Department of Regional Economic Expansion General Development Agreement Program would be of particular interest to the Committee as cases in point.

PETRO CANADA

Following substantial discussion of the financial outlook for Petro Canada the Minister stated that he would provide the Committee with certain financial information if the Committee felt that it would be helpful. Such information, in the view of the Committee should include: the amount invested to date; the value of loans and loan guarantees and letters of comfort, if any; grants; current value of the assets and estimated cash flow for the next ten years or until such time as the cash flow is positive, and return on investment.

ACCOUNTS OF CANADA

The Minister expressed his concern that the accounts of Canada do not quantify contingent liability in that letters of comfort, such as the \$350 million in letters of comfort to banks on behalf of Canadair, are not specified, an amount which is, proportionately, twice the \$1.5 billion requested of the United States government by Chrysler.

ESTABLISHED PROGRAMS FINANCING ACT

The programs funded under this act, which include Medicare, Hospital Insurance and Post Secondary Education, were formerly cost shared with the provinces. The advent of the Established Programs Financing Act of 1977 changed the means of financing from cost sharing of expenditures to a combination of federal tax points transferred to the provinces and cash contributions, the combined value of which is guaranteed not to fall below a specified amount. Thus if, as has

successifs entre le Contrôleur général, les groupes de vérification interne et le Vérificateur général ne fonctionne pas de façon aussi parfaitement que dans le cas d'un programme purement fédéral.

L'efficacité du contrôle dépend de l'énoncé précis de modalités et des objectifs. Les accords intergouvernementaux suscitent des difficultés particulières de contrôle du fait qu'ils sont négociés. Selon les représentants du Conseil du Trésor, la clarté des objectifs et la précision de l'énoncé des modalités peuvent donner lieu à une certaine ambiguïté. Néanmoins, le Comité estime que lorsque le gouvernement fédéral accorde d'importantes subventions à ces programmes conjoints, il partage avec les provinces la responsabilité de veiller à ce que les objectifs convenus soient effectivement atteints.

Le Comité propose donc que le Conseil du Trésor fasse une déclaration présentant les principaux types de contrôle prévus dans les accords intergouvernementaux. Cette déclaration devrait présenter les dispositions de l'accord concernant le contrôle, les mécanismes effectivement utilisés, ainsi que les avantages et les insuffisances des dispositions et des processus dans la pratique. La Loi de financement des programmes établis et les accords subsidiaires du programme d'entente de développement du ministère de l'Expansion économique régionale intéressent particulièrement le Comité à ce titre.

PÉTRO-CANADA

Après une discussion poussée sur les perspectives financières de Pétro-Canada, le ministre a déclaré que, si le Comité jugeait à propos, il lui fournirait certains renseignements d'ordre financier. De l'avis du Comité, ces renseignements devraient porter, entre autres, sur ce qui suit: les montants investis à ce jour, la valeur des prêts et de leurs garanties et, éventuellement, des lettres d'accords présumés; la valeur actuelle de l'actif et les prévisions concernant le mouvement de trésorerie pour les dix prochaines années où jusqu'à ce que ce mouvement se solde par un excédent, ainsi que la rentabilité des investissements.

COMPTES PUBLICS

Le Ministre s'inquiète de ce que les comptes publics ne reflètent pas suffisamment l'important passif éventuel que représentent par exemple les lettres d'accords présumés, comme le montant des 350 millions de dollars accordés aux banques au nom de Canadair. Ce montant représente, proportionnellement, deux fois le montant de 1,5 milliard de dollars demandé au gouvernement des États-Unis par Chrysler.

LOI DE FINANCEMENT DES PROGRAMMES ÉTABLIS

Les programmes financés en vertu de cette loi, notamment l'assurance-maladie, l'assurance-hospitalisation et l'enseignement postsecondaire, constituaient auparavant des programmes dont le coût était partagé avec les provinces. La Loi de financement des programmes établis, de 1977 a apporté des changements dans le financement de ces programmes; d'un financement partagé, on est passé à une combinaison des points fiscaux fédéraux transférés aux provinces et des contri-

happened, the estimated value of the transferred tax points is below the predicted value, the federal government must increase its cash payments.

The Committee's attention was drawn to a legal aspect of the Act with significant financial implications. Under the Act the agreement cannot be re-opened unilaterally before March 31, 1983. Consequently the prospect of significant unplanned for and uncontrollable cash expenditures exists for three more fiscal years.

Treasury Board officials informed the Committee that at the time the provisions incorporated into the Act were being negotiated the economic assumptions made by the Department of Finance regarding the potential value of the tax points to be transferred were not reviewed by the Treasury Board. The Committee was informed that it is not Treasury Board's responsibility to do so in spite of the major financial implications involved. Nor is it their responsibility to do so for the annual estimates of the value of the tax points.

The President of the Treasury Board indicated that in budgetary presentations, the government would provide four to five year economic overviews "... which will show the trends we are heading into if expenditure levels are not halted." Dr. Ostry presented estimates of such trends to 1985 based on present programs and anticipated economic developments over the next five years. Dr. Ostry suggested that, "If the present tax and transfer payment system, and the present federal provincial fiscal arrangements continue, the federal government will continue or run a deficit in the order of \$12 billion year after year to 1985... even if unemployment were to decline to 5.5%...". Dr. Ostry concluded that the federal government had "lost almost all of its room to manoeuvre in terms of stabilizing the national economy." and urged that a number of steps be taken regarding government finance including possible reformation of the Revenue Equalization Program in light of the strains imposed by rapidly rising energy prices, and a re-evaluation of the Established Program Financing Act as soon as possible. This latter suggestion was also made by the President of the Treasury Board. The preliminary reaction of the Committee is that such evaluations would be desirable, and the Committee will be considering these problems as part of its ongoing examination of the progress of the economy into the medium term future.

Respectfully submitted,

Le président

D. D. Everett

Chairman

butions en espèces, de manière à ce que leur valeur se maintienne au delà d'un montant précis. Donc si, comme cela s'est produit, la valeur des points fiscaux transférés est inférieure à la valeur prévue, le gouvernement fédéral doit augmenter ses paiements en espèces.

On a attiré l'attention du Comité sur un aspect intéressant de la loi sur le plan juridique et ayant des répercussions financières importantes. En vertu de la loi, l'accord ne peut pas être brisé unilatéralement avant le 31 mars 1983. Par conséquent, la perspective de dépenses importantes en espèces non planifiées et non contrôlées existe pour encore trois exercices financiers consécutifs.

Les hauts fonctionnaires du Conseil du Trésor ont avisé le Comité qu'au moment de négocier les dispositions à inclure dans la loi, les prévisions économiques du ministère des Finances concernant la valeur potentielle des points fiscaux à transférer n'avait pas été étudiée par le Conseil du Trésor. Le Comité a été informé qu'il ne relève pas du Conseil du Trésor de faire cette vérification, malgré l'importance des engagements financiers en jeu. Il n'incombe pas non plus au Conseil du Trésor de le faire pour les prévisions annuelles de la valeur des points fiscaux.

Le Président du Conseil du Trésor indique que, dans ses présentations budgétaires, le gouvernement fournirait des prévisions économiques pour les quatre ou cinq ans à venir, prévisions qui montreraient les tendances qu'il nous faudra envisager si nous ne limitons pas les dépenses. M^{me} Ostry présente des prévisions de ces tendances jusqu'en 1985 fondées sur les programmes actuels et le développement économique prévu pour les cinq prochaines années. Elle a dit, en particulier: «Si nous conservons notre système fiscal actuel, avec les mêmes paiements de transfert, ainsi que les accords budgétaires fédéraux-provinciaux présentement en vigueur, le gouvernement fédéral continuera de subir un déficit de l'ordre de 12 milliards de dollars par année jusqu'en 1985, même si le taux de chômage était réduit à 5,5 p. 100 durant cette période». M^{me} Ostry conclut que le gouvernement fédéral perd presque toute sa liberté de manoeuvre en ce qui concerne la stabilisation de l'économie nationale et elle demande que l'on prenne instamment un certain nombre des mesures concernant les finances gouvernementales, notamment la réforme éventuelle des programmes de péréquation, en tenant compte des restrictions imposées par la montée rapide du prix de l'énergie, et une nouvelle étude de la Loi de financement des programmes établis. Cette dernière suggestion est aussi faite par le Président du Conseil du Trésor. A première vue, le Comité convient que ces révisions sont souhaitables et il examinera ces problèmes dans son étude des progrès de l'économie à moyen terme.

Respectueusement soumis,

EVIDENCE

Ottawa, Thursday, December 6, 1979

[Text]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9.30 a.m. to continue its examination of the main estimates laid before Parliament for the fiscal year ending March 31, 1980.

Senator Douglas D. Everett (*Chairman*) in the Chair.

The Chairman: Honourable senators, we are here to continue our consideration of the estimates for the year ending March 31, 1980. We have with us this morning Messrs. O'Toole, Radburn and Stimpson. Do you have any opening remarks to make, Mr. O'Toole?

Mr. L. J. O'Toole, Assistant Secretary, Program Branch, Treasury Board Secretariat: No.

The Chairman: Then we will go straight to questions. I understand you will lead off, Senator Stuart.

Senator Stuart: Thank you very much, Mr. Chairman. I have just a couple of points I want to deal with. For years the National Finance Committee, in advocating restraint of government spending, used as a yardstick the relationship or the comparison of federal government spending to the percentage of the gross national product. Since the establishment of the Established Programs Financing Act of 1977 and the change that has taken place in using tax points and tax expenditures to achieve program objectives, how valid is this comparison? Can this comparison of federal government expenditures to the gross national product be used by us any more? If it can be, how valid is it? If not, what other suggestions do you have, or do you have a rule of thumb that we can use as a measure?

Mr. O'Toole: Mr. Chairman, I think there are probably several different standpoints from which one could begin to answer that question. I would not pretend to be equally competent to answer it from all of those vantage points. I am not a trained economist.

One vantage point is simply that of its use as a convenient yardstick. For example, the previous government had set its own spending policy in those terms several years ago, and it was judged, and I guess asked to be judged, on its spending performance against that particular yardstick. In that sense, therefore, it was simply an arbitrarily chosen yardstick. Perhaps it could be argued that it is as good as any other arbitrarily chosen yardstick.

The second point I would make is that, while I mentioned earlier that I am not a trained economist, I think it is generally accepted that as an economic yardstick it is virtually meaningless, because the total government spending, as it is usually defined in the estimates, using the estimates approach, that is, is one that includes all types of expenditures. How shall I put it? It lumps all types of expenditures together as government spending, in spite of the fact that a large proportion of it, for example, is transfer payments. The economic effect of it on the transfer payments is considerably different from that on

TÉMOIGNAGES

Ottawa, le jeudi 6 décembre 1979

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui à 9 h 30 pour poursuivre l'étude du budget principal déposé devant le Parlement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1980.

Le sénateur Douglas D. Everett (*Président*) occupe le fauteuil.

Le président: Honorables sénateurs, nous allons ce matin poursuivre l'étude du budget principal de l'année financière se terminant le 31 mars 1980. Nous avons avec nous comme témoins MM. O'Toole, Radburn et Stimpson. Monsieur O'Toole, avez-vous une déclaration préliminaire à faire?

M. L. J. O'Toole, secrétaire adjoint, Direction des programmes du secrétariat du Conseil du trésor: Non.

Le président: Nous allons donc passer directement aux questions. Si j'ai bien compris, sénateur Stuart, c'est vous qui ouvrez le débat.

Le sénateur Stuart: Merci beaucoup monsieur le président. J'ai quelques points à mentionner. Depuis des années, le Comité des finances nationales, en préconisant le resserrement des dépenses du gouvernement a utilisé, comme critère, le rapport entre les dépenses du gouvernement fédéral et le pourcentage du PNB. Depuis l'apparition en 1977 de la Loi sur les programmes établis et les changements survenus du fait de l'utilisation des points fiscaux et des dépenses fiscales pour réaliser les objectifs du programme, la question que l'on se pose est la suivante: Que le est la validité de cette comparaison? En effet, peut-on encore l'utiliser? Dans l'affirmative, quelle en est la valeur? Dans la négative, quelles autres suggestions avez-vous? Ou bien avez-vous une règle fondamentale qui puisse nous servir d'étalon?

M. O'Toole: Monsieur le président, je pense que l'on peut répondre à cette question en se basant sur plusieurs différents points de vue. Je ne prétends pas avoir la capacité de pouvoir donner des réponses sur tous car, par exemple, je ne suis pas un économiste expérimenté.

Un des points avantageux vient simplement de son utilisation comme critère pratique. Par exemple, le gouvernement précédent avait établi il y a plusieurs années, sa politique en matière de dépenses de cette manière, et il a été jugé d'après sa performance en matière de dépenses par rapport à ce point de repère. Dans ce sens, il ne s'agissait donc que d'un point de repère choisi arbitrairement. Il n'est pas plus mauvais qu'un autre point de repère qui serait choisi de la même manière.

Deuxièmement, bien que j'ai mentionné un peu plus tôt que je n'étais pas un économiste expérimenté—je pense qu'il est généralement admis qu'en tant que point de repère économique, cette comparaison n'a aucun sens, étant donné que le total des dépenses du gouvernement—telles que définies habituellement dans le budget, c'est-à-dire en ayant recours aux prévisions—inclut tous les types de dépenses. Comment puis-je vous l'expliquer? Ce total regroupe tous les types de dépenses en tant que dépenses du gouvernement, malgré le fait qu'une grosse proportion d'entre elles soient des paiements de trans-

[Text]

spending to procure goods and services out of the economy. So in that sense in particular there is no validity at all, really, to the use of the GNP ratio type of yardstick.

The third point I would make is that it would be found, I believe, that in countries where this kind of comparison comes under discussion, the definitions do vary. For example, I believe that in Britain, when they talk about government spending as a percentage of GNP, they exclude public debt charges. In other words, they calculate government spending minus public debt charges and then they talk about the remainder. But even that remainder contains the difficulty that I mentioned a moment ago, that it embraces both the purchase of goods and services and transfer payments, because they, too, have transfer payments to individuals and local governments, et cetera.

Finally, in terms of a substitute yardstick, Mr. Chairman, I do not think I would want to hazard what choice of yardstick might be better. Probably what would be most sophisticated, in a sense, would be to have different yardsticks for different purposes, and one would choose to evaluate the level of government spending according to different standards, depending on what vantage point one wanted to come at it from. In other words, the Minister of Finance, presumably, could be asked what yardstick he thought should be used for different components of government spending in relation to particular standards.

Senator Steuart: With respect to the comments you have made about using this pretty rough yardstick, would you not say that it was valid before 1977—before the change—but that, since that change, using this comparison of government spending to gross national product is even less valid than it was before the change to tax points and backing off federal taxes to corporations and different individuals, for instance? Surely it is not as valid today as it was before the change came about.

Mr. O'Toole: I guess my answer to that, senator, would have to be that it was clearly measuring a different thing before the EPF change than it was afterwards. Therefore, the accuracy of the measurement was made defective by that blip, as it were, in the continuity of the data. It was simply not comparable before and after. I would not restrict that criticism to that one event. It is applicable, I suggest, to virtually every form of tax expenditure. That was the major tax expenditure or form of tax expenditure policy introduced at that time, in effect. But it was not the first. There were similar kinds of tax expenditures in existence prior to that time, senator, and others have been introduced since.

Senator Steuart: I am aware that you do not use it as a yardstick, but you do use on page 76 in table 22, "Selected Countries: Government Current Expenditures as a Percentage of Gross Domestic Product". How valid is that? Are we comparing what you just mentioned in Great Britain, for example, where they use a different yardstick? They don't

[Traduction]

fert. La répercussion économique sur les paiements de transfert diffère énormément de celle qui touche les dépenses effectuées pour fournir des biens et des services. Donc, en ce sens, il n'est pas valable d'utiliser comme point de repère le pourcentage du PNB.

Troisièmement, on remarquera que dans les pays où l'on parle de ces comparaisons, les définitions diffèrent beaucoup. Par exemple, je crois qu'en Grande Bretagne-lorsqu'ils parlent de dépenses du gouvernement en tant que pourcentage du PNB, ils excluent les frais de la dette publique. En d'autres termes, ils calculent les dépenses du gouvernement moins les frais de la dette publique et ils voient ensuite ce qui reste. Mais même au sujet de ce restant, la difficulté dont je parlais plutôt demeure, c'est-à-dire que le chiffre total englobe à la fois l'acquisition de biens et de services et les paiements de transferts que la Grande-Bretagne effectue à des particuliers et aux gouvernements locaux, etc.

Enfin, pour ce qui est du remplacement du point de repère, Monsieur le président, je ne vais pas me hasarder à dire quel serait le meilleur choix. Ce qui serait probablement le mieux, dans un sens, c'est d'avoir différents points de repère pour chaque fin, et l'on choisirait alors d'évaluer le volume des dépenses du gouvernement en fonction de différentes normes, suivant la position où l'on se place pour y arriver. En d'autres termes, on pourrait sans doute demander au ministre des Finances quels points de repère on devrait, selon lui, utiliser pour les différents éléments de dépenses du gouvernement relativement aux normes en question.

Le sénateur Steuart: En ce qui concerne les commentaires que vous avez fait sur l'utilisation de ce point de repère arbitraire, ne pourrait-on pas dire qu'avant 1979—année du changement—il était valable, mais que ce point de repère, depuis le changement, en utilisant cette méthode comme comparaison entre les dépenses du gouvernement et le produit national brut, est encore moins valable qu'avant l'adoption des points fiscaux et le transfert des impôts fédéraux aux sociétés et à différents particuliers, par exemple? En effet, ce point de repère n'est certainement pas aussi valable à l'heure actuelle qu'il ne l'était avant le changement.

M. O'Toole: A mon avis, sénateur, ce point de repère servait certainement à évaluer quelque chose de différent avant le changement EPF, qu'après. Par conséquent, étant donné que la précision de l'évaluation a été touchée par cette interruption dans la continuité des données, le point de repère n'était plus comparable avant et après le changement. Je ne vais pas limiter cette critique à ce cas particulier. En effet, cela s'applique à pratiquement toute forme de dépenses fiscales. Or, c'était, la principale dépense fiscale ou politique en matière de dépense fiscale déposée à l'époque, mais ce n'était pas la première. Il y a eu des types semblables de dépenses fiscales avant ce moment-là, sénateur, et d'autres ont été déposées depuis.

Le sénateur Steuart: Je sais que vous ne l'utilisez pas comme point de repère, mais vous dites par contre à la page 76, tableau 22: «Pays choisis: dépenses courantes du gouvernement en tant que pourcentage du PNB.» Quelle est la validité de cette comparaison? S'agit-il d'une comparaison de ce que vous venez de mentionner en Grande-Bretagne, par exemple,

[Text]

include public debt. Are we comparing apples and oranges here?

Mr. O'Toole: I believe not, senator. It is safe to say that we have simply taken the actual data from the OECD sources and have built this chart using the numbers. I guess all that we would say is that this is a valid representation of the numbers we took from the OECD chart. We hold no brief for its meaning, its interpretation. We include that section in this book, frankly, because the relationship to GNP has been, in recent years, a commonly discussed yardstick for the convenience of Parliament. We can attest to the accuracy of the presentation, but we do not attest to what it means or if it means anything at all.

Senator Steuart: You use the same data as were used, as far as you are aware.

Mr. O'Toole: Yes.

Senator Hicks: Mr. Chairman, may I ask a supplementary question for clarification?

The Chairman: Yes.

Senator Hicks: In the chart to which Senator Steuart refers, have the double effects of the transfer payments been removed—that is to say, the 36.4 per cent of the gross domestic product which is shown for Canada? Have you eliminated from that the transfer payments from the federal government to the provinces? Otherwise you have a lot of money that is in twice.

Mr. E. R. Stimpson, Director, Expenditure Analysis Division, Program Branch, Treasury Board Secretariat: No; they have been eliminated.

Senator Hicks: So the 36.4 per cent is the total sum of all government spending at all levels as a percentage of the gross domestic product?

Mr. Stimpson: Yes, on the basis of OECD calculations.

Senator Steuart: In summary, what you are saying about the yardstick that we have used, and which has been used by the President of the Treasury Board from time to time, is that it needs to be rethought. I gather you think it should have been rethought as a valid yardstick right along, but certainly the way it is calculated today it is not really that valid a yardstick.

Mr. O'Toole: Mr. Chairman, I want to try to make myself clear. I guess what I am saying is that one can choose any yardstick one likes if one is satisfied that it is measuring what one wants to measure. If it does that, then that is fine. I guess what I wanted to emphasize was that in the process of trying to allocate resources and carry out our functions, it would never enter our minds to start with the percentage of GNP as our starting point. In other words, it does not enter into the science or art, or whatever it is, of resource allocation, to my knowledge. On the other hand, as would a number of other such measures, it allows a committee such as yours to track what is happening over a period of time. The fact that it moves

[Traduction]

où ils ont recours à différents points de repère et n'incluent pas la dette publique? Sommes-nous en train de comparer des torchons et des serviettes?

M. O'Toole: Je ne crois pas, sénateur. Nous avons tout simplement pris les données réelles de l'OCDE et avons composé ce diagramme à l'aide de ces chiffres. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que c'est une représentation valable des chiffres que nous avons prélevés dans le tableau de l'OCDE. Nous ne discutons pas de sa signification ou de son interprétation. Nous incluons cette partie dans ce livre car, ces dernières années, la comparaison des dépenses par rapport au PNB a été le point de repère communément utilisé par le Parlement. Nous pouvons attester l'exactitude de l'exposé, mais pas sa signification, si toutefois il y en a une.

Le sénateur Steuart: Vous utilisez les mêmes données que celles qu'avaient été utilisées, pour autant que vous le sachiez...

M. O'Toole: Oui.

Le sénateur Hicks: Monsieur le président, puis-je poser une question supplémentaire ne serait-ce que pour avoir un éclaircissement?

Le président: Oui.

Le sénateur Hicks: Dans le tableau auquel le sénateur Steuart fait allusion, la double incidence des paiements de transferts a-t-elle été retirée—c'est-à-dire les 36.4 p. 100 du PNB qui sont indiqués pour le Canada? Avez-vous retiré de ce chiffre les paiements de transfert du gouvernement fédéral aux provinces? Autrement, il y a beaucoup de fonds qui sont indiqués deux fois.

M. E. R. Stimpson, directeur, division de l'analyse des dépenses, Direction des programmes, Secrétariat du Conseil du Trésor: Non, ils ont été supprimés.

Le sénateur Hicks: Ainsi, le chiffre de 36.4 p. 100 représente le total des dépenses gouvernementales à tous les niveaux, exprimé en pourcentage du produit intérieur brut?

M. Stimpson: Oui, d'après les calculs de l'OCDE.

Le sénateur Steuart: Bref, vous dites que l'unité de comparaison que nous avons utilisée et qui a été utilisée à l'occasion par le président du Conseil du Trésor, doit être repensée. J'imagine que, selon vous, elle aurait toujours dû représenter une unité de comparaison valable, mais il est certain que, d'après la façon dont elle est calculée aujourd'hui, il ne s'agit pas vraiment d'une unité de comparaison valable.

M. O'Toole: Monsieur le président, je veux essayer de m'exprimer clairement. En fait, on peut choisir n'importe quelle unité de comparaison, pourvu qu'on sache bien quelle mesure effectivement ce que l'on veut mesurer. Si tel est le cas, c'est parfait. Je voulais dire, en somme, qu'en essayant de répartir les ressources et de remplir nos fonctions, il ne nous viendrait jamais à l'esprit de prendre le pourcentage du produit national brut comme point de départ. Autrement dit, cela ne fait pas partie que je sache, de la science ou de l'art de la répartition des ressources. D'autre part, comme le feraient un certain nombre d'autres mesures du genre, elle permet à un comité comme le vôtre de suivre ce qui se produit au cours

[Text]

from 22 per cent one year to 21.5 per cent the next, at least indicates movement, in showing where it was and where it ends up. Maybe it is less than the next, at least indicates movement, in showing where it was and where it ends up. Maybe it is less than being fully accurate, but it allows you the means of tracking what is happening to it.

I do not want to say that it is totally useless and should be thrown out. It is a question of what those using the measuring stick really want it to tell them; and provided they understand that it does not tell them much more than that.

Senator Steuart: I understand what you are saying. It is something that both professionals and politicians use. It is used all the time as a measure of what is happening to government expenditures.

I want to move on to the transfer payments to persons. According to the charts and books this amounts to over \$11 billion. You might not have the information right now, but I would like to get it at some time, because I believe it would be of some interest. For example, with regard to the net amount by program transferred after taxes to persons in various income categories, we transfer money to people through a whole variety of sources, such as old age pensions, family allowances, and so on. One of the arguments right now is as to the question of universality. One argument in favour of universality is that when we give these transfer payments to people, the high income people pay most or all of it back in income tax. Do you have a net figure of these by program, how much we pay out in old age pensions, for example, and how much it costs us net after the calculation of the income tax is paid on that? Do you have the figures for other programs, and do you have them by category? When I mention category, I am talking about old age pensions and family allowances.

Mr. O'Toole: I can tell you right away that we do not have that information. It is possible that the Department of Finance has at least internal calculations of the tax-back effect for certain major programs. I would imagine they must have some kind of a handle on it for the major programs of transfers to individuals such as family allowances and old age security, but, frankly, I doubt—although it would be best to ask for it, I guess—that they would have anything, as we would have nothing, in terms of per capita distribution of those payments by income category.

Program managers themselves would have that kind of data for the expenditure side; but whether or not—except perhaps in some statistical series of Statistics Canada—some analysis might be available, I do not know. What I am getting at is that I am sure that National Health and Welfare could give you a fix on distribution of OAS to payments at income levels.

[Traduction]

d'une certaine période. Le fait qu'elle passe de 22 p. 100 une année à 21.5 p. 100 l'année suivante indique du moins un certain mouvement, de son point de départ à son point d'arrivée. Elle est peut-être loin d'être précise, mais elle vous permet de suivre ce qui lui est arrivé.

Je ne veux pas dire qu'elle est totalement inutile et devrait être abandonnée. Il s'agit simplement que ceux qui utilisent l'unité de comparaison veuillent vraiment en tirer quelque chose; et dans la mesure où ils le comprennent, elle ne les renseigne pas tellement plus que cela . . .

Le sénateur Steuart: Je vous comprends. C'est une chose dont à la fois les professionnels et les politiciens se servent. Elle est utilisée constamment comme mesure de ce qui se produit dans les dépenses du gouvernement.

Je veux qu'on passe aux paiements de transfert d'impôts effectués à des personnes. Selon les tableaux et les livres, ils s'élèvent à plus de \$11 milliards. Il se peut que, pour le moment, vous ne disposiez pas de ces renseignements, mais j'aimerais les obtenir plus tard, parce que j'estime qu'ils présenteraient un certain intérêt. Par exemple, au sujet du montant net par programme, transféré après les impôts à des personnes appartenant à diverses catégories de revenu, nous transférons l'argent par l'entremise d'une grande diversité de programmes, tels la sécurité de la vieillesse, les allocations familiales etc. On allègue maintenant la question de l'universalité. On peut arguer, à l'appui de l'universalité, que lorsque nous donnons ces paiements de transfert d'impôts à la population, ceux dont les revenus sont élevés en remettant la plus grande partie ou la totalité lorsqu'ils font leur déclaration d'impôt sur le revenu. Avez-vous un chiffre net de ces paiements par programme; combien payons-nous en sécurité de la vieillesse, par exemple, et à combien s'élèvent nos coûts nets, après le calcul des rentrées d'impôts sur le revenu; disposeriez-vous des chiffres relatifs à d'autres programmes, et j'aimerais savoir si vous les avez par catégorie? Par catégorie, j'entends les pensions de sécurité de la vieillesse et les allocations familiales?

M. O'Toole: Je puis vous dire tout de suite que nous ne disposons pas de renseignements. Il est possible que le ministère des Finances ait effectué des calculs sur l'effet de l'impôt rétroactif pour certains programmes importants. J'imagine qu'il doit tenir une certaine comptabilité pour les grands programmes de transfert de paiements aux particuliers, comme les allocations familiales et la sécurité de la vieillesse; mais franchement, bien que le mieux soit de le lui demander, je doute qu'il soit mieux informé que nous sur la répartition par tête d'habitant de ces paiements et par catégorie de revenu.

Toutefois, les directeurs de programmes eux-mêmes auraient ce genre de données, ce genre de dépenses; mais je ne sais absolument pas s'il serait possible d'obtenir une analyse, sauf peut-être en consultant une des séries statistiques de Statistique Canada. En somme, je suis sûr que Santé et Bien-être social pourrait vous donner un état de la répartition de la sécurité de la vieillesse en fonction des paiements selon les niveaux de revenu.

[Text]

Senator Steuart: Would you find out if that is available? I do not wish to put you to a great deal of work, but could you have someone find out whether that information is available, and to what extent?

Mr. O'Toole: If we could put bounds around the question, we could get back to you more quickly. Would it be satisfactory if we inquired whether or not those who deliver a couple of the major programs—let us say that we ask Health and Welfare . . .

Senator Steuart: Let us confine ourselves to family allowances and old age pensions, and the net of those.

Mr. Stimpson: I should mention that it is only the old age security pension that is taxable. The guaranteed income supplement is not taxable. So you have old age security payments and family allowances.

Senator Steuart: The guaranteed income supplement is not taxable?

Mr. Stimpson: It is not taxable.

Senator Steuart: If you are so poor that you qualify for that, you do not pay any taxes anyway.

Mr. Stimpson: That is right.

Senator Steuart: There would not be much point in making it taxable, would there?

Mr. Stimpson: There are not too many items on the list of transfers to persons that are taxable, such as family allowances and old age security. With regard to the training allowances provided by the Department of Manpower and Immigration, it would be difficult to net out the contribution of the government in that case, because the taxes that are collected are collected on the total benefit payment, and not in proportion to the government's share; but on the old age security payment and family allowance, I think we could get that information for you.

Mr. O'Toole: I am sure they have it on a gross basis—that is what I want to emphasize—by income level. Whether they have it on a net basis by income level, I do not know.

Senator Steuart: The reason I would like to look at it again is that this debate is going on and after all we are looking at these expenditures to try to find out how effective they are and if the money is going to the right place. Also, if there are changes contemplated, we should have some idea of what those changes will do to people.

My next question, which is along the same lines, has to do with the registered and status Indians and Inuit. Is there any breakdown you could come up with—again, presumably, you will have to look into this—of how much money ends up in the hands of, or to the benefit of, the actual individual status Indian and/or Inuit? I would like to see totals, again, if you have them, of family allowances, old age pensions, and money that is used for job training and industrial or business development. I am not interested in a figure produced by dividing the amount that is given to the Indians by the department by the number of those Indians. That is meaningless. I am interested

[Traduction]

Le sénateur Steuart: Pourriez-vous vous en informer? Je ne veux pas vous imposer trop de travail, mais pourriez-vous demander à quelqu'un de chercher à savoir si cette information existe, et dans quelle mesure il est possible de l'obtenir?

M. O'Toole: Si nous pouvions mieux délimiter la question, nous pourrions vous revenir plus rapidement avec la réponse. Serait-il suffisant que nos déterminions si ceux qui administrent deux ou trois importants programmes—par exemple nous pourrions interroger Santé et Bien-être.

Le sénateur Steuart: Tenons-nous en au chiffre net des allocations familiales et à la sécurité de la vieillesse.

M. Stimpson: J'ajoute que seule la sécurité de la vieillesse est imposable. Le supplément du revenu garanti ne l'est pas. Il restera donc les paiements de sécurité de la vieillesse et les allocations familiales.

Le sénateur Steuart: Le supplément du revenu garanti n'est pas imposable?

M. Stimpson: Non.

Le sénateur Steuart: Si l'on est assez pauvre pour y avoir droit, on ne paie pas d'impôt de toute façon.

M. Stimpson: C'est juste.

Le sénateur Steuart: Il n'y aurait vraiment pas lieu de le rendre imposable, n'est-ce pas?

M. Stimpson: Il n'existe pas beaucoup d'éléments sur la liste des transferts aux personnes qui soient imposables, tels que les allocations familiales et la sécurité de la vieillesse. Quant aux allocations de formation versées par le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, il serait difficile d'ignorer la contribution du gouvernement dans ce cas, car les impôts prélevés le sont sur l'ensemble des prestations accordées et non pas proportionnellement à la part du gouvernement. Mais nous pourrions obtenir ces renseignements pour les versements de la sécurité de la vieillesse et pour les allocations familiales.

M. O'Toole: Je sais que ces renseignements sont disponibles en chiffres bruts, et je voudrais insister là-dessus, selon le revenu. Je ne sais pas si les chiffres nets selon le revenu sont disponibles.

Le sénateur Steuart: La raison pour laquelle je vous le demande, c'est parce que cette question fait constamment l'objet de discussions et qu'après tout, nous examinons ces dépenses pour essayer de déterminer leur efficacité et pour savoir si les deniers publics vont au bon endroit. Si, d'autre part, des modifications sont envisagées, nous aimerions savoir quelles en seront les répercussions sur les particuliers.

Ma prochaine question, qui s'inspire de la précédente, traite des Indiens et des Inuit inscrits. Existe-t-il une ventilation, et je suppose que vous devrez faire des recherches à ce sujet également, de l'argent que reçoit chaque Indien ou Inuit inscrit? J'aimerais que vous me donniez les sommes totales, si vous les avez, des allocations familiales, des pensions de vieillesse et des sommes d'argent consacrées à la formation et au perfectionnement professionnel. Je ne veux pas qu'on me donne un chiffre calculé en divisant les sommes accordées aux Indiens par le ministère par le nombre de ces Indiens. C'est

[Text]

in knowing how much of that money filters down to the individual Indian and Inuit.

Mr. O'Toole: May we have some exchange on this kind of question to try and clarify them?

The Chairman: Please do.

Mr. O'Toole: We can certainly get the department to provide you with some information, senator. In order to clarify what we might and might not be able to do, though, I should say that if the objective is to find out, in effect, how much is being spent on bureaucrats versus how much is being spent on Indians and native peoples, that is relatively easy. We might even have the information available here as to the administrative costs of operating the Department of Indian and Northern Affairs, and by subtracting that from the total estimates we could derive a figure that is spent on the programs, not counting the salaries and space and traffic costs of bureaucrats. That is one approach.

After that I think it gets more difficult. If you are really seeking an answer with regard to how many dollars and cents end up in the hands of Indians and native peoples you have this kind of problem; if the Indian affairs department builds a road across a reserve, for example, and puts in three bridges, under contract with a general contractor in the next town for the bridge building, I do not think they would know how many Indians might be employed by that contractor in the construction of those bridges. You might have a half-million dollar project, and God knows how much of that ends up, in dollars, in the hands of the native peoples. I doubt that any, or very much, of that kind of data would be available, though it would be in the first category I mentioned.

Senator Steuart: That would be a beginning, at least. Perhaps you could also ask them to give us a list of those programs. There is a variety of them having to do with retraining, job promotion and so on. I am aware it is very difficult to sort out exactly what amount of money filters down.

The Chairman: If I understand Mr. O'Toole correctly, all he has undertaken to give you so far is the estimates of the Department of Indian Affairs and Northern Development minus, I guess, administrative costs. I would have thought, from your question, that you wanted more than that.

Senator Steuart: I did. My understanding is that he is saying that it may be possible to break it down further than that. Is that what you are saying?

Mr. O'Toole: I am saying that it may be difficult to break it down in a manner that would yield a reply to the precise question you put. For example, if I may just use the blue book presentation by activities in the Indian and Inuit programs, you start off with program administration as a separate activity. The total that is spent for that purpose, \$48.9 million, is reflected here and broken down into operating, capital, grants and contributions. There is another activity called education, involving a total cost of \$216.9 million, which is one of their largest programs and includes a welter of different ways of providing educational services.

[Traduction]

inutile. Je veux savoir quelle proportion de cet argent perçoit chaque Indien et Inuit.

M. O'Toole: Pouvons-nous en discuter pour essayer d'éclaircir cette question?

Le président: Je vous en prie.

M. O'Toole: Nous pouvons sûrement demander au ministère de vous donner ces renseignements, sénateur. En vue de clarifier ce que nous pourrions faire et ce que nous ne pourrions pas faire, si l'objectif est de trouver quelles sommes d'argent sont consacrées aux fonctionnaires et aux Indiens et autochtones, c'est assez facile. Il se pourrait même que nous ayons ici ces renseignements sur les frais administratifs du ministère des Affaires Indiennes et du Nord et en soustrayant cette somme de l'ensemble des prévisions budgétaires, nous saurions quelle somme d'argent est consacrée aux programmes, sans compter les traitements et autres frais des fonctionnaires.

C'est une façon de procéder. Je crois que cela se complique un peu après. Si vous cherchez une réponse sur les sommes d'argent consacrées aux Indiens et autochtones, le problème suivant se pose: Si le ministère des Affaires indiennes construit une route traversant une réserve, par exemple, où trois ponts sont nécessaires, celui-ci signe un contrat avec un entrepreneur de la ville voisine pour la construction des ponts et je ne pense pas que le ministère saurait combien d'Indiens emploierait cet entrepreneur pour la construction de ces ponts. Il peut s'agir d'un projet d'un demi-million de dollars, et Dieu seul sait combien en perçoivent les autochtones. Je doute très fort que ce genre de renseignement existe, bien qu'il devrait se trouver dans la première catégorie dont j'ai parlé.

Le sénateur Steuart: Ce serait un début, au moins. Vous pourriez peut-être demander au ministère de nous fournir une liste de ces programmes. Il en existe une quantité sur le perfectionnement, les promotions professionnelles, et ainsi de suite. Je sais qu'il est très difficile de savoir exactement quelles sommes d'argent sont consacrées à ces autochtones.

Le président: Si je comprends bien M. O'Toole, tout ce qu'il vous a donné jusqu'à présent sont les prévisions budgétaires du ministère des Affaires indiennes et du Nord moins, je pense, les frais administratifs. D'après votre question, je croyais que vous vouliez davantage de renseignements.

Le sénateur Steuart: C'est exact. Si je comprends bien, il est possible de ventiler un peu plus ces sommes. Est-ce exact?

M. O'Toole: Je vous dis qu'il serait peut-être difficile d'y arriver si vous voulez une réponse à la question précise que vous avez posée. Par exemple, si je prends le livre blanc par activité dans les programmes consacrés aux Indiens et Inuit, l'administration des programmes est à part. Le total dépensé à cet effet, qui est de \$48.9 millions, figure ici en tant que frais ne fonctionnement, de capital de subventions et de contributions. Une autre activité, intitulée éducation, s'élève à \$216.9 millions, et constitue un des programmes les plus importants puisqu'il comprend toute une série de services éducatifs.

[Text]

The Chairman: If I can interject, just for a moment, I think Senator Steuart, if I understand him correctly, would be willing to make the assumption that in that department what is spent on Indian affairs is in fact spent on Indians. What I think he is looking for is what is spent on other programs outside of Indian Affairs and Northern Development, the benefit of which flows to Indians. I think that is really what he is trying to get to. Obviously there would be some disaggregation there.

Senator Steuart: I am interested in that, but I am interested in the other aspect also. I am trying to get as good an idea as I can of what is actually spent by the government of Canada on Indians and Inuit individuals. I realize you can take the amount in the blue book and separate out the administrative costs, and so on, but you mention all kinds of programs, and I do not know whether Indian Affairs, in their internal accounting, separate the administration of those programs from their actual operation, because each program has an administrative function which does not filter down. The Chairman said that he presumed that what is spent in the Indian Affairs and Northern Development Department is spent on Indians. That would be a terribly wrong presumption. The Indians would argue against that very strongly. They say that the Department of Indian Affairs and Northern Development exists more for white people than for native peoples.

Mr. O'Toole: Then, in addition to that, there is the kind of information the chairman suggests; in other words, the programs outside the Department of Indian Affairs.

Senator Steuart: Yes. Family allowances, old age security, and so on.

Mr. O'Toole: And of course the Department of Regional Economic Expansion, CEIC, et cetera.

Senator Steuart: Yes. DREE spends a lot of money in those areas.

Senator Manning: Could I ask a supplementary question on the point raised by Senator Steuart? Where the Department of Indian Affairs and Northern Development is spending money on a reservation for capital construction such as roads and bridges, to use the illustration you gave, does the department require the employment of Indians, or does it insist that a certain percentage of the work force be Indians? I ask that because your answer previously was that there would be no way of knowing how many of the people hired in the construction of such bridges would be Indians. If it is government policy to insist on the employment of Indians for these projects, it seems to me that there would have to be some report of how many were employed and what they were paid. I am just wondering if that is the standard practice.

Mr. O'Toole: I believe, Mr. Chairman, that there are guidelines of various kinds that are used for different kinds of contracts. By that I mean that in one case, perhaps hypothetically, a department might issue tenders with an incentive to the effect that perhaps up to 25 per cent differential in the tender would be a commitment by the contractor to employ a given percentage of native peoples on the program. That might

[Traduction]

Le président: Si je puis vous interrompre un instant, je crois que le sénateur Steuart, si je comprends bien ce qu'il dit, voulait savoir si les dépenses du ministère des Affaires indiennes sont consacrées aux Indiens. Je crois qu'il cherche à savoir si d'autres sommes leur sont consacrées dans le cadre de programmes autre que ceux du ministère des Affaires indiennes et du Nord. Je crois que c'est ce qu'il cherche à savoir.

Le sénateur Steuart: Effectivement, mais l'autre aspect m'intéresse également. Je veux savoir aussi précisément que possible ce que le gouvernement du Canada dépense pour les Indiens et les Inuit. Je sais que vous pouvez prendre le total figurant dans le livre blanc et soustraire les frais administratifs et ainsi de suite, mais vous parlez de toutes sortes de programmes, et je ne sais pas si le ministère des Affaires indiennes sépare, dans sa comptabilité interne, l'administration de ces programmes car chaque programme a une fonction administrative dont les Indiens ne tirent aucun avantage. Le président a dit tout à l'heure qu'il supposait que les sommes que dépense le ministère des Affaires indiennes et du Nord sont consacrées aux Indiens. Il s'agirait d'une hypothèse tout à fait erronée. Les Indiens ne seraient pas d'accord du tout. Ils disent que le ministère des Affaires indiennes et du Nord sert davantage les blancs que les autochtones.

M. O'Toole: Il y a aussi le type de renseignement que demande le président; en d'autres termes, les programmes qui ne relèvent pas du ministère des Affaires indiennes.

Le sénateur Steuart: Oui. Les allocations familiales, la sécurité de la vieillesse, et ainsi de suite.

M. O'Toole: Et également le ministère de l'Expansion économique régionale, la CNEI, etc.

Le sénateur Steuart: Oui, le MEER dépense beaucoup d'argent à ce propos.

Le sénateur Manning: Pourrais-je poser une question supplémentaire sur le point soulevé par le sénateur Steuart? Lorsque le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien fait des dépenses d'équipement dans une réserve en construisant, pour utiliser votre exemple, des routes et des ponts, exige-t-il que des Indiens soient employés, ou insiste-t-il pour qu'un certain pourcentage de la main-d'œuvre soit confié à des Indiens? Je pose cette question parce que votre réponse antérieure me laissait penser qu'il serait impossible de savoir combien d'Indiens seraient employés à la construction de ces ponts. Si la politique du gouvernement veut que l'on emploie des Indiens à la réalisation de ces projets, il me semble qu'il devrait exister un rapport quelconque sur le nombre de ceux qui ont été employés et sur le salaire qu'ils ont touché. Je me demande simplement si c'est la pratique normale.

M. O'Toole: Je crois, monsieur le président, qu'il existe plusieurs lignes directrices s'appliquant à différents contrats. Je veux dire par là que, dans certains cas un ministère pourrait hypothétiquement faire des offres assorties d'une clause incitative représentant 25 p. 100 de la valeur du contrat, si l'entrepreneur s'engageait à embaucher un certain pourcentage d'autochtones. Ce critère pourrait jouer dans le choix de

[Text]

enter into the selection criteria. In other cases I know that they require contractors not only to commit themselves to employ but to train a given number of Indian people in return for the award of the contract. So I'm sure they could provide you with the kind of guidelines they use under different circumstances and for different kinds of contracts. What they probably could not provide without an immense amount of analysis is that final number. It would probably involve analyzing tens of thousands of individual files to pull out the dollar value that might have filtered down in direct wages to native people under such contracts. But I am sure there are such guidelines in existence. They are different for different circumstances in different forms of contracts.

Senator Manning: One not uncommon complaint, Mr. Chairman, from the Indian people is that these general guidelines regarding employment are not adequately monitored and supervised. It seems to me that in the first place a government requirement, when they are spending money on an Indian reservation, should be that there must be the employment of a certain number of Indian people on that project. But there is little value in having that requirement unless the contractor is required to file accurate reports showing not only that he did the job and spent so many hundreds of thousands of dollars in doing it, but also that he employed so many Indian people for that money. Unless that is done, I think you will find that in practice the guidelines are completely meaningless. There have been considerable complaints in this area. I raise the matter following on the point raised by Senator Steuart, because it seems to me that this is one of the supervisory responsibilities that Treasury Board should be involved in when authorizing the spending of money. Surely they should do so subject to conditions in this area being observed by contractors.

The Chairman: What is your comment on that, Mr. O'Toole?

Mr. O'Toole: Well I understood it was more an observation on the part of Senator Manning than a question.

The Chairman: I think the committee might be interested in some sort of reaction. What interests me in respect of what Senator Manning has raised is this; would not Treasury Board take an interest in seeing that those guidelines are observed? If I am correct, Senator Manning, you thought it would be a function of Treasury Board to supervise that.

Senator Manning: That is right, Mr. Chairman.

Mr. O'Toole: Not to any extent, Mr. Chairman in its own functional capacity. The Treasury Board interest would be limited to cost considerations and the question of those kinds of guidelines is entirely a matter of policy by the minister responsible for native affairs. In instituting such a policy there would be financial consequences, and therefore the installation of that kind of policy would be expected, if it did have downstream financial implications, to have those financial implications analyzed and put before Treasury Board ministers to see if, in effect, the government could afford it. Apply when put in place and passed by Treasury Board then becomes

[Traduction]

l'entrepreneur. Dans d'autres cas, je sais que l'on exige des entrepreneurs non seulement qu'ils embauchent, mais aussi qu'ils forment un certain nombre d'Indiens si le contrat leur est adjudgé. Je suis donc assuré qu'ils pourraient vous indiquer les lignes directrices dont ils se servent dans différentes circonstances et pour différents types de contrats. Ils ne pourraient cependant probablement pas vous fournir de chiffres définitifs, sans un énorme travail d'analyse, car il leur faudrait alors analyser des dizaines de milliers de dossiers individuels pour pouvoir calculer en dollars la valeur des gages payés aux autochtones dans le cadre de ces contrats. Mais je suis sûr que ces lignes directrices existent et qu'elles diffèrent selon les circonstances et les types de contrats.

Le sénateur Manning: Une des plaintes que l'on entend souvent formulées, par les Indiens, monsieur le président, c'est que ces grandes lignes directrices concernant l'emploi ne font pas l'objet d'une surveillance adéquate. Il me semble tout d'abord que lorsque le gouvernement investit de l'argent dans une réserve indienne, il devrait exiger qu'un certain nombre d'Indiens soient employés à la réalisation de ce projet. Mais cette exigence ne sert pas à grand-chose si l'entrepreneur n'est pas tenu de déposer des rapports précis établissant non seulement qu'il a effectué le travail et a dépensé X centaines de milliers de dollars pour le faire, mais également que cet argent a servi à employer un nombre X d'Indiens. Si cela n'est pas fait vous constaterez, je crois, qu'en pratique les lignes directrices sont absolument inutiles. De nombreuses plaintes ont été formulées à ce propos. Et si je soulève ce point à la suite des remarques du sénateur Steuart, c'est qu'à mon avis nous touchons à une des responsabilités du Conseil du Trésor qui devrait contrôler les dépenses qu'il autorise. Car cet argent ne devrait être dépensé que si les entrepreneurs respectent les conditions de son attribution.

Le président: Qu'avez-vous à dire à ce sujet, monsieur O'Toole?

M. O'Toole: Il me semblait que le sénateur voulait simplement faire une remarque et non poser une question.

Le président: Je crois que le Comité serait intéressé à entendre votre réaction. En ce qui me concerne, voici ce qui m'intéresse dans les propos du sénateur Manning: le Conseil du Trésor n'aimerait-il pas que les lignes directrices soient respectées? Si je ne me trompe, sénateur Manning, vous pensiez qu'il revenait effectivement au Conseil du Trésor d'y voir.

Le sénateur Manning: C'est exact, monsieur le président.

M. O'Toole: Cela ne relève aucunement de ses fonctions, monsieur le président. Le Conseil du Trésor s'intéresserait uniquement au facteur coût et cette question des lignes directrices est en tout point une question de politique qui relève du ministre responsable des Affaires indiennes. Si ce ministère énonce une telle politique, elle entraînerait des dépenses et sa mise en œuvre aurait donc des répercussions financières, en supposant qu'elle en ait effectivement, et celles-ci seraient analysées et présentées aux fonctionnaires du Conseil du Trésor qui décideraient si le gouvernement pouvait vraiment se le permettre. Une fois qu'une politique a été élaborée et

[Text]

a function of departmental management under the direction of the minister to monitor the performance of their own policy. It is not as such a financial resource allocation issue. I agree with the observation and it is entirely valid that they are not much good unless somebody monitors them, and therefore I assume it is part of the contract management structure within the department to have monitoring programs for them.

Senator Manning: This may not be exactly within the area we are discussing, but in my judgment this is an area that Treasury Board should take a hard look at because to me leaving this monitoring to the department means that there are problems of achieving uniformity. They can do it, but one department will do it in one way and another department will do it in another. My understanding is that Treasury Board as a watchdog of the total financial expenditures of the country would certainly have included in its functions the role of seeing to it that whatever guidelines the government has agreed to put in place in matters of this kind are being adhered to. It seems to me that this has to be done through one central body, which logically would be Treasury Board, rather than leaving it to some structure in each department.

Mr. O'Toole: It is not a matter that I particularly want to debate because obviously the government could decide to structure its responsibilities and accountability in any fashion it chose. It could choose to provide some kind of central means of responsibility for that monitoring of that kind of policy. But in the present situation, those kinds of things are quite directly related to the policy responsibility of the individual minister and they are not the responsibility of a central agency. The financial consequences aspect, speaking from the standpoint of the Treasury Board Secretariat, yes. And that becomes a consideration when the minister wants to install policy that may cost money. He has to come through Treasury Board and cabinet to get approval that in effect the government accepts the financial consequences of his implementing that policy. But in the present scheme of the division of responsibility among ministers, it is a departmental or ministerial responsibility rather than a central agency responsibility. That is not to say that it could not be changed if the government chose to do so.

The Chairman: Senator Manning, you defined the global responsibilities of Treasury Board as being, I believe, to be a watchdog over public expenditures. Would you agree with that definition, Mr. O'Toole?

Mr. O'Toole: As a description of Treasury Board?

The Chairman: As a description of Treasury Board.

Mr. O'Toole: I think I would prefer to shade that somewhat. Watchdog, to me at least, conveys a connotation of both before and after the fact monitoring.

The Treasury Board Secretariat in its resource allocation role is principally a before-the-fact agency. I am not trying to be evasive, but obviously in deciding how much money to give

[Traduction]

approuvée par le Conseil du Trésor, elle passe ensuite aux services de gestion ministériels et relève du ministre chargé de surveiller l'efficacité de ses propres politiques. Il ne s'agit donc pas comme tel d'un problème d'affectation de ressources financières. Je suis parfaitement d'accord et il est absolument vrai de dire que ces lignes directrices ne servent pas à grand-chose si on n'en surveille pas l'application, et je présume donc que le ministère doit avoir prévu des programmes de contrôle dans sa structure de gestion des contrats.

Le sénateur Manning: Il se peut que ce soit complètement en dehors du sujet dont nous discutons, mais il s'agit à mon avis d'un domaine que le Conseil du Trésor devrait soigneusement étudier, car, le fait de laisser ce contrôle au ministère entraînera des problèmes d'uniformisation. Il peut s'en charger, mais cela variera d'un ministère à l'autre. Je crois savoir que le Conseil du Trésor, en tant que gardien de l'ensemble des deniers publics aurait parmi ses fonctions le rôle de veiller à l'application de n'importe quelle ligne directrice établie par le gouvernement pour les questions de ce genre. Cela doit se faire par le biais d'un organisme central, qui serait logiquement le Conseil du Trésor, plutôt que de s'en remettre à un certain service dans chaque ministère.

M. O'Toole: Il ne s'agit pas d'une question que je veux particulièrement débattre car le gouvernement peut évidemment décider de structurer ses responsabilités et son imputabilité de la manière qui lui plaît. Il pourrait choisir de confier la direction de ce genre de programme à un organisme central. Mais dans la situation actuelle, ces choses sont directement reliées à la responsabilité du ministre chargé du programme et n'incombent pas à un organisme central. Quant aux répressions financières, si l'on parle du point de vue du secrétariat du Conseil du Trésor, je dirais oui. Cela prend de l'importance, surtout lorsque le ministre veut instaurer un programme qui peut coûter de l'argent. Il doit passer par le Conseil du Trésor et par le cabinet s'il veut que le gouvernement accepte vraiment les répressions financières découlant de l'application de son programme. Mais, compte tenu de la séparation actuelle des responsabilités entre les ministres, il s'agit de la responsabilité d'un ministère et non de celle d'un organisme central. Cela ne veut pas dire que des changements ne peuvent être apportés si tel est le désir du gouvernement.

Le président: Sénateur Manning, vous avez défini la responsabilité globale du Conseil du Trésor comme étant, je crois, celle de gardien des deniers publics. Êtes-vous d'accord avec cette définition, monsieur O'Toole?

M. O'Toole: Comme description du Conseil du Trésor?

Le président: Comme description du Conseil du Trésor.

M. O'Toole: Je crois que je préférerais nuancer quelque peu. Le mot «gardien», à mon avis du moins, comporte la connotation de contrôle préalable et ultérieur. Le Secrétariat du Conseil du Trésor dans son rôle de répartiteur des ressources...

Le secrétariat du Conseil du Trésor, dans son rôle de répartiteur des ressources surveille essentiellement ce qui se produit avant. Je n'essaie pas de répondre évasivement, mais il

[Text]

a particular program for next year, one of the key things that the Treasury Board takes into consideration is how they spent their money last year. But it does not, for that purpose, actually do the kind of audit of each and every transaction that you would associate with an audit function like that of the Auditor General.

Am I making myself clear?

The Chairman: You are clear. There is no question about that.

Mr. O'Toole: I find that somewhat different from the watchdog description.

Senator Manning: I do not want to go off the line of questions Senator Steuart was asking, but I have one further comment I would like to make.

I certainly did not intend to imply that the Treasury Board should be doing a detailed audit of all of these things, but it does seem to me that, if Treasury Board approval of expenditures from year to year is to be meaningful to the extent that that does control public expenditures, then it is essential, first of all, that the Treasury Board attach to the approval of those expenditures certain conditions, which I am sure they do attach, and, secondly, that they require the departments to make a meaningful report to them that those conditions have been carried out.

I am not suggesting that the Treasury Board should have its staff running all over Canada, individually, looking at projects or anything of that kind; but I do suggest that unless the departments are required to report meaningfully to the Treasury Board that its conditions have been carried out and that all of those things which had a bearing on the cost effectiveness of the project and which influenced the Treasury Board's approval in the first place were observed, then the initial approval does not mean too much in terms of safeguarding public funds. In other words, if you approve them on certain conditions and then those conditions fall by the wayside during the year and there is no report back to the Board that the conditions have been observed, what is the point?

It is quite true that when that department comes to you next year for more money you may ask them certain questions, but I think that is rather inadequate as a means of monitoring whether the conditions of the approval were carried out.

Mr. O'Toole: Mr. Chairman, that opens up a very complex subject in which, indeed, the Treasury Board is engaged at a variety of different levels.

At the first level, which I describe as resource allocation, there is a great deal of monitoring and reporting back that is related to the first approval and subsequent approvals and so on. To the extent that we can, we try to make the prescription fit the case. Just again, to use a hypothetical example, a department might be seeking approval for a brand new program, shall we say, of contributions. Let us say they want to establish a ten million dollar contribution program to achieve

[Traduction]

est évident que, lorsqu'il décide combien d'argent accorder à un programme précis pour la prochaine année, l'un des facteurs-clés dont le Conseil du Trésor tient compte est la façon dont les administrateurs de ce programme ont dépensé leurs fonds l'année précédente. Néanmoins, à cette fin, il ne vérifie pas, en fait, chacune des transactions comme pourrait le faire le vérificateur général.

Ai-je été assez clair?

Le président: Vous êtes précis. Il n'y a pas doute à ce sujet.

M. O'Toole: Je trouve cela quelque peu différent de la description du «gardien».

Le sénateur Manning: Je ne veux pas m'éloigner des questions que le sénateur Steuart a posées, mais il y a un autre commentaire que j'aimerais faire.

Je n'avais pas du tout l'intention de déduire que le Conseil du Trésor devrait procéder à une vérification en détail de toutes ces choses, mais il me semble que, si on veut accorder de l'importance à l'approbation des dépenses par le Conseil du Trésor d'année en année au point de dire qu'il s'agit d'un contrôle des dépenses gouvernementales, il est alors essentiel que le Conseil du Trésor approuve d'abord ces dépenses sous réserve de certaines conditions, ce qu'il fait j'en suis sûr et, deuxièmement, qu'il exige que chaque ministère lui présente un rapport complet prouvant que ces conditions ont été remplies.

Je ne dis pas que le personnel du Conseil du Trésor devrait voyager partout au Canada afin de vérifier projets ou autres choses semblables, mais, selon moi, si les ministères ne sont pas obligés de présenter un rapport complet au Conseil du Trésor prouvant que les conditions imposées par ce dernier ont été remplies et qu'on a tenu compte des facteurs qui ont eu une incidence sur la rentabilité du projet et, partant, l'approbation du Conseil du Trésor, alors l'approbation initiale ne peut prétendre véritablement avoir sauvegardé les deniers publics. En d'autres termes, si vous accordez une approbation sous réserve de certaines conditions, que ces dernières ne sont pas remplies au cours de l'année et qu'on ne présente pas de rapport au Conseil du Trésor afin de l'informer que les conditions ont été remplies, à quoi cela sert-il?

Bien sûr, quand les fonctionnaires du ministère reviennent l'année suivante pour demander de l'argent, vous pouvez leur poser certaines questions, mais je crois qu'il s'agit là de moyens plutôt inadéquats de surveiller si les conditions d'approbation ont été respectées.

M. O'Toole: Monsieur le président, cela nous amène à un sujet très complexe, dont, en fait, le Conseil du Trésor s'occupe à différents niveaux.

Au premier niveau, celui que j'appelle la répartition des ressources, il y a beaucoup de surveillance et de nombreuses présentations de rapports quant à la première approbation et aux approbations ultérieures. Dans la mesure du possible, nous essayons de nous adapter à chaque cas. Encore une fois, pour prendre un cas hypothétique, supposons qu'un ministère demande l'approbation d'un tout nouveau programme de contributions. Disons que le ministère veut créer un programme de

[Text]

certain purposes. Then, in the course of getting that approval, there would be discussion of the objectives and, through negotiation and so on, there would be refinement of the objectives that were being sought, and a progressive refinement of the actual money that could be effectively spent as well as a detailed discussion of the sorts of terms and conditions, as we refer to them, for that program which would include specifications of such things as auditing and accounting requirements and evaluation criteria.

It might, for example, be the kind of program about which you would conclude after examination that you could not really assess it until after it had had two full years of operation. Well, the Treasury Board in that kind of situation might well, in approving it, say that it was approved with what we would call an administrative sunset clause for the end of the third year, subject to the preparation and submission to the Treasury Board of an effectiveness evaluation report within that third year.

That would be designed to try to avoid having everybody stumbling around trying to do an evaluation of a half-finished program; rather, they would wait for the full two-year cycle to complete itself, and then there would be another year during which they would do the evaluation. They would not receive the money until the following year, and until that report was in and had been studied to the satisfaction of the ministers the program would not be renewed.

That is just one example of the kind of conditions that might be attached to program approval.

There is another level entirely, which comes closer to some of the questioning this morning on contracts. The government contract regulations is a regime under which all government contracting—which includes among other things levels of delegation and levels of contracting that can be done by officials—is carried out by ministers and then, finally, must come to the Treasury Board for individual approval.

Those contracts frequently include many, many conditions of a variety of types, including the kind we have been talking about this morning. Whether they come to the Treasury Board for prior approval or whether they do not, it really is a matter of regulation that the department, before it can make a payment under the contract, must certify that the terms of the contract have been adhered to by the contractor. That is part of the Financial Administration Act under which the responsible official or minister requisitions the payment to pay the contractor. That certificate must be taken.

So this comes back, in part, to the question about the watchdog notion. There is nothing we do to check that those things have been adhered to: we simply rely on the law and the regulations and assume that they have been followed.

I do not want to get into what is a very complex sort of system, as I say, but those, I think, offer examples at two levels of management, as it were, on how the Treasury Board can become involved and how it attempts to implement evaluation and accountability considerations.

[Traduction]

contributions de l'ordre de \$10 millions pour atteindre certains buts. Pendant les négociations, on étudiera les objectifs et on les précisera; on détaillera également les sommes qui pourraient être dépensées et on étudiera en profondeur les conditions du programme, lesquelles portent des précisions sur la vérification, la comptabilité et l'évaluation.

Il pourrait s'agir, par exemple, d'un programme, lequel après l'avoir étudié, vous ne pouvez que conclure qu'il est impossible d'en faire une évaluation réelle avant deux ans d'application. Dans ce cas, le Conseil du Trésor peut, dans son approbation, préciser qu'il s'agit d'une approbation comportant une disposition de limitation de durée fixée à trois ans, à la condition qu'un rapport d'évaluation du rendement soit préparé et présenté au Conseil du Trésor pendant cette troisième année.

De cette façon, on essaie d'éviter de faire patauger les fonctionnaires dans l'évaluation d'un programme à demi terminé; on préfère plutôt attendre que la période complète de deux ans soit terminée et ensuite on dispose d'un an pour présenter un rapport d'évaluation. Le ministère ne reçoit pas d'argent avant l'année suivante et, à moins que le rapport n'ait été présenté et étudié par les ministres, le programme n'est pas renouvelé.

Je ne vous ai donné qu'un exemple des conditions qui peuvent être attachées à l'approbation d'un programme.

Il y a aussi un niveau tout autre qui se rapporte à certaines questions posées ce matin à propos des contrats. Le règlement régissant les contrats du gouvernement est en fait une structure d'adjudication de tous ces contrats; le règlement comporte entre autres les niveaux de délégation et d'adjudication fixés pour les fonctionnaires, les ministres et enfin, le Conseil du Trésor.

Il arrive souvent que ces contrats comportent un grand nombre de conditions de tous genres, y compris celui dont nous avons parlé ce matin. Quant à la question de savoir s'ils doivent être approuvés au préalable par le Conseil du Trésor, cela relève réellement du règlement qui stipule quelle ministre, avant de faire un versement en vertu d'un contrat, doit attester que les conditions du contrat ont été respectées par l'entrepreneur. Cela fait partie de la Loi sur l'administration financière, en vertu de laquelle le fonctionnaire ou le ministre responsable demande que le paiement soit versé à l'entrepreneur. Cette attestation doit être faite.

Ce qui nous ramène un peu à la question du «chien de garde». Nous ne pouvons rien faire pour nous assurer que ces mesures sont respectées; nous ne pouvons que nous fier à la loi et aux règlements et supposer qu'ils ont été respectés.

Je ne veux pas m'embarquer dans ce que je crois être un système très complexe, mais je crois vous avoir donné des exemples, à deux niveaux de gestion, sur la façon dont le Conseil du Trésor peut être engagé et sur la façon dont il essaie de tenir compte des questions d'évaluation et d'imputabilité.

[Text]

Senator Doody: Mr. Chairman, my question was much the same as Senator Manning's and Mr. O'Toole has partially answered it. I am still a bit vague on this, though.

I gather there is no ongoing monitoring of the various programs, except in so far as the Auditor General looks at the result at the end of the year in the various departments. Is there an internal audit group, for instance, which evaluates systems and programs in various departments or does the department operate now as it did 20 years ago? Who looks after all the efficiency ratings in the various departments, in terms of programs, new methods of assistance?

Mr. O'Toole: Mr. Chairman, the departments by and large do have internal audit capability. I understand it is considered to be of mixed quality and comprehensiveness. That is one of the issues to which the Comptroller General is addressing himself. He is very much intent on seeing that departments bring the size and competence of their internal audit units up to an acceptable standard in all cases. As I say, I understand they are now of mixed value.

Senator Doody: These internal audit units are responsible to the various departments in which they operate?

Mr. O'Toole: That is correct.

Senator Doody: Is there any thought of making a separate unit which would be independent of the Comptroller General?

Mr. O'Toole: The Comptroller General has what might be described as functional responsibility right across the government in that area. For example, he is consulted and has a sign-off responsibility on the classification levels of senior auditors and senior financial officers and, I believe, on the selection of individuals for some of those key jobs. Obviously no deputy minister would ignore the view of the Comptroller General that there was this or that deficiency in his internal audit unit.

Senator Doody: So the Comptroller General does have authority over the internal audit units. He exercises some supervision?

Mr. O'Toole: He has this functional responsibility. The line of command of the chief auditor is to his deputy minister. If you were drawing an organization chart, you would have some kind of a dotted line linking all those people to the Comptroller General's office, because he is the kind of professional leader of that community and therefore exercises that sort of functional responsibility with respect to the quality of the work.

The Comptroller General's responsibility also includes the audit, not of transactions but of the systems, in departments, which he does and will be doing on a kind of cyclical basis. The first 20 departments are part of his first big review. He is now moving into departments beyond the first 20, and I presume, plans to cycle back every three or four years and will do that kind of audit periodically, as a systems audit.

[Traduction]

Le sénateur Doody: Monsieur le président, ma question était assez semblable à celle du sénateur Manning et M. O'Toole n'y a répondu que partiellement. Ce n'est pas tout à fait clair.

Je crois savoir que les différents programmes ne sont pas surveillés en permanence, sauf pour ce qui est de l'étude que fait le Vérificateur général à la fin de chaque année financière dans les ministères. Existe-t-il un service de vérification interne, par exemple, qui évalue les systèmes et les programmes des différents ministères ou ceux-ci fonctionnent-ils encore comme ils le faisaient il y a 20 ans? Qui se charge des différentes cotes de rendement des ministères, pour ce qui est de leurs programmes et de leurs nouvelles méthodes d'aide?

M. O'Toole: Monsieur le président, les ministères ont des services de vérification interne. Je conçois que ces services soient considérés comme étant de qualité inégale. C'est là une des questions qu'étudie le Contrôleur général. Il a fermement l'intention de voir à ce que les ministères uniformisent à un niveau acceptable pour tous, leurs services de vérification interne. Comme je l'ai dit, je me rends compte que ces services sont de qualité différente.

Le sénateur Doody: Ces services de vérification interne relèvent des différents ministères dans lesquels ils œuvrent?

M. O'Toole: Oui.

Le sénateur Doody: A-t-on pensé à créer un service distinct qui serait également indépendant du Contrôleur général?

M. O'Toole: Le contrôleur général a, ce que l'on pourrait appeler, une responsabilité fonctionnelle dans ce domaine au sein du gouvernement. Par exemple, certains le consultent et il doit approuver de sa signature la classification des niveaux des vérificateurs supérieurs et des hauts fonctionnaires du domaine de la finance... et d'autre part je crois qu'il approuve également le choix des titulaires à certains de ces postes importants. Naturellement, aucun sous-ministre ne passerait outre aux avis du contrôleur général selon lesquels il y aurait telle ou telle lacune au sein d'une unité de vérification interne.

Le sénateur Doody: Ainsi, le contrôleur général détient l'autorité sur les unités de vérification internes... il a un certain rôle de surveillance.

M. O'Toole: Il possède cette responsabilité fonctionnelle. Le vérificateur principal relève directement du sous-ministre. Si vous établissiez un organigramme, vous constateriez qu'il y a une ligne pointillée reliant ces hauts-fonctionnaires au bureau du contrôleur général, car ce dernier joue le rôle de chef professionnel de tout ce monde et il exerce par conséquent cette responsabilité fonctionnelle en ce qui a trait à la qualité du travail.

Il doit également vérifier non pas les transactions mais les systèmes au sein des ministères, tâche dont il s'acquitte et s'acquittera périodiquement. Les 20 premiers ministères font l'objet de son premier examen important. Il s'occupe maintenant des autres ministères et il se propose, à mon avis, de recommencer tous les trois ou quatre ans. Il procédera périodiquement à la vérification de ces systèmes.

[Text]

Senator Doody: The Comptroller General has the responsibility. Does he have a staff of his own to audit the auditors?

Mr. O'Toole: Yes.

Senator Doody: So those people look at systems and programs for efficiencies or deficiencies?

Mr. O'Toole: Mr. Chairman, they look at the systems, the scheduling and the plans of the department for carrying out program evaluations. They audit the systems. They do not carry out program evaluations, but they see to it that the department has the ability, a plan, a schedule, and the methodology which they consider adequate to carry out such evaluations. Is the distinction understood, senator? The Comptroller General does not go in and put his own people to work, figuring out whether or not, for example, the dairy program is doing its job. It is his job to see that the Department of Agriculture has a meaningful plan and methodology for evaluating the dairy program, along with other programs in the agricultural area, over a period of time in a systematic way.

Senator Doody: Is it possible that the internal audit groups can detect deficiencies or any inefficiency prior to the Auditor General's report? Do they have the opportunity to see the internal workings of a department and perhaps avoid some of the unpleasantities that occur from time to time? Is their work designed to try to anticipate complaints or problems in a department, and rectify them?

Mr. O'Toole: Mr. Chairman, I think the answer is a resounding yes. As I mentioned earlier, I believe the actual performance is mixed. The Comptroller General has found that some departments have a better internal audit than others, and some, I guess, virtually were non-existent a year or two ago. My understanding is that where there is a well developed internal audit capacity, much of the Auditor General's work is, in a sense, done for him. Incidentally, the Auditor General gets all the reports. I believe it is automatic that in the case of any report prepared by an internal audit group, a copy goes to the Auditor General. That is one of the sources he has. That is why he too takes an interest in the adequacy of those internal audit operations.

The Chairman: Before we leave the Department of Indian Affairs, could you tell me how you are doing on my question about the trip to the U.K.?

Mr. O'Toole: I think we asked the department to reply directly.

The Chairman: I would appreciate it if you would ask them to come back to you. They might be more willing to come back to you than to me.

Mr. O'Toole: If we ask them to tell you, they will tell you, Mr. Chairman.

[Traduction]

Le sénateur Doody: Le contrôleur général a cette responsabilité. Possède-t-il son propre personnel en ce qui concerne la vérification des vérificateurs?

M. O'Toole: Oui.

Le sénateur Doody: Par conséquent ce personnel examine l'efficacité ou l'inefficacité des systèmes et des programmes?

M. O'Toole: Monsieur le président, pour évaluer un programme, ce personnel examine les systèmes, l'échéancier des travaux et les plans du ministère. Il vérifie les systèmes. Il n'évalue pas comme tel le programme, mais il s'assure que le ministère a les ressources, le plan, l'échéancier des travaux et les méthodes qui lui permettront d'effectuer ces évaluations. Comprenez-vous, sénateur, cette distinction? Le contrôleur général ne demande pas à ses employés d'aller dans les ministères et d'essayer de déterminer si par exemple, le programme laitier fonctionne comme prévu. Il doit s'assurer que le ministère de l'Agriculture possède les moyens et les méthodes pertinentes permettant d'évaluer d'une façon systématique, le programme laitier ainsi que d'autres programmes du domaine agricole pour une période donnée.

Le sénateur Doody: Est-ce possible que les groupes de vérification interne puissent découvrir des lacunes avant que le rapport du vérificateur général ne soit déposé? Ces groupes ont-ils l'occasion de se rendre compte des mécanismes internes d'un ministère, et peut-être d'éviter certains des désagréments qui se produisent de temps à autre? Leur fonction prévoit-elle d'essayer de prévoir les plaintes ou les problèmes au sein d'un ministère, de les déceler?

M. O'Toole: Monsieur le président, je pense que je répondrai par un oui énergique. Comme je l'ai mentionné auparavant, je crois que les résultats diffèrent au sujet du rendement véritable. Le contrôleur général a découvert que certains ministères ont une meilleure méthode de vérification interne que d'autres, dont certains, je crois, n'en avaient pratiquement pas il y a un an ou deux. Je crois comprendre que le plus gros du travail du vérificateur général est dans un sens terminé, lorsqu'il y a un groupe bien structuré s'occupant de la vérification interne. Soit dit en passant, le vérificateur général reçoit tous les rapports. Je crois que pour tout rapport rédigé par un groupe de vérification interne, un exemplaire est systématiquement expédié au vérificateur général. C'est un des documents dont il dispose. C'est pourquoi il s'intéresse également à l'efficacité de ces vérifications internes.

Le président: Avant de conclure sur le ministère des Affaires indiennes, pourriez-vous me dire ce qui en est au sujet de la question sur le voyage en Grande-Bretagne?

M. O'Toole: Je pense que nous avons demandé au ministère de donner directement une réponse.

Le président: J'aimerais que vous leur demandiez de reprendre contact avec vous. Peut-être seront-ils mieux disposés qu'avec moi.

M. O'Toole: Si nous leur demandons de vous transmettre l'information monsieur le président, ils le feront.

[Text]

The Chairman: Perhaps you could tell them that we would like them to tell you, and you to tell us, if that is possible.

I know that Senator Neiman had a question on Northern Affairs; but I think it parallels one that has already been asked by Senator Steuart.

Senator Neiman: Then, Mr. Chairman, I will not repeat it.

The Chairman: It is to find out the total expenditure on Indians in Canada?

Senator Neiman: Yes, and native expenditures in all departments. I would like to know if there is any way in which we can draw that information together. I can think of DREE, where expenditures are made, and also Health and Welfare. I am curious to know whether, apart from the expenditures that are shown here for Indian housing, other expenditures are made directly through CMHC.

The Chairman: We had a discussion on that. I believe, senator, your question is really identical to Senator Steuart's question. I understand that the Treasury Board is going to try to get that information.

Senator Neiman: Including transfer payments to provinces?

The Chairman: I gather you require the complete information.

Senator Neiman: I would be interested in getting that information. As I mentioned, I would like to see this pulled together in some comprehensible form, so that from year to year we could have a good idea of the amount that the government is spending on native affairs.

Mr. O'Toole: Mr. Chairman, I think we can be pretty optimistic that the Department of Indian Affairs would have a pretty comprehensive accounting of that kind. Obviously they regard it as falling within their jurisdiction.

Senator Steuart: I think they are aware of the Department of the Secretary of State, and all the various departments which become involved through direct and indirect grants.

Mr. O'Toole: Yes. That is what makes me fairly confident that they would have the figures in a reasonably accurate form, because they take a great interest in it. They would not, in any way, be meddling with native people. They are on the committees and on the consultation network, so I am sure they do keep track of the money within reasonable bounds of accuracy.

Senator Manning: Mr. Chairman, could I direct some attention for a few moments to table 23 in the brown book with reference to transfers to the provinces, territories and municipalities. I wonder if we could have a brief enlargement on two items. One of these is referred to as "reciprocal taxation," and involves an amount of \$110.3 million. I see that it only applies to certain provinces. Precisely what do we mean by "reciprocal taxation"?

[Traduction]

Le président: Peut-être pourriez-vous leur dire que nous leur demandons de vous le dire; et qu'ensuite vous fassiez suivre si c'est possible.

Je sais que le sénateur Neiman avait une question à poser sur les affaires du Nord; mais je pense qu'elle recoupe la question du sénateur Steuart.

Le sénateur Neiman: Monsieur le président, je ne la répéterai pas.

Le président: Il s'agit des dépenses consacrées aux Indiens du Canada?

Le sénateur Neiman: Oui, ainsi que de la ventilation de ces dépenses par ministère. J'aimerais savoir si nous pourrions réussir à rassembler ces renseignements. Me viennent à l'esprit le ministère de l'Expansion économique et régionale, et celui de la Santé et du Bien-être qui ont tous les deux des dépenses de ce type. J'aimerais également savoir si en plus des sommes figurant ici pour le logement des Indiens, d'autres dépenses sont entreprises directement par la SCHL.

Le président: Nous en avons parlé. Je crois, sénateur, que votre question est la même que celle du sénateur Steuart. Si je ne me trompe, le Conseil du trésor va essayer de se procurer ces renseignements.

Le sénateur Neiman: Et également les paiements de transfert aux provinces?

Le président: Je vois que vous voulez toute l'information sur la question.

Le sénateur Neiman: Effectivement, ça m'intéresserait. Comme je l'ai fait remarquer, j'aimerais pouvoir rassembler tous ces renseignements sous une forme compréhensible, pour pouvoir d'année en année avoir une idée des sommes que le gouvernement consacre à la question indienne.

Mr. O'Toole: Monsieur le président, je suppose que nous pouvons nous attendre à ce que le ministère des Affaires indiennes dispose d'une comptabilité globale de ces sommes dépensées, puisque jusqu'à preuve du contraire il considère l'ensemble de la question comme relevant de sa compétence.

Le sénateur Steuart: Je pense qu'ils sont conscients de ce que le Secrétariat d'État et d'autres ministères sont directement ou indirectement amenés à subventionner les Indiens.

Mr. O'Toole: C'est exact. C'est ce qui me fait espérer qu'ils disposent d'un ensemble de chiffres suffisamment complet, puisque en principe la question les intéresse au premier chef. Je suppose qu'ils ne se mêlent pas avec les autochtones. Ils assistent aux comités, et font partie du dispositif de consultation, si bien que j'ai bon espoir qu'ils tiennent une bonne comptabilité des sommes dépensées.

Le sénateur Manning: Monsieur le président, pourrais-je attirer votre attention pour quelques instants sur le tableau 23 du livre brun. Il est question des paiements de transfert aux provinces, aux territoires et aux municipalités. Pourrions-nous avoir quelques rapides éclaircissements pour deux sujets. L'un deux apparaît ici à la rubrique d'«imposition réciproque» et on y a inscrit une somme de \$110,3 millions. Je constate que certaines provinces seulement sont concernées. Quel est donc le sens exact de «imposition réciproque»?

[Text]

Mr. Stimpson: That is the payment by the federal government of the sales tax of the various provinces. In return the provinces pay the federal tax. It was an agreement that was part of established programs financing act.

Senator Manning: The second item I want to refer to is that of municipal grants, for which there is an amount of \$148 million of federal money paid out. What is the arrangement there? It is a little confusing. Municipalities are normally regarded as creatures of the provinces and do not deal with the federal government. In what areas does the federal government pay municipal grants?

Mr. O'Toole: The great bulk of them, Mr. Chairman, are so-called grants in lieu of taxes on federal properties and establishments in various municipalities.

Senator Manning: They call taxes paid on federal buildings in municipalities grants, then.

Mr. O'Toole: Yes, because as such the Crown is not taxed. We would rather pay grants.

Senator Manning: I would like to come back for a moment to the various agreements between the federal government and the provinces that include the transfer of funds. I would like to pursue the same general line of questioning that we were on a few moments ago. Does the Treasury Board insist on clauses being inserted in those federal-provincial agreements to ensure that funds are being spent for certain specific objectives that the agreements are intended to cover, or is that, again, left entirely to arrangements between the finance department and the provinces, or are such clauses used at all? I am thinking of clauses calling for penalties for non-performance, and making provision for audit, and so on.

Mr. O'Toole: Mr. Chairman, I think one would have to give a different answer for almost every individual agreement. My personal knowledge is limited, but to the extent that I have some personal knowledge I am aware of a great range of different kinds of such provisions. For example, the established programs financing act attempted to set some conditions around the payments and tax transfers which are a matter of public dispute today—with regard to opting out, for example. In a case like regional economic expansion, the so-called "GDA's", the general development agreements, with individual provinces, which set up a kind of umbrella under which specific subsidiary agreements are entered into, provide, right within the agreement, for the management structure under which projects will be developed and implemented. Again, I cannot speak to the details, but in our view—that is a strictly Treasury Board view—they amount to a situation where in fact the subsidiary agreement, because of the form of management that is agreed to, is a responsibility of the province. Let us say the subsidiary agreement has to do with the building of 24 miles of road. There would be a joint management group in charge of that project, under the general development agreement, representing the various parties, and the federal party would have a place at the table, as it were. It is, however, entirely up to that management committee to approve the

[Traduction]

M. Stimpson: Il s'agit du versement par le gouvernement fédéral des taxes de ventes des diverses provinces. En retour les provinces payent la taxe fédérale. Cela faisait l'objet d'un accord inscrit dans le cadre de la Loi de finance sur les programmes établis.

Le sénateur Manning: La deuxième question concerne les subventions municipales, où le gouvernement a versé \$148 millions. Dans le cadre de quel accord cette fois-ci? Je n'y vois pas très clair. Normalement, les municipalités sont considérées comme étant à le solde des provinces, et elles ne traitent pas avec le gouvernement fédéral. Dans quel domaine ce dernier leur verse-t-il des subventions?

M. O'Toole: Monsieur le président, il s'agit surtout de ce qu'on appelle des compensations d'impôts sur les biens ou sur les établissements fédéraux situés dans les différentes municipalités.

Le sénateur Manning: On qualifie alors de subventions les impôts sur les édifices fédéraux situés dans les municipalités.

M. O'Toole: Oui, car la Couronne n'est pas imposée en tant que telle. Il est préférable de verser des subventions.

Le sénateur Manning: Je voudrais revenir un instant aux divers accords entre le gouvernement fédéral et les provinces, qui prévoient le transfert de fonds. J'aimerais poser des questions dans la même perspective que précédemment. Le Conseil du trésor tient-il à ce que des dispositions soient ajoutées à ces accords fédéraux-provinciaux pour s'assurer que les fonds sont bien consacrés aux objectifs que les accords sont censés viser ou bien, là encore, s'en remet-on entièrement à des ententes entre le ministère des Finances et les provinces, enfin ces dispositions sont-elles vraiment utilisées? Je ne veux pas parler de celles qui prévoient des peines en cas de refus d'application, ou des vérifications et ainsi de suite.

M. O'Toole: Monsieur le président, il faudrait, me semble-t-il, donner une réponse différente pour pratiquement chacun des accords. Je ne suis pas très renseigné à cet égard, mais je sais qu'il existe tout un éventail de dispositions de ce genre. Par exemple, la Loi sur le financement des programmes établis a essayé de fixer certaines conditions quant aux paiements et aux transferts d'impôts qui font aujourd'hui l'objet de litiges en ce qui concerne par exemple les options de dérogation. Dans le cas de l'expansion économique régionale, ce qu'on appelle les «ADG», accords généraux de développement avec chacune des provinces, établissent une sorte de cadre au sein duquel des accords complémentaires sont conclus et ils prévoient la structure de gestion à mettre en place pour réaliser les projets. Là encore, je ne peux vous donner de détails, mais nous estimons—et ce point de vue est strictement celui du Conseil du trésor—qu'ils aboutissent à une situation dans laquelle, en fait, l'accord complémentaire, en raison de la forme de gestion convenue, est une responsabilité de la province. Supposons qu'un accord complémentaire concerne la construction d'une route de 24 milles. Un groupe mixte de gestion serait responsable de ce projet, en vertu de l'accord général de développement; il représenterait les diverses parties en cause, et en fait, le gouvernement fédéral aurait son mot à dire. Cependant, il revient entièrement à ce comité de gestion d'approuver les

[Text]

design, the engineering, the letting of the contract, and so on. It is my understanding that if the management committee of that project finds that it is better to build 20 miles of road, that is that. The other four miles that you might have had in mind in allocating \$15 million for a particular subsidiary agreement, are not, as it were, a term of turning over the \$15 million. That is at somewhat the opposite end of the spectrum.

There are, of course, other highly specific examples. If the Ministry of Agriculture, for example, is making a contribution to the construction of a building in the Toronto exhibition grounds, or a local fair ground, the money only goes when the building goes up, and it only goes in the exact proportion that the minister agreed to pay of the cost of that building; so the question, really, has to be addressed in terms of what is actually, as you know, an immense variety of individual agreements between levels of government.

Senator Manning: There are many programs under these agreements which run for years. Do the departments concerned still have to come to the Treasury Board each year for funds for those programs? And where the terms of the agreement under which they operate pretty well determine how much money is going to be transferred, what is the relationship between Treasury Board and the department responsible for making the grants in cases of that kind?

Mr. O'Toole: Well, first of all, there is a basic differential between statutory appropriations and annual voted appropriations. In the case of the statutory ones, of course, as we have said so many times in this committee, the Treasury Board certifies to the accuracy of the forecasts of the costs, and then those forecasts are incorporated in the estimates, for the information of Parliament. With regard to the voted programs, it is my understanding that the Financial Administration Act provides that it shall be a term of any contract or of any agreement that it be subject to the annual appropriation fund; so that that is an umbrella provision, to the effect that Parliament can stop anything by simply not voting the money. And for the most part you find such a clause in practically every type of agreement. But even if there is not such a clause, my understanding is that the Financial Administration Act is overriding, and it deems such a clause to exist.

In terms of examination or the sort of analysis, if you wish, that Treasury Board Secretariat would make of the budget submission for next year, let us say, for the Department of Regional Economic Expansion, unless there was some other direction given to us by government, we would take as given the commitments under signed agreements, and we would then analyze cash flow, because as you are aware, cash flow under an agreement rarely goes exactly according to plan. So a first step for us would be to sit down with the department and determine what the hardest possible analysis of cash flow would be for that stack of agreements in progress at that time, and we might be able to find a way to show that their cash flow was less than it appeared on the surface. That would be our starting point. Then the question would be one of judgment as to how much additional budget has to be provided to

[Traduction]

études, les techniques de construction, l'adjudication du contrat, etc. D'après ce que je comprends, si le comité de gestion du projet estime qu'il vaut mieux construire une route de 20 milles, c'est tout. Les 4 milles restants dont il était question peut-être dans l'affectation des \$15 millions prévus dans l'accord complémentaire ne sont en quelque sorte pas un critère pour qu'ils soient effectivement versés. C'est pratiquement l'inverse.

Il y en a naturellement d'autres exemples. Si le ministère de l'Agriculture verse une subvention pour la construction d'un bâtiment situé au centre des expositions de Toronto, ou sur un terrain de foire locale, les fonds ne sont versés que lorsque la construction commence effectivement, et uniquement dans la proportion exacte prévue par le Ministre; ainsi, en fait, la question doit se poser par rapport à ce qui constitue, comme vous le savez, une énorme diversité d'accords isolés entre les niveaux de gouvernement.

Le sénateur Manning: Il y a beaucoup de programmes prévus par ces accords qui se poursuivent pendant des années. Les ministères intéressés doivent-ils encore se présenter chaque année devant le Conseil du trésor pour demander des fonds, et les modalités de l'accord en vertu duquel ils appliquent le programme déterminent-elles assez bien le montant à transférer? Quel est le rapport entre le Conseil du trésor et le ministère chargé de verser les subventions dans des cas de ce genre?

M. O'Toole: Tout d'abord, il y a une différence fondamentale entre les crédits statutaires et ceux qui sont votés annuellement. Dans le premier cas, comme nous l'avons dit à tant de reprises devant ce Comité, le Conseil du trésor atteste l'exactitude des prévisions budgétaires, puis celles-ci sont ensuite inscrites au budget à l'intention du Parlement. En ce qui concerne les programmes votés, je crois savoir que la Loi sur l'administration financière stipule que tout contrat ou accord doit contenir une clause comme quoi il fera l'objet d'une affectation annuelle de crédits; c'est donc une disposition parapluie en ce sens que le Parlement peut arrêter tout programme simplement en ne votant pas de crédits. Et l'on trouve un article semblable dans presque tous les accords. Mais même s'il n'existe pas, la Loi sur l'administration financière s'applique, et tout se passe comme si cet article était là.

En ce qui concerne l'examen ou cette analyse du budget de l'année suivante par le Secrétariat du Conseil du Trésor, disons du ministère de l'Expansion économique régionale, sous réserve de directives autres du gouvernement, nous tiendrions pour acquis les engagements pris lors de la ratification des accords, et nous analyserions alors les sommes en jeu parce que, comme vous le savez, les sommes consacrées à un accord sont rarement celles qui ont été prévues. Donc, comme première étape, il nous faut faire, conjointement avec le ministère, l'analyse la plus précise possible de ce que serait le montant nécessaire aux accords en cours à ce moment précis, ce qui peut nous permettre de trouver un moyen de montrer que ce montant est inférieur à ce qu'il semble au premier abord. Ce serait notre point de départ. Il s'agirait alors d'une question de jugement, en ce qui concerne le montant supplémentaire à

[Text]

them for agreements they are about to enter into, or that the minister has in front of Treasury Board or cabinet at that point in time. That is over and above the cash requirement of existing agreements.

Senator Manning: Who is responsible to satisfy themselves that the federal objectives behind these programs are being achieved? Is that a departmental matter entirely or is it something that Treasury Board concerns itself with? If you take an example, you will notice that we are paying out something like one and a half billion dollars in post-secondary education grants. Now I suppose there are certain definite objectives to be achieved by that program. Who monitors that and satisfies the federal government that the objectives indeed are being realized?

Mr. O'Toole: That is part of the Established Program Financing Act. Again I think the legislation in this case governs to a great extent, and, as I understand it, does incorporate a kind of statement of the purposes of the transfers. That was part of the federal-provincial negotiations, and I believe a very tough part of them because the provinces wanted few strings attached and the federal government wanted more. That is putting it in its simplest form. I think it is possibly a legal question in the form in which it finally emerges in the act as to how enforceable it is. It is probably comparable to the current differences of opinion over the Medicare side. The crispness of the objectives as spelled out, and in particular the sanctions available to the federal government in the event of non-performance of the objectives since it was negotiated, is clearly not as hard and fast and binding as Mr. Crombie, for example, would wish today it had been, and I think the same would hold largely for the post-secondary education aspect of the act as well.

Senator Manning: It seems to me if there is a weakness in the system it is in this area of follow-up. We are all familiar with negotiated agreements, and we are aware that at the time they are negotiated there is a great deal of discussion of the objectives they are intended to accomplish, and that may be spelled out in the agreement. Often they are. But it seems to me that if there is any gap it is that there is not a very complete provision for constant monitoring of programs to ensure, from the point of view of both the federal government and the provincial governments, that those objectives are being achieved. Once the program is established for certain purposes it tends to operate on its own with not too much attention being given year by year to see whether it is achieving what it was supposed to achieve. Perhaps the objectives themselves become obsolete with the passage of time. I don't know whether Treasury Board would agree there is a weakness there, but to me at least it looks as if there is a sort of vacuum there where we do not have adequate monitoring provisions.

Mr. O'Toole: Mr. Chairman, I would not for a moment dispute what the senator suggests to be true, but I would only emphasize that from my vantage point it is part of the classic push and pull of negotiations, particularly, in this country, federal-provincial negotiations. The Treasury Board becomes involved very deeply in the examination of agreements and

[Traduction]

voter pour les accords qui sont sur le point d'être conclus ou que le ministre a présentés au Conseil du Trésor ou au Conseil des ministres à ce moment précis. Cette somme vient s'ajouter aux fonds requis pour les accords existants.

Le sénateur Manning: A qui appartient-il de vérifier si les objectifs fédéraux de ces programmes ont été atteints? S'agit-il d'une question relevant entièrement du ministère ou le Conseil du Trésor s'en occupe-t-il? Par exemple, nous versons plus de 1 milliard et demi de dollars en subventions pour les études post-secondaires. Je présume que ce programme doit atteindre certains objectifs définis. Qui en assume la surveillance et assure le gouvernement fédéral que les objectifs ont bien été atteints?

M. O'Toole: Cela fait partie de la Loi sur les programmes établis. A mon avis, ici encore, la loi prévoit un certain nombre de dispositions et, si je comprends bien, expose l'objet des transferts. Cela fait partie des négociations fédérales-provinciales et je crois qu'il s'agit d'une partie très difficile des négociations parce que les provinces voulaient réduire les modalités contraignantes et le gouvernement fédéral voulait en imposer davantage. Voilà la façon la plus simple d'exposer la situation. A mon avis, c'est peut-être une question de droit qui se pose: celle de la forme des dispositions législatives et de leur application. La situation se compare probablement à la question de l'assurance-maladie, qui donne lieu à des divergences d'opinions. Les objectifs énoncés, et en particulier des sanctions dont dispose le gouvernement fédéral dans le cas de non-réalisation des objectifs tels que négociés, ne sont pas aussi tranchés et obligatoires que le voudrait M. Crombie, et, à mon avis, la même situation s'applique pour la question des subventions à l'enseignement post-secondaire.

Le sénateur Manning: Il semble y avoir une lacune dans le système, et elle réside dans la façon dont on contrôle les programmes. Nous connaissons tous les accords négociés et nous savons qu'au moment des négociations, il y a de nombreuses discussions sur les objectifs que l'on veut atteindre et qui pourraient être indiqués dans les accords. Ils le sont souvent. Mais il me semble que s'il y a une lacune, c'est là où l'on ne prévoit pas de dispositions très précises pour une surveillance constante des programmes afin de s'assurer que ces objectifs sont atteints, tant du point de vue du gouvernement fédéral que des provinces. Une fois le programme établi à une certaine fin, on a tendance à l'appliquer en toute indépendance et l'on ne se préoccupe pas trop de savoir si d'une année à l'autre il a atteint son objectif. Les objectifs eux-mêmes deviennent peut-être désuets avec le temps. Je ne sais pas si le Conseil du Trésor convient qu'il existe là une lacune, mais, à mon avis, il semble qu'il y ait un genre de vide parce que nous n'avons pas de dispositions prévoyant une surveillance suffisante.

M. O'Toole: Monsieur le président, je n'oserais pas mettre en doute la déclaration du sénateur, mais j'insisterai sur le fait qu'à mon point de vue, cela fait partie de la façon dont se déroulent les négociations, et particulièrement les négociations fédérales-provinciales dans notre pays. Le Conseil du Trésor consacre énormément d'efforts à l'examen des accords et des

[Text]

major legislation that has financial implications, and it would be a strange Treasury Board, I suggest, anywhere in the world that would not be on the side of the hawks. That is the classic Treasury Board side; you want to know where every buck is going and you want to know exactly who is going to measure the size of the bang. But we are only one of many viewpoints introduced into the thing, and in the final analysis, as I say, EPF is a negotiation. Certainly the act is not as I would have written it nor is it written as Treasury Board would have written it if we could have gone into a room and not have any provincial civil servants or politicians bothering us. But that having been said, I think, without imputing motives or objectives, that it is probably a safe thing to say that the provincial objectives in those negotiations leading to the EPF agreement were to unshackle themselves to some extent from what they found as a too objective federal influence under the previous arrangements, which, as you know, were largely shared cost arrangements and where the federal government was insisting on looking at the invoices and making sure that something had been paid and splitting it down the middle, and sending some invoices back and saying, "This is not what we intended to pay." I think that is probably a provincial objective. In fact at that time, although I was not in Treasury Board, I did still read newspapers, and the common observation in the early 1970s from the provincial point of view was this was an example of federal attempts to skew provincial priorities and objective-setting. By giving them 50-cent dollars you are almost forcing them to spend it in the area where you say they should spend it. I think their objective was to have fewer strings attached, and so they probably would not look on the present situation as the right one, where to some extent at least, or to a great extent, a fiscal transfer simply becomes revenue to the provincial budget, and they set the priorities. Obviously they are dividing it up differently in different provinces, and certainly differently from what was contemplated by the federal side when the transfers were originally agreed to. But the federal side apparently at the time was not able to introduce the kind of binding sanctions that would prevent from happening what the senator suggests might have been there.

Senator Manning: I think it should be recognized, Mr. Chairman, that, so far as the provinces are concerned, I believe in the majority of cases the disagreement is not over the objectives of the programs put in place but rather over whether there are some other programs altogether that should have priority over those in which the federal government agreed to share. This has always been a point of controversy. The federal government will say that it is prepared to go into a shared program in, say, the field of health, where there are many programs, for example. The provinces may say, "That is very nice, and if you are going into that field, we agree with the objectives you are talking about, but we have a need over here in the field of education", for example, or something else altogether, "to which we give a higher priority than what you are proposing in that field." I don't think the disagreement between the provinces and the federal government is over the objectives of the individual programs but rather over one

[Traduction]

principales mesures législatives qui comportent un aspect financier, et je conviens qu'il serait plutôt curieux qu'un Conseil du Trésor, n'importe où dans le monde, n'agisse pas ainsi. C'est la façon classique de le faire, il faut savoir où va chaque dollar et qui exactement en exerce le contrôle. Mais notre point de vue n'en est qu'un parmi bien d'autres et, en dernière analyse, comme je l'ai dit, c'est une question de négociation. La loi n'est certainement pas telle que je l'aurais rédigée moi-même ou que l'aurait rédigé le Conseil du Trésor s'il avait pu le faire à l'abri des fonctionnaires et des hommes politiques provinciaux. Cela dit, sans faire de procès d'intention, il est, à mon avis, probablement sûr de dire que les objectifs provinciaux dans les négociations conduisant à des accords de péréquation étaient de se défaire dans une certaine mesure de ce que les provinces considéraient comme une influence fédérale importune aux termes des accords précédents qui, comme vous le savez, concernaient des programmes à frais partagés et où le gouvernement fédéral insistait pour voir les comptes et s'assurer que l'on avait bien payé et les retournait en disant: «Ce n'est pas ce que nous avions l'intention de payer.» A mon avis, c'est probablement ce à quoi pensaient les provinces. En fait, à ce moment-là, même si je ne faisais pas partie du Conseil du Trésor, je lisais les journaux et l'observation générale au début des années 70, selon le point de vue des provinces, consistait à dire que c'était là un exemple des tentatives fédérales de porter préjudice aux priorités et aux objectifs provinciaux. Dans un programme à frais partagés, elles sont presque obligées de dépenser les fonds dans le secteur où ils sont imputés. A mon avis, les provinces avaient pour objectif de réduire les modalités contraignantes et, par conséquent, ne considéraient probablement pas la situation actuelle comme étant juste, ou du moins dans une certaine mesure, ou une large mesure, un transfert fiscal devient simplement une recette au budget provincial et elles établissent des priorités. Évidemment, les façons de l'envisager diffèrent dans chaque province, et sont certainement différentes de ce qu'avait envisagé le gouvernement fédéral au moment où les transferts avaient d'abord été accordés. Mais, à l'époque, la partie fédérale n'a apparemment pas pu prévoir le genre de sanctions irrévocables qui éviteraient la situation dont a parlé le sénateur.

Le sénateur Manning: Monsieur le président, il faut reconnaître, à mon avis, que dans la plupart des cas de désaccord avec les provinces, il ne s'agit pas des objectifs des programmes créés mais plutôt du fait que l'on devrait accorder la priorité à certains autres programmes plutôt qu'à ceux pour lesquels le gouvernement fédéral s'est engagé à partager les coûts. Cette question a toujours suscité des controverses. Le gouvernement fédéral dira qu'il est disposé à s'engager dans un programme où il partagera les coûts disons, par exemple, dans le domaine de la santé où on en compte beaucoup. Les provinces peuvent être d'accord avec les objectifs précisés dans ce domaine; mais, elles peuvent prétendre éprouver des besoins dans le domaine de l'éducation, par exemple, ou dans un autre domaine, qu'elles pourraient estimer plus prioritaire que celui pour lequel le gouvernement a fait des propositions. Je ne crois pas que le désaccord entre les provinces et le gouvernement fédéral soit suscité par les objectifs des programmes individuels mais

[Text]

program as compared with another, and, of course, always over the number of dollars involved. The provinces say that it is not enough dollars and the federal government says that it is too much dollars. That is traditional.

My only point is that where the federal government is contributing large sums of money to these joint programs it seems to me that both the provinces and the federal government would be concerned and would have a responsibility to see that the objectives set out in the agreements are actually being achieved with the continuation of the program.

The Chairman: Do you have a supplementary, Senator Murray?

Senator Murray: We now have a recommendation from the Chairman of the Economic Council that, if possible, we get on quickly with renegotiating the established programs financing agreements. Do you recall what role Treasury Board played back in 1976 in developing the federal position there? How decisive was your influence in preparing the federal position and would you expect to play a role, if we started to renegotiate now? If so, what role would you expect to play in that?

Mr. O'Toole: Mr. Chairman, I cannot speak to the previous negotiation. I personally was not present in the Treasury Board at that time. But with respect to it as a piece of legislation and as a federal-provincial agreement with significant financial implications, I feel quite confident in saying that the Treasury Board was probably at all of the meetings.

The present agreement, as you know, cannot be reopened before March 31, 1983. It then requires full agreement with the provinces, or 12 months advance notice by either side, I think it is, in effect, for a unilateral reopening. Indeed, I personally find it a strange piece of legislation in that Parliament apparently attempted to legislate away its own right to amend its own legislation. That I personally find a strange sort of clause, but nevertheless that was a term of the federal-provincial agreement which in turn was carried forward and made part of the legislation as well.

I can tell you that the official level of the Secretariat of the Treasury Board is already making its views known in places like the Department of Finance, the federal-provincial relations office and the Privy Council Office, as to how the federal side should go about determining what its position would be in the event that it is decided to reopen the negotiations.

As the time approaches and as the decision-making process proceeds, we would assume that the ministers of the Treasury Board would become involved. In other words, at this stage it has not been put before the ministers of the Treasury Board, but in due course I would certainly anticipate it would be and that they would have a view which would be fed into the situation.

Senator Murray: In 1976, during that period when the federal-provincial conferences which led up to the act were taking place, the federal government published some projec-

[Traduction]

plutôt par un programme particulier par rapport à un autre; bien entendu, les sommes seront toujours l'objet de discussions. Les provinces prétendent que les sommes ne sont pas suffisantes et le gouvernement fédéral qu'elles sont trop élevées. C'est le rituel.

Je veux simplement faire valoir que dans le domaine où le gouvernement fédéral consacre d'importantes sommes pour ces programmes communs, il me semble que les provinces et le gouvernement fédéral devraient s'y intéresser et chercher à déterminer par la suite si la poursuite du programme permettra, en fait, de réaliser les objectifs des accords.

Le président: Avez-vous une question supplémentaire, sénateur Murray?

Le sénateur Murray: Voici une recommandation du président du Conseil économique: si possible, renégocier rapidement les accords de financement des programmes établis. Vous souvenez-vous du rôle du Conseil du trésor en 1976 lors de l'élaboration de la politique du gouvernement fédéral à cet égard? Avez-vous beaucoup influencé la politique fédérale et voudriez-vous maintenant participer à de nouvelles négociations, le cas échéant? Dans l'affirmative, quel rôle envisageriez-vous?

M. O'Toole: Monsieur le président, je ne peux pas répondre pour les négociations précédentes. Pour ma part, je n'étais pas au Conseil du trésor à ce moment-là. Mais puisqu'il s'agit d'un texte de loi et d'un accord entre les provinces et le gouvernement fédéral représentant des intérêts financiers importants, je peux dire sans crainte que le Conseil du trésor était probablement représenté à toutes les réunions.

L'accord actuel, comme vous le savez, ne peut pas être renégocié avant le 31 mars 1983. A ce moment-là, il nécessitera l'accord unanime des provinces ou un préavis de 12 mois d'une des deux parties, si je me souviens bien, si elle veut rouvrir les négociations de façon unilatérale. Or, il s'agit d'un texte de loi étrange, à mon avis, car il semblerait que le Parlement ait tenté par une loi, de se départir de son droit de modifier une loi. Selon moi, c'est une disposition curieuse mais, quoiqu'il en soit, elle fait partie de l'accord entre les provinces et le gouvernement fédéral, elle a été adoptée et fait partie de la loi.

Je peux vous dire que les instances compétentes du Secrétariat du Conseil du Trésor font déjà part de leur point de vue au ministère des Finances, au bureau des Relations fédérales-provinciales et au Conseil privé sur ce que devrait être sa politique advenant une décision de rouvrir les négociations.

Puisque le délai se raccourcit et que le processus de décision s'intensifie, nous supposons que les ministres du Conseil du Trésor devraient s'y intéresser. Autrement dit, les ministres du Conseil du Trésor n'en ont pas encore été saisis, mais ils le seront, en temps et lieu, je le suppose et ils feront alors connaître leur point de vue pour qu'il en soit tenu compte.

Le sénateur Murray: En 1976, lors des conférences fédérales-provinciales qui ont abouti à cette loi, le gouvernement fédéral a publié certaines prévisions sur l'incidence de chaque

[Text]

tions as to what the effect would be in terms of each province on the federal treasury. Is it your impression that those provisions have turned out to be inaccurate for any reasons?

Mr. O'Toole: Off the top of my head, Mr. Chairman, I think they have almost certainly turned out to be considerably understated, particularly in terms of the tax point guarantee. Perhaps Mr. Stimpson would have more detail on that, but it was part of the agreement, in effect, that the federal government should guarantee the yield of the tax points which the provinces took over. I think the Department of Finance was projecting the yield of those tax points at a greater value than turned out to be the case, which in turn has led us to have to increase the cash payment to make up the difference. That is the major discrepancy. I don't know, but we probably have a dollar figure on that.

Senator Murray: Would it have entered into your responsibilities to test the various hypotheses and assumptions that will be coming forward from Finance, or wherever they came forward from?

Mr. O'Toole: No, Mr. Chairman.

The Chairman: Senator Murray is asking the question in the context of the definition of your being the watchdog before the event.

Mr. O'Toole: My response to that question had been in terms of resource allocation and program management. The majority of the assumptions and projections that the senator is referring to now that would have entered into the Established Programs Financing Act are economic assumptions and the Minister of Finance has the last unchallenged word from the government as to what the economy will do three years from now.

Senator Steuart: If I may ask a supplementary just to clarify a point Senator Murray raised, did I understand you to say that the estimate put forward by the federal government at the time, in 1976, was understated with the result that the tax points did not yield as much as they had anticipated they would yield so that the federal treasury had to subsidize to make up the difference?

Mr. Stimpson: Yes, that is correct. The estimate of the payment that was to be made in tax points was lower than what had been forecast because of the lower value of the tax point. Therefore, the federal treasury had to make up the difference to bring it back up to the amount that had been agreed to.

Senator Murray: Do you have any reason to believe that in terms of the expenditures on those programs by the provinces the federal payments are too generous on that account?

The Chairman: I am sorry, Senator Murray. I did not catch your question.

Senator Murray: Perhaps I can rephrase my question. The amount that the federal treasury has had to pay to the provinces under these programs is greater than you have anticipated, isn't it?

[Traduction]

province sur la trésorerie nationale. Avez-vous l'impression que ces prévisions se sont révélées inexactes pour quelque raison que ce soit?

M. O'Toole: A pied levé, monsieur le président, je suis quasiment sûr qu'elles se sont révélées avoir été considérablement sous-évaluées, notamment par rapport à la garantie offerte sur les points fiscaux. M. Stimpson aurait peut-être d'autres détails à nous donner à ce sujet, mais effectivement, l'accord stipulait entre autres que le gouvernement fédéral garantissait le rendement des points fiscaux que les provinces acquéraient. Je pense que le ministère des Finances prévoyait un rendement supérieur à ce qu'ils ont rapporté, ce qui nous a obligés à augmenter les paiements en espèces pour combler la différence. C'est la principale divergence. Je n'en suis pas certain, mais nous devons avoir un chiffre précis là-dessus.

Le sénateur Murray: Vous incomberait-il de vérifier les diverses hypothèses du ministère des Finances on d'autres services?

M. O'Toole: Non, monsieur le président.

Le président: Le sénateur Murray pose la question par rapport au rôle qu'on vous attribue, c'est-à-dire celui de prévenir au lieu de guérir.

M. O'Toole: J'ai répondu à la question par rapport à l'affectation des ressources et à la gestion des programmes. La majorité des hypothèses et des prévisions auxquelles fait allusion le sénateur et qui tomberaient sous le coup de la Loi sur le financement des programmes établis sont d'ordre économique, et le ministre des Finances est, en dernier ressort, la meilleure source gouvernementale quand il s'agit de savoir ce que sera l'économie dans trois ans.

Le sénateur Steuart: Permettez-moi de poser une question supplémentaire pour éclaircir un point soulevé par le sénateur Murray. Si je ne m'abuse, vous avez dit que les prévisions faites par le gouvernement fédéral à cette époque, soit en 1976, avaient été sous-évaluées, et que les points fiscaux n'ont de ce fait pas rapporté autant que l'on avait prévu, de sorte que le Conseil du Trésor a dû accorder des crédits pour combler la différence?

M. Stimpson: C'est exact. Les prévisions quant au paiement à faire sous forme de points fiscaux se sont révélées inférieures à ce qu'on avait prévu en raison de la moindre valeur du point fiscal. Par conséquent, le Trésor fédéral a dû combler la différence pour en arriver à la somme convenue.

Le sénateur Murray: Avez-vous des raisons de croire que, par rapport aux dépenses faites par les provinces au titre de ces programmes, les paiements fédéraux sont trop généreux?

Le président: Je suis désolé, sénateur Murray. Je n'ai pas saisi le sens de votre question.

Le sénateur Murray: Je pourrais peut-être la reformuler. La somme que le Trésor fédéral a dû verser aux provinces dans le cadre de ces programmes est plus élevée que ce qu'on avait prévu, n'est-ce pas?

[Text]

Mr. O'Toole: Mr. Chairman, I think in part that that is a policy question. In other words, the value judgment of whether they are too high is not one that I think I should answer. On the other hand, I think that federal ministers, particularly in relation to the opting out controversy, have more than once said publicly that in their view particular provinces were not spending twice as much on that program as the federal payment. The concept was that there was 50-50 sharing. If the federal government was giving a particular province \$100 million, you would expect their medicare program to be \$200 million. So, in fact, federal ministers have made the claim that provinces, at least not notionally, are diverting some of those transfers to other programs.

Senator Murray: But part of the incentive was that the provinces would try to realize some savings within the programs.

Senator Steuart: That is the theory. But the argument is that it is spent on highways instead of hospitals.

Senator Doody: That would only apply on the EPF program. Obviously it is the business of the provinces, under the tax point transfer program, what they spend on hospitalization, medicare, or whatever. Under the new Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act, 1977, it is entirely the responsibility of the province.

Mr. O'Toole: Mr. Chairman, I am out of my depth here. I do not know how that was handled in the legislation.

Senator Doody: That was the whole substance of the discussion, that the provinces would not be locked into a 50-cent-\$1 game, for building Cadillac hospitals which they could not afford to maintain. They opted for tax points and cash transfers so they could tailor a program to fit their own life style or economy.

Senator Steuart: There was some yardstick, surely. That is what the argument is about.

Mr. O'Toole: I am not quite sure how those clauses in the legislation are drafted regarding what use is to be made of the money—in other words, the objectives about which Senator Manning was asking. I am not sure whether they were drafted in relation to just the cash portion or in relation to the cash plus the tax point transfers. I think that would be the operative question in responding to your point.

The Chairman: Are there any further questions on this point? Would senators like any further information?

Senator Steuart: I have one question, Mr. Chairman. In connection with DREE and the general development agreements, there was an umbrella agreement and then specific

[Traduction]

M. O'Toole: Monsieur le président, je pense que c'est en partie une question de politique. Autrement dit, je ne pense pas devoir répondre à la question de savoir si cette somme est trop élevée ou non; c'est un jugement de valeur que je ne pense pas devoir faire. Mais des ministres fédéraux ont, notamment au sujet de la controverse sur la question du retrait, affirmé publiquement à maintes reprises qu'à leur avis, certaines provinces dépensaient pour ce programme deux fois moins que le gouvernement fédéral. En principe, c'était un partage par moitié. Si le gouvernement fédéral donnait à une province particulière 100 millions de dollars, on s'attendait par exemple, que le programme d'assurance-maladie de celle-ci soit de 200 millions de dollars. Des ministres fédéraux ont allégué que certaines provinces devaient affecter une partie de ces paiements de transferts à d'autres programmes.

Le sénateur Murray: Mais l'encouragement offert visait entre autres à ce que les provinces essaient de faire des économies dans le cadre de programmes.

Le sénateur Steuart: En théorie, oui, Mais on allègue que les provinces affectent ces sommes aux routes plutôt qu'aux hôpitaux.

Le sénateur Doody: Cela ne s'appliquerait qu'au programme de péréquation. De toute évidence, dans le cadre du programme de transfert de points fiscaux, c'est aux provinces qu'il appartient d'affecter ce qu'elles veulent au secteur des soins hospitaliers, à l'assurance-maladie, ou à quoi que ce soit. En vertu de la nouvelle Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, cela relève entièrement de la province.

M. O'Toole: Monsieur le président, tout cela m'échappe. J'ignore de quelle façon cette question a été traitée dans cette loi.

Le sénateur Doody: C'est sur cette question qu'ont porté les discussions; que les provinces ne seraient pas obligées de prendre part à ce système de 50 cents pour un dollar, afin de bâtir des hôpitaux luxueux qu'elles ne pourraient se permettre d'entretenir. Elles ont opté pour les points fiscaux et les transferts de fonds de façon à pouvoir mettre sur pied un programme adapté à leur propre régime de vie ou à leur propre économie.

Le sénateur Steuart: On s'est sûrement fié à certains critères. C'est là le point en litige.

M. O'Toole: Je ne sais pas à quelles fins est destiné cet argent, ou quels en sont les «objectifs» mentionnés par le sénateur Manning. Je ne suis pas sûr que les articles de cette loi s'y rapportant ne s'appliquent qu'au montant en espèces ou qu'à ce moment et aux transferts de points fiscaux. Je crois que ce serait là la question opérante en réponse à votre affirmation.

Le président: Y a-t-il d'autres questions sur ce point? D'autres sénateurs aimeraient-ils obtenir d'autres renseignements à ce sujet?

Le sénateur Steuart: Une question, monsieur le président. Dans le cadre du ministère de l'Expansion économique régionale et des accords généraux en matière de développement, un

[Text]

agreements made under that umbrella with the various provinces. As I understand it, when they had a specific program—it might be infrastructure, or whatever—the federal government agreed to the amount of money that would cover a five-year program. It was ongoing, and from then on, all that is done is to look at the cash flow. Is there a committee on which the federal government's representative sits, but in a minority position? It might be one of five or six. You mentioned 25 miles of road as against 20. My understanding is that they can change it dramatically. I understand from your answer that when it comes back, they might change it in the second year of a five-year contract; but that is not questioned by the federal government—just the cash flow. If they want more than \$2 million, they have to justify it. But they do not go back and look at the original terms.

Mr. O'Toole: I think there are two different aspects to that. In mentioning the examination of the cash flow, it was in terms of establishing next year's budget requirement for the department. We study cash flow behaviour in all ongoing agreements. It is more the sort of accountability structure that is built into those agreements to which I was referring in my earlier remark about committees, and so on. It is in relation to the deliberate, conscious part of the agreements that the accountability structure is set up in that fashion, with that management committee for the program. I hesitate to use the word "dramatic". In other words, if a program was set up to build 25 miles of highway, there is no question that they would go and build a landing strip or an airport. But the committee has the responsibility, as I said, for such things as the design, engineering work, tendering, letting of the contracts, and all of those managerial aspects. Only the committee is accountable. It is for them to judge whether, in the process of designing, engineering and contracting, the money is going to stretch only so far. If, in their judgment, they decide to go ahead, it is my understanding that they can go ahead.

Where you get a second kick at the can, as it were, is that if the money set aside for a 25-mile highway turns into a 15-mile highway, and someone proposes that there be a follow-on, a new subagreement to build the other 10 miles, the department looks at the performance and, of course, the Treasury Board looks at it because it comes to them for their further approval. They may or may not want to enter into a second agreement.

Senator Steuart: I understand that, but in the meantime the federal government has one voice out of several on that committee to oversee things?

Mr. O'Toole: That is correct.

Senator Manning: Mr. Chairman, I should like to turn for a moment to the size and distribution of Public Service employment. On page 68 of the brown book there is a chart showing the person years by ministry. It says that this:

[Traduction]

accord cadre et des accords précis ont été conclus avec les différentes provinces. Si je comprends bien, lorsqu'il s'agissait d'un programme précis—c'était peut-être pour l'infrastructure ou quelque chose de ce genre—le gouvernement fédéral s'est entendu sur le montant qui s'appliquerait à un programme d'une durée de cinq ans. Il s'agissait d'un programme permanent, et à partir de ce moment, il faut tenir compte du bénéfice avant amortissement. Existe-t-il un comité dont fait partie un représentant du gouvernement fédéral, mais d'une façon très minoritaire et qui serait composé de cinq ou six membres? Vous avez parlé de 25 milles de route au lieu de 20. Je crois que cela peut être changé de façon dramatique. Je crois comprendre, d'après votre réponse, qu'il est possible qu'il soit modifié lors de la deuxième année de sa durée de cinq ans; mais cela n'est pas mis en doute par le gouvernement fédéral, seul le montant d'argent. S'ils exigent plus de 2 millions de dollars, ils doivent justifier cette demande; mais ils ne se reportent pas aux conditions originales.

M. O'Toole: Je crois qu'il y a deux aspects à cette question. L'étude du montant d'argent se rapportant à l'établissement du budget du Ministère pour l'an prochain. C'est plutôt un espèce de comptabilité que l'on trouve dans les accords en vigueur, dont je parlais tout à l'heure. C'est en fonction de cette partie délibérée des accords que la structure d'imputabilité est ainsi établie, avec ce comité de gestion pour le programme. J'hésite à employer le mot «dramatique». En d'autres mots, si un programme prévoyait la construction d'une route de 25 milles, on n'hésiterait pas à construire une piste d'atterrissage ou un aéroport. Mais le Comité est chargé de planifier des projets, d'effectuer les travaux techniques, de faire les appels d'offre, d'impartir des contrats, et de s'occuper de tous ces aspects de la gestion. Seul le Comité est responsable. C'est lui qui doit décider si on dispose d'un montant suffisant pour effectuer tous ces travaux. S'il juge qu'il est en mesure de donner suite à un projet, c'est donc qu'il le peut.

Là où les choses se compliquent, si l'on peut dire, c'est lorsqu'on décide que le montant qui était réservé au projet de construction de la route de 25 milles devra s'appliquer à l'aménagement d'une route de 15 milles, et lorsque quelqu'un propose que l'on donne suite à ce projet, qu'un nouvel accord soit conclu pour l'aménagement d'un autre 10 milles, le Ministère et le Conseil du trésor doivent en étudier le rendement puisque ce sont eux qui décideront si ce projet doit être autorisé. Ils peuvent ou non être intéressés à conclure un deuxième accord.

Le sénateur Steuart: En attendant, le gouvernement fédéral n'est que l'un des nombreux organismes membres de ce comité à avoir son mot à dire?

M. O'Toole: C'est exact.

Le sénateur Manning: Monsieur le président, j'aimerais que l'on s'arrête un moment à la répartition des emplois dans la Fonction publique et à l'ampleur de ce service. Un tableau indiquant le nombre d'années-personnes par ministère apparaît à la page 68 du Livre brun. Voici ce qu'il y est écrit:

[Text]

Includes only the person-years under Treasury Board Control.

What percentage would this be of the total Public Service that comes under Treasury Board control?

Mr. O'Toole: May I ask Mr. Stimpson to speak to that?

Mr. Stimpson: It would depend on what we classify as Public Service. If you include crown corporations, our estimate is that it embraces about 500,000 to 550,000 people; so consequently the 318,000, about which we are talking, represents approximately 60 per cent. We are not sure of the total number of public servants, but on the basis of Statistics Canada information, of about 550,000, this figure would represent about 60 per cent. Our estimate book shows a total of approximately 348,000, because there are some corporations that receive funding from the government. The personnel of those agencies are shown in the estimate book. There are approximately 29,800 person-years that are not controlled by the Treasury Board. Most of those are found in agencies such as the CBC, CMHC and Atomic Energy of Canada.

Senator Neiman: Mr. Chairman, may I ask a supplementary question on that point? Does that include people in various categories that are on contract, from secretaries right up to special advisers to ministers' offices?

Mr. O'Toole: Mr. Chairman, it includes all term employees. A large proportion of the categories the senator describes are hired not as indeterminate public servants but as term public servants, for a period of six months, a year, two years, or whatever it may be. Departments can only hire such people through utilizing a part of their manpower authority. They are therefore included in the 318,000. Contract employees—contract employees in the strict sense, that is—are not included. In the first place, you should be aware that about three years ago the Treasury Board issued a directive on the use of contract employees, and as a result, contracting, instead of employing a public servant, where there is a so-called master-servant relationship, is not permitted. Any exceptions to that, and I suppose there are a few, require specific Treasury Board approval.

The bulk of the contracts are for services, such as architectural, which may mean the time of two or three members of an architectural firm for a period of a year, or something. There is no person-year accounting for such contracts.

Senator Neiman: Where would you find them in the budget?

Mr. O'Toole: You would simply find the budgetary allocations within the professional and special services project of a department's program. It is one of many kinds of professional services that they may purchase.

Senator Neiman: What about PCO appointments—those special appointments that are made, I gather.

[Traduction]

Ceci ne comprend que les années-personnes soumises à l'autorité du Conseil du trésor.

Quel serait le pourcentage du nombre total de fonctionnaires qui relèvent du Conseil du trésor?

M. O'Toole: Pourrais-je demander à M. Stimpson de répondre à cette question?

M. Stimpson: Cela dépend de ce que l'on considère comme faisant partie de la Fonction publique. Si l'on y inclus les sociétés de la Couronne, notre estimation donne environ 500,000 à 550,000 personnes. Dans ce cas, les 318,000 personnes dont nous parlons représentent environ 60 p. 100 du total. Nous ne sommes pas certain du nombre total des fonctionnaires, mais selon les données de Statistique Canada, qui les chiffre à environ 550,000, ces personnes représentent environ 60 p. 100 du total. Nos estimations donnent un total d'environ 348,000 personnes, car certaines sociétés reçoivent des fonds du gouvernement. Leur personnel apparaît dans les estimations. Il existe environ 29,800 années-personnes qui ne sont pas contrôlées par le Conseil du Trésor. La plupart se trouve dans des organismes comme Radio-Canada, la SCHL et l'Énergie atomique du Canada.

Le sénateur Neiman: Monsieur le président, puis-je poser une question supplémentaire à ce propos? Est-ce que ce chiffre comprend les différentes catégories d'employés contractuels, qui vont du personnel de secrétariat aux conseillers spéciaux des ministres?

M. O'Toole: Monsieur le président, ce chiffre couvre toutes les personnes employées pour une période déterminée. Une grande partie des employés dont le sénateur vient de parler sont engagés pour une période déterminée de six mois, un an, deux ans ou plus. Les ministères ne peuvent les engager qu'en leur consacrant une partie de leur crédit de main-d'œuvre. Ils font partie des 318,000. Les employés contractuels au sens stricte n'en font pas partie. Tout d'abord, vous devez savoir qu'il y a environ trois ans, le Conseil du Trésor a émis une directive sur l'utilisation des employés contractuels, aux termes de laquelle il est interdit d'engager un employé par contract plutôt que d'employer un fonctionnaire lorsqu'il existe une relation dite de commettant à préposer. Les exceptions à cette interdiction—je suppose qu'il en existe quelques unes—nécessitent une approbation spéciale du Conseil du Trésor.

L'essentiel des contrats concerne les services, comme l'architecture; il peut arriver qu'un organisme ou un ministère retienne les services de deux ou trois membres d'un cabinet d'architectes pour une période d'un an. Pour de tels contrats, on ne comptabilise pas les années-personnes.

Le sénateur Neiman: Où apparaissent-ils dans le budget?

M. O'Toole: On trouve simplement les crédits budgétaires dans le projet des services spéciaux et professionnels du programme du ministère. C'est l'un des nombreux services professionnels que l'on peut acheter.

Le sénateur Neiman: Qu'en est-il des nominations spéciales par décret en conseil?

[Text]

Mr. O'Toole: Order in council appointments? The answer, I guess, Mr. Chairman, is that in part, order in council appointments within a departmental framework, such as a deputy minister, consume a person-year. Each of them—a deputy minister, for example—must be a person-year within the allocated person-years for that department. On the other hand, order in council appointments to many boards and commissions, etc., would not require a person-year because they are not, for one reason or another, under the control of Treasury Board.

Senator Manning: Mr. Chairman, on page 59 there is another chart, table 9, that gives person-year changes by ministry. This shows a net decrease of 6,685 for 1979-80 over 1978-79. These yearly variations, in themselves, are probably not too meaningful because in one year the addition of one program or the deletion of another, can make quite a difference. I wonder if the board has any data that would enable you to give us, say, a 10-year projection, or a 10-year trend, of table 16, which gives the total person-years by ministry. Is that information available, so that we can get an idea of what the trend is over a longer period? If you were to do that you could perhaps put a more meaningful interpretation on the yearly variations that show on the other table.

Mr. O'Toole: That information is available, and we will be glad to provide it to the committee.

Senator Manning: I have one other question.

The breakdown here shows person-years by ministries. Has anything been done at any time to make a breakdown of man-years of work by functions, rather than by ministries? For example, areas such as economic development, or health and welfare, undoubtedly appear in several departments because there are no clear lines of demarcation between one department and another. Has any breakdown ever been made on the basis of functions rather than by department?

Mr. O'Toole: Some work has been done in that area, Mr. Chairman. At the time it was done the only sort of categorization available, or, shall I say, in common use, was the functional breakdown of expenditures in the front of the blue book. I must say that it was my own impression that the analysis of person-years on that basis was not particularly informative or useful. We certainly are looking at better ways of presenting that analysis, and we are going to have another go at it next year, when we will be able to try it, at least, in relation to the nine envelopes in the new expenditure management system. Whether that will give us a breakout that will be more informative than the one by function remains to be seen, in a sense.

That is the sort of thing we are looking at, I might add, in particular, as part of our work on developing a new form of the estimates.

Senator Manning: There is an increasing amount of public concern being expressed today over the amount of government regulation that goes on. I think the public get the impression sometimes that about 50 per cent of the public service is there

[Traduction]

M. O'Toole: Monsieur le président, je suppose, d'une part, que les nominations par décret en conseil au sein d'un ministère, comme dans le cas d'un sous-ministre, sont comptabilisées en années-personnes. Chaque sous-ministre doit être comptabilisé dans les années-personnes allouées au ministère. D'autre part, dans un bon nombre de commissions et d'offices, les nominations par décret en conseil ne nécessitent pas d'années-personnes car, pour une raison ou pour une autre, elles échappent au contrôle du Conseil du Trésor.

Le sénateur Manning: Monsieur le président, à la page 59 se trouve le tableau 9 qui donne les changements relatifs aux année-personnes par ministère. Il indique une diminution nette de 6,685 pour 1979-1980 par rapport à 1978-1979. Ces variations annuelles en soi ne portent probablement pas trop à conséquence, car sur une année, l'addition d'un programme ou la suppression d'un autre peut faire toute la différence. Je me demande si la Commission a des renseignements qui nous permettraient, disons, de faire des projections sur dix ans ou d'établir une tendance sur dix ans, pour le tableau 16 qui nous donne le nombre total d'année-personnes par ministère. Ces données sont-elles disponibles pour que nous puissions nous faire une idée de la tendance à long terme? Je cas échéant, on pourrait peut-être donner une interprétation plus significative des variations annuelles dont fait état l'autre tableau.

M. O'Toole: Ces données sont disponibles, et nous serons très heureux de les mettre à la disposition du Comité.

Le sénateur Manning: J'aurais une autre question à poser.

La ventilation que nous avons ici, donne le nombre d'année-personnes par ministère. A-t-on déjà pensé de ventiler les année-personnes par fonctions plutôt que par ministère? Ainsi le développement économique, la santé et le bien-être sont des postes qui reviennent pour plusieurs ministères, car il n'y a aucune ligne de démarcation d'un ministère à l'autre. Une telle ventilation a-t-elle déjà été faite?

M. O'Toole: Des mesures ont été prises dans ce domaine, monsieur le président. A l'époque la seule ventilation pour catégorie était la ventilation des dépenses au début du budget. Je dois dire qu'à mon avis l'analyse en année-personnes ventilées comme elle l'est n'est pas particulièrement utile, car elle ne renseigne pas beaucoup. Nous essayons de trouver une meilleure façon de présenter l'analyse et nous nous repencherons là-dessus l'année prochaine lorsque nous pourrons, à tout le moins essayer le nouveau système de gestion des dépenses au moyen des neuf enveloppes. Que cette ventilation sera plus utile que l'ancienne, voilà qui reste à prouver.

Nous nous en préoccupons, et, pourrais-je ajouter, plus spécialement dans le cadre de nos activités consacrées à l'élaboration d'un nouveau type de budget.

Le sénateur Manning: De plus en plus, la population s'inquiète de la prolifération des règlements publics. Je crois que le public a parfois l'impression que la moitié des services publics existe pour leur dire ce qu'ils peuvent ou ne peuvent

[Text]

in order to tell them what they can do. It might be very interesting, therefore, particularly as far as the public is concerned to see a breakdown of those public servants that are engaged in regulatory processes within the various departments. We might be very surprised at the figures.

Mr. Stimpson: We have done a bit of work on this and the figure is not very large.

Senator Manning: That is encouraging.

Have any comparisons been made, or are they available, as to how Canada compares with other countries as regards the total number of public servants per capita of the population? Perhaps those comparisons are not too meaningful, but I wonder if we have any yardsticks by which we can see how we stack up against other industrialized nations.

Mr. O'Toole: Mr. Chairman, we, at least in the Treasury Board, have not carried out that kind of comparison. I guess I should say that we have looked at it once or twice, but have decided it was not worth doing because of the anomalies that exist between different countries. The United Kingdom, for example, with all of its nationalized industries, throws everything into a cocked hat. The very close integration between the public and private sectors in Japan, also, have a similar effect. These kinds of problems have made us feel that almost any kind of data is suspect in terms of comparability, and so we have not felt that we could afford the luxury of committing the necessary manpower to doing an analysis that almost certainly would not be very useful.

Senator Manning: Does the Treasury Board keep any data of this kind with respect to personnel in the provincial and territorial public services? We were talking, for example, about shared cost programs. How would the number of public servants at the federal level in the field of public health, for instance, compare with the numbers engaged in the same programs provincially? Is it all out of balance, or is it comparable? Do you have any data or do you keep any data of that kind?

Mr. O'Toole: Again, Mr. Chairman we do not keep any such data. It may be that individual departments would have a little. Generally speaking, and again only generally speaking, the responsibilities are so different that one would expect a lack of comparability. In an area like education, for example, the federal government is involved to a large extent in handing over money whereas the provincial governments are involved in running an education system. Similarly, in the medical field you would have to compare, for example, what Health and Welfare does—it actually hands on delivery of health services in the north where the system is perhaps analogous in some respects to that operated by a province.

The Chairman: In respect to the answer on the Indians' trip to Britain, you have given me a great deal of information about who did contribute, and whom they went to see, including, I see, the "peers of the House of Lords." I wonder if what is missing is the answer to my question, which was whether there was any money contributed by the federal government to

[Traduction]

pas faire. Il serait très intéressant, en conséquence du point de vue du public, d'obtenir une ventilation des fonctionnaires qui travaillent à la réglementation dans les différents ministères. Nous serions peut-être très surpris des chiffres.

M. Stimpson: Nous avons fait quelques recherches à ce sujet et nous avons constaté qu'il n'y en avait pas beaucoup.

Le sénateur Manning: C'est encourageant.

Des comparaisons ont-elles été faites ou, sont-elles disponibles quant à la situation du Canada par rapport à celle des autres pays en ce qui concerne l'ensemble des fonctionnaires par habitant? Peut-être ces comparaisons ne sont-elles pas très significatives, mais je me demande si nous avons des critères qui nous permettent de savoir où nous en sommes par rapport aux autres pays industrialisés.

M. O'Toole: Monsieur le président, à tout le moins le Conseil du Trésor n'a pas encore établi de telles comparaisons. Nous avons examiné la question une fois ou deux, mais nous avons décidé qu'il ne valait pas la peine de le faire à cause des différences qui existent entre certains pays. La situation du Royaume-Uni, par exemple, qui compte de nombreuses industries nationalisées, interdit toute comparaison. Au Japon, l'intégration poussée des secteurs public et privé a un effet semblable. Aussi, nous avons jugé que des données, quelles qu'elles soient, ne permettent pas d'établir des comparaisons valables et c'est pourquoi nous avons décidé que nous ne pouvions nous payer le luxe d'affecter le personnel nécessaire à une analyse qui aurait sans doute été inutile.

Le sénateur Manning: Le Conseil du Trésor conserve-t-il des données de ce genre au sujet du personnel de la fonction publique des provinces et des territoires? Nous parlions, par exemple, des programmes à frais partagés. Comment le nombre d'employés fédéraux dans le domaine de la santé publique, par exemple, se compare-t-il avec le nombre d'employés provinciaux travaillant dans le même secteur d'activité? Y a-t-il disproportion ou équivalence? Avez-vous des données à cet égard?

M. O'Toole: Je le répète, monsieur le président, nous n'en avons aucune. Les ministères possèdent peut-être quelques statistiques. En termes généraux uniquement, les responsabilités sont tellement différentes qu'il est sans doute impossible d'établir des comparaisons. Dans un domaine tel que l'éducation, par exemple, le rôle du gouvernement fédéral, qui est très engagé, consiste à accorder des fonds tandis que les gouvernements provinciaux administrent des systèmes d'éducation. Dans le domaine médical, par exemple, il faudrait comparer ce que fait le ministère de la Santé et du Bien-être social il prodigue des services de santé dans le Nord où le système est sans doute, à certains égards, semblable au système provincial.

Le président: Au sujet de la réponse concernant le voyage des Indiens en Grande-Bretagne, vous m'avez donné beaucoup de renseignements au sujet des personnes qui y ont contribué et des personnes que les Indiens ont rencontrées, y compris les «pairs de la Chambre des Lords». Je crains qu'on n'ait pas répondu à ma question, à savoir si le gouvernement fédéral a contribué au financement du voyage; je vous pose la question.

[Text]

the trip, and I wonder if I could give it back to you for that answer.

Mr. Stimpson: I think the indication there is that there was no money contributed by the federal government directly.

The Chairman: I would like to see that on the reply. I think it is implied, but I would like to get it in the reply.

Mr. Stimpson: I think it is stated in that reply that each of the chiefs had the responsibility of providing his own funds.

Mr. O'Toole: Our problem is, in effect, to certify that they were not using, in making that contribution, money that in some fashion or other they had derived from the federal government. We cannot give that certificate. Neither can the department.

The Chairman: I think they ought to say that if they can't.

Mr. Stimpson: I think we could probably make the statement that there were no direct funds provided for that trip.

The Chairman: That would be fine, that is direct funds, or direct funds paid in an indirect way, provided for the trip. In other words, funds that the government knew were used for the trip.

Any further questions?

Shall we report the estimates? I would like a motion to report the estimates, leaving open the opportunity to continue our economic hearings under the umbrella of the main estimates, which has been our method of operation up to this time.

Senator Steuart: I so move.

The Chairman: Is it agreed, honourable senators?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Are you prepared to leave the form of the report to the chairman?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: I should like to thank Mr. O'Toole, Mr. Radburn and Mr. Stimpson for being here and going over the estimates with us.

The committee adjourned.

[Traduction]

M. Stimpson: Il semble que le gouvernement fédéral n'ait pas contribué directement au financement du voyage.

Le président: J'aimerais que cela paraisse dans la réponse. Je pense que c'est implicite, mais j'aimerais tout de même que ce soit précisé.

M. Stimpson: Je pense que la réponse indique que chaque chef devait pourvoir à ses propres dépenses.

M. O'Toole: En fait, il s'agit de démontrer qu'ils n'ont pas utilisé, de quelque façon, des fonds fédéraux pour financer leur voyage. Nous ne pouvons le certifier et le ministère ne le peut pas non plus.

Le président: S'il ne le peut pas, le ministère devrait l'indiquer.

M. Stimpson: A mon avis, nous pouvons déclarer que le gouvernement n'a pas contribué directement au financement du voyage.

Le président: Ça serait acceptable; il s'agirait de préciser que le gouvernement n'a pas contribué directement ou n'a pas versé de fonds qui auraient servi indirectement au financement du voyage; en d'autres termes, des fonds que le gouvernement savait être utilisés en vue du voyage.

Y a-t-il d'autres questions?

Allons-nous faire rapport des prévisions budgétaires? J'aimerais qu'on présente une motion portant rapport des prévisions budgétaires, avec possibilité de poursuivre les audiences économiques sous le parapluie des prévisions budgétaires principales; c'est la façon dont nous avons procédé jusqu'à maintenant.

Le sénateur Steuart: J'en fais la proposition.

Le président: Honorables sénateurs, la proposition est-elle adoptée?

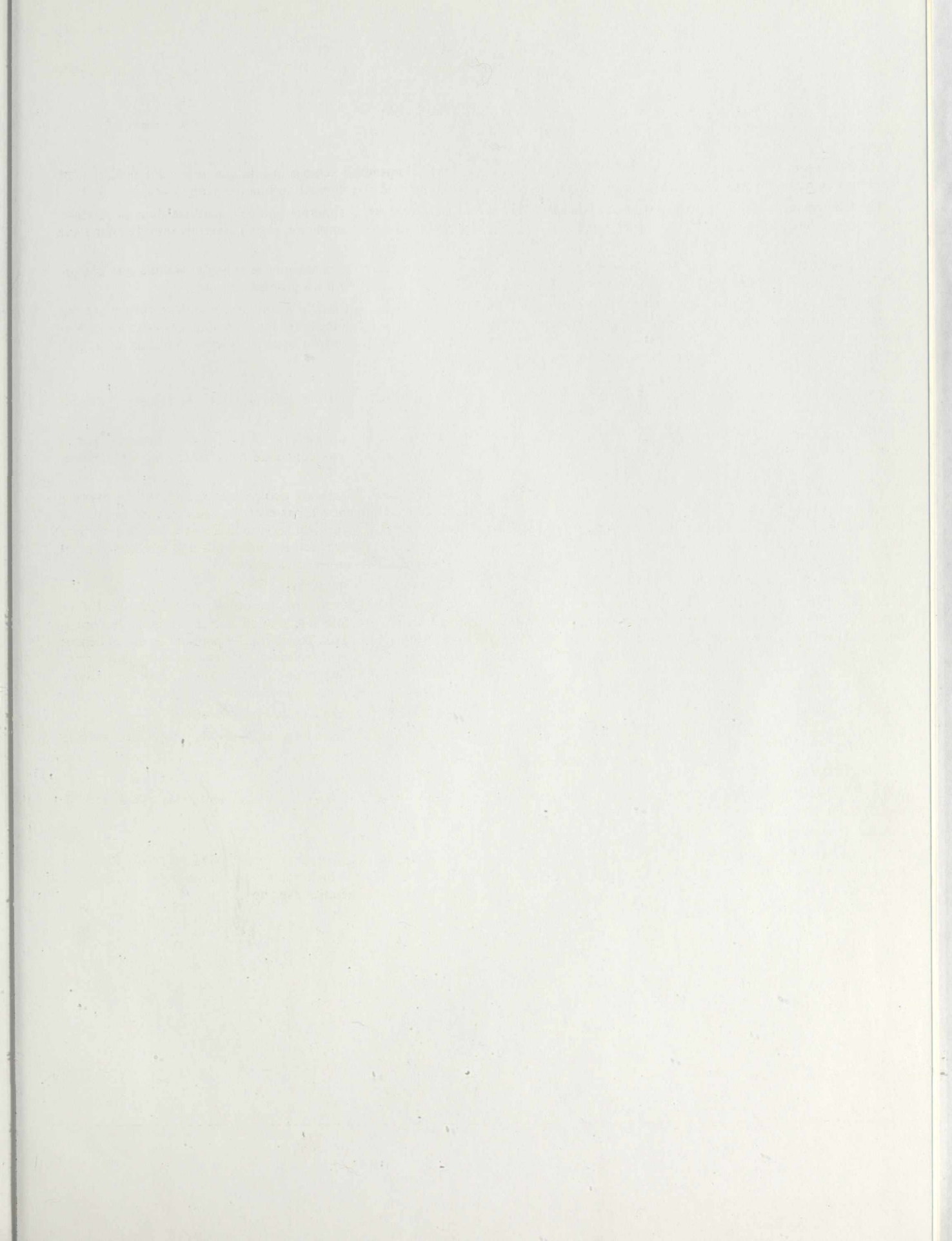
Des voix: Adoptée.

Le président: Laissez-vous au président le soin de décider de la forme du rapport?

Des voix: Adopté.

Le président: J'aimerais remercier MM. O'Toole, Radburn et Stimpson d'avoir bien voulu venir et procéder à l'examen des prévisions budgétaires avec nous.

La séance est levée.



[Text]

the trip and I would like to ask you to look to you for that answer.

Mr. Stinson: I think the indication there is that there was no money contributed by the federal government directly.

The Chairman: I would like to see that in the reply. I think it is implied, but I would like to get it in the reply.

Mr. Stinson: I think it is implied in that reply that each of the chiefs had the responsibility of providing his own funds.

Mr. O'Toole: One problem is, in effect, to certify that they were not using, or making their contribution, money that in some fashion or another was derived from the federal government. We don't get that certificate. Neither can the department.

The Chairman: I don't think it is right to say that if they can't

Mr. Stinson: I think we should probably make the statement that the chief of each band provided for that trip.

The Chairman: I am asking you that if direct funds, or what funds could be used for the trip, were used for the trip. In other words, funds that are provided by laws were used for the trip.

any further questions?

The Chairman: I would like to know how you would like to report the estimates. I am going open the door again for you on the economic hearings, under the authority of the main report, which has been the method of presentation of the last year.

Senator Stewart: I will rise.

The Chairman: Is it correct to say that, please?

Sen. Stewart: Agreed.

The Chairman: Are you prepared to give your report in the report to the chairman?

Sen. Stewart: Agreed.

The Chairman: I should like to see the report of Mr. Stewart and Mr. Stinson in the report to the chairman of the committee with us.

The Chairman: All right.

[Translation]

Mr. Stinson: Il semble que le gouvernement fédéral n'ait pas contribué directement au financement du voyage.

Le président: L'annonce que cela paraît dans la réponse. Je pense que c'est implicite, mais j'aimerais tout de même que ce soit précisé.

Mr. Stinson: Je pense que la réponse indique que chaque chef devait pourvoir à ses propres dépenses.

M. O'Toole: En fait, il s'agit de démontrer qu'ils n'ont pas utilisé de quelque façon, des fonds fédéraux pour financer leur voyage. Nous ne pouvons le certifier et le ministre ne le peut pas non plus.

Le président: S'il ne le peut pas, le ministre devrait l'indiquer.

Mr. Stinson: À mon avis, nous pouvons déclarer que le gouvernement n'a pas contribué directement au financement du voyage.

Le président: Ça serait acceptable. Il s'agirait de préciser que le gouvernement n'a pas contribué directement ou n'a pas utilisé de fonds qui auraient été indirectement au financement de ce voyage ou d'autres formes, des fonds que le gouvernement a dépensés ailleurs en vue de voyage.

--- Les autres questions? ---

Le président: Faire rapport des prévisions budgétaires? J'ai demandé de présenter une modeste rapport des prévisions budgétaires, avec possibilité de poursuivre les audiences. Je pense que sous le patronat des prévisions budgétaires préliminaires, c'est la façon dont nous avons procédé jusqu'à maintenant.

Le sénateur Stewart: J'en fais la proposition.

Le président: Honorables sénateurs, la proposition est-elle acceptée?

Sen. Stewart: Agreed.

Le président: Laissez-vous au président le soin de décider de la suite de la séance?

Sen. Stewart: Agreed.

Le président: J'aimerais remercier MM. O'Toole, Radburn et Stinson. J'espère bien vous voir et procéder à l'examen des prévisions budgétaires avec vous.

Le président: Merci.

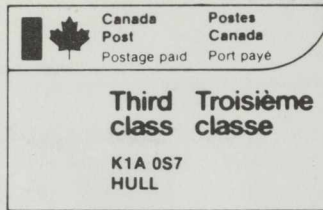
Final Report
Class of 1955

Page 1

APPENDIX

The following is a list of the names of the members of the Class of 1955 who have been identified to date. The names are listed in alphabetical order. The names of those who have died are indicated by an asterisk.

Mr. J. E. Anderson
Mr. W. H. Baker
Mr. C. D. Brown
Mr. R. L. Clark
Mr. M. A. Davis
Mr. J. K. Edwards
Mr. F. G. Fisher
Mr. H. I. Green
Mr. L. M. Hill
Mr. N. O. Jones
Mr. P. Q. King
Mr. S. R. Lee
Mr. T. U. Miller
Mr. V. W. Moore
Mr. X. Y. Nelson
Mr. Z. A. Owen
Mr. B. C. Parker
Mr. D. E. Quinn
Mr. F. G. Reed
Mr. H. I. Smith
Mr. J. K. Taylor
Mr. L. M. White
Mr. N. O. Young



If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à
Imprimerie du gouvernement canadien,
Approvisionnement et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESSES—TÉMOINS

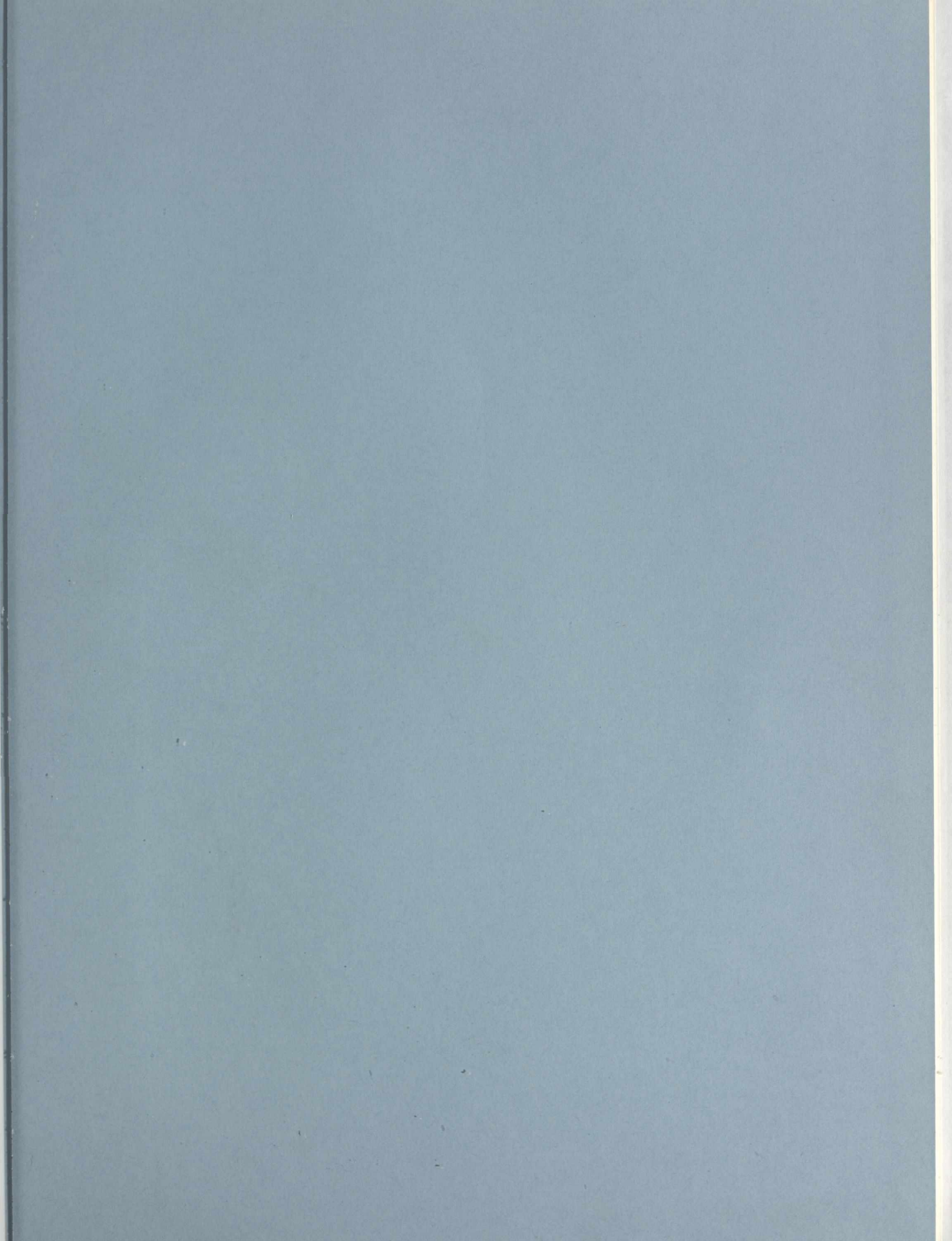
From the Program of the Treasury Board:

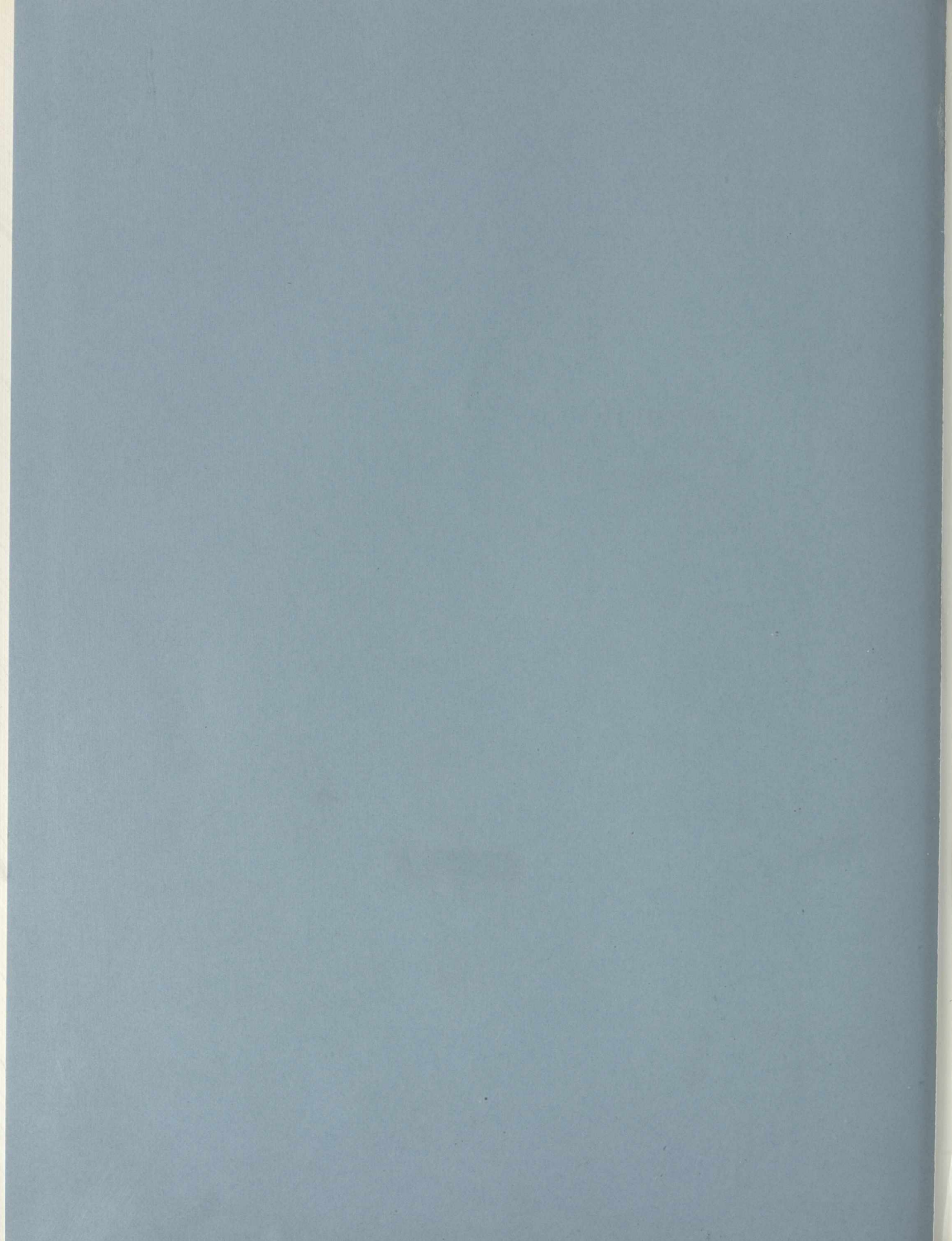
Mr. L. J. O'Toole, Assistant Secretary;
Mr. E. A. Radburn, Director Estimates Division;

Mr. E. R. Stimpson, Director Expenditure Analysis
Division.

Du Programme du Conseil du Trésor:

M. L. J. O'Toole, secrétaire adjoint;
M. E. A. Radburn, directeur, Division des prévisions
budgétaires;
M. E. R. Stimpson, directeur, Division de l'analyse des
dépenses.







First Session of the
Thirty-first Parliament, 1979

Première session de la
Trente et unième législature, 1979

SENATE OF CANADA

SÉNAT DU CANADA

Standing Senate Committee on

Comité sénatorial permanent des

**National
Finance**

**Finances
nationales**

Chairman:

Président:

The Honourable DOUGLAS D. EVERETT

L'honorable DOUGLAS D. EVERETT

INDEX

INDEX

OF PROCEEDINGS

DES DÉLIBÉRATIONS

(Issues Nos. 1 to 6 inclusive)

(Fascicules nos 1 à 6 inclusivement)

Prepared
by the
Information and Reference Branch,
LIBRARY OF PARLIAMENT

Compilé
par le
Service de consultation et référence,
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

SENATE OF CANADA

Standing Senate Committee on National Finance

1st Session, 31st Parliament, 1979

INDEX

(Issues 1-6 inclusive)

Advisory Council on the Status of Women

Background, 3:22

Agriculture Canada

Canadian Dairy Commission, 3:15-6

Alberta Government

Budgetary surplus, use, 5:34, 35

Alberta Heritage FundAmount, projections for mid-1980s, 5:35
Rate of return, 5:34-35**Appropriation Act**

Program authorization by, 4:6-8

Appropriation bill

Legislation, use as, 2:26-8

Auditor GeneralInternal audit capacity of departments, 4:21-2; 6:23
Senate Committee on National Finance, comparison, 1:13**Austin, Hon. Jacob, Senator (Vancouver South)**Envelope management system, 1:37-8
Estimates, Main (1979-80), 1:10, 15-21
Estimates, Supplementary (A) (1979-80), 1:10, 15-21
Estimates, Supplementary (B) (1979-80), 3:7-12, 16-9,
23-7, 29-30
Petro-Canada, 1:26-9
Public Service, 1:21-6**Australia**

Hermes program, extension requested, 3:17-8

Balfour, Hon. James, Senator (Regina)Economic Overview Main Estimates 1979-80, 5:25-30
Estimates, Main (1979-80), 1:9
Estimates, Supplementary (A) (1979-80), 1:9; 2:23-5, 31
Estimates, Supplementary (B) (1979-80), 4:42-4
Public Service, 1:38-9**Bank of Canada**

Econometric model, 5:13-4, 21

SÉNAT DU CANADA

Comité sénatorial permanent des Finances nationales

1^{re} session, 31^e législature, 1979

INDEX

(Fascicules 1-6 inclusivement)

ADG*Voir*

Accords généraux de développement

Accord fédéral-provincial d'indemnité-récolte

Coût au gouvernement fédéral, 4:14

Accords de financement des programmes établisConseil du Trésor, rôle dans l'élaboration de la politique
fédérale, 6:29-30
Provinces, effet sur la trésorerie nationale, prévisions,
6:29-30**Accords fédéraux-provinciaux**Fonds, contrôle, 6:25-7, 31
Objectifs, contrôle, 6:27-9, 31
Point de controverse, 6:28-9**Accords généraux de développement**

Définition, 6:25-6, 31-2

Administration du pétrole, Loi sur

Prix du pétrole, subventions, 1:18

Administration financière, Loi sur

Accords fédéraux-provinciaux, rôle dans, 6:26

Affaires indiennes et du Nord CanadaBudget, examen, 6:16-7
Contrats pour des dépenses d'équipement dans une réserve,
lignes directrices, contrôle, 6:17-8
Montant consacré aux autochtones, 6:16-7, 24
Revendications des autochtones, financement des recher-
ches, 2:19-21**Agriculture Canada**

Commission canadienne du lait, 3:15-6

Alberta, fonds du patrimoineTaux de rendement, 5:34-5
Valeur, projections pour le milieu des années 1980, 5:34**Alberta, gouvernement**

Surplus budgétaire, utilisation, 5:34, 35

Barrow, Hon. A. Irvine, Senator (Halifax-Dartmouth)

Economic Overview Main Estimates 1979-80, 5:13-5, 17-20
 Estimates, Main (1979-80), 1:15, 16
 Estimates, Supplementary (A) (1979-80), 1:15, 16; 2:10, 14-20, 22, 29-30, 35
 Estimates, Supplementary (B) (1979-80), 3:7, 12-3, 15-6, 18-21, 23, 27, 30; 4:15, 19, 23-7, 30, 43, 45
 Petro-Canada, 1:27-8
 Tax expenditures, 1:30

Bonds

See

Federal Government bonds

Book publishing industry, Canada

Assistance for the development, 3:31

Bosa, Hon. Peter, Senator (York-Caboto)

Estimates, Supplementary (A) (1979-80), 2:28-31

Box cars

Rehabilitation, cost, 2:22

Business community

Accounting practice for replacement cost depreciation, positions on, 5:36-8, 40-1

CHIP

See

Canadian Home Insulation Program

Cabinet

Ministerial responsibility, 6:19

Canada

Measures taken to counteract rising oil prices, 5:22-3
 Tax system
 Business sector, effect on, 5A:6-7
 Comparison with U.S. tax system, 5:23; 5A:5

Canada Elections Act

Political advertising, 3:28-9

Canada Mortgage and Housing Corporation

Canadian Home Insulation Program, 4:7, 42-4
 Home Insulation Program, 2:25-6, 28-9, 30-1; 4:7
 Name, 4:44

Canada Post

Door-to-door letter carrier service, extension, 3:22-3

Canada Savings Bonds

Bonus, 4:18-9
 Publicity campaign, effect, 4:19

Canadair

Financial help awarded to, 1:16-7; 4:39-40, 41-2; 6:9

Canadian book publishing industry

Assistance for the development, 3:31

Allocution prononcée devant le comité sénatorial permanent des finances nationales, Conseil économique du Canada

Texte, 5A:1-11

Voir aussi

Conseil économique du Canada

Fardeau (Le) de l'inertie

Amortissement

Terme, définition, 5:37

Approvisionnements et Services Canada

Crédit renouvelable des Approvisionnement, 2:33

Austin, honorable Jacob, sénateur (Vancouver-Sud)

Budget principal (1979-80), 1:10, 15-21
 Budget supplémentaire (A) (1979-80), 1:10, 15-21
 Budget supplémentaire (B) (1979-80), 3:7-12, 16-9, 23-7, 29-30
 Fonction publique, 1:21-6
 Petro-Canada, 1:26-9
 Système d'enveloppe budgétaire, 1:37-8

Australie

Hermès, demande de prolongation du programme, 3:17-8

Autochtones

Recherches sur les revendications, subventions et contributions, utilisation, 2:19-21
 Voyages à Londres, financement, 2:20-2; 3:22; 6:23, 35-6
Voir aussi
 Indiens

Balfour, honorable James, sénateur (Régina)

Budget principal (1979-80), 1:9
 Budget supplémentaire (A) (1979-80), 1:9; 2:23-5, 31
 Budget supplémentaire (B) (1979-80), 4:42-4
 Étude économique du Budget des dépenses 1979-80, 5:25-30
 Fonction publique, 1:38-9

Banque du Canada

Modèle économétrique, 5:13-4, 21

Barrow, honorable A. Irvine, sénateur (Halifax-Dartmouth)

Budget principal (1979-80), 1:15, 16
 Budget supplémentaire (A) (1979-80), 1:15, 16; 2:10, 14-20, 22, 29-30, 35
 Budget supplémentaire (B) (1979-80), 3:7, 12-3, 15-6, 18-21, 23, 27, 30; 4:15, 19, 23-7, 30, 43, 45
 Dépenses fiscales, 1:30
 Étude économique du Budget des dépenses 1979-80, 5:13-5, 17-20
 Petro-Canada, 1:27-8

Bosa, honorable Peter, sénateur (York-Caboto)

Budget supplémentaire (A) (1979-80), 2:28-31

Budget principal (1979-80)

Accords intergouvernementaux, objectifs et contrôle, 6:8-9
 Agriculture Canada, Commission canadienne du lait, 3:15-6
 Années-hommes, réduction, 1:6
 Approbation par le Parlement, question technique, 1:7

Canadian Dairy Commission

Studies into, 3:15-6

Canadian economy

See

Economy, Canadian

Canadian Home Insulation Program (CHIP)

Admission, conditions for, 4:43

Cost, 4:7, 42

Evaluation, 4:42, 43-4

Program based upon an appropriation act, 4:7, 43

Canadian National Railway

Boxcars, rehabilitation, cost, 2:22

Canadian Pacific Railways

Boxcars, rehabilitation cost, 2:22

Canfarm Co-operative Services Limited

Loans, guarantee, 2:8, 10-1

Central Mortgage and Housing Corporation

Name, 4:44

Charbonneau, Hon. Guy, Senator (Kennebec)

Estimates, Supplementary (A) (1979-80), 2:32-4, 36

Commission of inquiry concerning certain activities of the Royal Canadian Mounted Police (MacDonald Commission)

Cost, 3:27

Report, interim, 3:27

Communications Department

Anik-B projects, 3:18

Hermes program, 3:17-8

Telidon, 3:16-7; 4:8-9

Comptroller General

Estimates, increase, 1:7-8, 12

Internal audit capacity of departments, 6:22, 23

Responsibility, 6:22-3

Contributions

Term, definition, 2:31-2

de Havilland Aircraft of Canada

Financial help awarded to, 4:39-40, 41-2

Departments, federal government

Authority to spend funds before parliamentary approval of estimates, 4:20-2

Projects, cost overruns, 4:23

Depreciation

Term, definition, 5:37

Dollar votes

Estimates, Supplementary (A) (1979-80), list of 2:5, 7-8

Estimates, Supplementary (B) (1979-80), list of, 4:6, 10-1

Use, 2:6, 11-3, 27; 4:20

Budget principal (1979-80)—Suite

Conseil du Trésor, 1:7-8

Contrôle de l'application des modalités de programmes, 6:8-9

Dépenses

Moratoire sur, 1:6

Plafonnement, 1:6

Dépôt, date, 1:5, 6

Dettes publiques, paiement, 1:7, 21; 6:6

Étude, problèmes rencontrés

Dépenses destinées à l'expansion et au soutien économiques, baisse, 6:6

Dettes publiques, service, 6:6

Information sur l'orientation, manque, 6:7

Lignes directrices en matière de dépenses, validité, 6:7

Paiements effectués aux autres paliers gouvernementaux, 6:6-7

Portion des dépenses statutaires par rapport à l'ensemble des prévisions budgétaires, 6:5-6

Frais d'exploitation et d'immobilisations des ministères et organismes du gouvernement, 1:7

Justificateur législatif, utilisation comme, 2:5-6

Modifications, 1:5-6

Montant

Répartition, pourcentage, 1:21; 6:5

Total, 1:6; 2:5, 3:5; 6:5

Paiements de transfert, 1:7, 21; 6:6-7

Rapport au Sénat sans amendement, 6:4, 5-10, 36

Ressources financières, tableau, 1:6-7

Transfert d'impôts à des personnes, 6:14-5

Budget supplémentaire (A) (1979-80)

Affaires extérieures Canada

Crédit L16a, 2:16-7

Affaires indiennes et du Nord, Canada

Crédit 65a—Revendications des autochtones, 2:19-21

Agriculture Canada

Crédit 15a—Production et commercialisation des aliments, 2:8, 10

Approvisionnements et Services Canada

Crédit L6a, 2:33

Communications, ministère

Crédit 10a—Communications, 2:13

Crédits d'un dollar, liste, 2:5, 7-8

Dépôt, date, 1:5

Emploi et Immigration Canada

Crédit 15a—Emploi et assurance, 2:14

Crédit 20a—Immigration, 2:14

Énergie, Mines et Ressources Canada

Crédit L36a—Relativement à la participation canadienne, . . . , 2:15-6

«Explication des réductions»

Fonds renouvelables, montants non dépensés, 2:9

Prêts, remboursement, 2:10

Transactions en monnaie étrangère, 2:10

Finances Canada, ministère

Crédit 7a, 2:17

Importations de pétrole, programme de compensation, 1:6, 18

Industrie et Commerce

Crédit 55a—Céréales et graines oléagineuses, 2:22-3

Montant

Répartition, 1:8, 2:5, 9

Doody, Hon. William, Senator (Harbour Main-Bell Island)

- Economic Overview Main Estimates 1979-80, 5:6, 8, 10, 12
- Estimates, Main (1979-80), 6:22-3, 31
- Estimates, Supplementary (B) (1979-80), 3:10, 14, 23, 26, 28-9; 4:31-4, 47-50

Econometric models

- Records, 5:13, 14
- Types, 5:13-4, 20-1

Economic Council of Canada

- Business community, accounting practice for replacement cost depreciation, 5:36-8
- Canadian economy, recycling methods, 5:33-4
- Energy
 - Price, recommendation on, 5:31-3
 - Price rise, deployment of the windfalls in case of, 5:28-9
 - Self-sufficiency, comment on, 5:31
 - Supply, ways of increasing domestic, 5:26-7
- Federal government deficit, 5:10
- Inflation, position on, 5:31
- Interest rates, increased, position on, 5:31, 33
- Inventory profits, spurious, comments, 5:42-4
- Natural gas pricing, recommendation, 5:26, 29-30
- Newfoundland economy, study of, 5A:1
- Oil prices, recommendation on, 5:31-3
- Pricing policy for Canadian crude oil, 5A:9, 10
- Profits, impact of inflation on, 5:38, 42-4
- Projections
 - CANDIDE Model, 2.0, 5:13, 14, 18, 19
 - Consumer price index, use of, 5:24
 - Economic policy instruments
 - Record, 5:13
 - Target, 5:15-6
 - Types, 5:13-4, 20-1
 - Expectations, 5:16-7
 - Purpose, 5:24
 - Record, 5:19
 - Results, publication, 5:21
 - Simulations
 - Energy price increase, 5:17, 27
 - Energy-related investment, 5:25-7
 - Mortgage tax deductibility, 5:17-8
 - Weakness, 5:18-9
- Rate of return
 - Calculation, 5:38-42
 - Inflation on, impact of, 5:38-41
- Recommendations, 5A:9-11
- Regulation of the economy, study, 5A:1-2
- Resource question
 - Economic aspect, 5:8
 - Equalization formula on resource revenues, positions, 5:7-8
- Retirement incomes in Canada, study of, 5A:1
- Reviews, annual reports
 - 1979—Sixteenth; *Two Cheers for the Eighties*, 5:5-6; 5A:1, 2-11
 - One in Three*, 5:5; 5A:1
- Statement to the Standing Senate Committee on National Finance*, text, 5A:1-11
- Tax base, to stimulate the economy, recommendation of appropriate, 5:44-5

Budget supplémentaire (A) (1979-80)—Suite

- Total, 1:8; 2:5, 9
- Pêches et Océans Canada
 - Crédit 10a—Pêches et Océans, 2:17-9
- Rapport au Sénat sans amendement, 2:4, 5-8, 36-7
- Secrétariat d'État
 - Crédit 45a—Citoyenneté, 2:31
- Solliciteur général Canada
 - Crédit 5a—Services correctionnels, 2:8
 - Crédit L19a, 2:32-3
- Transports Canada
 - Crédit 60a—Transports aériens, 2:34
 - Crédit 107a—Transports de surface, 2:34-6
- Travaux publics Canada
 - Crédit 40a—Gestion et aménagement fonciers, 2:29
 - Crédit 5la—Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes, réaction, 2:23-4, 25
 - Crédit 85a—Société immobilière des Travaux publics Limitée, 2:24-5

Budget supplémentaire (B) (1979-80)

- Affaires Extérieures Canada
 - Crédit L36b—Prêt consenti au gouvernement de la Turquie, . . . , 3:19
- Agriculture Canada
 - Crédit 15b—Production et commercialisation des aliments, 4:13
 - Crédit 20b—Production et commercialisation des aliments, 3:12-3, 21-2; 4:14
 - Crédit 35b—Commission canadienne des grains, 3:13-5; 4:9
 - Crédit 40b—Commission canadienne du lait, 3:15-6
- Approvisionnement et Services Canada
 - Crédit 5b—Approvisionnements, 3:31-2; 4:13
- Bureau du Conseil privé
 - Crédit 1b—Conseil privé—Dépenses du programme, 3:16, 27-8
 - Crédit 15b—Commissaire aux langues officielles, 3:27
 - Statutaire—Dépenses d'élection, 3:28-30
- Communications
 - Crédit 5b—Communications, 3:16-9
 - Crédit 15b—Conseil de la radio-diffusion et des télécommunications canadiennes, 3:19
- Crédits d'un dollar, liste, 4:6, 10-1
- Défense nationale
 - Crédit 10b—Services de défense, 4:27-30
- Dépôt, date, 1:5, 6
- Énergie, Mines et Ressources Canada
 - Crédit 45b—Services géoscientifiques, 4:20
 - Crédit 60b—Recherches et applications nucléaires, 4:23
 - Crédit 65b—Recherches et applications nucléaires, 4:23
- Environnement Canada
 - Crédit 30b—Services de l'environnement, 3:19-21
- Expansion économique régionale, ministère
 - Crédit L16b—Pour étendre la portée du Compte d'avances de fonds . . . , 4:12
 - Crédit 25b—Paiement à la Société de développement du Cap-Breton, . . . , 4:44-5
- Finances
 - Statutaire—Frais de service et frais . . . , 3:23-5; 4:17-8
 - Statutaire—Intérêt, escomptes, primes . . . , 3:23-5; 4:17-8
 - Statutaire—Paiements aux gouvernements provinciaux . . . , 3:25-7; 4:8, 14-7

Economic Council of Canada—Cont'd.

See also
Two Cheers for the Eighties

Economy, Canadian

Corporate taxation, impact, 5:38, 39
Energy policy, effect 5A:9-10
Outlook, 5A:3-4
Performance during the 1970s, 5A:2-3
Recycling methods, 5:33-4

Employment and Immigration Canada

Indochinese refugees, increased resources for, 2:14-5
Local economic development assistance, 2:14

Energy, Mines and Resources Canada

Lower Churchill Development Corporation, 2:15-6

Energy, price rise

Windfalls, deployment, 5:28-9

Envelope management system

Definition, 1:14, 16
Listing of departments and agencies that fit into, 1:35
Organization, 1:36-7
Procedures, 1:36-8

Environment Canada

Flood Damage Prevention Program for the Red River Valley, 3:20-1
Forintek Canada Corporation, 3:19-20

Established Programs Financing Act

Legal aspect, 6:10, 27

Established programs financing agreements

Provinces, effect on federal treasury, projections, 9:29-30
Treasury Board, role in developing federal position, 6:29-30

Estimates

"Adjustment for Prior Years", definition, 4:15-6
Comfort letters, 1:16, 6:9
Contingent liability, 1:16
Departmental authority to spend funds before parliamentary approval of, 4:20-2
Discretionary powers of the federal government, 1:19, 20-1
Display of information, 4:8-9, 30-1
Envelope management system, 1:14, 15, 16, 17
Established Programs Financing Act, effect on 6:9-10
Expenditures
Forecast, 1:10; 6:6
Increase, reasons
Indexed programs, 1:10
Public-debt, cost, 1:10; 6:6
Transfer payments, 1:10; 6:6-7
Statutory, 1:15; 6:5
Legislation, use as, 2:10, 26-8
Oil price rise, effect, 1:18
Parliamentary scrutiny, 1:9-10, 11; 6:5-9
Projects, over-runs, 1:13; 4:23
Spending trend, 1:10; 6:10
Study, yardstick, validity

Budget supplémentaire (B) (1979-80)—Suite**Industrie et Commerce**

Crédit 1b—Commercial et industriel, 4:38-9
Crédit 6b—Pour autoriser le ministre, . . . , 4:13 39-40
Crédit L41b—Prêts à la société de Havilland Aircraft of Canada . . . , 4:39-40
Statutaire—Paiements relatifs à la Loi de stabilisation . . . , 4:41
Statutaire—Paiements relatifs à la Loi sur les paiements . . . , 4:41

Justice

Crédit 40b—Situation de la femme, 3:22; 4:14

Montant

Répartition, 3:6; 4:5-6
Total, 3:5; 4:5

Pêches et Océans Canada

Crédit 1b—Pêches et Océans, 4:24-7
Crédit 10b—Pêches et Océans, 4:24-7

Postes Canada

Crédit 1b—Postes, 3:22-3

Rapport au Sénat sans amendement, 4:4, 5-13, 51**Revenu Canada**

Crédit 1b—Douanes et Accise, 4:45
Crédit 5b—Impôt, 4:46-7

Santé et Bien-être social Canada

Crédit 10b—Services sanitaires et sociaux, 4:12, 31-2
Statutaire—Contributions aux provinces . . . , 4:31, 32-3
Statutaire—Versements d'allocations familiales, 4:33
Statutaire—Versements de sécurité de la vieillesse, 4:33
Statutaire—Versements du supplément de revenu garanti, 4:33

Sciences et Technologie Canada

Crédit 15b—Recherches scientifiques et industrielles, 4:12-3

Secrétariat d'État

Crédit 20b—Arts et culture, 3:30-1
Crédit 90b—Musées nationaux du Canada, 3:31

Transports Canada

Crédit 15b—Transport par eau, 4:47-8
Crédit 35b—Versement à la société Les ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée . . . , 4:48-9
Crédit 60b—Transports aériens, 4:49
Crédit 105b—Paiements à la VIA Rail Canada Inc. . . . , 4:49-50
Statutaire—Paiements à des compagnies de chemin de fer . . . , 4:50-1

Travaux publics Canada

Crédit 51b—Programme d'isolation thermique . . . , 4:42-4

Budget supplémentaire (C) (1979-80)

Dépôt, date spéculative, 1:11
Programme d'indemnisation des importateurs de pétrole, 1:17

Budgets

Crédits utilisables, 3:14

Dépenses

Augmentation, raisons
Dette publique, coût, 1:10; 6:6
Paiement du transfert, 1:10; 6:6-7
Programmes indexés, 1:10
Prévisions, 1:10; 6:10

Estimates—Cont'd.

- Government current expenditures as a percentage of gross domestic product, 6:12-3
- Relationship of federal government spending to the percentage of the gross national product, 6:11-2, 13-4
- Substitute, 6:12
- Tax expenditure, 1:30-1; 6:6, 12
- Vote netting, 3:14

Estimates, Main (1979-80)

- Agriculture Canada, Canadian Dairy Commission, 3:15-6
- Amount
 - Distribution, percentage, 1:21; 6:5
 - Total, 1:6; 2:5; 3:5; 6:5
- Financial resources, profile, 1:6-7
- Intergovernmental agreements, objectives and monitoring, 6:8-9
- Legislative basis, use as, 2:5-6
- Modifications, 1:5-6
- Monitoring implementation of program, terms and conditions, 6:8-9
- Operating and capital expenses of government departments and agencies, 1:7
- Person-years, reduction, 1:6
- Problems in reviewing, basic
 - Economic development and support, decline in, 6:6
 - Expenditure overview guidelines, 6:7
 - Payments to other levels of government, 6:6-7
 - Policy overview information, lack of, 6:7
 - Public debt payments, 6:6
 - Ratio of statutory to total estimates, trend in, 6:5-6
- Process of approval by Parliament, technical point, 1:7
- Public-debt, payment of, 1:7, 21; 6:6
- Report to Senate without amendment, 6:4, 5-10, 36
- Spending ceiling, 1:6
- Spending moratorium, 1:6
- Tabling, date, 1:5, 6
- Transfer payments, 1:7, 21; 6:6-7
- Transfer payments to persons, 6:14-5
- Treasury Board, 1:7-8

Estimates, supplementary

- Oil import compensation program, 1:6

Estimates, Supplementary (A) (1979-80)

- Agriculture Canada
 - Vote 15a, 2:8, 10
- Amount
 - Distribution, 1:8, 2:5, 9
 - Total, 1:8; 2:5, 9
- Communications, department
 - Vote 10a—Communications, 2:13
- Dollar votes, list of, 2:5, 7-8
- Employment and Immigration Canada
 - Vote 15a—Employment and Insurance, 2:14
 - Vote 20a—Immigration, 2:14
- Energy, Mines and Resources Canada
 - Vote L36a—In respect of Canada's participation..., 2:15-6
- "Explanation of Reductions"
 - Foreign exchange transactions, 2:10
 - Loans, repayments of, 2:10
 - Revolving funds, changes in outstanding amounts, 2:9

Budgets—Suite

- Statutaires, 1:15; 6:5
- Tendance actuelle, 1:10; 6:6
- Dépenses fiscales, 1:30-1; 6:6, 12
- Dépenses ministérielles, autorisation avant approbation du, 4:20-2
- Engagements éventuels, 1:16
- Étude, critère, validité
 - Dépenses courantes du gouvernement en tant que pourcentage du produit national brut, 6:12-3
 - Rapport entre les dépenses du gouvernement fédéral et le pourcentage du produit national brut, 6:11-2, 13-4
 - Substitut, 6:12
- Études parlementaires, 1:9-10, 11; 6:5-9
- Législation, utilisation comme, 2:10, 26-8
- «Lettres d'accord», 1:16; 6:9
- Loi de financement des programmes établis, effet sur, 6:9-10
- Pétrole, augmentation du prix, effet, 1:18
- Pouvoir discrétionnaire du gouvernement fédéral, 1:19, 20-1
- Présentation des renseignements, 4:8-9, 30-1
- Projets, excédents de dépenses, 1:13; 4:23
- «Rajustement des années précédentes», définition, 4:15-6
- Système d'enveloppe budgétaire, 1:14, 15, 16, 17

Budgets supplémentaires

- Importations de pétrole, programme de compensation, 1:6

Bureau du Contrôleur général

- Budget principal, 1:7-8

Cabinet

- Responsabilité ministérielle, 6:19

Canada

- Mesures pour contrecarrer les effets d'une augmentation du prix du pétrole, 5:22-3
- Politique fiscale
 - Comparaison avec le système américain, 5:23; 5A:5
 - Secteur des entreprises, effet sur, 5A:6-7

Canadair

- Aide financière accordé à, 1:16-7, 4:39-40, 41-2; 6:9

Canadien National

- Wagons couverts, remise en état, coût, 2:22

Canadien Pacifique

- Wagons couverts, remise en état, coût, 2:22

Canfarm Co-operative Services Limited

- Prêt, garantie, 2:8, 10-1

Chambre des communes

- Ascenseurs automatiques actionnés par des garçons, 1:15
- Comités
 - Pouvoirs, 1:33-4
 - Spéciaux, responsabilités, 1:13-4

Charbonneau, honorable Guy, sénateur (Kennebec)

- Budget supplémentaire (A) (1979-80), 2:32-4, 36

Estimates, Supplementary (A) (1979-80)—Cont'd.

- External Affairs Canada
 - Vote L16a, 2:16-7
- Finance Canada, Department
 - Vote 7a, 2:17
- Fisheries and Oceans Canada
 - Vote 10a—Fisheries and Oceans, 2:17-9
- Indian and Northern Affairs Canada
 - Vote 65a—Native Claims, 2:19-21
- Industry, Trade and Commerce
 - Vote 55a—Grains and Oil seeds, 2:22-3
- Oil Import Compensation Program, 1:6, 18
- Public Works Canada
 - Vote 40a—Land Managements and Development, 2:29-30
 - Vote 51a—Canadian Home Insulation Program; wording, 2:23-4, 25
 - Vote 85a—Public Works Lands Company Limited, 2:24-5
- Report to Senate, without amendment, 2:4, 5-8, 36-7
- Secretary of State
 - Vote 45a—Citizenship, 2:31
- Solicitor General Canada
 - Vote 5a—Correctional Services, 2:8
 - Vote L19a, 2:32-3
- Supply and Services Canada
 - Vote L6a, 2:33
- Tabling, date, 1:5
- Transport Canada
 - Vote 60a—Air Transportation, 2:34
 - Vote 107a—Surface Transportation, 2:34-6

Estimates, Supplementary (B) (1979-80)

- Agriculture Canada
 - Vote 15b—Food production and marketing, 4:13
 - Vote 20b—Food production and marketing, 3:12-3, 21-2; 4:14
 - Vote 35b—Canadian Grain Commission, 3:13-5; 4:9
 - Vote 40b—Canadian Dairy Commission, 3:15-6
- Amount
 - Distribution, 3:6; 4:5-6
 - Total, 3:5; 4:5
- Canada Post
 - Vote 1b—Post Office, 3:22-3
- Communications
 - Vote 5b—Communications, 3:16-9
 - Vote 15b—Canadian Radio-television and Telecommunications Commission, 3:19
- Energy, Mines and Resources Canada
 - Vote 45b—Earth Science Services, 4:20
 - Vote 60b—Nuclear Research and Utilization, 4:23
 - Vote 65b—Nuclear Research and Utilization, 4:23
- Environment Canada
 - Vote 30b—Environmental Services, 3:19-21
- External Affairs Canada
 - Vote L39b—Loan, . . . , to the Government of Turkey . . . , 3:19
- Finance Canada, Department
 - Statutory—Interest, Bond Discount, . . . , 3:23-5; 4:17-8
 - Statutory—Payments to provincial governments . . . , 3:25-7; 4:8, 14-7
 - Statutory—Servicing Costs and Costs . . . , 3:23-5; 4:17-8
- Fisheries and Oceans Canada

Comités parlementaires

- Appui pour, 1:11
- Dépenses, tendances envers, 1:12
- Initiative, 1:32-4

Commission canadienne du lait

- Études sur, 3:15-6

Commission d'enquête sur certaines activités de la Gendarmerie royale du Canada (Commission MacDonald)

- Coût, 3:27
- Rapport provisoire, 3:27

Commission Lambert*Voir*

- Commission royale sur la gestion financière et l'imputabilité

Commission MacDonald*Voir*

- Commission d'enquête sur certaines activités de la Gendarmerie royale du Canada

Commission McDougall*Voir*

- Groupe de travail sur Petro-Canada

Commission royale sur la gestion financière et l'imputabilité (Commission Lambert)

- Recommandations, 3:27-8

Communications, ministère

- Anik-B, projets, 3:18
- Hermès, programme, 3:17-8
- Télidon, 3:16-7; 4:8-9

Comptes publics du Canada

- Actifs, définition, 4:45-6

Conseil consultatif de la situation de la femme

- Historique, 3:22

Conseil du Trésor Canada

- Accords de financement des programmes établis, rôle dans l'élaboration de la politique fédérale, 6:29
- Accords fédéraux-provinciaux, rôle, 6:25-30
- Budget, coupures, effets, 1:12
- Budget principal, changements, 1:7-8
- Bureau du Contrôleur général, budget principal du, 1:7-8, 12
- Crédit d'un dollar, position, 2:11-3, 27
- Description, 6:19-20
- Fonction, 2:20
- Fonction publique, conventions collectives
 - Augmentations salariales
 - Objectifs, pourcentages, 1:23-5
 - Système d'enveloppe budgétaire, utilisation, 1:24-6
 - Rôle, 1:23
- Gardien des deniers publics, définition, 6:19, 21
- Politique d'évaluation des programmes, 4:44
- Président, image, 1:12

Estimates, Supplementary (B) (1979-80)—Cont'd.

- Vote 1b—Fisheries and Oceans, 4:24-7
- Vote 10b—Fisheries and Oceans, 4:24-7
- Health and Welfare Canada
 - Statutory—Contributions for previous fiscal years . . . , 4:31, 32-3
 - Statutory—Family Allowance Payments, 4:33
 - Statutory—Guaranteed Income Supplement Payments, 4:33
 - Statutory—Old Age Security Payments, 4:33
 - Vote 10b—Health and Social Services, 4:12, 31-2
- Industry, Trade and Commerce
 - Statutory—Payments in connection with the Prairie Grain . . . , 4:41
 - Statutory—Payments in connection with the Western Grain . . . , 4:41
 - Vote 1b—Trade-Industrial, 4:38-9
 - Vote 6b—To authorize the Minister on behalf . . . , 4:13, 39-40
 - Vote L41b—Loans to The de Havilland Aircraft of Canada . . . , 4:39-40
- Justice
 - Vote 40b—Status of Women, 3:22; 4:14
- National Defence
 - Vote 10b—Defence Services, 4:27-30
- One dollar votes, list, 4:6, 10-1
- Privy Council Office
 - Statutory—Expenses of Elections, 3:28-30
 - Vote 1b—Privy Council—Program expenditures, 3:16, 27-8
 - Vote 15b—Commissioner of Official Languages, 3:27
- Public Works Canada
 - Vote 51b—Canadian Home Insulation Program, 4:42-4
- Regional Economic Expansion, Department
 - Vote L16b, 4:12
 - Vote 25b—Payment to the Cape Breton Development Corporation . . . , 4:44-5
- Report to Senate without amendment, 4:4, 5-13, 51
- Revenue Canada
 - Vote 1b—Customs and Excise, 4:45
 - Vote 5b—Taxation, 4:46-7
- Science and Technology Canada
 - Vote 15b - Scientific and Industrial Research, 4:12-3
- Secretary of State
 - Vote 20b - Arts and Culture, 3:30-1
 - Vote 90b - National Museums of Canada, 3:31
- Supply and Services Canada
 - Vote 5b - Supply, 3:31-2; 4:13
- Tabling, date, 1:5, 6
- Transport Canada
 - Statutory - Payments to Railway and Transportation Companies . . . , 4:50-1
 - Vote 15b - Marine Transportation, 4:47-8
 - Vote 35b - Payments to the Jacques Cartier and Champlain Bridges, . . . , 4:48-9
 - Vote 60b - Air Transportation, 4:49
 - Vote 105b - Payments to VIA Rail Canada Inc. . . . , 4:49-50

Estimates, Supplementary (C) (1979-80)

- Oil Import Compensation Program, 1:17
- Tabling, speculative date, 1:11

Conseil du Trésor Canada—Suite

- Programme central d'emploi de la jeunesse étudiante, 1:7
- Programme fédérale à forte concentration de main-d'œuvre, 1:7
- Programmes gouvernementaux
 - Conditions pour approbation, 6:20-1
 - Contrôle, rôle dans, 6:18-20, 21
 - Responsabilités, 4:8, 21; 6:18-20, 21

Conseil économique du Canada

- Allocation prononcée devant le comité sénatorial permanent des finances nationales*, texte, 5A:1-11
- Amortissement du coût de remplacement, comptabilité dans le monde des affaires, 5:36-8
- Déficit du gouvernement fédéral, 5:10
- Économie canadienne, méthodes de recyclage, 5:33-4
- Énergie
 - Approvisionnement au Canada, moyens d'améliorer, 5:26-7
 - Autosuffisance, commentaires sur, 5:31
 - Prix, recommandation sur, 5:31-3
 - Prix, répartition des bénéfices fortuits dans le cas d'une augmentation, 5:28-9
- Exposés annuels, études
 - 1979 - Seizième; *Le fardeau de l'inertie*, 5:5-6; 5A:1, 2-11
 - Perspective 2030 - L'avenir des régimes de retraite*, 5:5; 5A:1
- Gaz naturel, recommandation au sujet du prix, 5:26, 29-30
- Inflation, position sur, 5:31
- Mesure fiscale approprié pour relancer l'économie, recommandation, 5:44-5
- Pétrole, recommandation sur le prix, 5:31-3
- Politique de fixation des prix du pétrole brut canadien, 5A:9, 10
- Profits, incidence de l'inflation sur, 5:38, 42-4
- Profits fictifs sur stocks, commentaires, 5:42-4
- Projections
 - Attentes, 5:16-7
 - But, 5:24
 - CANDIDE 2.0, 5:13, 14, 18, 19
 - Indice des prix à la consommation, utilisation, 5:24
 - Instruments de politique économique
 - Genres, 5:13-4, 20-1
 - Objectifs, 5:15-6
 - Performances, 5:13
 - Performances, 5:19
 - Point faible, 5:18-9
 - Résultats, publication, 5:21
- Simulations
 - Déductibilité des intérêts hypothécaires sur l'impôt, 5:17-8
 - Énergie, accroissement du prix, 5:17, 27
 - Investissement dans le secteur énergétique, 5:25-7
- Recommandations, 5A:9-11
- Ressources, question relative aux
 - Aspect économique, 5:8
 - Formule de péréquation concernant les bénéfices relatifs aux ressources, position sur, 5:7-8
- Réglementation de l'économie, étude, 5A:1-2
- Revenus de retraite au Canada, étude sur, 5A:1
- Taux de recettes
 - Calcul, 5:38-42
 - Inflation sur, incidence de, 5:38-41

Everett, Hon. Douglas Donald, Senator (Fort Rouge), Committee Chairman

- Economic Overview Main Estimates 1979-80, 5:12, 15-6, 23-5, 27-8, 34-7, 39-44
 Procedure, 5:5, 6, 12, 18, 23, 46
 Envelope management system, 1:38
 Estimates, Main (1979-80), 1:11; 6:19, 35-6
 Procedures, 1:5, 17, 19, 39-40; 6:11, 13, 16-8, 20, 23-4, 29-31, 36
 Estimates, Supplementary (A) (1979-80), 1:11; 2:13, 20-2, 26-8, 30, 31, 45-6
 Procedures, 1:5, 8, 9, 17-9, 39-40; 2:9, 10, 13-7, 19, 22, 23, 30-1, 32, 33, 34, 36-7
 Estimates, Supplementary (B) (1979-80), 3:8-12, 14-5, 21-2, 26, 28-9; 4:15-6, 17-9, 21, 25, 28-31, 38, 40, 41-2, 43, 46, 50
 Procedures, 3:5-8, 12, 16-7, 19, 22-3, 25, 27, 30-2; 4:14, 20, 23, 27, 34, 37-8, 41, 42, 44-5, 47-8, 50-1
 Expenditure management system, 1:31-4
 Parliamentary committee, 1:11-3
 Petro-Canada, 1:26-9
 Public Service, 1:24
 Tax expenditures, 1:30-1

Expenditure management system

- Objectives, methods
 Parliamentary committee, initiative, 1:32-3
 Sunset law legislation, 1:32-3

Federal Expenditure Plan, 1979-80

- Table 9: Person-Year Changes by Ministry - Main Estimates 1978-79 to 1979-80, discussion, 6:34
 Table 16: Person-Years by Ministry, discussion, 6:32-3, 34
 Table 22: "Selected Countries: Government current expenditures as a percentage of gross domestic product", discussion, 6:12-3
 Table 23: Estimated federal transfers to the provinces, territories and municipalities. Fiscal year 1979-80, discussion, 6:24-5

Federal government

- Fiscal policy, position on development of, 5:7-8
 Provinces
 Agreement with, 1:15
 Per capita deficit, comparison, 1:16

Federal Government bonds

- Compensation to institutions for the sale of, 4:8, 17-8
 Competition in the distribution of, 4:17

Federal-Provincial Agreement on Crop Compensation

- Cost to federal government, 4:14

Federal-provincial agreements

- Funds, monitoring of, 6:25-7, 31
 Objectives, monitoring of, 6:27-9, 31
 Point of controversy, 6:28-9

Federal-provincial fiscal relations

- Evolution, 5:6, 7, 9, 10; 5A:8
 Imbalance, definition, 5:7, 8, 10

Conseil économique du Canada—Suite

- Taux d'intérêt, hausses, position sur, 5:31, 33
 Terre-Neuve, étude sur économie, 5A:1
 Voir aussi
 Fardeau (Le) de l'inertie

Contribution

- Terme, définition, 2:31-2

Contrôleur général

- Budget, augmentation, 1:7-8, 12
 Responsabilité, 6:22-3
 Services de vérification interne des ministères, 6:22, 23

Crédits, Loi portant affectation de

- Législation, utilisation comme, 2:26-8

Crédits d'un dollar

- Budget supplémentaire (A) (1979-80), liste, 2:5, 7-8
 Budget supplémentaire (B) (1979-80), liste, 4:6, 10-1
 Utilisation, 2:6, 11-3, 27; 4:20

Défense nationale

- OTAN, contributions
 Programme d'infrastructure, 4:8, 27-8, 29-30
 Système aéroporté de détection lointaine de, 4:28-9

de Havilland Aircraft of Canada, société

- Aide financière accordé à, 4:39-40, 41-2

Doody, honorable William, sénateur (Harbour Main-Bell Island)

- Budget principal (1979-80), 6:22-3, 31
 Budget supplémentaire (B) (1979-80), 3:10, 14, 23, 26, 28-9; 4:31-4, 47-50
 Étude économique du Budget des dépenses 1979-80, 5:6, 8, 10, 12

Économie canadienne

- Impôt sur le revenu des corporations, incidence sur, 5:38, 39
 Méthodes de recyclage, 5:33-4
 Performance au cours des années '70, 5A:2-3
 Politique énergétique, effet, 5A:9-10
 Prévisions, 5A:3-4

Édifices parlementaires

- Ascenseurs automatiques actionnés par des garçons, 1:15

Édition, industrie canadienne

- Développement, 3:31

Emploi et Immigration Canada

- Programme d'aide au développement économique local, 2:14
 Réfugiés indochinois, ressources accrues relativement aux, 2:14-5

Énergie, augmentation du prix

- Bénéfices fortuits, répartition, 5:28-9

Énergie, Mines et Ressources Canada

- Lower Churchill Development Corporation, 2:15-6

Federal-provincial relations

- Budgetary policy, co-ordination, 5:10-2
- Fiscal policy, co-ordination of, 5:10-1
- Monetary policy, co-ordination of, 5:11-2
- Foreign borrowing, 5:12

Finance Department

- Responsibilities, role, 4:33-4

Financial Administration Act

- Federal-provincial agreements, role in, 6:26

Fisheries and Oceans Canada

- Atlantic Development projects, 4:26
- Fishermen, compensation, 2:17-9
- Marine search and rescue, 4:25-6
- Objectives, mandate, 4:6, 25
- Salmonid Enhancement program, 4:6, 23-5
- Small craft harbours program, 4:26-7

Fishermen

- Compensation, 2:17-9

Forintek Canada Corporation

- Definition, role, functions, 3:19-20

GDA

- See*
- General development agreements

General development agreements

- Definition, 6:25-6, 31-2

Godfrey, Hon. John Morrow, Senator (Rosedale)

- Economic Overview Main Estimates 1979-80, 5:13-4, 20-1, 23, 29-31, 33, 37-9, 41-6
- Estimates, Main (1979-80), 1:13-5
- Estimates, Supplementary (A) (1979-80), 1:13-5; 2:10, 13-4, 19, 22-3, 30
- Estimates, Supplementary (B) (1979-80), 3:9, 22-3, 26, 28-31

Government bonds

- See*
- Federal Government bonds

Government finances

- Energy crisis, effect, 5A:8, 9
- Inflation, effect, 5A:8
- Post-war evolution, 5A:7-8

Governor-General's warrants

- Use, report to Parliament on, 1:7, 8, 9, 2:26, 32

Grain and Rail in Western Canada (Hall Report)

- Rapeseed processing industry, 2:22-3

Grain elevators

- Privatization, 3:13-5

Environnement Canada

- Forintek Canada Corporation, 3:19-20
- Programme de prévention des dommages causés par les inondations dans la vallée de la rivière Rouge, 3:20-1

États-Unis

- Mesures prises pour contrecarrer les effets d'une augmentation du prix du pétrole, 5:22-3
- Perspectives économiques, 5A:4-5
- Politique fiscale, comparaison avec le système canadien, 5:23; 5A:5
- Politique monétaire, 5A:4

Everett, honorable Douglas Donald, sénateur (Fort Rouge), Président du Comité

- Budget principal (1979-80), 1:11; 6:19, 35-6
- Procédures, 1:5, 17-9, 39-40; 6:11, 13, 16-8, 20, 23-4, 29-31, 36
- Budget supplémentaire (A) (1979-80), 1:11; 2:13, 20-2, 26-8, 30, 31, 35-6
- Procédures, 1:5, 8, 9, 17-9, 39-40; 2:9, 10, 13-7, 19, 22, 23, 30-1, 32, 33, 34, 36-7
- Budget supplémentaire (B) (1979-80), 3:8-12, 14-5, 21-2, 26, 28-9; 4:15-6, 17-9, 21, 25, 28-31, 38, 40, 41-2, 43, 46, 50
- Procédures, 3:5-8, 12, 16-7, 19, 22-3, 25, 27, 30-2; 4:14, 20, 23, 27, 34, 37-8, 41, 42, 44-5, 47-8, 50-1
- Comités parlementaires, 1:11-3
- Dépenses fiscales, 1:30-1
- Étude économique du Budget des dépenses 1979-80, 5:12, 15-6, 23-5, 27-8, 34-7, 39-44
- Procédures, 5:5, 6, 12, 18, 23, 46
- Fonction publique, 1:24
- Petro-Canada, 1:26-9
- Système d'enveloppe budgétaire, 1:38
- Système de gestion des dépenses, 1:31-4

Fardeau (Le) de l'inertie, seizième exposé annuel du Conseil économique du Canada

- Contenu, raisons, 5:5-6, 7, 31, 38-9, 42, 44
- Épargne des ménages, 5A:5-6
- Implications en matières de politiques, 5A:9-11
- Leçons du passé, 5A:2-3
- Prévisions, 5A:3-5
- Secteur des entreprises, 5A:6-7
- Secteur public, 5A:7-9
- Supposition, 5:9-10
- Taux effectif nominal et réel d'imposition, 1965-76, tableau, discussion, 3:38-41

Femmes, programmes concernant la situation

- Coût, 3:22; 4:14

Financement des programmes établis, Loi sur

- Aspect légal, 6:10, 27

Finances, Lois des

- Autorisations de programmes dans, 4:6-8

Grant

Term, definition, 2:31-2

Guaranteed annual income

Description of, 5:8, 9

Hall Report

See

Grain and Rail in Western Canada (Hall Report)

Health and Welfare Canada

Cost-shared programs with the provinces, 4:32-3

Heritage Fund

See

Alberta Heritage Fund

HERMES program

Extension of, reason for, 3:17-8

Hicks, Hon. Henry Davies, Senator (The Annapolis Valley)

Estimates, Main (1979-80) 6:13

Estimates, Supplementary (A) (1979-80), 2:15, 17, 19, 22, 25, 27, 30-1, 34

Estimates, Supplementary (B) (1979-80), 4:27-30, 35, 37, 44-7

Home insulation program, national

Estimates, Main, use as legislative basis for, 2:5

House of Commons

Automatic elevators with operators, 1:15

Committee, authority, 1:33-4

Special committees, responsibility, 1:13-4

Income tax, personal

Indexing of, 1:19-20

Indian and Northern Affairs Canada

Amount being spent on native peoples, 6:16-7, 24

Contracts for capital construction on a reservation, guidelines, monitoring, 6:17-8

Estimates, breakdown, 6:16-7

Native claims research, financing, 2:19-21

Indians

Amount being spent on, 6:24

Amount of money that filters down to the individual, 6:15-7

See also

Native Peoples

Industry, Trade and Commerce Department

Business Information Centres, 4:38

Enterprise Canada '79 Program, 4:39

Enterprise Development Program, 4:38

Programs, evaluation, 4:39

Rapeseed processing industry, contributions to, 2:22-3

"Shop Canadian", 4:39

Inuits

Amount of money that filter down to the individual, 6:15-7

Finances, ministère

Responsabilités, rôle, 4:33-4

Finances nationales, Comité sénatorial permanent

Activités, 1:11, 33

Budget principal (1979-80)

Ordre de renvoi, 1:3, 6:3, 5

Rapport au Sénat sans amendement, 6:4, 5-10, 36

Témoins, 1:4, 5; 6:4, 5, 11

Budget supplémentaire (A) (1979-80)

Ordre de renvoi, 1:3; 2:3, 5

Rapport au Sénat sans amendement, 2:4, 5-8, 36-7

Témoins, 1:4, 5; 2:4, 5, 9

Budget supplémentaire (B) (1979-80)

Ordre de renvoi, 3:3; 4:3, 5

Rapport au Sénat sans amendement, 4:4, 5-13, 51

Témoins, 3:4, 5; 4:4, 5, 14, 34

Budgets, étude, critère

Rapport entre les dépenses du gouvernement fédéral et le pourcentage du produit national brut, 6:11-2, 13-4

Substitut, 6:12

Comité directeur, membres, 1:4, 5

Crédits utilisables, position sur, 3:14

Dépenses, total, 1:11

Dépenses fiscales, position concernant examen parlementaire systématique, 6:6

Ministères, examen, approche, 1:11, 12

Petro-Canada, renseignements d'ordre financier demandé, 6:9

Problèmes, 6:5-8

Rythme de productivité, 1:12

Vérificateur général, comparaison, 1:13

Finances publiques

Crise de l'énergie, effet, 5A:8, 9

Évolution durant la période d'après-guerre, 5A:7-8

Inflation, effet, 5A:8

Fonction publique

Années-personnes

Conseil du Trésor, soumises à l'autorité, 6:32-4

Variations par portefeuille, 6:34

Cessations de services, 1:23

Comparaisons

Autres pays, 6:35

Fonctions publiques provinciales, 6:35

Employés contractuels, 6:33

Femmes aux niveaux supérieurs, participation, 1:23

Réduction des fonctionnaires, 1:21-3, 38-9

Ventilation par fonctions, 6:34-6

Fonds du patrimoine

Voir

Alberta, fonds du patrimoine

Fonds renouvelable d'indemnisation pétrolière

Bénéfices disponibles, 3:10-1

But, 3:7-8, 9-11

Intérêts sur, 3:11

Programme d'indemnisation pour le pétrole, rapport entre, 3:8-9

Inventory profits

- Calculation, 5:43
- Definition, 5:42-3
- First one in, first one out, formula (FIFO), 5:42-3
- Last one in, first one out, formula (LIFO), 5:42-3

Lambert Commission

- See*
- Royal Commission on Financial Management and Accountability

Leblanc, Hon. Fernand E., Senator (Sorel)

- Estimates, Supplementary (A) (1979-80), 2:11-3, 16, 23, 25-6, 29-31
- Estimates, Supplementary (B) (1979-80), 3:6-7, 11, 13-5, 21; 4:16-7, 19-20, 34-7

MacDonald Commission

- See*
- Commission of inquiry concerning certain activities of the Royal Canadian Mounted Police

McDougall Commission

- See*
- Task force on Petro-Canada

Manion, J. L., Secretary, Treasury Board

- Estimates, Main (1979-80), 1:8, 25-6, 31, 35
- Estimates, Supplementary (A) (1979-80), 1:8, 25-6, 31, 35
- Estimates, Supplementary (B) (1979-80)
- Discussion, 3:5, 7, 9-15, 17-8, 21-32
- Statement, 3:5-6

Manning, Hon. Ernest Charles, Senator (Edmonton West)

- Estimates, Main (1979-80), 6:17-21, 24-8, 32-5
- Estimates, Supplementary (B) (1979-80), 4:17-8, 20-3, 27, 38-41

Massey Hall

- Assistance toward the construction of, 3:30

Métis

- See*
- Indians
- Native Peoples

Mirabel

- Expropriation, compensation, 2:24-5

Moncion, Denise, Assistant Secretary, Program Branch, Treasury Board

- Estimates, Supplementary (B) (1979-80), 3:8-10, 12-22, 27, 30-1, 4:14, 16-34, 36, 38-51

Monetary policy

- Tightening of, effect, 5A:4-5

Municipal grants

- Definition, 6:25

Fonds renouvelable d'indemnisation pétrolière—Suite

- Réserve imputable, augmentation de la limite du montant, raison pour, 3:7-8, 10
- Revenus, sources, 3:8-9, 11

Forintek Canada Corporation

- Définition, rôle, fonctions, 3:19-20

Gaz naturel

- Conseil économique du Canada, recommandation, 5:26, 29-30
- Prix, raisons pour augmentation, 5:30
- Surplus, raisons pour, 5:30

Gestion des dépenses, système

- Objectifs, moyens
- Comité parlementaire, initiative, 1:32-3
- Loi à durée d'application limitée, 1:32-3

Godfrey, honorable John Morrow, sénateur (Rosedale)

- Budget principal (1979-80), 1:13-5
- Budget supplémentaire (A) (1979-80), 1:13-5; 2:10, 13-4, 19, 22-3, 30
- Budget supplémentaire (B) (1979-80), 3:9, 22-3, 26, 28-31
- Étude économique du Budget des dépenses 1979-80, 5:13-4, 20-1, 23, 29-31, 33, 37-9, 41-6

Gouvernement fédéral

- Politique fiscale, position quant au développement, 5:7-8
- Provinces
- Déficit actuel par habitant, comparaison, 1:16
- Entente avec, 1:15

Gouverneur général, mandats spéciaux

- Utilisation, rapport au Parlement sur, 1:7, 8-9; 2:26, 32

Grain (Le) et les chemins de fer dans l'ouest canadien (Rapport Hall)

- Industrie de transformation du colza, 2:22-3

Groupe de travail sur Petro-Canada (Commission McDougall)

- Rapport, proposition, 1:26-7

Hall, rapport

- Voir*
- Grain (Le) et les chemins de fer dans l'ouest canadien*

HERMES, programme

- Prolongation, raison pour, 3:17-8

Hicks, honorable Henry Davies, sénateur (The Annapolis Valley)

- Budget principal (1979-80), 6:13
- Budget supplémentaire (A) (1979-80), 2:15, 17, 19, 22, 25, 27, 30-1, 34
- Budget supplémentaire (B) (1979-80), 4:27-30, 35, 37, 44-7

Importations de pétrole, programme de compensation

- Coût, revenu, 1:17-9

Murray, Hon. Lowell, Senator (Grenville-Carleton)

Estimates, Main (1979-80), 1:8-9, 6:29-31
 Estimates, Supplementary (A) (1979-80), 1:8-9
 Estimates, Supplementary (B) (1979-80), 3:19, 27-32
 Petro-Canada, 1:27

NATO

See
 North Atlantic Treaty Organization

National Defence

NATO, contributions to Airborne Early Warning System, 4:28-9
 NATO infrastructure program, contributions, 4:8, 27-8, 29-30

National Finance, Standing Senate Committee

Activity, 1:11, 33
 Auditor General, comparison, 1:13
 Departments, examination, approach, 1:11, 12
 Estimates, Main (1979-80)
 Order of reference, 1:3; 6:3, 5
 Report to Senate without amendment, 6:4, 5-10, 36
 Witnesses, 1:4, 5; 6:4, 5, 11
 Estimates, study, yardstick
 Relationship of federal government spending to the percentage of the gross national product, 6:11-2, 13-4
 Substitute, 6:12
 Estimates, Supplementary (A) (1979-80)
 Order of reference, 1:3, 2:3, 5
 Report to Senate without amendment, 2:4, 5-8, 36-7
 Witnesses, 1:4, 5; 2:4, 5, 9
 Estimates, Supplementary (B) (1979-80)
 Order of reference, 3:3, 4:3, 5
 Report to Senate without amendment, 4:4, 5-13, 51
 Witnesses, 3:4, 5; 4:4, 5, 14, 34
 Expenditures, total, 1:11
 Petro-Canada, financial information requested, 6:9
 Problems, 6:5-8
 Rate of productivity, 1:12
 Steering committee, members, 1:4, 5
 Tax expenditures, position on systematic parliamentary scrutiny, 6:6
 Vote netting, position on, 3:14

National home insulation program

See
 Home insulation program, national

National Museums of Canada

Discovery Train, 3:31

Native Peoples

Claims research, grants and contributions, use, 2:19-21
 Trip to London (U.K.), financing, 2:20-2; 3:22; 6:23, 35-6
See also
 Indians

Natural gas

Economic Council of Canada, recommendation, 5:26, 29-30
 Price rise, reasons for, 5:30
 Surplus, reasons for, 5:30

Imposition réciproque

Définition, 6:24-5

Impôt personnel sur le revenu

Indexation, 1:19-20

Indiens

Montant consacré aux, 6:24
 Montant d'argent reçu par chaque, 6:15-7
Voir aussi
 Autochtones

Industrie canadienne de l'édition

Aide pour le développement, 3:31

Industrie de transformation du colza

Contributions à, raisons, 2:22-3

Industrie et Commerce, ministère

Centres des entreprises, 4:38
 Industrie de transformation du colza, contributions à, 2:22-3
 «Magasinons à la canadienne», 4:39
 Programme d'expansion des entreprises, 4:38
 Programme Entreprise Canada 1979, 4:39
 Programmes, évaluation, 4:39

Inuit

Montant d'argent perçu par chaque Inuit, 6:15-7

Isolation des maisons, programme national

Budget principal, utilisation comme justification législative, 2:5

Lambert, Commission

Voir
 Commission royale sur la gestion financière et l'imputabilité

Leblanc, honorable Fernand E., sénateur (Sorel)

Budget supplémentaire (A) (1979-80), 2:11-3, 16, 23, 25-6, 29-31
 Budget supplémentaire (B) (1979-80), 3:6-7, 11, 13-5, 21; 4:16-7, 19-20, 34-7

Loi à durée d'application limitée

Définition, 1:32-3

Loi de financement des programmes établis

Aspect légal, 6:10, 27

Loi électorale du Canada

Publicité politique, 3:28-9

Loi portant affectation de crédits

Législation, utilisation comme, 2:26-8

Loi sur l'administration du pétrole

Prix du pétrole, subventions, 1:18

Loi sur l'administration financière

Accords fédéraux-provinciaux, rôle dans, 6:26

Negative income

Description of, 5:8, 9

Neiman, Hon. Joan Bissett, Senator (Peel)

Estimates, Main (1979-80), 6:24, 33

New (The) Expenditure Management System, paper, 6:8**North Atlantic Treaty Organization (NATO)**

Airborne Early Warning System, contributions, 4:28-9
Military budgets, contributions, 4:27-8, 29-30

Nurgitz, Hon. Nathan, Senator (Winnipeg North)

Estimates, Supplementary (B) (1979-80), 3:22

OECD

See

Organization for Economic Co-operation and Development

Office of the Comptroller General

Estimates, main, 1:7-8

Oil

Export tax price, 3:9

Imported into Canada, levy on, 3:9-10

Price

Canadian, 1:18-9

Rise

Estimates, effect on, 1:18

Impact on lower income group, 5:29

Predictions, 5:22, 27-8

Windfalls, deployment of the, 5:28

World, 1:18-9; 5:27

Oil Import Compensation Program

Cost, revenue, 1:17-9

Petroleum compensation revolving fund, relationship, 3:8-9

Olson, Hon. Horace Andrew, Senator (Alberta South)

Economic Overview Main Estimates 1979-80, 5:33-4

One in Three, report, 5:5; 5A:1**Organization for European Economic Co-operation and Development**

Countries, economic outlook, 5A:4-5

Ostry, Sylvia, Chairman, Economic Council of Canada

Economic Overview Main Estimates 1979-80

Discussion, 5:6-9, 11-42, 44-6

Statement, 5:5-6

O'Toole, L. J., Assistant Secretary, Treasury Board

Estimates, Main (1979-80), 1:8-9, 17; 6:11-36

Estimates, Supplementary (A) (1979-80), 1:8-9, 17; 2:9-36

Parliament

Dissolution, effect, 2:11

Lois des finances

Autorisations de programmes dans, 4:6-8

MacDonald, commission

Voir

Commission d'enquête sur certaines activités de la Gendarmerie royale du Canada

McDougall, commission

Voir

Groupe de travail sur Petro-Canada

Manion, M. J. L., secrétaire, Conseil du Trésor

Budget principal (1979-80), 1:8, 25-6, 31, 35

Budget supplémentaire (A) (1979-80), 1:8, 25-6, 31, 35

Budget supplémentaire (B) (1979-80)

Discussion, 3:5, 7, 9-15, 16-8, 21-32

Exposé, 3:5-6

Manning, honorable Ernest Charles (Edmonton-Ouest)

Budget principal (1979-80), 6:17-21, 24-8, 32-5

Budget supplémentaire (B) (1979-80), 4:17-8, 20-3, 27, 38-41

Massey Hall

Aide pour la construction, 3:30

Métis

Voir

Autochtones

Indiens

Ministères

Dépenses autorisées avant approbation du budget, 4:20-2

Projets, dépassement de coûts 4:23

Mirabel

Expropriation, dédommagement, 2:24-5

Mise en valeur des salmonidés, programme

Coût, 4:24

Définition, 4:23-4

Financement, 4:6, 24-5

Loi autorisant, 4:25

Modèles économétriques

Génies, 5:13-4, 20-1

Performance, 5:13, 14

Moncion, Mlle Denise, secrétaire adjointe, Direction des programmes, Conseil du Trésor

Budget supplémentaire (B) (1979-80), 3:8-10, 12-22, 27, 30-1; 4:14, 16-34, 36, 38-51

Monde des affaires

Comptabilité au sujet de l'amortissement du coût de remplacement, position sur, 5:36-8, 40-1

Murray, honorable Lowell, sénateur (Grenville-Carleton)

Budget principal (1979-80), 1:8-9; 6:29-31

Parliament buildings

Operators for automatic elevators, 1:15

Parliamentary committees

Expenditures, tendency towards, 1:12
Initiative, 1:32-4
Support for, 1:11

Personal income tax

See
Income tax, personal

Petro-Canada

Assets, 1:28-9
Cash flow projections, 1:27-8
Cost to the Canadian treasury, 1:27-8
Liabilities, 1:26
Pacific Petroleum, purchase, price, 1:29
Privatization, 1:26-7
Record, 1:29

Petroleum Administration Act

Oil prices, subsidizing of, 1:18

Petroleum Compensation Revolving Fund

Cash flow, 3:10-1
Ceiling on cash advances, increase, reasons for, 3:7-8, 10
Interest on, 3:11
Oil import compensation program, relationship, 3:8-9
Purpose, 3:7-8, 9-11
Source of revenue, 3:8-9, 11

Prime Minister's Office, press release from

Expenditure management system, objectives, 1:31-4

Private (The) Management of Public Funds

Content, 1:38

Program Authorization by Appropriation act

Use, 4:6-8

Provinces

Federal government
Agreement with, 1:15
Per capita deficit, comparison, 1:16

Public Accounts of Canada

Assets, definition, 4:45-6

Public Service

Breakdown on the basis of functions, 6:34-5
Comparison with provincial public service, 6:35
Comparisons with other countries, 6:35
Contract employees, 6:33
Persons-years changes by ministry, 6:34
Persons-years under Treasury Board control, percentage, description, 6:32-4
Reduction in the, 1:21-3, 38-9
Separation with the, 1:23
Women in the executive role, participation, 1:23

**Murray, honorable Lowell, sénateur (Grenville-Carleton)—
Suite**

Budget supplémentaire (A) (1979-80), 1:8-9
Budget supplémentaire (B) (1979-80), 3:19, 27-32
Petro-Canada, 1:27

Musées nationaux du Canada

Train de la découverte, 3:31

Neiman, honorable Joan Bisset, sénateur (Peel)

Budget principal (1979-80), 6:24, 33

Nouveau (Le) Système de gestion des dépenses, document, 6:8**Nurgitz, honorable Nathan, sénateur (Winnipeg-Nord)**

Budget supplémentaire (B) (1979-80), 3:22

OCDE

Voir
Organisation de coopération et développement économique

OTAN

Voir
Organisation du Traité de l'Atlantique nord

Obligations d'épargne du Canada

Campagne publicitaire, effet, 4:19
Prime, 4:18-9

Obligations publiques

Concurrence dans la distribution, 4:17
Indemnités accordées aux établissements bancaires pour la vente, 4:8, 17-8

Olson, honorable Horace Andres, sénateur (Alberta-Sud)

Étude économique du Budget des dépenses 1979-80, 5:33-4

Organisation du Traité de l'Atlantique nord (OTAN)

Budgets militaires, contributions, 4:27-8, 29-30
Système aéroporté de détection lointaine, contributions, 4:28-9

Organisation pour coopération et développement économique (OCDE)

Pays, perspectives économiques, 5A:4-5

Ostry, Mme Sylvia, présidente, Conseil économique du Canada

Étude économique du Budget des dépenses 1979-80
Discussion, 5:6-9, 11-42, 44-6
Exposé, 5:5-6

O'Toole, M. L. J., secrétaire adjoint, Conseil du Trésor

Budget principal (1979-80), 1:8-9, 17; 6:11-36
Budget supplémentaire (A) (1979-80), 1:8-9, 17; 2:9-36

PITRC

Voir
Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes

Public Works Canada

- Home Insulation Program
 - Background, purpose, 2:25-6, 29
 - Cost, 2:25-6
 - Criteria, eligibility, 2:28-9, 30-1

Radburn, E. A., Director, Estimates Division, Program Branch, Treasury Board

- Estimates, Supplementary (B) (1979-80), 4:15-6, 19-20, 22, 29-31, 41-2, 44, 46-7

Rapeseed processing industry

- Contributions to, reasons, 2:22-3

Rate of return

- Calculation, 5:38-42, 43
- Definition
 - Nominal rates of return, 5:38-40
 - Real rates of return, 5:38-40
- Impact of inflation on, 5:38-41

Reciprocal taxation

- Definition, 6:24-5

Reports to Senate

- Estimates, Main (1979-80), 6:5-10
- Estimates, Supplementary (A) (1979-80), appendix, 2:5-8
- Estimates, Supplementary (B) (1979-80), appendix, 4:5-13

Robichaud, Hon. Louis J., Senator (L'Acadie-Acadia)

- Economic Overview Main Estimates 1979-80, 5:22-3, 35
- Estimates, Supplementary (A) (1979-80), 2:16, 18-9, 36
- Estimates, Supplementary (B) (1979-80), 4:17-20

Roblin, Hon. Duff, Senator (Red River)

- Envelope management system, 1:37-8
- Public Services, 1:23

Royal Commission on Financial Management and Accountability (Lambert Commission)

- Recommendations, 3:27-8

Salmonid Enhancement Program

- Cost, 4:24
- Definition, 4:23-4
- Funding, 4:6, 24-5
- Legislation, authorizing, 4:25

Slater, David W., Director, Economic Council of Canada

- Economic Overview Main Estimates 1979-80, 5:9-10, 16-8, 22-7, 30, 34-5, 37-9

Smirle, John C., Manager, Applications and Standards, Department of Communications

- Estimates, Supplementary (B) (1979-80), 4:35-7

Social welfare programs

- Cost, objectives, 5:8-9

Solicitor General Canada

- Industrial activity in prison, funding of, 2:32-3

Paiement de transfert

- Analyse, 1:34-5
- Montant, 1:7, 10, 21, 34; 3:26; 4:15-6
- Répartition par province, 4:15

Parlement

- Dissolution, effet, 2:11

Pêches et Océans Canada

- Mise en valeur des salmonidés, programmes, 4:6, 23-5
- Objectifs, mandat, 4:6, 25
- Pêcheurs, dédommagement, 2:17-9
- Programme d'expansion des pêches de l'Atlantique, 4:26
- Programme des ports pour petits bateaux, 4:26-7
- Recherche et le sauvetage en mer, 4:25-6

Pêcheurs

- Dédommagement, 2:17-9

Perspective 2030 - L'avenir des régimes de retraite, rapport, 5:5; 5A:1**Petro-Canada**

- Avoirs, actif, 1:28-9
- Cash flow, prévisions, 1:27-8
- Coût au Trésor canadien, 1:27-8
- Dettes, 1:26
- État de service, 1:29
- Pacific Petroleum, achat, prix, 1:29
- Privatisation, 1:26-7

Pétrole

- Importation au Canada, taxe sur, 3:9-10
- Prix
 - Augmentation
 - Bénéfices fortuits, répartition, 5:28
 - Budgets, effet sur, 1:18
 - Prédiction, 5:22, 27-8
 - Répercussions sur les groupes à faibles revenus, 5:29
 - Canadien, 1:18-9
 - Mondial, 1:18-9; 5:27
 - Taxe à l'exportation, 3:9

Pétrole, Loi sur l'administration du

- Prix du pétrole, subventions, 1:18

Politique monétaire

- Resserrement, effet, 5A:4-5

Postes Canada

- Service de distribution du courrier à domicile, extension, 3:22-3

Premier ministre, communiqué du bureau

- Système de gestion des dépenses, objectifs, 1:31-4

Prévisions de dépenses fédérales, 1979-80

- Tableau 9: Variations des années-personnes par portefeuille, Budget Principal, 1978-79 à 1979-80, discussion, 6:34
- Tableau 16: Années-personnes par portefeuille, discussion, 6:32-3, 34

Stagflation

Prediction, 5:23

Stanfield, Robert

Personal income tax, indexing of, proposal, 1:19-20

Statement to the Standing Senate Committee on National Finance, Economic Council of Canada

Text, 5A:1-11

See also

Economic Council of Canada

Two Cheers for the Eighties

Status of Women program

Cost, 3:22, 4:14

Stewart, Hon. David G., Senator (Prince Albert-Duck Lake)

Economic Overview Main Estimates 1979-80, 5:31-5

Envelope management system, 1:35-7

Estimates, Main (1979-80), 1:34; 6:11-7, 24, 30-2, 36

Estimates, Supplementary (A) (1979-80), 1:34; 2:23, 32-3

Estimates, Supplementary (B) (1979-80), 4:21, 28, 41, 46, 50-1

Stevens, Hon. S. M., President, Treasury Board

Estimates, Main (1979-80)

Discussion, 1:8-30, 32-9

Statement, 1:5-8

Estimates, Supplementary (A) (1979-80)

Discussion, 1:8-30, 32-9

Statement, 1:8

Parliamentary scrutiny of the estimates, position, 6:8

Stimpson, E. R., Director, Expenditure Analysis Division, Program Branch, Treasury Board

Estimates, Main (1979-80), 6:13, 15, 25, 30, 33, 35-6

Estimates, Supplementary (A) (1979-80), 2:10, 33

Estimates, Supplementary (B) (1979-80), 3:7, 10-1, 15, 19, 24, 26-8; 4:14-7, 19, 24-5, 32-4, 40, 43 45-7, 51

Sunset law legislation

Definition, 1:32-3

Supply and Services Canada

Supply Revolving Fund, 2:33

Task force on Petro-Canada (McDougall Commission)

Report, suggestion, 1:26-7

Teledon

Comparison with foreign system, 4:35-6

Cost, recovery, 4:37

Definition, 3:16-7; 4:34

Foreign market possibilities, 4:37

Government interest in, 4:36-7

Promotion, 4:36

Purpose, objectives, 4:35-7

Trials, field stage, 4:36-7

Toronto Harbourfront Corporation

Background, functions, 2:29-30

Prévisions de dépenses fédérales, 1979-80—Suite

Tableau 22: «Pays choisis: dépenses courantes du gouvernement en tant que pourcentage du produit national brut, discussion, 6:12-3

Tableau 23: Transferts fédéraux prévus aux provinces, aux territoires, et aux municipalités, 1979-80, discussion, 6:24-5

Private (The) Management of Public Funds

Contenu, 1:38

Profits fictifs sur stocks

Calcul, 5:43

Définition, 5:42-3

Formule dernier rentré premier sorti, 5:42-3

Formule premier entré et premier sorti, 5:42-3

Programme d'indemnisation pour le pétrole

Fonds renouvelable d'indemnisation pétrolière, rapport entre, 3:8-9

Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes (PITRC)

Admission, conditions pour, 4:43

Coût, 4:7, 42

Évaluation, 4:42, 43-4

Programme autorisé par une loi de finances, 4:6-7, 43

Programme national d'isolation des maisons

Budget principal, utilisation comme justification législative, 2:5

Programmes dans les lois de finances, autorisations

Utilisation, 4:6-8

Programmes de transfert

Coût, objectifs, 5:9

Programmes sociaux

Coût, objectifs, 5:8-9

Provinces

Gouvernement fédéral

Déficit actuel par habitant, comparaison, 1:16

Entente avec, 1:15

Radburn, M. E. A., directeur, Division des prévisions budgétaires, Direction des programmes, Conseil du Trésor

Budget supplémentaire (B) (1979-80), 4:15-6, 19-20, 22, 29-31, 41-2, 44, 46-7

Rapports au Sénat

Budget principal (1979-80), 6:5-10

Budget supplémentaire (A) (1979-80), Annexe, 2:5-8

Budget supplémentaire (B) (1979-80), appendice, 4:5-13

Relations fédérales-provinciales

Politique budgétaire, coordination, 5:10-2

Politiques fiscales, coordination, 5:10-1

Politiques monétaires, coordination, 5:11-2

Emprunts à l'étranger, 5:12

Transfer payments

Amount, 1:7, 10, 21, 34; 3:26; 4:15-6
 Distribution by provinces, 4:15
 Review, 1:34-5

Transfer payments to persons

Amount transferred after taxes by different programs, 6:14-5
 Total, 6:14

Transfer programs

Cost, objectives, 5:9

Transport Canada

Shipbuilding program, follow-up, 4:47-8

Treasury Board Canada

Description, 6:19-20
 Dollar vote, operating position, 2:11-3, 27
 Established programs financing agreements, role in developing federal position, 6:29
 Estimates
 Changes in the main, 1:7-8
 Cuts, effects, 1:12
 Federal Labour Intensive Projects program, 1:7
 Federal-provincial agreements, role, 6:25-30
 Function, 2:20
 Government programs
 Conditions for approval, 6:20-1
 Monitoring, role, 6:18-20, 21
 Office of the Comptroller General, main estimates for, 1:7-8, 12
 President, image, 1:12
 Program evaluation policy, 4:44
 Public Service, labour relations
 Role, 1:23
 Wage increase
 Envelope system, use, 1:24-6
 Targets, percentages, 1:23-5
 Responsibilities, 4:8, 21; 6:18-20, 21
 Student youth employment, centrally financed program for, 1:7
 Watchdog over public expenditures, definition, 6:19-21

Turkey

Loan for short-term balance-of-payments assistance, 3:19

Two Cheers for the Eighties, sixteenth annual review of the Economic Council of Canada

Assumptions, 5:9-10
 Business sector, 5A:6-7
 Contents, reasons for, 5:5-6, 7, 31, 38-9, 42, 44
 Government sector, 5A:7-9
 Household saving, 5A:5-6
 Lessons from the past, 5A:2-3
 Nominal and real effective tax rates, 1965-76, chart, discussion, 3:38-41
 Outlook, 5A:3-5
 Policy implications, 5A:9-11

United States

Economic outlook, 5A:4-5

Relations fiscales fédérales-provinciales

Déséquilibre, définition, 5:7, 8, 10
 Évolution, 5:6, 7, 9, 10; 5A:8

Revenu annuel garanti

Description, 5:8, 9

Revenu négatif

Description, 5:8, 9

Robichaud, honorable Louis J., sénateur (L'Acadie-Acadia)

Budget supplémentaire (A) (1979-80), 2:16, 18-9, 36
 Budget supplémentaire (B) (1979-80), 4:17-20
 Étude économique du Budget des dépenses 1979-80, 5:22-3, 35

Roblin, honorable Duff, sénateur (Red-River)

Fonction publique, 1:23
 Système d'enveloppe budgétaire, 1:37-8

Santé et Bien-être social Canada

Programmes à frais partagés avec les provinces, 4:32-3

Silos à céréales

Privatisation, 3:13-5

Slater, M. David W., directeur, Conseil économique du Canada

Étude économique du Budget des dépenses 1979-80, 5:9-10, 16-8, 22-7, 30, 34-5, 37-9

Smirle, M. John C., directeur, Applications et normes, ministère des Communications

Budget supplémentaire (B) (1979-80), 4:35-7

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Nom, 4:44
 Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes, 4:7, 42-4
 Voir aussi
 Société centrale d'hypothèques et de logement

Société centrale d'hypothèques et de logement

Nom, 4:44
 Programme d'isolation des maisons, 2:25-6, 28-9, 30-1; 4:42-4
 Voir aussi
 Société canadienne d'hypothèques et de logement

Société d'aménagement portuaire de Toronto

Histoire, fonctions, 2:29-30

Société de Havilland Aircraft of Canada

Aide financière accordée à, 4:39-40, 41-2

Solliciteur général Canada

Activités industrielles dans les prisons, financement, 2:32-3

Stagflation

Prédiction, 5:23

United States—Cont'd.

- Measures taken to counteract rising oil prices, 5:22-3
- Monetary policy, 5A:4
- Tax system, comparison with Canadian tax system, 5:23; 5A:5

Via Rail

- Capital grants, reasons for, use, 2:34-6; 4:49-50, 51
- Passenger service, 4:50
- Program based upon an appropriation act, 4:6-7

Waslander, H. Bert, Director, Project Staff, Sixteenth Annual Review, Economic Council of Canada

- Economic Overview Main Estimates 1979-80, 5:40-4

See following page for lists of appendices and witnesses.

Stanfield, Robert

- Impôt personnel sur le revenu, indexation, proposition, 1:19-20

Steuart, honorable David G., sénateur (Prince Albert-Duck Lake)

- Budget principal (1979-80), 1:34; 6:11-7, 24, 30-2, 36
- Budget supplémentaire (A) (1979-80), 1:34
- Budget supplémentaire (B) (1979-80), 4:21, 28, 41, 46, 50-1
- Étude économique du Budget des dépenses 1979-80, 5:31-5
- Système d'enveloppe budgétaire, 1:35-7

Stevens, honorable S. M., président, Conseil du Trésor

- Budget principal (1979-80)
 - Discussion, 1:8-30, 32-9
 - Exposé, 1:5-8
- Budget supplémentaire (A) (1979-80)
 - Discussion, 1:8-30, 32-9
 - Exposé, 1:8
- Étude parlementaire du budget, 6:8

Stimpson, M. E. R., directeur, Division de l'analyse des dépenses, Direction des programmes, Conseil du Trésor

- Budget principal (1979-80), 6:13, 15, 25, 30, 33, 35-6
- Budget supplémentaire (A) (1979-80), 2:10, 33
- Budget supplémentaire (B) (1979-80), 3:7, 10-1, 15, 19, 24, 26-8; 4:14-7, 19, 24-5, 32-4, 40, 43, 45-7, 51

Subvention

- Terme, définition, 2:31-2

Subventions municipales

- Définition, 6:25

Système d'enveloppe budgétaire

- Définition, 1:14, 16
- Liste des ministères et organismes placés sous, 1:35
- Organisation, 1:36-7
- Procédures, 1:36-8

Taux de recettes

- Calcul, 5:38-42, 43
- Définition
 - Taux nominaux de recettes, 5:38-40
 - Taux réels de recettes, 5:38-40
- Incidence de l'inflation sur, 5:38-41

Télidon

- But, objectifs, 4:35-6, 37
- Comparaison avec des systèmes étrangers, 4:35-6
- Coût, récupération, 4:37
- Définition, 3:16-7; 4:34
- Essais sur le terrain, 4:36-7
- Intérêts du gouvernement dans, 4:36-7
- Possibilités du marché étranger, 4:37
- Promotion, vente, 4:36

Transfert d'impôts effectués à des personnes

- Montant net transféré après les impôts par des programmes, 6:14-5
- Total, 6:14

Transports Canada

Programme de construction navale, évaluation du progrès, 4:47-8

Travaux publics Canada

Programme d'isolation des maisons :

Coût, 2:25-6

Critère, éligibilité, 2:28-9, 30-1

Histoire, but, 2:25-6, 29

Turquie

Prêt pour le soutien à court terme de sa balance des paiements, 3:19

Vérificateur général

Comité sénatorial des finances nationales, comparaison, 1:13

Services de vérification interne des ministères, 4:21-2; 6:23

Via Rail

Programme autorisé par une loi de finances, 4:6-7

Service-voyageurs, 4:50

Subvention, raisons pour, utilisation, 2:34-6; 4:49-50, 51

Wagons couverts

Remise en état, coût, 2:22

Waslander, M. H. Bert, directeur, Personnel des projets, Seizième étude annuelle, Conseil économique du Canada

Étude économique du Budget des dépenses 1979-80, 5:40-4

Voir sur page suivante liste d'appendices et de témoins.

Appendix

5A—*Statement to the Standing Senate Committee on National Finance*, prepared by the Economic Council of Canada, 5A:1-11

Witnesses

- Manion, J. L., Secretary, Treasury Board
- Moncion, Denise, Assistant Secretary, Program Branch of the Treasury Board
- Ostry, Sylvia, Chairman, Economic Council of Canada
- O'Toole, L. J., Assistant Secretary, Treasury Board
- Radburn, E. A., Director, Estimates Division, Program Branch, Treasury Board
- Slater, David W., Director, Economic Council of Canada
- Smirle, John C., Manager, Applications and Standards, Department of Communications
- Stevens, Hon. S. M., President, Treasury Board
- Stimpson, E. R., Director, Expenditure Analysis Division, Program Branch, Treasury Board
- Waslander, H. Bert, Director, Project Staff, Sixteenth Annual Review, Economic Council of Canada

For pagination, *see* Index by alphabetical order.

Appendice

5A—*Allocution prononcée devant le comité sénatorial permanent des Finances nationales*, préparé par le Conseil économique du Canada, 5A:1-11

Témoins

- Manion, M. J. L., secrétaire, Conseil du Trésor
- Moncion, M^{lle} Denise, secrétaire adjointe, Direction des programmes, Conseil du Trésor
- Ostry, M^{me} Sylvia, présidente, Conseil économique du Canada
- O'Toole, M. L. J., secrétaire adjoint, Conseil du Trésor
- Radburn, M. E. A., directeur, Division des prévisions budgétaires, Direction des programmes, Conseil du Trésor
- Slater, M. David W., directeur, Conseil économique du Canada
- Smirle, M. John C., directeur, Applications et normes, ministère des Communications
- Stevens, honorable S. M., président, Conseil du Trésor
- Stimpson, M. E. R., directeur, Division de l'analyse des dépenses, Direction des programmes, Conseil du Trésor
- Waslander, M. H. Bert, directeur, Personnel des projets, Seizième étude annuelle, Conseil économique du Canada

Pour pagination, *voir* Index par ordre alphabétique.

Canada Post / Postes Canada
Postage paid / Port payé

Third class / Troisième classe

K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Imprimerie du gouvernement canadien,
Approvisionnement et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

